cuté sur la créance à accorder à la chronique du Livre blanc ; la dernière opinion exprimée à ce sujet est celle de Karl Meyer qui prétend que cette chronique n'est pas originale, mais la copie d'un texte disparu. — Voir G. Meyer von Knonau dans *Gfr.* XIII. — P. Vaucher, dans *ASG* II, p. 46 et 346. — Ferd. Vetter dans *Schweiz. Rundschau* 1891. — R. Durrer : *Bruder Klaus.* — Hugo Hungerbühler : *Études critiques relatives aux origines de la Conf. suisse.* — K. Meyer : *Urschweiz. Befreiungstradition.* [L. S.]

**LIVRE D'OR DES FAMILLES VAUDOISES.** Répertoire des noms de familles qui ont possédé ou possèdent un droit de bourgeoisie dans le canton de Vaud, publié à Lausanne en 1923, par Henri Delédevant et Marc Henrioud. [M. R.]

**LIVRON.** Nom de lieu et de personne du Pays de Gex. La famille noble de Livron a possédé au XIIIe s. le château et la seigneurie de Dardagny (Genève). Le nom, sans particule, est encore porté de nos jours par des familles genevoises dont l'ascendance n'a pas été établie. — Voir Foras : *Armorial.* — Philipon : *Dict. topogr. de l'Ain.* — [C. R.] — CLAUDE, prieur du Val-de-Travers et de Bevaix (Neuchâtel) en 1486. — JEAN, prieur de Bevaix en 1538, était probablement identique à — JEAN, qui fut chanoine de Neuchâtel dès 1489. [L.M.]

**LOBBIA, DE LOBIA.** Famille de Gandria mentionnée déjà en 1389. Une famille Lopia est signalée aux XVe et XVIe s. à Mendrisio, au XVIe s. à Bissone. *Armoiries* des Lobbia de Gandria : d'azur à une galerie de quatre arcades sur trois colonnes d'or, accompagnée en chef d'une colombe essorante d'argent tenant dans le bec un rameau feuillé de sinople. — ZANONO, cité de 1389 à 1394 comme *maestro da legname*, occupé à l'université de Pavie. — DOMENICO, dit de Lugano, architecte, travaillait avec son fils ZILLIO, en 1491, à la construction du couvent et du sanctuaire de N. D. del Piratello, près d'Imola. Après la mort de son père, vers 1492, Zillio continua la construction. Quelques auteurs identifient Domenico avec Domenico du lac de Lugano, cité par Vasari, ou avec Domenico qui restaura en 1460 la chapelle Santa Petronilla à Rome. La question n'est pas encore élucidée. — PIETRO, *maestro*, du Conseil général de Lugano en 1555. Est peut-être identique à PIETRO, ingénieur, qui travaillait en 1514 aux fortifications de Gênes. — GIACOMO, de Gandria, décorateur, travaillait au palais Carcano à Milan entre 1625-1649. — *AHS* 1925. — *BStor.* 1889, 1899, 1903, 1906, 1907. — Vegezzi : *Esposizione storica.* — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — *SKL.* — L. Brentani : *Miscellanea.* [C. T.]

**LOBIO.** Famille de la majorie d'Ardon-Chamoson (Valais) qui acquit la bourgeoisie de Sion au XVe s. — HENSELIN, syndic de Sion en 1450. — PIERRE, curé de Nendaz 1558, chanoine de Sion 1568, † 1577. [Ta.]

**LOBSCHEY** (C. Berne, D. Franches-Montagnes, Com. Soubey. V. *DGS*). Hameau, ancien Vge. En 1342, *Lobschey* ; première mention, 1178. C'était alors une possession du chapitre de Saint-Ursanne. Le village fut détruit pendant la guerre de Trente ans, il ne reste plus aujourd'hui que quelques maisons. — Trouillat. — Daucourt : *Localités disparues.* [G. A.]

**LOBSIGEN** (C. Berne, D. Aarberg, Com. Seedorf. V. *DGS*). Vge. En 1175, *Lobesingen* ; aux XIIIe et XIVe s., *Lopsingen, Lupsingen, Lobsingen.* Son histoire, au moyen âge, est étroitement liée à celle du couvent de Frienisberg, dont les fondateurs, les comtes de Tierstein, y eurent des biens de bonne heure. Peu à peu, Frienisberg accapara la majeure partie des terres et droits fonciers ainsi qu'une part aux dîmes à Lobsigen. Les Lobsigen y étaient également grands propriétaires au XIIIe s. En 1298, Frienisberg acquit de Walter zum Keller, le fief héréditaire des domaines du Felsenkeller. Ceux-ci sont peut-être identiques à un endroit près de Lobsigen où, au XIXe s. encore, plusieurs familles du village habitaient des cavernes creusées dans la molasse. Frienisberg vendit en 1380 la juridiction des villages de Seedorf, Baggwil et Lobsigen à la ville de Berne. Un moulin à tabac fut installé en 1788 en aval du moulin sur le Mühlebach.

Les Lobsigen acquirent aux XIIIe et XIVe s. une certaine considération et un assez important domaine. Ils étaient de petite noblesse et non, comme le veut Mülinen, des barons. L'ancêtre présumé est WILLERMUS, connu vers 1170. Un Lobsigen était en 1214 ministérial des comtes de Neuchâtel ; plus tard la famille fut probablement au service des Neuchâtel-Aarberg. Plusieurs de ses représentants sont cités encore au XVe s. comme ecclésiastiques. — Voir *FRB.* — Arch. d'État Berne. — v. Mülinen : *Beiträge* VI. [AESCHBACHER.]

**LOCARNO** (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Ville et chef-lieu du district du même nom, ancien bailliage. En 807, *Leocarni* ; 906, *Locarni* ; en all. *Luggarus, Lucarius, Lucaris. Armoiries*, de la ville : d'azur, au lion d'argent ; du bailliage : de gueules à la croix d'argent.

*La pieve civile et le bailliage.* Le territoire relevant de Locarno forma une *pieve* civile, dont le nom officiel était au moyen âge : *Communis et plebs Locarni* ; *communitas Locarni et Scone* (XIIIe-XIVe s.), tandis que la ville portait le nom de *burgus de vico de Locarno.* La *pieve* embrassait depuis le plus haut moyen âge les territoires des districts actuels de Locarno et du Val Maggia, moins Brissago. De légères modifications de frontières eurent lieu au cours des siècles ; des rectifications de frontières eurent lieu notamment en 1367, 1754, 1806, 1807.

Locarno fut un centre gaulois, que les Romains occupèrent ensuite. De nombreuses trouvailles à Locarno (1872-1873, 1884, 1905 et 1926) ; à Muralto, Rivapiana (1910) ; à Minusio (1881) ; à Cavigliano, Tenero (91 tombes en 1881-1882), etc., témoignent de la présence de la civilisation gallo-romaine dans cette région. La plupart des objets trouvés ont été réunis au Musée de Locarno. Suivant Cantù, la première mention de Locarno remonte à 789. A l'époque carolingienne, Locarno était un domaine impérial avec certains droits régaliens ; il était le siège d'un juge ou *gastaldus.* En 807, la *curtis Leocarni* faisait partie du comté de Stazzona (Angera). L'empereur Louis II donna en 866 Locarno à sa femme Angilberga, qui l'aurait gardé jusqu'à sa mort, vers 890. Suivant un diplôme que Porro considère comme faux, Louis III aurait donné en 901 les revenus du marché de Locarno à l'évêque de Côme ; il résulterait de cet acte que l'évêque possédait déjà la juridiction sur Locarno. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Côme inféodait en 1189 le château de Locarno à Bertrand et Gaffo Muralto ; il possédait, antérieurement au mouvement communal italien, les droits de juridiction sur la ville, qui lui furent confirmés par l'empereur en 1311. Outre l'évêque, les abbayes de San Pietro *in Cielo d'oro*, de Pavie ; de Sant' Abbondio de Côme, et de Disentis (donation de Frédéric Ier en 1154) avaient des droits dans la *pieve.* En 1186, Frédéric Barberousse, qui avait déjà concédé à Locarno un nouveau marché en 1164, prit les *capitanei* de Locarno sous la protection de l'empire, ce qui avait pour effet de placer la ville dans une sorte d'immédiateté impériale. En 1191 fut confirmé à Locarno le droit de nommer son consul.

La *pieve* forma probablement au début une seule commune ou *vicinanza*, puis d'autres communes se constituèrent peu à peu sous la surveillance du Conseil général de la *pieve.* Au XIVe s., les *vicinanze* peuvent être distribuées en trois groupes : le premier comptait 17 communes ; le suivant, les deux communes de Gambarogno et Indemini, et le troisième 15 *vicinanze.* Côme reconnut à la *pieve*, en 1283, le droit de poids et mesure, qui fut conservé jusqu'à la République helvétique, et dont les revenus allaient par moitié aux nobles et à la bourgeoisie. Le rôle joué par Locarno dans l'administration de la *pieve* était prépondérant ; par contre, les charges fiscales pesaient lourdement et d'une façon disproportionnée sur la campagne, ce qui fut la cause des mouvements séparatistes. Suivant les statuts de 1365, l'organe central de la *pieve* était le Conseil général, nommé chaque année de fait par la noblesse et composé de 27 membres, dont 8 nobles de Locarno ; au XVe s., il fut réduit à 21 membres, mais la noblesse y conserva ses huit représentants. L'unité de la *pieve*

fut entamée au cours du XVe s. par les tendances séparatistes de certaines régions. Entre 1403 et 1406, le Val Maggia, Verzasca et Mergoscia obtinrent de pouvoir former une juridiction distincte, approuvée tacitement par le duc en 1422, avec l'obligation cependant de contribuer à la défense du château et de la ville de Locarno. Vers 1500, la Verzasca et Mergoscia rentrèrent sous la juridiction de Locarno, mais en gardant une certaine autonomie. Le Gambarogno réussit au XVe s. à se faire reconnaître une autonomie assez large, tout en restant soumis à Locarno ; par contre, l'autonomie fut refusée en 1531 à Onsernone, Centovalli, Intragna et Ascona. Il faut voir dans ces mouvements séparatistes l'origine des deux bailliages, et plus tard districts, de Locarno et Val Maggia.

La *pieve* connut plusieurs régimes politiques. Lorsque la ville de Côme s'empara des droits souverains de son évêque, XIIe s., la *pieve* ne fut plus qu'un district de la république, sans droits politiques, sans représentation dans le gouvernement. Tout était concentré à Côme ; le Conseil général avait des compétences uniquement fiscales. Vers 1239-1240, Locarno devint indépendant de Côme, grâce au condottiere Simone Orello, qui prit le titre de capitaine général et fit gouverner la *pieve* par un vicaire ; sa domination dura jusqu'en 1249. Simone s'empara une seconde fois de Locarno, de 1284 à 1286 ; en 1262, la ville avait été brûlée par les gibelins, par le même Simone et Ottone Visconti. La *pieve* fut entraînée en 1292, avec Bellinzone, dans les luttes entre les Rusconi et les Vitani ; en 1301, elle recouvra provisoirement son indépendance avec Johannes de Orello, qui prit le titre de capitaine de Locarno. La domination de Côme prit fin vers 1315. Dès cette époque, la *pieve* forma un véritable État sous le gouvernement de ses nobles. Elle nomma son podestat, choisi à l'étranger, et lui adjoignit des juges indigènes pour l'administration de la justice. Mais en 1342, prenant prétexte de certains abus qu'auraient commis les nobles, Luchino et Giovanni Visconti s'emparèrent de Locarno. Les nobles furent conduits prisonniers à Milan et la plupart de leurs régales confisquées (rendues ensuite de 1347 à 1358). Les Visconti commencèrent en 1342 la construction d'un nouveau château, en y englobant très probablement l'ancienne forteresse des Orello. En 1355, ils se firent donner par Charles IV l'investiture du vicariat impérial sur Locarno. A partir de 1342 et jusqu'à la conquête suisse, la *pieve* fut placée sous le gouvernement général des ducs de Milan et jusqu'en 1439 elle dépendit de la capitainerie du lac Majeur. L'autonomie locale subsista. En 1397, Locarno fut attribué au comté de Stazzona ou Angera, reconstitué par le roi Venceslas et donné au duc de Milan. Le duc céda la seigneurie de Locarno vers 1412 aux quatre frères Frachignoni, dont le gouvernement prit fin vers 1422 (voir art. FRACHIGNONI). En 1439, Philippe-Marie Visconti inféoda toute la *pieve* au comte Franchino Rusca, seigneur de Lugano, contre la cession d'Arona. Rusca prit le titre de comte du val Lugano et seigneur de Locarno. Le duc de Milan restait suzerain de la *pieve* et se réserva le monopole du sel. Le comte Rusca s'empressa d'agrandir le château des Visconti, et à la mort de Philippe-Marie (1447), il chercha à se constituer en État complètement indépendant, formé des territoires de la *pieve*, de Brissago, Lugano, Mendrisio, Balerna et le val Travaglia, qu'il obtint en fief de Frédéric III en 1448. Il voulut même s'emparer de Côme, mais, battu, il se réfugia dans son château de Locarno. La *pieve* fut envahie et dévastée par Giovanni della Noce, condottiere et commissaire de Côme. Franchino Rusca se rapprocha du nouveau duc de Milan, Francesco Sforza, dont il obtint la confirmation de son fief en 1451. Cependant, de 1470 à 1478, le château de Locarno était sous les ordres d'un châtelain dépendant directement de Milan; les Rusca habitaient ce qu'on appelait le *palazzo*.

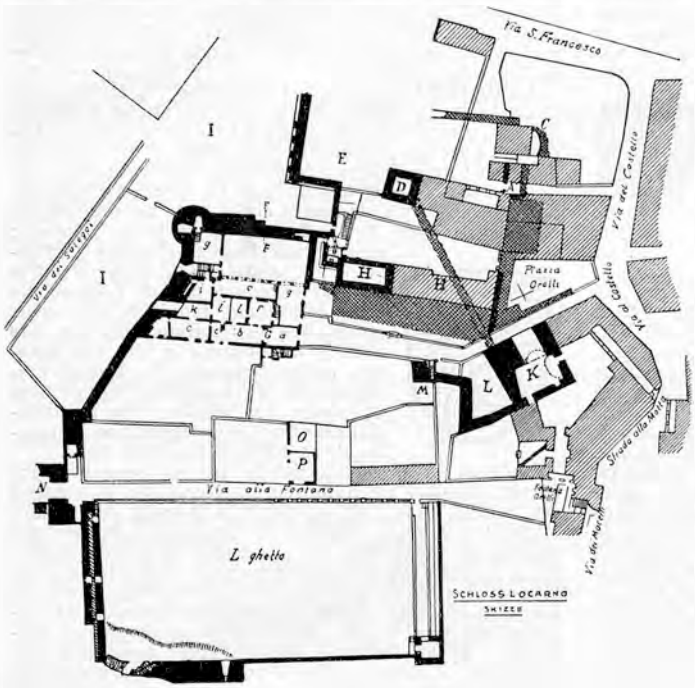


Reconstitution approximative du plan du château de Locarno. D'après G.-R. Rahn : *I Monumenti*. Artitici del medio evo del cantare Ticino.

*Conquête et domination suisse*. En 1495, le futur Louis XII offrit, entre autres, Locarno aux cantons pour obtenir leur aide dans la guerre contre le duc de Milan ; l'offre fut répétée en 1499, mais comme le roi de France cherchait à se soustraire à ses engagements, les Confédérés franchirent le Gothard et s'avancèrent jusqu'à Locarno en 1501 ; nouvelle descente en 1503, le château est assiégé, mais ne peut être pris. En 1512, après de longues négociations, Locarno est occupé par les Suisses et le château leur est livré, sur l'ordre du roi de France, le 1er février 1513. La paix de Fribourg de 1516 consacra la possession définitive de Locarno par les Confédérés. Les cantons organisèrent la *pieve*, moins le Val Maggia, mais avec, en plus, Brissago (qui conserva son ancienne autonomie, voir article BRISSAGO), en un bailliage. Outre Locarno, il comptait trois communes, dites *séparées*, plus ou moins autonomes : Verzasca, Gambarogno et Brissago.

En général, les XII cantons respectèrent l'ancienne organisation intérieure. Ils laissèrent même subsister le vasselage, depuis longtemps théorique, des nobles et des *vicinanze* envers l'évêque de Côme. Le bailliage payait aux cantons un impôt annuel de 207 couronnes ; il devait, en vertu du défensional de 1668, fournir 600 soldats en trois contingents. En cas de guerre le bailli de Locarno était le lieutenant du capitaine général de Lugano. Le bailli avait, d'une façon générale, les compétences de l'ancien podestat ducal ; il était assisté d'un chancelier, nommé à vie par les XII cantons parmi leurs ressortissants, du lieutenant, choisi parmi les indigènes et du fiscal, ou accusateur public, élu à vie. Pour l'administration de la justice, le bailli était assisté de sept juges, nommés pour deux ans, et à partir de 1791 pour six ans. La noblesse conserva d'abord sa prépondérance, mais au début du XVIIe s. elle perdit le droit exclusif de nommer tous les membres du Conseil et ne put dès lors désigner que ses propres représentants. D'autre

part, les *terrieri* ou *forenses* (habitants), limitèrent encore les prérogatives de la noblesse. Vers 1540-1550, ils obtinrent deux, puis trois représentants au Conseil, ce qui réduisit d'autant la députation de la noblesse.

Les organes administratifs étaient : le Congrès général, ou landsgemeinde ; le Conseil général, de 21 membres, élus chaque année ; le collège des *Procuratori*, de huit membres, dont l'avocat général; le Conseil de santé; les juges des approvisionnements, au nombre de 12, chargés de la police des denrées alimentaires, et cinq syndics, qui avaient pour mission de défendre les droits du bailliage. La ville gardait une situation privilégiée par rapport à la campagne, d'où les conflits de 1707, 1712 et 1720 et la tentative de la campagne de former une communauté séparée.

*Sous la République helvétique.* Le 6 mars 1798, Locarno planta un arbre de liberté et le 11 il se donnait un gouvernement provisoire ; le 15 avril il nommait son tribunal et le 10 mai les juges des approvisionnements ; le 22 juin il demanda sa réunion à la Suisse et le 3 juillet, avec le Val Maggia, acceptait la constitution helvétique. Tous deux furent rattachés au canton de Lugano. Du 11 novembre 1798 au 25 juillet 1800, Locarno eut à supporter cinq occupations, tour à tour des Français et des impériaux. Le 3 mai 1799, la ville fut envahie par les gens de Verzasca qui enlevèrent l'arbre de liberté. Le 1er août 1800 arrivèrent les troupes suisses et le 18 eut lieu l'installation d'un nouveau gouvernement provisoire. La Constitution cantonale de 1803 fit de l'ancien bailliage de Locarno un district embrassant 47 communes groupées en sept cercles de justice de paix.

*La ville.* Le territoire de Locarno est resté identique à celui du bourg, à l'exception des Terriciuole, territoire autrefois commun avec Minusio et Mergoscia, qui fut rattaché en 1920 à Gerra-Verzasca, Lavertezzo et Gordola. Au XIIe s., la corporation des nobles prédominait, bientôt surgit celle des bourgeois et au XVIe s. les *terrieri*. Les bourgeois avaient leur drapeau, blanc, rouge et bleu, chargé d'une croix et leurs *armoiries :* de gueules à un bœuf passant d'argent ; ils avaient également leur chapelain en 1546. La corporation des *terrieri* portait comme *armoiries :* d'azur à l'agneau pascal d'argent. En 1298, la ville était gouvernée par deux consuls, un trésorier et un Conseil de 14 membres. Sous la domination suisse, le Conseil comptait 12 membres : 6 nobles, 4 bourgeois et 2 terrieri. Un hôpital fut fondé en 1550, il dépendait canoniquement du Saint-Siège, mais était administré par les corporations de Locarno. Une école est mentionnée en 1361, l'école normale pour garçons date de 1878, celle pour jeunes filles de 1894.

Sceau des bourgeois de Locarno.

Anciennement l'industrie de la soie était florissante à Locarno; l'industrie hôtelière a commencé en 1876. La ville fut reliée à la ligne du Gothard en 1874, au Val Maggia par le chemin de fer ouvert en 1907. De 1814 à la réforme constitutionnelle de 1878, Locarno fut une des trois capitales du Tessin, le gouvernement et le Grand Conseil y siégeaient pendant six ans à tour de rôle avec Lugano et Bellinzone. Locarno fut capitale la première fois en 1821, il perdit ce caractère en 1881. Il fut ravagé par la peste en 1530, 1576-1577 et 1584 et dévasté à plusieurs reprises par le torrent Ramogna en 1556, 1872, 1874, 1876. Les inondations de la Maggia ont surélevé le sol et modifié la configuration de la rive du lac. Anciennement ce dernier atteignait la rangée Nord des maisons de la piazza Grande, et les fondations du château. En 1478, celui-ci avait encore dans son enceinte un port fortifié, en 1535 on dut en creuser un nouveau.

Le château de Locarno. D'après une photographie.

*Les châteaux.* Locarno fut fortifié de bonne heure. En 998, on cite une forteresse que Luitfredo, évêque de Tortone, aurait vendue au duc Othon, frère de Grégoire V. Sont encore connus : 1. Le château (*castrum majus* en 1263) des saints Abbondio et Biagio, appelé ainsi à cause de la chapelle qui y était bâtie. Situé sur la hauteur, il fut donné en fief, par l'évêque de Côme, aux nobles de Locarno au XIIe s. Il était déjà en ruines au XIVe s. ; des vestiges sont encore visibles aujourd'hui. De la chapelle, il ne restait en 1582 que le chœur. 2. Le château inférieur, cité en 1382, est autre que celui construit par les Visconti en 1342 ; un châtelain y résidait. 3. Le grand château des Visconti, agrandi par les Rusca en y englobant plusieurs anciennes fortifications. En 1531, l'ordre fut donné de le raser, l'année suivante il n'en restait qu'une petite partie qui servit de résidence au bailli. D'après Leucht (1767), la partie conservée n'était que le sixième du tout. Des matériaux du château servirent à la reconstruction de l'église de San Francesco, le bas-relief, qui ornait probablement la grande tour ronde, fut scellé dans la tour de S. Vittore de Muralto. Le château fut attribué en 1804 au canton, qui y installa son préfet et le tribunal de district jusqu'en 1909, il en céda la propriété à la commune en 1921 ; restauré récemment, on y voit de remarquables peintures de la fin du XVe et du début du XVIe s.

*Pieve ecclésiastique et paroisse.* La pieve ecclésiastique remonte au moins au Xe s., puisqu'en 906 existait déjà une *ecclesia baptismalis*, dont l'immunité était accordée par l'empereur à l'évêque de Côme. Elle avait

la même étendue que la *pieve* civile et forma une grande paroisse dont le siège était l'église de S. Vittore de Muralto. Au cours des siècles des paroisses rurales s'en détachèrent, dont les desservants furent nommés par l'archiprêtre de S. Vittore jusqu'au Concile de Trente. La *pieve* releva de la juridiction spirituelle de l'évêque de Côme jusqu'en 1884, sauf la période de 1582 à 1588 environ, où elle releva de Novare. La paroisse se confondit d'abord avec la *pieve*. En 1591, elle comprenait encore Locarno, Muralto, Minusio, Brione, Orselina et Solduno. Brione en fut détaché en 1777, Minusio en 1798 et Muralto en 1926. Le siège de la paroisse fut transféré en 1816 de San Vittore de Muralto à S. Antonio. Cette dernière église possédait un droit de pontonage sur la Maggia, qui prit fin en 1817-1818. La *pieve*, qui n'a plus de nos jours aucune importance canonique, compte 71 paroisses et sous-paroisses groupées en 7 décanats. Le chapitre collégial, mentionné déjà en 1152, avait ses statuts réformés en 1487 et ses *armoiries :* d'azur à un saint Victor vêtu d'or et de gueules monté sur son coursier d'argent et tenant un fanion d'argent chargé d'une croix de gueules (XVII^e s.).

Des tentatives d'introduire la Réforme à Locarno provoquèrent des troubles profonds, qui eurent des répercussions politiques. Des Orelli et des Muralto furent les premiers partisans de la nouvelle confession ; un certain Piotta prêcha ouvertement la Réforme, suivi bientôt par Giovanni Beccaria en 1540. Les novateurs se réunissaient dans les maisons Orelli, Muralto et Duno. Les cantons catholiques prirent des mesures pour protéger l'ancienne foi ; les réformés firent appel à Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse et, pour se défendre de l'accusation d'être des anabaptistes, leur présentèrent une *Locarnensium fidelium brevis confessio* (1554). La Diète chargea les cantons de Glaris et d'Appenzell de trancher le conflit. La sentence de 1554 mit les réformés en demeure ou de revenir à la foi traditionnelle ou de quitter le pays. Les réformés préférèrent cette solution et le 3 mars 1555 ils quittèrent la ville sous la conduite de Taddeo Duno. Jusqu'au 1^er mai ils demeurèrent dans la Mesolcina, où quelques-uns s'établirent, mais le plus grand nombre partit pour Zurich. Le chiffre des Locarnais qui se fixèrent dans cette ville n'est pas connu exactement ; il oscille entre 133 et 176. Ils furent autorisés à constituer une communauté particulière, avec leur propre pasteur ; leur culte avait lieu dans le temple de Saint-Pierre. Ochino fut leur dernier pasteur. Ils habitaient un quartier particulier et tenaient leurs assemblées sous le nom de *Comunità di Locarno in Zurigo*. Les émigrés locarnais ont introduit à Zurich l'industrie de la soie.

*Églises*. L'église de S. Antonio fut consacrée en 1354 et reconstruite en 1668-1682. Le 11 janvier 1863, une partie de la voûte s'effondra sous le poids de la neige, occasionnant la mort de 47 personnes. L'église de S. Francesco a été fondée, prétend-on, par saint Antoine de Padoue, en même temps que le couvent des franciscains. Consacrée en 1230, elle fut remplacée par une plus grande en 1316, agrandie en 1538. Rénovation générale en 1675 et dès 1922. Fermée au culte en 1852, elle servit provisoirement d'église paroissiale de 1863 à 1874. Santa Maria in Selva, ou de l'Annonciation, existait déjà en 1400, elle fut fermée au culte en 1863 et démolie en grande partie en 1884. La Madonna del Sasso remonte dans sa forme primitive à 1485 ; elle fut consacrée avec la chapelle de la Pietà en 1487. Agrandie, restaurée et décorée à différentes reprises à partir de 1569, elle possède un tableau de Bramantino (fuite en Égypte), et une descente de croix de Ciseri. Locarno possède encore les églises suivantes : S. Caterina de Ripamogna, mentionnée en 1291, reconstruite et consacrée en 1616 ; l'Annunciata, consacrée 1502 ; S. Sebastiano et S. Rocco, fondée 1602 ; l'église de l'Assomption ou *chiesa nuova*, consacrée 1636 ; la Trinità dei Monti, du début du XVII^e s.

La paroisse compta plusieurs maisons religieuses : Le couvent de S. Francesco, fondé vers 1230, supprimé en 1848 ; ses archives ont été transférées aux archives cantonales. Le couvent double des humiliés de S. Caterina, cité en 1291 ; en 1550, Jules III y ajouta l'hôpital. A la suppression des humiliés en 1571, les biens du couvent furent d'abord destinés au collège des jésuites que l'on voulait fonder, puis attribués à l'hôpital. En 1628, une maison d'augustiniennes fut installée dans les bâtiments conventuels. Couvent de la Madonna del Sasso tenu par les franciscains de 1490 à la suppression en 1848 ; depuis lors, il est tenu par les capucins. Couvent des S. Sebastiano et S. Rocco, construit en 1602-1604 pour les capucins, supprimé en 1852 ; siège actuel de l'institut S. Eugenio. *Population* de Locarno : 1591, 440 ménages ; 1801, 1198 hab. ; 1920, 4987. Registres de naissances et de mariages dès 1580, de décès dès 1678.

*Bibliographie*. *BStor*. 1880-1927. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien*. — Rahn : *I Monumenti*. — Monti : *Atti*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — A. Baroffio : *Memorie storiche*. — *LL*. — *AS* I. — *ASHR*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — *Monitore di Lugano* 1921, 1922, 1923, 1926. — *AHS* 1895 et 1923. — *Rivista archeol. di Como* 1907, 1912, 1917. — Dierauer. — *ASA* IV. — *ASG* 1888, 1915. — C. Cantù : *Storia della provincia di Como*. — V. De Vit : *Il lago Maggiore*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — F. Meyer : *Die evangel. Gemeinde in Locarno, ihre Auswanderung nach Zürich*. — G. Nessi : *Memorie storiche di Locarno*. [C. Trezzini.]

**LOCARNO (CAPITANEI DE).** Nom donné à des familles nobles de Locarno, qui étaient divisées en deux groupes, les Orelli et les Muralto. Le premier comprenait, outre les familles Orelli, les Della Rocca, les Magoria, les Gnosca ; au second se rattachaient les Muralto et les Duno d'Ascona. Ces derniers se constituèrent en corporation autonome en 1311. A la fin du XIV^e s., les *capitanei* ne comprenaient plus que les Orelli, les Magoria et les Muralto. C'étaient de grands vassaux dont la dignité correspondait à celle des barons d'Allemagne. Les *capitanei* de Locarno formaient une corporation politique et économique, dont les statuts furent rédigés à nouveau en 1358. Leurs armoiries étaient formées des armes des trois familles Magoria, Muralto et Orelli. En 1186, ils dépendaient immédiatement de l'empire, mais en 1210 il n'est plus question de cette immédiateté. Ils avaient une part considérable dans l'administration de la *pieve*, et pouvaient en modifier les statuts. Ils formaient une *vicinanza (burgus de vico)* et n'avaient rien de commun avec les bourgeois. Ils possédaient de nombreux droits de dîme et diverses régales, entre autres, le grand péage, perçu à Locarno, Gordola et Magadino, et la régale du marché. La corporation était administrée par trois anciens ou *canepari*, appelés podestats au XIV^e s., choisis dans les familles Orelli, Magoria et Muralto. A partir de la domination des Visconti sur Locarno, les *capitanei* commencèrent à perdre de leurs droits et de leur influence, qui prirent fin à la Révolution française. Dans le cours du XIX^e s., la corporation perdit encore la plus grande partie de ses possessions ; seuls deux droits de pêche dans le Tessin et un autre sur la rive du Gambarogno subsistèrent jusqu'à ces dernières années. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Art. Capitanei. [C. Trezzini.]

Sceau des Capitanei de Locarno vers 1750.

**LOCARNO (CONFÉRENCE DE).** Une conférence internationale, à laquelle étaient représentées l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, fut tenue à Locarno du 5 au 16 octobre 1925 dans le palais de justice. Le but de cette réunion était de rechercher les moyens de se préserver du fléau de la guerre et de pourvoir au règlement pacifique des conflits de toute nature qui viendraient à surgir éventuellement entre les nations représentées. Elle devait amener une détente morale entre les pays, faciliter la solution de nombreux problèmes politiques et économiques et hâter d'une manière efficace le désarmement prévu par l'art. 8 du pacte de la Société des Nations. Sous le nom de *Pacte de Locarno* on comprend l'acte final de la Conférence, signé le 16 octobre, et cinq conventions particulières entre les différentes nations participantes et l'Allemagne. — Voir *Acte final de la Conférence.* [C. TREZZINI.]

**LOCHBRUNNER.** Famille de Weinsheim (Worms), venue en 1769 dans le pays de Porrentruy (Jura bernois) et qui s'établit en 1898 à Reinach (Bâle), plus tard à Stein et Laufenbourg (Argovie). — GOTTFRIED, * 12 janvier 1848 à Laufenbourg, directeur de musique et professeur au conservatoire de Zurich de 1898 à sa mort, 3 août 1913, promoteur du chant populaire suisse. Auteur d'une biographie d'*Ignaz Heim* et de *Festschrift zum 25jährigen Jubiläum des Konservatoriums Zürich*, 1901. — Voir *ZWChr.* 1913. — *Nbl. der Musikges. Zürich* 1914. — H. Jelmoli : *Festschrift... Konservatorium* 1926, p. 62 et 63. [H. BR.]

**LOCHER.** Familles des cantons d'Appenzell, Berne, Fribourg, Grisons, Saint-Gall, Thurgovie, Valais et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille citée dès 1413 et dont le nom doit dériver du lieu-dit Loch, connu dès 1380 dans la commune de Bühler. — JOHANN-JAKOB, de Speicher, 19 oct. 1841 - 5 mars 1900, propriétaire d'une grande maison d'apprêtage et de blanchissage, très connu comme industriel et promoteur d'œuvres d'utilité publique ; membre de diverses autorités. — *AU.* — *AJ* 1901. — E. Koller : *Geschlechterbuch.* [A. M.]

B. **Canton de Berne.** Vieille famille de Hasle près de Berthoud, devenue aussi bourgeoise de Berne et Bienne. — ALBERT, de Bienne, * 12 janvier 1856 à Saint-Imier, y fut d'abord agriculteur, député au Grand Conseil 1886, maire de Saint-Imier 1888, préfet du district de Courtelary 1890-1911, conseiller d'État et chef du Département de l'Intérieur de 1912 à sa mort, 7 novembre 1917. Président du Conseil d'État 1915-1916, conseiller national depuis 1899. — Quotidiens bernois de novembre 1917. — *FF* 1917, IV. — [H. TR.] — CARL, 3 novembre 1843 - 26 novembre 1915 à Berne ; organiste à Fribourg, puis à Berne ; dès 1890 à l'église de la Nideck. Auteur de *Die Orgelregister und ihre Klangfarben*, 1887, qui fut traduit en neuf langues. — *Deutsches biogr. Jahrbuch* I. — Riemann : *Dict. de musique.* — Eaglefield-Hull-Einstein : *Neues Musiklexikon.* [E. G.]

C. **Canton de Fribourg.** Famille de peintres, originaire de Souabe, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1759. — 1. GOTTFRIED, * à Mengen (Souabe) 1730, † à Fribourg 1795, peintre et graveur. Il a peint des portraits (Mgr. de Boccard, Avoyer de Werro, Michel Schuppach de Langnau), des tableaux d'autel, des scènes champêtres et mythologiques à la manière de Watteau. Plusieurs de ses peintures ont été gravées et éditées par Mechel à Bâle. Deux de ses fils suivirent sa vocation et travaillèrent avec lui, si bien qu'il est parfois malaisé de distinguer leurs œuvres respectives. — 2. FRANÇOIS-Ignace, fils du n° 1, * 1765, étudia la peinture à Paris 1786-1788, où il fut reçu à l'Académie Royale de peinture, membre de la Confrérie de Saint-Luc à Fribourg 1796. Il peignit surtout des scènes de genre à la manière de Teniers, † à Fribourg 1799. — 3. Jean-EMMANUEL, fils du n° 1, * 1769, se distingua surtout dans les miniatures, les tableaux d'autel et les paysages, † 1840. — *SKL.* — *Étr. frib.* 1808, 1878. — *FA* 1911, 1912, 1914. — Arch. d'État Fribourg. [J. N.]

D. **Canton des Grisons.** LOCHER ou SCHLEGEL. Famille de conseillers de la ville de Coire, originaire de Davos. — HANS (aussi Hans im Loch ou Johannes Schlegel im Loch et Hans Schlegel l'aîné), † vers 1499 ou 1500, fut comme un HANS Schlegel, plus jeune que lui, plusieurs fois bourgmestre de Coire de 1480 à sa mort, le second jusqu'en 1520. — JAKOB, *Oberstzunftmeister* vers 1530 et 1540. Les Locher sont aussi représentés aux XV^e s. et XVI^e s. à Maienfeld et Ragaz ; ceux de ce dernier village émigrèrent aussi à Zurich. — Voir F. Jecklin : *Churer Steuerbücher von 1481.* — *Rechenbuch v. Chur v. 1489.* — Sprecher : *Rät. Chronik.* — F. Hegi : *Geächtete Räte.* — M. Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrats.* — Reich-Langhans : *Beiträge zur Chronik der Bez. Werdenberg und Sargans.* — F. Jecklin : *Jahrzeitbuch der Kirche zu Maienfeld.* [M. V.]

E. **Canton de Saint-Gall.** Famille bourgeoise de Saint-Gall. RÜDI, bourgeois de Saint-Gall 1426. Du XVI^e au XVIII^e s., des Locher remplirent des fonctions municipales, d'autres prirent du service en France ; quelques-uns s'établirent à Genève et dans le Pays de Vaud. Le *Gelehrtenkollegium*, établissement supérieur d'instruction à Saint-Gall, fut fondé en 1713, grâce à un don de la famille. *Armoiries* : d'argent à la barre d'azur chargée de trois besants d'argent. — 1. ANTON, conseiller 1609-1616, fonda le fidéicommis de la famille au Brühl, membre du *Notenstein.* — 2. ANTON, conseiller, fonda en 1717 le legs Anton Locher pour familles pauvres, augmenté notablement par MARIA-ELISABETH († au Chablais en 1771). — 3. CHRISTOPH, 1622-1682, peintre, travailla d'abord à Saint-Gall, puis à Leipzig, enfin à Berlin. — Des Locher de Häggenswil et de Ragaz furent reçus bourgeois en 1879 et 1891. — *USt G.* — Hartmann : *Lebende Geschlechter*, mns. à la Bibl. de Saint-Gall. — *LL.* — *LLH.* — Livre des bourgeois. — Dierauer : *Analekten* III, 3. — *SKL.* [BI.]

F. **Canton de Thurgovie.** Famille de Frauenfeld, bourgeoise avant 1443. *Armoiries* : de gueules à 2 flèches d'or, ferrées d'argent, dirigées vers la pointe, et posées en pal. La famille a compté dès le XV^e s. de nombreux fonctionnaires à la ville, surtout des avoyers et des secrétaires. — 1. ULRICH, avoyer 1456, ancien avoyer 1469, 1479. — 2. JAKOB, avoyer 1534-1535, reçut des cantons gouvernants les fiefs dits les *Hofmeisterlehen*, restés dans la famille jusqu'en 1640. — 3. HANS-JAKOB, avoyer 1568-1585. — 4. ULRICH, secrétaire d'État, comte palatin 1569, acheta en 1558 la seigneurie et l'emplacement ou ruine du château de Blumenstein ; il fit transférer en 1576 les privilèges attachés à ce château, à sa maison de plaisance de Junkholz près de Frauenfeld, qu'il baptisa Freudenberg. — 5. HANS-ULRICH, secrétaire d'État, avoyer 1621-1629, fonda par ses propres moyens le couvent de capucins de Frauenfeld en 1595, et fut anobli pour ce fait par le pape. La famille avait reçu en 1477 déjà des lettres de noblesse de Frédéric III ; elle prit dès lors le nom de *Freudenberg.* Les trois suivants furent encore avoyers : — 6. HANS-MELCHIOR, 1652-1673. — 7. JOHANN-KARL, 1674-1679, et — 8 KARL-JOSEF, 1727-1743. — 9. JOSEF-SEBASTIAN, ancêtre de la branche encore florissante, 1728-1807, juge du pays, membre du Grand Conseil. — Voir *LL.* — *OBG.* — Pupikofer : *Frauenfeld.* — Livre de bourgeoisie de Frauenfeld, mns. aux Arch. de bourgeoisie. — Kuhn : *Thurg. sacra* II, complément. — Büeler : *Die Entwicklung Frauenfelds 1760-1845.* [Alb. SCHEIWILER.]

G. **Canton du Valais.** Famille valaisanne, répandue surtout dans le district de Loèche et dont des rameaux s'établirent autrefois à Salins (Sion). — 1. MICHAEL, député du district de Loèche 1431. — 2. NIKOLAUS, curé de Bramois 1540-1558, chanoine 1543, grand sacristain 1565, official 1567, † 1^er septembre 1574. — 3. STEPHAN, banneret 1550, major de Loèche 1555 et 1573. — 4. JOHANN, major de Loèche 1569 et 1584. — *BWG* III. — Gremaud — Furrer. — Arch. de Valère. [D. I.]

H. **Canton de Zurich.** Deux familles de Zurich. L'une, éteinte en 1789, a donné GALLUS, de l'Alte Landschaft saint-galloise ; il reçut en don la bourgeoisie en 1513 pour avoir marché sur Dijon sous la bannière de la ville.

La seconde a donné une série d'hommes d'État, ecclésiastiques, ingénieurs, négociants et médecins ; elle s'est transplantée dans les cantons de Berne, Bâle et Thurgovie, en Hollande, en Allemagne et aux États-

Unis. Elle est originaire des environs de Ragaz, où certains de ses membres revêtirent des charges temporelles ou spirituelles dans la seigneurie de Freudenberg. *Armoiries* : tranché d'argent et de gueules à une barre d'azur brochant chargée de trois besants d'argent. — 1. ULRICH, de Ragaz, boucher, bourgeois 1551 ; † 1574. — 2. HANS-JAKOB, 1603-1672, négociant, chef d'escadron 1644, du Conseil 1649, directeur de l'arsenal 1655. — 3. HANS-KONRAD, 1619-1690, drapier, directeur de l'arsenal 1678, directeur des grains 1683, bailli de Birmenstorf-Urdorf 1674-1687. — 4. HANS-JAKOB, 1630-1691, négociant, du Conseil 1680, bailli de Wollishofen 1680-1690, directeur de l'arsenal 1682. — 5. HEINRICH, fils du nº 3, 1655-1724, négociant, du Conseil 1698, bailli de Wollishofen 1701-1715, *Obmann* des couvents réunis 1715. — 6. HANS-JAKOB, fils du nº 3, 1668-1725, bailli de Baden 1722. — 7. HANS-HEINRICH, 1725-1780, bailli de Wellenberg et Hüttlingen 1763. — 8. HEINRICH, 1731-1781, maître monnayeur 1773. — 9. HANS-GEORG Locher-Leu, 1739 - 2 octobre 1787, Dr med., négociant, auditeur des comptes, censeur 1787, botaniste et auteur d'écrits sur l'agriculture ; membre honoraire de la Società agraria di Vicenza. Il fit don à la Bibl. de la ville de la riche collection de plus de 300 manuscrits du bourgmestre Johann-Jakob Leu et du conseiller Johann Leu. — *Monatl. Nachrichten* 1787. — *Festschrift Naturf. Ges. Zür.* 1896. — 10. HANS-JAKOB, 1761-1834, pasteur à Uitikon 1790, à Grönenbach (Bavière) 1792, à Ottenbach 1800, auteur de quelques sermons imprimés et de *Familien-Nachrichten aus dem Leben meiner Voraltern* (mns.). — 11. HANS-JAKOB, 1771-1832, Dr med. 1792, médecin de l'hôpital 1807, de la ville 1813, chirurgien cantonal, député au Grand Conseil 1820, membre de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres. — *VSNG* 17. — 12. CHRISTOPH, 1774-1834, pasteur à Wigoltingen 1799, doyen 1813, conseiller ecclésiastique réformé en Thurgovie 1811, pasteur de St. Johann 1833. — 13. HANS Locher-Balber, * 27 février 1797, Dr med., médecin à Zurich 1820, professeur ordinaire de science pharmaceutique et de thérapeutique générale à l'université de 1833 à sa mort, 18 février 1873, directeur de la policlinique de l'université 1835-1855. — *VSNG* 56. — *KSA* 1873. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich*, p. 31, 90, 92. — *Festschrift Naturf. Ges. Zür.* 1896. — Barth III, 735. — 14. HEINRICH Locher-Zwingli, fils du nº 12, 1800 - 21 septembre 1865, Dr med. 1822, médecin de l'hôpital 1832, professeur extraordinaire 1833 et ordinaire 1842 de chirurgie à l'université et directeur de la clinique chirurgicale jusqu'en 1860. — G. v. Wyss : *Univ. Zürich*, p. 31, 61, 89. — Barth, nº 14 200. — 15. ***Johann-Jakob*** Locher-Œri, fils du nº 10, * 1806, entrepreneur, fondateur de la maison Locher & Cie 1830, prévôt des charpentiers, membre du Conseil général de la ville, conseiller municipal et directeur des Travaux publics 1857, Colonel à l'état-major du génie fédéral, directeur des travaux de sauvetage lors de l'incendie de Glaris, le 10 mai 1861, † 27 mai 1861. On lui doit l'hôpital cantonal et l'hôtel Bellevue à Zurich, des lignes et ponts de chemins de fer, etc. — 16. FRIEDRICH, * 22 déc. 1820, Dr jur., avocat, démagogue. Adversaire irréductible du régime libéral et de ses chefs dans le canton de Zurich, il publia sept pamphlets sensationnels: *Die Freiherren von Regensberg*, 1866-1872. Membre de la Constituante 1868 ; il fonda en 1878 les *Zürcher Nachrichten*, s'établit à Paris en 1899 où il mourut en 1911. Auteur d'ouvrages juridiques et de *Nach den Oasen von Laghouat*, 1864 ; *Republikan. Wandelbilder u. Porträts*, 1901. — *NZZ* 1911, nº 114. — S. Zurlinden : *100 Jahre Stadt Zürich 1814-1914*, II. — 17. HANS, fils du nº 13, 1823-1873, Dr med., médecin de l'hôpital de Münsterlingen (Thurgovie), médecin à Zurich, député au Grand Conseil. Auteur de *Medizinisch-chirurg. Klinik*, 2 vol., 1867 et 1869. — 18. ***Eduard*** Locher-Freuler, fils du nº 15, 1840 - 2 juin 1910, ingénieur, associé à la maison Locher & Cie 1872-1905, colonel du génie 1885. Constructeur de nombreux ponts et travaux hydrauliques, des bâtiments d'administration du Crédit suisse, du Théâtre municipal, du Musée national suisse de Zurich, de la section Gurtnellen-Wassen de la ligne du Gothard 1878-1882, de la ligne du Pilate 1885-1889, de la section Biberbrücke-Goldau du S. O. B. et de la ligne de la vallée de la Sihl 1890-1892, du chemin de fer Stansstad-Engelberg 1896-1898, du tunnel du Simplon 1898-1906, d'une partie de la ligne du Sernf et de la section Bremgarten-Dietikon 1904-1905, de plusieurs lignes de tramways. Dr ing. h. c. de l'École polytechnique de Berlin-Charlottenburg 1905, Dr phil. h. c. des universités de Zurich et Genève, commandeur de la couronne italienne. — *Schweiz. Porträt-Gall.*, nº 78. — *NZZ* 1910, nos 150 et 154. — C. Matschoss : *Männer der Technik*. — *ZWChr.* 1905. — *Die Schweiz* 1905. — G. Meyer von Knonau : *Univ. Zürich* 1914, p. 83. — *SB* 1910. — *VSNG* 93, 1910. — 19. ***Fritz,*** fils du nº 15, 1842 - 18 mars 1906, architecte, associé à la maison Locher & Cie 1867-1905, exécuta surtout des travaux d'art (voir nº 18). Député au Conseil général de la ville et au Grand Conseil, lieutenant-colonel et commandant des troupes au Tessin en 1889, colonel 1891, divisionnaire 1895. — *NZZ* 1906, nos 86 et 89. — *SB* mars 1906. — *ZWChr.* 1906. — 20. ALBERT, 1849-1914, homme politique, pasteur à Altikon 1873 et rédacteur de l'*Andelfinger Volksblatt*, pasteur à Wülflingen 1877, député au Grand Conseil 1879 et président 1892-1893, rédacteur du *Landbote* à Winterthour 1880, conseiller national 1888-1893, conseiller d'État 1893 et président du Conseil d'État 1896-1897 et 1903-1904, conseiller aux États 1905. Dr phil. h. c. Zürich 1904. Auteur de *Gottlieb Ziegler* ; *Von Sellenbüren nach St. Blasien*, 1911. — *ZWChr.* 1914. — G. Meyer von Knonau : *Univ. Zür.* 1914, p. 82. — *Schweiz. Portr.-Gall.* 439. — *NZZ* 1914, nos 1036, 1038, 1050, 1052. — *SL* 1914. — 21. EMILIE Locher-Werling, * 13 mars 1870, écrivain, auteur de pièces de théâtre et de récits en dialecte zuricois. — *DSC.* — *ZWChr.* 1907. — 22. EDUARD, fils du nº 18, * 1872, ingénieur, lieutenant-colonel d'artillerie et — 23. FRITZ, fils du nº 19, * 1874, ingénieur, chefs de la maison Locher & Cie depuis 1905, exécutèrent de nombreux travaux d'art, de génie, de chemins de fer et travaux hydrauliques. — *Chronique de la maison Locher & Cie 1830-1924*. — Voir en général C. Keller-Escher : *Prompt.* — *LL.* — *LLH.* — C. Wirz : *Etat.* — *AGS* II. — A. Garnaus : *Die Fam. Locher v. Zürich*, 1924. — H. Schollenberger : *Grundriss*. [H. Br.]

Eduard Locher-Freuler.
D'après une lithographie.

Albert Locher.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

**LOCHMANN.** Familles des cantons d'Unterwald, Vaud et Zurich.

A. **Canton d'Unterwald.** Familles de l'Obwald, communières de Sachseln. ERNI, témoin 1382 ; HEINI, † à Arbedo 1422 ; CLAUS, représentant des gens de Sachseln devant le tribunal 1442 ; ULRICH, député à la Diète 1503. — 1. HANS, bailli de Sargans 1716-1718. — 2. JOSEPH, maître et recteur de l'école latine de

Sarnen 1794, membre du Conseil scolaire du canton des Waldstätten 1798-1803, inspecteur des écoles du district de Sarnen ; collaborateur au *Waldstätterbote* et à d'autres journaux, † 1835. — 3. ALOIS, avocat, député au Grand Conseil ; journaliste, auteur de travaux historiques et économiques, † 1874. — Voir Küchler : *Geneal. Notizen.* — Le même : *Geistlichkeit Obwaldens.* — Le même : *Druckerzeugnisse der Obwaldner.* — *OG* 1904. [AI. T.]

B. **Canton de Vaud.** Famille originaire de Hanau (Allemagne), admise à la bourgeoisie de Renens en 1835. — 1. JEAN-JAQUES, 1802-1897, pédagogue et philanthrope à Lausanne. — 2. JEAN-LOUIS, 1812-1889, professeur, bienfaiteur de la ville de Morges qui le nomma bourgeois d'honneur en 1883. — 3. JEAN-JAQUES, 6 juin 1836 - 27 nov. 1923, ingénieur à Lausanne 1858, colonel et chef d'arme du génie 1882, directeur du Bureau topographique fédéral 1882-1900. Sous sa direction fut exécutée la *Carte murale scolaire de la Suisse* au 1 : 200 000. Dr h. c. Lausanne 1919. — *Schw. Port. Gall.* nº 107. — *VSNG* 105, 1924. — *Livre d'or.* — *GL*, 28 nov. 1923. [M. R. et H. Br.]

C. **Canton de Zurich.** Famille de Zurich, originaire, selon la tradition, de Goldbach près de Küsnacht. HEINRICH et HANS, de Goldbach, bourgeois 1381 ; HEINI, RUDOLF et ULRICH, de Goldbach, bourgeois 1401 ; d'autres réceptions à la bourgeoisie, de Lochmann venus d'Oberrieden, Zollikon et Küsnacht, eurent lieu en 1386-1401. Une branche restée au pays et exerçant des professions bourgeoises existe encore, tandis qu'une autre, éteinte actuellement, a compté aux XVIIe et XVIIIe s. une série d'officiers supérieurs au service de l'étranger et fut anoblie. *Armoiries* : d'or à une ramure de cerf de sable ; variante : parti d'azur à une fleur de lys d'or et d'or à une ramure de cerf de sable, accompagnée de deux étoiles du même. — I. *Branche bourgeoise.* — 1. ULRICH, batelier, cité jusqu'en 1470. — *ZStB.* — 2. RUDOLF, fils du nº 1, participa à la bataille de Morat en 1476 ; du Conseil 1480, destitué lors de l'affaire Waldmann 1489, de nouveau du Conseil et † 1490. — *Dok. Waldmann.* — 3. HANS-ULRICH, dit *Kleinuli*, * 1474, † conseiller de guerre à Marignan en 1515. — 4. RUDOLF, 1510-1557, bailli de Männedorf 1554. — 5. ULRICH, frère du nº 4, 1511-1575, *Amtmann* du Fraumünster 1566. — 6. JOHANNES, 26 mars 1700 - 1762, graveur sur cuivre. — *SKL.* — L'ancêtre des branches II et III, considérées et enrichies par la profession de tanneur, est RUDOLF, tanneur, qui fut à Morat 1476. — II. — 1. HEINRICH, 1511-1576, assista à la bataille de Kappel en 1531; du Conseil 1552, banneret 1556. — 2. HANS-HEINRICH, fils du nº 1, 1538-1589, du Conseil 1574, acheta aux seigneurs de Hinwil la seigneurie d'Elgg en 1576 et de l'État de Berne la baronnie d'Aubonne dans le Pays de Vaud 1583, banneret 1577. — 3. HANS, fils du nº 1, 1556-1627, gentilhomme, bailli de Regensberg 1606. — 4. CASPAR, petit-fils du nº 1, 1576-1658, bailli de Regensberg 1620, du Conseil 1630, intendant des grains 1643. — 5. HEINRICH, fils du nº 3, 1602-1663, bailli de Sax 1632, du Conseil 1649, dernier de sa branche. — III. Famille de militaires, anoblie. — 1. PETER, 1579-1656, chirurgien, *Amtmann* de l'Œtenbach 1631, du Conseil 1633. — 2. ***Heinrich***, fils du nº 1, 21 avril 1613 - 1667, fondateur de la réputation militaire de sa famille, chirurgien au service de France, colonel d'un régiment à son nom 1648, combattit en Espagne de 1646 à 1652, fut anobli avec sa descendance par Louis XIV qui augmenta ses armoiries en 1654. Il fit aménager dans sa maison de campagne de Stadelhofen la salle Lochmann, fastueuse pièce en style baroque revêtue de bois magnifiques et ornée de panneaux armoriés et de portraits, transférée actuellement au Musée national à Zurich. — S. Vögelin : *Das Alte Zürich*, 2e éd., p. 248-250. — H. Lehmann : *Offiz. Führer durch das Schweiz. Landesmuseum.* — F. Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmieden.* — 3. HANS-ULRICH, fils du nº 1, 1615-1700, lieutenant-colonel au service vénitien 1659, capitaine de quartier à Zurich 1664. — 4. PETER, fils du nº 1, 1627-1688, colonel au service de France 1667 et titulaire d'un régiment de cavalerie 1671, commandant de Nimègue, anobli par Louis XIV 1672, du Grand Conseil 1682. — 5. HEINRICH, fils du nº 2, 1639-1700, capitaine des gardes françaises, rentra au pays en 1668 et éleva la maison de campagne de Langenbaum près d'Uetikon. Il reçut la collation de la paroisse d'Uetikon à cause de ses riches donations. — 6. HEINRICH, fils du nº 4, 1658-1702, capitaine aux gardes françaises 1686, chef de bataillon au service de Hollande 1693, à Namur 1695, † colonel à La Haye. — 7. HANS-HEINRICH, fils du nº 3, 1662-1734, bailli de Greifensee 1703, commandant de Bremgarten 1712, bailli de Sargans 1714 et 1730. — 8. KONRAD, fils du nº 4, 1667-1754, colonel au régiment Hirzel en Hollande 1738, major-général 1741, lieutenant-général d'infanterie 1748. — 9. ***Ulrich***, fils du nº 7, 1700-1774, au service vénitien 1716-1718, grièvement blessé en 1718 ; au service d'Espagne 1719-1721, bailli de Wädenswil 1735, capitaine de la ville 1743, commandant de Stein 1744. Du Conseil par libre élection et bailli de Höngg 1746, colonel et titulaire d'un régiment en France 1752, brigadier 1758, maréchal de camp 1761. — *Nbl. Feuerwerker. Zür.* 1876. — 10. HANS-KONRAD, neveu du nº 9, 1737-1815, lieutenant et *oberster Meister* 1794, président de la bibliothèque des bourgeois 1794, dernier de sa famille. — *Festschr. Naturf. Ges. Zür.* 1746-1896. — Voir en général *LL.* — C. Keller-Escher : *Promptuarium.* — *AGS* IV. — Rott : *Représ. diplomat.* [H. Br.]

Heinrich Lochmann.
D'après une gravure à la Bibl. Nat. Berne.

**LOCHMATTER.** Famille valaisanne du val de Saint-Nicolas, tenant son nom du hameau de Lochmatten près de Saint-Nicolas. — 1. ANTON, châtelain de Viège 1513 et 1536. — 2. JOHANN-JOSEPH, châtelain de Viège 1764 et 1767. — Imesch : *Walliser Landratsabschiede.* — Furrer. [D. I.]

**LOCHNOW (MEIER von).** Voir LAUCHENAU, MEIER VON.

**LOCLE (LE)** (C. Neuchâtel, D. Le Locle. V. *DGS*). Ville et chef-lieu du district du même nom. *Armoiries* : losangé d'or et de gueules à la fasce d'argent chargée d'un ondé d'azur, soutenue d'un pal aussi d'argent chargé de trois sapins de sinople plantés sur trois monts du même. Le Locle apparaît pour la première fois dans un acte de 1150 environ, par lequel Renaud de Valangin donne la vallée du Locle à l'abbaye de Fontaine-André. En 1351, cette dernière échangea avec le seigneur de Valangin les biens et les droits qu'elle avait au Locle contre des dîmes à Cernier. Le défrichement des Montagnes neuchâteloises et tout d'abord du Locle et de La Sagne fut entrepris par des colons auxquels le seigneur de Valangin, de qui dépendait cette région, accorda la franchise de la main-morte. Ils étaient appelés des francs habergeants, et leurs coutumes sont mentionnées en 1332 déjà. Un péage existait en 1360 au Locle, dont les gens de la région étaient exempts. Le seigneur de Valangin accorda à ses francs habergeants du Locle et de La Sagne des franchises, qui furent renouvelées à plusieurs reprises. Le territoire sur lequel elles s'exerçaient prit dans la suite le nom de « Clos de la franchise ». Au moment des guerres de Bourgogne, les habitants de ces deux localités réclamèrent la protection de Berne, qui la leur accorda le 31 juin 1476. Vers la fin de cette même année, une

bande de Franc-Comtois fit une incursion dans la vallée du Locle, mais fut repoussée avec pertes. Une escarmouche semblable aura sans doute eu lieu lors de la guerre de Trente ans, et c'est elle probablement qui a donné naissance au récit de la *saboulée* infligée par les femmes du Locle aux pillards bourguignons. L'endroit où se serait passé cet exploit est appelé le Crêt-Vaillant. Il est probable, cependant, que ce nom a été donné au crêt par une famille Vaillant qui habitait Le Locle au XIVe s. En 1502, des Loclois sont faits bourgeois de Valangin, et en 1508, ils obtiennent, en commun avec les Sagnards de même condition, d'avoir un maître-bourgeois et un sautier. Dans les années qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes, 1685, Le Locle vit arriver de nombreux réfugiés, plusieurs milliers, dont la plupart ne firent que passer. Il vit aussi quantité d'émigrés de la Révolution française. A cette époque, la population se partageait entre *Jacobins* et *Orangistes*. La propagation des idées nouvelles et les mauvaises conditions économiques provoquèrent un mécontentement, dont profita un aventurier genevois, Laurent Mégevand, pour engager trois à quatre cents Loclois à aller s'établir à Besançon. Le gouvernement français leur faisait de belles offres afin d'implanter l'horlogerie dans cette ville. Deux ans après, la plupart d'entre eux revinrent désillusionnés, mais l'horlogerie bisontine avait reçu une nouvelle impulsion. Le mouvement révolutionnaire de 1831 laissa Le Locle calme ; par contre, en 1848, les Loclois donnèrent le signal de la révolution. Le 29 février, le drapeau fédéral était arboré «à la Fleur de Lys», et quelques heures plus tard, les autorités royalistes déposées. En 1856, dans la nuit du 2 au 3 septembre, les royalistes s'emparèrent du Locle, mais dans la journée, une colonne républicaine, venue de La Chaux-de-Fonds, mit en fuite les insurgés.

Le Locle a formé une mairie jusqu'en 1848, qui comprenait les Éplatures, érigées en municipalité en 1851, et de 1616 à 1656 la moitié de La Chaux-de-Fonds. Elle avait à sa tête un tribunal de douze jurés et un Conseil de 24 membres. Pour la justice criminelle elle relevait de Valangin. Le Locle a été appelé, la « Mère commune des Montagnes ». Au début du XVIe s., nombre de ses habitants sont allés s'établir dans les vallées voisines, encore peu peuplées, de La Chaux-du-Milieu, la Brévine et La Chaux-de-Fonds, même dans le Jura bernois. Ces trois localités ayant, dans la suite, été érigées en communes, leurs habitants, en majorité des Loclois, conservèrent leur indigénat primitif, de sorte que Le Locle compte actuellement trois fois plus de ressortissants qu'il n'a d'habitants.

*Église.* Une chapelle, dédiée à sainte Marie-Madeleine, est citée en 1351, lorsque le seigneur de Valangin la dote de plusieurs dîmes en même temps que la chapelle Sainte-Catherine de La Sagne. La chapelle fut agrandie en 1405. Elle apparaît comme église paroissiale en 1417. Elle fut remplacée en 1506 par un édifice, agrandi en 1758 et dont le clocher date de 1521. La Réforme fut acceptée en 1536, le curé était alors Étienne Besancenet. Registres des naissances dès 1655, des mariages dès 1685, des décès dès 1802.

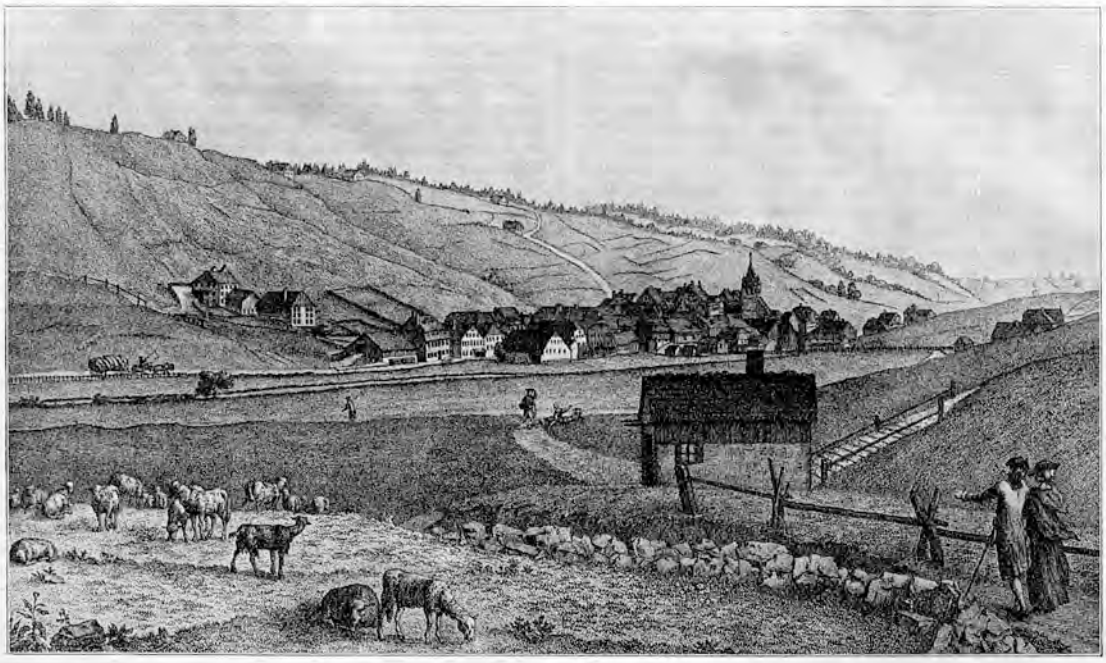

Le Locle en 1785. D'après une gravure sur cuivre de Hartmann.

*Industrie.* La dentelle fut avec l'horlogerie la principale occupation des Loclois au XVIIIe s. ; la première disparut au commencement du XIXe s. L'horlogerie prit un grand développement après l'arrivée de Daniel JeanRichard en 1705 ; elle s'est confinée davantage dans la montre de poche que dans la pendulerie, et a compté au Locle des horlogers réputés, tels que les Perrelet, les Houriet, les Favre-Bulle. L'imprimerie y a fait son apparition en 1805, lorsque fut fondée la *Feuille d'Avis des Montagnes*, qui subsiste encore.

Le Locle obtint la concession d'une foire annuelle en 1567 ; en 1661 il en avait 3. Le Col-des-Roches, sis sur son territoire, fut percé de 1801 à 1805, ce qui permit de donner un écoulement au bied du Locle. Le roi de Prusse vint visiter la ville en 1814 et 1842. L'asile des Billodes, fondé par Marie-Anne Calame, remonte à 1815 ; le technicum a été ouvert en 1903 et le musée historique en 1911. L'hôtel de ville, décoré de peintures par Biéler, date de 1918. Incendies en 1683, 1765, 1833 et 1844.

*Bibliographie.* Matile : *Recueil... des droits, franchises... accordés aux bourgeois de Valangin.* — Boyve : *Annales.* — L. DuBois : *Le Locle*, dans *MN* 1871. — A. Piaget : *Notes sur le Crêt-Vaillant*, dans *MN* 1918. — A. Covel : *Le refuge au Locle*, dans *Bull. du protestantisme français* 1893. — Ch. Perregaux : *Laurent Mége-*

*vand*, dans *MN* 1914. — Lydie Morel : *Les Soc. patriotiques de 1793*, dans *MN* 1920. — La même : *Le contrecoup de la Révolution franç. dans le canton de Neuchâtel*, dans *MN* 1921, 1922. — Ch. Perregaux : *J.-J. Huguenin et la percée du Col-des-Roches*, dans *MN* 1906. — *Les cloches du Locle*. [L. M.]

**LOCO** (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1591, *Luoco* ; 1596, *Al luogo* ; 1697, *Luogho*. Anciennement Loco était le chef-lieu de la vallée d'Onsernone qui formait une seule *vicinanza*, et lorsque dans les documents on mentionne cette vallée, il est avant tout question du village de Loco. Cependant il jouissait d'une certaine autonomie. La commune politique actuelle remonte à la première constitution cantonale. Depuis 1820, le chef-lieu du cercle de l'Onsernone alterne tous les six ans entre Loco et Russo. Loco était encore en 1890 le centre de l'industrie du tressage de la paille, particulière à l'Onsernone, laquelle a aujourd'hui presque complètement disparu. Au spirituel, Loco dépendit comme tout l'Onsernone de l'église de S. Vittore de Locarno-Muralto, ensuite il fut le chef-lieu de la paroisse de S. Remigio, qui embrassait toute la vallée et dont se détachèrent successivement les paroisses ou sous-paroisses de Auressio, Berzona, Comologno, Crana, Mosogno, Russo et Vergeletto. L'église de S. Remigio est déjà mentionnée en 1266. En 1364 Loco était déjà desservi par un prêtre. L'église fut reconstruite probablement au début du XVI^e s., décorée en 1902. Elle possède une Sainte-Cène remarquable (1680), un tableau de l'école d'Ombrie et des ornements de valeur. La chapelle de la Trinité, mentionnée en 1591, fut transformée par la commune en 1857 en maison communale. Chapelle de Sassello mentionnée en 1754, de Niva bâtie en 1749, de Prei en 1881. Le curé porte le titre honorifique de prévôt depuis 1834. *Population* : 1795, 684 hab. ; 1920, 302. Registres des naissances dès 1607. — *BStor.* 1885, 1888, 1894 et 1911. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — S. Borrani : *Ticino Sacro*. — Monti : *Atti*. — *Almanacco ticinese*, 1920. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — *AS* I. [C. T.]

**LODANO** (C. Tessin, D. Valle Maggia. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1260, *Lodino* ; 1403, *Lodeno* ; 1591, *Ladino* ; 1689, *Lodine*. Mentionné pour la première fois en 1260, ce village formait au XV^e s. une seule *vicinanza* avec Moghegno. Au début du XV^e s. il prit part aux luttes du Val Maggia inférieur contre Cevio et Bosco, terminées par la paix de 1404. En 1484, il envoyait des soldats pour garder les passages des montagnes du Val Maggia lors de la descente des Valaisans dans le Val d'Ossola. Sous la domination suisse, Lodano envoyait un député au Conseil général, il formait commune autonome et devait fournir 5 soldats (1689).

Au point de vue spirituel, après avoir fait partie de la paroisse de S. Vittore de Locarno, il dut relever de la paroisse de Maggia à la constitution de cette dernière. On ignore quand Lodano fut détaché de Maggia pour former une sous-paroisse autonome avec Moghegno et Aurigeno. L'église de S. Lorenzo est mentionnée déjà en 1281. L'église actuelle, qui conserve les traces de l'ancienne église romane, remonte au XVII^e s. *Population* : 1591, 24 ménages env. ; 1765, 90 hab. ; 1920, 135. Registres des naissances dès 1648. — *BStor.* 1885 et 1894. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien*. — Monti : *Atti*. — *Monitore di Lugano*, 1921. — *AS* I. [C. T.]

**LODER.** Famille de Grossaffoltern (Berne). — BENDICHT, dit le père des pauvres, * 1811, maître d'école de Sumiswald 1836, directeur de l'institut Landorf près de Köniz 1838, fonda en 1842 à Grossaffoltern un institut pour l'éducation des pauvres, qu'il dirigea jusqu'en 1872. Inventeur d'une charrue perfectionnée, † 11 novembre 1885. — *SBB* II. [H. Tr.]

**LODERIO** (C. Tessin, D. Riviera, Com. Biasca. V. *DGS*). En 1321, *Lauderium*. Hameau qui fut presque complètement enseveli le 4 octobre 1868 sous un éboulement de la montagne. Il comptait alors, dit-on, 380 habitants. [C. T.]

**LODI,** GIOVANNI, de Lodi, ingénieur militaire au service du duc de Milan à partir du 6 novembre 1476. Le 14 février 1481 le duc l'envoyait à Biasca pour y construire des ouvrages de fortifications. Identique à Giovanni Bataggio, qui travailla à Lodi, Crema, Cremone et Milan. — *SKL*. — *BStor.* 1891 et 1893. [C. T.]

**LODOVICO,** DE LUGANO, stucateur du XVI^e s. Avec quelques compagnons, il travailla en 1580 à la chapelle de Saint-Grégoire à Saint-Pierre du Vatican à Rome. — *BStor.* 1885. — LODOVICO, DE MELIDE, sculpteur, mentionné à Rome de 1574 à 1580. — *Archivio stor. lomb.* XII. [C. T.]

**LODRINO** (C. Tessin, D. Riviera. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 857, *Ludrini* ; 1104, *Ludrino* ; 1537, *Ludryn*. Il est déjà mentionné en 857, et en 1227 il formait une *vicinanza*. En 1286, il vendit au couvent de Pollegio et aux habitants de Getta (Iragna) les droits qu'il avait aux alpages d'Iragna. Il en résulta un conflit à la suite duquel ces droits furent attribués à la Léventine. Lodrino faisait partie, avec Iragna, de la Léventine ; il en fut détaché lors de la cession de la Léventine à Uri (1441) et fut constitué avec Iragna en un vicariat ducal. Le 7 novembre 1478, Lodrino fut pris et brûlé par les Confédérés ; le 27 décembre, les troupes ducales l'occupaient à leur tour. En 1496 Lodrino se révolta contre le duc de Milan et en mai il prêta serment de fidélité aux Confédérés. En 1551, les trois cantons souverains imposèrent à Lodrino et Cresciano l'obligation d'entretenir un pont ou un bac. Au spirituel Lodrino dut dépendre primitivement de Biasca, mais il en fut détaché de très bonne heure pour constituer une paroisse autonome. Un missel ambrosien, dit de Lodrino, remonte au XI^e s.; il est conservé à la Bibliothèque ambrosienne de Milan. On prétend que l'église Saint-Martin de Paglio fut la première église paroissiale de la Riviera après celle de Biasca. Le siège de la paroisse fut transféré de Saint-Martin de Paglio à Lodrino en 1446. L'église Saint-Martin est mentionnée en 1215 ; elle possède des fresques du XV^e s. ; celles de l'abside ont été restaurées en 1583. L'église paroissiale de Saint-Ambroise était déjà réputée grande et belle en 1567. Une fabrique de verre exista à Lodrino de 1783 à 1867. Un certain nombre de hameaux sur la montagne ; entre autres Paglio, dépendaient de Lodrino ; ils ne sont plus aujourd'hui que des estivages. Peste en 1451. *Population* : en 1286, environ 30 ménages ; 1567, 110 ; 1920, 614 hab. — *AS* I. — *BStor.* 1879, 1881, 1882, 1884, 1895, 1902. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — Rahn : I *Monumenti*. — *LL*. [C. TREZZINI.]

**LODRINO, de.** Famille noble dont le premier membre connu est GOTOFREDO, mentionné en 1104. Elle avait des droits fonciers à Semione (1193), sur le Lukmanier, à Campo Solario, dans la Léventine ; des droits de dîme à Iragna (1210). — ALBERTUS, acquit en 1207, de l'abbé de Disentis, deux forteresses près de Bellinzone. — PILIO, peut-être fils du précédent, † 1236, est le dernier Lodrino connu. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. [C. T.]

**LOË,** CLEMENS, baron de, * 1836 à Laer en Westphalie, chef d'escadron dans l'armée autrichienne, fit don, par acte et testament de 1884, de toute sa fortune, près de 600 000 fr., au canton des Grisons. Cet argent devait être employé à la création d'un hôpital pour les ressortissants grisons, où ils seraient soignés gratuitement. Le gouvernement et la Société de secours aux aliénés tentèrent de modifier ces dispositions afin de pouvoir ouvrir un asile d'aliénés. Il s'ensuivit un honteux différend et presque un procès avec le donataire, qui mourut à Annemasse en 1892 sans avoir reçu la bourgeoisie grisonne. La même année fut ouvert l'asile cantonal d'aliénés de Waldhaus avec une division pour malades, dite fondation Loë. — Voir *Le canton des Grisons et le baron de Loë*, 1888. — Rapp. de la Soc. de secours aux aliénés, Genève 1888. [L. J.]

**LŒBERN** (C. et Com. Zoug. V. *DGS*). Partie de la ville de Zoug, autrefois domaine de campagne appartenant aux seigneurs de Hünenberg. Ceux-ci avec les barons de Wildenburg et autres nobles du voisinage, avaient comploté de s'emparer de Zoug par surprise dans la nuit du 9 septembre 1275 ; la ville devait être attaquée à la fois par le lac et par la Löbern. Le pêcheur

Hans Utinger, de Cham, avertit toutefois la cité qui infligea aux assaillants une rude défaite. Le rôle joué par la Löbern dans cette attaque nocturne dont le récit a d'ailleurs été embelli par la légende, demande encore à être étudié par la critique. Les nouvelles murailles de la ville de Zoug englobèrent la Löbern à partir de 1518. La porte de la Löbern fut établie en 1626 et démolie en 1869. — Voir *Die Mordnacht auf der Löbern*, dans *Zuger Nbl.* 1843. — J.-M. Weber : *Zug's Befestigungen*, dans *Zuger Nbl.* 1912. — *Zuger Kalender*, de Speck, 1919, p. 19 ; 1921, p. 35. — *Bürgerhaus* X, p. XX. [W.-J. Meyer.]

**LOÈCHE** ou **LOUÈCHE** (all. Leuk) (C. Valais, D. Loèche. V. *DGS*). Commune et bourgeoisie. En 515, *Leuca* ; 1254, *Leucha* ; 1417, *Leugk* ; 1423, *Loygk* ; 1557, *Löug* ; en français *Loèche* ou *Louèche*, dérivé probablement de *leucos* = lumineux ou de *leugh* = pierre, tous deux de racine celtique. *Armoiries* : de gueules au griffon d'or, la tête d'argent terrassée de sinople, ailé d'argent et tenant un glaive du même (bannière flammée de rouge et de blanc de 1809). Le nom lui-même attesterait une colonisation préromaine, confirmée par la découverte d'aiguilles à tête de pavot, de fibules et d'agrafes de ceinture de l'âge du bronze et du fer. En 515, Loèche domaine de la couronne, fut donné par Sigismond, roi des Burgondes, à l'abbaye de Saint-Maurice et à la fin du VIe s. par Gontrand, roi des Francs, à l'évêque de Sion. Domaine de la couronne dès 888, il revint en 1010 par Rodolphe III à l'abbaye de Saint-Maurice, et fut remis en 1079 par le roi Henri III, et sur l'intervention de la reine Berthe, à l'évêque Hermanfried, de Sion en récompense de services rendus. Disputé de nouveau par la Savoie, l'évêque Amédée qui était en même temps abbé de Saint-Maurice, le rétrocéda en 1116 à l'église de Sion et son successeur Amédée IV, cité de 1138 à 1148, confirma cette donation d'une façon définitive. Dès lors Loèche fut rattaché à la mense épiscopale.

Sceau du Dixain de Loèche en 1557.

Loèche et ses environs furent souvent le théâtre de sanglants événements : en 1291, les gens du pays battirent dans les champs de Loèche le bailli impérial et avoué Berchtold V ; en 1294, l'évêque Boniface, aidé des habitants des environs y vainquit les troupes des de la Tour, des Rarogne, Viège, etc. ; en 1318 les barons et leurs alliés de Frutigen et du Simmental furent tellement accablés dans les Leukermatten que cet endroit prit dès lors le nom de *Seufzermatten* = pré des soupirs. En 1388 survint une sanglante rencontre dans les campagnes de Salgesch et les 27 et 28 mai 1799 eurent lieu les combats pour la liberté contre les Français. Loèche fut plus d'une fois un foyer de mécontentement, ainsi en 1350-1352, eut lieu un mouvement populaire dont le médecin Wilhelm Perronat était l'auteur. Les deux châteaux tombèrent en 1415 et en 1417, victimes de la colère du peuple. Dans les troubles religieux de la fin du XVIe s. et du commencement du XVIIe s., Loèche fut le centre de machinations dont le patriote Antoine v. Stockalper tomba victime en 1627. La diète du pays eut souvent ses sessions à Loèche à partir du XVIe s.

Protégé vers l'Ouest par une tour de garde munie d'un pont-levis, du côté de la gorge de la Dala et au Sud par le Rhône, Loèche était appelé « la forte » *(Leuca fortis)*. Dès le XIIIe s., il formait une paroisse, communauté et bourgeoisie ; il posséda une église en 1209, une mesure qui lui était propre en 1209, un hôpital en 1285, un entrepôt en 1309. La bourgeoisie était divisée en 1349 en trois groupes : Loy, Galdinen et Tschablen ; elle dressa son coutumier en 1458 et le compléta en 1563. Le château épiscopal, autrefois pourvu d'une tour, et siège d'une cour de justice et de prisons, incendié et détruit en 1417, fut rebâti sur de meilleures bases par l'évêque Walter Supersaxo (1457 à 1482) et vendu en 1809 par l'évêque A. Blatter au grand-bailli Augustini. L'autre château, d'abord alleu des seigneurs de Rarogne, également détruit en 1417, fut vendu comme ruines en 1451 à la bourgeoisie de Loèche et transformé en bâtiment du Conseil et du dixain. Le village construisit en 1740, la *Rottenbrücke*, pont de bois qui passait pour le plus remarquable du canton du Valais, en remplacement d'un autre cité en 1324 et restauré en 1411. Il fut reconstruit en fer en 1877.

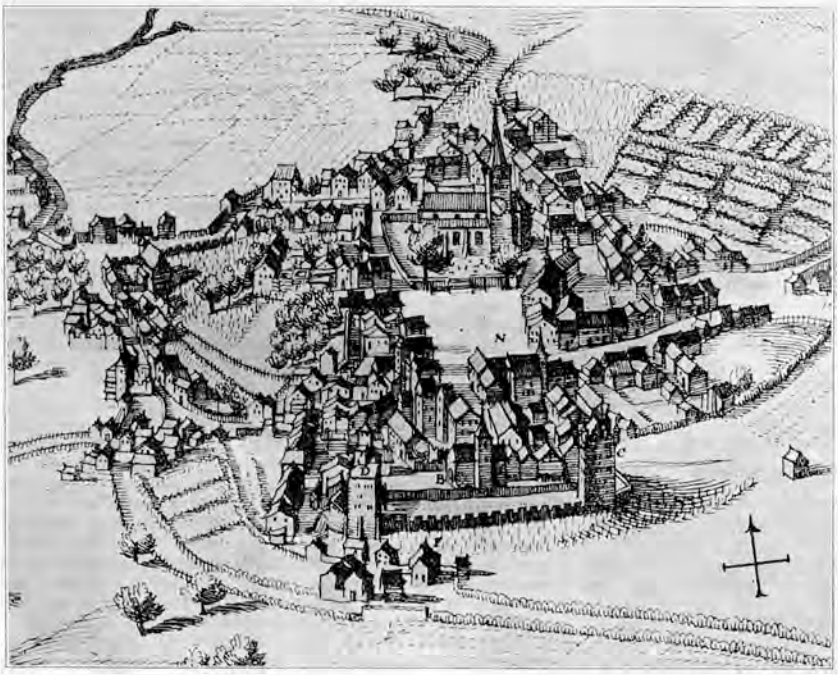
Loèche en 1654. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

*Église*. Jusqu'en 1501, tout le dixain de Loèche ne forma qu'une paroisse. Les chroniques donnent pour date de sa création l'an 1010 ; un chapelain est cité en 1203, l'église en 1209, un recteur en 1219, un curé en 1236. L'église actuelle, de style gothique, fut inaugurée en 1494 par l'évêque Jost v. Silinen, rénovée et décorée en 1912. Sa tour romane remonte au XIe s. La crypte contient une importante fresque (Danse des morts) de l'an 1500 environ. De 1265 à 1276, les augustinnes d'Aoste eurent un établissement à Loèche ;

les jésuites y travaillèrent de 1660 à 1662 et dirigèrent une école latine ; de 1886 à 1896, des pères de N. D. de la Salette tinrent et entretinrent sur le domaine du château de Werra une école et un institut. On commença en 1693 à élever une chapelle au Ringacker, un ermitage y fut adjoint. De l'église de saint Stephanus, citée en 1357 et 1366, se détachèrent en 1501 Loèche-les-Bains, en 1663 Tourtemagne et Gampel, en 1685 Salgesch, en 1721 Erschmatt, en 1727 Ems, en 1736 Albinen, en 1770 Inden, en 1783 Varone, en 1863 Guttet et en 1921 Agarn. Loèche forme un décanat avec 13 paroisses.

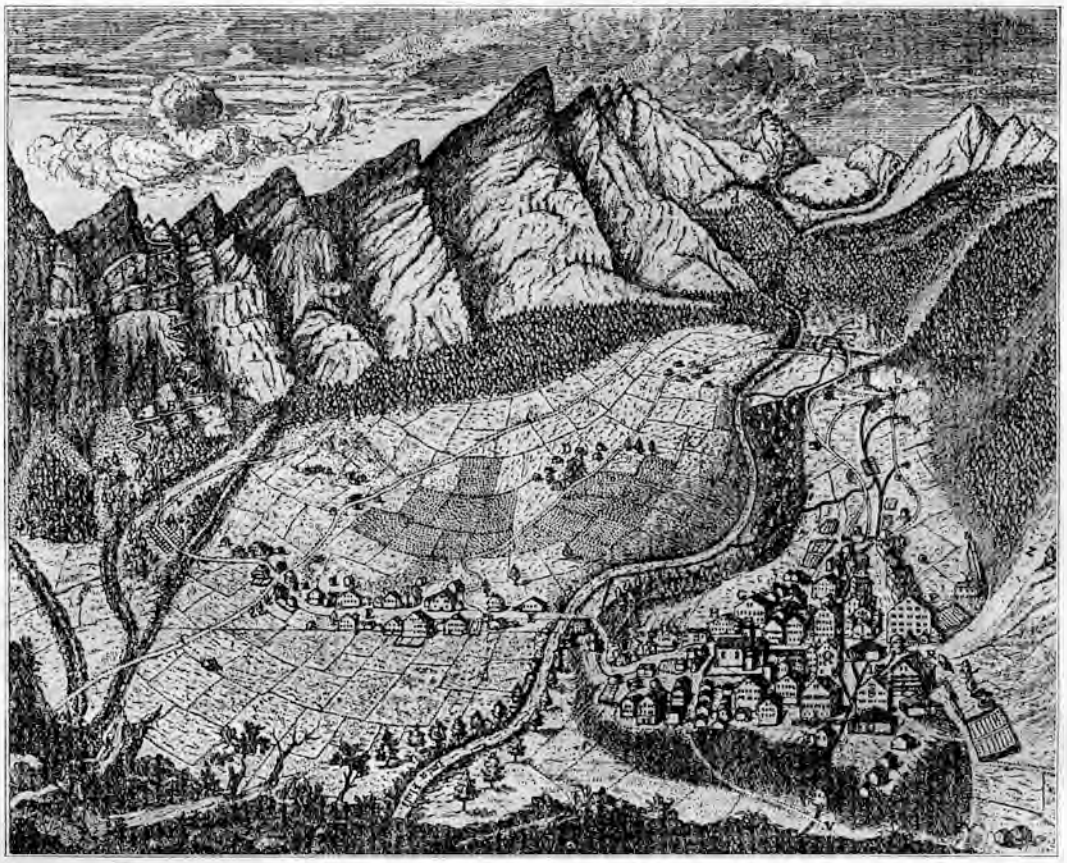

Loèche-les-Bains en 1770. D'après une gravure sur cuivre de Joseph Schwendimann.

Loèche formait le troisième des sept dixains du Haut-Valais. Son territoire n'a guère subi de modifications au cours des temps ; toutefois, sous la République helvétique, Hohtenn, Steg, Lötschen et Eischol lui furent incorporés. Dans le département du Simplon, il appartint en 1811 à l'arrondissement de Sion, s'appela canton de Loèche et compta 10 communes. Le sceau officiel, de 1338, est dû au major Aymo d'Ayent, qui avait un griffon dans son sceau en 1275. Dès 1612, le dixain fut divisé en trois parties : Loèche avec les bains, *von Zuben auf* et *ennet dem Rotten*. Une autre division usitée en particulier pour le règlement des frais de guerre et des charges était constituée par les 15 *Geschnitten*, cités de 1771 à 1778, et correspondant environ aux 16 communes actuelles. Le dixain fit confirmer en 1338 par le seigneur du pays la charte de ses droits et franchises.

Loèche avait comme supérieur immédiat le vidomne, dont les fonctions étaient exercées par les seigneurs de Rarogne à titre de fief épiscopal. Rodolphe de Rarogne obtint cette charge en 1342 ; Hildebrand de Rarogne la céda en 1411 à son cousin Hans Perrini, et en 1613 Nikolaus Perrini céda ses droits et prétentions aux gens du dixain. Dès lors Loèche fut une châtellenie ; le châtelain était désigné tous les deux ans par chacune des trois divisions du dixain. Le second magistrat était le major dont la charge passa de la famille Loèche aux seigneurs d'Ayent, en 1275 par mariage aux Blonay et de ceux-ci, vers 1350, à Rodolphe de Rarogne. Après les guerres de Rarogne, le major fut élu dès 1420 par le dixain, pour un an jusqu'en 1632, dès lors pour deux. Le major exerçait la juridiction avec le vidomne, à partir de 1613 avec le châtelain. Le capitaine et le banneret du dixain étaient choisis parmi les anciens majors et nommés à vie. — Voir Gremaud I-VIII. — *Chartes Séd.* — Chroniques valaisannes. — *Rechtsquellen v. Wallis.* — Arch. d'État Valais. [L. Mr.]

**LOÈCHE-LES-BAINS** (C. Valais, D. Loèche. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1821, 1835, 1855 et 1917, on a découvert un grand nombre d'objets préhistoriques : tombes dallées, bracelets, fibules, agrafes, poterie, monnaies allant du IVe s. avant l'ère chrétienne au IVe s. après. L'ornement, dit valaisan, composé de 14 à 17 petits cercles gravés sur les bracelets y est fréquent. Le grand nombre de squelettes trouvés, le genre d'inhumation, le nombre et la nature des objets contenus dans les sarcophages permettent de conclure à une population assez dense, cultivée, connaissant les articles de luxe et ayant le culte des morts qu'elle honorait par des objets d'art. C'étaient, semble-t-il, les baigneurs de cette époque. La première mention de Loèche-les-Bains date de 1229 ; le village portait alors le nom de *Boez, Buez*, sous lequel il sera connu jusque vers 1500. Les lieux-dits proviennent pour la

plupart de colons romands. En 1339, l'évêque de Sion est seigneur de Loèche-les-Bains ; en 1477, Walter Supersaxo acquiert des droits sur les sources thermales, il fonde l'église en 1484 et son successeur Matthieu Schiner érige le village en paroisse détachée de Loèche en 1501.

Une vingtaine de sources chaudes existent aux environs de Loèche ; celle de Saint-Laurent jaillit au centre du village et débite environ deux millions de litres en 24 heures. Les bains sont mentionnés pour la première fois en 1315. Pierre, sautier de Martigny, vend en 1405, à Guichard de Rarogne les *balnea magna in valle de Boez*. Le bain des pauvres a été installé par la confrérie du Saint-Esprit en 1556. A maintes reprises le village a été fortement éprouvé par des avalanches ; en 1518, tous les établissements sont emportés, 61 personnes périssent ; dans l'espace de 70 ans, le village fut atteint sept fois par des avalanches, qui emportent deux fois les bains. Le 17 janvier 1719, 50 maisons furent rasées et 55 personnes tuées. D'autres malheurs fondirent sur ce lieu en 1720, 1756 et 1829 ; des travaux de protection furent exécutés en 1875. Les bains sont reliés au village d'Albinen par huit échelles de bois placées les unes au-dessus des autres. Ce passage vertigineux a été exécuté en 1739. Le vieux chemin de la Gemmi, réparé en 1402, a été remplacé en 1739-1741 par un chemin muletier. La localité est desservie par une route depuis 1877 ; un chemin de fer électrique reliant les bains à la Souste fut inauguré en 1915. — Arch. de Loèche. — Publications nombreuses sur les bains. [L. Mr.]

**LŒHNINGEN** (C. Schaffhouse, D. Oberklettgau. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 779, *Loninga* ; en 1112, *Loningen* ; en 1135, *Loningin* ; en 1332, *Löningen*. On y a fait des trouvailles de l'époque de Hallstatt et près du Schlauchhof des tessons celto-romains. La voie romaine Windisch-Rottweil devait avoir près de Gächlingen un embranchement sur Löhningen-Schaffhouse-Singen. Découverte de tombes alémanniques dans le village et en 1921 aux environs ; 3 squelettes, des boucles d'oreilles et une épée de bronze en ont été tirés. Les premiers propriétaires fonciers furent le couvent de Saint-Gall en 779 (?), puis celui de Paradies en 1272, Anna v. Wartenfels en 1335, des bourgeois de Schaffhouse et l'hôpital de cette ville. Les seigneurs de Tengen possédèrent de temps immémorial la moitié de la juridiction ; ils l'inféodèrent aux Randenburg, en 1374 à la famille Wiechser, en 1492 à Hans Trüllerey, de qui elle devint la propriété en 1514. Schaffhouse l'acquit en 1540. La seconde moitié devait appartenir au XIIIe s. déjà et probablement dès 1332 au couvent de Paradies ; elle passa aussi à Schaffhouse lors de la Réforme. La haute juridiction était en mains de la ville au Nord de la route Schaffhouse-Schleitheim et faisait partie du Mundat ; les comtes von Sulz titulaires du comté de Klettgau la détenaient au Sud de la route. Schaffhouse acquit aussi leur part en 1657. Löhningen constitua de 1559 à 1798 avec Guntmadingen un bailliage de la ville. L'église, citée déjà en 1275, fut incorporée à l'hôpital de Schaffhouse en 1326. Löhningen forma, lors de la Réforme, une paroisse avec Beringen et ne devint autonome qu'en 1637. L'église actuelle avait été élevée peu avant cette date, et fut rénovée en 1904. Orphelinat cantonal depuis 1923. *Population* : 1840, 787 hab. ; 1900, 700. Registres de paroisse dès 1722. — Voir *US*. — Rüeger : *Chronik*. — Walter : *Orts- und Flurnamen*. — *Schaffh. Jahrbuch* 1926. — *Festschrift* (de la ville et du canton), 1901. — Bächtold : *Gesch. der Pfarrpfründen*. — *Die Kirchen im Kt. Schaffhausen*. [Wanner-Keller.]

**LOEHR**, Charles-Louis, 1746-1778, d'une famille reçue à l'habitation de Genève en 1739, peintre sur émail et miniaturiste cité dans *SKL*. — Sordet : *Dictionnaire*. [C. R.]

**LŒMMISWIL** (C. et D. Saint-Gall, Com. Häggenswil. V. *DGS*). Vge. En 854, *in clivum domus Liubmanni* ; en 904, *Liubmanni* ; en 1303, *Lümanswille*. L'abbé de Saint-Gall était seigneur foncier et exerçait la basse justice. Il accorda en 1459 à Lömmiswil une lettre de grâce concernant les impôts et le droit de libre domicile ; en 1781 une entente eut lieu entre le couvent et Lömmiswil à propos du droit de relief. Lömmiswil formait en 1798 une capitainerie du bailliage du *Landhofmeister*. Le hameau de Häggenswil, sis dans le territoire communal de Lömmiswil, dépassa ce village en importance ; en 1803, Lömmiswil entra dans la commune de Häggenswil. — *USt G*. — M. Gmür : *Rechtsquellen* I. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen*. — Aug. Naef : *Chronik*, p. 435. [Bt.]

**LŒNBERG, LEUBERG** (C. Saint-Gall). Voir Lœwen.

**LŒPFE.** Familles de Gaiserwald et Häggenswil (Saint-Gall), où le nom est cité avant 1655 ; deux devinrent bourgeoises de Saint-Gall en 1888 et 1912. — Theodor Löpfe-Séquin, de Häggenswil, 1848-1915, bourgeois de Saint-Gall 1888, négociant, un des chefs de l'association des brodeurs à cette époque, fit partie de la direction centrale de 1885-1892, vice-président du conseil d'administration de l'Union de Banques suisses. — Voir Livre de bourgeoisie. — *St. Galler. Nbl.* 1916, p. 33. [Bt.]

**LŒRTSCHER.** Famille de Wimmis (Berne) fixée à Vevey avant 1797. — 1. Jean-Nicolas, 1741-1814, graveur, reprit de son beau-père Chenebié l'édition du *Messager boiteux de Berne et Vevey*, que son fils Vincent († 1841) et son petit-fils Albert († 1879) continuèrent. Imprimèrent aussi la *Feuille d'Avis de Vevey*. — *SKL*. — *Hist. du Véritable Messager boiteux de Berne et Vevey*. [M. R.]

**LOËS, de.** Famille vaudoise et valaisanne, probablement originaire du Faucigny où on la trouve aux XIVe et XVe s. en possession de la coseigneurie de Lœx près de Bonne. Elle apparaît dans le Vieux Chablais, à Vouvry, en 1250. Martin était notaire en 1272 et châtelain de Tanay. Sa descendance s'établit à Sembrancher en 1309 et plus tard à Bagnes, d'où une branche s'installa à Aigle au milieu du XIVe s. Les de Loës d'Aigle étaient encore bourgeois de Sembrancher au XVIIIe s. Le nom s'écrivait autrefois *Desloës*. *Armoiries* : d'or à deux pals de sable émanché en chef de sept pièces de sable dans six et deux demies d'or.

*Branche de Sembrancher*. — 1. Jacob, 1348, procureur en Chablais et dans l'Entremont pour le comte de Savoie, — 2. François, notaire, fils du nº 1, à qui il succéda dans ses fonctions. — 3. Jean, petit-fils du nº 1, 1474, commissaire de la maison de Savoie dans l'Entremont. — 4. Antoine, frère du nº 3, banneret, puis châtelain de Sembrancher et d'Entremont. Il relevait, dès 1476, de l'évêque de Sion. — 5. Jean, fils du nº 4, 1540, notaire, banneret, puis châtelain de Sembrancher. — 6. François, frère du nº 5, notaire, curial de la châtellenie de Sembrancher ; se fixa à Bagnes dont il fut secrétaire. — 7. Jean-Nicod, frère des nos 5 et 6, banneret et châtelain de Sembrancher. — 8. François, † 1605, bourgeois et capitaine de Martigny. — 9. Jean-François, petit-fils du nº 6, 1603, notaire, puis curial de Sembrancher. Sa fille Madeleine, épouse de Nicolas Tissières, fut la dernière de cette branche.

*Branche d'Aigle*. — 1. Martin, notaire et juré de la cour épiscopale de Lausanne 1364. — 2. Jean, cité dès 1381, notaire et commissaire des comtes de Savoie. — 3. Hugues, † 1538, curial, ami de Farel, fut un des introducteurs de la Réforme à Aigle. — 4. Charles, 1526-1603, châtelain d'Aigle. — 5. Anthoni-Marthe, petit-fils du nº 4, châtelain, lieutenant du gouverneur. — 6. Jean, frère du nº 5, châtelain d'Aigle. D'Anthoni-Marthe descendent : — 7. Louis, Dr en droit lieutenant du gouverneur. Il prit parti pour la Révolution en 1798, fut membre de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud et du Grand Conseil helvétique 1798-1800, commissaire en Valais pour le Directoire helvétique, sous-préfet d'Aigle 1801, député au Grand Conseil 1803. Lieutenant du Petit Conseil pour le district d'Aigle 1803-1822. — 8. Auguste, 1802-1883, colonel d'artillerie, inspecteur général des milices vaudoises 1845, député au Grand Conseil 1831-1866, au Conseil national 1851-1854, au Conseil des États 1863. — 9. Aloïs, fils du nº 8, 1830-1904, colonel d'artillerie,

forestier, député au Grand Conseil. — 10. CHARLES, 1836-1873, frère du nº 9, ingénieur, directeur des travaux publics à Lausanne. — 11. ALEXANDRE, petit-fils du nº 6, 1717-1765, officier en France, puis en Hollande, premier-lieutenant dans les gardes du corps du prince d'Orange 1749. Major du régiment d'Aigle 1751. — 12. ALEXIS, 1840-1907, pasteur à Huémoz, Moudon et Lausanne, professeur de théologie et recteur de l'université de Lausanne. — 13. HUGUES, * 1863, ingénieur, directeur des mines d'anthracite du Bas-Valais; colonel d'artillerie, commissaire à Dantzig pour la Société des Nations. [E. M.]

**LŒSEL,** JOHANNES, précepteur des chevaliers de Saint-Jean de Mayence et visitateur de l'ordre en 1430, grand maître et commandeur de Bubikon 1445-1446 et de Wädenswil 1458-1460. Il négocia, le 10 février 1446, la première entrevue des deux adversaires dans la guerre de Zurich, au bord du lac de Zurich. — *MAGZ* 21, p. 163. [F. H.]

**LŒTSCHBERG (CHEMIN DE FER DU).** Voir *DHBS* II, p. 225.

**LŒTSCHENPASS** (C. Berne et Valais. V. *DGS*). Col qui conduit de la vallée de Gastern dans celle de Lötschen ; il est aussi appelé Lötschberg ou Lötschbergpass ; une seule fois Gasternberg. Les trouvailles romaines, monnaies, poteries et fondements d'une maison d'habitation, qui furent faites à Kippel en 1925 et déjà auparavant, ainsi que la découverte d'objets de l'âge du bronze dans la vallée supérieure de la Kander, démontrent que le col a été très probablement utilisé à l'époque préhistorique et sous les Romains. Après de nouvelles recherches, on est arrivé à la certitude que le duc Berchtold V de Zähringen a passé, lors de sa campagne contre l'évêque de Sion, en 1211, par l'Oberland et le Lötschenpass. La première mention du col dans un document est de 1366 : *Balenhoren quod est super Gandeccum* (Gremaud VI, 538, 583). A cette époque, le sommet du col était désigné par une croix. Au XIIIe s. déjà, il dut être utilisé par les colons de la vallée de Lötschen que Jean de la Tour-Châtillon installa dans la vallée de Lauterbrunnen. Au siècle suivant, les Bernois durent prendre des mesures de défense pour parer à une attaque ennemie par le Lötschenpass. Un ouvrage en palissade a probablement été élevé à l'entrée de la cluse, vers Kandersteg. D'autre part, les Valaisans passant sur le versant Nord du col, installèrent sur le côté bernois un poste fortifié. Une *Letzi*, citée en 1384 (Justinger, éd. Studer, p. 159), se trouvait à l'extrémité inférieure de la moraine latérale droite (Gandegg) au glacier du Lötschberg. Une palissade visible encore en 1698, barrait l'ancien chemin du col à sa sortie de la vallée de Gastern. Dans la guerre des Bernois contre les Valaisans en 1419, la *Letzi* fut tournée et rendue intenable (Justinger, p. 266. — *QSG* I, 480. — Gremaud VII, 604). En 1520, il fut convenu entre Berne et l'évêque de Sion de réparer à frais communs l'ancien chemin du col afin de le rendre plus praticable. Dès lors, les renseignements sur l'utilisation du col par des marchands sont plus nombreux. Durant les temps troublés de la guerre des Paysans et de la première guerre de Villmergen, il devint nécessaire d'établir des postes de garde à la sortie du Lötschenpass, du côté de Kandersteg. Le géomètre bernois S. Bodmer signalait entre 1703 et 1709 l'existence d'un petit corps de garde valaisan sous le Birghorn, en territoire bernois. La méfiance réciproque empêcha de terminer, sur le côté valaisan, la route qu'avaient construite, en 1695-1698, jusqu'au sommet du col, les Bernois Abraham de Graffenried et Ulrich Thormann. Dans la guerre du Toggenbourg, 1712, les Valaisans fermèrent leurs frontières le long du Lötschental, du côté de Berne ; ils songèrent à pénétrer, soit dans le bailliage d'Interlaken par le Petersgrat, soit dans celui de Frutigen par le Lötschenpass. Mais leurs projets furent dénoncés par des Bernois fugitifs au châtelain de Frutigen. Après que le chemin de la Gemmi eut été amélioré en 1739-1743, le trafic des marchandises par le Lötschenpass tomba rapidement. Dans le courant du XIXe s. il passa toujours plus par le Grimsel et la Gemmi. Aujourd'hui, le Lötschenpass est utilisé seulement par les touristes. — Voir en général *Hochgebirgsführer* II, 26. — W.-A.-B. Coolidge : *Josias Simler et les origines de l'alpinisme.* — Karl Stettler : *Des Frutiglands Gesch.* — A. Bähler : *Der Lötschberg*, dans *JSAC* XXXVI. — G. Meyer von Knonau : *Geschichtliches über das Lötschental*, dans *JSAC* XX. — W.-A.-B. Coolidge : *Les colonies valaisannes de l'Oberland bernois*, dans *BBG* II. — A. Plüss : *Kriegsgesch. vom L.*, dans *ASG* 1908. — H. Dübi : *Die Niederlage Berchtolds V von Zähringen 1211*, dans *BBG* XXI. — Le même : *Zur Gesch. des Gasterntals*, dans *BBG* X. [Heinrich DÜBI.]

**LŒTSCHENTAL** (C. Valais. V. *DGS*). Vallée. En 1233, *Vallis Lyche*; en 1485, *Vallis Illiaca* ou *Illiacensis*

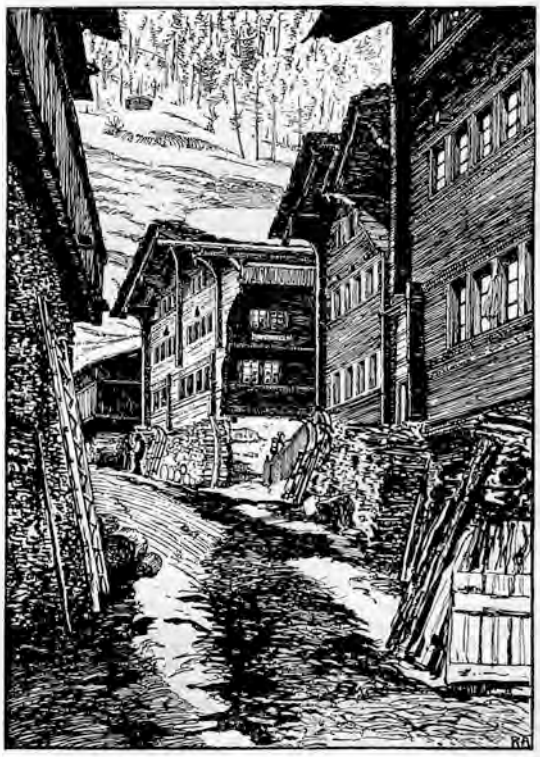

Une rue à Kippel dans le Lötschental.
D'après un dessin à la plume dans H. et K. Anneler : *Lötschen.*

*superior* ; *Litschen(tal)*. La bannière de la vallée, du milieu du XVIIe s., porte une croix de saint Maurice chargée d'une étoile et entourée d'une guirlande de laurier, surmontée d'une couronne, dans les angles, une étoile et une fleur de lys. La vallée était habitée à l'âge de la pierre et du bronze (Heierli : *Urgesch. des Wallis*). On y trouva en 1921 une épée de fer de La Tène, conservée au Musée national, en 1922 des tombes à Kippel avec de riches ornements de bronze (fibules de Mesocco) et d'argent (anneaux avec sceau finement ciselés) et des monnaies de l'époque romaine impériale accompagnées de coupes tournées conservées au musée de Valère. La vallée, rattachée à la châtellenie de Châtillon, forma dès le XIIIe s. un véritable fief épiscopal des barons de la Tour-Châtillon. 1012 bâtiments furent incendiés de 1362 à 1366 durant les dernières guerres des patriotes haut-valaisans contre cette famille. La vallée dut se soumettre le 11 octobre 1375 à la domination des 5 dizains du Haut-Valais, qui s'emparèrent de tous les droits féodaux. Ils exercèrent à tour de rôle la haute justice par l'entremise du châtelain de Bas-Châtillon nommé pour deux ans, et perçurent les dîmes. Les gens de la vallée choisissaient leur mayor, leur banneret et les chefs des quatre communes bourgeoises. Ils

se rachetèrent de la dîme au cours des XVIe et XVIIe s. et de la châtellenie en 1790, mais ne conservèrent leur autonomie que jusqu'à l'époque française en 1799. Gyrold de la Tour fit don en 1233 du patronage de la paroisse de Lötschen aux chanoines augustins d'Abondance en Savoie, à qui l'évêque Adrien II de Riedmatten le racheta en 1607. La paroisse de Blatten fut détachée en 1897. La belle église paroissiale de Kippel avec son riche trésor date du milieu du XVIIIe s. — Voir Fellenberg : *Itinerar*, dans *JSAC* 1882-1883. — G. Meyer v. Knonau : *Geschichtliches über das Lötschental*, dans *JSAC* 20. — Joh. Siegen : *Lötschental*. — K. et H. Anneler : *Lötschen*. [Joh. Siegen.]

**LŒTSCHER.** Nom des habitants de la vallée de Lötschen qui, dès le début du XIVe s. formèrent des colonies dans l'Oberland bernois : en 1306 à la Planalp près de Brienz, dans la partie supérieure de la vallée de Lauterbrunnen et sur la Sefinenalp en 1331 ; en outre, dans les seigneuries de Blumenstein et de Burgistein près de Thoune. La présence de ces colons qui furent installés de force s'explique comme une conséquence du mariage de Jean de la Tour-Châtillon, vers 1300, avec Elisabeth von Wädiswil, mariage qui valut au premier la partie supérieure de la vallée de la Kander, probablement les seigneuries de Mülenen et Æschi, le Kiental et le fond de la vallée de Lauterbrunnen. En 1346, Pierre de la Tour dut vendre ces colonies de Lötschen au couvent d'Interlaken. En 1485 encore, des Lötscher étaient sujets du couvent à Grindelwald. Il est remarquable que cette émigration de Lötscher eut lieu vers la même époque à peu près que celle des Valaisans au pied Sud des Alpes, dans les Grisons et le Vorarlberg. — W.-A.-B. Coolidge dans *BBG* II. — Arch. de la paroisse et de la vallée de Lötschen à Kippel.

Le nom de Lötscher est encore porté aujourd'hui par des familles très répandues des cantons de Berne, Zurich, Grisons et Lucerne (dès le XVe s. dans l'Entlebuch). — Stephan, aubergiste à Schüpfheim, un des chefs de la guerre des Paysans, fut exécuté le 19 juillet 1653. — Liebenau : *Bauernkrieg*. [Joh. Siegen.]

**LŒUBLI** (Lœublin, Loibli, Leublin). Famille venue de Souabe à Berne où elle acquit rapidement de l'importance et de la notoriété dans la seconde moitié du XVe s., pour déchoir peu après. — 1. ***Werner***, se chargea, après les guerres de Bourgogne de faire parvenir les pensions françaises à la Confédération et en retarda aussi partiellement le paiement. Acquit la seigneurie de Toffen en 1484, bailli d'Aigle dès 1485, il rénova et agrandit le château. Il exploita en commun avec Peter Steiger des mines d'argent dans la vallée de Bagnes (Valais) d'où naquirent de longs démêlés, † 1490, fort endetté, il fut enseveli au cimetière d'Aigle. Berne intervint auprès des évêques de Lausanne et de Sion, ainsi qu'auprès de l'abbé de Hautcrêt afin que le corps ne fût pas exhumé, car il y allait aussi de l'honneur de la ville. — 2. ***Ludwig***, fils du nº 1, étudiant à Paris 1480, bachelier et maître ès arts libéraux 1484, curé de Signau 1485, se rendit à Rome en 1498 où il représenta avec succès devant la curie les prétentions de Berne sur les mines d'argent de la vallée de Bagnes, chanoine de Saint-Vincent à Berne 1502. Il retourna à Rome en 1508, chargé d'une mission de l'évêque de Lausanne, aux fins d'obtenir du pape l'institution d'un tribunal dans l'affaire Jetzer ; il fut nommé par le pape, procureur de la foi dans l'instruction de cette affaire. Doyen de Saint-Vincent 1508, curé de Fribourg la même année, il favorise en 1510 la fuite de Georges Supersaxo, retenu prisonnier à Fribourg. Il revint à Berne comme doyen de Saint-Vincent, participa à la dispute de Baden en 1526 comme représentant de l'évêque de Lausanne et devint en 1527 prévôt de Saint-Ours à Soleure où il intervint avec succès en faveur du maintien de l'ancienne foi, † 1537. — *SBB* I. — *BBG* 15, p. 37. — *AV* XXVIII, p. 131. — Anselm : *Chronik*. — A. Büchi : *Kard. Schiner*. — Le même : *Korresp. und Akten zur Gesch. des Kardinals Schiner*. — D. Imesch : *Walliser Landratsabschiede*. — Steck et Tobler : *Aktenslg. zur Gesch. der Berner Reform*. — Arch. d'État Berne, Fribourg et Soleure — Leo Hallenbarter : *Biogr. v. Ludwig Löubli* (actuellement mns.). [Leo Hallenbarter.]

**LŒW.** Familles des cantons de Bâle et Schaffhouse. Voir aussi Leu.

A. **Canton de Bâle.** Diverses familles de ce nom, bourgeoises de Bâle sont citées à partir du XVe s. Une famille de selliers obtint la bourgeoisie en 1488 avec Steffan Leuw, dont descend à la cinquième génération : — Georg Löw (Leo), 1565-1610, Dr med. et phil. 1593, professeur de physique 1595. — Une famille encore florissante remonte à Martin, fourreur, originaire de Feldberg (Haut Palatinat), bourgeois de Bâle en 1635. *Armoiries* : parti de fourrure et de sable au lion d'or (armorial des selliers de 1635). D'une famille reçue bourgeoise en 1879 et originaire de Biel-Bienne est issu — Rudolf, * 1878, artiste-peintre et graveur. — Voir Arch. d'État Bâle-Ville. — *DSC*. — *BJ* 1926. — *SKL*. [P. Ro.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Famille bourgeoise de Schaffhouse, éteinte. — 1. Hans, drapier, bailli 1451, caution pour la ville 1458 et prévôt de corporation la même année, plusieurs fois membre du Petit Conseil 1465-1482. — 2. Hans, fils du nº 1, maître ès arts libéraux, du Petit Conseil 1498 et 1508-1511, reçut en 1498 le bailliage de Buchthalen et posséda de 1504 à 1507 le château de Herblingen, bailli impérial 1508 et 1515, administrateur de l'église St. Johann 1518, il y fonda en 1515 la chapelle du lion. — 3. Hans, fils du nº 2, bailli d'Allerheiligen 1530, *Amtmann* de l'église St. Johann 1531-1536, administrateur du prieuré de Wagenhausen 1541, bailli de Neunkirch, Ober- et Unterhallau 1545, bailli de Neunkirch 1548, intendant des bâtiments 1549, économe des couvents 1552-1553. — *US*. — Rüeger : *Chronik*. [Wanner-Keller.]

**LŒW,** Ludwig **von,** * 1803 à Weilburg (Nassau), premier professeur de droit germanique à l'université de Zurich 1833-1840, recteur 1836-1838, † 17 mai 1868 à Wiesbaden. Auteur, entre autres, de *Zürich im Jahre 1837*, anonyme. — *ADB*. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich*. [H. Br.]

**LŒWEN, von.** Lœwen von Lœwenberg et Lœwen von Zuckenriet. I. Famille de ministériaux de l'abbaye de Saint-Gall, de qui elle tenait en fief le château de Löwenberg *(Lönberg, Leumberg)* au Nord-Est de Zuzwil (Saint-Gall). Ses membres avaient rang de chevalier. — Ulrich von Leonberg est cité en 1250 ; Ulrich et Walter von Lönberg en 1257, 1265 ; von Lœwenberch 1295, etc. Ils possédaient en 1324 des biens à Rickenbach, Wilen, la dîme de Zuzwil, plus tard encore la basse juridiction de Bromshofen. Mais le déclin de la famille commença dès la seconde moitié du XIVe s. — Ulrich et Heinrich von Lönberg, frères et bourgeois de Constance vendirent en 1369 la basse juridiction sur Bromshofen. Le château de Löwenberg fut détruit par les Appenzellois en 1403, puis reconstruit ; inféodé en 1413 à Ulrich von Lönberg dernier de la famille, il passa ensuite, en 1421, à sa veuve Anna von Hegi et fut définitivement ruiné en 1445.

*Sceau* des Löwen von Löwenberg : généralement deux lions ; des frères Ulrich et Heinrich cités ci-dessus : un cor. *Armoiries* : de gueules au cor de chasse d'or embouché et pavillonné d'argent.

II. Les Löwen von Zuckenriet doivent être de la même souche que les Löwen von Löwenberg ; ils étaient aussi ministériaux de l'abbaye de Saint-Gall et des comtes de Toggenbourg. Fridericus de Zuckenriet, est cité en 1213 ; Fridericus, Heinricus et Burchardus en 1216 ; Leo en 1228, tous témoins de l'évêque de Constance. Heinricus Leo 1271 ; Heinrich der Löwe von Zuckenriet 1280, chevalier 1290, vendit en 1302 les dîmes d'Alberswil et Dietenwil. La famille s'éteignit vers 1430 avec Anna Löwin von Zuckenriet, veuve de Christian Völi, bourgeois de Saint-Gall. Le château de Zuckenriet avait passé en d'autres mains avant 1355. *Armoiries* : selon I. von Arx, d'argent au lion de gueules ; selon la *Wappenrolle* de Zurich, d'argent à une fasce de gueules. — *UStG*. — *TU* III. — *UZ* XI, nº 4338. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* I, 520 ; III, 358.

— Vadian : *Chronik*. — Aug. Naef : *Chronik*, p. 626 et 1067. — Le même : *Burgenwerk*, mns. à la Bibl. de Saint-Gall. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter*, mns. à la Bibl. de Saint-Gall. — *OBG* II. — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 33 ; nos 56 et 57. [Bt.]

**LŒWENBERG** (en français LA MOTTE) (C. Fribourg, D. Lac, Com. Morat. V. *DGS*). Hameau. On y a découvert, en 1887, des pilotis et des débris de poterie. En 1267, Rodolphe de Habsbourg y séjourna. Le domaine, dont la maison, rénovée au XVIIe s., porte habituellement le nom de château, appartient depuis plus d'un siècle à la famille Rougemont. Il fut autrefois la propriété des Velga, des Diesbach, des May. Acquis au début de la Révolution par le comte de Tessé, le château de Löwenberg devint le refuge de nombreux émigrés. — Carl Müller : *Les stations lacustres du lac de Morat*, dans *AF* 1913. — Engelhard : *Darstellung des Bezirks Murten*. [J. N.]

**LŒWENBERG** (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Ilanz, Com. Schleuis. V. *DGS*). Ancien château et seigneurie. Sur l'emplacement du manoir n'exista d'abord qu'une tour de garde habitée par des ministériaux de l'évêque, les seigneurs de Löwenberg : WALTER de Lebenwert (Lewenberc) est cité en 1160 ; WALTER de Lewenberc en 1258. *Armoiries* : d'azur au lion d'or, selon Stumpf. Au château se rattachait à titre de seigneurie la plus grande partie du village de Schleuis (à l'exception du domaine épiscopal de Fallerins sis à l'Est du torrent de Schleuis). Les Löwenberg s'éteignirent déjà au XIIIe s. et à leur place apparurent au XIVe s. les von Schluven ou Schlöwis qui possédaient le pont sur le Rhin et pour cette raison portaient dans leur sceau un crochet de flotteur de bois. Ils s'éteignirent tôt et le château devint propriété de Donat von Vaz, puis passa par sa fille Ursula au comte Rudolf von Werdenberg-Sargans. La famille de ce dernier, qui possédait aussi la seigneurie des gens libres de Laax, agrandit le château et chercha à grouper les gens libres de l'Oberland en une seigneurie territoriale de Löwenberg. Le comte Johann von Werdenberg-Sargans conclut un traité en 1395 au nom de la seigneurie de Löwenberg, avec Albrecht von Sax et l'abbé Johann von Disentis. Les hommes libres de la seigneurie se joignirent en 1424 à la Ligue Grise contre la volonté des Werdenberg et prirent part à la lutte des sujets des Werdenberg contre leurs seigneurs. Ils acquirent en 1428 leur pleine autonomie, et les Werdenberg vendirent la seigneurie de Löwenberg, devenue pour eux sans valeur, à Heinrich von Lumerins en 1429. Elle passa ensuite en 1493 à Ægidius von Mont de Villa et en 1551 à Christoph von Capol de Flims ; en 1585 à Jakob Ninguarda, en 1594 à Gallus von Mont. Afin que Löwenberg demeurât désormais dans sa famille, Gallus von Mont institua en 1666 un fidéicommis en faveur de son cousin Johann-Heinrich von Mont de Villa, à qui il laissa en outre la moitié de la seigneurie par testament, tandis que Johann-Heinrich acquit l'autre par son mariage avec la nièce du testateur, Margarita Castelli. Löwenberg resta ainsi aux mains de la famille Mont jusqu'à la suppression des droits féodaux par l'Acte de médiation en 1803. Johann-Heinrich von Mont vendit en 1832 le château et divers biens au P. Maria-Salesius Brunner pour 4500 fl. ; l'acheteur, fondateur de l'ordre du Précieux sang voulait y ouvrir une maison de cet ordre. En 1850, le P. Salesius émigra en Amérique et céda Löwenberg à l'évêque Caspar von Carl, de Coire, qui en remit l'usufruit en 1851 à un orphelinat fondé en cet endroit. Le P. Theodosius reprit en 1865 cette institution menacée par divers démêlés. L'évêque Rampa abandonna en 1886 tous les droits de son évêché à cette maison. Le château fut détruit par l'incendie du 14 avril 1889 et les matériaux servirent à élever plus bas un grand orphelinat. — Voir Chr. Tuor : *Das Schloss und die Waisenanstalt Löwenberg*. — P.-C. Planta : *Die currätischen Herrschaften*. — F. Sprecher : *Rh. Chronik*. — Dietrich Jecklin : *Burgen u. Schlösser*. — Mohr : *Codex dipl.* I, nos 136 et 234 ; II, nos 202 et 331. — Wartmann : *Rät. Urkunden*. — *LL*. — Campell. — Documents de G. Casura à Ilanz. — Arch. de Schleuis, Ilanz et Fellers. — Arch. privées des Mont. [L. J.]

**LŒWENBOURG** (C. Berne, D. Delémont, Com. Pleigne. V. *DGS*). Ancien château et commune bourgeoise. En 1271, *Lewenberc* ; 1278, *Louwenberg*. Primitivement, Löwenbourg était une prévôté dépendant de Lucelle. Le château appartenait à l'évêque de Bâle qui, en 1361, le remit en fief à Rodolphe, duc d'Autriche et à ses fils. Détruit par le tremblement de terre de 1356, il fut rebâti par Henri, dernier de la race et le château fut inféodé aux Münch de Münchenstein, héritiers des Löwenbourg. En 1526, il fut vendu au couvent de Lucelle qui, peu à peu, le laissa tomber en ruines. Cependant en 1595, l'abbé de Lucelle y construisit une église, une maison d'habitation, une grange, des écuries, etc. ; et Löwenbourg fut, jusqu'à la Révolution française, une des belles propriétés du couvent de Lucelle. L'abbé y avait droit de haute, basse et moyenne justice et il possédait le droit de recevoir des bourgeois, droit qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Aux assemblées des États de l'évêché de Bâle, Löwenbourg était représenté par un député. Löwenbourg n'est plus aujourd'hui, qu'une grande propriété rurale.

Une famille noble de ce nom est mentionnée dès 1246. *Armoiries* : d'azur au lion d'or. Les Münch de Löwenbourg blasonnaient : écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion d'or ; aux 2 et 3 d'argent au moine habillé de sable et chaussé de gueules. — Trouillat. — Vautrey: *Notices* V. — *OBG*. [G. A.]

**LŒWENSPRUNG.** Famille de Berne, connue de la fin du XVe s. au milieu du XVIe s. *Armoiries* : coupé d'argent au lion de gueules et d'azur. — PAUL, peintre, des Deux-Cents 1497-1499, † à Dornach 1499. — LUX (Lukas), fils du précédent, orfèvre, du Petit Conseil 1534-1539 et 1547-1553, gouverneur de Königsfelden 1538-1546, † 1553. — *LL*. — *SKL*. — *BT* 1878, p. 183 ; 1892, p. 187. [H. Tr.]

**LŒWENSTEIN** (C. Grisons, Cercle Lugnez). Tour, à l'entrée du Lugnez, appelée depuis le XVe s. *Castelberg*. Sise en aval du village de Luwis (rom. *Luven*), elle s'appela d'abord *Luvenstein* ou *Lobenstein* et l'étymologie populaire en fit Löwenstein. Vers 1290 sont cités HARTVICUS de Levenstein, WILHELM et HENRICUS senior de Löwenstain. Les Castelberg furent maîtres du château vers la fin du XIVe s. ; ils le revendirent au cours du XVe s. — Voir *Cod. dipl.* II, no 76 ; IV, no 190. — D. Jecklin : *Burgen und Schlösser*. — Kranneck : *Ritterburgen*. — Wartmann : *Rät. Urkunden*, no 9. [L. J.]

**LŒWENSTEIN.** Famille éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1467. *Armoiries* : coupé d'azur sur or au lion de l'un en l'autre. — 1. RODOLPHE, du Conseil des Soixante 1518, grand sautier 1518-1519, du Petit Conseil, dès 1519. — 2. JEAN, bailli d'Éverdes 1530-1535, des Soixante 1539, grand sautier 1540-1541. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**LŒWIG,** KARL, célèbre chimiste, * 1803 à Kreuznach (province rhénane), professeur extraordinaire 1833 et professeur ordinaire 1846-1853 à l'université de Zurich, † 27 mars 1890 à Breslau ; publia entre autres pendant son séjour en Suisse : *Chemie der organ. Verbindungen*, 2 vol., 1838-1840 ; *Grundriss der organ. Chemie*, 1841-1842. — Voir G. v. Wyss : *Hochschule Zürich*. [H. Br.]

**LŒX** (C. Genève, Rive gauche, Com. Bernex. V. *DGS*). Hameau qui relevait autrefois de l'église de Vullionex. Après la Réforme, cette dernière fut ruinée et la paroisse, y compris Lœx, réunie à celle de Bernex. Au moulin de L'Évaux ou Les Vaux, on a retrouvé vers 1786 une défense d'éléphant de l'époque paléolithique. Vers 1830, B. Bossi, marquis de Musso, réfugié politique avait à Lœx un domaine où il introduisit la culture des mûriers et l'élevage du ver à soie. Cette propriété a été achetée par l'État pour y installer un asile de vieillards incurables. — Arch. de Genève. [L. B.]

**LOFFING** (LAUFIN, LOFFIN). Famille patricienne de Fribourg encore existante, reçue dans la bourgeoisie privilégiée en 1599. *Armoiries* : de gueules

à une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. PIERRE-ANTOINE, curé de Cressier sur Morat, chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg 1759, doyen 1780, † 1789. Il réorganisa les archives du chapitre et comme procureur défendit à plusieurs reprises les intérêts matériels du chapitre. — 2. JOSEPH-LAURENT, aumônier des troupes suisses, régiment Bosshard, à l'île Majorque dès 1775, coadjuteur de Saint-Nicolas, puis chanoine 1782-1801, † 25 septembre 1802. — 3. TOBIE, 1825-1880, curé de Gruyères 1853-1857, il reconstruisit l'église avec les fonds qu'il recueillit en Suisse, surtout à Genève ; un des fondateurs du *Pius-Verein* qu'il présida; curé de Villaz-Saint-Pierre 1857-1869 où il fonda une caisse d'épargne; chanoine de Saint-Nicolas et curé de Fribourg dès 1870, il réorganisa la paroisse et fut un actif promoteur de l'établissement des rectorats à Fribourg. — Voir *LL.* — *ASHF* IV, 207. — *Étr. frib.* 1881. — Dellion : *Dict.* — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas.* — D'Amman : *Généalogies.* — Archives d'État Fribourg. [G. CX.]

**LOGOZ.** Famille vaudoise, à Goumœns-la-Ville dès 1575. A fourni des fonctionnaires et — ÉDOUARD, * 1866, pasteur à Baulmes, auteur d'écrits religieux. — PAUL, * 27 mars 1888 à Vevey, professeur de droit pénal à l'université de Genève 1920, conseiller national depuis 1925. Membre du comité international de la Croix-Rouge. [M. R.]

**LOHN** (C. Grisons, D. Hinterrhein, Cercle Schams. V. *DGS*). Com. sur le Schamserberg dont elle partagea le sort. Elle forma après la Réforme une seule paroisse avec Mathon et Wergenstein, deux autres communes de la montagne. Actuellement toute la vallée de Schams ne forme qu'une seule paroisse. Lohn adopta la Réforme vers le milieu du XVI^e s. Registres de baptêmes dès 1724, de mariages dès 1748, de décès dès 1794. — E. Camenisch : *Reformationsgesch.* [L. J.]

**LOHN** (C. Schaffhouse, D. Reiat. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1253, *in Lone.* Le nom dérive de *Lon* ou *Lan* = terre glaise. A proximité du village existent des gisements d'argile rouge. Des objets paléolithiques ont été trouvés au Kerzenstübli et ailleurs des tombes alémanniques. Parmi les seigneurs fonciers figuraient le couvent de Katharinental et les échansons de Kasteln. Le comte Hartmann de Kibourg donna en 1259 un domaine à Lohn au couvent de Paradies, qui par achats et donations, finit par être presque le seul propriétaire foncier de Lohn, où il avait aussi un pressoir. Le couvent reçut la basse justice avec les biens des Kibourg ; il acquit en 1330 la bourgeoisie de Schaffhouse, de manière que Lohn fit en quelque sorte partie du territoire urbain. La ville posséda la basse juridiction dès 1529 et Lohn fit partie de 1559 à 1798 du bailliage de Reiat. La haute justice appartint à l'origine au comté du Hegau (ou Nellenbourg), passa en 1422 aux barons de Tengen et en 1465 à la maison d'Autriche, de qui Schaffhouse l'acquit en 1723. L'exploitation du minerai depuis 1812 resta florissante durant quelques dizaines d'années ; trois tuileries existent actuellement. L'église de saint Martin et son patronage étaient compris dans la donation faite en 1259 au couvent de Paradies par le comte Hartmann de Kibourg. La paroisse comprenait les communes du Reiat et Herblingen. Elle passa du couvent de Paradies à Schaffhouse en 1574. Herblingen en fut détaché en 1595, Opfertshofen comprenant Altdorf, Hofen et Bibern en 1866. L'église fut rénovée en 1690, 1711, 1724 et 1896. Le piétisme fit parler de lui dans cette paroisse à partir de 1737 ; le gouvernement exila Johannes Brühlmann, chef des dissidents. Le pasteur Jeremias Gisel, en fonctions de 1572 à 1600, fit de grands efforts pour le relèvement des mœurs de la paroisse, dont l'état lamentable fit l'objet d'un mémoire remarquablement long présenté au synode. Registres de baptêmes dès 1726, de mariages dès 1732, de décès dès 1734. — Voir *US.* — *Festschrift* de la ville et du canton, 1901. — Rüeger : *Chronik.* — C.-A. Bächtold : *Gesch. der Pfarrpfründen.* — Schalch : *Erinnerungen.* — *Die Kirchen des Kts. Schaffhausen.* — Lang : *Bergbau im Kt. Schaffhausen.* [WANNER-KELLER.]

**LOHNER.** Famille originaire de Worb, bourgeoise de Thoune depuis 1579, citée dès 1279. Les branches bourgeoises de Berne aux XV^e et XVII^e s. sont éteintes; à Worb, la famille a aussi disparu. *Armoiries* : de gueules à la bande d'or chargé de deux poulies de sable. — 1. CASPAR, 1587-1643, peintre-verrier. — 2. JOHANNES, 1672-1739, des Soixante 1697, blessé dans la rencontre de Bremgarten 1712, du Conseil 1712, banneret 1734. — 3. ***Carl-Friedrich-Ludwig***, 1786 - 1863, négociant, homme d'état et historien, numismate de valeur, député au Grand Conseil 1831, conseiller d'État 1831-1833, landammann 1835, auteur d'ouvrages de numismatique et d'histoire. Sa remarquable collection de monnaies suisses a été achetée en 1866 par F. Imhoof-Blumer qui la donna en 1871 au musée de Winterthour; sa collection de gravures est à la Bibl. de Thoune. — Ad. Schär-Ris : *Carl-Friedr.-Ludw. Lohner.* — 4. ALBERT - RUDOLF - SAMUEL, fils du n° 3, 1809-1854, conseiller national 1848. — 5. EMIL, petit-fils du n° 4, * 15 avril 1865, avocat, député au Grand Conseil 1898-1909, président 1904-1905, au Conseil national dès 1902, conseiller d'État dès 1902, président du Conseil d'État 1912-1913 et 1923-1924, président du parti radical-démocrate suisse 1914-1919, membre de la commission temporaire mixte de la S. d. N. 1922-1924; colonel d'artillerie. — *FRB.* — *AHS* 1927. — *DSC.* — *SBB* I. [R. W.]

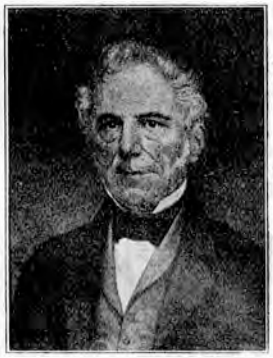

Carl-Friedrich-Ludwig Lohner. D'après un portrait à l'huile.

**LOLME, de.** Voir DELOLME.

**LOMATTER.** Ancienne famille de Saas (Valais), dont le nom provient du hameau de Lomatten près de Saas-Fee. — PETER-JOSEPH-CLEMENS, * 1714, chapelain de Saas 1751-1755, de Stalden de 1755 à sa mort, 15 mars 1763, auteur d'une chronique de Saas, de 1500 à 1763. — *BWG* III. [D. I.]

**LOMAZZI,** COSTANTINO, peintre et professeur, de Bosco Luganese, né à Bosco le 5 mai 1860, † 1^er juin 1919. A décoré plusieurs églises du Tessin, entre autre, celle de Moghegno en 1904. — RICCARDO, sculpteur, fils du précédent, * 24 février 1893. Il a exposé à Turin en 1915, 1916, 1917 et 1918, à Paris en 1923 et à Berne. [C. T.]

**LOMAZZO, DE LOMATIO.** Famille bourgeoise de Lugano en 1440. — GIOVANNI, peintre, travailla de 1523 à 1528, avec Antonio Codoli, à Santa Maria degli Angeli à Lugano. — L. Brentani : *Miscellanea storica ticinese.* — *SKL.* [C. T.]

**LOMBACH.** Famille patricienne éteinte de Berne. *Armoiries* : de sable à la bande ondée d'or accompagnée de deux feuilles de tilleul du second. HEINRICH, des Deux-Cents 1445, dernier d'une ancienne famille Lombach citée au XV^e s., laissa son nom de famille à son gendre — 1. HANS-JAKOB *Gurtefry* (Courtevril), des Deux-Cents 1448, du Petit Conseil 1462, † 1501. — 2. NIKLAUS, fils du n° 1, bailli d'Aarbourg 1488, de Schwarzenbourg 1490, avoyer de Morat 1495, † 1500. — 3. ANTON, fils du n° 2, capitaine au service de France, du Petit Conseil 1514, avoyer de Berthoud 1518, † 1537. — 4. NIKLAUS, petit-fils du n° 3, 1583-1665, bailli de Nidau 1618, du Gessenay 1629, du Petit Conseil 1625 et 1636, seigneur

de Hindelbank 1656 par son épouse Agatha von Bonstetten. — 5. NIKLAUS, fils du nº 4, 1608-1654, bailli de Nidau 1648. — 6. NIKLAUS, fils du nº 5, 1641-1700, seigneur de Hindelbank, avoyer de Berthoud 1685. — 7. ANTON, frère du nº 6, 1644-1707, bailli du Val Maggia 1674, gouverneur d'Aigle 1679, bailli de Baden 1695, du Petit Conseil 1701, directeur du sel 1704. — 8. ABRAHAM, fils du nº 6, 1670-1734, bailli de Landshut 1710. Son frère HANS-RUDOLF, † 1703, vendit la seigneurie de Hindelbank à sa mère Élisabeth May. — 9. ANTON, fils du nº 7, 1672-1727, lieutenant-colonel au service du Piémont, directeur du sel à Roche 1722, bailli de Sumiswald 1725. — 10. NIKLAUS, fils du nº 9, 1706-1755, bailli du Rheintal 1752, de Lausanne 1755, † avant d'entrer en fonctions. — 11. NIKLAUS, fils du nº 10, * 1733, bailli d'Interlaken 1783. La famille s'éteignit avec — 12. FRANZ-EMANUEL, 1810-1855, préfet de Saint-Imier 1850-1853, de Porrentruy 1853-1854, chef du commissariat des guerres. — Voir *LL.* — *LLH.* — Gr. — v. Werdt. [H. Tr.]

**LOMBARD.** Familles des cantons de Fribourg, Genève et Neuchâtel.

A. **Canton de Fribourg.** Famille bourgeoise de Fribourg, reçue à Léchelles en 1805. On trouve de nombreux personnages de ce nom dans la bourgeoisie de Fribourg dès le XIIIe s., mais il n'est pas toujours facile d'établir leur origine et leur parenté. Certaines de ces familles appartinrent à la noblesse et au patriciat. *Armoiries*: coupé d'azur et d'or à un arbre arraché d'or sur l'azur et au naturel sur l'or (variantes). — 1. ANSELME, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1350-1352. — 2. JACQUES, frère du nº 1, trésorier de la ville 1362. — 3. JACQUES, fils du nº 2, donzel, bourgmestre 1400-1403, avoyer de Fribourg 1403-1411, 1413-1416, 1418-1421, 1424-1427, 1429-1432, 1433-1436. Partisan de l'alliance bernoise, il fut un agent très actif du rapprochement des deux villes, lequel aboutit au traité de 1403. † vers 1440, en laissant sa fortune à sa fille Loyse, épouse de Guillaume d'Avenches. — 4. NICOLAS, chancelier d'État 1492-1514, du Petit Conseil dès 1501, † à Fribourg 16 décembre 1514. Il représenta son canton dans plusieurs Diètes. — 5. BÉRARD, religieux cordelier à Fribourg, procureur, puis gardien de son couvent, † 13 août 1558. — 6. ANDRÉ, notaire, cité de 1539 à 1550, copiste de la chronique d'Antoine Palliard. — 7. JACQUES, banneret des Places 1587-1590, bailli de Font-La Molière 1593-1598. — Voir G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg.*— P. de Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1918 et 1919. — *LL.* — P. Bernard Fleury : *Catalogue des religieux*, dans *ASHF* VIII. — Th. von Liebenau : *Die Chroniken des Franz Katzengrau von Freiburg und Anton Palliard*, dans *ASG* V. [J. N.]

B. **Canton de Genève.** Famille originaire de Tortorella (Italie), issue de la famille Lombardi, bourgeoise de Genève 1589. Elle a donné au XIXe s. une série de banquiers et de philanthropes. *Armoiries* : d'azur au lion d'or. — 1. CÉSAR, 1550-1628, « corratier », courtier à la Corraterie, bourgeois en 1589, ainsi que son frère — 2. MARC-ANTOINE, 1560-1613, directeur de haras dans la vallée d'Abondance, puis près de Genève, et du manège de l'État. — 3. JEAN-GÉDÉON, 1763-1848, descendant du nº 1, du Conseil administratif 1796-1798, du Conseil représentatif 1814-1830. — 4. HENRI-CLERMOND, 1803-1895, fils du nº 3, Dr med., auteur de divers ouvrages médicaux, entre autres d'un *Traité de climatologie*; membre de plusieurs sociétés savantes. — 5. ALEXANDRE, 1810-1887, fils du nº 3, chef de la maison Lombard, Odier et Cie 1836-1862, se consacra ensuite à des œuvres philanthropiques et religieuses, auteur de divers ouvrages historiques. — 6. ALEXIS, 1838-1918, chef de la maison Lombard, Odier et Cie, membre du comité de direction de la Banque nationale suisse, du Conseil municipal, de l'administration de l'hôpital général. — 7. EVA, * 1890, Dr med. au service de la mission suisse aux Indes. — Voir Galiffe : *Not. gén.* II, 2e éd. — *ASG* IV, 824. — Al. Lombard : *De Tortorella à Genève.* — *Notice publiée par Lombard, Odier et Cie (1798-1823).*— *Rev. méd. Suisse rom.* 1895. — Francis Chaponnière : *Alexandre Lombard*, dans *Sem. rel.* 1887. [H. L.]

C. **Canton de Neuchâtel.** Famille de la Drôme, naturalisée neuchâteloise en 1894 et agrégée à Auvernier avec — JOSEPH, 1834-1905, pasteur à Auvernier 1879-1904. — 1. JEANNE, fille du précédent, * 22 août 1865 au Grand-Saconnex (Genève), peintre et dessinateur, actuellement à Corcelles. — *SKL.* — 2. ÉMILE, frère du nº 1, * 2 décembre 1875 à Pranles (Ardèche), pasteur à Savagnier 1902-1907, bibliothécaire à Neuchâtel 1908-1917, professeur de théologie à l'université de Lausanne dès 1917. Auteur entre autres de : *De la glossolalie chez les premiers chrétiens*, 1910. Collaborateur à la *Revue de théologie et de philosophie*, aux *Archives de psychologie.* — 3. ALFRED, frère des nos 1 et 2, * 10 décembre 1878 à Neuchâtel, professeur de littérature française et d'histoire au gymnase cantonal dès 1904, professeur de littérature française à l'académie, puis université, dès la même date, succéda en 1922 à Philippe Godet dans la chaire de littérature française. Recteur 1925-1927. A publié : *Constantin V, empereur des Romains*, 1902 ; *La querelle des anciens et des modernes*, 1908 ; *L'abbé Du Bos, un initiateur de la pensée moderne*, 1913. Collaborateur à la *Revue d'hist. littéraire de la France.* — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel.* — *PS* 1925. [L. M.]

**LOMBARDI.** Familles du Tessin et du Valais.

A. **Canton du Tessin.** Famille d'Airolo et d'Ascona. *Armoiries* des Lombardi d'Airolo : coupé d'azur à deux têtes de carnation affrontées, couronnées d'or à l'antique et accompagnées d'une étoile d'argent, et de gueules au chien passant d'argent. — 1. FELICE, d'Airolo, † 20 juin 1863, obtint en 1828, pour dix ans, le monopole de la fabrication de la bière au Tessin ; député au Grand Conseil 1834-1839. En 1841 il assuma la direction de l'hospice du Saint-Gothard sécularisé. — Son fils FELICE, † 28 juillet 1901, lui succéda dans cette charge. — 2. VITTORINO, * 1833 à Airolo † 1er octobre 1903 à Lugano. Professeur au gymnase cantonal, directeur de l'imprimerie cantonale à Bellinzone 1870, conseiller d'État 1873-1877 ; il entra ensuite dans les douanes. Collaborateur dès 1860 au *Repubblicano della Svizzera italiana.* — *AHS* 1914. — *Educatore* 1903. — *BStor.* 1915.

CARLO, architecte tessinois, au service du Vatican au XVIe s. En 1564, il recevait 150 écus pour un voyage effectué pour le compte du Vatican. — Voir *SKL.* [C. T.]

B. **Canton du Valais.** LUMBARDI, LOMBAR, LOMPARTNER. Nom de famille très fréquent dans le Valais, qui rappelle soit une origine lombarde, soit la profession de changeur ou commerçant. Il est cité du XIIIe au XVIe s. à Sion, Viège, Martigny, Leytron et plus tard à Grimisuat, Visperterminen, Sierre, Loèche, etc. — 1. OTTO, chanoine de Sion 1312. — 2. SEBASTIAN, érudit en droit et conseiller de la famille de Peter vom Turn en 1335. — 3. RAYMUNDUS, chanoine de Sion 1336.— 4. ANTON, de Grimisuat, châtelain de Sion avant 1422. — 5. AYOLPHUS, bourgeois de Sion, coseigneur de Veysonnaz 1414, représentant du Valais dans les négociations avec la Savoie 1418. — 6. ROLETUS, notaire, de Loèche, député du dixain 1431 et 1432. — 7. ANTON, de Simplon, député du dixain 1511. — Gremaud. — Arch. de Valère. — Imesch : *Landratsabschiede.* [D. I.]

**LOMBARDO.** Famille d'artistes de Carona, qui travailla surtout à Venise et dans la Vénétie. Elle est une branche de la famille Solari. — Voir art. SOLARI-LOMBARDO. [C. T.]

**LOMBARDO DE GIUBIASCO,** peintre mentionné à Lugano de 1453 à 1483 ; † avant 1502. A plusieurs reprises membre du Conseil général de Lugano, il est probablement le même qui peignit en 1455, avec Cristoforo de Lugano, une fresque dans une chapelle de Lottigna. — *BStor.* 1883, 1903. — *SKL.* — L. Brentani : *Miscellanea storica ticinese.* [C. T.]

**LOMBARDS** ou **LONGOBARDS.** Peuple germanique qui se rattache aux Ingvaeones. Au début de l'ère chrétienne il entra en contact avec les Romains ; après qu'Odoacre eut anéanti le royaume des Rugiens et fut parvenu à terrasser les Hérules en 487-488, les Lombards fondèrent un royaume qui comprenait la Moravie, la Bohème, la Basse-Autriche et une partie de la Hongrie. Justinien, qui tenait à rester en bons termes avec eux, leur céda une partie de la Pannonie et du Norique. Après avoir, de concert avec les Avars, fait une guerre d'extermination aux Gépides, ils eurent des difficultés avec leurs alliés, et comme l'empire présentait une faible résistance en Haute-Italie, ils pénétrèrent en 568 dans le Frioul, le roi Alboin à leur tête, et conquirent le pays jusqu'à Milan, 569, et par la suite Pavie, dont ils firent leur capitale. D'après la chronique de Frédégaire et d'autres chroniqueurs, leurs bandes ayant envahi le Valais et pillé le monastère d'Agaune, furent défaites à Bex par les Francs en 574 (voir P.-E. Martin : *La Suisse à l'époque mérovingienne*, p. 144 (bataille de Bex). Enfin, le royaume fut fondé sous Autharis, qui prit le nom romain de Flavius. Sous l'influence de son épouse Théodelinde, fille du duc de Bavière, l'arianisme disparut peu à peu ; Théodelinde fit fonder en 612, par Colomban, le couvent de Bobbio, cet « avant-poste de l'orthodoxie ». Le droit lombard fut codifié par Rothari en 634, sous le nom d'*Edictus* ; le royaume était divisé en *civitates*, correspondant généralement aux diocèses ; les villes où résidaient les ducs étaient les centres de la vie publique. Au temps du roi Cuniniprehl ou Cunibert (688-700), le canton du Tessin et les vallées du versant Sud des Alpes étaient rattachés au royaume des Lombards, dont la frontière Nord était formée par la ligne Bellinzone-Coire-Bolzan. Sous l'influence de l'Église et des villes, le peuple lombard se romanisa progressivement. Sous Luitprand (712-744) on peut déjà parler d'un royaume d'Italie. Mais la prise de Ravenne et la menace dirigée contre Rome par Astolphe (749-756) rapprochèrent le pape des Francs. Charlemagne en 774 détruisit le royaume des Lombards.

Au point de vue archéologique, on ne peut préciser jusqu'où s'étendait la frontière des Lombards dans notre pays ; leur civilisation ayant laissé peu de traces chez nous. L'on sait qu'ils ont réagi contre l'art chrétien davantage que leurs prédécesseurs, les Ostrogoths. Lorsqu'ils étaient établis en Hongrie, les Lombards ont été influencés par le style byzantin. Une sorte d'art romain-lombard s'est constitué peu à peu, à base d'ornementation linéaire et animale, dans laquelle ont été introduits des plantes et des visages humains comme éléments décoratifs. Il eut une grande influence dans notre pays. Un objet typiquement lombard est la croix formée d'une mince lame d'or que l'on cousait en guise d'amulette sur les vêtements des décédés. En architecture les Lombards imitèrent les Romains, mais les pierres étaient ornées d'entrelacs semblables à ceux qui décoraient les produits de l'art indigène et principalement les sculptures sur bois. De Bobbio, l'art lombard pénétra aussi dans les régions de notre pays qui n'étaient pas sous la domination longobarde. — Voir L. Schmidt : *Gesch. der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung* I. — Fr. Kauffmann : *Deutsche Altertumskunde* II, 79. — Haupt : *Baukunst der Germanen*, 2e éd. — A. Dopsch : *Grundlagen der europ. Kulturentwicklung*. [E. Tatarinoff.]

**LOMBARDS.** Le terme de lombards a été appliqué au moyen âge aux banquiers, usuriers et changeurs italiens, établis dans la plupart des pays de l'Europe. Ces changeurs venaient principalement d'Asti et de Chieri, ainsi que de Milan, Plaisance, Florence, Sienne et Lucques. Ils furent aussi appelés *cahorsins* (en all. *Cauwerschen*, *Caverschin*, *Gawersche*, etc.), parce qu'ayant établi leurs premiers comptoirs de France à Cahors, ils firent de cette ville le centre de leurs opérations en France, en Allemagne et en Angleterre. Les Astésans, habitants d'Asti, obtinrent en 992 de l'empereur Othon III le droit de négocier partout ; en 1037, ils furent libérés par Conrad II de tout péage, droit de passage ou de port dans tous les États de l'empire. Cependant les lombards ou cahorsins n'apparaissent en France qu'au milieu du XIIIe s., et en Suisse à la même époque.

Les lombards ouvrirent des banques de prêt sur gages appelées *casane*, achetèrent la protection des princes en leur payant un tribut annuel élevé. Leur qualité de chrétiens en fit des concurrents des Juifs, qu'ils remplaçaient dès l'instant où ceux-ci étaient expulsés. Eux-mêmes furent, comme usuriers, l'objet de mesures d'exception : en 1179, le concile du Latran frappa d'excommunication les usuriers manifestes ; en 1273, le pape Grégoire X, au concile de Lyon, ordonna aux souverains de chasser dans les trois mois les usuriers étrangers à leurs États. Toutefois, les lombards réussissent à pénétrer partout ; ils sont tolérés, sinon protégés par la noblesse, entre autres par la maison de Savoie, à laquelle ils rendent de précieux services financiers ; ils sont une importante source de revenus aux princes et aux villes en raison du tribut qui leur est imposé. Dans la suite ils deviennent bourgeois à titre temporaire, achètent des maisons, des terres, puis des seigneuries ; ils épousent des filles nobles, se font agréger à la noblesse et finalement revêtent des charges publiques.

Les lombards étaient aussi marchands ; ils se livraient au commerce des chevaux, des armures, des draps, de la soie, des épices, des fourrures, mais leur ocupation principale, celle qui les enrichit et souleva contre eux la réprobation générale, était la banque et le change. Ils prêtaient à un intérêt calculé généralement à la semaine, très bas, mais qui, en réalité, se trouvait fort onéreux au bout de l'année. Le taux moyen que l'on trouve dans plusieurs villes était de deux deniers à la livre par semaine, ce qui donnait au bout de l'an du 43 1/3 % ; ce taux s'éleva même jusqu'au 65 %. Les principales familles lombardes représentées en Suisse furent les Asinari, les Guttweri, les Pelleta, les Provanes, etc.

A *Zurich*, des lombards sont signalés au XIIIe s.; à la fin du siècle, on prend des mesures contre les abus des changeurs et prêteurs. Il est interdit à un Juif ou à un lombard de demander plus de six deniers d'intérêt par semaine pour un marc d'argent fin (54 % par an), ou plus de deux deniers pour une livre. Le premier lombard désigné par son nom apparaît en 1349, l'année où les Juifs furent brûlés ou bannis de la ville. Il s'agit de Brandan Pelleta, d'Asti, qui deux ans auparavant était établi à Lucerne. En 1363, cinq Italiens de Lombardie, les frères Rey, furent reçus bourgeois pour dix ans ; ils durent payer 1000 fl., mais étaient exonérés de tout impôt pendant ce laps de temps. Leur qualité de bourgeois était cependant limitée en ce sens qu'ils ne pouvaient exercer que le métier de changeur ou de prêteur.

En 1269, des lombards reçurent de Philippe de Savoie l'autorisation d'exercer leur métier à *Berne*. Ils devaient payer au comte de Savoie un cens annuel de 60 livres. Le taux ordinaire de l'intérêt était de deux deniers à la livre. C'est à cette condition que la ville de Berne emprunta en 1384, des Merlo à Soleure, la somme de 2016 florins. Deux frères Guttweri, Othon et Etienne, d'Asti, s'établirent à Berne avant 1324. Ils créèrent une succursale à Thoune et furent les prêteurs de Pierre de la Tour-Châtillon et des seigneurs de Weissenbourg. En 1427, Juifs et lombards furent chassés définitivement de Berne.

*Bienne* reçut en qualité de bourgeois, pour dix ans, en 1397, Otto de Berris, de Ponzano en Lombardie, moyennant un cens annuel de 20 fl. Ce lombard devait, en cas de guerre, servir comme un autre bourgeois.

Le premier lombard signalé à *Lucerne* est Galvan ou Gelwan, d'Asti, de 1296 à 1333. Il fut d'abord marchand, puis s'adonna au commerce de l'argent et devint bourgeois. Une autre banque s'ouvrit en 1349, dont les fondateurs étaient Thomas de Troye, Manfred de la Rocha et Frédéric son fils. Cet établissement subsista jusqu'en 1393, mais dix ans auparavant la ville avait décidé de charger un employé des opérations de change et d'en enlever le privilège aux lombards. Ceux-ci ne sont plus mentionnés à partir de 1393.

A *Soleure*, des lombards sont cités pour la première fois en 1359, mais ils devaient y être établis depuis un certain temps déjà. En 1377, Mapheus et Petermann

Merlo, de San Salvatore, sont reçus bourgeois pour six ans. Ce sont eux qui ont prêté à Berne en 1384.

Une corporation de changeurs et banquiers, les *Hausgenossen*, existait à *Bâle*, ce qui rendait inutile la présence de lombards dans cette ville. Quelques-uns sont cependant déjà mentionnés au XIII^e s. ; une rue des Lombards y existait. La réunion du concile de Bâle permit aux lombards de se maintenir dans la ville jusqu'au milieu du XV^e s. Un changeur de Florence est encore mentionné en 1456.

L'établissement des lombards à *Fribourg* est sans doute en corrélation avec le passage de cette ville sous la domination des Habsbourg en 1277. Les premiers changeurs astésans sont signalés dans la ville en 1295. La banque des Thome Alfieri et Asinari établit vers 1304 une succursale à Conthey (Valais) ; en 1310, elle paye au duc d'Autriche une contribution annuelle de 60 livres. En 1336, les Asinari et Thome sont reçus bourgeois pour vingt ans ; ils doivent payer un cens annuel de 160 livres, mais sont exonérés des autres impôts. Le taux de l'intérêt des sommes qu'ils prêteront est fixé à 43 $^1/_3$%. D'autres familles lombardes s'établissent dans la suite, soit à Fribourg, soit à Morat, parmi lesquelles il faut citer les Saliceto et les Medicis. Les premiers jouèrent un certain rôle politique dans les deux villes précitées ; d'autre part, des Asinari furent châtelains à Morat et dans le Pays de Vaud, syndic à Genève. Dans cette dernière ville, un lombard est signalé en 1278 ; en 1283, il acquitte un droit de 20 livres.

Les franchises de *Genève*, de 1387, autorisent les usuriers à se livrer à leurs opérations ; cette disposition déjà en vigueur en 1373, fut supprimée lors du renouvellement des franchises de 1444.

Des lombards sont encore cités dans le Pays de Vaud : à Morges, les Solerio ; à Moudon, les Provanes, qui devinrent vidomnes ; à Vevey, où existait une rue des lombards ; à Villeneuve, à Yverdon. En outre, on en connaît à Aarau, à Porrentruy, à Saint-Maurice, à Winterthour, etc. Ils disparurent peu à peu dans le courant du XV^e s., lorsque les conditions du marché se modifièrent et que la population indigène se livra au négoce et au trafic de l'argent. — Voir J.-J. Amiet : *Die französ. und lombard. Geldwucherer des Mittelalters, namentlich in der Schweiz*, dans *JSG* 1876, 1877. — F. Borel : *Les foires de Genève*. — Léon Gauthier : *Les lombards dans les deux Bourgognes*, 1907. — Jeanne Niquille : *Les prêteurs juifs de Morat à la fin du moyen âge*, dans *Étr. frib.* 1927. — Paul Æbischer : *Banquiers, commerçants, diplomates et voyageurs italiens à Fribourg*, dans *RHS* 1927. — Art. ASINARI. [L. M.]

**LOMMIS** (C. Thurgovie, D. Münchwilen. V. *DGS*). Vge., paroisse et Com., ancien château. On y a trouvé une hache de bronze, et un denier d'argent de l'empereur Decius. En 824, *Loubmeissa* ; en 1255, *Lomes* ; en 1279, *Loumeiz*. Le château était le siège des ministériaux du même nom. Le comte de Toggenbourg et l'abbé de Reichenau s'en partagèrent la suzeraineté jusqu'en 1456. Petermann de Rarogne s'en empara durant la guerre de Zurich; propriétaire de l'héritage des Toggenbourg, il échangea en 1456 la part de Reichenau contre des droits sur Bichelsee et inféoda en 1457 le château et la seigneurie au chevalier Heinrich von Muntprat. Celle-ci comprenait la basse justice et la collation de Lommis, et un grand nombre de terres aux environs. Margarethe Muntprat von Spiegelberg l'apporta en dot à son époux Wolf-Walter von Greifenberg, dit Werli, bourgeois de Frauenfeld, en 1559. La seigneurie parvint en 1575 à Frauenfeld, qui la céda en 1598 à Diebold Werli, abbé de Rheinau. Elle passa de ce dernier, en 1599, à l'abbaye de Fischingen pour 13 000 florins. Fischingen conserva Lommis jusqu'à sa suppression en 1848. Le château ruiné, devenu possession du canton, fut démoli en 1853. — *Paroisse catholique*. Le premier curé connu de Lommis, Ulrich von Zezikon, cité en 1214, est considéré comme l'auteur du *Lanzelet*, en mhd. La collation était en 1402 aux mains de Kunigunde von Toggenburg et passa aux Lommis jusqu'en 1443. Dès lors elle fut rattachée à la seigneurie. L'abbaye de Fischingen faisait desservir l'église par deux conventuels. Elle construisit en 1625 la chapelle du château et en 1701 celle de St. Idda sur le côté Ouest de l'église. En 1848 la collation passa à la paroisse. L'église paroissiale est utilisée par les deux confessions. — *Paroisse réformée*. L'introduction de la Réforme eut

Le château de Lommis en 1754. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger.

lieu avant 1529 ; les Muntprat rétablirent l'ancien culte en 1531. Dépourvue de pasteur depuis 1561, la paroisse fut desservie par Kirchberg. Depuis 1587 environ, elle l'est par Matzingen. — La commune comprend Lommis, Bettwiesen, Kalthäusern, Weingarten et Wetzikon. Une filature de cotonnades y a été créée en 1817. — Voir *TU*. — Nater : *Aadorf*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Kuhn : *Thurgovia sacra*. — Rahn et Durrer : *Kunstdenkmäler*. — Fröhlich et Graf : *Gesch. der Baumwollspinnerei Lauchetal bei Lommis*. — Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus*. — Pupikofer : *Frauenfeld*. — Le même : *Collectanea* V, mns. à la Bibl. cant. de Frauenfeld. [Alb. SCHEIWILER.]

**LOMMIS, von.** Famille éteinte de ministériaux des comtes de Toggenbourg et de l'abbé de Reichenau. *Armoiries* : d'azur à deux cotices d'or et à la fleur de lys du même issant du second *(Zürcher Wappenrolle)*. BERCHTOLD, dit *Fantilin*, est cité de 1209 à 1249 ; ses frères HEINRICH et KONRAD Fantilin en 1227 et 1228 ; EBERHARD en 1255. — EBERHARD acquit le bailliage de Lommis en 1364 ; il paraît avoir émigré à Zurich où sa descendance se fit recevoir bourgeoise. — BERINGER † à Näfels 1388. — ULRICH, bourgeois de Zurich, avoyer du tribunal de la ville 1419, du Conseil 1430, bailli impérial 1430 et 1440, bailli de Horgen 1438, capitaine des troupes zuricoises du comté de Kibourg durant la guerre de Zurich. Son vassal Pierre de Rarogne lui pilla et lui détruisit pour ce fait son château de Lommis en 1440. † 1443 à Saint-Jacques sur la Sihl. La famille s'éteignit avec lui dans les mâles. — *LL*. — Rahn et Durrer : *Kunstdenkmäler des Kts. Thurgau*. — Nater : *Aadorf*. — *Pup. Th.* [Alb. SCHEIWILER.]

**LOMMISWIL** (C. Soleure, D. Lebern. V. *DGS*). Com. et Vge. *Sceau* : un agneau pascal. On y a trouvé deux cimetières alémanniques. Lommiswil se rattachait à l'ancien territoire qui payait la dîme à Saint-Ours de Soleure et à l'abbaye de Gottstatt ; politiquement, il appartenait avec Selzach à la seigneurie d'Altreu ; plus tard il fit partie du bailliage du Lebern. Il possédait une église paroissiale avant le XIV^e s. déjà ; elle était dédiée à Marie, à l'archange Michel et à saint Germain de Grandval ; c'était un lieu de pèlerinage. Le prieur de Saint-Ours en avait la collation. Complètement dévastée en 1375 par les Gugler, la paroisse fit partie par la suite , moitié de Selzach, moitié de Oberdorf. L'église Saint-Germain fut rebâtie en 1483, mais ne redevint jamais église paroissiale. Depuis la

Réforme, le village fait tout entier partie de la paroisse d'Oberdorf. — Voir J. Mösch : *Die Kirche des hl. German in Lommiswil.* [J. Mœsch.]

**LONAY** (C. Vaud, D. Morges. V. *DGS*). Vge et Com. où l'on a trouvé des objets de bronze et des tombes burgondes. L'église de Lonay fut donnée en 1220 par l'évêque au chapitre de Lausanne, qui possédait le gros de la terre. Sous le régime bernois, Lonay fut rattaché à la châtellenie de Morges. La commune comprend le hameau de Roman, où se trouvait une léproserie et où la commanderie de La Chaux avait un grand domaine ; une partie de celui-ci devint dès le XVIII^e s. propriété des Régis. Paroisse dès 1228. Registres de baptêmes dès 1648, de mariages dès 1665, de décès dès 1747. — *DHV.* [M. R.]

**LONG.** Plusieurs familles de ce nom ont été naturalisées genevoises au XIX^e s. A l'une d'elle appartient : — SUZANNE-ZELIA, née Pelon, 1807-1890, originaire des Cévennes dont les travaux littéraires, traductions, romans, nouvelles, eurent une certaine vogue dans les milieux protestants de 1845 à 1880 : *Le génie du cimetière* ; *Thérèse* ; *Les Deux filles de la veuve.* — Marie-Jeanne-PAULINE, * 1875 d'une famille originaire de La Tour dans les vallées vaudoises du Piémont, naturalisée en 1838, D^r ès lettres, privat-docent à l'université de Genève, musicographe connue par ses travaux sur Grétry. [C. R.]

**LONGCHAMP.** Nom de plusieurs familles vaudoises. La plus importante, de Bottens et Malapalud, a donné : — 1. NICOLAS, † 1809, agent national sous la République helvétique, député en 1803, juge cantonal 1803, conseiller d'État 1805-1809. — 2. PLACIDE, 1799-1888, fils du n° 1, curé de Bottens 1826-1888, doyen du décanat vaudois, constructeur de l'église catholique de Bottens, ecclésiastique qui jouit d'une grande influence. [M. R.]

A une autre famille, fixée à Genève, appartient — Charles-LOUIS-Jacques, 1802-1874, naturalisé genevois en 1834, régent et professeur de littérature ancienne au Collège de Genève. En 1852, il fut nommé principal du collège industriel et commercial. Il est l'auteur, entre autres, d'une grammaire latine très savante et de nombreux ouvrages de pédagogie, comme son *Essai d'une méthode appliquée à l'enseignement de la langue latine* ; son *Choix de mots.* Député au Grand Conseil 1845, 1846 et membre de l'administration municipale 1842-1845. — Sordet : *Dictionnaire.* — *BIG* XXI, 171. [C. R.]

**LONGEAU** (all. LENGNAU) (C. Berne, D. Büren. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Vers 1000, *Lengenach* ; en 1228, *Longieuva* ; en 1281, *Lengowa.* Des mines préhistoriques, un tumulus de Hallstatt, une tombe de La Tène et le *Sylvanusstein* romain de la Schmidhusenmatte attestent une ancienne colonisation. — [O. T.] — Les seigneurs de Strassberg étaient propriétaires fonciers à Longeau. L'abbaye de Saint-Jean y acquit des droits de dîme en 1281, auparavant en mains de l'église de Granges, et l'abbaye de Gottstatt y eut en 1312 des cens fonciers. Le village partagea le sort de la seigneurie de Strassberg ; il fut pris par les Bernois en 1388 et rattaché en 1393 au nouveau bailliage bernois de Büren. La guerre de 1318 entre le duc Léopold d'Autriche et Soleure l'avait dévasté. Fin février 1798, les Français, commandés par Schauenbourg, prirent position entre Longeau et Mett. Dans le premier de ces villages était établie la seconde division bernoise sous les ordres du colonel von Werdt ; elle fut obligée de se retirer le 2 mars après un violent combat. La chute de Soleure s'ensuivit immédiatement. Les seigneurs de Strassberg étaient aussi collateurs de l'église de Longeau citée dans le cartulaire de Lausanne de 1228. Toutefois le patronage appartenait en 1346 aux comtes de Tierstein, desquels il passa en fief aux chevaliers de Bärenfels, puis, avec d'autres biens à Longeau, à la famille biennoise von Gampelen. Le couvent de Bellelay l'acheta en 1374 et resta collateur jusqu'en 1797, quoique Longeau eût adopté la Réforme en 1528 déjà sous le curé Peter Lüpold. Registres des baptêmes et des mariages dès 1543, des décès dès 1758. — Voir *FRB.* — Jahn : *Chronik.* — v. Mülinen : *Beiträge* VI. — Lohner : *Kirchen.* — C. Müller : *Die letzten Tage des alten Bern.* — H. Merz dans *BBG* 1923, p. 206. [H. Tr.]

**LONGEBORGNE** (C. Valais, D. Sion, Com. Bramois. V. *DGS*). Ermitage avec deux chapelles dédiées l'une à saint Antoine, l'autre à la *Mater dolorosa.* Il se peut que les grottes naturelles de Longeborgne aient très anciennement abrité un sanctuaire et des cellules. L'ermitage fut fondé le 15 juin 1522. Le P. Johann Bossier, des capucins mineurs, supérieur d'un couvent en France, reçut le terrain en don de la commune de Bramois et fit appel à six autres frères qui élevèrent une église, des cellules et un couvent. Longeborgne devint bientôt un lieu de pèlerinage, et eut un sort très mouvementé après le décès de son fondateur ; il fut même désert quelque temps et tomba en ruines. Le prêtre Franz Legras venu de la Champagne s'y établit un certain temps à partir de 1657 et améliora les lieux de ses propres mains. Des ermites lui succédèrent, du tiers ordre de saint François. En 1796 y habitaient les frères Johann d'Allemagne et Michael d'Einsiedeln, qui échappèrent comme par miracle à l'éboulement de rochers du 8 octobre de la même année. Le dernier ermite fut J. Ineichen, † 1907. Les capucins de Sion desservirent de 1908 à 1919 ce lieu de pèlerinage très fréquenté. Les bénédictins s'en sont chargés à partir de 1924. En 1699, le nonce apostolique Piazza confia la protection de l'ermitage à la ville de Sion. — Voir *BWG* III. — L. Burgener : *Wallfahrtsorte des Wallis.* — Arch. d'État Sion. [L. Mr.]

L'ermitage de Longeborgne. D'après une photographie.

**LONGHENA, LUNGHENA,** *Baldassare,* de Maroggia, architecte et sculpteur, * vers la fin du XVI^e s. † 1682 à Venise. Il travailla surtout dans cette ville où il exerça la même influence que Borromini à Rome dans le style baroque. Son œuvre principale est l'église de la Salute, avec le séminaire attenant, à laquelle il travailla de 1634 à sa mort. Il construisit encore le palais Massari (1645), le palais Pesaro (vers 1650), l'église des Scalzi, terminée après sa mort par Giuseppe Sardi, l'église de l'Ospedaletto (1674), etc. Comme sculpteur il fit plusieurs mausolées. Il travailla probablement aussi à Rome, où il était inscrit au rôle des artistes en 1631.

Une branche de la famille s'établit à Brescia, où un Baldassare acquit vers 1568 la renommée d'un bon peintre. — *Arch. Stor. lomb.* XII. — *SKL.* — *BStor.*

1915. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Fr. Chiesa : *Attività artistica*. [C. TREZZINI.]

**LONGIROD** (C. Vaud, D. Aubonne. V. *DGS*). Vge et Com. où l'on a trouvé une pierre à écuelles et des vestiges helvètes. En 1208, il dépend de la seigneurie d'Aubonne et en suit les destinées. En 1556, Pierre Quisard, le rédacteur du *Coutumier de Vaud*, est seigneur de Gimel et de Longirod. Paroisse dès le XIIIe s. Registres des naissances dès 1677, des mariages dès 1679, des décès dès 1728. — *DHV*. — Badel-Grau: *Longirod et ses environs*. [M. R.]

**LONGOBARDS.** Voir LOMBARDS.

**LONGUE DIÈTE (LA)** (1814-1815). La chute de Napoléon entraîna en Suisse la chute du régime de l'Acte de médiation et provoqua la réorganisation du pays. L'entrée des Alliés permit la convocation à Zurich, pour le 2 avril 1814, d'une Diète chargée de donner à la Suisse une nouvelle constitution. Les débats traînèrent en longueur, parce que Berne et la Suisse primitive réclamaient leurs anciens pays sujets. Le projet soumis à la commission diplomatique ne fut finalement ratifié que par 9½ États, et Rüttimann de Lucerne présenta, le 8 août 1814, un contre-projet fédéraliste L'opposition étant sur le point de provoquer la guerre civile, la Diète interrompit pour quelque temps ses débats. L'intervention des ambassadeurs étrangers, de Capo d'Istria, ministre de Russie en particulier, fit ratifier le projet de la commission diplomatique par 13½ États ; les grandes puissances étaient chargées de trancher au Congrès de Vienne les questions territoriales. Lorsque celles-ci eurent prononcé, la Diète reprit ses travaux et fit jurer le Pacte fédéral le 7 août 1815 à 19 cantons ; Schwyz, Nidwald et Appenzell Rh.-Int. demeurèrent seuls encore quelque temps sur la réserve. La Diète se sépara ensuite, après une session d'un an et demi, le 31 août. — W. Œchsli : *Gesch. der Schweiz im 19. Jahrh.* I. [E. DEJUNG.]

**LONI,** PIETRO MARIA, de Lugano, sculpteur et architecte. D'après Füsslin, il travailla à Bologne et y laissa deux statues dans la chapelle Zanchini, église de S. Andrea delle Scuole. Disciple de Ercole Lelli (1702-1766), il mourut à Foligno à une date inconnue. — Füsslin : *Geschichte*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. [C. T.]

**LOOSER,** autrefois mieux LOSER. Les deux formes existent parallèlement depuis le XVIIe s. Famille répandue dans le haut Toggenbourg. JAKOB Loser de Blomberg (Com. Kappel), ammann pour le comte de Toggenbourg dans la juridiction de Thurtal 1422, 1429, 1437 ; KONRAD, juge du bailliage de Wintersberg (Com. Kappel) 1447 ; HANS, bailli abbatial d'Iberg 1472. Des Looser de Nesslau sont bourgeois de Saint-Gall depuis 1909. — *USt G*. — M. Gmür : *Rechtsquellen* II. — *LL*. — *LLH*. — Rothenflue : *Toggenb. Chronik*. — *St. Galler Nbl*. 1916, p. 29. — Livre de bourgeoisie de Saint-Gall. [Bt.]

**LOOSLI.** Famille d'Eriswil, Sumiswald (depuis 1334) et Wyssachengraben (Berne). — CARL-ALBERT, homme de lettres, * 5 avril 1877 à Schüpfen, établi à Bümpliz depuis 1904, auteur de quelques œuvres en dialecte emmenthalois : *Mys Dörfli*, 1909 ; *Uese Drätti*, 1910 ; *Mys Aemmitaw*, 1911 ; et en bon allemand d'ouvrages de polémique et de critique d'art : *Satyren und Burlesken*, 1913 ; *Anstaltsleben*, 1924 et surtout *Ferd. Hodlers Leben, Werk und Nachlass*, en 4 vol., 1920-1923. — *Schweiz. Schriftstellerlex*. — *DSC*. — Kürschner : *Deutscher Lit.-Kalender* 1926. — *PS* 1927. [H. Tr.]

**LOPAGNO** (C. Tessin, D. Lugano. V. *GDS*). Com. de la paroisse de Tesserete. Au XVe s. *Lopanio* ; 1583 *Lopania*. Mentionné dès 1348, Lopagno a formé de tout temps et forme encore une *vicinanza* avec Cagiallo et Campestro. Dans la première moitié du XVe s. il devait fournir 15 soldats et des armes au duc de Milan. *Population* : 1779, 211 hab. ; 1920, 365. — *BStor*. 1890. — *Monitore di Lugano* 1923. [C. T.]

**LOPPACHER** (LAUPACHER, LOTPACHER). Vieille famille appenzelloise dont les membres paraissent venir en partie de Saint-Gall et en partie de Schwyz. Un Loppacher de Schwyz doit, d'après Zellweger, avoir été capitaine dans les luttes pour la liberté. — Voir *AU*. — J.-C. Zellweger : *Gesch*. — E. Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

**LOPPBURG** (C. Unterwald. V. *DGS* sous *Lopperberg*). Ruine d'un château sur le Lopperberg près de Stansstad. Ces ruines présentant les grandes dimensions d'une résidence de dynastes sont certainement celles de la « Maison de Stans » qui joua un certain rôle en 1238-1239 dans les démêlés d'héritage entre les frères Rodolphe III et Albert IV de Habsbourg, le premier ayant bâti sur un sol que le partage attribua à l'autre. Le château, qui n'était probablement pas achevé entièrement, fut peut-être démoli à la suite de la sentence d'arbitrage ou détruit dans les premiers combats pour la liberté. — Voir R. Durrer : *Kunstdenkmäler v. Unterwalden*. [R. D.]

**LOREN.** Ancienne famille valaisanne, répandue aux XVe et XVIe s. surtout dans la vallée de Conches. — PETER, député du dizain de Conches 1441. — Gremaud. — Imesch : *Wall. Landratsabschiede*. [D. I.]

**LORENZ,** ***Paul,*** * 6 août 1835 à Filisur, † 27 mars 1915, Dr med. 1859, médecin à Coire 1862, envoyé en 1870 aux lazarets de guerre allemands, quelque temps medecin-chef du Kreuzspital de Coire, directeur de l'asile pour malades *Auf dem Sand* de 1872 à sa mort. Membre fondateur et longtemps président de la société en faveur des aliénés, auteur de nombreux travaux scientifiques, parus pour la plupart dans *JNGG*, ainsi que d'une contribution à l'histoire de la haute-juridiction de Greifenstein, 1914. — *BM* 1915, p. 166. [F. P.]

**LORENZO.** Nom de plusieurs personnages tessinois dont on ignore la famille. — 1. LORENZO DE LUGANO, était chargé en décembre 1478, par les capitaines milanais à Bellinzone, d'essayer d'obtenir d'Henri de Sax la reddition du château de Mesocco. En janvier 1479, on le dit médecin et il est envoyé par Henri de Sax à la cour de Milan, probablement au sujet du même château. — 2. LORENZO DE LUGANO, sculpteur, travailla à la célèbre loggia du palais communal d'Udine. — 3. LORENZO-AGOSTO DE LUGANO, capitaine au service de France 1543. — 4. LORENZO DE LUGANO, capucin, gardien du couvent de Lucerne 1584, 1591, de celui de Stans 1585 ; définiteur de la province suisse 1590-1592. — 5. LORENZO DE MARIANO, du val Lugano, sculpteur, architecte et ingénieur, travailla au palais Piccolomini à Sienne ; ingénieur en chef du dôme de Sienne 1506. — *BStor*. 1880, 1882, 1885, 1891. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *SKL*. — A. Bürgler : *Die Franziskus-Orden in der Schweiz*. [C. T.]

**LORETAN** (LORETANUS, LAURETANUS). Vieille famille valaisanne, bourgeoise de Loèche-les-Bains, aux XIVe et XVe s. aussi de Loèche et depuis une époque plus récente d'Agarn, Varone et Sion. Elle est citée dès 1357. Ses membres portent au XIVe s. et au commencement du XVe aussi le nom de *Maënchet*. Quoique Loretan doive dériver du féminin *Loreta*, certains auteurs font descendre la famille des *Loredan* (lat. *Lauretanus*) de Venise. *Armoiries* : coupé d'argent à 3 roses de gueules et d'azur aux 3 roses d'or. — 1. ROLETUS Loretan de Maënchet, cité avant 1365, notaire, major de Loèche 1400, 1414, député au *Landrat*, représentant du Valais dans les négociations avec le duc de Savoie 1419. — 2. PERODUS Loretan de Maënchet, cité avant 1375, frère du nº 1, notaire, major de Loèche 1417, député, représentant du Valais dans les négociations avec le duc de Savoie 1417. — 3. JACOBUS, gouverneur de Saint-Maurice 1510 (Furrer). — 4. CASPARUS, major de Loèche 1554. — 5. JOHANN-JOSEF, 1725-1815, notaire, major de Loèche 1758-1760, 1780-1784, grand major de Nendaz et d'Hérémence 1792. — 6. SECUNDUS, capucin, 1753-1821, aumônier du régiment de la garde suisse lors de l'affaire des Tuileries de Paris le 10 août 1792 ; gardien à Altdorf, 1799, il releva le couvent incendié ; gardien à Sion 1815-1816 et 1821. — 7. HILDEBRAND-ANDREAS, fils du nº 5, * 1754, curé d'Unterbäch, Loèche-les-Bains, Mörel, Venthône 1778-1803, curé et doyen de Loèche 1805-1817, chanoine titulaire 1802 et résident

1817, directeur du séminaire 1817-1827, grand-doyen et official 1830, aumônier de la légion helvétique 1799. — 8. EUGEN, fils du nº 5, * 1765, notaire et châtelain de Sion, dont il devint bourgeois. — 9. JOHANN-JOSEF, petit-fils du nº 5, 1806-1876, notaire, grand-châtelain de Loèche et député au Grand Conseil, juge cantonal, capitaine à la guerre du Sonderbund. — 10. ANTONIUS, jésuite, petit-fils du nº 5, 1819-1852, professeur de syntaxe et de rhétorique à Sion 1840-1844, émigra en Amérique en 1847 ; prédicateur à Saint-Louis. — 11. KASPAR, fils du nº 8, 1837-1915, inspecteur général des forêts du Valais. — 12. GUSTAVE, fils du nº 9, *1848, Dr jur., avocat et notaire à Loèche, président du tribunal de Loèche 1877-1908, député au Grand Conseil 1877-1912, au Conseil des États 1885-1895, au Conseil national 1895-1908, juge cantonal et vice-président du tribunal cantonal depuis 1908 ; auteur de la loi cantonale d'introduction du Code civil suisse. — 13. RAYMUND, fils du nº 12, * 1885, Dr jur., avocat et notaire à Loèche, président du tribunal de Loèche 1916-1921, député au Grand Conseil depuis 1913, au Conseil des États depuis 1920, suppléant au tribunal fédéral depuis 1924. — Gremaud. — Imesch : *Wall. Landratsabsch.* — *BWG.* — Furrer : *Statistik.* [R. L.]

**LORETO** (C. Tessin, D. et Com. Lugano. V. *DGS*). Hameau où se réunissait souvent le Conseil général du val Lugano. C'est là que fut signée, le 4 octobre 1802, la capitulation de Lugano, que les troupes de la République helvétique abandonnaient à la garde nationale du district. Le 22 août 1814 eut lieu à Loreto une réunion d'hommes armés, qui s'emparèrent de Lugano et marchèrent ensuite sur Bellinzone ; de ce mouvement prit naissance la révolution de Giubiasco. L'église remonte au XIVe ou XVe s. ; l'édifice actuel date de 1630 environ et possède des stucs remarquables. — L. Brentani : *Miscellanea.* — Torricelli : *Orazioni sacre e dissertazioni.* — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — *ASHR.* [C. T.]

**LORETZ** et **LOREZ.** Famille des Grisons et d'Uri.

A. **Canton des Grisons.** LOREZ, LORETZ. Famille du Rheinwald, de Vals et de Coire, et d'autres lieux dans les Grisons. — 1. JOHANN-JAKOB, de Coire, * 1697, pasteur de Maladers 1723-1729, pasteur auxiliaire à Coire 1729-1753, pasteur de St. Regula à Coire 1753-1768, recteur du *Collegium philosophicum* 1739-1768, doyen de la Ligue de la Maison-Dieu 1759-1765, l'un des chefs des moraves des Grisons, † 29 février 1768. — 2. ***Johannes,*** fils du nº 1, * vers 1730, frère morave, membre de la conférence des Anciens et président de leur Conseil d'administration dès 1769, député aux communautés de l'Amérique du Nord 1770-1772, aux communautés danoises des Indes occidentales 1783, auprès de l'impératrice Catherine II à Saint-Petersbourg. Il travailla au rétablissement de la déplorable situation économique des moraves et publia en 1789 *Ratio disciplinæ unitatis fratrum.* † 1798. — Bröger : *Gesch der erneuerten Brüderkirche.* [J.-R. TRUOG.]

HIERONYMUS, * 1846 à Milan, prêtre 1869, professeur à l'école cantonale de Coire 1870-1880, spiritual à Ingenbohl 1880-1883, vicaire à Winterthour 1883-1890, chanoine de la cathédrale de Coire 1888, sextaire 1890, Dr. theol. et protonotaire apostolique 1891, écolâtre et curé de la cathédrale 1898-1905, prévôt en mai 1921, † en septembre 1921. [J. S.]

B. **Canton d'Uri.** LORENTZ, LOREZ. Famille originaire de Vals (Grisons) et bourgeoise de Bürglen, Erstfeld, Gurtnellen et Wassen tout en ayant conservé la bourgeoisie de Vals. L'ancêtre est LUZI Lorentz de Vals ; son fils CHRISTEN obtint en 1579 le droit de s'établir dans le pays d'Uri ; WILHELM s'y fit naturaliser en 1681 ; FRANZ-JOSEF en 1879. *Armoiries* : d'or au laurier au naturel chargé de baies de gueules et terrassé de sinople (variantes). — 1. FRANZ, à Amsteg, du Conseil 1896, administrateur de la corporation d'Uri, conseiller d'État et dir. des travaux publics 1915-1920, † 26 avril 1925. — 2. JULIUS, de Wassen, * 1859, curé de Bürglen 1899, rénova chapelle du pèlerinage de Riedertal, auteur de travaux historiques, connaisseur d'art et d'antiquités, conservateur du musée historique d'Altdorf. — Arch. de famille. — *Urner Wochenbl.* 1884, nº 8, 9 ; 1893, nº 15 ; 1925, mai. — *Vaterland* 1924, nº 161. — *Gfr.* 48. [J. MÜLLER, A.]

**LORILLARD,** LAURENT, de Porrentruy, Dr theol., abbé de Lucelle du 18 septembre 1625 au 29 mai 1648. — Rott : *Représ. dipl.* VI. [G. A.]

**LORITI.** Voir GLAREAN.

**LORIOL, de.** Famille vaudoise et genevoise, originaire de la Bresse. La famille actuelle descendrait de Jean Boissier, † vers 1535, fils d'Humbert et de Pernette de Loriol, qui aurait pris le nom de sa mère. Voir art. BOISSIER. — *Armoiries* : d'azur à la tour d'argent avec son avant-mur du même. — 1. PAUL, † 1688, seigneur de Chamergue et de Villars, vint en Suisse un peu avant la révocation de l'Édit de Nantes et se fixa à Étoy (Vaud). Seigneur d'Étoy par son mariage avec Judith de Coucault. — 2. PAUL, 1674-1756, fils du nº 1, officier au service de Hollande. — 3. RODOLPHE, fils du nº 2, lieutenant-colonel d'un régiment bernois, admis en 1774 à la bourgeoisie de Genève. — 4. CHARLES, † 1781, fils du nº 2, major au service de Sardaigne. — 5. DANIEL, 1720-1788, fils du nº 2, servit en Sardaigne, passa en Hollande en 1747 et y devint général-major en 1779. — 6. PERCEVAL, 1828-1908, arrière-petit-fils du nº 3, paléontologiste distingué, auteur de nombreuses publications. — 7. GABRIEL, 1865-1924, fils du nº 6, industriel à Newcastle (Angleterre), sheriff de cette ville 1912. — 8. GASTON, * 9 juillet 1871, colonel divisionnaire, puis dès 1923 chef d'arme de l'infanterie. — *Rec. gén. suisse* I. — *Livre d'or des familles vaudoises.* — De Montet : *Dictionnaire.* — Ch. Sarrasin : *Perceval de Loriol.* — *ASN* 1909. — *PS* 1923. [H. L. et M. R.]

**LORNAY,** GUILLAUME **de,** de la famille Menthon-Lornay de Savoie, chapelain du pape Clément VII et archidiacre de Carpentras, évêque de Genève de 1388 à sa mort 1408. Il est l'auteur de statuts synodaux réglant la discipline du clergé ; il continua la restauration de Saint-Pierre de Genève, fit fondre en 1407 la grosse cloche de la cathédrale, la *Clémence*, en l'honneur de Clément VII. Les *armoiries* des Menthon sont : de gueules au lion d'argent à la bande d'azur brochant sur le tout ; le sceau épiscopal de Guillaume de Lornay porte une fasce au lieu d'une bande. — PIERRE, frère du précédent, † 1439 à Genève, chanoine de Lausanne 1396, de Genève 1407, de Lyon 1409. — Armoriaux genevois. — *Armorial de Savoie.* — J.-A. Gautier: *Hist. de Genève.* — Fleury: *L'Église de Genève.* — M. Reymond: *Dignitaires de Lausanne.* — *MDG* XVI, 428. — Arch. de Genève. [A. de M.]

**LORY** (autrefois LOHRY). Ancienne famille de Stalden (paroisse de Münsingen, Berne). CHONINUS Lori est cité en 1279 à Jegenstorf *(FRB)*. — 1. ***Gabriel***-Ludwig, paysagiste et aquarelliste, * à Berne 20 juin 1763. Il étudia d'abord chez Aberli et Wolf, s'établit au Sääli près de Wittikofen, où Dunker et Freudenberger furent ses maîtres, puis publia à partir de 1787, avec Lafond, des vues coloriées surtout de l'Oberland bernois, plus tard d'Uri, de Schwyz et de Chamonix. En 1797 il s'établit pour quelques années à Herisau, revint à Berne, et en 1805 se rendit à Neuchâtel à la demande de Frédéric Osterwald, y grava et peignit des planches pour un album sur la nouvelle route du Simplon, puis d'autres vues de Chamonix et du Mont-Blanc. Il vécut de nouveau à Berne à partir de 1812, fournissant des vues aux *Alpenrosen* et à Walthard : *Description de... Berne*, 1827. † 12 novembre 1840. — 2. Mathias-***Gabriel***, fils du précédent, aquarelliste et peintre de costumes, * 21 juin 1784, à Berne. Il travailla d'abord avec son père qu'il ne tarda pas à surpasser, fit un voyage à Paris en 1808 et en Italie en 1811, avec Maximilien de Meuron, devint maître de

Gabriel Lory (nº 2). D'après une lithographie (Bibl. Nat. Berne).

dessin dans les écoles de Neuchâtel jusqu'en 1831, époque où il accompagna Frédéric de Pourtalès en Italie. Ses œuvres les plus importantes furent bientôt considérées comme les aquarelles les plus parfaites de l'époque et furent recherchées par les meilleurs amateurs de France, d'Angleterre, de Prusse et de Suisse. Il revint à Berne en 1832, le gouvernement de Neuchâtel lui accorda la naturalisation en 1842, † à Berne le 25 août 1846. Les musées de Neuchâtel et de Berne possèdent un grand nombre de ses œuvres. Parmi les collections de vues les plus importantes, il faut citer : *Voyage pittoresque de l'Oberland bernois*, 1822 ; *Souvenirs de la Suisse*, 1829 ; ainsi qu'une série de *costumes suisses*, 1824, en collaboration avec F.-W. Moritz. — Voir avant tout : C. de Mandach : *Deux peintres suisses, les Lory* ; puis *SKL*, avec bibl. — Carl Brunner : *Lebensabriss*, dans *Nbl. der Künstlergesellschaft Zürich* 1848. — *Berner Woche* 1919, nos 6 et 7. — *BBG* 16, p. 137. — 3. CARL-LUDWIG, * 21 octobre 1838 à Münsingen, † 5 décembre 1909 à Berne, gagna une grosse fortune à Moscou comme négociant (environ 5 millions) qu'il légua surtout à des œuvres de bienfaisance par son testament du 9 avril 1904 : 200 000 fr. à la Waldau, 100 000 fr. à Heiligenschwendi et 50 000 fr. à l'hôpital Jenner, 150 000 francs au musée des Beaux-Arts, la majeure partie cependant, 3 millions et demi de francs, parvinrent à la corporation de l'Ile qui s'en sert pour élever l'hôpital Lory. — Voir *Jahresberichte der Inselkorporation* depuis 1909. — Hans Lehmann : *C. L. Lory, sein Testament*. — Le même : *Erbschaft Lory u die Insel-Korporation*. [H. Tr.]

Carl-Ludwig Lory.
D'après une photographie.

**LORZA** (LORSA, L'ORSA, à l'origine UORS, URS). Famille de Zernez et Silvaplana (Grisons). — 1. DANIEL Urs, de Zernez, podestat de Bormio 1597. — 2. DANIEL, petit-fils du no 1, podestat de Bormio 1677, de Teglio 1683. — 3. ANTON Urs, podestat de Morbegno 1707. — 4. JEREMIAS Lorza, de Silvaplana, * 5 janvier 1757, gagné à Halle à la cause morave, consacré en 1777, précepteur chez les Salis-Malans et chez les comtes de Hallwyl, pasteur de Seewis en Prätigau 1798-1801, doyen de la Ligue des X Juridictions 1800, pasteur de la Nydeck à Berne 1801-1832, de Bätterkinden 1832-1837, † 22 février 1837. [J.-R. TRUOG.]

**LOSÉA, de.** Voir DELOSÉA.

**LOSER.** Famille de l'ancien pays de Schwyz. — 1. HANS, conseiller 1574, député à la Diète 1593. — 2. FRANZ, de Steinen, membre du tribunal des Neuf 1816. — 3. FRANZ-ANTON, de Steinen, membre du tribunal des Sept 1828, juge cantonal 1831, député au Grand Conseil 1833, à la Constituante 1842, 1847, † 1859. — 4. JOSEF-MARIA, de Steinen, 1836-1916, député au Grand Conseil 1864, président de l'allmend et conseiller d'État 1879. — 5. JOSEF, fils du no 4, * 1869, avocat, président de l'allmend 1907, du Petit Conseil 1912-1920. — *LL*. — F. Dettling : *Hist. geneal. Notizen* (mns.). — M. Dettling : *Gesch. u. Statistik der Gemeinde Schwyz* (mns.). — Voir aussi LOOSER. [D. A.]

**LOSEY.** Vieille famille de la Broye, ressortissante de Cheyres, Montborget, Sévaz et La Vounaise, mentionnée dans ce dernier lieu dès 1452. — Arch. d'État Fribourg. [J. N.]

**LOSONE** (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1229, *Losono* ; 1243, *Loxono* ; 1497, *Losona*. L'abbaye de Sant'Abbondio de Côme y avait des biens en 1182 ; les *capitanei*, de même que le couvent de Sainte-Catherine de Locarno, et les églises de S. Lorenzo et de S. Giorgio y possédaient des droits de dîme. Losone formait déjà une commune en 1243 ; une branche des Orelli y avait son domicile et quelques-uns de ses membres dominèrent, semble-t-il, par la terreur au XVIIe s. Au hameau de Montericco (S. Rocco) subsistent des vestiges d'une ancienne tour, bâtie probablement au XVe s., qui devait faire partie du système de défense de Locarno et Ascona. En 1397, Losone fut réuni au comté de Stazzona, en 1497, au comté d'Angera. La *vicinanza* avait en 1365 droit à deux représentants au Conseil général de la *pieve* de Locarno ; sous la domination suisse elle n'envoya plus qu'un député au Conseil du bailliage. Les cantons eurent à s'occuper en 1614, 1664 et 1703 des conflits de Losone avec Ascona pour des droits d'eau. Losone se rattachait au spirituel à Locarno ; il en fut détaché à une date inconnue pour former une paroisse. Arcegno, rattaché à Losone, devint paroisse à son tour en 1801. L'église paroissiale de San Lorenzo est mentionnée en 1243 ; reconstruite en 1597, agrandie en 1728, consacrée 1776 ; depuis 1747 elle porte le titre d'église prévôtale. Celle de S. Giorgio remonterait, suivant Buetti, au XIIe s. ; elle est mentionnée en 1331. L'édifice actuel a été construit de 1797 à 1799. L'église de S. Rocco date de la fin du XVe s. La chapelle d'Arbigo est mentionnée en 1486. Losone donnait un fort contingent à l'émigration tessinoise à Florence ; en 1592, ses émigrants et ceux des villages voisins se constituaient en confrérie rattachée à la Madonna del Sasso de Locarno, qu'elle dota du célèbre tableau, *La fuite en Égypte*, de Bramantino. *Population* : 1591, 140 ménages ; 1801, 582 hab. ; 1920, 718. Registres de paroisse dès 1694. — *BStor*. 1879, 1881, 1883, 1894, 1910, 1911. — *AS* I. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — Rahn : *I monumenti*. — Monti : *Atti*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — Weiss : *Die tessinischen Landvogteien*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — *Monitore di Lugano*, 1921. — E. Pometta : *Come il Ticino*. [C. TREZZINI.]

**LOSSIER.** Famille du Faucigny dont certaines branches vinrent s'établir à Chêne, sur territoire genevois dès 1462. Sept receptions à la bourgeoisie de Genève, plusieurs notaires, un conseiller des Deux-Cents. — JEAN, 1588. Aux XVIIe et XVIIIe s., on ne compte pas moins de treize Lossier orfèvres. Au XIXe s., Frank-ÉDOUARD, 1852-1925, peintre sur émail s'est spécialisé dans le genre dit de *Limoges*. — Voir *SKL*. — *Arch. de Genève*. — Covelle : *LB*. [C. R.]

**LOSSIO.** Famille éteinte, venue de la Valteline au val Poschiavo (Grisons). — ANTONIO, plusieurs fois podestat de Poschiavo, envoyé en 1620 lors du massacre de la Valteline auprès de Robustelli pour obtenir que le val Poschiavo fût épargné, député auprès du marquis de Cœuvres en 1624, auprès du général autrichien Fernamond pour obtenir aussi la vie sauve pour les gens de sa vallée 1635, dans l'Engadine pour y faire une enquête sur le pillage des églises catholiques, chef d'une compagnie sous Jenatsch 1637. Délégué à Milan pour conclure la capitulation de 1639, et l'un des juges impartiaux du tribunal révolutionnaire qui devait se réunir à Ilanz en 1643. — Ed. Rott : *Représ. dipl.* IV, 383. — Sprecher : *Kriege und Unruhen*. [L. J.]

**LOSSY** (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Vge et Com. réunie administrativement à celle de Formangueires depuis 1834. En 1228, *Lozchie* ; 1229, *Lozie* = d'après Jaccard, *praedium Losciacum* ou *Lossiacum*, domaine d'un Loscius ou Lossius. Au XIIIe s. les sires de Montagny percevaient la dîme à Lossy ; au siècle suivant, des bourgeois de Fribourg étaient propriétaires de parcelles de cette dîme. En 1398, il est fait mention du moulin de Lossy. Au spirituel, cette commune a toujours relevé de la paroisse de Belfaux. — Kuenlin : *Dict.* II, annoté par Schneuwly. — Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF* VII. [J. N.]

**LOSTALLO** (C. Grisons, D. Moesa, Cercle Mesocco. V. *DGS*). Com. composée de trois villages : Sorte, Lostallo et Cabbiolo. Elle souffrit souvent des nombreuses inondations de la Moesa et dut demander des secours, autrefois auprès de la Ligue Grise, ensuite auprès du canton. Les électeurs de la commune s'assemblent tous les trois ans à Lostallo pour élire le tribunal de

district. La légende veut que Lostallo dérive de *Lustullux*, nom du chef qui conduisit les Étrusques au val Mesocco et qui s'établit précisément à Lostallo. La commune partagea le sort de ses voisines Soazza et Mesocco. Registres de paroisse dès 1641. [B. P.]

**LOSTORF** (C. Soleure, D. Gösgen. V. *DGS*). Com. et paroisse. Un trésor de monnaies romaines y fut trouvé en 1524. Lostorf se rattachait à l'ancienne seigneurie de Wartenfels avec laquelle il passa à Soleure en 1465. Une source d'eau minérale découverte en 1412 provoqua au XVe s. l'érection d'un établissement de bains. La collation de l'église appartenait à l'origine à la maison des chevaliers teutoniques de Bâle, qui la céda en 1538 à l'avoyer et au Conseil de Soleure. L'église actuelle date du XVIIe s. Registres de baptêmes et de mariages dès 1805, de décès dès 1826. — *MHVSol.* 8. — P. A. Schmid : *Kirchensätze.* — J.-R. Rahn : *Kunstdenkmäler.* [H. Tr.]

**LOTERIES.** Les loteries suisses firent leur première apparition sous la forme du *Glückshafen* (urne), en 1471. De plus amples détails sont donnés dans l'article du *DHBS* III, p. 466. Une commission de loterie fut constituée à Zurich en 1785 pour surveiller ce genre d'entreprises. Chaque loterie devait faire l'objet d'une autorisation. Uri en 1803 et Schwyz en 1809 en créèrent en vue de secourir les pauvres. Vers le milieu du XIXe s., elles se répandirent tant et provoquèrent un tel scandale qu'en bien des lieux, les sociétés d'utilité publique intervinrent pour les faire supprimer. Dans les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall, 50 à 70 collecteurs travaillaient ainsi pour le loto bavarois et autrichien surtout, auquel ils amenaient annuellement 300 000 à 500 000 fr. Les cantons de Neuchâtel et de Fribourg (ce dernier en 1833 et 1892) entreprirent également des loteries. Des interdictions telles que celles édictées par Saint-Gall en 1827, Appenzell 1836 et Lucerne 1806 ne parvinrent toutefois pas à supprimer le mal. Vers 1915, tous les cantons avaient une loi d'interdiction. Ces lois diffèrent notablement par leur contenu.

La législation fédérale sur les loteries s'est longtemps fait attendre. Deux conférences convoquées par le Conseil fédéral en 1863 et 1864, à la demande du Grand Conseil argovien, en vue de négocier un concordat, n'eurent aucun résultat. Une revision de la constitution fédérale (art. 59b), qui devait attribuer à la Confédération le droit de légiférer sur la matière, fut rejeté par la votation populaire du 14 janvier 1866, par 176 788 non contre 139 062 oui. L'esprit fédéraliste prédominait. La constitution de 1874 contint enfin le principe que : « La Confédération peut prendre toutes mesures utiles dans le domaine des loteries (art. 35, III) ». Longtemps cet article n'eut d'autre suite que l'article 12 de la loi de 1894 sur la régale des postes, modifié par l'article 15 de la loi sur les postes de 1910, selon lequel la poste n'expédie pas les réclames de loteries non autorisées (1910). L'inertie des législations cantonales à l'égard du loto devint peu à peu plus sensible ; elle prépara la voie à une loi fédérale. Le 8 juin 1923, l'Assemblée fédérale sanctionna la « Loi fédérale sur les loteries et sur les paris professionnels ». Depuis lors, les loteries sont définitivement prohibées, à l'exception des loteries d'utilité publique et de bienfaisance et des « tombolas ». — Voir Edwin Egolf : *Ueber das schweizer. Lotteriewesen und dessen strafrechtliche Bekämpfung.* — Hungerbühler : *Das Lotterienwesen in Kt. Appenzell und St. Gallen.* — Etlin : *Referat über Glücks- und Hazardspiele der Schweiz*, dans *Zeitschr. f. Gemeinnützigkeit*, 1863. — Rüetsch: *Die Glücksspiele in der Schweiz*, dans *Zeitschr. f. Gemeinnützigkeit* 1912. — *Bulletin sténographique de l'Assemblée fédérale* 1921, 1922. [Hildebrandt.]

**LOTTAZ.** Vieille famille fribourgeoise mentionnée à Corserey dès 1431, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1577. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**LOTTENBACH.** Famille de Weggis (Lucerne), connue depuis le XVe s. — Hans, ammann 1633. — Kaspar, ammann 1653-1663, maître banneret. — *Gfr.* Reg. — Ant. Bucher : *Bürgergeschlechter.* [P.-X. W.]

**LOTTI, LOTUS.** Famille de Bignasco, que l'on rencontre aussi à Sonvico dès le XVIe s., à Fusio et à Locarno. *Armoiries* : d'azur à une barre d'or soutenant un cavalier vêtu du même et monté sur un cheval d'argent. — 1. Simone, de Sonvico, † 22 août 1638, prêtre, curé de la paroisse, gentilice des Torriani à Mendrisio 1617-1638, procureur du couvent de S. Margherita de Côme pour la juridiction de Mendrisio. Légua tous ses biens sis à Mendrisio pour la fondation de la S. Casa lauretana de Sonvico. — 2. Giacomo-Francesco, * 1759 à Bignasco, † av. 26 avril 1814. Président du gouvernement provisoire de Locarno 1798, et l'un des quatre députés envoyés à Rapinat et au Directoire helvétique pour demander l'autonomie de leur patrie et la garantie de la religion catholique. Sous-préfet du Val Maggia 1798-1802, député à la diète cantonale 1801-1802, au Grand Conseil 1803-1808 et 1813-1814 ; membre du tribunal cantonal de 1805 à sa mort, du tribunal administratif dès 1811. — 3. ***Giacomo-Angelo***, fils du nº 2, avocat et notaire, * 1er octobre 1784 à Bignasco, † 30 octobre 1850 à Bellinzone. Député au Grand Conseil 1809-1830, 1839, président, à titre de landammann, en 1819, 1823, 1827, 1830 ; dernier des landammanns tessinois. Conseiller d'État 1815-1836, 1839 ; arrêté lors de la révolution de 1839, il fut condamné à six mois de prison. Il prit une part active à la contre-révolution de 1841 ; condamné, il fut grâcié le 21 mai 1849. — 4. Carlo, fils du nº 2, * 1782 ou 1786 à Bignasco, † 10 juin 1852. Prêtre, aumônier du régiment Auf der Maur en Hollande, député au Grand Conseil 1820-1839, à la Diète 1827, 1829. — 5. Antonio, fils du nº 2, * 31 octobre 1795 à Bignasco, † 7 avril 1878. Capitaine au service de Hollande 1817, préfet du val Maggia en 1824. — 6. Giovan-Battista, fils du nº 5, * 6 mars 1831 à Bignasco, † 26 mars 1884, médecin ; commissaire du gouvernement au Val Maggia. — *AHS* 1926. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — A. Baroffio : *Dell'Invasione francese.* — Le même : *Storia del c. Ticino.* — E. Torriani : *Storia eccles. di Mendrisio.* — *BStor.* 1894, 1912. [C. Trezzzini.]

**LOTTIGNA** (C. Tessin, D. Blenio. V *DGS*). Com. et paroisse, chef-lieu de district. Au XIIIe s., *Latingnia* ; 1333, *Lutignia* ; 1352, *Lutigna* ; 1567, *Lotinea*. *Armoiries* : palé de gueules et d'argent de six pièces. Lottigna était déjà en 1309 une *vicinanza* qui faisait partie de la *fagia de medio* ou d'Aquila. L'abbaye de Disentis y posséda des biens au lieu appelé encore aujourd'hui Monastero. La Diète fixa en 1502 la résidence du bailli à Lottigna. La maison du bailli, actuellement prison du district, porte la date de 1461 et plusieurs armoiries des baillis de Blenio. On ignore la date de fondation de la paroisse. Jusqu'en 1555, elle embrassa aussi la paroisse actuelle de Torre. L'église de Santa-Maria est mentionnée au XIIIe s. ; en 1567, l'église paroissiale était celle des SS. Pierre et Paul. L'église paroissiale actuelle date de 1632 ; une chapelle dans les prés de Lottigna a des fresques de 1455. *Population* : 1920, 99 hab. Registres des naissances dès 1625, des mariages dès 1648, des décès dès 1672. — *AS* I. — *AHS* 1923. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina.* — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — Rahn : *I Monumenti.* — G. Simona : *Note di arte antica.* — *BStor.* 1883. [C. T.]

**LOTZ.** Famille bâloise originaire d'Oberdorf en Alsace, devenue bourgeoise en 1543 avec Burkard, boucher, † 1593, et représentée dès 1641 au Petit Conseil. De nombreux membres de cette famille furent teinturiers en soieries depuis le commencement du XVIIIe s. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. Albert, 1822-1886, teinturier en soieries et fabricant de rubans, conseiller, président du Conseil des bourgeois, lieutenant-colonel et chef de l'infanterie du canton de Bâle. — 2. Theophil, 1842-1908, Dr med., praticien recherché et premier médecin cantonal 1884-1908, intervint énergiquement en faveur de la vaccination entre 1870 et 1880 lors de la lutte autour de la loi fédérale contre les épidémies, député au Grand Conseil. — Œri : *Physikus Dr Th. Lotz*, dans *BJ* 1910. — Courvoisier dans *KSA* 1908, nº 23. — Lutz : *Basler Bürgerbuch.*—*LL.*— *SGB* III.—*WB.* [Adr. Stückelberg.]

**LOTZWIL** (C. Berne, D. Aarwangen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial, dont dépendent au spirituel Gutenburg, Obersteckholz et Rütschelen. La collation appartint probablement autrefois à la seigneurie de Grünenberg et fut donnée en 1259 par divers nobles, héritiers présumés des Grünenberg, aux chevaliers de Saint-Jean de Thunstetten, qui défendirent avec succès la validité de cette donation contre le couvent de Saint-Urbain en 1269 et contre le détenteur de la seigneurie de Gutenburg, Ortolf von Utzingen, en 1277. La basse justice appartenait au XIIIe s. avec le château et la seigneurie de Gutenburg aux descendants d'Ortolf ; elle passa plus tard à Pierre de Torberg et en 1370, grâce à l'intervention des ducs Albert et Léopold d'Autriche, à Walter von Grünenberg qui en partagea la propriété avec son beau-fils et héritier Rodolphe d'Aarbourg. Le fils de ce dernier, Thüring, dernier de sa lignée, vendit en 1431 la seigneurie de Gutenburg avec ses principales dépendances, soit la basse juridiction sur Lotzwil, à la ville de Berthoud. Celle-ci fit de Lotzwil un bailliage comprenant Gutenburg, Rütschelen, Kleindietwil et la basse juridiction de Thörigen. La haute justice passa en 1406 avec le landgraviat à Berne et à son bailli de Wangen, représenté à Lotzwil par un sautier. Lotzwil fut rattaché en 1798 au district helvétique de Langental et fait partie depuis 1803 de celui d'Aarwangen. L'église a été reconstruite de 1680 à 1683 par Abram Dünz. Celui-ci est probablement l'auteur de la chaire richement sculptée, des fonts baptismaux et de la table de la Sainte-Cène qui doivent dater de la même époque. Les vitraux ont été exécutés par R. Münger. La cure a été rebâtie en 1777. Registres de baptêmes et de mariages dès 1567, de décès dès 1752. — Voir Jahn : *Chronik*. — v. Mülinen : *Beiträge*. — Paul Kasser : *Aarwangen*, dans *AHVB* 19. — R. Schedler : *Wanderbuch für Oberaargau und Unteremmental*. — Rud. Ochsenbein : *Die oberaargau. Grundherrschaften der Stadt Burgdorf*, dans *AHVB* 20. [P. K.]

**LOUIS,** auteur de la *Chronique de Moudon*, ou *Descendance des évêques de Lausanne*, rédigée vers 1470 ; cette chronique a été continuée vers 1533 et publiée dans le *Mémorial de Fribourg* III. — Ce personnage est peut-être identique à Louis Daux, notaire du chapitre. — Voir de Montet : *Dictionnaire*. — M. Reymond : *Dignitaires*. [M. R.]

**LOUIS** DE GRANGES, évêque de Sion 1150 - 13 mai 1160, négocia en 1150 la cession de la vallée de Bagnes à l'abbaye de Saint-Maurice par le comte Humbert III de Savoie. Eut des démêlés en 1153 avec l'abbé Hugues de Saint-Maurice pour l'église d'Aigle ; arbitre entre l'abbé Rodolphe de Saint-Maurice et Guillaume de La Tour en 1157 ; inféoda l'église de Loèche au chapitre de la cathédrale de Sion, mais céda, contre la volonté de ce chapitre, aux moines du Grand Saint-Bernard, les collations de Martigny, Sembrancher, Orsières et Liddes. Partisan de l'empereur dans la guerre entre le pape et ce dernier, il reconnut l'antipape Victor IV, élu par Frédéric Barberousse le 7 septembre 1159. Le pape Alexandre III ordonna par une bulle datée de Paris du 18 mars 1163 à son successeur Amédée de restituer les collations concédées à tort. — Gremaud I. [L. Mr.]

**LOUIS-LE-GERMANIQUE,** roi d'Austrasie, *804, † 28 août 876, fils de Louis-le-Débonnaire. En 842, il obtint, par le traité de Verdun, l'Austrasie, à laquelle se rattachait aussi le territoire de la Suisse à l'Est de l'Aar. Il séjournait volontiers à Zurich ; le 21 juillet 853, il accorda au chapitre du Fraumünster des privilèges et l'immunité. Sa fille aînée, Hildegard, qui doit avoir construit le château de Baldern, devint abbesse du Fraumünster, ainsi que sa deuxième fille. — *ADB*. — *ZWChr*. 1912. [E. DEJUNG.]

**LOUP.** Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Famille ressortissante de Bussy, où elle est mentionnée dès le XVIe s. On trouve des familles de ce nom à Lussy au XIIIe s., à Cugy au XIVe s., à Fuyens au XVe s., etc. — Gumy : *Regeste de Hauterive*. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

B. **Canton de Vaud.** Familles de Montmagny et de Rougemont. — SAMUEL, de Rougemont, * 1728 ; géomètre, a dressé des cartes de la partie occidentale de l'Oberland, de la Gruyère, du Simmenthal et une *Carte du lac de Genève et environs*. — *SKL*. — De Montet : *Dictionnaire*. [M. R.]

**LOURTENS.** Voir LURTIGEN.

**LOUTAN** (autrefois LHOSTAN ou HOSTAN). Ancienne famille fribourgeoise de la Broye, mentionnée à Châtillon avant 1525, reçue dans la bourgeoisie de Cheyres en 1797, et dans celle d'Estavayer. — Frid. Brulhart : *La seigneurie et la paroisse de Font*, dans *ASHF* VIII. [J. N.]

**LOUTHERBOURG.** Voir LAUTERBURG.

**LOVATENS** (C. Vaud, D. Moudon. V. *DGS*). Com. et Vge. Vers 1000, *Lovatingis*. On y a trouvé les restes d'une villa romaine et de tombes burgondes. L'abbaye de Saint-Maurice y avait des biens au Xe s. Il fit ensuite partie du domaine de Curtilles, propriété de l'évêque de Lausanne et il en suivit les destinées. — *DHV*. [M. R.]

**LOVENS** (all. LOWING) (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge. Au XIIe s., *Louens* ; au XIIIe s., *Loveins* = d'après Jaccard, chez les descendants de *Lobo*, nom propre germain. Ce village appartenait aux sires de Montagny et passa sous la domination fribourgeoise en 1478. L'abbaye d'Hauterive y possédait des propriétés. Lovens relève de la paroisse d'Onnens. Des familles portant le nom de Lovens sont mentionnées du XIIe au XIVe s. — Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF* VII. — Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Kuenlin : *Dict*. II. [J. N.]

**LOVERESSE** (C. Berne. D. Moutier. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1181, *Loveresce* ; 1225, *Loverasse* ; 1256, *Lueverazze* ; 1308, *Louevasse*. *Armoiries* : de gueules à la fasce d'argent chargée d'une rose du premier, feuillée de sinople. En 1262, l'abbaye de Bellelay achète une terre près de Loveresse, appelée autrefois le fief de Soleure ; elle en acquiert d'autres en 1263 et 1267. Une sentence de 1327 lui assigne le cours d'eau de Loveresse. Les cens et une partie des dîmes appartenaient à Bellelay et au chapitre de Moutier-Grandval. Une famille noble de ce nom est citée aux XIIIe et XIVe s. ; elle était bourgeoise de Bienne au XIVe s. — Trouillat. [P.-O. BESSIRE.]

**LOVINA, LOVINAZ, de.** Voir LAUWINER.

**LOVIS,** FRANZ-LUDWIG, * 19 juillet 1817 à Porrentruy, jésuite en 1838, professeur au gymnase de Sion 1844, plus tard professeur de théologie à Paderborn, et à Sion de 1870 à sa mort, 21 janvier 1890. Il fut aussi architecte d'églises. — *BWG* III. [D. I.]

**LOWERZ** (C. et D. Schwyz. V. *DGS*). Com. et Vge. Le couvent de Murbach y possédait au moyen âge un domaine. Lowerz dépendait au spirituel de Schwyz, bien que le village possédât une église déjà aux XIIIe et XIVe s. En 1520 il eut son propre curé et devint en 1581 une paroisse autonome. En 1675 une nouvelle église fut construite ; elle fut détruite en grande partie lors de l'éboulement de Goldau en 1806 qui dévasta aussi une grande partie de la commune. En 1807 une nouvelle église fut construite d'après les plans de Jakob Natter d'Einsiedeln. — Voir Fassbind : *Religionsgesch*. (mns). [R-r.]

**LOYE** (C. Valais, D. Sierre, Com. Grône. V. *DGS*). Vge où le chapitre de Sion, les Granges, d'Anniviers, de la Tour y possédèrent autrefois des droits. Il semble avoir eu plus d'importance autrefois qu'aujourd'hui ; sa chapelle était jadis église paroissiale sous le vocable de sainte Marie. Une famille Loye est bourgeoise d'Anniviers au XVIe s. ; elle essaima à Sion au siècle dernier. Une autre est originaire de Nendaz. [Ta.]

**LOYS.** Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Nom de nombreuses familles éteintes ; l'une est mentionnée à Autafond en 1324 ; une autre, portant aussi le nom de *Porrentruz*, à Morat dès 1411 ; d'autres enfin furent reçues dans la bourgeoisie de Fribourg au XVe s. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

A. **Canton de Vaud.** Famille noble qui remonte à

Anselme de Grosler, bourgeois de Vevey en 1200. Les enfants de Loys de Grosleir († av. 1315) ne retinrent que le prénom de leur père. *Armoiries* : d'azur à un demi-vol d'or. — 1. MERMET, 1384-1454, notaire, s'établit à Lausanne, syndic en 1438, mêlé à toutes les affaires politiques de l'époque. — 2. ARTHAUD, † vers 1480, fils du nº 1, notaire, syndic 1458, dirige la construction de la maison de ville de la Palud. — 3. JEAN-LOUIS, 1443-1519, fils du nº 1, avocat à Genève, porte-parole du Conseil de cette ville en 1492 et 1507. — 4. JANIN, 1443-1525, frère du nº 3, apothicaire, syndic de Lausanne en 1481, réalise avec Jean Saguyon l'union des deux villes ; maître de la monnaie dès 1507. — 5. ÉTIENNE, 1465-1534, fils du nº 2, avocat à Lausanne, seigneur de Marnand 1497, de Middes et Trey, mayor de Lucens, juge du Chablais 1510-1526, juge des appellations de l'évêché, chef du parti conservateur dévoué à l'évêque. Quatre de ses fils firent souche des branches de Marnand, Villardin, Cheseaux et Denens. — 6. AUBERT, 1510-1563, fils du nº 5, seigneur de Denens, mêlé aux événements politiques de 1536 ; sa femme Catherine de Glane lui apporta Villardin et le vidomnat de Moudon. — 7. FERDINAND ou FERRAND, † 1571, frère du nº 6, abbé des nobles enfants de Lausanne, prit part à la dispute d'octobre 1536, bourgmestre de Lausanne 1557-1560. Sa femme Claudaz Champion lui apporta Cheseaux. — 8. SÉBASTIEN, 1520-1583, fils du nº 5, seigneur de Denens, disputa le château de Menthon à la ville de Lausanne, fut l'un des inspirateurs de la conjuration d'Isbrand Daux. — 9. PIERRE, 1551-1596, neveu du nº 8, boursier et banneret de Lausanne, prit part à la répression de cette conjuration. — 10. JEAN-BAPTISTE, 1557-1617, fils du nº 7, seigneur de Cheseaux, bourgmestre de Lausanne 1599-1617. — 11. NOË, † 1614, fils du nº 8, seigneur de Denens, gentilhomme servant du roi Henri IV qui, en 1604, l'envoie en mission à Berne, ambassadeur de Berne à la cour de France en 1611. — 12. JEAN-PHILIPPE, 1622-1673, seigneur de Villardin, généalogiste et héraldiste, auteur d'une *Chronique* lausannoise inédite. — 13. JEAN-LOUIS, 1627-1673, petit-fils du nº 9, seigneur de Marnand, fut appelé en 1670 aux fonctions nouvelles de contrôleur général des Conseils de la ville. Il achevait au moment de sa mort les plans du nouvel hôtel de ville de Lausanne. — 14. JEAN-PHILIPPE, 1643-1702, seigneur de Cheseaux, bourgmestre de Lausanne 1684-1702. — 15. ISAAC, 1663-1733, seigneur de Bochat, lieutenant-baillival, fit arrêter Davel en 1723 et requit sa condamnation. — 16. SÉBASTIEN, 1688-1754, petit-fils du nº 12, seigneur de Vuarrens. Il épousa en 1723 Louise-Françoise de La Tour, de Vevey, dite Mme de Warens (1699-1762), qui le quitta en 1726, se réfugia à Annecy où elle se convertit au catholicisme et où elle vint en aide à Jean-Jacques Rousseau. — 17. CHARLES-GUILLAUME, 1695-1754, fils du nº 15, seigneur de Bochat, professeur de droit à l'académie de Lausanne 1719-1740, lieutenant-baillival et contrôleur général 1740-1754. Historien, auteur d'ouvrages sur les *Services étrangers*, le *Plaid général*, le *Culte d'Isis*, et surtout de *Mémoires... sur l'histoire ancienne de la Suisse*. — 18. JEAN-PHILIPPE, 1718-1751, seigneur de Cheseaux, astronome et physicien, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Auteur d'*Essais de physique*, d'un *Traité de la comète*, d'*Éléments de cosmographie et d'astronomie*, d'une *Carte de l'Helvétie*; des *Mémoires* scientifiques de lui ont été publiés après sa mort. — 19. ÉTIENNE, 1722-1802, seigneur de Middes, général de brigade au service de France 1770, construisit les châteaux de Vidy et de Dorigny. — 20. CHARLES, 1730-1789, frère du nº 18, dit aussi Loys de Cheseaux, physicien et économiste, auteur d'un *Essai sur la population du canton de Berne et particulièrement du Pays de Vaud* et d'un *Abrégé chronologique pour l'histoire de la physique*. — 21. CHARLES-ÉTIENNE, 1748-1802, dit le comte d'Orzens, aide de camp du comte d'Artois, le dernier de Villardin. — 22. JEAN-SAMUEL, 1761-1825, neveu du nº 9, chef du parti conservateur modéré vaudois, conseiller d'État en 1815-1816, négocia à Paris la rétrocession de la vallée de Dappes, agronome et économiste distingué. A publié un grand nombre d'études sur les questions agricoles, releva, du chef de sa femme, le nom de Chandieu. — 23. TREYTORRENS, * 1857, † 4 septembre 1917, arrière-petit-fils du nº 22, officier-instructeur de la cavalerie 1900-1910, commandant de la brigade d'infanterie 1, 1910-1912, promu colonel divisionnaire fin 1912, commandant de la 2me division mobilisée 1914-1917.

Treytorrens de Loys.
D'après un dessin de Plattner (Bibl. Nat. Berne).

Une branche de la famille, fixée en Savoie dès le XVe s. a donné des seigneurs de Bonnevaux, de Merlinge, de barons de la Bâtie, etc., et s'est éteinte à la fin du XVIIIe s. — Arch. de la famille. — De Montet: *Dictionnaire*. — A. de Foras : *Armorial*. — M. Paschoud : *Ch. J. Loys de Cheseaux*. — *RMS* 1917. [M. R.]

**LOYSON,** CHARLES, dit le Père Hyacinthe, 1827-1912, prédicateur et écrivain français. Carme déchaussé, orateur très en vogue de 1864 à 1868 à Notre-Dame de Paris, il fut accusé d'hérésie et excommunié. Il devint alors curé catholique-chrétien de Notre-Dame à Genève et travailla avec ardeur à l'organisation de l'Église catholique-chrétienne. Il publia nombre de conférences, lettres et volumes sur la question religieuse et sociale. — Voir Albert Houtier : *Le père Hyacinthe*. [C. R.]

**LOZZIO, LOZIO.** Famille de Novaggio (Tessin). *Armoiries* : coupé, au 1 (d'azur) à une grue (d'argent) regardant une étoile (d'or) au canton dextre du chef et posant la patte droite sur la deuxième des initiales G. A. ; au 2 (d'argent) à deux bandes (d'azur) ; émaux incertains. — PIETRO, * 21 novembre 1831 à Novaggio, † 12 juillet 1917, peintre-portraitiste et professeur pendant vingt-deux ans à l'école de dessin de Curio. — *AHS* 1920. — *SKL*. [C. T.]

**LUBINI.** Famille de Manno. — 1. GIULIO, avocat, * 1837, † 19 mai 1893 à Lugano. Jusqu'en 1877 procureur général et depuis lors président du tribunal de Lugano. — 2. PIETRO, architecte, * 6 nov. 1863, † à Airolo 2 sept. 1901. En 1895, il fit les projets du vélodrome de Rome, l'année suivante ceux du vélodrome de Milan et en 1898 les plans de la palestre *Pro Patria* de Milan. — *Educatore* 1893 et 1905. — *BStor*. 1895 et 1898. [C. T.]

**LÜBKE,** WILHELM, * 27 janvier 1826 à Dortmund, prof. d'histoire de l'art à l'École polytechnique fédérale à Zurich, 1861-1866, † 5 avril 1893, à Karlsruhe. Auteur de : *Die Glasgemälde im Kreuzgang des Klosters Wettingen*, dans *MAGZ* 1863 ; *Ueber alte Œfen in der Schweiz...*, dans *MAGZ* 1865 ; *Ueber die alten Glasgemälde der Schweiz*, 1866 ; *Die Glasgemälde im Chor der Kirche zu Königsfelden*, dans *Denkmale des Hauses Habsburg in der Schweiz* III, 1867. — Voir *Chronik Neumünster*, p. 409. — *SKL*. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1896. [H. Br.]

**LUC, de.** Famille de Genève. Voir DELUC.

**LUCA** ou **LUCCA.** Famille mentionnée à Locarno, à Castel-San-Pietro et à Coldrerio au XVIe s. — 1. JOHAN-ANTON, de Locarno. En 1576, il avait en fief le transport sur la Maggia des voyageurs allant de Locarno à Ascona ; il voulait construire un pont, mais Ascona s'y opposa. — 2. AMBROGIO, constructeur, de Coldrerio. De 1591 à 1593, il travailla au Vatican et prit part surtout à l'achèvement du palais de Sixte V. — 3. CARLO, stucateur, de Castel-San-Pietro, * 1775. Il travailla en Allemagne. — *AS* I. — *SKL*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *BStor*. 1885. [C. T.]

**LUCCHESI** ou **LUCHESI** (*Luchesius*, 1587). Famille de Pambio et non de Melide. *Armoiries* : d'azur à un lion d'or tenant d'une patte une équerre d'argent, de l'autre un compas du même. — 1. GIOVANNI, architecte, mentionné en 1575 comme travaillant au château de Prague depuis 26 ans. — 2. ADAMO, architecte, petit-fils du nº 1, * à Pambio le 8 févr. 1583. Il fut architecte de l'archiduc Ferdinand d'Autriche. En 1573, il travaillait à Innsbruck. Son père, dont on ignore le nom, avait été pendant 43 ans architecte de la cour d'Autriche. — 3. ALBERTO, architecte, frère du nº 2, mort à Melide à la fin de 1600. Architecte de l'archiduc Ferdinand et ensuite de l'empereur Rodolphe II. A Pambio, il fit construire et dota la chapelle de la Sainte-Vierge. — 4. BARTOLOMEO, architecte de l'archiduc Maximilien d'Autriche ; en 1608 l'archiduc le présentait à la chambre de la Haute-Autriche comme ayant eu une grande part dans les constructions de cette époque ; il lui accorda une pension et des charges publiques. — 5. FRANCESCO, peintre, fils de Giovanni-Alberto, probablement le même que le nº 3. En 1613, il demandait un emploi à l'archiduc Maximilien et une lettre de franchise « en vuedes mérites de ses ancêtres ». Il y a de ses tableaux dans la chapelle de la Sainte-Vierge à Pambio. — 6. FILIBERTO, ingénieur et architecte, mentionné à la cour de Vienne de 1643 à 1665 et y laissa des travaux importants ; entre autres, en 1647, il recevait le paiement de travaux aux fortifications de Wiener-Neustadt. — *AHS* 1914 et 1926. — *BStor.* 1881 et 1903. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Oldelli : *Dizionario*. — L. Brentani : *Miscellanea*. — *SKL*. — *Almanacco ticinese* 1924. — Dreger : *Baugeschichte der k. k. Hofburg in Wien*. — Riesenhuber : *Barockkunst in Œsterreich*. [C. T.]

**LUCCHINI.** Famille originaire de Montagnola, Loco et Sonvico, que l'on trouve aujourd'hui dans plusieurs communes tessinoises. *Armoiries* des Lucchini de Gandria : d'or à une chouette de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or rangées en fasce. — 1. FRANCESCO, de Montagnola, * 1753, † 27 sept. 1826. Officier du génie de la République Cisalpine, ingénieur en chef du département du Lario, ensuite professeur d'architecture au lycée impérial de Bergame. Dans cette ville, il construisit le théâtre Riccardi, la chambre de commerce et restaura l'hôpital ; il bâtit l'église de Nembro. — 2. FRANCESCO, peintre, de Montagnola, élève de Diotti. Il exposa à Milan en 1834. — 3. FRANCESCO, avocat, de Gentilino, député au Grand Conseil tessinois 1830-1834; membre du tribunal criminel de Lugano 1836 ; un des juges du tribunal exceptionnel de 1841 qui condamna à mort l'avocat Giovan-Gaspare Nessi, un des chefs de la contre-révolution de 1841. — 4. ***Pasquale***, ingénieur, * 8 avril 1798 à Arasio (Montagnola), † à Lugano le 23 février 1892. Assistant à la construction de la route du Stelvio, rentré au pays en 1839, il fut nommé le 21 juin 1844 adjoint au département des travaux publics et le 20 janvier 1845 ingénieur cantonal en chef, charge qu'il garda jusqu'en 1854. Il construisit la route de l'Onsernone, le pont de Ponte-Tresa et le grand pont de Melide à Bissone, long de 800 m. En 1864, il construisit le premier quai de Lugano, où, en 1854, il avait ouvert une filature de la soie. Bien que partisan du chemin de fer du Gothard, il fit avec l'ingénieur La Nicca les études pour le chemin de fer du Lukmanier. De 1852 à 1870 il favorisa par tous les moyens la ligne du Gothard. Député au Grand Conseil tessinois de 1839 à 1844 et de 1855 à 1859. Il écrivit : *Sulla linea la più conveniente per la costruzione di una strada ferrata attraverso le Alpi*, 1852 ; *Progetto di una strada ferrata attraverso il S. Gottardo*, 1853 ; *Memoria sopra una ferrovia attraverso le Alpi*, 1853 et 1859 ; *Progetto di valico del Gottardo e del Monte Ceneri*, 1870 ; *Sistemazione del pelo d'acqua del Ceresio*, 1884, etc. — Voir *AHS* 1926. — Dotta : *I Ticinesi*. — A. Baroffio : *Storia del Cantone Ticino*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — *BStor.* 1892. — *Educatore*, 1892. — Vegezzi : *Esposizione storica*. [C. TREZZINI.]

Pasquale Lucchini.
D'après une lithographie.

**LUCELLE** ou **GRAND LUCELLE** (en all. LÜTZEL) (C. Berne, D. Delémont, Com. Pleigne. V. *DGS*). Hameau, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux située en partie sur territoire suisse, en partie sur territoire alsacien. En 1125, *Luciulla* ; 1215, *Lucellus* ; 1260, *Lussni* ; 1303, *Lutzelach* ; XVIe et XVIIe s., *Lucellain*. *Armoiries* : d'argent à une tour entourée de quatre bâtiments au naturel, couverts de gueules, à la bordure d'azur chargée de douze étoiles à six rais d'or. L'abbaye de Lucelle est mentionnée la première fois en 1124 ; elle fut fondée par les trois frères Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, avec le consentement de Berthold de Neuchâtel, évêque de Bâle. Richement doté par ce dernier et par ses successeurs, le couvent prit rapidement une grande importance. Les possessions s'étendaient en Ajoie, en Alsace, en Franche-Comté. Saint-Bernard, fondateur de Cîteaux qui aurait été lui-même l'architecte de Lucelle, y fit trois visites. En 1283, Rodolphe de Habsbourg accourant au secours d'Henri d'Isny, évêque de Bâle, au siège de Porrentruy, s'y arrêta. L'église abbatiale fut fort endommagée par un tremblement de terre ; reconstruite, elle fut consacrée en 1346. L'abbaye fut pillée et ravagée par les Gugler en 1375, par les Armagnacs en 1444. Lors de la Réforme, les gens de Laufon brûlèrent la bibliothèque, qui était réputée dans toute l'Europe par ses richesses. La guerre de Trente ans lui fut néfaste aussi, mais elle se releva et redevint très prospère. La Révolution française consomma la ruine de Lucelle ; en septembre 1792, les volontaires du Haut-Rhin envahirent le monastère qui fut complètement et définitivement ruiné. Les religieux furent expulsés, les meubles et les objets précieux vendus, les bâtiments séquestrés comme biens nationaux. Une forge y fut installée et exploitée jusqu'en 1882. Le couvent eut 46 abbés ; il possédait plusieurs annexes : Löwenbourg, Phaffans, Luterbach, Etuffons, etc. Il ne dépendait que de l'empereur et son abbé exerçait la haute, moyenne et basse justice ; il avait le droit d'anoblir et de recevoir des bourgeois. Les religieux de Lucelle fondèrent plus de 60 monastères, en particulier celui de Saint-Urbain. — Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire* II. — Buchinger : *Epitome fastorum Lucellensium*, 1666. [G. A.]

**LUCENS** (C. Vaud, D. Moudon. V. *DGS*). Vge et Com. En 965 *Losingus*. *Armoiries* : tranché d'argent et de gueules au soleil d'or. Lucens dépendit autrefois du domaine épiscopal de Curtilles ; l'évêque y avait au XIIe s. une tour de bois, sentinelle avancée défendant Moudon. Le comte de Genevois s'en empara et la détruisit. L'évêque Landri de Durnes († 1177) construisit un château de pierres qui fut démoli dans une guerre contre le duc de Zähringen, puis réédifié par l'évêque Roger vers 1200. Il servit longtemps de résidence épiscopale et Guillaume de Menthonay y fut assassiné en 1406. Il fut dévasté pendant les guerres de Bourgogne. Quelques années après la conquête bernoise il fut assigné comme résidence du bailli bernois de Moudon, et ce sont les Bernois qui construisirent la partie Sud, la plus considérable. Le dernier bailli, le colonel de Weiss, commandait en 1798 les troupes bernoises chargées de la défense du Pays de Vaud. Ce fut en son absence que, dans la nuit du 26 au 27 janvier, les patriotes vaudois s'emparèrent du château. Le gou-

vernement helvétique le vendit en 1801 à des particuliers. Il devint en 1860 un établissement d'éducation, puis en 1915 fut restauré par un nouveau propriétaire. Église Sainte-Agnès dès le XIVe s., qui dépendit tou-

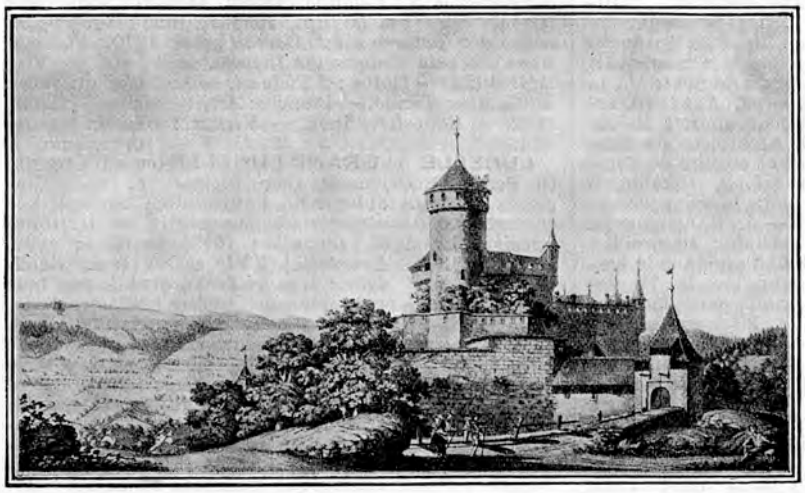

Le château de Lucens à la fin du XVIIIe s. D'après une aquarelle de Nicolas Gatschet.

jours de Curtilles. Hôpital Saint-Antoine du Viennois. — Dillenger : *Notice historique sur le château de Lucens.* — *DHV.* [M. R.]

**LUCERN, von.** Famille patricienne de Lucerne, citée du XIVe au XVIe s. — HEINRICH, du Petit Conseil 1417, † 1422 à Arbedo. — HANS, fils du précédent, du Petit Conseil de 1423 à 1451 environ, capitaine 1440, intendant des bâtiments 1441-1444. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

**LUCERNE** (Ville et canton. V. *DGS*). Quatrième canton de la Confédération, entré en 1332 ; le troisième dans l'ordre officiel.

I. **Introduction.** Au moyen âge et jusque vers l'an 1100, Lucerne ne comprenait que les hauts quartiers de la ville actuelle ; il s'augmenta plus tard de la région de l'Au sur la rive gauche de la Reuss et au XIVe s. en tout cas de l'allmend attenant. Durant les premiers siècles, Lucerne fut le principal des 16 domaines ou *Meierhöfe* dépendant du couvent des bénédictins du Hof et était le siège du tribunal. Son agrandissement territorial se produisit surtout après la guerre de Sempach et la mise au ban de l'empire du duc Frédéric d'Autriche par le roi Sigismond en 1415. La formation du territoire cantonal se fit par les étapes suivantes : Weggis 1380 (la souveraineté complète en 1535 seulement) ; les bailliages de Rotenbourg avec Hochdorf et Urswil entre 1386 et 1415 ; Kriens-Horw 1395 ; Meienschwand 1394 ; Entlebuch-Ruswil 1405 ; Habsbourg 1406 ; Willisau 1408 ; Sempach 1386, 1415, Sursee 1415, Münster 1420, Malters 1477, Ebikon 1480, Littau 1481. La constitution de la République helvétique de 1802 sépara Merischwand du canton pour le rattacher à l'Argovie ; par contre Lucerne reçut le district d'Hitzkirch. L'exécution de cet échange eut lieu en 1803 lors de la mise en vigueur de l'Acte de médiation. Le canton comprit aussi passagèrement les bailliages de Meyenburg-Richensee-Villmergen de 1415 à 1425, de Werdenberg et Wartau dans le Rheintal de 1485 à 1493 ; la seigneurie de Griessenberg en Thurgovie de 1759 à 1793. [P.-X. W.]

II. **Armoiries, bannières et sceaux.** Les *armoiries* de la ville et canton de Lucerne, parti d'azur et d'argent, apparaissent dès l'époque de la bataille de Sempach. La plus ancienne représentation se trouve sur le Ve sceau qui a été conservé. Les couleurs de l'État, blanc et bleu, furent utilisées dans les temps anciens pour l'habillement des soldats en campagne, pour les fanions des trompettes, des fontaines et des maisons ; elles furent portées plus tard par les sautiers de l'État et des villages, etc. Depuis 1508, elles ornent la couverture de bois de tilleul du « Livre d'argent », recueil de droit public commencé en 1433, rénové et complété en 1481. La *bannière* est coupée d'argent et d'azur. Selon Cysat, cette partition est la seule authentique, d'origine très ancienne ; ce type de bannière fut utilisé en campagne et se trouve peint sur la porte du mur de défense, sur la Musegg, du côté qui regarde la ville. Le fanion de la ville, triangulaire, porte dans sa partie inférieure d'azur à une croix blanche. Outre Cysat, divers documents confirment cette division de la bannière : la représentation des bannières dans la chronique autrichienne de Königsfelden (1480) et surtout dans celle du Lucernois Schilling (image de la bataille de Sempach, etc.). Cette partition en coupé est aussi celle que présentent la bannière donnée par le pape Jules II en 1512, et le vitrail de 1606 (au musée historique) ; elle apparaît aussi dans le plan de la ville de Martin Martini (1597), dans les peintures du pont de la Chapelle et dans toutes les bannières portées depuis trois cents ans. Les fanions des tireurs (*Gfr.* XIII, planche I) sont divisés de la même manière. L'un porte deux fusils à platine, l'autre, une arbalète d'or. Le dernier fanion a été renouvelé en 1623 et

Sceau de la bourgeoisie de Lucerne en 1292.

en 1759. Les bannières d'honneur des plus importantes corporations étaient de couleur bleue et blanche et portaient l'armoirie de l'abbaye. Après les privilèges concédés par Sixte IV les 13 janvier et 14 février 1480, on vit figurer un certain temps à l'angle supérieur de la bannière lucernoise l'image du Christ au jardin des Oliviers ; sur la bannière donnée par Jules II on voyait en outre, une représentation du jardin de Gethsémané, trois disciples endormis et Judas à la tête des archers

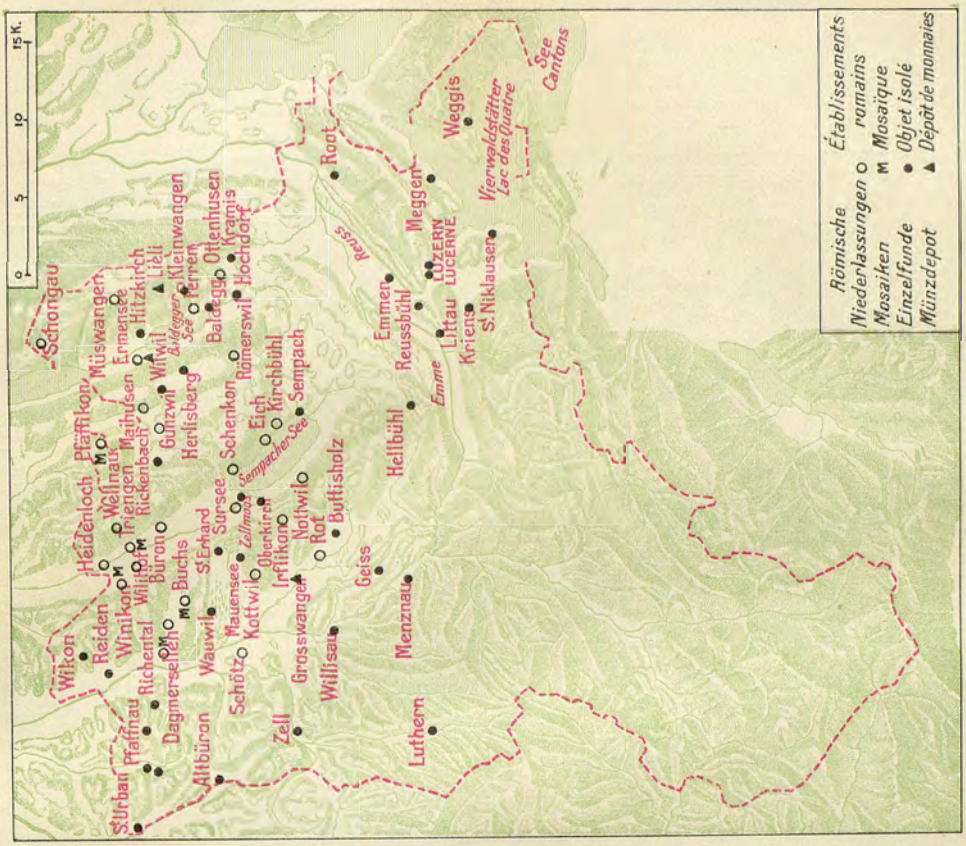


Carte de Lucerne à l'époque romaine.

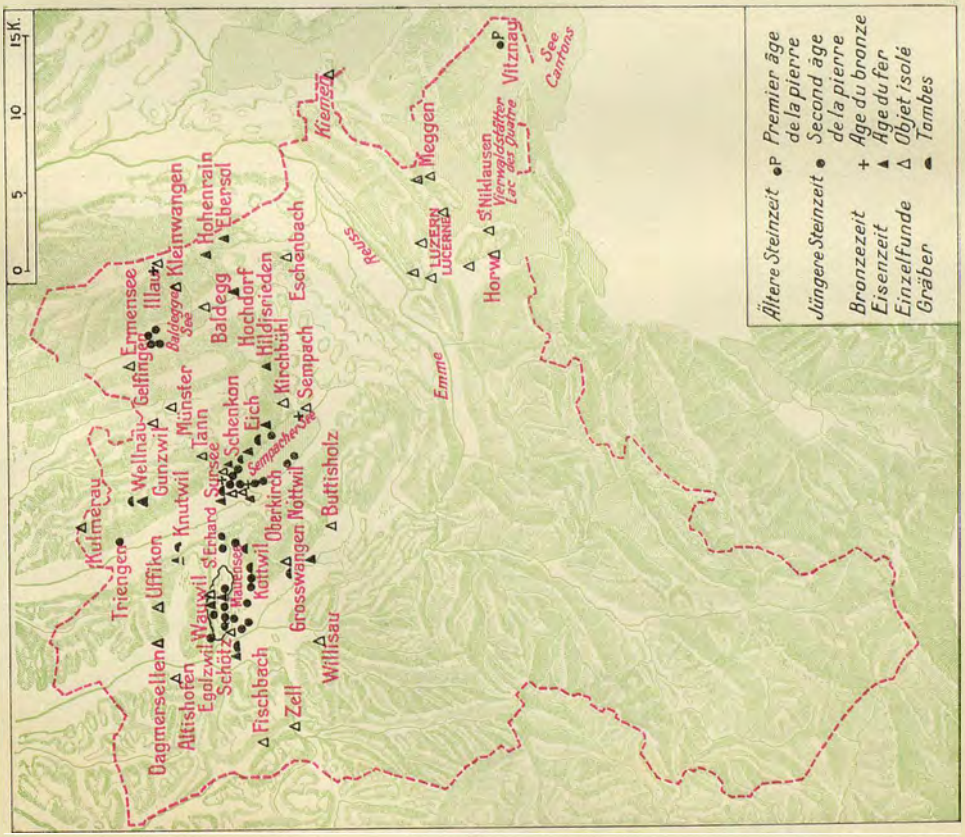


Carte de Lucerne à l'époque préhistorique.

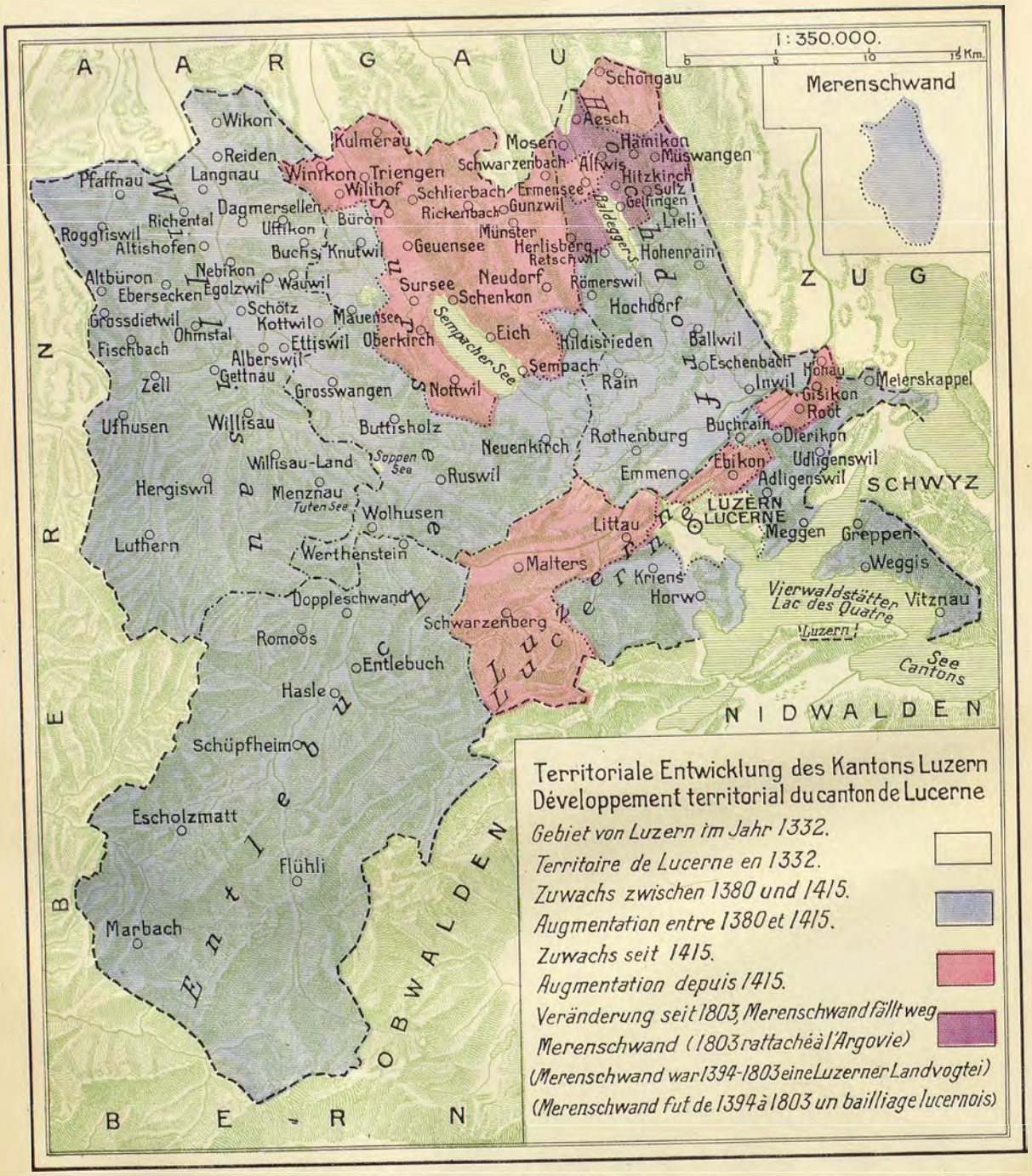


Carte historique du canton de Lucerne.

(*Gfr.* 30, pl. II). Dans les temps anciens, il exista aussi quelques drapeaux dont les couleurs étaient disposées en parti. On en trouve la représentation dans Tschachtlan et dans la chronique bernoise de Schilling. — Le

Sceau de la ville de Lucerne de 1386.

plus ancien *sceau* qui date de 1241, porte l'inscription S. CIVIUM LUCERNENSIUM. L'écu triangulaire porte une simple barre, chargée de fleurs à quatre pétales. Son utilisation est prouvée jusqu'en 1279. Au début de la domination autrichienne, en 1292 et en 1296, apparaît un grand sceau rond avec l'inscription S. UNIVERSITATIS CIVIUM LUCERNENSIUM. On y voit figurer pour la première fois le patron de la ville, Leodegar qui est représenté dès lors sur tous les sceaux du Petit Conseil ou Conseil d'État jusqu'à notre époque. Le troisième sceau a pour légende : S. UNIVERSITATIS CIVIUM LUCERNENSIUM ; il était en usage entre 1307 et 1370. On y voit le saint évêque aveuglé par la main du bourreau. La légende du quatrième sceau, de 1356, est S. SECRETUM CIVIUM LUCERNENSIUM. Le cinquième, le grand sceau, passe pour être l'un des plus beaux exemplaires de sceaux de villes de la Suisse ; il porte la légende S. UNIVERSITATIS CIVIUM LUCERNENSIUM. Ce sceau d'apparat fut employé entre 1386 et 1700 dans les circonstances solennelles (traités d'alliance et de paix, etc.). Comme contre-sceau on utilisait le petit sceau rond du prévôt Nicolas Bruder, perpétré à Constance sur le pont des frères prêcheurs en 1417, sceau rond en laiton portant la légende S. NICOLAI BRUDER PRAEPOSITI. Le sixième sceau, dont l'emploi n'est attesté qu'en 1392, est un sceau secret comme les numéros 4 et 7 à 11. Ces derniers sont tous à peu près de la même grandeur. Sauf le numéro 4, ils représentent saint Leodegar, la tête dans sa main droite et la crosse dans la gauche, debout sous un dais, supporté par deux piliers. Le septième sceau fut employé de 1416 à 1514 ; le huitième de 1420 à 1588, le neuvième de 1598 à 1709 environ. — *Bibliographie.* Cysat : *Collectanea C 3b.* — *Gfr.* Reg. — *AHS.* — *Katalog der historisch-antiquarischen Sammlungen im Rathaus.* — von Vivis : *Das Panner von Luzern und Heraldisches aus Luzern*, dans *AHS* 1898 et 1901. — Andreas Ryff : *Cirkel der Eidtgnoschaft*, éd. Meininger, Bâle 1892. — Ad. Gautier : *Armorial historique.* — von Liebenau : *Die Siegel der Luzerner Landschaft*, dans *AHS* 1897 et 1898. — Kas. Pfyffer : *Gemälde* III, 2e partie. — Schulthess : *Die Siegel der Stadt*, dans *MAGZ* 1853. [P.-X. W.]

III. **Préhistoire.** A. PÉRIODE PALÉOLITHIQUE. Les fouilles commencées en 1913 par W. Amrein dans la grotte de Steigelfad au-dessus de Vitznau ont mis au jour un établissement humain du paléolithique. Par sa stratification et les objets trouvés, cette grotte est comparable à celles du Wildkirchli, du Drachenloch, du Wildenmannlisloch. Les ossements appartiennent en grande majorité à l'ours des cavernes ; quelques-uns à la hyène des cavernes et à d'autres animaux. Des outils en os, du même type que ceux trouvés dans les cavernes précitées, ont aussi été découverts, ainsi que des vertèbres d'ours percées artificiellement, comme il ne s'en est rencontré dans aucune autre station. Tous ces objets remontent à la dernière période interglaciaire. Précédemment, les établissements paléolithiques de la Suisse orientale avaient été attribués au moustérien ; il est reconnu aujourd'hui qu'ils sont plus anciens et contemporains des périodes préhistoriques de France les plus reculées. Pour le moment, et jusqu'à meilleure classification, il faut les ranger dans un paléolithique alpin. A ce dernier appartiennent donc les objets trouvés dans la grotte de Steigelfad. Celle-ci paraît avoir aussi été habitée à l'époque néolithique ; celle du bronze y est représentée par la trouvaille d'une pointe de flèche de ce métal. Tous ces objets se trouvent dans les collections du jardin des glaciers à Lucerne. A la fin du paléolithique appartiennent peut-être une série de silex ramassés il y a plus de vingt ans sur la rive Sud de l'ancien lac de Wauwil, mais dont les qualités n'ont été reconnues qu'en 1926. Il s'agit, à ce qu'il paraît, de silex identiques à ceux trouvés à Moosseedorf, au Moosbühl et sur l'âge desquels on ne peut encore se prononcer. La trouvaille de Moosbühl a été attribuée tantôt au magdalénien, tantôt à la fin du paléolithique, tantôt au début du néolithique. Celle du lac de Wauwil comprenait de petites épées, des racloirs, des perçoirs. Les formes caractéristiques des palafittes, notamment les pointes de flèches, manquent totalement ; en outre la patine est différente. Les stations lucernoises sont : Fischerhäuser, Hölzli, Orbel (Com. Schötz), Hohbüel et Seewagen dans la commune de Kottwil. En 1920, le Dr Leuthard, de Liestal, a attiré l'attention sur ce dernier établissement, il y a reconnu des silex aziliens.

B. NÉOLITHIQUE. Il est représenté par de nombreuses palafittes sur les rives des lacs de Baldegg, de Sempach, du Mauensee et de l'ancien lac de Wauwil. Par contre, aucune trace de palafittes n'a encore été relevée dans le lac des Quatre-Cantons ; même les nouveaux dragages exécutés en 1926 à Altstad n'ont pas donné de résultats positifs. L'on pouvait cependant espérer la découverte de tels établissements puisque l'on se trouvait dans le voisinage du lac de Zoug, si riche en stations lacustres, et que quelques haches de pierre avaient été trouvées à Vordermeggen, sur le territoire de la ville de Lucerne, dans la région de Tribschen et de St. Niklausen. D'après les recherches de Kaufmann (1887), le niveau du lac des Quatre-Cantons s'est élevé d'au moins trois mètres dans les temps historiques, ce qui rend très difficile la découverte de stations lacustres. Les premières qui furent signalées se trouvaient dans les marais de Wauwil ; c'est là que le colonel Suter étudia dès 1859 leur genre de construction. Il connaissait déjà cinq stations dans les communes de Egolzwil, Schötz et Wauwil. Les fouilles furent reprises dans le marais de Wauwil vers 1900 par Joh. Meyer ; en 1904, il dégagea avec le plus grand soin, de la station lacustre du marais de Schötz, les restes de deux huttes, qui sont au Musée ethnographique de Bâle. Les recherches de Meyer ont permis de reconnaître des établissements lacustres très étendus sur l'ancien lac de Wauwil. Au Löhlifeld, on mit au jour en 1901 un squelette de femme, de petite taille, presque complet qui, à cause de son caractère primitif, pourrait être d'une époque prénéolithique. A la station d'Egolzwil II, il y eut deux, peut-être trois établissements successifs ; le premier sur pilotis, le dernier dans le marais. C'est à Schötz I que se trouvaient les deux huttes précitées. La plus grande, la mieux conservée, a une surface de 8 ¼ sur 4 ¼ m., la petite mesure 3 ½ sur 2 ½ m. Leur disposition présente la plus grande analogie avec celle des huttes rectangulaires du Federsee décrites par Reinerth. Nous aurions ainsi au

Schötz I la station la plus méridionale des populations néolithiques du Nord. Près d'une habitation lacustre, Meyer a trouvé en 1910 une petite plaque de bois portant des poissons gravés. Cette pièce

Lucerne. Planchette percée, ornée d'un dessin représentant un poisson, trouvée dans le marais de Schötz.

unique, dont l'origine néolithique n'est pas douteuse, est déposée au Musée ethnographique de Bâle. Sur les bords du Mauensee trois stations lacustres ont été reconnues, mais les trouvailles faites jusqu'ici sont sans importance. En revanche, le lac de Sempach est plus riche dans ce domaine. On y compte de nombreuses stations ; celle de Seehäusern I, très importante, a encore donné en 1926 une série de magnifiques épées, des racloirs et des pointes de flèches des types les plus anciens aux types imitant le métal. Une seule station a été reconnue jusqu'ici sur le lac de Baldegg, près de Richensee. Découverte en 1871, on en a extrait de nombreux objets en particulier de beaux os travaillés, une coupe en bois de cerf, un manche ornementé pour une scie de silex et quelques objets de céramique. Mais là aussi, comme dans le lac de Sempach, les fouilles n'ont pas été conduites systématiquement. Des établissements néolithiques en pleine terre n'ont pas encore été mis au jour dans le canton ; les trouvailles de haches de pierre et de silex travaillés y sont rares.

C. Age du bronze. A la période de transition du néolithique à l'âge des métaux, l'énéolithique, appartient probablement une hache plate, de cuivre, qui fut trouvée en 1920 près de Winkel (Com. Horw). Les stations de l'âge du bronze sont aussi lacustres et se rencontrent dans le lac de Sempach. La plus anciennement connue est située près de Sempach, à la Festhütte. En 1806 déjà, lorsque le lac baissa de niveau, on y a trouvé dix aiguilles, deux haches, une lance et un couteau, tous en bronze. Les plus importantes stations sont celles de Zellmoos et d'Inseli (Com. Oberkirch). Dès les années 1850, elles ont livré de nombreux objets de bronze, notamment des haches à ailettes emmanchées, des épingles, pointes de lances, et deux gouges. Un dépôt important a été découvert en mars 1865 ; on en a retiré des boucles, dont 16 sont conservées au musée de Lucerne. On ne connaît pas de stations du bronze dans les autres lacs lucernois. Dans le marais de Wauwil cependant, on a trouvé quelques objets de bronze : une hache à ailettes, des épingles et en 1917 un magnifique couteau. On en peut conclure qu'il y avait une station, mais celle-ci n'a pas encore été découverte. En terre ferme, aucun établissement de l'âge du bronze n'a été relevé ; toutefois des objets en assez grand nombre ont été signalés dans presque tout le canton, sauf l'Entlebuch. En 1861, un intéressant dépôt sacré fut découvert à Oberillau (Com. Lieli). Il se composait de 25 épées de bronze, de l'âge moyen, toutes sans leur soie et rangées en cercle les pointes au centre. Aux environs de Lucerne les trouvailles de l'âge du bronze ont été remarquablement fréquentes ces dernières années, au Rootsee, sur l'Allmend de Horw ; elles viennent s'ajouter à celles déjà connues de Acheregg, Stansstad et Alpnach. Les relations déjà reconnues pour l'époque romaine entre Lucerne et les régions voisines du lac des Quatre-Cantons doivent avoir existé déjà à l'âge du bronze.

D. Age du fer. 1. *Période de Hallstatt.* En 1838 déjà, Isaak étudia à Wellnau près de Triengen un tumulus du premier âge du fer qui avait été rasé. En fait d'objets il ne restait que des fragments d'une plaque de ceinture de bronze, avec des ornements géométriques et une croix ancrée. Plusieurs tumulus hallstattiens se trouvent sur une série de moraines qui s'étendent sur la rive droite du lac de Sempach, d'Eich à Schenkon. Quatre d'entre eux ont été explorés, et on en a retiré un mobilier de Hallstatt : de la poterie, des fibules, agrafes, ainsi qu'une plaque de ceinture simple. Des tumulus semblables existent dans les forêts de Knutwil et de Gibel, mais n'ont pas encore été fouillés. Des tombeaux plats à incinération, de Hallstatt, furent trouvés de 1901 à 1910 dans les Schleifmatten à Schötz, au nombre de dix. Le mobilier funéraire est très rare. A la même période appartiennent probablement deux urnes funéraires, découvertes non loin de là, à Fischerhäusern, près de Schötz, en 1908. Enfin citons encore deux haches à ailettes, trouvées, l'une en 1911 à Kiemen (Com. Meierskappel), l'autre en 1919 à Winkel (Com. Horw).

2. *Période de La Tène.* Au deuxième âge du fer appartiennent plusieurs tombeaux. A Hiltifeld (Com. Hohenrain) des tombes ont livré six fibules de La Tène I antérieure, un anneau pour aiguilles, un bracelet de bronze avec fermoir à broche. Plus tôt déjà, en 1848 et 1859, des trouvailles identiques avaient été faites au même endroit. Dans le domaine de Hausmatt (Com. Hohenrain) on a trouvé trois squelettes accompagnés d'une épée de La Tène I moyenne, avec son fourreau ; au-dessus de Ferren (même commune), cinq tombes en 1861. En 1887, un tombeau exploré à Hochdorf a donné des fibules de La Tène I antérieure, des bracelets et des fragments de parure en bronze. A Hildisrieden un tombeau de La Tène fut découvert en 1908 ; il contenait un squelette et 4 bracelets de fil de bronze. D'autres tombes de la même période ont été signalées à Oberkirch en 1848, à Grosswangen dans le voisinage d'Oberroth ; de Sursee provien-

Lucerne. Fragment d'une boucle de ceinture en bronze, de l'époque de Hallstatt, trouvée à Triengen.

nent un bracelet de verre bleu et un autre de verre jaune. La trouvaille la plus belle et la plus intéressante a été faite en 1904, au Sud de la gare de Wauwil, dans le marais ; elle consiste en deux chenets de fer qui ornent actuellement le musée d'ethnographie de Bâle. Du marais de Schötz ont été extraits en 1909 : une

hache à douille en fer, une pointe de lance et une faucille. Il faut encore mentionner quelques monnaies celtiques, découvertes à Buchs, Kaltbach et à la Zell près de Sursee, dont deux en or.

E. PÉRIODE ROMAINE. Les Romains se répandirent de Windisch et des autres places du Nord de l'Argovie dans le canton de Lucerne ; ils remontèrent le cours des rivières, le Seetal et les vallées de la Wina, de la Suhr et de la Wigger. La trouvaille romaine la plus méridionale a été faite à Luthern ; elle consiste en deux fibules militaires provenant peut-être d'un tombeau. Au Sud de la ligne Luthern-Littau, les objets romains sont très rares et les noms de localité en *wil* y sont inconnus. La route Lucerne-Küssnacht permit aux Romains de pénétrer dans la Suisse primitive. Des monnaies ont été trouvées à Weggis, Vitznau, Meggen et dans d'autres endroits du bailliage de Habsbourg. D'après des renseignements qui ne sont pas très sûrs, il existerait des vestiges de murs romains à Ebikon. A Lucerne même, deux seules découvertes de monnaies ont été faites ; cependant il est très probable qu'une localité existait là sous les Romains. Sur tout le territoire lucernois occupé par Rome, on n'a relevé jusqu'ici que des villas et des fermes, mais aucune installation militaire ni fortification. On n'a pas de renseignements non plus sur les routes ; les indications données par Haller et d'autres auteurs sont purement hypothétiques. C'est dans le Seetal que se trouve la station romaine la plus septentrionale du canton ; la rive droite du lac de Baldegg a été relativement assez colonisée, à Lieli, Hohenrain, Hochdorf, où d'après Cysat on aurait fait jadis, à plusieurs reprises, d'importantes trouvailles de monnaies romaines. Une villa à Ferren n'a, malheureusement jamais été fouillée systématiquement ; en 1849, on y a découvert un magnifique Mercure assis en bronze, aujourd'hui au musée de Lucerne. A Kleinwangen, des murs romains ont été mis au jour, anciennement déjà et de nouveau il y a quelques années. A Römerswil, dont le nom indique l'origine, des vestiges de construction existent aussi. Pfäffikon, dans la vallée de la Wina, était le siège d'un établissement ; c'est là qu'Isaak a découvert en 1838-1839 une villa luxueusement installée avec pavés de mosaïque. Non loin de Pfäffikon, J.-L. Brandstetter a étudié en 1862 un deuxième établissement, plus petit. Des ruines romaines ont encore été trouvées à Maihusen (Com. Gunzwil). Dans la vallée de la Suhr, nombreuses villas importantes. A Triengen, Isaak en a vu et fouillé en deux endroits ; de même à Winikon et à Wilihof. Des établissements romains existaient aussi à Büron et à Sursee ; plusieurs dans cette dernière localité. Du domaine des Schnyder à Sursee provient une anse de bronze, ornée de figures, qui est peut-être un travail alexandrin. Dans les environs de Sursee des trouvailles de monnaies particulièrement nombreuses ont été faites. Les deux fertiles rives du lac de Sempach ont également été occupées par les Romains. A Schenkon et à Eich on a trouvé des murs romains ; sur la hauteur de Irflikon (Com. Nottwil), des objets de peu de valeur et un beau trépied de bronze, conservé au musée de Lucerne. Isaak a aussi signalé des ruines dans les Kammer à Buchs (vallée de la Wigger) ; il en existe également à Dagmersellen. C'est dans cet endroit que furent faites les premières trouvailles romaines du canton, en 1827. Plus tard, le Musée national y a fait des fouilles. Au pied du Kirchberg, à Schötz, un établissement romain a été relevé ; différents objets furent trouvés dans le marais de Wauwil, tels que fibule, monnaies, tessons de poterie. Une villa importante existait sur le Kidli à Ettiswil ; Amberg en a dégagé une partie en 1876. En 1913, on y a trouvé une fibule à boucle et deux bracelets massifs, le tout en argent, et plus tard un petit chien en ivoire. A Bertiswil (Com. Rothenbourg), H. von Liebenau a vu en 1848 des fragments d'une pierre milliaire.

F. PÉRIODE ALÉMANNIQUE. Les Alémannes occupèrent d'une façon générale les établissements romains ; ils ne dépassèrent guère la région occupée par leurs prédécesseurs et n'atteignirent pas même la ligne Luthern-Wolhusen. L'Entlebuch ne paraît pas les avoir connus. Lors des fouilles faites à la villa romaine de Pfäffikon en 1838-1839 on a

Lucerne. Mercure en bronze trouvé à Ferren (Com. Hohenrain).

trouvé dans et auprès des ruines, plus de 20 squelettes provenant de sépultures alémanniques. Des tombeaux de cette époque ont aussi été découverts à plusieurs reprises à Gunzwil et à Rickenbach, ainsi que dans le Seetal, à Æsch, Ermensee, Gelfingen, Hohenrain, Hochdorf, Eschenbach ; dans la vallée de la Reuss, à Ebikon et à Meierskappel. Une nécropole, appartenant probablement à la période de transition entre les occupations romaines et alémannes, se trouve au Nord de Sursee. Le mobilier funéraire est rare. On a extrait des tombes deux coupes de verre intéressantes, qui sont au musée de Sursee. En été 1926, le tombeau d'un guerrier alémanne fut découvert au Nord de ce cimetière. D'autres tombeaux furent aussi mis au jour à Mariazell, à la Berglehne d'Eich, à Sempach, à Oberkirch, à Grosswangen, Innerdorf, Altishof et Triengen. En 1838, Isaak décrit dix tombes alémanniques de Mauensee, avec un mobilier typique. Le cimetière alémanne d'Ettiswil est connu. Par contre, les prétendues trouvailles de Thébains faites en 1489 près de la chapelle Saint-Maurice à Schötz, doivent plutôt appartenir au cimetière chrétien de cette très vieille chapelle.

*Bibliographie.* *Gfr.* — *MAGZ.* — *ASA.* — Rapp. de la Soc. de préhistoire. — *Mitt. Naturf. Ges. Luzern* IX. — F. Keller : *Archäol. Karte der Ostschweiz.* — Schlaginhaufen : *Die Menschl. Skelettreste aus der*

*Steinzeit des Wauwilersees.* — Reinerth : *Die jüngere Steinzeit der Schweiz.* [Emmanuel Scherer.]

IV. **Histoire.** 1. *De la fondation de la ville à la fin de la domination de l'abbaye de Murbach.* — Les alluvions déposées jusqu'à notre époque par le ruisseau de Kriens à son embouchure dans la Reuss, à l'endroit même où celle-ci sort du lac, ont provoqué une hausse des eaux de 3 mètres. Cette circonstance rend difficile toutes recherches entreprises pour découvrir la trace d'habitations humaines de l'époque préhistorique ou postérieure dans le lac comme dans le terrain d'alluvions qui l'avoisine. La découverte d'outils de pierre, de bronze et de fer, et celle de grands troncs d'arbres taillés au moyen d'instruments obtus, dans la tourbe de la Weimatte, tout cela sur le territoire de la ville ou dans les environs immédiats, permet d'espérer quelques clartés sur l'histoire de leurs premiers occupants. Lors de l'invasion des Alémannes au début du V^e s., la région des collines voisines jusqu'à l'Emme fut occupée et les habitants, d'origine rhéto-romaine, furent refoulés et vaincus par la nouvelle peuplade. Vers le milieu du IX^e s., l'occupation alémanne paraît s'être stabilisée ; elle s'étendait jusqu'aux vallées alpestres.

A l'époque de la fondation du couvent de bénédictins *im Hof* à Lucerne, vers 700, vivaient en cet endroit des pêcheurs et des chasseurs auxquels vinrent se joindre plus tard des employés du couvent, des artisans et des ouvriers. Le lieu s'appelait en 840 *Luciaria*, plus tard *Luceria*, *Lucerna*, *Luzerren*. Entre l'espace occupé par cette première colonie et le territoire actuel de la ville, les dépressions de terrain furent utilisées pour l'aménagement d'un fossé (Grendel et Löwengraben). Ces travaux exécutés dans la roche molassique imposèrent pendant longtemps des corvées à la population clairsemée de la région. Ils fournirent des matériaux qui permirent d'élever des murs et quelques maisons de pierre dont les étages supérieurs construits en bois et en surplomb formèrent des tours. C'est ainsi que s'éleva en cet endroit une sorte d'île fortifiée. August am Rhyn estime que le lieu, dans les temps les plus anciens, était limité par un alignement de murs allant de la tour de l'Hôtel de ville à la tour Rouge et à la tour du Fossé (direction du Sud au Nord). Selon toute apparence, les murs au XII^e s. longeaient le fossé jusqu'à l'embouchure de celui-ci dans la Reuss. A cette époque furent construits l'église Saint-Pierre sur la place de la Chapelle (1178) ainsi que le pont de la Reuss (1168). Les chroniqueurs postérieurs appelaient *Roubhüser* les têtes du pont. Celles-ci permettaient probablement au seigneur de percevoir des taxes de passage et de pontonage. Jusqu'alors les relations avec l'extérieur se pratiquaient dans trois directions au delà de l'eau. A l'Est la localité était baignée par le lac. Au Sud les relations étaient assurées dans les temps primitifs par un bac, probablement au lieu dit Egg. Dans la direction de Bâle-Murbach un autre bac avait été installé sur l'Emme depuis fort longtemps (840). La création d'un pont facilita les relations avec ce qui fut plus tard le territoire du canton. Ce moyen de communication favorisa les marchés, le commerce et l'accroissement de la population et permit le développement de la voie routière qui, jusqu'il y a quelques dizaines d'années assura le trafic entre l'Italie et l'Allemagne occidentale.

Lorsque le passage du Gothard aboutissant au lac des Quatre-Cantons commença à prendre, vers 1240, une importance économique, le marché principal de la région dut s'abriter derrière les remparts de la ville nouvellement édifiée. La ville se composait à cette époque de deux parties, séparées par la Reuss et entourées de fossés à l'extérieur ; celle de droite, la plus grande, s'étendait du Hoftor sur la Kapellplatz, le long de la Reuss et du Löwengraben, jusqu'aux moulins de la ville. La partie plus petite, située sur la rive gauche, entourée par le Hirschgraben, le Krienbach et la Reuss, formait un triangle avec, en son milieu, la porte de Kriens. Il est plus que probable que les deux parties de la ville étaient à cette époque ceintes de murs. La localité mentionnée à l'époque de la fondation du couvent, ainsi qu'en 918 et postérieurement comme une ville ouverte, était devenue une ville fortifiée. Les habitants sont appelés pour la première fois *burgenses* dans un document de 1210 ; en 1226 ils sont nommés *cives* ; en 1241 on voit apparaître pour la première fois le sceau des bourgeois et en 1252 un acte mentionne non seulement les murs de la ville et le district judiciaire, mais aussi le Conseil et la commune bourgeoise.

Le seigneur foncier était le couvent de bénédictins construit au Hof, dont l'intendant exerçait la police, certains droits de justice et tranchait les conflits civils entre les deux grandes audiences annuelles. Le cellérier percevait les revenus du couvent. La haute juridiction était exercée par le landgrave d'Argovie (dès 1239 la branche aînée des Habsbourg). Les seigneurs de Rothenbourg exerçaient la basse justice à titre d'arrière-fief. Deux fois par an, en mai et en automne, siégeaient les tribunaux ordinaires sur les degrés de l'église du couvent, sous la présidence du prévôt, de l'intendant et du bailli. Les justiciables pouvaient en appeler de ces jugements auprès de la cour d'Ostheim en Alsace. Les opinions sont partagées quant à la nature des fonctions de l'amman *(Minister, judex)*. D'après Segesser l'amman était le représentant du seigneur foncier et son rôle consistait à défendre les droits d'ordre administratif des fonctionnaires du couvent vis-à-vis de la commune en voie de développement. Lorsque la ville se fut émancipée de la domination du couvent et que la juridiction civile du Conseil se fut développée au détriment du tribunal du seigneur, la fonction de l'amman, qui siégeait dans le Conseil, perdit peu à peu de son importance. Un avoyer apparaît dans les années 1235, 1238, 1245, 1262, 1277 et 1291. Ses fonctions, du temps où elles étaient exercées par Conrad et Walter von Hunwil, étaient identiques à celles de meier ou d'amman. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la situation de l'avoyer ne cessa d'augmenter en importance lorsqu'il fut devenu un organe du tribunal baillival, notamment depuis l'extinction de la maison de Rothenbourg. Un Conseil autonome, qui depuis 1252 gérait à titre d'organe permanent les affaires de la commune, exerçait à côté de l'avoyer une partie de la justice pénale (haute et basse police). Il se composait de 18 membres nommés chacun pour six mois. Leur nomination avait lieu les deux jours de la Saint-Jean avec l'approbation du bailli ou de son représentant.

Vers 1240, diverses influences se firent sentir. D'une part la faible autorité du seigneur et les interventions des baillis favorisaient les velléités d'indépendance. Il faut ajouter à ce facteur le rapide essor que prit Lucerne en tant que marché favorisé par l'existence du lac. Ce fut ensuite l'ouverture du Gothard au trafic avec son apport d'étrangers, de mœurs nouvelles et d'influences politiques qui apportaient aux localités favorablement situées sur son parcours un écho du monde extérieur. Des perspectives jusqu'alors ignorées se dessinèrent. Au Nord et au Sud se poursuivait la formidable lutte entre Guelfes et Gibelins. L'adhésion de l'abbé de Murbach, du bailli Rodolphe de Habsbourg et des Rothenbourg à l'un des camps, l'appui donné par les Waldstätten au camp adverse, provoquèrent de graves conflits au sein de la population ; ce fut d'abord l'adhésion ouverte au mouvement de la Suisse primitive contre le parti du pape, et qui aboutit à l'alliance conclue vers 1241, puis la destruction du château de Tannenberg, propriété de l'abbaye de Murbach, et l'abatage de la forêt de la Musegg ; puis le revirement vers 1244, le siège par les Zuricois (vers 1250), la lutte avec Berne et ses alliés (jusqu'en 1251). Ces conflits se terminèrent le 4 mai 1252 (lettre jurée), grâce à la médiation des baillis de Rothenbourg, par un accord entre les deux parties. La lettre de 1252 a toujours été considérée tant par le Conseil que par la Commune comme la loi fondamentale de l'organisation communale et elle était jurée deux fois l'an. Elle n'énumère pour ainsi dire que des délits déterminés qui menacent la paix de la cité *(Stadtfriedensbrief)*. Elle indique comme co-contractants le bailli, l'amman, le Conseil et l'ensemble des bourgeois ; le bailli est le détenteur primitif, le Conseil, le détenteur dérivé du droit de judicature. Selon Durrer, cette entente, considérée du point de vue politique,

constitue une sorte de traité de neutralité. Les alliances séparées sont passibles de peines ; tout port d'armes dans l'enceinte de la ville est prohibé et l'ordre du marché est garanti. Il n'est nullement fait mention, dans ce document, des droits du seigneur, l'abbé de Murbach. C'est dans ces conjonctures défavorables pour lui que l'abbé de Murbach plaça le couvent de Lucerne, le 17 juillet 1253, sous la protection spéciale de l'évêque de Constance. C'est encore sous la domination de l'abbaye de Murbach que le droit de la ville à l'autonomie et les accords conclus en 1252 avec les baillis de Rothenbourg reçurent la ratification royale. Le roi Rodolphe prit notamment la ville, le 9 janvier 1274, sous sa protection et sous celle toute particulière de l'empire. Le 4 novembre 1277 il déclara les bourgeois aptes à recevoir des fiefs d'empire à l'égal des nobles et des chevaliers et le 1er décembre 1281, il accorda aux *statuta et ordinationes* passées et futures de la bourgeoisie, force de loi devant les juges et fonctionnaires royaux.

2. *Lucerne sous la domination de l'Autriche.* — L'émancipation de la ville qui se manifesta au XIIIe s. d'une manière si heureuse et si décisive, et la crise financière par laquelle passait l'abbaye de Murbach aboutit le 16 avril 1291 à un contrat de vente et d'échange conclu entre le couvent de Murbach et le roi Rodolphe, par lequel Lucerne et ses dépendances passèrent aux mains des ducs Albert et Jean d'Autriche. Le prévôt de Lucerne coopéra à cette vente qui fut faite pour la somme de 2000 marcs et qui comportait la cession des droits du seigneur, comme aussi ceux du suzerain et de tous les droits d'avouerie et de basse justice sur les gens et biens du couvent dans les Höfe. Ce n'est que le 31 mai 1292 que les bourgeois rendirent hommage à Albert, le nouveau souverain, après la mort du roi survenue le 15 juillet 1291 ; toutefois, furieux de cette vente, ils avaient adhéré entre temps à une coalition hostile à l'Autriche. Les nouveaux seigneurs, qui possédaient déjà le landgraviat d'Argovie et depuis 1285 environ la seigneurie de Rothenbourg, concentraient en eux tous les droits de souveraineté sur Lucerne ; ils en transmirent l'administration aux baillis résidant à Rothenbourg et qui dépendaient eux-mêmes du bailli ducal de Baden. Le duc Albert garantit en 1292 les droits qu'avaient les bourgeois sous la domination du couvent de Murbach, y compris aussi les compétences du Conseil. Au sujet de ce dernier, le duc Otto fit en 1330 diverses concessions (l'ancien Conseil élisait le nouveau Conseil ; le bailli avait le droit de veto). Le duc nommait l'avoyer, choisi parmi les bourgeois. Ce changement de domination involontaire suscita de nouvelles luttes à Lucerne, liée à la population de la Suisse primitive par des liens de voisinage, de parenté et d'église et par des rapports économiques. Le duc Albert visita la ville, y confirma le 31 mai 1292 les droits et coutumes des bourgeois, et tenta d'enrayer le mécontentement par un grand déploiement de faste. Il favorisa la construction de bâtiments, ranima le trafic par la route du Gothard et concentra à Lucerne les douanes de ce passage prélevées entre Hospental et Reiden. Le montant de ces péages dépassait du double le revenu maximum de tous les autres droits de douane mentionnés dans le *Habsburger Urbar* et soulignait l'intérêt évident qu'avaient les Habsbourg à développer et à assurer leur politique relative à ce passage. Mais cette inclusion de Lucerne dans la politique des voies de communication instaurée par les Habsbourg et dans la sphère d'influence de cette maison ducale enraya pour longtemps les progrès de la ville dans la voie de l'autonomie et dans son développement territorial. En revanche le changement de domination eut, dans le domaine de la construction, des effets moins défavorables. Aux premières décades de la domination autrichienne remonte la construction de la tour dite *Wasserturm*, et de deux ponts *(Hofbrücke* et *Kapellbrücke)*. Le 28 mai 1292, des négociants milanais versèrent une contribution de 240 livres pour favoriser la construction à Lucerne. En 1305, le mauvais sentier qui gravissait le Gütsch fut remplacé par une route carrossable le long de la vallée de la Reuss. La fermeture des marchés décrétée par l'Autriche à titre temporaire au détriment des Waldstätten et la guerre de Morgarten causèrent à la population de fréquents embarras et endettèrent la ville, victime de longues vicissitudes économiques. Il s'en suivit de nouveaux troubles. En 1328 et en 1330 les conseillers s'unirent (union de Lucerne) pour protéger les droits de la seigneurie et de la ville contre toute atteinte. Le bailli de Rothenbourg, Hartmann de Ruoda, déconseilla la seconde entente.

A l'époque où sévissaient ces troubles, et où la réconciliation entre l'empereur Louis et la maison de Habsbourg (vers 1330) faisait de nouveau surgir le danger d'une guerre entre l'Autriche et les Confédérés, quatre partisans de l'Autriche qui avaient adhéré à cette entente furent punis de bannissement. La ville conclut une alliance avec les trois cantons forestiers le 13 novembre 1332. Cette alliance fortifia l'autonomie du Conseil vis-à-vis du seigneur et de ses fonctionnaires ; elle lui assurait l'appui des nouveaux alliés et la paix avec eux. Elle réservait toutefois les droits et les tribunaux des ducs d'Autriche et proclamait son caractère d'alliance purement défensive. De cette manière la ville de Lucerne, maîtresse du lac, se procurait les moyens de maintenir et de développer ses prétentions de droit public. Ainsi furent réglés d'une manière définitive les rapports de voisinage avec les autres cantons forestiers, avec lesquels Lucerne était déjà entré en relations étroites en 1241, en 1247 et postérieurement, mais qui avaient été souvent troublées, par le fait du souverain, par des mesures d'exclusion et par des guerres latentes ou ouvertes. Cette alliance était d'autant plus indiquée que les co-contractants étaient liés de fait par l'existence d'un chapitre commun et par les intérêts de la navigation, etc.

L'alliance avec les Waldstätten était un premier pas dans la voie de la séparation d'avec l'Autriche. Les hostilités avec les gens du duc aboutirent à une rencontre armée au Emmerfeld en 1336, où le bailli Ulrich von Ramschwag, grâce à l'appui de mercenaires de Souabe, infligea une défaite aux troupes de Lucerne. C'est à cette époque qu'il faut aussi placer le combat mentionné par Tschudi et qui mit aux prises, à Buonas, les Confédérés et le bailli Ramschwag. D'autres conflits relatifs à l'introduction de la monnaie de Zofingue et à d'autres questions furent tranchés le 18 juin par un tribunal arbitral. Malgré la sentence d'arbitrage, l'alliance avec les Waldstätten continua à subsister. A la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul 1343, un incendie réduisit en cendres la plus grande partie de la ville de Lucerne. A la Saint-Jacques de la même année eut lieu une tentative de révolution fomentée par les partisans de l'Autriche (nuit sanglante) mais dont l'issue fut malheureuse. Elle tendait au renforcement de la domination autrichienne et à la séparation d'avec les cantons forestiers. La conséquence fut qu'un statut en cinq articles abrogea le droit d'association pour des particuliers. Weggis et Gersau, alliés aux Waldstätten depuis 1332, conclurent avec eux en 1359 un pacte confédéral. Les dispositions essentielles régissant à cette époque le Conseil et la bourgeoisie sont les suivantes : depuis 1334, c'est le Conseil qui nomme l'avoyer sur la proposition du duc ou du bailli. L'avoyer doit siéger au sein du Conseil. Les anciens conseillers ont le droit de siéger dans le Conseil nouvellement élu. Entre 1336 et 1343, on voit apparaître le Conseil des Trois-Cents (plus tard le Conseil des Cent), organe intermédiaire entre le Conseil et la bourgeoisie, appelé à traiter les affaires importantes. La bourgeoisie ne négocie aucune affaire sans la collaboration du Conseil. En matière judiciaire, elle siège aux lieux consacrés et dans les affaires relatives à l'autonomie de la ville, dans la chapelle de Saint-Pierre. Aux deux jours de la Saint-Jean, la bourgeoisie se réunit en assemblée ordinaire dans cette chapelle pour renouveler les serments et pour jurer fidélité au nouveau Conseil. Cette dernière pratique s'est maintenue très longtemps.

L'alliance des quatre cantons forestiers avec Zurich, 1er mai 1351, eut pour conséquence l'envoi d'un contingent lucernois au secours de cette ville assiégée par le duc Albert. Une sentence arbitrale rendue en automne de cette même année favorisait d'une manière unilatérale les intérêts autrichiens et demeura sans effet. Les Lu-

cernois entreprirent le 8 janvier 1352 une expédition au cours de laquelle ils dévastèrent Ruswil et Sursee. Ils en firent de même à l'égard de Münster le 8 mars. Ils prirent part à Pentecôte au siège du château de Neu-Habsbourg qui dura dix jours et qui aboutit à la destruction de cette forteresse, puis, le 27 juin, à la conquête de Zoug par les cinq cantons ainsi qu'à la malheureuse sortie de Zurich assiégé, qui eut lieu le vendredi avant la Saint-Laurent, et dans laquelle ils perdirent 20 hommes. Dans l'alliance avec Zoug, Lucerne renonça pour la première fois à réserver les droits de la maison d'Autriche. La guerre se termina en septembre 1352, grâce à la médiation du margrave Ludwig von Brandenburg, par une sentence pacifique qui fut confirmée par les Confédérés le 1er septembre. Lucerne demeurait sous la domination de l'Autriche (le seigneur se vit octroyer de nouveau le droit de nommer l'ammann, l'avoyer et le cellérier) ; il devait rompre avec tous ses bourgeois externes qui ne résidaient pas dans la ville, mais il réserva ses alliances avec les autres cantons, ce que le duc reconnut formellement. Le 6 mars 1353 fut conclue à Lucerne l'alliance des trois cantons forestiers avec Berne. Par des conventions additionnelles datées du jour suivant Zurich et Lucerne conclurent aussi avec Berne une alliance directe. La paix de Brandenbourg ne marqua qu'un bref arrêt dans la lutte centenaire des Confédérés contre l'Autriche.

Un arrangement à peu près satisfaisant conclu entre Lucerne et les ducs et leurs fonctionnaires demeura en vigueur de 1361 à 1381. C'est ainsi que Lucerne et Zurich fonctionnèrent comme arbitres dans un conflit entre les fonctionnaires ducaux et créanciers gagistes d'une part et les Unterwaldiens d'autre part (1er déc. 1374). Le bailli Pierre de Thorberg s'efforça même en 1377 d'apaiser la querelle qui sévissait depuis plusieurs années entre la ville et le chevalier Heinrich von Rümlang qui avait attaqué Heinrich zer Linden, bourgeois influent de la ville de Lucerne. Le 13 juin 1381, le Conseil de Lucerne, désigné comme président par le bailli, dirigea les débats d'un tribunal arbitral appelé à trancher le conflit de frontière entre l'Entlebuch et l'Obwald. C'est à cette époque que Lucerne se racheta de l'impôt baillival que les comtes de Frobourg possédaient depuis 1315 sur leur ville à titre de gage. Ce fut aussi dans ce temps que la chartre des prêtres *(Pfaffenbrief)* fut conclue par Zurich et les Waldstätten pour maintenir le for judiciaire et la paix du pays (7 octobre 1370). Tôt après eut lieu l'expédition des Gugler. L'alliance conclue pour sept mois entre le duc et Zurich et Berne contre les Gugler démontre clairement la rupture effective de tout lien territorial entre les parties contractantes. Les villes de Lucerne et de Soleure avaient été également comprises dans cette alliance. Cela signifiait une entente du duc avec la ville de Lucerne et la reconnaissance de l'alliance confédérale de Lucerne avec Zurich et les cantons forestiers. Les Gugler incendièrent Saint-Urbain, Rüediswil et Ruswil, mais, dans un combat qui leur fut livré le 19 décembre 1375 par des troupes de l'Entlebuch et des Confédérés à Buttisholz, ils perdirent 200 hommes et battirent en retraite jusqu'au bord de l'Aar.

Sous la domination autrichienne on vit fleurir, dans les périodes paisibles, les métiers, le commerce et les arts, notamment la pêche, l'industrie du cuir, de la poterie et du fer, le commerce des draps, du bois, du bétail et des produits laitiers, la navigation, l'expédition, la reliure et la peinture. Des chantiers de navigation s'élevaient au bord du lac en 1314 ; vers 1330 trois bateaux remontaient la Reuss une fois par semaine. La maison des Cahorsins *(Cawertschenhaus)* au marché aux poissons, fut, de 1292 environ à 1400, le rendez-vous des changeurs d'argent. Vingt maisons de commerce lucernoises étaient en relations directes avec Milan. L'alliance des cantons forestiers avec Lucerne engagea l'Autriche à reporter la douane du Gothard à Rothenbourg, centre de l'administration et des forces militaires ducales et elle y resta jusqu'en 1358. Le 6 mars 1361 les Lucernois furent exonérés de ces droits de douane, mais l'attitude prise par la ville dans la guerre de Kibourg (1382-1384) troubla de nouveau les rapports entre Lucerne et le duc d'Autriche. Le privilège concédé à Lucerne en matière douanière fut probablement révoqué durant une certaine période et cette circonstance fut sans doute l'une des causes de la guerre de Sempach.

Depuis plus de cinquante ans les efforts persévérants de la ville tendaient à une complète autonomie. Dans le même temps, la tension générale entre la noblesse et les villes s'accusait de plus en plus. D'autre part, la puissance de l'Autriche continuait à s'affirmer, grâce à des acquisitions de terres. La situation de Lucerne placé d'une part sous la domination autrichienne et d'autre part inclu dans l'alliance des Confédérés devenait absolument insupportable et engendrait des luttes de partis. La ville se sentait forte des libertés qui lui avaient été concédées le 16 oct. 1379 par le roi Venceslas au sujet du droit de *non evocando* ainsi qu'en matière criminelle. L'adhésion à la charte des prêtres *(Pfaffenbrief)* qui constituait une sorte de souveraineté territoriale, et les succès remportés par Berne dans la guerre de Kibourg poussèrent Lucerne à acquérir le territoire de Weggis (1380) et à incorporer à la bourgeoisie de la ville plus de 2000 habitants des régions voisines. En 1385 une revision de la Constitution enleva à l'Autriche tout droit de participer à l'élection de l'avoyer, qui avait lieu tous les six mois. La rupture était ainsi devenue complète. Les gens du duc semblent s'être vengés en violant les privilèges concédés aux Lucernois en matière de douane. La première attaque des Lucernois fut tout naturellement dirigée contre Rothenbourg, boulevard de la domination autrichienne, situé à proximité de Lucerne ; cette forteresse fut détruite sans déclaration de guerre préalable le 28 déc. 1385. Wolhusen, Baldegg, Lieli, Ober-Rinach et Meyenberg subirent le même sort. Sempach avait été admis dans la bourgeoisie de Lucerne. Les Autrichiens détruisirent Richensee et portèrent l'incendie jusqu'aux portes de Lucerne. Du 22 juin au 2 juillet 1386 les Confédérés conquirent les districts de Habsbourg et de Münster, une partie de ceux de Richensee et de Willisau ; ils détruisirent en outre Schenkon et Tannenfels. Le duc Léopold campa avec son armée devant Willisau et Sursee. Le sort décida en faveur des Confédérés le lundi 9 juillet au Meyerholz près de Sempach. La défaite de Léopold entraîna celle de la noblesse entière. Cette victoire libéra définitivement Lucerne de ses liens de dépendance.

3. *Époque de la libération de Lucerne de la domination de l'Autriche (1386-1474).* — La guerre fut suivie d'un premier traité de paix qui déploya ses effets du 12 oct. 1386 au 2 févr. 1387; les conquêtes faites par Lucerne lui étaient acquises durant cet armistice. Ce dernier fut prolongé d'une année (jusqu'au 2 févr. 1388), puis encore de 14 jours. Après les expéditions militaires dans les cantons de Glaris et de Berne, un armistice fut conclu pour sept ans en 1389 (soit jusqu'au 23 avril 1396). Les faits d'armes les plus importants de cette époque, accomplis pour la plupart sans plan d'ensemble, aboutirent à une déclaration commune des Confédérés, une sorte de constitution fédérale qui fut consignée le 10 juin 1393 dans le « convenant de Sempach ». Le 16 juillet 1394 une paix de vingt ans fut conclue avec les ducs d'Autriche ; elle fut transformée le 28 mai 1412 en une paix de cinquante ans qui fut déjà troublée d'une manière imprévue au bout de trois ans.

Les rapports de l'État avec l'Église furent réglés en 1387 par le légat du pape, le cardinal Philippe d'Alençon, qui résida assez longtemps dans la ville de Lucerne. Lors de la réorganisation de toute l'administration municipale, Lucerne reçut à cette époque (18 janv. 1390) du roi Venceslas, le droit de juridiction criminelle sur les étrangers ; ce droit avait déjà été conféré au Conseil le 10 oct. 1381 sur les bourgeois et sur leurs communes. Il avait déjà été exercé en fait depuis 1252. Le plus ancien hôtel de ville était situé, entre 1300 et 1451, au marché aux poissons qui fut vers la fin du moyen âge la place la plus grande et la plus fréquentée du vieux Lucerne. Vers 1450 cet édifice était devenu trop petit et par trop primitif. A l'époque des guerres de Bourgogne, les délibérations du Conseil eurent lieu la plupart du temps dans la *Fritschistube*. Après la

guerre de Sempach on vit s'intensifier la construction comme au moment où Lucerne avait passé sous la domination autrichienne. Les travaux tendaient surtout à développer le système de défense de la cité. En 1395 on comptait à Lucerne 30 tours et portes. Vers 1400, le faubourg qui s'étendait entre le Krienbach et le Hirschgraben fut englobé dans la ville et protégé par un nouveau mur d'enceinte (de la porte de Kriens jusqu'à la Tour des Juifs au bord de la Reuss) ; le mur de la Musegg fut achevé en 1408, en même temps que le pont des moulins. La ville était ainsi protégée du côté de l'Ouest et du Nord par un double mur d'enceinte. Le *Wegüs* qui avait été jusqu'alors un faubourg ouvert fut compris dans le système des fortifications.

Le 30 mars 1414 le roi Sigismond entra en guerre ouverte avec le duc Frédéric d'Autriche et ses proches. A cette occasion, il libéra Lucerne de tout lien avec l'Autriche et la déclara ville impériale. Sur ces entrefaites, Lucerne prit part à l'expédition générale du 17 au 20 avril. Les Lucernois s'emparèrent de Sursee, de Saint-Urbain, d'un des châteaux de Wikon, du district de Saint-Michel et des districts de Richensee, de Meyenberg et de Villmergen ; ils conquirent avec les Confédérés Mellingen, Bremgarten et Baden. Le roi Sigismond hypothéqua ces trois localités, en plus Sursee, à Zurich pour 4500 florins. Lucerne participa, avec les quatre autres cantons à cette créance hypothécaire qui par sentence royale fut déclarée indivisible en ce qui concernait l'Autriche. L'Autriche perdit de cette manière toute prétention de droit à la souveraineté sur Lucerne et sur les conquêtes faites par cette ville. Elle dut renoncer en même temps à son droit d'avouerie sur les couvents de Lucerne, de Rathausen, d'Eschenbach, de Neuenkirch, d'Ebersecken et sur le chapitre des chanoines de Münster, de plus à tous ses droits sur Sempach et les localités alliées à cette ville. Les anciennes terres données en hypothèques, savoir les seigneuries de Habsbourg, de Rothenbourg et de Wolhusen, ainsi que celle de Willisau étaient devenues pays impériaux en vertu de décisions royales. Sigismond conféra le droit d'inféoder les fiefs ecclésiastiques et laïques procédant de l'Autriche, ainsi que les régales. C'est ainsi que Lucerne acquit, pendant le règne de Sigismond si fertile en événements de tous genres, non seulement une notable partie du territoire cantonal actuel, mais les droits féodaux dérivés du territoire et les régales. Lucerne était déliée de tous liens envers l'Empire. Sigismond fut le plus puissant protecteur de Lucerne et celui qui la favorisa le plus depuis sa fondation. Il vint la visiter du 29 au 31 oct. 1417.

Après la guerre de Sempach, Lucerne avait la perspective de pouvoir s'étendre au détriment des possessions des Habsbourg en Argovie. Pour contrebalancer l'influence de Berne qui s'y taillait des territoires (1415), la ville se rapprocha dans le domaine de la politique extérieure du groupe du Gothard dont les intérêts étaient identiques aux siens. En sa qualité de co-intéressé à la route du Gothard, Lucerne prit part aux expéditions de 1410, 1411, 1416 et 1425 dans le val d'Ossola, dont il occupa la localité principale en 1410, ainsi qu'aux expéditions dans le Tessin de 1419, 1422 et 1425. A Arbedo les Lucernois perdirent 93 soldats, de plus 23 valets et 30 mercenaires de la campagne. En 1420 la basse juridiction de Schangnau, qui avait fait partie jadis de la seigneurie de Wolhusen mais qui avait été attribuée à Ranflüe par le tribunal de Berne, fut vendue à Berne par ses possesseurs. Comme les territoires des deux cantons de Lucerne et de Berne pénétraient l'un dans l'autre sur un long parcours à la suite des conquêtes de 1415, les deux villes conclurent le 21 mars 1421, un accord pour régler leurs rapports de droit. La question des droits de haute juridiction dans le Trubtal donna lieu durant 50 ans à de longs conflits provenant de décisions erronées ; ces droits furent déterminés finalement en 1478 par une convention. Les trois districts de Richensee, de Villmergen et de Meyenberg conquis en 1415 par Lucerne furent attribués en co-propriété aux cantons de Lucerne, Zurich, Unterwald, Zoug et Glaris par une sentence arbitrale rendue par Berne le 28 juillet 1425.

Dans l'Entlebuch une insurrection armée éclata en 1434 au sujet de questions judiciaires, du droit de sceau, de l'alliance perpétuelle entre Lucerne et Berne et de la justice exécutive. Elle fut apaisée par une déclaration commune. Les insurgés furent condamnés à une amende de 500 florins. La même année, l'alliance de 1252 fut renouvelée et étendue, puisque dans l'intervalle la séparation d'avec l'Autriche s'était accomplie de droit et que le pouvoir des baillis avait passé en mains du Conseil. La zone judiciaire de la ville avait été étendue à la campagne. En 1439 Lucerne prit part avec Zurich, Berne, Schwyz, Fribourg et Soleure à la défense de Bâle contre les Armagnacs. Dans la première guerre de Zurich des contingents de troupes furent tour à tour levés et licenciés. Les Lucernois participèrent entre autres au combat de l'Hirzel et à celui de Saint-Jacques sur la Sihl 1443, aux sièges de Greifensee, de Zurich et de Farnsbourg, ainsi qu'aux batailles de Saint-Jacques sur la Birse (26 août 1444) et de Ragaz le jour de Saint-Fridolin 1446. Le nom de la corporation de *Fritschi* ou du Safran est destiné à rappeler la fête à laquelle donna lieu cette victoire. Après la bataille de Saint-Jacques, Lucerne entra en relations, par le traité d'amitié d'Ensisheim (1444) avec un nouvel État, la France. Les rapports de Lucerne avec cet État se poursuivront longtemps et aboutirent à une nouvelle constellation politique, à la création d'un parti impérial et d'un parti français qui finit par l'emporter.

La guerre de Zurich terminée, diverses complications dans la région du Rhin provoquèrent de nouvelles expéditions et de nouvelles alliances. En 1451 Lucerne ainsi que Zurich, Schwyz et Glaris devinrent les États protecteurs du couvent de Saint-Gall. A la Diète de Lucerne du 15 novembre 1452 les VII anciens cantons reçurent Appenzell dans l'alliance et en juin 1454, Zurich, Berne, Lucerne, Schwyz, Zoug et Glaris s'allièrent avec Schaffhouse (où Lucerne avait aussi envoyé des troupes de renfort) et avec la ville de Saint-Gall. En automne 1458 quelques milliers de volontaires commandés par des Lucernois et des Zuricois tentèrent une expédition à Constance, à laquelle la ville se dispensa de participer moyennant paiement d'une somme d'argent (guerre des plapparts). En 1459 des soldats de Lucerne et de Zoug incendièrent le château de Lommis. Lors de la conquête de la Thurgovie par les Confédérés (1460) les Lucernois et les Unterwaldiens partirent en guerre les premiers. Les Lucernois conquirent en septembre Fussach qu'ils ne conservèrent pas. Des troupes lucernoises prirent aussi part à la campagne des Confédérés à Mulhouse, dans le Sundgau et à Waldshut (1468). Parmi les 43 hommes qui repoussèrent 400 hommes à cheval près de Mulhouse se trouvaient 4 conseillers et 4 soldats de Lucerne. La capitulation de Milan qui avait été rédigée à Lucerne par les députés des huit cantons et l'ambassadeur milanais Antonio de Besana fut conclue dans cette ville le 26 janv. 1467 entre les sept cantons (à l'exception de Berne) et Galeazzo-Maria Sforza.

Depuis l'époque de la domination autrichienne seuls les citoyens domiciliés dans la ville pouvaient faire partie de la bourgeoisie. L'admission de nouveaux bourgeois était subordonnée à des conditions aisées à remplir. En 1470 une limitation fut apportée à cette faculté, en ce sens que l'admission devait rencontrer l'approbation de toute la bourgeoisie. Mais déjà en 1491 les habitants établis depuis longtemps dans la ville bénéficiaient de notables allègements dans l'acquisition de la bourgeoisie. Depuis la séparation d'avec l'Autriche, c'était le Conseil qui était seul détenteur de la juridiction. A partir de 1400, le tribunal ne s'occupait que des affaires civiles, tandis que les contraventions et les amendes étaient renvoyées à une nouvelle instance, le tribunal des Neuf. Les corporations n'intervenaient qu'en matière professionnelle et ne jouaient pas de rôle politique. En 1471 on préleva pour la première fois un impôt général de capitation et sur la fortune, exigé de tous les contribuables de la ville et de la campagne. Pour faciliter le prélèvement de cet impôt en ville on édicta une nouvelle ordonnance sur les métiers qui comportait une concentration de tous les arts et métiers de nature citadine dans les villes de Lu-

Lucerne en 1597. D'après

cerne, de Sursee, de Sempach, de Willisau et de Wolhusen.

Lors de la conquête de Baden, la majeure partie des archives de la maison de Habsbourg avaient été transférées à Lucerne dans le Wasserturm. Des réclamations incessantes furent formulées, comme il était à prévoir, par les ducs d'Autriche. Toutefois l'Autriche n'avait pas renoncé définitivement à ses droits sur l'Argovie. Lors de la conclusion de l'alliance de 1474 les partis avaient prévu la restitution des archives relatives aux territoires autrichiens. En octobre 1474 la Diète fit procéder par des délégués, à un triage. Le duc n'ayant pas rempli certaines conditions que lui imposait le traité, cette circonstance retarda la remise de ces archives jusqu'aux années 1477 et 1478. Lors de la remise, on vit fonctionner, au nom de Lucerne, le secrétaire de ville Melchior Russ et son fils.

4. *Des guerres de Bourgogne à la Réformation.* — Au cours des guerres de Bourgogne, Lucerne se conformant à ses devoirs d'État confédéré mit sur pied, à chaque appel, ses troupes qui avaient donné des preuves non équivoques de leur vaillance. Lors du jugement rendu contre Hagenbach à Brisach, Heinrich Hasfurter se trouvait sur place mais ne fonctionnait pas au nombre des juges (9 mai 1474). Sous les ordres de l'avoyer Hasfurter 1200 hommes marchèrent à la fin du mois d'octobre sur Héricourt en passant par Pontarlier. En avril 1475 ils aidèrent aux Bernois à s'emparer de Grandson, ce qui leur valut au retour une brillante réception dans la ville de Berne. En juillet ils participèrent à la prise de l'Isle sur le Doubs et de Blamont ; en octobre ils coopérèrent à la conquête du Pays de Vaud. A la fin de février 1476 on les vit marcher sur Grandson au nombre de 1800 sous la conduite de l'ancien avoyer Hasfurter. C'est dans le camp des Lucernois dressé à Boudry que les chefs des Confédérés tinrent conseil la veille de la bataille. Heini Elsener, surnommé Bösheini, arracha des mains du chef de la cavalerie ennemie, Louis de Château-Guyon, une grande bannière qu'il emporta comme trophée. Le butin de Grandson fut amené à Lucerne jusqu'à ce qu'il fût procédé au partage. Le 18 juin, 4 jours avant la bataille de Morat, les bannerets de Lucerne, d'Uri, de Schwyz et de Bâle se rencontrèrent à Berne. Le duc René de Lorraine qui était venu au commencement de décembre implorer le secours des Confédérés en pleine Diète, fut autorisé à enrôler des troupes. 8000 Confédérés combattirent à Nancy et parmi eux plus de 1200 Lucernois. Leur chef fut armé chevalier sur le champ de bataille.

Après les guerres de Bourgogne, les divergences entre la campagne et les villes s'affirmèrent d'une manière si aiguë, qu'elles menacèrent jusqu'à l'existence de la Con-

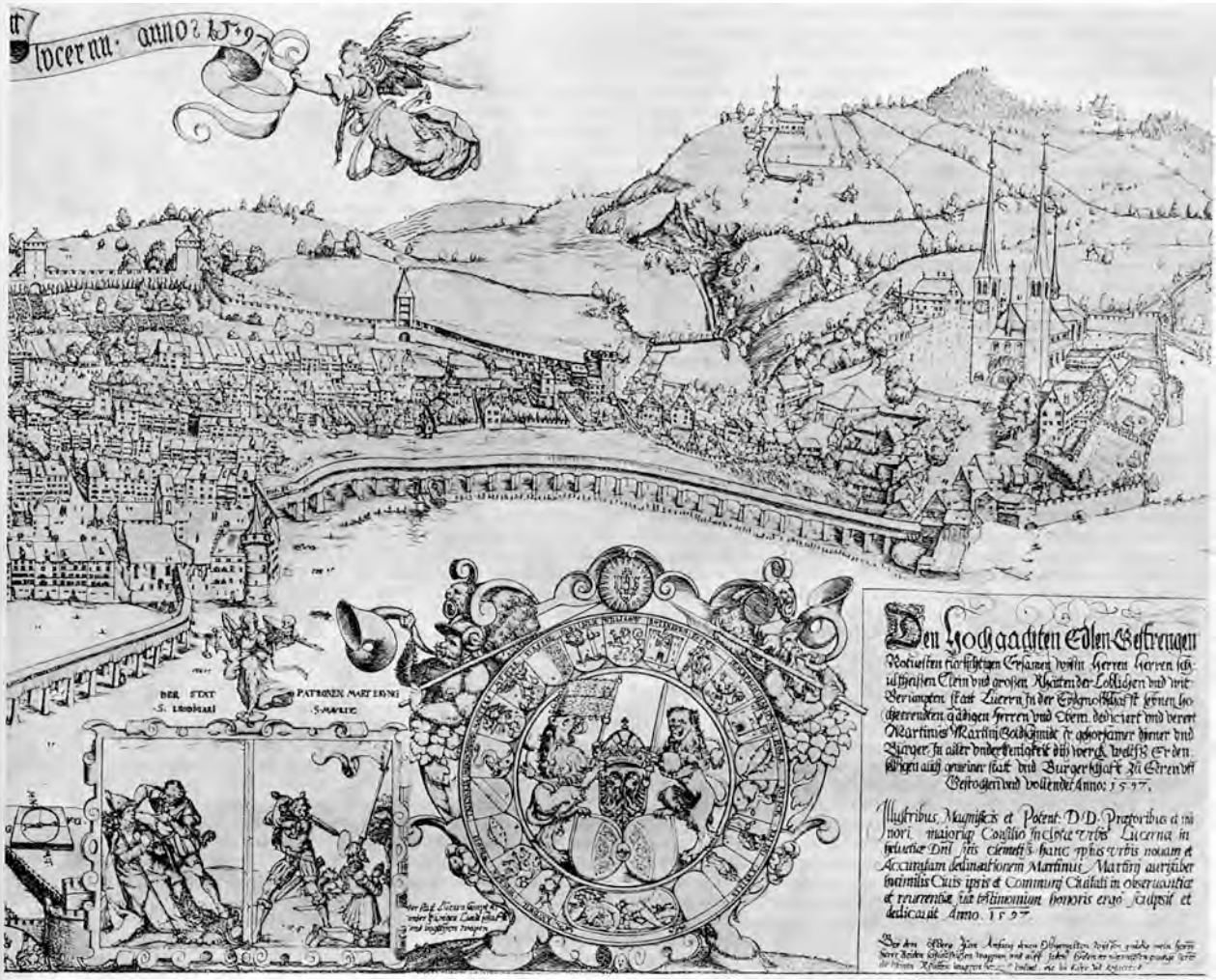


un plan de Martin Martini.

fédération. Elles provoquèrent l'expédition des Compagnons de la Folle vie et la conclusion d'un accord entre les trois Waldstätten, Zoug et Glaris d'une part et un candidat au siège épiscopal de Constance d'autre part. Sur ces entrefaites les cinq villes de Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure conclurent de leur côté, le 27 mai 1477 une alliance perpétuelle à Saint-Urbain. Les cantons campagnards voulurent obliger Lucerne à se retirer de cette alliance. Ils invoquaient l'alliance des quatre cantons forestiers suivant laquelle cette ville ne devait adhérer à aucune nouvelle alliance sans l'assentiment de ses co-contractants. Les discussions déjà passionnées s'envenimèrent encore à cause des divergences d'opinions qui régnaient quant à la situation à accorder dans l'alliance confédérale à Fribourg et à Soleure. Elles furent encore retardées par la guerre de Milan, l'affaire Amstalden et les difficultés diplomatiques avec l'étranger. Les négociations traînèrent ainsi en longueur jusqu'à l'heureuse intervention de Nicolas de Flüe à la Diète de Stans, le 22 déc. 1481.

L'expédition des Confédérés à Bellinzone faite à l'instigation d'Uri en 1478 échoua lamentablement à cause de la désunion qui régnait dans le camp des Confédérés. 100 Uranais, avec trois détachements de 25 hommes, chacun fournis par Zurich, Lucerne et Schwyz, furent laissés en arrière pour garder la Léventine. Cette petite troupe à laquelle se joignirent quelques centaines d'hommes de la vallée battirent le 28 déc., à Giornico, l'armée des Milanais ; Frischans Teiling, le chef des Lucernois, rapporta entre autres trophées, 20 boucliers de bois peints et tendus de peaux ou de coutil. Le 8 nov. 1479, Lucerne adhéra avec Zurich, Schwyz et Glaris à la convention conclue avec le couvent de Saint-Gall en vue de protéger ce dernier. Les cantons protecteurs eurent l'occasion de lutter contre l'intervention des Appenzellois et de la ville de Saint-Gall qui voulaient empêcher l'établissement d'un monastère à Rorschach. 2051 Lucernois prirent part à cette expédition.

Le 20 sept. 1487 Waldmann fit appréhender son ennemi personnel Frischans Teiling à la foire d'automne à Zurich, puis il le fit juger sommairement et exécuter. Celui-ci était accusé d'avoir, lors de l'expédition malheureuse de Bellinzone (1478) tenu des propos méprisants sur la bannière de Zurich et de s'être moqué de Waldmann. Ce dernier ne dirigea pas les débats en personne. La brusque fin de cet homme populaire suscita la vengeance du parti favorable aux mercenaires et la Diète de Lucerne, tenue le 15 oct., déclara aux Zuricois, qu'à la suite de l'atteinte portée à l'alliance, à l'avenir on ne devait plus juger des Confédérés de cette manière, mais bien au lieu de leur domicile.

A peine la tête de Waldmann était-elle tombée à Zurich (1489) qu'un soulèvement populaire se produisit à Lucerne à cause du renchérissement de la vie et du système inique des pensions. Influencé par le secrétaire Wildhans von Westerburg qui voulait venger la mort de Teiling, modifier la constitution et supprimer les pensions, la bourgeoisie formula ses désirs dans un document écrit. Le Conseil y accéda et produisit aussi une réponse écrite. Lors du renouvellement de la Constitution, à la Saint-Jean 1489, les pouvoirs des Conseils dirigeants furent limités. Il fut décidé qu'à l'avenir le Conseil et les Cent ne pourraient prendre de décisions en matières d'impôts, d'achats de terres, de guerres et d'alliances qu'avec la collaboration de l'assemblée des bourgeois. D'autre part, la bourgeoisie ne pourrait décider d'aucune guerre sans l'approbation du Conseil. Lors des négociations de paix le Conseil et les Cent devaient prendre l'avis de la bourgeoisie. Le droit pénal fut réglé d'une manière plus minutieuse que précédemment. En revanche, les mouvements populaires tendant à la revision du procès de Teiling et à la suppression du régime des pensions n'aboutirent à aucun résultat ; le premier échoua grâce à la ferme attitude de Zurich. Les règles de droit consignées au jour le jour dans les manuscrits du Conseil furent réunies en un code officiel par le sous-secrétaire Hans Schilling en 1480. Une autre modification partielle de la Constitution fut entreprise en 1492 et réduisit à 64 le nombre des membres du Conseil des Cent. Ce dernier continua à former avec les 36 conseillers le Collège des Petit et Grand Conseils. La fonction d'ammann avait été supprimée en 1479.

A la tête des 14 bailliages se trouvaient des baillis qui présidaient le tribunal, exécutaient les sentences du tribunal baillival et des tribunaux de la seigneurie ; ils jugeaient comme première instance et apposaient leurs sceaux aux documents publics. Ils percevaient les redevances, exerçaient la police et conduisaient les troupes en campagne. Dans les communautés villageoises il existait en maints endroits, pour exercer la police frontière et la police locale et rurale, un organisme spécial, les Quatre, et pour la basse juridiction, l'institution des *parliers (Fürsprecher)*. Les fonctions les plus importantes de l'administration communale étaient le vicebailli, l'ammann et l'huissier. Ils étaient les représentants des baillis et fonctionnaient comme délégués de la justice. Les organes judiciaires avaient le droit de nomination ou de proposition. Willisau, Rothenbourg, Entlebuch Ruswil et Münster étaient nommés les grands bailliages, Merischwand, Büron, Wikon, Habsbourg, Malters, Weggis, Kriens, Knuttwil et Ebikon étaient les petits bailliages ; Sursee et Sempach possédaient leurs constitutions autonomes et dans le village de Münster, le prévôt du chapitre exerçait depuis un temps immémorial ses droits de seigneurie.

Pendant la guerre de Souabe les Lucernois aidèrent aux Confédérés en janvier 1499 à occuper la frontière du Rhin et participèrent aux combats livrés dans le Vorarlberg en février, à ceux de Ermatingen, Schwaderloo, Triboldingen, de Frastenz, dans le Klettgau et dans le Hegau en avril, puis fin juillet au combat de Dornach où ils arrivèrent le soir sur le champ de bataille avec les Zougois et décidèrent du sort de la bataille.

En 1501 Lucerne avait signé un traité de combourgeoisie avec Neuchâtel ; en 1512, il occupa ce comté avec Berne, Soleure et Fribourg, à titre de pays sujet, pendant toute la durée de la guerre avec la France. A l'occasion d'un conflit de frontières avec l'État libre de Gersau (1507) ce dernier refusa de se soumettre à une sentence arbitrale. L'affaire s'envenima et ne put être apaisée que grâce à la médiation des trois cantons primitifs. A la fin de 1505, le pape Jules II enrôla dans la Confédération sa garde du palais par l'intermédiaire du prévôt Pierre de Hertenstein. Cette garde arriva à Rome le 22 janv. 1506, sous le commandement du capitaine Gaspard de Silenen. Sixte IV avait, le 18 oct. 1479, conclu une alliance avec les huit anciens cantons, ainsi qu'avec Fribourg et Soleure.

Après la bataille de Novare, 5 juin 1513, à laquelle prirent part 1300 Lucernois et où 14 citoyens de la ville et beaucoup de campagnards perdirent la vie, de sérieux troubles se produisirent à la campagne, semblables à ceux qui éclatèrent chez les voisins de Berne et de Soleure. Les guerres du Milanais exigèrent non plus seulement des expéditions de mercenaires ou de volontaires, mais la levée répétée de toutes les forces du canton. Celles-ci étaient mises à contribution pendant de longs mois hors du pays. Le peuple de la campagne réclamait la suppression des alliances avec les puissances étrangères, avec leur cortège d'obligations militaires et de pensions ; il demandait que les districts eussent le droit de se prononcer sur la guerre et sur la paix ; il voulait la limitation des amendes fiscales et une part des sommes versées aux Confédérés par Milan. Enfin les campagnards exigeaient la punition des conseillers qui enrôlaient des troupes pour la France, alors que les autorités étaient en guerre avec ce pays. Ils ne visaient nullement un changement de la Constitution et du droit écrit. Le 4 juillet plus de 5000 paysans arrivèrent à Lucerne et campèrent trois jours dans les jardins qui avoisinent la cité (guerre des oignons). Le grand nombre des sujets mécontents en imposa à la ville. Huit conseillers furent jetés en prison préventive, le capitaine Arnold Moser fut décapité, l'avoyer Petermann Feer fut destitué de sa charge. Satisfaction fut donnée aux insurgés dans un acte de médiation rédigé le 28 août par les députés de la Confédération et une amnistie générale fut proclamée. Mais l'année suivante, après le traité de Dijon, un des chefs du peuple Hans Heid voulut susciter une nouvelle insurrection ; il fut décapité en même temps que trois meneurs du bailliage de Willisau.

La route internationale du Gothard procura au pays du trafic et de l'argent. Jusqu'au milieu du XV^e s. on avait vu régner la frugalité et la simplicité des mœurs rustiques. Mais lorsque les Confédérés eurent acquis une gloire sans cesse croissante et que leur alliance fut recherchée par les puissances européennes, que des négociateurs et des trésoriers étrangers surgirent dans le pays, et que les soldes et les pensions jouèrent un rôle déterminant dans la vie publique, Lucerne connut une grande prospérité. Les rapports avec l'étranger, qui ne furent pas toujours glorieux, enrichissaient la bourgeoisie, grâce aux pensions annuelles, aux parts de butin obtenues lors de la conclusion de la paix, etc. Ces sommes furent appliquées à des constructions, à l'achat de domaines et de territoires de pêche, aux dépenses de guerre, etc. Elles allégeaient ainsi les charges de la communauté ; mais elles portaient en elles le germe de tous les abus, notamment en ce qui concerne la solde payée aux particuliers et que l'État était dans l'impossibilité de contrôler. Les services militaires presque ininterrompus et les abus et la licence qu'ils engendraient provoquèrent souvent des défenses d'enrôler et de recevoir des pensions (notamment en 1503). L'impossibilité de faire respecter ces défenses ne se faisait pas seulement sentir en Suisse. Elle s'explique par la mentalité, les besoins et la situation politique du temps.

Les relations avec l'étranger favorisaient le commerce et le trafic. Le commerce des draps était florissant (avec Strasbourg durant tout le XIV^e et XV^e s.), le commerce des étoffes avec Londres, Ypres, Malines, Châlons, Nordlingen, Francfort et Rottwil, Milan et le Valais. Les familles Feer, Fleckenstein, Kündig, von Meggen, Pfyffer, Seiler, Teiling et von Wil s'occupaient entre autres de cette spécialité commerciale. En 1479 la ville racheta pour 2500 fl. les droits que possédait sur elle le couvent *im Hof*. Un nouvel hôtel de ville fut édifié sur le marché aux grains. Il devint pour la ville le centre de l'administration et le siège des importantes négociations avec le monde extérieur dans les années 1467 à 1599. L'église du chapitre fut reconstruite, les tours et portes de la ville furent embellies par des peintures et des sculptures. On vit s'élever, sur le marché aux poissons, une fontaine surmontée d'un guerrier en cuirasse (1481). Une halle aux draps fut édifiée ; on commença à munir de voûtes le Löwengraben (vers 1510) et la maison Kiel-Klauser (ancienne

maison des Cahorsins) fut décorée dans le goût de la Renaissance (1501-1526) ; Hans Holbein décorait de fresque la maison Hertenstein (1517-1519). La prospérité et l'influence de l'humanisme contribuèrent aussi à développer les institutions scolaires et la culture en général. Il est prouvé que des écoles latines existaient dans le couvent de Lucerne, *im Hof* et à Beromünster dès 1229 et à Sursee dès le début du XVe s. A Saint-Urbain où une petite mais célèbre école d'écriture avait été créée au commencement du XIIIe s., fut instituée en 1432 un établissement scolaire dépendant du couvent. On trouve vers 1300 les premières traces de leçons d'allemand données en ville ; depuis 1416 deux ou même plusieurs maîtres d'école enseignaient dans la ville. Dès 1470 la sollicitude du Conseil à l'égard de l'enseignement se manifesta d'une manière plus vive encore ; c'est de cette époque que date l'érection d'une école dans l'ancien hôtel de ville, au marché aux poissons. Depuis le XIIIe s., les Lucernois allaient s'abreuver aux cours de haute culture en Italie et à Paris ; mais depuis le milieu du XVe s., principalement à Bâle.

*Bibliographie. Gfr.* — Segesser : *Rechtsgeschichte* I-III. — Kopp : *Gesch. der Eidgen. Bünde.* — von Liebenau : *Das Alte Luzern.* — Kas. Pfyffer : *Gesch. der Stadt und des Kant. Luz.* I. — Le même : *Gemälde der Schweiz* III, 1re et 2e partie. — A. Heusler : *Histoire des Constitutions suisses.* — Différents articles de Th. von Liebenau (voir la liste des publications de cet auteur dans *ASG* 1914, p. 168). — Hürbin : *Handbuch, Murbach und Luzern.* — Karl Meyer : *Ueber die Einwirkung des Gotthardpasses auf die Anfänge der Eidgenossenschaft.* — Le même : *Ennetbirgische Politik und Feldzüge bis zum Sieg von Giornico.* — J.-L. Brandstetter : *Zur Gesch. der Luz. Urkunde vom Jahr 840.* — Franz Rohner : *Die Anfänge Luzerns.* — Aug. Am Rhyn : *Das Bürgerhaus im Kt. Luzern.* — Robert Durrer : *Die Einheit Unterwaldens.* — Le même : *Bruder Klaus.* — Le même : *Die ersten Freiheitskämpfe.* — P.-X. Weber : *Das älteste Bürgerbuch* ; *Ratsbüchlein* ; *Steuerbüchlein* ; *Die Waffenverzeichnisse von 1349 u. 1353* ; *Sigismunds Besuch in Luzern* ; *Beitr. zur ältern Luzerner Bildungs- und Schulgesch.* — Grüter : *Die Luzerner Korporationsgem.* — Gagliardi : *Hans Waldmann.* — Ehrenzeller : *Eschental.* — Hoppeler : *Rümlang.* — Laedrach : *Trubertal.* — Stehlin : *Sempacherbrief.* — von Vivis : *Wappen des ausgestorbenen Geschlechter.* — Le même : *Wappen der lebenden Geschlechter* dans *AHS.* — H.-Al. Segesser : *Mittelalterliche Geschlechter und Wappensippen.* — Hermann von Liebenau : *Urk. und Regesten zur Gesch. d. Gotthardpasses.* — Schulte : *Gesch. des mittelalterlichen Handels und Verkehrs.* [P.-X. W.]

5. *De la Réformation à la Révolution.* — La politique fédérale et locale de Lucerne, du XVIe au XVIIIe s., fut déterminée d'une part par les grandes luttes intellectuelles et militaires que provoqua la scission religieuse, d'autre part, par la tendance à conférer au gouvernement un pouvoir absolu. Grâce à sa politique confessionnelle, Lucerne prit une position et une importance nouvelles dans la Confédération. Après les guerres de Bourgogne, les circonstances politiques et économiques l'avaient étroitement liée aux villes ; elle s'éloigna d'elles à partir du moment où Berne et Zurich adhérèrent à la doctrine de Zwingli. Par contre elle se rapprocha de nouveau de ses anciens Confédérés qui, depuis l'insurrection de 1513 et depuis la Réformation entretenaient des relations amicales avec le peuple lucernois auquel les unissait une foi commune. Lucerne devint ainsi de plus en plus l'État dirigeant dans l'alliance des V cantons. Dans la seconde moitié du XVIe s. notamment, alors qu'elle avait à sa tête des hommes tels que Louis Pfyffer, Jost Segesser et Rennward Cysat, Lucerne poursuivit une politique conséquente et énergique et prit part d'une manière persévérante et heureuse, avec ses proches alliés, aux luttes religieuses et politiques de la restauration catholique en Europe.

Les conditions indispensables pour fortifier sa situation étaient le maintien de la foi catholique et la réforme des abus ecclésiastiques, au début comme au cours de la scission religieuse. C'est à ce but que tendirent durant quatre ans l'activité d'un polémiste de la trempe d'un Thomas Murner à Lucerne, et son ministère de deux ans en qualité de curé de ville (1527-1529). Mais il y avait aussi à Lucerne, notamment parmi les humanistes de la ville, des amis et des partisans de Zwingli, entre autres le maître d'école Oswald Geisshüsler *(Mykonius)*, Rudolph Ambühl *(Collinus)* et les chanoines Joh. Zimmermann *(Xylotectus)* et Jost Kilchmeier. Mais dès qu'on connut leur adhésion aux idées nouvelles, le Conseil leur en demanda raison et les fit partir. En recourant à une censure sévère, voire même à des perquisitions, il s'appliqua à enrayer la nouvelle doctrine. Il édicta les peines les plus sévères contre les propagateurs de la doctrine de Zwingli et contre les anabaptistes. L'autorité, dans cette attitude décidée, s'arrogea à vrai dire des compétences qui n'étaient que partiellement fixées en droit par des décisions papales et contre l'exercice desquelles l'autorité ecclésiastique, une fois fortifiée, dut protester dans la suite. Dans cette lutte contre les progrès de la doctrine de Zwingli, Lucerne s'allia d'abord avec les cantons catholiques de la Suisse primitive, dans une réunion des V cantons tenue le 8 avril 1524 à Beckenried. Il adopta en outre avec les huit cantons catholiques, le 28 janv. 1525, le mandat dit de *Réformation.* Lorsque Zwingli s'efforçait, en invoquant la combourgeoisie chrétienne *(Christliches Burgrecht)* de gagner la Thurgovie à ses idées, une alliance, dite alliance chrétienne *(Christliche Vereinigung)*, fut conclue avec l'Autriche dans une conférence convoquée à Waldshut, le 7/22 avril 1529. Dans la première guerre de Kappel, le 9 juin 1529, les troupes de Lucerne, sous la conduite de l'avoyer Hug marchèrent sur Bremgarten et s'unirent aux troupes des quatre autres cantons pour se diriger sur Kappel. Dans la deuxième guerre de Kappel, les Lucernois entrèrent en campagne sous le commandement des avoyers Joh. Golder et Hans Hug et pénétrèrent avec les troupes des cinq cantons dans les bailliages libres et dans le pays de Zoug (9 oct. 1531) où ils participèrent à la bataille de Kappel (11 oct.). Un contingent lucernois conduit par l'avoyer Hug prit aussi part au combat du Gubel (24 oct.). Après la conclusion de la paix, le bailliage de Hitzkirch, où la nouvelle doctrine avait pénétré en divers endroits fut rendu tout entier au catholicisme. Hans Salat fut le chroniqueur de ces événements.

La réforme catholique conféra à Lucerne une force et une sûreté nouvelles pour combattre les abus qui s'étaient glissés dans l'Église, ainsi que pour lutter contre les efforts des partisans de la foi réformée. Elle sut aussi profiter de l'alliance défensive des V cantons avec le pape Pie IV (10 avril 1565) conclue pour la durée de la vie de ce pontife ; cette alliance fut solennellement juurée le 3 sept. 1565 devant l'hôtel de ville de Lucerne. Une clause additionnelle du traité disposait que le capitaine de la garde papale réinstallée à Rome depuis 1548 devait toujours être un Lucernois. Grâce au capitaine de la garde, Jost Segesser, Pie V et ses successeurs demeurèrent depuis 1566, en contact étroit avec les Confédérés catholiques. Segesser fut, durant près de trois décades, chargé d'affaires à Rome, temporairement aussi vice-nonce à Lucerne.

Les cinq cantons trouvèrent superflu de publier sur leur territoire les décisions du concile de Trente ; ils envisageaient que la réforme religieuse compétait au négligent évêque de Constance, le cardinal Mark Sittich de Hohenems. Celui-ci se décida enfin à publier les nouveaux statuts diocésains (4 avril 1568), mais de longues négociations s'engagèrent et même des conflits surgirent au sujet de la création d'un séminaire de prêtres et de la réforme du clergé. Lorsque le cardinal Charles Borromée vint à Lucerne — c'était le 22 août 1570 — il y fut reçu avec tous les honneurs. Mais, tandis qu'Uri, Unterwald et Zoug désiraient, en 1577, avoir un nonce, Lucerne fit opposition en invoquant la nécessité de maintenir la paix confessionnelle. Lucerne déploya tous ses efforts, à vrai dire sans succès, pour devenir le

siège d'un évêché ou du moins d'un vicariat apostolique. En 1602 le curé de ville et doyen Melchior Suter fut nommé commissaire épiscopal à Lucerne et le commissariat fut ainsi institué d'une manière définitive. La convention du 9 au 10 mai 1605, conclue avec l'évêque Jacob Fugger et présentant le caractère d'une instruction épiscopale pour le commissaire liquida en principe le conflit relatif à la juridiction. L'attitude des protestants provoqua la formation de la Ligue d'Or ou Ligue Borromée qui fut solennellement instaurée dans l'église du chapitre à Lucerne par les députés des VII cantons le 5 oct. 1586 en la présence du nouveau nonce Santonio.

Faute d'arriver à une entente dans la question du séminaire, Lucerne, influencé par Louis Pfyffer, appela les jésuites. Le 10 mai 1577, les Conseils et les Cent ratifièrent l'arrangement prévoyant la création du collège. Le prestige des jésuites s'accrut rapidement en sorte qu'à l'époque de la guerre de Trente ans leur collège était en pleine prospérité. L'activité déployée par les capucins établis au Wesemlin (depuis 1584) favorisa la réforme catholique à Lucerne.

Pendant tout le XVII^e s., à l'exception de la période de nonciature de Boccapadulin, il régna d'excellentes relations entre l'Église et l'État. Ce ne fut qu'à la fin de ce siècle qu'on vit les tendances religieuses du Conseil passer à l'arrière-plan.

Au début du siècle les troubles des Grisons élargirent le fossé qu'avaient creusé dans la Confédération les luttes religieuses. Lucerne participa avec un petit contingent à l'expédition des V cantons dans l'Oberland grison (1620-1621). Dans la première guerre de Villmergen, le banneret Christophe Pfyffer marcha avec 600 hommes sur Hägglingen dans les bailliages libres, mais il dut se replier sur Muri. Le conseil de guerre tenu à Sursee renforça ses troupes de 2600 hommes. Le 24 janvier 1656, les troupes catholiques réussirent avec l'appui de 1200 hommes des bailliages communs à surprendre et à vaincre les Bernois près de Villmergen. Lors de l'affaire Zwyer, Lucerne, bien qu'elle l'eut nommé bourgeois d'honneur, après la victoire remportée sur les paysans (1653), se rangea du côté de ses ennemis. Lorsque survinrent les troubles du Toggenbourg, Lucerne prit parti pour l'abbé Leodegar Bürgisser, son combourgeois. Cependant, à la déclaration de guerre, une forte opposition se dessina dans le Conseil contre la participation ; elle émanait de la part d'hommes d'État libéraux, notamment Franz-Jos. Meyer le chroniqueur de la guerre. Ce fut le parti de Jak. Balthasar, le futur avoyer, qui l'emporta. 400 hommes conduits par Jos.-Heinr. Keller et Joh.-Ulrich Dulliker se dirigèrent sur Schwyz, puis sur Pfäffikon. Le colonel Jost am Rhyn renforça de plus de 400 hommes le contingent zougois. Le gros de l'armée comptant 25 drapeaux, marcha le 21 avril 1712 sur Muri, Münster, Willisau, Sursee et sur l'Entlebuch. Dans le combat des buissons *(Staudenschlacht)* près de Bremgarten (26 mai), 2000 Lucernois combattirent sous le commandement du brigadier Konrad Sonnenberg. 300 Lucernois, commandés par Franz-Ludw. Pfyffer, participèrent à la défense de Baden ; l'échec essuyé par les troupes catholiques engagea le gouvernement lucernois à accepter, le 9 juillet, une paix peu avantageuse. Mais le peuple lucernois entraîné dans le puissant et belliqueux mouvement populaire qui s'était déclaré dans les petits cantons, se leva pour voler à de nouveaux combats.

A la bataille de Villmergen (25 juillet 1712) et au combat de Bremgarten, Lucerne perdit 783 hommes, dont le brigadier Pfyffer, le colonel Ludw.-Xavier Fleckenstein, etc. Le 28 juillet les Bernois envahirent le comté de Willisau et pillèrent Grossdietwil, Pfaffnau, Ufhusen, Altbüron et Saint-Urbain. Ils réduisirent en cendres Ermensee et Rickenbach et occupèrent le bourg de Münster. Le colonel Karl-Anton am Rhyn signa le 11 août la paix d'Aarau. Après la guerre, plusieurs meneurs furent décapités ou roués et leurs têtes furent exposées sur les tours de Lucerne, d'autres furent bannis et leur fortune confisquée.

Par suite de la bataille de Villmergen, les intérêts de l'aristocratie l'emportèrent sur ceux de la confession. Contrairement aux tendances des cantons primitifs d'essence démocratique, et de ses sujets, le gouvernement lucernois entra en contact avec les protestants vainqueurs ; la fraction libérale du patriciat prit la haute main dans les affaires, ce qui imprima un autre cours à la politique religieuse. L'organisation des États réformés en matière ecclésiastique, les idées jansénistes et les nouvelles théories politiques et philosophiques éloignèrent de plus en plus l'État de l'Église. Après la guerre de 1712 le Conseil exigea le rappel du nonce Carracioli qui avait contribué à la prolongation de la guerre ; il fit emprisonner quelques prêtres et en bannit d'autres. La nouvelle tendance se manifesta clairement dans l'affaire bien connue d'Udligenswil (1725-1732) (voir *DHBS* I, p. 325) qui fit sensation dans toute l'Europe Lorsque le curé Andermatt, qui avait été déposé, résigna ses fonctions à la demande de la curie épiscopale et que Clément XII ordonna que le nouveau nonce Barni rentrât à Lucerne, le gouvernement rapporta en 1731 le décret de bannissement rendu contre Andermatt. La tendance libérale de la politique ecclésiastique de Lucerne se manifesta aussi dans le domaine de la censure des ouvrages ; en 1768 le Conseil repoussa la demande de l'évêque qui voulait interdire le célèbre ouvrage janséniste de Félix Balthasar, *De Helvetiorum juribus circa sacra* ; il ne jugea pas à propos d'interdire les *Réflexions* parues l'année suivante à Zurich pas plus que leur *Réfutation satirique* due à la plume de Valentin Meyer. Ce n'est qu'après la chute de Meyer que le Conseil s'avisa d'interdire les ouvrages condamnés par l'Église et les fit brûler par la main du bourreau. D'autre part, quelques années plus tard le gouvernement ne mit aucun empressement à transformer le collège des jésuites après la suppression de la Société de Jésus (1774). La direction donnée à la politique ecclésiastique par le patriciat libéral fut maintenue durant le XIX^e s.

Dans le domaine de la *politique extérieure*, les relations avec la France furent les plus importantes dans leurs conséquences. Par suite de l'alliance conclue en 1521, des troupes lucernoises avaient pris part aux batailles de la Bicoque (1522) et de Pavie (1525), ainsi qu'aux expéditions entreprises sous Henri II. Elles étaient commandées par les avoyers Hug et Ritter. Lorsqu'éclatèrent les guerres de religion, ces capitulations militaires prirent un caractère nettement confessionnel. Le renouvellement de l'alliance avec Charles IX (1564) et avec Henri III (1582) était gros de conséquences, puisqu'en Suisse les deux partis en présence, tout en envoyant des troupes en France, observaient l'un vis-à-vis de l'autre une attitude défiante et menaçante. Le colonel lucernois Tammann tomba à la bataille de Dreux (19 déc. 1562) ; son successeur fut Louis Pfyffer. C'est alors que commença la brillante carrière du *Roi des Suisses* qui commanda durant 7 ans les troupes suisses catholiques au service de France.

Dans la guerre dite des Trois Henri le colonel lucernois Krebsinger commandait le régiment des V cantons au service de France. Le frère cadet de Louis Pfyffer, Rodolphe, commandait en 1589 le régiment de Lucerne, de Zoug et de Glaris levé au profit de la Ligue. Après le meurtre d'Henri III, la situation de l'avoyer Pfyffer à Lucerne devint très difficile ; mais malgré les propositions les plus brillantes des partisans d'Henri IV il demeura fidèle à la cause de la Ligue. Le régiment de son frère se distingua à la bataille décisive d'Ivry (14 mars 1590) ; mais l'issue malheureuse de l'expédition Dumaine dirigée par Pfyffer suscita de graves troubles à Lucerne. Grâce à son intervention énergique et prudente à la fois, l'avoyer parvint à empêcher un revirement de la politique des V cantons en faveur d'Henri IV, mais il ne survécut pas à la fin de la Ligue. Henri IV ayant été reconnu de toutes parts, Lucerne renouvela le 31 janvier 1602, en même temps que les autres cantons, l'alliance avec la France. A partir de cette époque, et notamment pendant la guerre de Trente ans, il se forma dans le Conseil un puissant parti favorable à l'Espagne, mais après l'abaissement de la puissance espagnole, on vit l'influence de la France, dans la deuxième moitié du XVII^e s., redevenir prépondérante à Lucerne. En 1663 s'ouvrirent de

longues négociations au cours desquelles les partis qui divisaient le Conseil se combattirent avec vivacité ; elles aboutirent au renouvellement de l'alliance avec Louis XIV. De forts contingents lucernois combattaient comme mercenaires au cours des guerres dévastatrices qui marquèrent cette époque. Après la défaite de Villmergen, Lucerne adhéra à l'alliance signée des cantons catholiques (*Trucklibund*, 1715), avec l'ambassadeur du Luc et plus tard à l'alliance signée par tous les cantons le 25 août 1777 avec Louis XVI.

Ces rapports étroits avec la France reléguèrent au second plan les relations qu'entretenait Lucerne avec d'autres puissances. Le traité conclu avec l'Espagne en 1587 constituait un élément important de la politique étrangère. Louis Pfyffer représenta Lucerne lors de la prestation des serments réciproques qui eut lieu dans le Dôme de Milan. La levée de troupes autorisée par Lucerne le 14 janvier 1594 fut le début des relations militaires de cet État avec l'Espagne ; elles se continuèrent jusque dans le XIXe siècle. Les nécessités de la politique catholique développèrent aussi les rapports des V cantons avec le duché de Savoie. Le 11 novembre 1560 Lucerne conclut en même temps que les cantons forestiers et Soleure une alliance avec la Savoie. Ces cantons prenaient ainsi le contre-pied de la politique de Berne et de Genève. A diverses reprises Lucerne autorisa la levée de troupes en faveur de la Savoie en guerre avec ces deux villes (ainsi en 1581, en 1589 et en 1593). L'alliance savoyarde entraîna aussi le renouvellement de traités avec le Valais. Les cantons catholiques avaient tenté de paralyser par leur influence les progrès de la Réforme dans ce pays où ils avaient envoyé en 1603 une députation dirigée par l'avoyer de Lucerne Louis Schürpf. L'alliance perpétuelle fut renouvelée à Lucerne à diverses reprises (en 1578, 1613 et 1634). Le 28 septembre 1579 Lucerne conclut aussi une alliance avec le prince-évêque de Bâle, Christophe Blarer de Wartensee. Ces relations extérieures furent maintenues durant tout le XVIIe s., en particulier pendant la guerre de Trente ans et sous le règne de Louis XIV.

6. *Formation et développement du patriciat.* — Peu à peu les droits et les prérogatives de la commune bourgeoise furent concentrés entre les mains du Conseil des Cent. L'admission à la bourgeoisie fut rendue de plus en plus difficile, pour des motifs intéressés. Le statut de 1573 et le droit municipal de 1588 avaient élevé le chiffre de la somme à payer pour l'admission. De temps à autre on suspendait toute admission (1619, 1623, 1638, 1721) et en 1755 on décida entre autres que les étrangers devraient édifier une maison en pierre au lieu d'une ou plusieurs maisons en bois. Le nombre des habitants *(Hintersässen)* dépourvus de tous droits politiques devint ainsi toujours plus nombreux. Les intérêts économiques de cette classe, vis-à-vis de la bourgeoisie, faisaient de ces simples habitants les soutiens du régime patricien. Les décisions prises en 1682 et en 1755 limitèrent toujours plus les conditions exigées pour revêtir des emplois et restreignirent le nombre des fonctions militaires et ecclésiastiques; d'abord les petits-fils des nouveaux bourgeois devenaient aptes aux honneurs et fonctions civiles. En 1463 déjà un candidat pour pouvoir être élu devait être un bourgeois établi en ville. A teneur d'ordonnances postérieures, il devait être né à Lucerne et y avoir été élevé. Le statut de 1773 vint couronner cette tendance ; il arrêta le nombre des familles aptes à gouverner (29) et ne permit de nouvelles admissions qu'en cas d'extinction d'une de ces familles. Cette formation du patriciat dérivait de la conception étroite qu'on avait de l'éligibilité au Conseil; l'autorité supérieure était aux mains des conseillers et des Cent qui se complétaient eux-mêmes et étaient nommés à vie. En 1492 les 120 membres du Grand Conseil furent réduits à 64 ; ils formaient avec les 34 membres du Petit Conseil le Collège des conseillers et des Cent *(Rät* et *Hundert)*.

L'affaire Pfyffer-Amlehn de 1569 à 1570 accéléra le processus de formation du patriciat. L'avoyer Nicolas Amlehn, un ancien boucher, était le rival de l'avoyer Jost Pfyffer ; ce dernier était le chef du parti français, le premier le chef du parti espagnol et papiste. Le conflit fut momentanément apaisé par la création d'un Collège composé de trois adhérents de chaque parti, soit un double triumvirat qui distribuait les fonctions et les pensions et qui dirigeait l'État d'une manière absolue. Mais lorsque les deux partisans d'Amlehn (Feer et Dulliker) moururent, celui-ci se trouva seul en présence des trois autres. La famille Pfyffer, nombreuse et très considérée, acquit un pouvoir presque illimité. La conséquence fut la suppression de l'entente secrète ; Amlehn ayant été déposé formula le 8 juin 1569 de graves accusations d'ordre politique et religieux contre Jost Pfyffer. Une sentence du Conseil rendue le 12 septembre 1569 priva Pfyffer de ses droits, le déclara privé d'honneur, l'exclut du Conseil et prononça la confiscation de sa fortune. Des arrêts analogues frappèrent le trésorier Bircher, le colonel Louis Pfyffer et Amlehn lui-même. Mais lorsque le colonel Louis Pfyffer fut élu avoyer à Noël 1570, Jost Pfyffer qui s'était réfugié à Baden obtint sa grâce et la revision de son procès. Amlehn contre lequel une contre-plainte avait été déposée prit la fuite et se réfugia auprès de son beau-frère Lussi. Il fut puni comme son adversaire l'avait été, mais grâce à l'intervention des cantons primitifs, cette peine fut commuée en une amende de 4000 couronnes. Il fut réintégré en 1575 dans sa situation antérieure.

La famille Pfyffer remplit la charge d'avoyer de 1570 à 1605 ; c'est l'époque où grâce à Louis Pfyffer la politique confessionnelle de Lucerne atteint son apogée et déploie ses conséquences les plus importantes pour la ville. La constitution patricienne fut fixée par les ordonnances de 1569, de 1576 et de 1594 relatives au régime lui-même, par les ordonnances sur l'attribution des bailliages et des charges de 1569, de 1576 et de 1600, par les règlements sur le vote secret de 1594 et de 1598, par les dispositions sur l'élection de l'avoyer de 1598 et par les règlements de 1569 et de 1571 sur les pensions. Les bailliages étaient attribués à des membres du Petit Conseil, en partie à des membres du Grand Conseil. Les baillis résidaient en ville à l'exception du bailli de Willisau et du châtelain de Wikon.

Les incidents de 1651 à 1653 appelés l'affaire des bourgeois *(Burgerhandel)* menacèrent toute cette organisation. Les bourgeois se plaignaient dès 1651 de la forte concurrence que leur faisaient les habitants dans le domaine des métiers ; ils s'élevaient, entre autre, contre la limitation des droits des bourgeois, protestaient contre la fréquence des étrangers, contre l'exercice de métiers dans les villages et s'en prenaient aussi à la jouissance des biens communs. Une partie de la bourgeoisie à la tête de laquelle se trouvaient des hommes aisés (les frères Rüttimann, Walter Meier, Niklaus Probstatt, Marzohl, etc.), formulait surtout des prétentions d'ordre politique. 110 bourgeois présentèrent au Conseil et aux Cent une pétition contenant l'énoncé de leurs griefs. Le Conseil parvint à enrayer le mouvement politique et à diviser la bourgeoisie en donnant satisfaction aux réclamations d'ordre économique. La majeure partie des requérants fut d'ailleurs satisfaite par ces concessions (1652). Pendant la guerre des Paysans, les bourgeois soutinrent en majeure partie le gouvernement, mais après la sentence fédérale ils formulèrent le 21 mars 1653 de nouvelles prétentions. Le Conseil cherchait à gagner les bonnes grâces des habitants auxquels il fit espérer de nouvelles admissions à la bourgeoisie. Le 17 mai 1653, dans une assemblée des Conseils, des Cent, des bourgeois et des habitants, et en présence du nonce Caraffa, de l'évêque et prévôt Jost Knab, il fit de nouvelles concessions relatives à l'élection au Grand Conseil, à l'attribution à des bourgeois des trois bailliages de Weggis, de Kriens et de Horw, à la participation des bourgeois à la conclusion d'alliances, aux levées de troupes, au commerce et à l'industrie, ainsi qu'à l'admission à la bourgeoisie. Mais comme les bourgeois exigeaient encore davantage, un nouvel accord fut conclu le 23 mai au moment où la crise battait son plein. La défaite des paysans anéantit promptement ces avantages des bourgeois. Le Conseil fit incarcérer et punir quelques bourgeois, d'autres prirent la fuite. Effrayée, la bourgeoisie restitua la

convention du 23 mai et renonça aux concessions obtenues. Le Conseil accorda de son chef quelques avantages de nature politique et économique, mais la situation demeura ce qu'elle était en 1651 ; le patriciat était solidement constitué. 110 ans plus tard un nouveau mouvement se produisit à l'occasion du procès Schumacher, mais il manqua d'un chef énergique. Le jeune patricien Laurent-Placide Schumacher qui avait agi par légèreté paya de sa vie le 6 juin 1764, son alliance avec les bourgeois mécontents.

Vis-à-vis des sujets de la campagne, le patriciat procéda comme il l'avait fait à l'égard de la bourgeoisie. Lors de l'insurrection des paysans de 1513, l'autorité, grâce à la médiation des députés des autres cantons, avait, le 21 août, accordé aux dix districts quelques concessions importantes concernant la collaboration des communes à la conclusion d'alliances, d'accords et de traités, le droit de se prononcer sur la paix et la guerre, etc. Elle avait, en outre, limité les compétences de l'autorité en matière de police et d'administration à celles prouvées par des actes authentiques. Lucerne s'était pendant la Réformation rapproché des cantons démocratiques et tous les districts furent amenés à renoncer volontairement à ces concessions (1525). En 1570 le district de Rothenbourg se souleva à cause des charges nouvelles qui lui étaient imposées (guerre des Harengs, voir ce mot). Mais la guerre des Paysans qui éclata en Suisse en 1653 provoqua une solution décisive. Cette grosse insurrection commença dans l'Entlebuch et s'étendit bien vite aux autres districts. Le 26 février, les représentants des paysans jurèrent une alliance à Wolhusen. Des délégués des cantons catholiques, réunis à Ruswil, offrirent leur médiation. Les paysans marchèrent sur la ville dont le siège fut levé le 19 mars, à la suite d'une sentence rendue par les médiateurs. Plus tard, la ville reçut du renfort provenant des cantons primitifs, de Zoug, de l'abbé de Saint-Gall et des districts de Weggis et de Habsbourg qui lui demeuraient fidèles. Le 21 mai, Emmenegger et Schibi, à la tête de 700 paysans lucernois, se joignirent aux Bernois commandés par Leuenberger ; le 23 l'armée des paysans lucernois campa devant la ville et aux abords du pont de Gisikon. 2000 hommes occupèrent le Freiamt. Défait par Werdmüller à Wohlenschwil, le 3 juin, Schibi se retira jusqu'au pont de Gisikon où les paysans furent de nouveau battus après un combat qui dura deux jours. Le 8 juin, ils acceptèrent la décision rendue à Stans et licencièrent leurs troupes. Malgré les peines sévères prononcées contre les chefs, de nouveaux troubles éclatèrent dans l'Entlebuch lors de l'arrivée du bailli. Une dernière levée insurrectionnelle de la campagne, due à des motifs religieux, décida de l'attitude du gouvernement dans la deuxième guerre de Villmergen en 1712. Après leur défaite, les districts révoltés se soumirent.

Le patriciat gouverna en général d'une manière paisible et consciencieuse. Au cours du XVIII^e s., des irrégularités et des malversations provoquèrent de violentes luttes entre diverses familles, notamment entre les Schumacher et les Meyer. Dans l'affaire Schumacher de 1764, le conseiller Valentin Meyer, appelé « le divin » et remarquable par ses talents, se distingua tout particulièrement ; mais les écrits hostiles à l'Église de Félix Balthasar et de Valentin Meyer amenèrent, dès 1768, le chute de Meyer. La *Constitution* du 27 sept. 1770 décida que des irrégularités commises dans la tenue des comptes exigeaient le paiement d'indemnité sans ternir toutefois l'honneur de l'intéressé. Valentin Meyer fut réintégré dans le Conseil en 1785.

La philosophie dite de la *Révélation* avait entre temps gagné des partisans dans les rangs du patriciat. Vers la fin du siècle il se forma, dans le sein du patriciat libéral, un groupe de jeunes qui désirait acclimater sur le sol lucernois les idées nouvelles issues de la Révolution française. Le centre de ce mouvement était la Société de lecture dont faisaient partie le secrétaire d'État, Alphonse Pfyffer de Heidegg, Vincent Rüttimann, membre du Petit Conseil, F.-B. Meyer de Schauensee, François-Xavier Keller, Jos.-Ant. Balthasar, le curé Melch. Mohr. Ces patriciens distingués entretenaient des relations personnelles avec les partisans suisses d'une réforme et avec les dirigeants de la Révolution française. Le Conseil de Lucerne cherchait à enrayer l'esprit révolutionnaire par la censure exercée sur les écrits (1790-1793) et défendit, un temps, toute participation aux réunions de la Société Helvétique. L'indignation contre la France révolutionnaire crut encore après la prise des Tuileries, à laquelle se distinguèrent les capitaines lucernois Dürler et Pfyffer. En 1792 et en 1796 Lucerne envoya son contingent à Bâle pour occuper la frontière. A la fin de 1797 eut lieu le renouvellement des fonctions publiques ; Nicolas Dürler fut élu avoyer. Mais suivant les rapports des deux députés à la Diète d'Aarau (Rüttimann et Louis Balthasar), les partisans d'une réforme étaient à la veille de prendre la direction des affaires. Le 17 janv. 1798, un Conseil secret de 8 membres fut institué ; et quelques jours plus tard une commission chargée d'élaborer un plan. Un rapport alarmant émanant de la députation à la Diète provoqua le 31 janv. 1798, l'abdication du régime patricien. La bourgeoisie était dans la jubilation.

Le 1^er mars, une assemblée constitutive de 69 membres entra en séance sous le nom d'assemblée nationale. Mais la campagne dirigée contre Berne fit suspendre les délibérations. Au dernier moment, tous les hommes en état de porter les armes furent mis sur pied sous le commandement du maréchal Göldlin ; mais il régnait dans cette troupe un grand désarroi et une forte méfiance à l'égard des chefs. Une partie de la troupe franchit la frontière cantonale, mais elle se retira après la chute de Berne. Le 8 mars quatre délégués envoyés auprès de Brune revinrent avec des messages rassurants. Sur ces entrefaites, les troupes furent licenciées et les délibérations de l'assemblée nationale furent reprises. Mais, lorsque l'agent français Mengaud exigea l'acceptation de la constitution unitaire rédigée par Ochs et que deux autres délégations adressées à Brune et à Schauenbourg en revinrent avec un ultimatum, les assemblées primaires se résolurent à accepter, le 29 mars 1798, la constitution imposée par l'étranger. Au milieu de l'agitation qui se manifestait dans les campagnes, l'ancien État libre de Lucerne prit fin en même temps que la Confédération des XIII cantons.

7. *L'État unitaire (1798-1803).* — Lucerne devenu simple district de la République helvétique reçut en fait d'autorité exécutive un préfet, une chambre administrative et un tribunal cantonal ; les neuf districts furent pourvus de tribunaux et de sous-préfets, les communes, de municipalités et d'agents d'exécution. De jeunes patriciens appartenant au groupe partisan des réformes occupèrent des situations en vue dans l'État ainsi centralisé. Alphonse Pfyffer devint membre du Directoire helvétique et sénateur ; F.-B. Meyer, ministre de la justice et de la police ; V. Rüttimann fut élu préfet, avant de devenir membre du Conseil exécutif et préfet du pays ; J.-M. Mohr fut, après Stapfer, ministre des arts et des sciences. Dans le canton de Lucerne le peuple de la campagne se soumit malgré lui à un état de choses aussi différent de l'ancien. Pour l'engager à livrer une guerre ouverte, les Schwyzois excités par le blocus des marchés surprirent, le 29 avril 1798, la ville de Lucerne sous la conduite d'Al. de Reding, et l'obligèrent à se rendre ; ils exigèrent la levée du blocus, l'occupation de la ville par des troupes de la campagne, la livraison de matériel de guerre. Le secours qu'ils attendaient de la campagne ne leur étant pas survenu dans la mesure espérée et les troupes françaises cantonnées à Zoug s'étant mises en marche, les Schwyzois se retirèrent en hâte et durent restituer dans la suite le butin conquis et l'indemnité de guerre qu'ils avaient perçue. Le 30 avril, deux bataillons lucernois, venant du Seetal, vinrent protéger la ville et à minuit elle fut occupée pour la première fois par une garnison française de 900 hommes.

La pression exercée par l'envahisseur devint toujours plus forte. Le patriciat dut fournir une contribution de guerre de deux millions de livres françaises, les chapitres de Lucerne et de Beromünster, ainsi que le couvent de Saint-Urbain, se virent imposer d'un demi-million. Comme

le cinquième de cette indemnité n'avait pas été versée dans le mois, le commissaire Rapinat fit arrêter comme otages cinq des patriciens les plus en vue qui furent conduits à la citadelle de Huningue. En juillet, le paiement du premier cinquième de la contribution de guerre entraîna leur libération. Les caisses publiques, à l'exception de celle des orphelins et de l'Hôpital, furent, le 27 juin, transférées à Berne. Ces pillages et ces actes de violence, la pression de l'étranger et le regret de ne plus pouvoir se livrer librement aux pratiques religieuses augmentèrent l'agitation qui s'était manifestée dans le peuple. Déjà en mai Schauenbourg avait procédé à des confiscations d'armes dans les communes de Weggis, d'Udligenswil et de Meierskappel. Le 9 et le 10 juin, trois bataillons français occupèrent les localités de Knuttwil, Büron, Ruswil, Willisau et Münster où se manifestait quelque agitation. La suppression des revenus ecclésiastiques, celle de la dîme, la confiscation des biens des couvents et du trésor de l'État, l'interdiction de recevoir des novices dans les couvents et d'autres limitations apportées à la liberté religieuse provoquèrent, au moment de la prestation des serments constitutionnels, des troubles dans les districts d'Altishofen et de Sursee ; treize communes furent occupées militairement. La bourgeoisie de la ville prêta le serment au milieu de grandes solennités. Après la soumission des cantons primitifs, Lucerne devint, en octobre 1798, capitale de la République helvétique et on vit s'y déployer une vie politique et sociale intense. C'est alors que fut créée la « Société littéraire du canton de Lucerne » à laquelle appartenaient les partisans les plus décidés du régime unitaire. Quand la deuxième guerre de coalition éclata, à la fin de février 1799, et que fut institué le service militaire obligatoire, l'insurrection reprit de plus belle, notamment à Meggen, et dans les districts de Münster et de Ruswil. Le 15 avril, des troupes du gouvernement et les Français attaquèrent les rebelles à l'endroit dit « Fluss » sur la montagne de Nottwil et les mirent en fuite *(Hirtenhemdlikrieg)*. Les milices prirent part à l'action des Français contre les Autrichiens et les Russes et se distinguèrent particulièrement dans les combats de Winterthour et de Frauenfeld. Mais lorsque l'armée de l'archiduc Charles s'avança, les autorités helvétiques abandonnèrent la capitale le 31 mai 1799 et s'enfuirent jusqu'à Berne. Le 8 juin, le général Lecourbe installa à Lucerne son quartier général en vue de la guerre de montagne. Sur le lac croisait une flottille de bateaux, parmi eux, la canonnière *L'Unité* ; Lucerne souffrit beaucoup du fait de l'occupation et du passage des troupes. Les finances étaient en désarroi ; les fonctionnaires et les ecclésiastiques réduits aux privations.

Après le deuxième coup d'État, l'avoyer Keller remplaça Rüttimann devenu membre du Conseil exécutif. Le 1er août 1801 se réunit la première Diète cantonale composée de 34 membres. Les deux partis, unitaire et fédéraliste, étaient à peu près d'égale force. Le projet de constitution fut vivement attaqué à cause des avantages qu'il réservait à la ville. Les fédéralistes ayant repris la haute main après le coup d'État des 27-28 oct. 1801, les unitaires écartés du pouvoir, Alphonse Pfyffer, F.-B. Meyer, Mohr et Rüttimann, constituèrent le noyau d'une dangereuse opposition. Le nouveau préfet Peter Genhart, qui avait été avoyer de Sempach, les surveillait avec rigueur, de même le commissaire du gouvernement Louis Balthasar. La Constitution de la Malmaison, modifiée, rencontra dans le canton une vive opposition. La deuxième Diète cantonale élue au sein de l'agitation repoussa le projet. Après le quatrième coup d'État, du 17 avril 1802, Keller fut de nouveau élu préfet. A une faible majorité, le canton accepta la Constitution helvétique. Lorsqu'éclata la guerre des bâtons *(Stecklikrieg)*, le gouvernement helvétique concentra ses troupes à Lucerne. Après le combat du Renggpass (28 août 1802), une insurrection fédéraliste commença à sévir à Lucerne sous la conduite des aristocrates, savoir l'ancien avoyer Krus, Ludwig Balthasar et Karl Pfyffer et les démocrates Genhart et Cajetan Schilliger. La garnison helvétique ayant été retirée et le mouvement insurrectionnel ayant été préparé dans des réunions secrètes (entre autres à Emmenbaum près de Lucerne), les insurgés occupèrent, le 22 sept., la ville

Lucerne. Départ des Lucernois pour les guerres de Bourgogne. D'après la chronique de Diebold Schilling.

avec l'appui d'un bataillon levé dans la Suisse primitive. 500 Lucernois formant un contingent de l'armée insurgée marchèrent sur Willisau. L'intervention de Bonaparte provoqua le désarmement du canton. Les membres des Diètes de 1801 et de 1802 nommèrent députés à la Consulta, réunie à Paris, les trois unitaires, Keller, le Dr Hein. Krauer et Jost-Ant. Kilchmann. Les représentants du canton présentèrent à Paris un projet de constitution qui retint peu l'attention. Le 10 mars 1803, la commission gouvernementale de 7 membres se réunit sous la présidence de Rüttimann pour préparer l'entrée en vigueur de l'Acte de médiation. C'est ainsi que se termina la période helvétique qui avait duré cinq années.

8. *Lucerne sous l'Acte de médiation (1803-1813).* — L'Acte de médiation du 19 février 1803, fit de nouveau de Lucerne un État souverain, comme l'étaient jadis les cantons-villes. Son territoire reçut l'étendue qu'il a actuellement ; le bailliage de Merenschwand échut en partage à l'Argovie, tandis que le district de Hitz-

kirch fut attribué au canton de Lucerne. La Constitution créa comme autorité législative un Grand Conseil de 60 membres, comme autorité exécutive et administrative un Petit Conseil de 15 membres, enfin comme instance judiciaire supérieure une Cour d'appel de 13 membres (ces deux dernières autorités élues pour une période de six ans par le Grand Conseil). Les députés au Grand Conseil étaient nommés à vie, mais quelques membres pouvaient être révoqués dans des assemblées électorales *(Grabeau)*. Le territoire du canton fut divisé en cinq districts, chaque district en quatre arrondissements électoraux. Le droit de vote était subordonné à certaines conditions d'âge et de fortune; il en était de même de l'éligibilité. Dans les élections compliquées, 40 candidats sur 80 étaient tirés au sort, 20 autres directement élus. La ville formait 4 arrondissements électoraux. Le Petit Conseil était revêtu du droit d'initiative en matière législative ; il appliquait les lois et était responsable vis-à-vis du Grand Conseil. A la tête du gouvernement se trouvaient les deux avoyers. L'ancien avoyer présidait la Cour d'appel ; le principe de la séparation des pouvoirs n'était pas réalisé. L'administration communale avait à sa tête un président, un trésorier et un curateur des orphelins. On créa 33 tribunaux communaux et des tribunaux de districts dans les 5 districts de Lucerne, Hochdorf, Sursee, Willisau et Entlebuch. Les préfets, les présidents de tribunaux et les juges étaient en même temps fonctionnaires administratifs.

Les premières élections au Grand Conseil, qui furent mouvementées (avril 1803), donnèrent la prépondérance à l'élément paysan et démocrate. Dans le Petit Conseil siégeaient 12 fédéralistes, à côté des partisans de la République helvétique, V. Rüttimann, Heinr. Krauer et Jost. Kilchmann. Rüttimann et Krus furent élus avoyers ; en 1805 le premier fut remplacé par Heinr. Krauer, qui fut le premier avoyer originaire de la campagne. Entre la ville et la campagne, les relations étaient tendues. Le gouvernement campagnard par sa conduite autocratique et spécialement par sa politique ecclésiastique joséphiste, se mit en opposition absolue avec une grande partie du peuple. En 1803 des ordonnances de police pédantes, édictées par le Petit Conseil, firent sensation bien au delà des frontières. En 1804 fut promulguée la loi sur le rachat des dîmes et des redevances foncières qui fixait la somme de rachat à vingt fois le revenu annuel ; cette loi fut vivement critiquée.

Depuis la fin de l'année 1804, démocrates et aristocrates siégeant au gouvernement étaient aux prises à l'occasion du procès de haute trahison intenté à Karl Pfyffer, membre du Petit Conseil.

La politique d'Église entachée de joséphisme n'autorisa que les couvents de capucins à recevoir des novices (1804). Plus fâcheuse dans ses conséquences fut la « convention » pour les affaires ecclésiastiques du 19 février 1806 que le gouvernement conclut avec le prince-évêque K.-Th. von Dalberg et son vicaire général le baron de Wessenberg. Pie VII repoussa le concordat ; celui-ci entra cependant en vigueur et subsiste encore aujourd'hui, du moins pour la forme. Le pape s'opposa aussi en 1807 au plan qui tendait à séculariser le couvent de cisterciennes de Rathausen et à réunir les couvents de franciscains de Lucerne et de Werthenstein ; le secrétaire K.-M. Kopp, envoyé à Rome à ce sujet n'obtint aucun résultat. La même année le séminaire pour ecclésiastiques fut ouvert et la direction en fut confiée à Thadd. Müller. L'inquiétude qui régnait dans le peuple décida le gouvernement à publier le texte de la « convention » et toute la correspondance qui s'y rapportait. En automne, un violent discours prononcé au Grand Conseil par l'avoyer en charge Krauer contre le nonce Testaferrata entraîna l'intervention du corps diplomatique et du landammann de la Suisse. A la même époque des négociations délicates s'engagèrent avec la Légation d'Autriche au sujet de la possession des commanderies de Hitzkirch, Hohenrain et Reiden ; Lucerne s'assura plus tard le droit de propriété. En 1808, Lucerne devint canton-Vorort et l'avoyer en charge Rüttimann revêtit la dignité de landammann de la Suisse. Cette année-là, l'affaire du couvent de Saint-Urbain qui aboutit à la déposition de l'abbé K.-A. Glutz fit beaucoup parler d'elle (voir art. SAINT-URBAIN). En 1809, l'affaire dite du drapeau provoqua à son tour une vive agitation. Quelques individus superstitieux, se fondant sur une prétendue sentence de Nicolas de Flüe, avaient préparé en secret un drapeau *(Freifahne)*. Le gouvernement qui voulut voir dans cet acte l'indice d'une dangereuse conjuration sévit avec rigueur. Les participants furent, les uns punis d'emprisonnement avec chaînes, les autres condamnés au pénitencier, d'autres enfin, bannis à vie ou exposés au pilori. En matière religieuse et d'instruction publique, le gouvernement adopta en 1810 et en 1813 les tendances de Wessenberg que représentaient Thadd. Müller et l'exégète rationaliste Dereser, contre les professeurs Jos. Widmer et Al. Gügler, élèves de Sailer, contre le prof. Franz Geiger, représentants de la stricte orthodoxie et contre les étudiants qui lui étaient tout dévoués. Cette attitude précipita le mouvement tendant à séparer le diocèse de Constance des États suisses qui en dépendaient. A la Diète de 1813, les cantons primitifs proposèrent cette séparation qui fut combattue par les députés de Lucerne.

Concernant les relations avec l'étranger, Lucerne était comme toute la Confédération, soumis à la volonté du puissant protecteur français ; le gouvernement exerçait une censure sévère et organisa une police secrète. Dans la campagne de Russie, les soldats lucernois se couvrirent de gloire, notamment à Polozk et au pont de la Bérésina.

Le gouvernement élu sous le régime de l'Acte de médiation gérait avec soin les affaires de l'État ; mais les diverses branches de l'administration n'étaient ni séparées, ni organisées d'une manière suffisante. On préleva quatre impôts fonciers à 1 ½‰ ; en 1805, un impôt de guerre fut perçu. Le gouvernement de l'époque de la Médiation accrut dans une proportion notable la fortune de l'État. Dans le domaine de l'économie sociale, mainte amélioration fut réalisée. Depuis 1803 la loi autorisa les intéressés à partager les biens communaux *(Allmenden)*. L'assurance obligatoire contre l'incendie fut introduite. Pendant les difficultés économiques l'agriculture resta florissante, en particulier la culture des céréales et des fruits. Le commerce et l'industrie se ressentirent vivement du blocus continental. En 1804, une Chambre de commerce fut instituée; en 1808 fut promulguée une loi sur la perception d'un impôt pour les pauvres et les orphelins par les communes. En 1804, le Grand Conseil nomma un Conseil éducatif ; l'instruction publique fut réorganisée, les écoles accusèrent quelques progrès. En 1806 l'organisation des écoles fut perfectionnée ; en 1812 on comptait 147 écoles communales et plus de 50 nouveaux bâtiments scolaires ; en 1813 des écoles secondaires et en 1807 une école normale furent créés ; après la période agitée de la République helvétique, la prospérité du pays prenait un nouvel essor, mais les circonstances ne favorisaient pas une vie politique plus intense.

9. *La restauration du patriciat (1814-1831)*.— Lorsque la puissance de Napoléon eut été anéantie dans la campagne de Russie, la réaction politique commença à se faire sentir à Lucerne. Le 21 décembre 1813, lorsqu'on apprit à Lucerne que l'armée des alliés s'était mise en marche, le Petit Conseil institua immédiatement une Commission d'État et fit occuper la ville par la troupe. Après le changement de régime survenu à Berne, à Soleure et à Fribourg, les milieux aristocratiques nouèrent des relations avec les agents austro-russes à Zurich. A leur tête se trouvaient les anciens unitaires F.-B. Meyer de Schauensee, F.-X. Keller et Rüttimann. Le 20 janvier 1814, 21 membres de l'ancien gouvernement aristocratique présentèrent au Petit Conseil un mémoire par lequel ils revendiquaient le pouvoir ensuite de l'abrogation de l'Acte de médiation. Le président de la Diète, Reinhard, et les diplomates étrangers firent des propositions d'arbitrage. Le Petit Conseil nomma une commission chargée d'élaborer un projet de constitution ; elle comprenait dans son sein cinq chefs de l'ancien régime, trois citoyens de

la ville et un représentant de la campagne. Mais ceux-ci ne parvinrent pas à s'entendre, pas plus qu'une délégation envoyée à Zurich et composée de trois représentants du gouvernement et de trois anciens gouvernants. Le Grand Conseil chargea le Petit Conseil d'élaborer un projet de revision partielle. Le patriciat et la bourgeoisie s'unirent pour mener à bien cette tâche. Une commission de 10 membres délégua, le 14 février 1814, F.-B. Meyer et le Dr Gloggner à Zurich munis d'instructions précises. Comme le Petit Conseil refusait toute concession, l'opposition se décida à agir. Le 16 février, le jeudi gras, après une discussion orageuse en Petit Conseil, elle entreprit un coup d'État avec l'appui de l'avoyer en charge, Rüttimann. Le soir après cinq heures les aristocrates envahirent l'hôtel du gouvernement et l'arsenal. L'avoyer en charge parvint à empêcher l'intervention des troupes gouvernementales. La commission des Dix s'érigea en gouvernement provisoire sous la présidence de Rüttimann et publia une proclamation. La résistance qui s'était manifestée à la campagne fut bien vite étouffée. Le 19 février la Commission gouvernementale désigna 60 membres appelés à faire partie du nouveau Grand Conseil, et qui désignèrent les 40 autres membres. Le Grand Conseil se constitua comme « Avoyer, Conseil et Cent de la Ville et République de Lucerne » et élut un Conseil *(Täglicher Rat)* de 36 membres à la tête duquel furent placés Vincent Rüttimann et F.-X. Keller comme avoyers. Le patriciat fut ainsi rétabli, après une interruption de 16 ans ; la ville avait acquis une forte prépondérance sur la campagne. La Constitution du 29 mars 1814 se fondait sur les institutions politiques antérieures à 1798. Le Grand Conseil dont faisaient aussi partie les 36 membres du gouvernement, était composé de 50 représentants de la ville et de 50 de la campagne (dont 9 représentants des municipalités de Sursee, Sempach, Willisau et Münster) nommés à vie, les uns directement, les autres par le vote indirect. Le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire furent de nouveau réunis. Une commission de 12 membres du gouvernement, présidée par l'ancien avoyer formait la Cour d'appel. Le gouvernement nommé à vie se divisait en diverses sections et possédait l'initiative en matière législative ; il se complétait lui-même en appelant à siéger dans son sein des membres du Grand Conseil. Ce dernier n'avait qu'un droit de ratification. La section la plus importante du gouvernement était le Conseil d'État composé de 7 membres. Le canton était divisé en 5 districts, 18 districts judiciaires et en communes. Les présidents des communes étaient nommés par le Conseil et portaient le nom d'*Oberamtmänner*. Une institution nouvelle était les juges de paix institués dans chaque commune. L'autorité exécutive de la commune était le conseil de tutelle *(Waisenamt)* élu par les bourgeois ; le maire *(Gemeindeammann)* nommé par le gouvernement constituait l'autorité exécutive.

Mais les affaires fédérales occupaient le premier plan. Lucerne qui désirait reconquérir son ancienne situation de Vorort catholique, opéra un rapprochement avec les villes aristocratiques et se posa en médiatrice entre les anciens et les nouveaux cantons. Dans une conférence tenue à Gersau les IV cantons forestiers conclurent une alliance étroite ; dans une seconde il fut décidé de convoquer à Lucerne une Diète des XIII cantons. Mais cette Diète préalable *(Vortagsatzung)* qui se réunit le 19 mars dut au bout de 5 jours et sur l'ordre des agents diplomatiques des alliés se joindre à celle des XIX cantons, qui siégeait à Zurich. Dans cette assemblée qui fut appelée la « Longue diète » le député lucernois Rüttimann joua un rôle de premier plan. Lucerne devint siège de la nonciature et obtint des garanties pour le maintien des couvents ; elle redevint ce qu'elle ambitionnait, le Vorort catholique. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, quatre bataillons lucernois prirent part à l'expédition de Franche-Comté. Le bataillon Göldlin se mutina le 18 juillet 1815 et fut désarmé.

A teneur du pacte fédéral du 7 août 1815, Lucerne fut désigné comme Vorort en même temps que Zurich et Berne. En 1819-1820 et en 1825-1826, Lucerne géra les affaires fédérales sous la présidence des avoyers Rüttimann et J.-K. Amrhyn. En 1816 et 1817, le canton de Lucerne souffrit cruellement du renchérissement de toutes les denrées. Le gouvernement tenta de parer à cette disette en achetant des céréales à l'étranger. Dans les années 1820 à 1830, le régime patricien fut affaibli par de vives luttes de partis et de familles ; ce fut le cas de l'affaire Troxler. Lors d'une élection complémentaire qui eut lieu vers la fin de 1821, le parti conservateur-catholique réussit à écarter pour un temps le conseiller d'État Ed. Pfyffer de la direction de l'instruction publique. Rüttimann et Meyer eurent pendant une certaine période la haute main dans les affaires. Les opinions extrêmes s'affrontèrent de nouveau en 1825-1826 lors du procès Keller ou « procès des bandits ». La mort tragique de l'avoyer Keller qu'on prétendait avoir été assassiné en 1816 par des bandits au su de deux conseillers conservateurs, provoqua une émotion qui se répercuta bien au delà des frontières. Ce procès qui fut jugé à Zurich par les cantons co-intéressés se termina par l'acquittement des « bandits » et des conseillers prévenus d'assassinat ou de connivence. Ce jugement et la procédure suivie furent vertement critiqués dans le Conseil de Lucerne où les partis et les diverses familles luttaient avec véhémence les uns contre les autres. Les haines de familles survécurent au procès et encouragèrent l'opposition libérale au sein du Grand Conseil.

Mais en matière de politique ecclésiastique où dominait la tendance joséphiste, les dirigeants patriciens étaient en général unis, en particulier, dans la question de l'évêché. Après la séparation opérée d'avec l'évêché de Constance (7 oct. 1814), ils tendirent tout d'abord à constituer un évêché national suisse, indépendant de Rome dans la plus large mesure possible. A la conférence des cantons qui avaient précédemment fait partie de l'évêché de Constance, conférence qui siégea à Lucerne, on discuta, le 10 janv. 1816, les bases de la nouvelle institution. Au cours des négociations qui se poursuivirent durant des années avec la Curie et avec le nonce, Lucerne se sépara des cantons primitifs tout dévoués à l'Église et après une nouvelle conférence qui n'aboutit à aucun résultat, s'entendit avec Berne en 1817 pour demander le rétablissement en même temps que l'extension de l'ancien évêché de Bâle avec siège à Lucerne. Dans l'espoir de voir leurs efforts couronnés de succès, les deux États en question déléguèrent à Rome, en mars 1818, l'avoyer Rüttimann et le conseiller secret bernois Fischer avec instructions de conférer directement avec l'autorité papale ; mais cette délégation n'obtint aucun succès appréciable. Lorsque mourut le vicaire général apostolique F.-B. Göldlin, prévôt de Beromünster (16 sept. 1819), le canton de Lucerne fut pour un temps incorporé par le pape à l'évêché de Coire. Le gouvernement protesta, sur quoi le canton fut provisoirement placé sous la dépendance de l'ancien évêché de Bâle. Lucerne renonça au siège épiscopal en faveur de Soleure. Le 28 mars 1828 le Concordat relatif à l'évêché fut enfin conclu. Le pro-vicaire et prévôt Joseph-Antoine Salzmann fut le premier chef du nouveau diocèse de Bâle.

La question des capitulations souleva de vives discussions. En 1814 Lucerne en avait conclu une avec la Hollande, en 1816 avec Louis XVIII, en 1825 avec le pape Léon XII pour la garde papale. Mais ce fut la demande de capitulation de Ferdinand Ier, roi de Naples, qui souleva le plus d'opposition. Lucerne commença par refuser (1823), puis les intérêts matériels ayant pris le dessus, le Grand Conseil approuva aussi, après une discussion très vive (30 mars 1824), cette capitulation en vertu de laquelle les troupes lucernoises demeurèrent dans le royaume de Naples jusqu'en 1859.

Dès 1826, l'opposition libérale au Grand Conseil devint toujours plus accentuée sous la conduite de Kas. Pfyffer et de l'avocat Jak. Kopp. En mars 1827 le Grand Conseil limita l'initiative du gouvernement en matière législative et critiqua toute une série d'abus. En 1829, un mouvement favorable à une revision se dessina à l'occasion de la discussion du Code pénal. Il s'agissait tout d'abord de la création d'une première instance en ma-

tière pénale. Jakob Kopp, Kas. Pfyffer, Eduard Pfyffer et d'autres demandaient, d'une manière logique, que la séparation des pouvoirs fut pratiquée. Chose plus étonnante, l'avoyer Rüttimann lui-même se prononça dans le même sens. Le trésorier d'État F.-B. Meyer soutenait la thèse contraire en invoquant la garantie octroyée par la Diète et par les Alliés à la Constitution. La séparation des pouvoirs fut décidée. Dans les débats ultérieurs du Grand Conseil on critiqua aussi le nombre des membres du gouvernement ainsi que celui des députés, la nomination des présidents de commune par le gouvernement et l'inamovibilité des conseillers. Le 6 juin 1829, le Grand Conseil adopta la « Constitution modifiée du canton de Lucerne » et la Diète de 1830 octroya sa garantie à ce document. Lorsqu'éclata la révolution de juillet 1830, les libéraux de Lucerne tentèrent de livrer un assaut décisif contre le système de la Restauration. Dans une pétition revêtue de 3170 signatures, P.-V. Troxler réclamait en novembre 1830 l'égalité politique et la reconnaissance de la souveraineté du peuple. Les démocrates favorables à l'Église, tels que Joseph Leu d'Ebersol adhérèrent au début au mouvement dirigé contre le patriciat, mais ils se retirèrent lorsqu'ils se virent entraînés dans des voies radicales. Une grande assemblée populaire réunie à Sursee le 5 décembre demanda la nomination d'une Constituante. Le Grand Conseil s'y résigna après bien des hésitations. Les libéraux s'assurèrent une faible majorité dans la nouvelle assemblée par le fait que seulement les quatre cinquièmes des membres étaient élus par le peuple et qu'en outre vingt membres y représentaient la bourgeoisie de la ville. Les patriciens se rangèrent les uns du côté libéral, les autres, du côté conservateur. Après des débats qui durèrent jusqu'au 5 janv. 1831 la nouvelle constitution, à laquelle le projet de la Commission servait de base, fut adoptée. Une assemblée populaire du parti conservateur eut lieu à Sempach sous la présidence de Leu et fut dissoute par de nombreux libéraux venus en armes. Le 30 janvier 1831 eut lieu la votation populaire au milieu d'une grande excitation. Chose étonnante, la participation au scrutin fut faible (52 %) ; sur 20 293 électeurs, 7162 adoptèrent la Constitution. Les absents furent considérés comme acceptants. C'est sur cette base fragile que s'érigea un régime libéral destiné à durer dix ans.

Durant ses 17 années de règne le patriciat avait repris le mode de gouverner en honneur au XVIII^e s. Les délibérations étaient secrètes. Une censure sévère était exercée. En général la gestion était consciencieuse. En 1819 une loi sur les tutelles avait été promulguée. L'assistance, dont s'occupait une section spéciale du Conseil, « le Conseil des pauvres et des tutelles » réalisa quelques progrès. En 1820, une loi sur l'acquisition du droit de bourgeoisie et sur l'établissement entra en vigueur. Les questions relatives à la médecine furent réglementées à nouveau en 1819. Maint progrès fut réalisé dans le domaine des routes. Lucerne consentit, conjointement avec Uri et les autres cantons intéressés, de gros sacrifices pour transformer le passage du Gothard en une route alpestre. Sous la direction de F.-B. Meyer les finances de l'État furent améliorées, grâce à une sage administration ; les affaires furent administrées avec soin et une loi sur la responsabilité des fonctionnaires fut promulguée. Malgré les dépenses occasionnées par les années de guerre 1814-1815 et par celles du « cher temps » 1816-1817, qui portèrent la dette de l'État à fin 1817 à un demi-million, le gouvernement put, sans surcharger les contribuables, amortir la dette vers 1830 et reconstituer à l'État une fortune qui, suivant le rapport officiel de 1830, dépassait un million. En général, les dépenses ordinaires étaient couvertes par des impôts indirects et par un emprunt. La prospérité du peuple fut réjouissante dans cette période tranquille. Malgré la confusion du pouvoir judiciaire avec le pouvoir exécutif, l'organisation de la justice fut améliorée. En matière d'instruction publique l'influence de Ed. Pfyffer qui la dirigeait fit régner des tendances libérales, notamment lors de la réorganisation de l'école supérieure. En 1830 une nouvelle loi sur l'instruction publique fut promulguée.

10. *Le régime libéral des années 1831 à 1841.* — Le 28 févr. 1831 le nouveau Grand Conseil se constitua. Comme l'opposition conservatrice que dirigeaient Jos. Leu d'Ebersol, Vincent Rüttimann, Wendel Kost et le D^r Scherer ne détenait qu'un cinquième des sièges, l'élection au Petit Conseil et à la Cour d'appel fut faite au profit exclusif des libéraux. Kas. Pfyffer, le chef intellectuel du parti libéral, présidait la Cour d'appel et élabora dans la suite quelques projets de lois excellents. La nouvelle forme donnée à l'État était celle d'une démocratie représentative imparfaite. Les destinées de l'État étaient en mains du Grand Conseil où régnait l'influence des avocats libéraux. L'institution des communes d'habitants rejeta à l'arrière-plan les anciennes communes bourgeoises soumises à l'esprit conservateur. La Constitution garantissait en principe l'exercice de la religion catholique, l'égalité civile, la liberté de la presse, la liberté d'opinion, le rachat des dîmes et des redevances ; elle interdisait les nouvelles capitulations militaires. Le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire étaient distincts l'un de l'autre ; les membres du Grand Conseil étaient élus pour 6 ans et étaient immédiatement rééligibles ; tous les deux ans avait lieu le renouvellement d'un tiers de cette autorité. Le Grand Conseil avait en matière législative une compétence illimitée ; il contrôlait l'administration des affaires de l'État. Le Petit Conseil et la Cour d'appel pouvaient être révoqués par lui. Il exerçait le droit de grâce et nommait pour six ans le Petit Conseil, la Cour d'appel, la Cour d'assises (ou tribunal criminel, créé en 1836), le procureur-général et le secrétaire d'État. Les débats étaient publics. Dans les districts et dans les dix-huit cercles judiciaires, des préfets secondés par des assesseurs exerçaient le pouvoir exécutif. Dans les communes fonctionnaient les conseillers communaux nommés par le peuple et les juges de paix; les maires *(Gemeindeammänner)* étaient élus par le Petit Conseil.

En 1831, Lucerne fut de nouveau Vorort. En mars 1832, le gouvernement adhéra au Concordat des Sept pour sauvegarder le régime libéral. Le Grand Conseil ratifia ce premier Sonderbund du XIX^e s. par 70 voix contre 20. Sur ces entrefaites, Leu et deux autres conservateurs se retirèrent du Grand Conseil. Les radicaux lucernois avaient déjà formé entre eux auparavant l'association dite *Schutzverein* qui obligeait ses membres à se tenir prêts à entrer en campagne. Cette association sur l'initiative de Kas. Pfyffer s'affilia, à Langenthal, à l'association fédérale, le 25 sept. 1831. Cette organisation du parti libéral provoqua du côté adverse « l'association catholique » (Association de Ruswil), composée d'ecclésiastiques et de laïques, qui s'organisa dans le but de développer la vie religieuse et l'esprit catholique dans l'État ; elle publia la *Schweiz. Kirchenzeitung*. Un nouvel organe créé en 1833, la *Luzerner Zeitung*, défendit à côté du *Waldstätterbote* les idées conservatrices.

Lors des luttes civiles de Schwyz et de Bâle le gouvernement prit parti pour les libéraux séparatistes, délégua l'ancien avoyer Amrhyn comme commissaire fédéral à Küssnacht et Rob. Steiger dans le pays de Bâle-Campagne et leva de nombreuses troupes ; le *Schutzverein* avait déjà levé de son côté un corps de volontaires fort de 400 hommes.

A partir de 1833, la tendance radicale devint de plus en plus prépondérante. Mais en matière de politique ecclésiastique, les chefs libéraux que divisaient tant d'autres questions, étaient en principe d'accord. Sous la conduite d'Ed. Pfyffer, l'instruction publique fut dirigée d'abord dans un esprit libéral. En 1833 un conflit violent surgit à cause de la création de l'institut non catholique de Fred. Fröbel à Willisau. Une forte agitation fut aussi provoquée par la nomination d'un prêtre libéral, Christophe Fuchs, à la chaire de théologie et par la démission imposée au brillant disciple de Sailer, Jos. Widmer. L'évêque Salzmann ayant refusé d'admettre le nouveau professeur et déclaré qu'il ne donnerait jamais la consécration à un élève de Fuchs, le Grand Conseil décida à Pâques 1834, de fermer le séminaire de théologie. Fuchs se soumit et les cours purent recommencer. Mais la Conférence de Baden porta à

leur point culminant ces conflits ecclésiastiques ; elle avait été convoquée à la demande d'Ed. Pfyffer et de G.-J. Baumgartner, le 20 janv. 1834, en vue de régler en commun les rapports de l'Église et de l'État et fut présidée par Ed. Pfyffer. En avril 1834, le Grand Conseil vota une loi sur les placets qui prévoyait des peines d'emprisonnement pouvant s'élever jusqu'à un maximum de 6 ans. Malgré les efforts de l'opposition conservatrice, il ratifia les articles de la conférence de Baden. Le clergé et le peuple ayant protesté le gouvernement édicta un « avis et explication officiels ». Amrhyn écrivit un « exposé et défense ». Le pape condamna non seulement les articles de Baden, mais aussi l'avis du gouvernement de Lucerne (23 sept. 1835). A l'instigation du tribunal de district de Muri, le Petit Conseil ordonna des visites domiciliaires et procéda contre l'association catholique. 48 ecclésiastiques de l'école de Wessenberg approuvèrent cette attitude dans une lettre adressée à l'évêque et au gouvernement, mais exprimant aussi des scrupules d'ordre religieux. Les doyens au nom de 90 autres prêtres protestèrent contre cet écrit. La scission dans le clergé s'affirma. Après la conférence tenue à Lucerne (7 au 12 sept. 1835) et qui conseilla entre autres d'appliquer les articles de Baden, le Grand Conseil promulgua le 11 mars 1836 un décret qui supprimait la juridiction ecclésiastique du nonce. Le nonce de Angelis avait sur ces entrefaites quitté Lucerne et choisi Schwyz comme résidence. Le 22 nov. 1838, le gouvernement supprima les deux couvents de franciscains de Lucerne et de Werthenstein.

Mais l'année suivante se produisit la réaction conservatrice, encouragée par l'affaire Strauss qui s'était déroulée à Zurich. Le secrétaire d'État Siegwart passa au parti conservateur. Le 20 novembre 1839, Leu d'Ebersol prononça au Grand Conseil un réquisitoire pour amener Lucerne à se retirer du Concordat des Sept ; il demanda l'abrogation des articles de Baden, celle de la loi sur les placets ; il proposait que les jésuites fussent appelés à diriger l'enseignement de l'école supérieure ; il réclamait en faveur du clergé un droit de surveillance sur l'instruction publique et les établissements scolaires ; enfin, il préconisait l'extension des compétences des communes, notamment en matière de nominations des maîtres d'école. Mais le Grand Conseil passa à l'ordre du jour sur ces propositions, par 69 voix contre 22. Leu fit circuler dans le canton une adresse qui fut revêtue de 11 793 signatures ; elle tendait à une revision immédiate de la Constitution. Le Grand Conseil ajourna cet objet jusqu'à l'expiration des dix ans fixés pour la revision de la Constitution. Dans l'intervalle une lutte opiniâtre se livra entre partisans et adversaires d'une revision constitutionnelle. Une assemblée des hommes de confiance du parti conservateur réunie à Ruswil fut troublée par les radicaux conduits par le Dr Steiger. Le 31 janv. 1841, le peuple se prononça par 17 541 voix (5/6 du corps électoral) en faveur de la revision et mit ainsi fin au régime libéral. Les élections à la Constituante favorisèrent partout, à l'exception de deux districts, le parti conservateur. La nouvelle Constituante rédigea un projet conforme aux propositions de Leu et de son adresse. Après une vive agitation, ce projet fut adopté le 1er mai 1841 par 16 726 voix contre 1465 seulement. Le 23 mai, le nouveau Grand Conseil se réunit, composé de conservateurs, sauf cinq députés libéraux. Alors commença la période conservatrice-démocratique qui dura 6 ½ ans.

Si l'on excepte quelques graves abus, le régime libéral avait réalisé quelques progrès. Il élabora un code civil et un code pénal (1831, 1836, 1839), il introduisit une première instance dans les procès pénaux et créa un pénitencier (1834-1838). Une loi sur le régime hypothécaire fut promulguée en 1831 ; le Grand Conseil améliora en 1832 la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Le régime des voies de communication réalisa de notables progrès. La fortune de l'État fut augmentée. Le canton ne prélevait que des impôts indirects ; les péages intérieurs furent abolis. Les compétences des communes étaient augmentées. L'instruction publique conserva comme base la loi de 1830. En 1833, des cours de répétition et des écoles complémentaires furent instituées. Le nombre des écoles primaires s'accrut. L'agriculture était aussi en progrès.

Lucerne. Départ des Lucernois pour les guerres d'Italie. D'après la chronique de Diebold Schilling.

En 1837, une société anonyme lança le premier bateau à vapeur sur le lac des Quatre-Cantons.

11. *Époque des expéditions de corps-francs et du Sonderbund (1841-1848).* — La Constitution de 1841 était le reflet fidèle de la tendance démocratique qui avait fini par prévaloir à Lucerne. Elle accordait à chaque électeur le droit de vote et comportait des élections directes basées sur le chiffre de la population dans les divers arrondissements ; elle prévoyait le renouvellement intégral des mandats tous les quatre ans par la voie du scrutin populaire. Elle supprimait tous les avantages de la représentation et introduisait le droit d'initiative en matière de revision constitutionnelle, le droit de veto du peuple à l'égard de tous les projets de lois, etc. Le Conseil des écoles fut étendu et comprenait 9 membres, 5 laïques et 4 ecclésiastiques; l'organisation des tribunaux ne subit aucune modification. A la tête du Conseil d'État, réduit à 11 membres, fut élu comme avoyer Rodolphe Rüttimann, fils de Vincent ; son successeur fut à partir de 1844, Constantin Siegwart-Müller, le favori de Leu. Ce dernier revêtit la fonction de membre du Conseil des écoles. Le Grand Conseil s'appliqua tout d'abord à reviser les rapports de l'Église et de l'État suivant les propositions de Leu et suivant les conceptions de la majorité conservatrice qui existait dans le peuple. Le placet fut remplacé par un visa pour tous les mandements de l'Église. Pour faire connaître l'esprit dans lequel le nouveau régime entendait gouverner, le Conseil d'État communiqua la Constitution au pape Grégoire XVI et lui demanda sa bénédiction. Le nonce revint à Lucerne devenu de nouveau le Vorort catholique. Le code civil et le code pénal furent remaniés, une nouvelle loi sur la presse fut promulguée (1842). Le 11 nov. 1841 entra en vigueur une nouvelle loi sur l'instruction publique. Elle plaçait les écoles des communes sous la direction du curé ; elle créait des inspecteurs scolaires et une commission des écoles populaires au sein du Conseil éducatif. L'école normale supérieure fut aussi réformée et le professeur Widmer rétabli dans ses fonctions. Le couvent des ursulines, restitué à sa destination, vit s'ouvrir une école supérieure de jeunes filles. L'influence du clergé fut aussi déterminante dans le domaine de l'assistance, et dans celui des soins à donner aux malades et aux aliénés, ainsi qu'en matière pénitentiaire.

La politique de ce régime conservateur entraîna de graves conséquences dans le domaine fédéral. Reprenant les tendances qui s'étaient manifestées à la fin du XVI^e s. il entra en contact étroit avec les cantons primitifs, ainsi qu'avec Zoug, Fribourg et Soleure. Dans la question des couvents d'Argovie, Lucerne se plaça sans réserves sur le terrain de la garantie accordée par le pacte de 1815 et, par l'organe de ses députés à la Diète, Rod. Rüttimann et le secrétaire d'État Bernh. Meyer, il exigea le rétablissement de tous les couvents d'Argovie. Lucerne fut de nouveau Vorort de 1843 à 1844. Pendant ces années la question du rappel des jésuites fut au premier plan de la politique fédérale et cantonale. En décembre 1841, une motion tendant à ce rappel avait été repoussée par le Grand Conseil. En 1842 et en 1843, le Conseil d'État prit position contre cet appel. Le parti conservateur était divisé ; une partie du clergé partageait l'opinion du Conseil d'État. A la suite de négociations, notamment sur la surveillance de l'enseignement, la convention avec le provincial des jésuites vint en discussion. Le gouvernement recommandait cette fois la ratification et le Grand Conseil adopta cette mesure le 24 oct. 1844 par 70 voix contre 24. Le parti radical considéra l'appel aux jésuites comme une violation de la Constitution et trouva moyen d'effrayer la population réformée de la Suisse en agitant l'épouvantail des jésuites. Dans l'intervalle, les gouvernements catholiques s'étaient alliés pour se défendre contre les attaques des radicaux et pour sauvegarder la souveraineté cantonale. Le 12 sept. 1843 leurs représentants se réunirent en une conférence préliminaire aux bains de Rothen et les jours suivants à Lucerne. Le Conseil d'État reçut du Grand Conseil des pleins pouvoirs et les crédits nécessaires pour prendre, d'entente avec les autres cantons intéressés, les mesures d'ordre militaires dictées par les circonstances.

Au milieu de l'agitation générale le Comité libéral secret de Lucerne se décida à agir. 400 hommes appartenant aux troupes gouvernementales étaient cantonnés dans la ville. Grâce à leur présence et à la vigilance du Conseil d'État qui siégeait en permanence, l'insurrection libérale fut rapidement étouffée à l'aube du 8 déc. 1844 et les insurgés dispersés sur la place des Moulins. Cette prompte action condamna à l'insuccès l'entreprise des corps-francs. Ces derniers se retirèrent devant les troupes du gouvernement et se dispersèrent. Toute la milice lucernoise prit les armes et occupa la campagne. Des arrestations et des confiscations de fortune furent opérées en grande masse. Sans cesse sous la menace d'une nouvelle attaque de corps-francs, Lucerne demeura sur le pied de guerre. Le 4 janv. 1845, une loi fut promulguée qui punissait de mort les chefs de corps-francs. A la demande de Lucerne, la Diète interdit, le 24 févr. 1845, de semblables expéditions ; 11 cantons et deux demi-cantons invitèrent Lucerne à expulser les jésuites. Les fugitifs lucernois, sous la conduite du D^r J.-R. Steiger organisèrent en 1845 une deuxième expédition de corps-francs comprenant 1200 à 1500 Lucernois. Le gouvernement, pour se défendre, leva toutes les troupes dont il disposait et appela à son secours Zoug et les cantons forestiers. Après les combats de Littau et d'Emmenbrücke, la solution intervint d'une manière inattendue et le combat nocturne de Malters acheva la défaite de la seconde expédition de corps-francs. Le Conseil d'État reçut les pouvoirs pour négocier avec les autres cantons au sujet de la livraison des prisonniers. Les participants à la première expédition furent amnistiés, à l'exception des chefs, des supérieurs civils et militaires et des aubergistes. Une grande partie des prisonniers avaient été remis en liberté ; Steiger avait été condamné à mort, puis sa peine commuée en détention et le 19 - 20 juin, il s'était évadé de la prison, lorsque dans la nuit du 19 au 20 juillet le chef du parti populaire, Joseph Leu d'Ebersol, fut assassiné dans son lit. Ce crime porta l'agitation à son comble. Après diverses condamnations prononcées contre des insurgés, le Grand Conseil vota en décembre 1845 une amnistie qui comportait toutefois de grosses sommes à payer par les amnistiés. Entre temps les jésuites étaient arrivés à Lucerne (le 29 juin 1845).

Les deux agressions commises en violation de tout droit et que les cantons voisins n'avaient pu empêcher, engagèrent les sept cantons catholiques à conclure un accord définitif pour sauvegarder leur souveraineté. Ils fondèrent à Lucerne, les 9-11 décembre 1845, l'alliance appelée *Sonderbund*. 10 cantons et 2 demi-cantons en demandèrent la dissolution. Mais le gouvernement de Lucerne reçut du Grand Conseil (oct. 1846) des pouvoirs et des crédits illimités pour maintenir l'ordre, pour défendre le territoire et la souveraineté cantonale. A la Diète de Berne, le 5 juillet 1847, le député lucernois Bernh. Meyer, prit énergiquement la défense du Sonderbund, contesta à la majorité des États le droit de fomenter une révolution dans la Confédération et déclara que Lucerne renoncerait au Sonderbund si tous les couvents d'Argovie étaient rétablis, si la présence des jésuites était tolérée et le Pacte de 1815 garanti. Mais 12 cantons et deux demi-cantons déclarèrent, le 20 juillet, le Sonderbund dissous. Toutefois le Grand Conseil de Lucerne décida de le maintenir ; le peuple approuva, par des milliers de signatures, l'attitude du gouvernement et obéissant à des sentiments d'exaltation religieuse, entreprit des pèlerinages. Du 6 au 8 octobre une conférence des sept cantons catholiques se réunit à Lucerne ; le 29 octobre leurs représentants sortirent en protestant de la salle où siégeait la Diète. Le lendemain, le gouvernement de Lucerne déclara le canton en état de guerre. Dans la campagne du Sonderbund qui commença le 4 nov. 1847, Lucerne mit sur pied 8800 hommes de troupes régulières et 15 000 hommes de landsturm. Après une diversion par le Gothard et l'invasion des bailliages libres (12 novembre), la capitulation de Fribourg et de Zoug (14-21 nov.) vint hâter la fin de cette guerre civile. Dufour concentra ses troupes dans les environs de Lucerne. Le combat principal eut lieu le 23 novembre à Meierskappel,

Honau et spécialement à Gisikon. Les valeureuses troupes du Sonderbund durent se replier sur l'ordre du général Salis-Soglio et le gouvernement s'enfuit par le lac emportant le trésor militaire du Sonderbund ; les troupes de Lucerne se débandèrent, celles des cantons primitifs regagnèrent leurs foyers. Le 24 novembre les autorités de la ville firent leur soumission. Quelques désordres bientôt réprimés marquèrent le passage des troupes fédérales.

Dans le désarroi des jours suivants, le Conseil de la ville et la minorité libérale du Grand Conseil prirent en mains la direction des affaires publiques. Ce gouvernement provisoire se distingua par toute une série de mesures illégales dirigées contre les représentants du peuple. Il confisqua la fortune de tous les conseillers d'État en fuite et de bon nombre de députés au Grand Conseil ; il les priva du droit de vote, les mit en accusation, destitua les conseillers municipaux, emprisonna des prêtres et prononça la dissolution de l'association de Ruswil. Le droit de réunion fut aboli en fait ; la presse fut en quelque sorte baillonnée. C'est dans ces circonstances qu'eurent lieu, le 11 déc. 1847, les élections au Grand Conseil. Trois conservateurs seulement furent élus (avant la guerre le Grand Conseil en comptait 94). Mais aux élections communales du 2 janv. 1848, plus de la moitié des communes élirent des majorités conservatrices. Le 16 déc. 1847, le nouveau Grand Conseil entra en séance ; il élut comme président, puis comme avoyer le Dr Steiger, l'ancien chef des corps-francs. Le canton avait été frappé d'une indemnité de guerre de 2 800 000 francs en chiffre rond ; le nouveau régime imposa au chapitre de Beromünster et aux couvents, le paiement d'un million ; les membres de l'ancien Grand Conseil et les membres du comité de l'association de Ruswil se virent aussi contraints de payer de fortes contributions. Les participants aux expéditions de corps-francs furent exonérés de toute part. Bien que les couvents eussent participé à cette contribution dans la mesure de leurs possibilités, le Grand Conseil décida, le 14 avril 1848, sur la proposition de Steiger, la suppression des couvents de Saint-Urbain et de Rathausen. Un mouvement d'opposition à ces mesures réunit 11 000 voix, mais il n'aboutit à aucun résultat.

Le grand Conseil aborda entre temps la revision de la Constitution. En lieu et place du renouvellement intégral du Grand Conseil qui avait lieu tous les quatre ans, la durée de la législature fut fixée à 9 ans, avec renouvellement d'un tiers de ce corps tous les trois ans ; le régime libéral put ainsi se maintenir jusqu'en 1871. L'établissement des jésuites et des ordres qui leur étaient affiliés (ursulines) fut interdit dans tout le canton. Le clergé perdit une grande partie de son influence dans le domaine de l'instruction publique. Le Conseil d'État fut réduit à 9 membres. Le 13 février 1848, le peuple lucernois accepta cette constitution sous la menace d'une plus longue occupation fédérale.

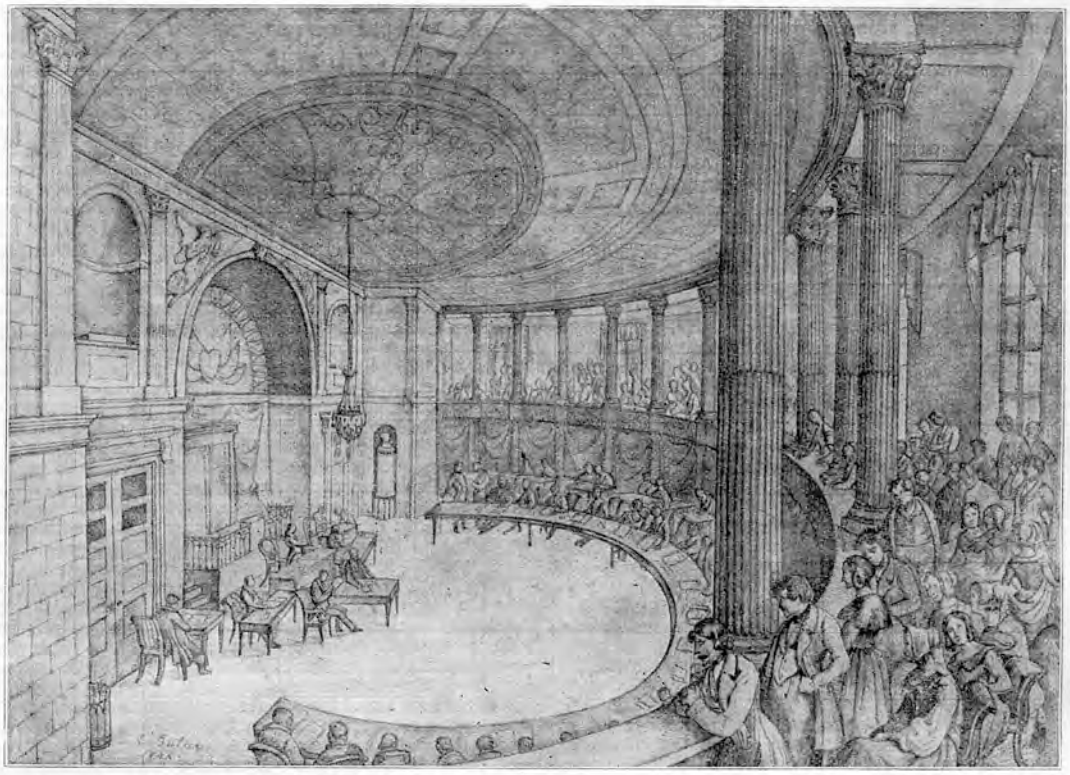

Lucerne. La salle du Grand Conseil en 1844. D'après un dessin d'Anton Bütler.

12. *La nouvelle période libérale (1848-1871).* — Le renouvellement partiel du Grand Conseil en 1851 s'accomplit encore sous l'empire d'une forte pression politique. Néanmoins 9 représentants du parti conservateur furent élus et parmi eux le conseiller national Phil.-Ant. Segesser, le savant juriste, historien et homme d'État remarquable qui devint le chef du parti conservateur. Les conservateurs s'efforcèrent de provoquer une revision totale de la Constitution de 1848. Mais la loi d'organisation de 1853 rendait fort difficile un mouvement revisionnel. En septembre 1854 le parti « jeune démocrate » ou conservateur demanda la revision totale. Ce mouvement fut appuyé par la *Luzerner Wochenzeitung* que Ph.-A. Segesser avait fondée et qu'il rédigeait. Mais le résultat ne vint pas couronner ces efforts. En 1862, le parti de l'opposition reprit l'offensive par une vive campagne de presse et par le moyen d'as-

semblées populaires. Une partie des libéraux du district de Willisau avaient lancé ce mouvement et demandaient eux aussi la revision totale. Mais les 12 333 voix qui se prononcèrent en faveur de la revision étaient insuffisantes. Le Grand Conseil entreprit une revision partielle qui fut acceptée par le peuple, le 29 mars 1863, car elle répondait à divers vœux (renouvellement intégral de toutes les autorités et de toutes les fonctions de quatre ans en quatre ans, facilité plus grande de revision de la constitution ; les conseillers d'État n'ont plus le droit de voter dans le Grand Conseil, etc.). Lors des élections suivantes au Grand Conseil, l'opposition fut renforcée ; elle comptait 43 membres. Ph.-A. Segesser fut le premier conservateur qui parvint au Conseil d'État depuis 1847, mais il en fut écarté en 1867. En mars 1868, le Dr J. Zemp, devenu plus tard conseiller fédéral, proposa à nouveau une revision de la Constitution. Le Grand Conseil déféra aux vœux des motionnaires au sujet des élections communales et des droits de collation, et entreprit une répartition plus équitable des arrondissements électoraux. La revision de 1869 fut acceptée par le peuple. Mais la victoire du parti conservateur fut hâtée par les luttes confessionnelles que déchaîna le Concile du Vatican (1869).

Le conflit relatif à l'organisation du séminaire, qui durait depuis les années 1850 à 1860, aboutit à la suppression de cet établissement à Soleure. En vain les doyens du clergé protestèrent-ils contre cette décision qu'avait approuvée le Conseil d'État libéral de Lucerne. L'inquiétude du clergé et du peuple s'accrut lors de la fondation de l'église dite catholique-chrétienne. Le gouvernement prit sous sa protection le curé Egli, aumônier du pénitencier, qui avait encouru l'excommunication. Dans une grande assemblée que tinrent les libéraux au Stand de Lucerne (31 mars 1871) et à laquelle prirent part le colonel et conseiller aux États Abraham Stocker ainsi que les conseillers d'État Dula, Wapf, le Dr J.-R. Steiger et le Dr Joh. Winkler, le dogme de l'infaillibilité pontificale fut rejeté et la protection de l'État fut réclamée en faveur des ecclésiastiques qui avaient renoncé à la doctrine orthodoxe. A ce moment parut à Lucerne une feuille libérale hebdomadaire *Kathol. Stimme aus den Waldstätten* que rédigeait le professeur Eduard Herzog, le même qui devint plus tard évêque de l'église catholique-chrétienne ; cet organe combattait aussi le dogme de l'infaillibilité. Ces manifestations provoquèrent de l'émoi parmi le peuple demeuré fidèle à Rome ; dans cette lutte politique l'idée religieuse jouait le rôle essentiel. Après de vives agitations, le peuple porta au Grand Conseil, aux élections du 7 mai 1871, 81 conservateurs sur les 136 membres qui composaient ce corps. Ainsi finit le régime libéral.

Les premières années de cette période libérale avaient été remplies, par le fait de la guerre du Sonderbund, par des luttes d'ordre politique et financier. En 1858 une loi sur les finances cantonales fut promulguée. La loi sur la presse qui datait de 1843 fut remplacée par une autre en 1848, le code pénal de 1836 fut aussi revisé (1865). En 1850 fut créée la caisse cantonale d'épargne et de prêts qui bénéficia de la garantie de l'État. Dans le domaine de l'assistance, on ne réalisa, malgré la loi de 1856, que peu de progrès. Par contre, le commissaire épiscopal Winkler fonda en 1854, avec l'appui du clergé, des comités volontaires d'assistance dans les paroisses. La question des chemins de fer eut une importance considérable pour la politique et l'administration cantonale. En 1854 Lucerne octroya une concession et une subvention pour la création de la ligne du Central suisse ; en 1856, la concession fut accordée à la ligne Lucerne-Zurich après de vives discussions entre les partisans de la ligne centrale et ceux de la ligne Est-Ouest. L'année suivante, puis en 1870, une concession fut votée au bénéfice d'une ligne Lucerne-Langnau.

En 1861, après la débâcle de la ligue Est-Ouest, une convention fut conclue avec la compagnie du Nord-Est sous la direction d'Alf. Escher ; la concession fut renouvelée en 1862. A la fin de 1865, une subvention fut accordée par l'État, après de vives discussions, à la ligne du Gothard et au parcours Lucerne-Langnau. Le canton vota une participation d'un million pour le Gothard (concession de 1869) et d'un million et demi pour la ligne Lucerne-Langnau (1870). Lucerne avait, le 19 août 1853, participé à une conférence de huit cantons, au sujet d'une ligne du Gothard à Lucerne. Le 15 sept. 1860, un comité intercantonal se forma à Lucerne. Le gouvernement du canton convoqua le 22 juillet 1863 une nouvelle conférence de 15 cantons. D'après le plan d'Alfred Escher, « l'association du Gothard » se forma et des négociations avec la Prusse et l'Italie commencèrent. Le 22 juillet 1870 les Chambres fédérales ratifièrent le concordat international du Gothard. Lucerne devint en octobre 1871 le siège de l'administration. En 1869 le chemin de fer de Vitznau au Rigi obtint aussi sa concession. L'instruction publique fut réglementée par une nouvelle loi sur l'instruction publique (1848) et par une loi sur l'école populaire (1869). L'économie publique fut favorisée par des dispositions légales sur les compagnies d'assurances (1854), sur une caisse d'assurance contre l'incendie (1870), sur les routes et voies de communication (1862-1864), sur l'élevage du bétail et des chevaux (1862), sur les auberges (1864) et sur les sociétés anonymes. La période libérale fut ainsi fertile en actes législatifs, mais elle ne donna pas satisfaction aux vœux de la majorité du peuple au point de vue démocratique et religieux.

13. *Le régime conservateur dès 1871.* — Lors de la nomination des membres du Conseil d'État, le nouveau Grand Conseil se montra très large à l'égard de la minorité libérale, puisqu'il élut, à côté des 4 conservateurs, 3 libéraux modérés au Conseil d'État. Plus tard la proportion fut modifiée et est actuellement de 5 à 2. Le chef du parti victorieux, Ph.-A. Segesser, demeura jusqu'à sa mort (1888) à la tête du gouvernement. La nouvelle tendance de ce dernier eut l'occasion de se manifester lorsque se posèrent d'importantes questions relevant de la politique fédérale, ainsi qu'au cours des luttes confessionnelles qui surgirent les années suivantes. La doctrine catholique-chrétienne et le *Kulturkampf* ne trouvèrent plus de terrain propice dans le canton. Lucerne repoussa en 1872 le projet de revision de la Constitution fédérale par 17 911 voix contre 9445 et la Constitution fédérale de 1874 par 18 000 contre 11 000. L'attitude négative du gouvernement à l'égard de l'église catholique-chrétienne fut approuvée par le peuple. Le vote négatif sur la création d'un poste de secrétaire fédéral pour l'instruction publique (26 nov. 1882) eut la signification d'une énergique protestation contre l'immixtion de l'État dans le domaine spirituel. Sur le terrain cantonal, les questions économiques prirent une importance de premier plan, entre autres celles du développement du réseau ferroviaire et de la situation financière de l'État. La nouvelle législation fédérale entraîna une revision totale de la Constitution cantonale. La constitution démocratique qui est encore en vigueur actuellement accorda l'autonomie à l'enseignement privé et elle reconnut le droit de vote et l'éligibilité des membres du clergé ; elle institua la votation par commune pour les élections au Grand Conseil et rendit plus aisée l'institution du referendum. Elle fut acceptée le 28 févr. 1875 par 13 099 voix sur 18 220 votants. En 1881 elle subit une première revision ; la peine de mort fut réintroduite et la division des circonscriptions pour les élections au Grand Conseil partiellement modifiée. A partir de 1885, la réduction du taux hypothécaire souleva de vives discussions. La crise qui atteignit l'agriculture au cours de ces années obligea l'État à intervenir. En 1890-1891, de vives luttes politiques surgirent à l'occasion d'une revision partielle de la Constitution portant sur la nouvelle division des arrondissements, sur l'initiative populaire en matière de revision partielle et divers allégements apportés à l'exercice du droit de referendum. La votation populaire du 4 janv. 1891 donna une majorité en faveur de la Constitution revisée. Une initiative populaire, vivement appuyée du côté libéral et tendant à l'abaissement du prix du sel, la réduction des dépenses de l'État, des améliorations dans l'administration de la justice et la nomination des préfets par le peuple fut repoussée le 15 mars 1891 ; cette votation fut marquée par une parti-

cipation particulièrement forte au scrutin. Aux élections du Grand Conseil qui suivirent, le parti conservateur atteignit l'apogée de sa puissance et se vit attribuer 93 sièges sur 134. Depuis 1895, l'aile gauche du parti libéral de la ville de Lucerne se constitua en parti démocratique ou parti ouvrier. Durant ces années, le réseau ferroviaire prit une nouvelle extension. Lors de la grande crise, la deuxième conférence internationale du Gothard s'assembla à Lucerne (4-13 juin 1877). Le 22 mai 1882, la ligne du Gothard fut inaugurée à Lucerne; elle eut une grande importance surtout pour la vie économique de la ville de Lucerne. Le peuple lucernois accepta à une forte majorité, le 20 févr. 1898, la loi sur le rachat des chemins de fer rédigée par le conseiller fédéral Zemp. En 1905 fut votée l'élection par le peuple du Conseil d'État et des conseillers aux États, en 1906 l'initiative en matière législative, en 1909 l'élection par le mode proportionnel du Grand Conseil dans les 19 arrondissements. Obéissant aux tendances qui s'affirmaient sur tout le territoire de la Confédération, Lucerne donna ainsi à sa Constitution un caractère fortement démocratique. Les élections de 1911 provoquèrent une lutte particulièrement vive entre les partis, ensuite de l'introduction du système proportionnel et de l'accroissement du chiffre de la population qui comptait alors 167 000 âmes. Le 14 mai, sur 34 945 électeurs, 17 947 votèrent pour les candidats conservateurs, 14 688 pour les libéraux et 1938 voix allèrent au parti socialiste. En 1913, une réforme fut introduite dans le domaine de la justice.

La période de guerre, de 1914 à 1918, imposa aux citoyens de lourdes charges, ensuite de l'occupation des frontières, ainsi que des graves difficultés économiques. Lors des élections qui eurent lieu après la guerre (1919), les grutléens et les chrétiens-sociaux, qui s'étaient constitués au sein du parti conservateur mirent en liste des candidats de leur bord. Le parti socialiste ne parvint pas à réaliser de grands progrès. En 1923 une nouvelle loi d'impôt vint remplacer celle de 1892 et la nouvelle de 1919; un referendum dirigé contre cette loi n'aboutit pas. La loi sur l'acquisition du droit de bourgeoisie de 1922, introduisit l'agrégation forcée et modifia sensiblement la composition du corps électoral dans les communes des bourgeois. En 1926 le peuple adopta, en vue des futures élections au Grand Conseil, le système proportionnel en vigueur pour les élections au Conseil National ; l'application en sera faite pour la première fois en 1931. A la suite d'une crise intérieure, le parti libéral, allié aux socialistes et aux communistes livra à l'occasion des élections de 1925 au Conseil National, une lutte opiniâtre contre la majorité conservatrice. Les partis d'opposition obtinrent une majorité de hasard de 14 voix. La tension politique s'accrut encore au cours des deux années suivantes. En 1927, les partis menèrent, dans les journaux et dans des assemblées de parti fréquentées par des milliers de participants, une campagne électorale des plus acharnées où ils eurent l'occasion de rappeler les principes sur lesquels ils se fondent et leur tradition historique ; aux élections du Grand Conseil et au Conseil d'État qui eurent lieu le 8 mai 1927, le parti conservateur parvint à maintenir sa majorité (22 707 conservateurs, 17 029 radicaux, 4005 socialistes, avec une participation au scrutin du 92 %).

La période conservatrice, qui part de 1871, est une époque marquée par des progrès de toute nature et par une administration consciencieuse. Les rapports entre l'Église et l'État sont redevenus cordiaux. A la fin de 1926, le Grand Conseil a reconnu la création de 10 paroisses protestantes. Dans le domaine du droit, le code de procédure civile a été revisé à plusieurs reprises, les tribunaux sont réorganisés, un nouveau code pénal et de police a été promulgué (1915). Dans le domaine des voies de communication, le canton s'est élevé au premier rang ; en matière ferroviaire, de nouvelles lignes vinrent s'ajouter à celles précédemment concessionnées, notamment le chemin de fer du Seethal (1871-1882), la ligne Huttwil-Wolhusen (1891-1895), la ligne du Surenthal (1907) et les lignes moins importantes Langenthal-Melchnau et Lucerne-Kriens. De nombreux travaux de corrections de rivières et de ruisseaux ont été exécutés ; de 1901 à 1920, plus de deux millions et demi ont été dépensés pour la seule correction de l'Emme. Les années 1860 à 1870 furent très favorables à l'agriculture. A la suite de la crise qui sévit après 1871 commença le développement de l'industrie laitière ; le cheptel doubla presque en 50 ans. En 1885 fut créée l'école d'agriculture d'hiver à Sursee ; en 1921 une seconde école du même genre fut instituée à Willisau. L'État a pris des mesures pour favoriser l'élève du bétail (1894-1905) et pour réaliser des améliorations foncières (1908); il a légiféré en matière d'assurance contre l'incendie, la grêle et les maladies du bétail (1888-1899) et dans le domaine des épizooties (1911), etc. La loi sur le régime hypothécaire de 1861 fut modifiée en 1886, en 1901 et en 1910. En 1869 fut créée l'association des agriculteurs ; de 1880 à 1890, on vit se fonder les premières sociétés coopératives d'agriculture. La guerre mondiale apporta une nouvelle transformation en obligeant les agriculteurs à intensifier la culture des céréales. La prévoyance sociale présida à la création des premiers asiles philanthropiques de Saint-Urbain (aliénés), de Hohenrain (sourds-muets et faibles d'esprit) et de Rathausen (enfants indigents). Les lois de 1889 et de 1922 sur l'assistance furent revisées. Le souci de la santé du peuple fit promulguer les lois sur la santé publique (1876-1923), un hôpital cantonal fut fondé. Le nombre des écoles populaires a doublé depuis 50 ans (1926 : 513 écoles primaires et 80 écoles secondaires). L'enseignement moyen accuse aussi de sérieux progrès. Avant 1871, il existait déjà des écoles moyennes à Münster, à Sursee et à Willisau. Une école normale pour les instituteurs est installée à Hitzkirch depuis 1868. En 1910, la division de théologie du lycée a été élevée au rang d'une faculté théologique. En ville, une école normale a été fondée, ainsi qu'une école de commerce pour les jeunes filles et une école d'administration. Les dépenses de l'État pour l'instruction publique sont dix fois plus considérables qu'autrefois. En 1900, l'État possédait une fortune nette de plus de 7 millions ; en 1922 sa situation financière — au plus mauvais moment — accusait un excédent passif de 4 millions. Cet état de fait a nécessité une augmentation modérée du rendement de l'impôt (loi fiscale de 1922). Actuellement l'équilibre financier est rétabli. Population de la ville de Lucerne : 1860, 11 522 hab. ; 1920, 44 029 ; du canton : 1860, 130 504 hab. ; 1920, 177 073. Les grandes installations industrielles (filatures de chappe, viscose, usines métallurgiques, ponts métalliques, fabriques de machines) ont particulièrement favorisé le développement des faubourgs de Lucerne : Kriens, Emmen, Littau. C'est surtout la population agricole qui a conservé le caractère propre au canton de Lucerne et à ses traditions.

*Bibliographie.* Kas. Pfyffer : *Gesch. d. Stadt und Republik Luzern* I, II. — Le même : *Der Kt. Luzern.* — Ph.-A. Segesser : *Rechtsgesch. d. Stadt u. Republik Luzern* III, IV. — *Gfr.* 1-81. — Jos.-Ant.-Fel. Balthasar : *Hist., pol. und ökonom. Merkwürdigkeiten des Kts. Luzern* I-III. — Jos. Businger : *Die Stadt Luzern und ihre Umgebungen.* — Th. von Liebenau : *Das alte Luzern.* — Études complémentaires de Schwytzer ; Jos.-Xav. Schnyder von Wartensee : *Gesch. d. Entlebucher.* — Otto Studer : *Beitrag zur Entlebucher Gesch.* I.

Sur le XVI^e s. : Joh. Salat : *Chronik der Schweiz, Reformation*, dans *ASRG* 1869. — *Luzern unter den ersten Einflüssen der Reformation 1519-1522* dans *Monum. Ref.* I. — F. Rohrer : *Das christ. Burgrecht und die christl. Vereinigung.* — Th. von Liebenau : *Schultheiss Golders Beschreibung d. Kappelerkrieges*, dans *ASG* III. — W.-Th. Streuber : *Die erste Berufung d. Jesuiten nach Luzern und die Stiftung des Borr. Bundes*, dans *BVG Bas.* IV. — Seb. Grüter : *Das Kollegium zu Luzern*, dans *Jahresber. d. Höh. Lehranst. Luzern* 1905. — W. Schnyder : *Kulturbilder aus Luzerns erster Blütezeit* dans *Monum. Ref.* 1894-1895. — Ph.-A. Segesser : *Ludw. Pfyffer.* — J.-A.-F. Balthasar : *Der Pfyffersche u. Amlehnsche Handel*, dans *Helvetia* V. — Le même : *Aufstand der Rothenburger... 1569-1570*, dans *Helvetia* VII. — Kas. Pfyffer : *Vor 300 Jahren.*

Sur le XVII^e s. : Th. von Liebenau : *Die Entlebucher Unruhen von 1630-1636* dans *Monum. Ref.* XXVI. — Le même : *Der Luzernische Bauernkrieg 1653*, dans *JSG* XVIII-XX. — J. Schneller : *Auszüge aus Schulth. Christoph Pfyffers Tagebuch*, dans *Gfr.* XXIX. — Th. von Liebenau : *Oberst Zwyers Sturz 1657-1658*, dans *ASG* IV.

Sur le XVIII^e s. : Th. v. Liebenau : *König Friedr. Wilh. von Preussen in seinen Beziehungen zu Luzern.* — F.-J. Meyer von Schauensee : *Gesch. d. schweiz. Eidg. von J. 1707-1712*, dans *Helvetia* III. — Alfred Mantel : *Ueber die Veranlassung des Zwölfer- oder 2. Villmergerkrieges.* — *Gesch. der Staatsveränderungen im Kt. Luzern 1765-1773*, dans *Helvetia* IV. — F. Balthasar : *Der Neuenundsechzigerhandel in Luzern*, dans *Helvetia* I. — *Das Pekulat, eine wahrhafte Staatsgesch.*

Sur le XIX^e s. : Hans Dommann : *V. Rüttimann*, dans *Gfr.* 77, 78 ; *ZSK* XVI ; *ZSG* III. — Le même : *F. B. Meyer von Schauensee*, dans *Gfr.* 80, 81. — *ZSG* VI. — K. Schilliger : *Die pol. Ereignisse im Kt. Luzern 1802*, dans *Helvetia* VII. — Jos. Andres : *Pol. Denkwürdigkeiten des Kts. Luzern.* — Th. v. Liebenau : *Die Revolution in Luzern von 1814*, dans *KSB* XIII. — Franz Zelger : *Der Anteil d. Luzerner Kontingents am Feldzuge... 1815*, dans *Gfr.* 56. — Alf. Götz : *Dr. J. P. V. Troxler als Politiker.* — X. Schnyder von Wartensee : *Lebenserinnerungen.* — F.-L. Schnyder : *Kurze Gesch. d. Ursprung d. Badener Konferenzartikel.* — Hans Dommann : *Die Kirchenpolitik von 1830-1840* dans *ZSK* XXII. — Lor. Baumann : *Erinnerungen aus d. Leben eines verstorb. Advokaten.* — *Gesch. Konstitutionsveränderung im Kt. Luzern 1830-1831*, dans *Helvetia* VII. — Const. Siegwart-Müller : *Der Kampf zwischen Recht und Gewalt* ; *Ratsherr Jos. Leu* ; *Der Sieg der Gewalt über das Recht.* — Thom. Bühlmann : *Ratsherr Jos. Leu.* — Bernh. Meyer : *Erlebnisse des B. Ritter v. M.* — Herm. Liebenau : *Erklärung des luz. Ueberfalls... 1844.* — Le même : *Der Aprilgang d. Freischaren... 1845.* — Kas. Pfyffer : *Dr. J. R. Steiger und dessen Staatsprozess in Luzern.* — Franz Elgger : *Des Kts. Luzern und seiner Bundesgenossen Kampf gegen d. Radikalismus... 1844-1847.*

Ant. Limacher : *Die Schicksale d. Landschaft Entlebuch im Nov. 1847.* — P. Emmanuel Scherer : *Briefe von Konst. Siegwart-Müller an Friedr. von Hurter*, dans *Beil. Jahresber. Sarnen* 1923-1924 ; 1924-1925. — Arnold Winkler : *Siegwart-Müllers Abrechnung mit d. Sonderbund*, dans *Schweiz. Rundschau* 1927. — Otto Sidler : *Von Männern und Zeiten, 1848-1923.* — Kas. Pfyffer : *Sammlung kl. Schriften.* — Ph.-A. Segesser : *Erinnerungen.* — Du même : *Kl. Schriften*, en particulier dans le 4^e volume : *45 Jahre im Luz. Staatsdienst.* — Kas. Pfyffer : *Rückblick auf d. Revisionsbewegungen seit 1848.* — Jos. Winiger : *Bundesrat D^r Zemp.* — Kasp. Müller : *Ph.-A. Segesser.* — Jos. Winiger : *50 jährige Regierungsjubiläum d. kons. Partei d. Kts. Luzern.* — Pl. Meyer von Schauensee : *Staatskirchenrecht im Kt. Luzern.* — Walter Hofer : *Das Verhältnis zwischen Kirche und Staat im Kt. Luzern.* — Alb. Huber : *Der Staatshaushalt d. Kts. Luzern... über die gesamte Staatsverwaltung.* — *Amt. Uebersicht d. Verhandlungen d. Gr. Rates und des Regierungsrates*, 1837 et suiv.— *Berichte d. Regierungsrates*, 1848 et suiv. [Hans Dommann.]

*Liste des avoyers de la ville de Lucerne.*

Conradus (de Hunwil), cité 1235.
Waltherus, cité 1238
[Rudolfus de Mekenhorn, cité 1240].
Waltherus de Hunwil, cité 1245
Rudolfus, cité 1263.
Heinrich der Kellner, bourgmestre 1297.
Peter an der Brugge, cité 1307.
Walther von Malters, cité 1313-1326 († vers 1327).
Vacance jusqu'en novembre 1328.
Johann von Bramberg, cité 1328, 1330-1333.
Ortolf von Littau, chevalier, cité 1334 († entre 1363 et le 4 juillet 1366).
Peter von Hochdorf, cité 1339, 1348-1350. Était probablement aussi avoyer en 1341.
Ulrich von Eich, cité 1340.
Johann Hofmeier, après 1341.
Niklaus von Gundoldingen, cité 1346, 1347, 1351, 1352, 1355 († peu après 1360).
Werner von Gundoldingen, cité 1360.
Peter von Gundoldingen, cité dès 1361, se retire en 1384 († 9 juillet 1386 à la bataille de Sempach).
Niklaus von Matte, cité 1385.
Heinrich zur Linden, cité 1386, 1387, 1388.
Rudolf von Gattwil, cité 1386.
Ludwig von Eich, cité 1389, 1392.
Rudolf von Root, cité 1390, 1393, 1398, 1400, 1405, 1406.
Niklaus Kupferschmid, cité 1391, 1394, 1396, 1402, 1408.
Petermann von Moos, cité 1395, 1399 1404, 1406, 1410, 1412, 1414, 1416, 1419 († probablem. en févr. 1422).
Niklaus Kaufmann, cité 1397.
Heinrich von Wissenwegen, cité 1401.
Johann von Dierikon, cité 1403, 1407, 1409, 1418, 1421, 1424, 1426, 1429, 1432.
Ulrich Walker, cité 1411, 1413, 1415, 1417, 1422 († 30 nov. 1427).
Heinrich von Moos, cité 1420, 1423, 1425.
Werner von Meggen, 1427, 1430, 1433 († 7 avril 1436).
Ulrich von Hertenstein, 1428, 1431, 1434, 1436, 1438, 1443.
Anton Russ, 1435, 1442, 1447, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458 († peu après 1461).
Paul von Büren, 1437 († 11 juin 1447).
Werner von Meggen, 1439.
Peterm. Goldschmied, 1440, 1446 (?) († probablement 1450).
Petermann von Lütishofen, 1441, 1444 († 1444).
Burkard Sidler, 1445 († 1447 (?).
Heinrich von Hunwil, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1468, 1471, 1474 († 1474).
Heinrich Hasfurter, 1460, 1462, 1473, 1477, 1479.
Hans Ritzi, 1464, 1466, 1470, 1472 († 1474).
Peter Rust, 1467, 1476 († 1478).
Kaspar von Hertenstein, 1469, 1475, 1482, 1484 († 1486).
Hans Feer, 1478, 1480.
Peter von Meggen, 1481, 1483, 1487 († 11 août 1495).
Ludwig Seiler, 1485, 1489, 1492, 1494, 1497 († 1499).
Ludwig Kramer, 1486, 1488, 1490.
Werner von Meggen, 1491, 1493, 1496 († 7 avril 1500).
Hans Russ, 1495, 1498, 1500 († 11 sept. 1503).
Hans Sonnenberg, 1499 († 1506).
Jakob Bramberg, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511.
Petermann Feer, 1502, 1504, 1506, 1512 († 1519).
Peter Tammann, 1508, 1510, 1515, 1517 (?), 1521, 1524.
Ludwig Küng, 1513.
Jakob von Wil, 1514.
Jakob von Hertenstein, 1516, 1518, 1519 (?), 1522 († 13 févr. 1527).
Peter Zukäs, 1520, 1523, 1526, 1528 († 1530).
Hans Hug, 1525, 1527, 1530, 1532 († 25 oct. 1534).
Hans Golder, 1529, 1531, 1534, 1536, 1538 († 1539).
Jakob Feer, 1533, 1537, 1539 († 20 août 1541).
Heinrich Fleckenstein, 1535, 1540, 1542, 1544, 1546 († 1559).
Werner von Meggen, 1541 († 1545).
Mangold von Wil, 1543 († vers 1544).
Niklaus von Meggen, 1545, 1547, 1553, 1555, 1557.
Hans Hug, 1548, 1550, 1552, 1554 († 1555).
Hans Bircher, 1549, 1551 († 1557).
Lux Ritter, 1556, 1558 († 10 mai 1559).
Jost Pfyffer, dans les années impaires 1559-1569.
Niklaus Amlehn, 1560, 1562, 1564, 1566 († 18 nov. 1592).
Hans-Ulrich Heinserlin, 1568 († 29 avril 1573).
Rochus Helmlin, 1569 et dans les années paires 1570-1580 († 9 oct. 1581).
Ludwig Pfyffer (* 1524 - † 1594), 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1582, 1584, 1586, 1588, 1591, 1593.
Heinrich Fleckenstein, dans les années imp. 1581-1589 († août 1589).
Jost Krepsinger, dans les années paires 1590-1598 († 21 janv. 1598).
Jost Pfyffer, 1595, 1597, 1601, 1603, 1605, 1607 († 10 mars 1610).
Jost Holdermeyer, 1599 († 25 mai 1599).
Ludwig Schürpf, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623 († 23 juin 1623).
Johann Helmlin, 1609, 1611 († 11 août 1611).
Jakob Sonnenberg, dans les années paires 1612-1622 († 13 août 1629).

Heinrich Cloos, 1623, 1625, 1627, 1629 († 6 oct. 1629).
Walther Amrhyn, 1624, 1626, 1628, 1631 († 31 mars 1635).
Mauriz an der Allmend, 1630, 1632, 1634 († 22 oct. 1634).
Jost Bircher, 1633, 1636, 1638, 1641, 1643, 1645 († 14 mai 1645).
Ludwig Schumacher, 1635, 1637, 1639 († 16/17 juillet 1639).
Kaspar Ratzenhofer, 1640 († 23 janv. 1640).
Jost Fleckenstein, 1640, 1642 († 26 juin 1652).
Heinrich Fleckenstein, dans les années paires 1644-1664 († 10 sept. 1664).
Jakob Bircher, 1645 († 16 nov. 1646).
Ulrich Dulliker, dans les années impaires 1649-1657 († 31 mai 1658).
Christoph Pfyffer von Altishofen, dans les années impaires 1659-1673 († 17 sept. 1673).
Alphons v. Sonnenberg, dans les années p. 1664-1674 († 9 févr. 1674).
Eustach von Sonnenberg, dans les années paires 1674-1686 († 2 déc. 1686).
Joseph Amrhyn, dans les années imp. 1675-1687 († 1/2 nov. 1692).
Aurel Zurgilgen, dans les années paires 1686-1696 († 10/11 mars 1696).
Johann-Rudolf Dürler, dans les années impaires 1689-1711 († 16 sept. 1712).
Rudolf Mohr, 1698, 1700 († 26 déc. 1701.
Johann-Karl Balthasar 1702 († 24 mars 1704).
Johann-Martin Schwyzer von Buonas, dans les années paires 1704-1712 († 24 avril 1713).
Karl-Anton Amrhyn, 1713 († 16 juin 1714).
Jakob Balthasar, dans les années paires 1714, 1730 († 27 janv. 1733).
Franz-Laurenz von Fleckenstein, 1715 († 1er nov. 1715).
Karl-Christoph Dulliker, 1715, 1717, 1719, 1721 († 1er déc. 1726).
Johann-Josef Dürler, dans les années imp. 1723-1751 († 30 janv. 1752).
Franz-Xaver-Plazid Schumacher, dans les années paires 1732-1742 († 6/7 mars 1742).
Jost-Bernard Hartmann, dans les années p. 1744-1752 († 29 avril 1752).
Johann-Thüring Göldlin von Tiefenau, dans les années paires 1752-1762 († 13 mai 1762).
Aurel Zurgilgen, 1753, 1755, 1757, 1759 († 17 sept. 1759).
Johann-Ulrich Segesser v Brunegg 1759, 1761, 1763, 1765, 1767 († 8 déc. 1767).
Josef-Anton-Leodegar Keller, dans les années paires 1772-1782 († 22 févr. 1782).
Franz-Niklaus-Leonz Balthasar, 1767, 1769, 1771 († 7 avril 1775).
Walther-Leonz-Ludwig Amrhyn, dans les années impaires 1773-1793 († 15 fév. 1793).
Josef-Ignaz-Xaver Pfyffer von Heidegg, dans les années paires 1782-1796 († 26 déc. 1796).
Josef-Ludwig-Kasimir Krus, 1793, 1795, 1797, 1803, 1805 († 29 juillet 1805).
Niklaus Dürler, 1798 († 28 avril 1801).

A partir de 1803 le titre d'avoyer a été porté par le président du Petit Conseil ; il l'est encore actuellement par le président du Conseil d'État. — Voir Th. von Liebenau : *Die Schultheissen von Luzern*, dans *Gfr.* 35.

[L. S.]

**V. Développement de la civilisation.**— A. ÉGLISE. — 1. *Eglise catholique. Moyen âge.* D'après une très ancienne tradition qui fut consignée pour la première fois dans un rôle du chapitre, du commencement du XIIIe s., le couvent des bénédictins de Lucerne fut fondé vers 695, sous Clovis III, par un parent des rois mérovingiens, le prêtre Wichard. Ce monastère fut dirigé jusque vers 840 par un abbé, mais à l'époque carolingienne il fut transformé en un prieuré dépendant de l'abbaye de Murbach (version de Segesser et Liebenau).

Une seconde version se fonde sur un diplôme original de l'empereur Lothaire, de 840, dans lequel Lucerne *(Luciaria)* est nommée pour la première fois. Suivant ce document, Lucerne aurait été fondée vers le milieu du VIIIe s. sous la forme d'un couvent de bénédictins érigé en l'honneur de saint Leodegar par l'abbaye de Murbach en Alsace. Le roi Pépin-le-Bref (752-768) aurait fait don au couvent de Lucerne, par l'entremise de l'abbé de Murbach, de cinq hommes libres à Emmen. Cette donation fut confirmée en 816 par Louis-le-Débonnaire et en 840 par l'empereur Lothaire. Le couvent de Lucerne n'aurait donc pas été autonome, mais se serait trouvé, dès sa fondation et jusqu'au XIIe s., sous la domination de l'abbé de Murbach (Rohrer, Hürbin, J.-L. Brandstetter).

Une troisième version veut qu'après une première fondation, encore entourée d'obscurités et remontant au VIIe ou au VIIIe s., le couvent ait été fondé à nouveau vers le milieu du IXe s. par un parent des carolingiens et qu'à partir de ce moment jusqu'au XIIe s., le monastère ait joui d'une existence autonome (*UZ*, Fleischlin).

La seigneurie temporelle du couvent comprenait quinze domaines situés dans les environs de la future ville de Lucerne, dans l'Unterwald et en Argovie. Les avoués étaient les landgraves d'Argovie et à partir de 1239 la branche aînée des Habsbourg ; les sous-baillis étaient les seigneurs de Rothenbourg. Le couvent abritait dix moines ayant à leur tête un prieur dépendant de l'abbaye de Murbach. Une autre fondation, due sans doute aussi au couvent de Murbach, est la chapelle de Saint-Pierre, église paroissiale de Lucerne, qui est mentionnée la première fois en 1178 et qui fut durant des siècles le centre d'une activité religieuse intense. Lucerne dépendit au point de vue temporel du couvent de Murbach jusqu'à la domination autrichienne soit jusqu'en 1291. Les liens qui unissaient Lucerne au chapitre des Waldstätten et les intérêts du commerce et du trafic amenèrent cette ville à conclure, le 7 nov. 1332, une alliance perpétuelle avec les Confédérés. Cette circonstance, pas plus que la défaite de l'Autriche, n'améliorèrent la situation du couvent. L'intérêt manifesté à Lucerne par la maison mère de Murbach diminua toujours davantage d'intensité et, d'autre part, le Conseil chercha constamment à accroître son autorité au détriment de celle de ce monastère. Le couvent de St. Leodegar, qui était peu important, souffrit beaucoup de cette situation et tomba dans une décadence de plus en plus accentuée, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. C'en était fait de son autonomie religieuse et de sa seigneurie. Il est probable que l'ambitieux prieur, Nikolaus Bruder, chercha non seulement à se libérer de l'autorité de Murbach, mais à devenir lui-même maître de la ville ; il fut assassiné à Constance en 1417. Grâce à l'influence du Conseil, un Lucernois, Johannes Schweiger, parvint à la dignité de prieur en 1429, ce qui relâcha encore plus les liens qui unissaient encore Lucerne au couvent de Murbach. Le prieur et le couvent proposèrent à Rome de transformer le monastère en un chapitre collégial, ce qui fut accordé par une bulle du pape Calixte III, du 22 mai 1455. L'année suivante, l'abbé de Murbach renonça à tous ses droits et prétentions sur le couvent de Lucerne. Les rapports entre le chapitre et la ville furent réglés par la « Lettre du prévôt Schweiger », du 13 sept. 1456, et par le rachat du 13 nov. 1479. Le prévôt Peter Brunnenstein obtint du pape la ratification de ces arrangements. La nomination du prévôt et des chanoines fut conférée aux membres du chapitre et à plusieurs membres du Conseil ; l'élection du prévôt devait être approuvée par le pape. Ces rapports juridiques furent ratifiés le 12 janv. 1480 par Sixte IV et sont demeurés dans leurs grandes lignes les mêmes jusqu'en 1926.

Les privilèges étendus, accordés au gouvernement de Lucerne dans le domaine ecclésiastique par Sixte IV et ses successeurs, et la circonstance que Lucerne dépendait du diocèse de Constance ont engagé le Conseil à exercer une surveillance toujours plus serrée sur toutes les choses de l'Église. C'est ainsi que vers 1480 déjà on constate que le clergé lucernois devait prêter un serment en mains de l'autorité civile. Les prévôts les plus remarquables du Hof furent Ulrich von Eschenbach, qui contribua à fonder en 1185 le couvent de Cappel ; Matthias, comte de Buchegg, qui fut dès 1321 archevêque de Mayence ; Hugo von Signau ; Johannes Schweiger dernier prieur du couvent et premier prévôt du chapitre collégial ; Peter Brunnenstein, qui fut un

habile diplomate, Heinrich Vogt, recteur de l'université de Bâle.

Outre le couvent et chapitre du Hof, Lucerne vit s'élever d'autres maisons religieuses, savoir au XI^e ou au XII^e s., l'hôpital du Saint-Esprit destiné à soigner les malades et à héberger les pèlerins et les pauvres ; il eut dès 1365 son chapelain particulier ; l'église de Senti, au XIII^e s., qui eut son desservant dès 1421 ; cette dernière église comprenait dans son enceinte l'hôpital de Saint-Jacques, destiné aux vieillards et aux pèlerins, et l'hôpital Saint-Antoine pour les lépreux et les incurables. La fondation du couvent des minorites ou cordeliers au lieu dit *in der Au* vers 1240, eut une très grande importance à une époque où Lucerne tendait à se muer en une véritable ville. Les moines de cette maison se vouaient au service divin et à la cure d'âmes dans les couches inférieures de la population. L'opposition que leur fit d'abord le couvent du Hof, en sa qualité de seigneur foncier et de détenteur des droits paroissiaux cessa en 1269. Les premiers documents, sur le couvent des cordeliers, remontent à 1272, et sur l'église à 1290. Déjà au XIV^e s., le Conseil tint ses séances dans la salle du chapitre et dans le réfectoire. Au XV^e s. notamment, la discipline conventuelle se relâcha jusqu'au moment où intervint en 1482 une « Règle et réformation ». Les cordeliers étaient très aimés dans toutes les classes de la population.

Lucerne. Le second hôtel de ville en 1490 environ. D'après la chronique de Diebold Schilling.

A la campagne, l'œuvre de christianisation fut sans doute achevée au début du VIII^e s., car la *Lex Alemanorum* (vers 720), suppose que la religion chrétienne était pratiquée partout. Des moines, auxquels les chefs mérovingiens et carolingiens avaient ouvert la voie, ont probablement apporté dans le pays, qu'ils défrichèrent, les premiers éléments de culture intellectuelle. C'est à cette époque que remontent les premières églises construites au fond des vallées par les conquérants du sol, auxquels ces églises appartenaient en propre. C'est ainsi que furent érigées sur les terres de l'abbaye de Murbach, soit sur les domaines du couvent de Lucerne, les églises de Buchrain, d'Emmen, de Horw, de Kriens, d'Adligenswil, de Malters ; ces deux dernières dédiées à saint Martin, comptent parmi les plus anciennes ; d'autres furent également fondées à Root, à Hochdorf, à Kirchbühl - Sempach, à Altishofen, à Zell et dans l'Entlebuch. L'église la plus importante de la campagne était Beromünster, qui dépendait des comtes de Lenzbourg depuis environ 980 ; le chapitre de Beromünster reçut à titre de donation totale ou partielle déjà en 1036, ou en 1045, les églises lucernoises d'Oberkirch (Sursee), de St. Stephan à Münster, de Neudorf, d'Udligenswil, de Rickenbach, de Schongau, de Hochdorf, de Pfeffikon et de Buttisholz.

Au XIII^e s., un certain nombre de couvents furent fondés sur le territoire actuel du canton. Les débuts de l'abbaye cistercienne de Saint-Urbain remontent au XII^e s. ; cette fondation, en propageant au loin la culture chrétienne, s'est acquis des titres à la reconnaissance du pays. Le seconde moitié du XIII^e s. vit se créer les couvents de femmes de l'ordre des cisterciens, Rathausen, Eschenbach, Neuenkirch et Ebersecken ; les deux derniers furent incorporés en 1594 au couvent de Rathausen. A la même époque on vit surgir aussi des établissements créés par des ordres de chevalerie : à Hitzkirch et à Altishofen, par les chevaliers teutoniques, à Hohenrain et Reiden par les chevaliers de Saint - Jean ; ils subsistèrent jusqu'en 1803.

2. *Époque moderne.* Lors de la Réformation, la vie religieuse connut à Lucerne les mêmes vicissitudes qu'ailleurs. Mais la grande majorité du peuple demeura fidèle à l'ancienne foi. L'autorité civile eut pour mission de protéger l'Église et d'activer sa réforme. Zwingli comptait deux amis au chapitre de St. Leodegar, les chanoines Johannes Zimmermann *(Xylotectus)* et Jost Kilchmeier. Il fondait de grandes espérances sur le jeune Johann-Kaspar Zurgilgen *(Lilianus)* et surtout sur les deux maîtres d'école laïques, Oswald Geisshüsler *(Myconius)* et Rudolf Ambühl *(Collinus)*; d'autres amis des choses nouvelles étaient Wolfgang Schatzmann, chapelain à Sempach, et les curés Hans Dorfmann et Niklaus Florian à Escholzmatt, ainsi que le franciscain Sebastian Hofmeister. Les principaux adversaires de Zwingli étaient le curé de la ville, Johannes Bodler, qui fut plus tard prévôt, et le célèbre

franciscain et auteur satirique Thomas Murner, qui séjourna quatre ans à Lucerne. En 1521 et en 1522 des amis de Zwingli, Werner Steiner et le commandeur Konrad Schmid, prêchèrent lors de la procession de la Musegg ou « voyage de Rome », mais au bout d'une demi-année tous les partisans de la Réformation furent expulsés de la ville et au carnaval de 1523 le portrait de Zwingli fut brûlé publiquement. La paix qui suivit la seconde guerre de Kappel de 1531, créa une situation politique qui dura près de deux siècles.

Dans les campagnes, la Réformation réussit encore moins à s'implanter. Le chapitre de Beromünster déclara, le 29 sept. 1522, qu'il ne voulait pas s'occuper de la nouvelle doctrine. Un adversaire zélé des idées nouvelles était, dans cette maison, le magister Erhard Battmann qui avait été chanoine de Zurich. A Saint-Urbain, l'abbé Sebastian Seemann veillait au maintien de l'ancienne foi. A Hitzkirch toutefois la nouvelle doctrine paraît avoir eu un certain succès. Le commandeur de l'ordre teutonique, Hans-Albrecht von Mülinen passa en 1528 à la Réforme, mais en 1531 la foi catholique y fut de nouveau rétablie et au bout de quelques années les partisans secrets de Zwingli avaient disparu. Fort peu de prêtres embrassèrent les idées nouvelles. Un grand nombre de laïques éminents luttèrent pour le maitien de l'ancienne foi, notamment les avoyers Hans Hug et Hans Golder, les capitaines de la garde Jost von Meggen et Jost Segesser, mais surtout Louis Pfyffer et Rennward Cysat.

Comme les autres cantons catholiques, Lucerne accepta expressément et sans réserves les décisions du Concile de Trente. Il prêta les mains à la régénération du clergé et promulgua en 1568 un mandement en faveur du célibat des prêtres, contre lequel s'élevait une partie du clergé ; on prit aussi des mesures pour améliorer la culture intellectuelle des prêtres. La renaissance religieuse fut surtout favorisée, de la manière la plus efficace, par le séminaire supérieur dirigé depuis 1574 par les jésuites. Pour la cure d'âmes en ville et à la campagne les capucins, établis en 1584 sur le Wesemlin, rivalisaient avec les jésuites. Depuis que Lucerne était devenu la résidence du nonce, la réforme de l'église trouva en ce dernier un puissant appui. Cette réforme fit en ville des progrès plus marqués lorsque le curé de ville Hürlimann fut remplacé par Johannes Müller, dont l'influence était grande tant auprès du chapitre des Waldstätten qu'auprès du gouvernement.

Lucerne était à la tête du mouvement en faveur d'une réforme ecclésiastique. Cet État ne connut aucune défaillance dans l'exécution des mesures prises ni aucun ménagement. Les récidivistes étaient expulsés du pays sans autre forme de procès ; mais Lucerne ne limita pas son activité à son territoire, elle s'efforça, consciente du but à atteindre, d'obtenir que les autres cantons catholiques recourussent aux mêmes mesures. C'est avant tout à l'influence de Lucerne qu'il faut attribuer les décisions énergiques prises par les Diètes catholiques dans cette question (Henggeler, p. 83).

En outre, aucune mesure ne fut négligée pour empêcher la propagation de la nouvelle doctrine ; plusieurs victimes furent immolées, tels Niklaus Hottinger, de Zurich, en 1524 ; Hans Lyn, de Trente, en 1559 ; Martin Duvoisin, de Bâle, exécuté à Sursee en 1608. Le Conseil sévit aussi, au cours du XVI^e s., dans quinze cas contre les anabaptistes.

Au commencement du XVII^e s., la réforme décidée par le concile de Trente était à peu près accomplie sur le territoire du canton de Lucerne. Un clergé, rajeuni et tout empreint d'idéalisme exerçait un ministère fécond et béni ; Lucerne fut à même d'envoyer, de 1604 à 1615, 34 prêtres dans le Valais pour y aider, par les moyens d'ordre public et privé, à maintenir intacte la religion catholique menacée. Mais malgré les efforts déployés durant trente-six ans, on ne put réaliser le plan qui consistait à séparer la Suisse catholique de Constance et à créer pour la partie suisse du diocèse de Constance un vicariat général ou même un évêché. En revanche, une convention passée entre l'évêque Jakob Fugger et le Conseil de Lucerne en 1605 institua une fonction spéciale pourvue d'attribution très étendue dans le domaine de la juridiction : le *commissariat*, qui continua à exister dans le nouvel évêché de Bâle, et qu'on peut comparer au poste d'archidiacre du moyen âge.

Le XVII^e s. est riche, du moins dans sa première partie, en fruits produits par la réforme de l'Église et en créations religieuses de tout ordre. Au couvent de capucins de Lucerne vinrent s'ajouter deux nouveaux établissements à la campagne : le couvent de Sursee fondé en 1604 et celui de Schupfheim en 1655. Le couvent de religieuses de Sainte-Anne à Bruch, dont les débuts au XVI^e s. avaient été modestes, était devenu florissant, il adopta en 1625 la règle des capucines. A Werthenstein, lieu de pèlerinage, une maison de franciscaines fut fondée en 1636. En 1656 on vit s'ériger un couvent d'ursulines à Mariahilf. L'église du chapitre du Hof, détruite par un incendie, fut reconstruite de 1638 à 1644, et de 1664 à 1680 fut édifiée l'église des jésuites dédiée à saint Xavier. Nombre de chapelles de pèlerinage qu'on voit encore de nos jours dans la campagne lucernoise, telles que celles de Saint-Jost, à Blatten, de Hergiswald, de Gormund, de Sainte-Ottilie à Buttisholz, ont été transformées ou embellies à cette époque.

Lucerne. La Hofkirche en 1584. D'après une miniature sur parchemin de Fr. Fallenter.

De 1640 à 1655, le nonce provoqua un conflit, parce qu'il voulait conférer aux jésuites une partie des droits et des charges qui avaient été jusqu'alors exercés par les cisterciens et parce qu'il s'efforçait d'étendre les droits du Saint-Siège sur les couvents de cisterciens. A la tête des opposants se trouvaient l'abbé Edmund Schnyder, de Saint-Urbain qui se refusait à être confirmé par le nonce, et les couvents de cisterciennes d'Eschenbach et de Rathausen.

Le clergé comptait des hommes éminents tels que les jésuites Rudolf Mattmann, Heinrich Lamparter, Laurenz Forrer, Johann-Baptist Cysat, Niklaus Wysing, puis les prévôts Ludwig Bircher et Wilhelm Meier à Beromünster, Jost Knab et Ludwig Peyer, à Lucerne, enfin l'abbé Beat Göldlin, à Saint-Urbain.

Le XVIII^e s. vit se produire, à Lucerne, diverses manifestations caractéristiques. Des influences gallicanes et jansénistes, de France, se firent sentir, tandis que le fébronianisme et le joséphisme se répandaient en Autriche. Le christianisme d'État qui invoquait des

privilèges réels ou imaginaires, atteignit son apogée et empiéta sur la juridiction ecclésiastique et sur l'attribution des prébendes.

Dans l'attribution des prébendes régnait l'arbitraire le plus absolu. En 1761 toutes les prébendes des chanoines de Lucerne et de Münster étaient en mains des fils de la noblesse et de la bourgeoisie de la ville ; il en était de même des prébendes de curés du canton à l'exception de douze seulement.

Dans les années 1760 à 1770, deux hommes d'État lucernois issus des rangs du patriciat prirent à l'égard des questions ecclésiastiques une attitude qui fit sensation bien au delà des frontières du pays : Félix Balthasar dans son opuscule *De Helvetiorum juribus circa sacra*, 1768, et Valentin Meyer (frère du prince-abbé de Muri et de Rheinau) dans ses *Reflexionen eines Schweizers*, 1769; ils soutinrent tous deux une théorie absolue préconisant une Église d'État, théorie que les articles de Baden tentèrent de mettre en pratique en 1834. Mais on vit ces mêmes hommes qui s'opposaient à la toute puissance de l'Église, procéder en 1747, avec la plus extrême vigueur dans le procès en hérésie intenté à Jacob Schmidli *(Sulzjoggi)* pour sauvegarder l'intégrité de la foi.

La chute du régime libéral modifia durant un laps de temps assez court la politique religieuse ; les deux ouvrages précités furent publiquement et solennellement brûlés par la main du bourreau. Après la suppression de l'ordre des jésuites en 1773, le gouvernement se décida avec répugnance à fermer le collège de Lucerne qui avait existé durant deux siècles ; il laissa les jésuites exercer leur ministère en qualité de prêtres séculiers.

3. *Époque contemporaine.* La République helvétique prit à l'égard de l'Église une attitude nettement hostile. Les chapitres et couvents furent pillés, les dîmes et redevances foncières abolies et le clergé dépouillé durant des années de ses revenus. Le nonce Gravina fut reconduit à la frontière sous escorte de police. Les autorités helvétiques installèrent provisoirement leur siège dans le couvent et dans l'église des ursulines. La prestation du serment civique provoqua de fréquents conflits ; tandis que le nonce et les évêques de Bâle, de Coire, etc., l'interdisaient, la curie de Constance et le commissariat l'autorisèrent sans réserves. Thaddäus Müller, curé de la ville en 1796 et commissaire épiscopal en 1800, était un partisan résolu de la République helvétique ; il fut l'inspirateur des hommes du gouvernement libéral.

L'Acte de médiation (1803-1814) réintégra l'Église, les chapitres et les couvents dans leurs droits et reconnut l'obligation de payer les dîmes. Cependant l'esprit de la République helvétique survécut longtemps au régime lui-même et suscita de continuelles luttes entre l'Église et l'État. On voyait d'un côté les hommes d'État libéraux et une partie du clergé soutenir l'évêque de Constance, Dalberg, et son vicaire général, Wessenberg ; à la tête de ce parti se trouvait Thaddäus Müller. De l'autre côté se rangeaient le clergé conservateur inspiré par le nonce Testaferrata, le prévôt de Beromünster, Göldlin von Tiefenau, le chanoine Franz Geiger et l'école de Sailer, représentée par les professeurs Alois Gügler et Joseph Widmer, enfin les patriciens demeurés fidèles à l'Église et une grande partie du peuple des campagnes sous l'influence du pieux paysan Niklaus Wolf, de Rippertschwand. En octobre 1806 des négociations furent engagées avec le Saint-Siège au sujet de la suppression des couvents de Werthenstein et de Rathausen. Le règlement rédigé par l'abbé Ambrosius Glutz, de Saint-Urbain, la conclusion entre la curie de Constance et le gouvernement de Lucerne, le 9 févr. 1802, d'une « Convention en matière spirituelle » ou concordat de Wessenberg, conçu dans un esprit purement joséphiste et qui décelait une méconnaissance complète des droits du clergé, des corporations religieuses et du Saint-Siège, qui y fit d'ailleurs opposition ; le conflit aigu qui surgit entre Thaddäus Müller et Alois Gügler, les tendances tout à fait philosophiques qui régnaient dans le séminaire de Lucerne (1807-1818) et la nomination du rationaliste Antoine Dereser à la tête de cet établissement (1811-1814), maintenaient les esprits dans un état de continuelle tension. En 1813 furent entreprises les premières démarches en vue de détacher Lucerne du diocèse de Constance.

La constitution de la période de Restauration (1814-1830) favorisa, sous le régime du patriciat libéral, le retour à l'état de choses antérieur à la République helvétique. Le gouvernement commença par être favorable à l'Église et à la séparation d'avec Constance. Il répondit par de belles promesses à une requête du clergé, du 11 juin 1814, mais il n'octroya pas l'immunité demandée. On créa un vicariat général apostolique qui fut géré de 1815 à 1819 par le prévôt de Beromünster Bernard Göldlin. L'influence de Wessenberg et de son commissaire devint nulle ; le recteur Dereser fut congédié et remplacé par le moine franciscain Tardy. Mais cette bonne entente entre l'Église et l'État eut une durée éphémère et fit place à de perpétuels conflits. Franz Geiger dut renoncer en 1819 à sa chaire de théologie à cause de ses « principes ultramontains » ; en 1826, on autorisa un service divin réformé dans la ville. Après des négociations fort longues, auxquelles Lucerne prit une part active, l'évêché de Bâle fut reconstitué en 1828 et le canton de Lucerne lui fut finalement attribué.

La période de régénération (1830-1841) est caractérisée, sous un régime libéral-radical, par la tendance résolument hostile à l'Église, la laïcisation des écoles, la création d'un institut Fröbel, à Willisau, la suppression des couvents de franciscains de Lucerne et de Werthenstein, la prise d'inventaire des biens du chapitre, la limitation ou la suppression de l'autonomie administrative des chapitres et des couvents, la déposition de prêtres peu aimés (Anton Huber à Uffikon) et des professeurs Widmer et Schlumpf, et par les mesures prises à l'égard de la presse catholique et de ses dirigeants. Un des inspirateurs des articles de Baden, en 1834, Christoph Fuchs, curé de Rapperswil fut, en récompense de cette collaboration, appelé à Lucerne pour y remplacer Widmer, mais l'évêque exigea de lui avant de reconnaître cette nomination, une soumission absolue. Grégoire XVI repoussa les articles de Baden ; le nonce de Angelis transféra sa résidence à Schwyz.

La nouvelle constitution issue du régime conservateur de 1841 à 1847 garantissait les droits de l'Église et de ses institutions. Le nonce revint à Lucerne en 1843. L'instruction publique fut de nouveau soumise à l'influence de l'Église et la vie religieuse stimulée par les missions prêchées par les jésuites. Le couvent des Ursulines fut rétabli en 1843 et un séminaire fondé à Saint-Urbain. Malgré l'opposition violente des radicaux (certains conservateurs éprouvant aussi quelques scrupules), les jésuites furent rappelés en 1844, mais en 1848, après la guerre du Sonderbund, ils furent de nouveau expulsés.

Au régime conservateur succéda de 1847 à 1871 un régime libéral. Lucerne fit supporter une partie des frais de la guerre du Sonderbund aux couvents et aux chapitres. Les couvents de Saint-Urbain et de Rathausen furent supprimés. Cette mesure porta à sept le nombre des couvents qui furent sacrifiés, dans la première moitié du XIXe s. au radicalisme lucernois ; sans compter les commanderies de Hohenrain, de Reiden et de Hitzkirch. Baldegg fut près de suivre le même sort. Les biens du couvent de Saint-Urbain furent aliénés à vil prix ; les sœurs de Rathausen supplièrent en vain pendant quinze ans de pouvoir réintégrer leur maison.

Au cours des cinquante dernières années du XIXe s., la vie religieuse put se développer librement. La paix fut momentanément troublée par suite de la fondation de l'Église catholique-chrétienne. En 1870 fut institué à Sursee la « conférence cantonale libre des prêtres ». A l'époque du *Kulturkampf*, le canton donna l'hospitalité durant dix années à l'évêque de Bâle proscrit, Mgr Lachat. En 1878 le séminaire des prêtres s'installa à Lucerne. Plusieurs nouvelles paroisses et de nombreuses églises furent érigées. Les lois hostiles à l'Église furent remaniées par l'État dans un esprit de pacification ; plusieurs furent simplement abrogées ou tombèrent en désuétude. Depuis 1909 des pourparlers furent entrepris pour réglementer à nouveau les rapports de l'Église et de l'État ; ils n'aboutirent à aucun résultat définitif.

*4. Divisions ecclésiastiques.* Le canton de Lucerne appartint à l'origine à l'archidiaconat d'Argovie ; il fit d'abord partie de l'évêché de Windisch, plus tard de celui de Constance et enfin de celui de Bâle. Les décanats d'Argovie étaient les suivants : Lucerne (chapitre des Waldstätten), Hochdorf (Æsch, Pfäffikon), Ruswil (Sursee) et Willisau (Altishofen). Vers le milieu du XII^e^ et du XIII^e^ s. on voit apparaître pour la première fois les noms des doyens. Le chapitre de Lucerne est issu en 1846 du sextariat de Lucerne qui formait avec les trois sextariats des cantons primitifs l'ancien chapitre des Waldstätten. Certaines paroisses argoviennes dépendaient autrefois du chapitre de Hochdorf. Dans le chapitre de Sursee, Triengen dépendait primitivement d'Aarau et Escholzmatt de Berthoud. Le chapitre de Willisau, qui existait déjà au XI^e^ s., comprenait autrefois plusieurs paroisses soleuroises. En 1916, dix paroisses furent séparées du chapitre de Sursee et deux du chapitre de Willisau et réunies en un nouveau chapitre d'Entlebuch. En 1923, le chapitre de Lucerne fut divisé en deux, le chapitre de Lucerne-ville et celui de la campagne. [J. T.]

B. ÉGLISE PROTESTANTE. L'existence d'une église protestante dans le canton de Lucerne ne remonte guère qu'au XIX^e^ s. Les mouvements favorables à la Réformation qui se produisirent au XVI^e^ s. n'en furent nullement les précurseurs. Le cercle d'humanistes qui se groupait à cette époque-là autour d'Oswald Myconius, maître d'école au chapitre de St. Leodegar, n'était pas une communauté religieuse et se dispersa de bonne heure. Myconius dut quitter Lucerne tôt après l'excitation qu'avait provoquée le sermon du commandeur Schmid, de Küssnacht, à la procession de la Musegg en 1522. Le 28 oct. 1798 eut lieu à Lucerne le premier service divin réformé, dans l'église des jésuites. Le gouvernement helvétique avait décidé peu de temps auparavant que durant les sessions de la Diète un ministre de chacune des langues nationales serait désigné afin de prêcher la confession qui n'était pas celle de la majorité dans la ville où siégeait la Diète. Ces cultes continuèrent à être célébrés durant assez longtemps et furent rétablis en 1808, en 1819 et en 1825 lorsque Lucerne fut de nouveau désignée comme siège de la Diète. Les prédicateurs officiels qui étaient alternativement des Bernois et des Zuricois, logeaient chez le curé de la ville. Comme à cette époque l'état d'esprit tendait fortement à rapprocher, plus qu'à aucun moment de l'histoire les deux confessions et que les lois favorisaient l'établissement des catholiques dans les régions protestantes et vice-versa (Concordat intercantonal de juillet 1819), le terrain se trouvait tout préparé pour la fondation d'une paroisse protestante proprement dite.

En juillet 1826, un certain nombre de citoyens établis à Lucerne demandèrent au Conseil d'autoriser la fondation d'une paroisse réformée et de permettre à celle-ci d'utiliser un édifice consacré au service divin ; précédemment déjà le chancelier Mousson avait présenté au gouvernement une requête analogue. Les cantons réformés et paritaires garantissaient le paiement au pasteur d'un traitement suffisant, auquel le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III participa pour une certaine somme durant plusieurs années. Le 2 août, le Conseil permanent accorda cette autorisation à condition que le culte catholique et la paix confessionnelle ne fussent point troublés. Il concéda pour ces cultes la chapelle aménagée dans le bâtiment de la Chancellerie fédérale à la Rössligasse. Le gouvernement se réserva la nomination du pasteur. Bien qu'une vive opposition se fût manifestée du côté catholique, qui multipliait les pétitions et les appels, le gouvernement maintint dans ses éléments essentiels sa décision qui fut confirmée le 29 décembre par le Grand Conseil ; mais ce culte protestant conservait le caractère d'un culte tout à fait privé, sans sonnerie de cloches, et il était interdit aux catholiques de le fréquenter. Sur la proposition de Zurich et de Berne, auxquels les autres cantons avaient remis la surveillance de la nouvelle paroisse, le Conseil désigna comme premier pasteur le Bernois Carl Rickli. A Pâques 1827, la petite paroisse (elle comptait dans la ville et dans le district de Lucerne environ 200 fidèles) célébra son premier culte. De 1827 à 1872 elle continua à être contrôlée par les États protestants, mais peu à peu sur les treize cantons qui participaient aux frais du culte, six s'en désintéressèrent. Au Nouvel-An 1873 elle fut libérée de la tutelle bienveillante à laquelle elle avait été soumise et bénéficia d'une somme de 40 000 fr. capitalisée à l'aide des subventions annuelles et érigée en fonds des traitements. Dans l'intervalle la Constitution fédérale de 1848 avait permis de muer cette paroisse privée et simplement tolérée en une corporation religieuse officiellement reconnue ; elle acquit le droit de prélever un impôt spécial, puis celui de désigner elle-même ses conducteurs spirituels. Les deux premiers pasteurs furent un Bernois et un Zuricois : Rickli 1827-1830, Schneider 1831-1860. Les pasteurs Bühler et Tschudi furent encore désignés, en 1860 et en 1862, par les cantons réformés ; dès lors ce fut la paroisse seule qui procéda à ces désignations, sous la ratification du gouvernement lucernois. Une église protestante fut inaugurée en 1861 ; le Grand Conseil avait accordé, pour sa construction une subvention de 3000 fr. Des églises annexes ont été édifiées à Vitznau, à Malters et à Weggis ; des services divins sont en outre célébrés dans trois localités de la paroisse qui comprend 23 communes. Un certain nombre de paroisses protestantes ont été fondées dans le canton ou se sont séparées de paroisses existantes, les unes à partir de 1880, les autres au XX^e^ s. seulement. Il y a lieu de signaler à ce sujet la forte immigration de paysans bernois, notamment à l'Ouest du canton. En 1850, sur les 1563 protestants du canton, 347 résidaient dans le district de Lucerne, 846 dans celui de Willisau. Dans certaines régions du canton on appelle tout simplement les protestants « les Bernois ». Les associations de secours de l'église protestante qui se sont créées depuis 1842, notamment l'association bernoise, se sont occupées, en créant des paroisses et en édifiant des églises, des besoins religieux de ses nationaux, auxquels avaient pourvu jusqu'alors les pasteurs de la région frontière. On trouve des églises et des salles de réunions à Ruswil (construite en 1887), à Willisau (1894), à Schüpfheim et à Sursee (1913), à Wolhusen (1925), à Dagmersellen (1926). Les paroisses déjà citées, ainsi que Hochdorf, Reiden et Wiggen ont été reconnues le premier janvier 1927 corporations de droit public. Le territoire du canton est divisé en dix districts paroissiaux protestants. En 1920 on comptait dans le canton 21 121 protestants, alors qu'en 1850 il y avait 12 protestants par mille âmes de population ; le nombre des réformés a décuplé jusqu'en 1920. — Voir Finsler : *Kirchl. Statistik.* — Rickli : *Hist. Vorbericht zu einer Predigtsammlung*, 1828. — Heer : *Aus der Gesch. der protest. Gemeinde Luzern.* — Rapports annuels des sociétés de secours des églises protestantes de Berne, Bâle, Argovie et Thurgovie. — W. Köhler : *Die Reformation in Luzern*, dans *Gemeindeblatt der ref. Gemeinde*, 1926. [M. LOCHER.]

C. ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE (Vieux-catholiques). Pendant et après le concile du Vatican, une vive opposition se manifesta à Lucerne contre les dogmes de l'infaillibilité du pape et de la juridiction suprême. La *Katholische Stimme aus den Waldstätten*, fut le premier organe de cette opposition en Suisse. En 1871 se fonda une association de catholiques radicaux ; Johann-Bapt. Egli, aumônier des prisons et le professeur Eduard Herzog, qui devint plus tard évêque, refusèrent d'accepter les dogmes et furent excommuniés. Ils furent suivis dans cette voie, en 1877, par le directeur des écoles Xaver Fischer, qui devint curé d'Aarau. Les laïques qui dirigeaient le mouvement étaient le colonel Abraham Stocker († 1887) et l'avocat Jos.-Leonz Weibel († 1899). De 1880 à 1890, le mouvement prit une nouvelle ampleur, le conseil d'Église catholique ayant exigé que les noms des vieux-catholiques fussent rayés du registre électoral des paroisses catholiques. Une communauté vieille-catholique se fonda à Lucerne en 1883 ; le premier culte fut célébré à Pâques 1886. Elle demanda au Conseil de ville de lui concéder l'utilisation de l'église de Mariahilf pour ses

services réguliers. Cette autorité accorda à titre provisoire cette permission, qui fut retirée par le Conseil d'État. Divers recours et tentatives de médiation occupèrent durant sept ans les autorités fédérales, sans que les vieux-catholiques pussent atteindre le but désiré. La communauté se décida alors à construire une église, la première que les vieux-catholiques aient édifiée en Suisse ; elle fut consacrée en 1892. Le second congrès international des vieux-catholiques, qui rapprocha les vieux-catholiques anglicans et orthodoxes eut lieu à Lucerne la même année. Des vieux-catholiques dispersés dans 25 localités du canton notamment à Wolhusen, à Grosswangen, à Reiden, etc., se rattachent à la paroisse de Lucerne. Depuis plusieurs années Lucerne pourvoit de conducteurs spirituels les vieux-catholiques du Tessin. En 1920 on comptait dans le canton de Lucerne 3055 vieux-catholiques. — Voir E. Herzog: *Beiträge zur Vorgesch. der christkathol. Kirche der Schweiz.* — J. Schmid : *Der Prozess über die Mitbenützung der Mariahilf-Kirche*, dans *KBS* 1895. — *Aktenstücke betr. den Mariahilf-Rekurs 1885-1889.* — Segesser: *45 Jahre im luzern. Staatsdienste*, p. 658. — *Mariahilfrekurs und Christuskirche, Gesch. der christkathol. Genossenschaft Luzern.* — P. Gschwind : *Gesch. der Entstehung der christkathol. Kirche der Schweiz* II. — *Der Katholik.* — *Christkath. Gemeindeblatt für Luzern.* [J. T.]

B. Justice. Les renseignements essentiels sur l'organisation de la justice avant 1798 ont été donnés dans le chapitre consacré à l'histoire. Sous la République helvétique qui introduisit le principe de la séparation des pouvoirs, le canton de Lucerne possédait un tribunal cantonal, composé de 13 juges, nommés par le corps électoral. En outre neuf tribunaux de district jugeaient comme instance inférieure les affaires civiles et pénales ; c'étaient les tribunaux de Lucerne, Hochdorf, Sempach, Münster, Sursee, Altishofen, Willisau, Ruswil et Schüpfheim. Sous l'Acte de médiation le canton eut 33 tribunaux communaux, composés chacun de 5 membres nommés par le peuple, qui jugeaient souverainement les causes dont la valeur litigieuse ne dépassait pas 32 fr. et qui liquidaient en outre certaines questions administratives. Les présidents de ces tribunaux étaient élus par le Petit Conseil. Les instances d'appel et de revision étaient les 5 tribunaux de Lucerne, Hochdorf, Sursee, Willisau et Entlebuch. Le Grand Conseil choisissait dans son sein les membres de la Cour d'appel, dernière instance en matière civile pour les causes supérieures à 200 fr., première et dernière instance pour toutes les causes pénales ; elle était composée de 13 membres.

*Période de la Restauration et de la Régénération (1814-1848).* La Constitution du 29 mars 1814 divisa le canton de Lucerne en cinq districts et en dix-huit cercles judiciaires. Le Petit Conseil ou Conseil permanent était l'autorité judiciaire supérieure qui désignait pour administrer la justice une commission de 12 membres, le Tribunal des Appellations. Cette Cour d'appel jugeait en dernière instance toutes les causes civiles, de police et correctionnelles ; elle était instance unique pour les causes criminelles. Pour les crimes entraînant la peine capitale le Petit Conseil siégeait *in corpore*. Un Conseil de justice exerçait la surveillance sur les tribunaux civils et pénaux. Une création nouvelle fut la justice de paix instituée dans chaque commune, compétente jusqu'à concurrence de 16 fr. Les tribunaux de première instance furent remplacés par 18 tribunaux de district, compétents jusqu'à 200 fr. Le préfet, assisté de deux juges de district, exerçait la justice pénale dans les affaires de simple police. Les villes de Sursee, de Sempach et de Willisau ainsi que le bourg de Münster avaient des tribunaux de police ayant une semblable compétence dans les causes civiles et pénales ; il en était de même du Conseil administratif de la ville de Lucerne. La loi d'organisation judiciaire de 1831 créa un ministère public.

La loi de 1836 institua un tribunal criminel (cour d'assises) composé de cinq juges, fonctionnant comme première instance dans les causes pénales. La Constitution de 1841 institua comme instance supérieure un tribunal suprême, nommé par le Grand Conseil et composé de 11 membres. L'ancienne commission judiciaire fut remplacée par une délégation du tribunal suprême.

*De 1848 à nos jours.* En lieu et place des justices de paix, on institua en 1863 un juge conciliateur fonctionnant en même temps comme juge de paix unique dans les affaires de minime importance. Il est intéressant de noter que depuis 1869, les juges de district ne sont plus élus dans des assemblées d'électeurs, mais sont désignés dans les diverses communes au vote secret. Le tribunal suprême fut en 1863 réduit à 9 membres et à 9 suppléants. On adjoignit en 1865 cinq suppléants au tribunal criminel. La même année fut créée une chambre d'accusation, nettement séparée de la commission judiciaire, et composée de trois membres du tribunal suprême. En 1892, la ville de Lucerne fut dotée d'un tribunal de prud'hommes. Depuis le 1er août 1905, la ville de Lucerne et les communes de Emmen et de Hochdorf forment un seul district pour le tribunal de prud'hommes. La nouvelle loi de 1913 sur la procédure civile a supprimé les commissions de justice et les a remplacées par les présidents de tribunaux, dont les compétences furent notablement étendues.

Selon le droit en vigueur, le Tribunal suprême est composé de dix membres nommés pour 4 ans et de dix suppléants. La Cour d'assise se compose de cinq membres nommés par le Grand Conseil et de cinq suppléants. Elle juge en première instance les causes pénales qui lui sont renvoyées par la chambre d'accusation. Les préfets fonctionnent comme juges d'instruction dans toutes les affaires pénales de leurs districts, ainsi que dans les causes de police. Les districts judiciaires sont : la ville de Lucerne, la campagne lucernoise, Hochdorf, Sursee, Willisau et Entlebuch.

Les peines principales pour les crimes sont, suivant le code pénal actuellement en vigueur, de 1827 : la peine de mort, la réclusion dans un pénitencier, le bannissement et l'amende. La loi du 1er déc. 1909 a introduit la libération conditionnelle.

La loi organique de 1803 contenait les premières prescriptions de procédure civile ; le 22 oct. 1850, on vit apparaître le premier code de procédure civile. Le code actuel de procédure civile fut promulgué à l'occasion de la réorganisation judiciaire du 28 janv. 1913.

*Bibliographie. Rechtsquellen des Kts. Luzern*, dans *ZSR* V, 23 et 24. — Gotth. Egli : *Die Entwicklung der Gerichtsverfassung in Luzern.* — Aug. Helbling : *Verfassungsgesch. der Stadt L. im Mittelalter.* — P. Meyer v. Schauensee : *Ueber einige Fragen des Strafprozesses*, dans *ZSR* N. S. XIX. — Le même : *Zum Entwurf eines neuen Zivilrechtsverfahrens für den Kt. L.*, dans *Zeitsch. des bern. Juristenver.* XIX. — Max Müri : *Die Luz. Staatsanwaltschaft.* — Kas. Pfyffer : *Das Kriminalstrafgesetz des Kt. Luzern*, 1861. — Le même : *Das Polizeistrafgesetz des Kts. Luzern*, 1861. — Le même : *Das Strafrechtsverfahren des Kts. Luzern*, 1865. — Le même : *Gesetz über das Civilrechtsverfahren im Kt. Luzern.* — Ant.-Ph. v. Segesser : *Rechtsgesch.* — Fr. Zelger : *Die luz. Gesetzgebung, nach Materien geordnet.* — Le même : *Die alte Ortsbürgergem. der Stadt L.* — *Vaterland*, avril 1924. [Franz Zelger.]

C. Littérature. Le rôle de Lucerne dans ce domaine ne commence qu'après le temps de la chevalerie. Mais il serait étonnant que dans les nombreux châteaux de l'actuel district de Hochdorf l'art du chant et de la poésie n'ait point été cultivé par quelque chevalier, attendu que beaucoup d'entre eux furent l'honneur de leur caste et séjournèrent souvent dans les cours des des rois et des princes, où ils étaient hautement appréciés. Le curé de Hochdorf, Hesso von Rinach († vers 1280, prévôt de Schönenwerd) qui figure comme troubadour dans le célèbre manuscrit de Heidelberg, était en rapports étroits avec Rodolphe de Fenis-Neuchâtel. Nous le retrouvons en 1276 à Lucerne. A *Im Turm* qui domine le marais de Rothenbourg, vivait le troubadour Otto zum Turne, de quelques années plus jeune, qui possédait des propriétés à Lucerne et qui y acquit le droit de bourgeoisie en 1330. Rudolf v. Rotenburg leur fut supérieur par la fraîcheur de l'expression et le cachet personnel. Il figure aussi dans le grand manus-

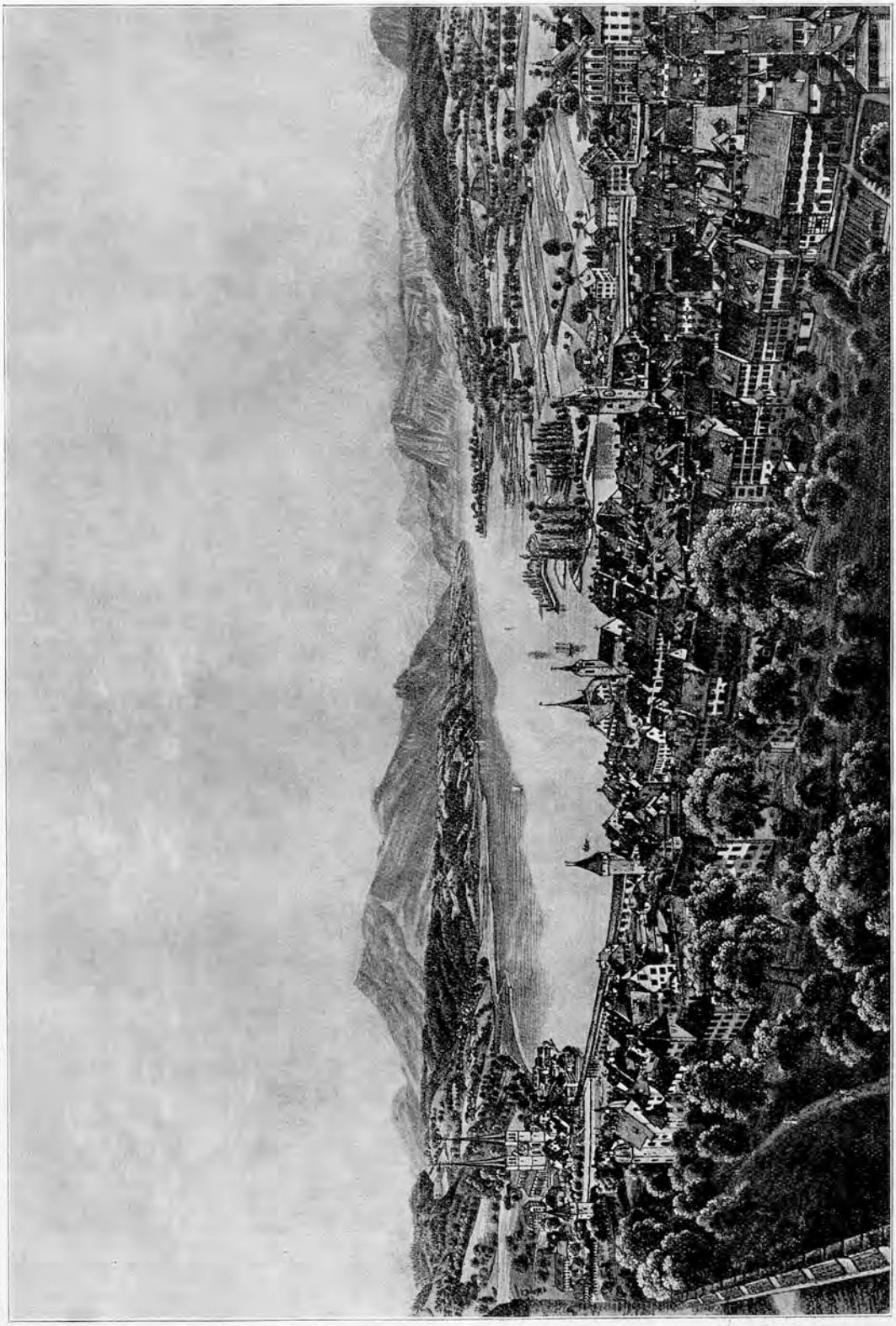

Lucerne en 1823. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring.

crit de Heidelberg et il est originaire de Lucerne, ainsi que l'avait supposé avec raison K. Bartsch.

La victoire de Sempach qui mit fin aux hostilités avec l'Autriche, suscita un hymne victorieux. Lucerne fut le berceau du chant populaire historique. La plupart des poètes étaient bourgeois de la ville ou y résidèrent du moins un certain temps. Outre le *Spruch v. Sempach* et un bref poème chanté après la bataille, il faut citer en première ligne le célèbre hymne de Sempach connu depuis 1531, que l'éditeur de 1547 attribue, dans une strophe finale, à Hans Halbsuter de Lucerne. C'est probablement le dernier qui ait porté ce nom et qu'on trouve mentionné entre 1431 et 1480. Hans Auer chanta la bataille de Ragaz, à laquelle il avait pris part ; nous devons à Töni Steinhuser un chant sur l'expédition de Waldshut. Adolphe Montigel composa des chants sur l'alliance perpétuelle et sur la bataille de Grandson ; Hans Viol glorifia les batailles de Morat et de Giornico et Hans Wick fut inspiré par la bataille de Schwaderloch et par l'entrée de Mulhouse dans la Confédération. La muse belliqueuse menaçait à certains moments de passer la mesure et le Conseil dut en 1431 prendre quelques mesures contre cet excès de production. Une jeune fille chanta en termes émouvants, empreints d'indignation et de douleur contenue, la mort de Frischhans Teiling, dont Hans Waldmann portait la responsabilité ; il s'agit vraisemblablement d'une sœur ou d'une fille de Frischhans. Au siècle suivant apparaît la chanson de guerre. Outre Hans Salat et Hans Kraft qui cultivèrent ce genre, Hans Bircher († 1558) fut un chantre plein de passion qui chanta ses campagnes en Italie. Pour être complet, il faut citer aussi la chronique rimée sur la guerre de Souabe de Nikolaus Schradin (imprimée en 1500 à Sursee). Parmi les autres chroniqueurs il faut mentionner, à cause de la vivacité du récit des aventures vécues par lui dans la guerre de Zurich, Hans Fründ qui, bien que secrétaire d'État à Schwyz de 1437 à 1453, était né à Lucerne, y avait été élevé et y mourut, en 1469, greffier du tribunal. Si nous en croyons Rennward Cysat, la bourgeoisie commence vers 1450 à célébrer les jeux de Pâques. L'une des meilleures pièces de carnaval, *Der kluge Knecht*, qui date de cette époque est d'origine lucernoise. Le siècle qui suivit la guerre de Sempach offre donc l'image séduisante d'une vie littéraire fort originale.

Les luttes confessionnelles apportèrent une note nouvelle dans la poésie populaire lucernoise, note qui pointe à vrai dire déjà dans les mordantes chansons belliqueuses de la guerre de Zurich. En juillet 1525, le moine franciscain Thomas Murner, fuyant les paysans de Oberehnheim, s'était réfugié à Lucerne où il fut successivement maître d'école, prédicateur et curé de ville. Dans le couvent des cordeliers était installée une presse à imprimer. Le fougueux adversaire de Luther s'en servait pour publier sa satire conçue en la forme d'un chant populaire et dirigée contre Zwingli et ses partisans, notamment contre Berne ; mais ces écrits de polémique sont au point de vue littéraire assez inférieurs. Après la première paix de Kappel, Murner s'enfuit en secret à la fin de juin 1529 et gagna l'Alsace, sa terre natale. Empruntant la manière de Murner, le greffier Hans Salat, né à Sursee en 1498, composa le *Tanngrotz*, satire sur la guerre de Kappel, auquel étaient joints deux chansons sur la bataille et sur Zwingli, et le *Triumphus Herculis Helvetici*, poème à la fois génial et grotesque, qui fut la réponse à la satire de Bullinger *Salz zum Salat*. Le poème intitulé *Büchlein in Warnungsweise an die dreizehn Orte* est d'un tour plus modéré. *Bruder Klaus* et la *Reformationschronik* révèlent en Salat le maître d'une prose claire et savoureuse, tandis que le *Spiel vom verlornen Sohn* dénote un réel talent dramatique.

Si Lucerne avait été au XV^e s. la patrie du chant populaire historique, elle rivalisa au siècle suivant avec Nuremberg par les drames populaires joués en plein air sur le marché aux vins. Les jeux du carnaval atteignirent leur apogée en 1546 avec le *Markolfus*, du secrétaire de ville Zacharias Bletz (1511-1570). En 1593, les jeunes gens de la bourgeoisie représentèrent sur la place publique un *Spiegel des Ueberflusses und Missbrauchs in Ergötzlichkeit des Leibes*, adaptation allemande faite par R. Cysat de *La Condamnacion de bancquet*, imprimée à Paris en 1507. Les recherches de R. Brandstetter ont fait en quelque sorte revivre pour nous le fameux Mystère de la Passion *(Osterspiel)*. Parti de la confrérie *zur Dörnin Kron*, puis devenue affaire d'État, ce « jeu » eut sa période la plus brillante lorsque R. Cysat (1545-1614) présidait à la vie politique et littéraire de sa cité et dirigea les jeux mémorables de 1583 et de 1597. Ces représentations avaient lieu à des intervalles plus ou moins grands, qui duraient parfois des années ; on jouait alors des « mystères », tels que le *Apostelspiel* en 1585, dû à la plume de Jakob-Wilh. Ritz, le *St. Wilhelm* en 1596, et en 1606 *Leodegar*. La dernière représentation d'un jeu de Pâques, encore préparée par Cysat, eut lieu en 1616, mais la direction n'en fut plus confiée au secrétaire de la ville, comme l'usage l'avait voulu jusqu'alors, mais au curé Matzinger. Grâce aux efforts de Cysat, les jésuites avaient été appelés à Lucerne en 1574 et peu à peu ils accaparèrent la scène pour eux. Les 21 et 22 mai 1651, la bourgeoisie joua sur le Mühlenplatz sous la direction du médecin de ville K. Oehen, la fastueuse pièce fort appréciée *Tragœdia mundi*, ou le cours du présent monde, représentée par la chute du roi Arphaxad, etc. Puis ce fut le règne de la comédie religieuse et allégorique jouée en langue latine par les élèves des écoles, interrompu de temps à autre par des pièces de carnaval en allemand ou par telle autre pièce dans la même langue. Le XVIII^e s. eut ses fêtes, ses opéras, ses opérettes et ses chansons. En 1768 une décision du Conseil impose aux acteurs l'emploi de la langue allemande pour les drames joués par les écoliers. Deux jésuites lucernois, les professeurs Jos.-Ignaz Zimmermann (1737-1797) et son ami Regis Krauer (1739-1806), composèrent pour le collège une série de drames patriotiques à la manière de J.-J. Bodmer. A la campagne, on joua jusqu'au XIX^e s. des « mystères » ou pièces religieuses, mais la belle époque était révolue sans retour

Au début du XIX^e s. J.-B. Häfliger (1759-1837), doyen et curé de Hochdorf, composa ses *Schweizer. Volkslieder in Luzerner Mundart* (imprimés à Lucerne en 1813). Son exemple fut suivi par son collègue et ami J. Ineichen, de Ballwil (1745-1818). Durant tout le XIX^e s. et jusqu'à nos jours, la poésie en dialecte local jaillit en source abondante. L'humour lucernois triomphe dans *No Fyrobigs*, de J. Roos, et dans les poésies écrites en dialecte par Peter Halter et par Zyböri (Theodor Bucher) et mises en partie en musique et que le peuple chante encore souvent. Andreas Zimmermann écrivit pour la scène des pièces de théâtre en dialecte. Un des meilleurs drames populaires est le *Arnold von Winkelried* de Peter Halter, auquel ses concitoyens ont élevé un monument à Hochdorf. Précédemment l'historien J.-E. Kopp (1793-1866) avait aussi conquis des lauriers dans l'art dramatique.

Le jardin de la poésie lyrique en langue allemande littéraire fut toujours cultivé avec soin et vit fleurir mainte fleur belle et parfumée. Le compositeur connu X. Schnyder v. Wartensee écrivit quelques bons poèmes et le médecin J.-G. Krauer composa, outre des chants politiques, la charmante chanson *Von ferne sei herzlich gegrüsset*, qui a immortalisé son nom parmi la jeunesse suisse et tous les patriotes. Parmi les modernes et les contemporains : P. Halter, F.-A. Herzog, C.-R. Enzmann, etc., ont cultivé avec succès la poésie lyrique, mais Fridolin Hofer (* 1861) les dépasse tous ; ses poèmes sont parmi les meilleurs que la poésie lyrique allemande ait vu naître dans les temps modernes (J.-V. Widmann).

Xavier Herzog, curé de Ballwil (1810-1883) fut l'écrivain populaire le plus fécond du canton ; on l'a nommé non sans quelque raison, le Gotthelf lucernois. Herzog sut décrire avec une grande fraîcheur de sentiments et avec un réalisme saisissant la campagne et le peuple. Les récits de Louise Meyer von Schauensee (1829-1902) témoignent d'une connaissance approfondie du pays et de ses particularités ; il en est de même des œuvres de Anna Richli et de Cécile Lauber ; Mi-

Joseph Beddig et sa sœur de Willisau.
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.

Jos. Steimer conduisant sa filleule Cath. Wolf (Ruswil) le jour de ses noces.
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.

J.-J. Bucher (97 ans) et sa petite-fille d'Adligenschwil.
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.

Costumes de l'Entlebuch au commencement du XIX$^{e}$ s.
D'après F.-N. König.

# LUCERNE

Soldat de l'Entlebuch 1792. | Soldat du bailliage de Willisau 1792. | Chasseur de Rothenbourg. Maréchal des logis 1792. | Dragon. Maréchal des logis 1804-1805.

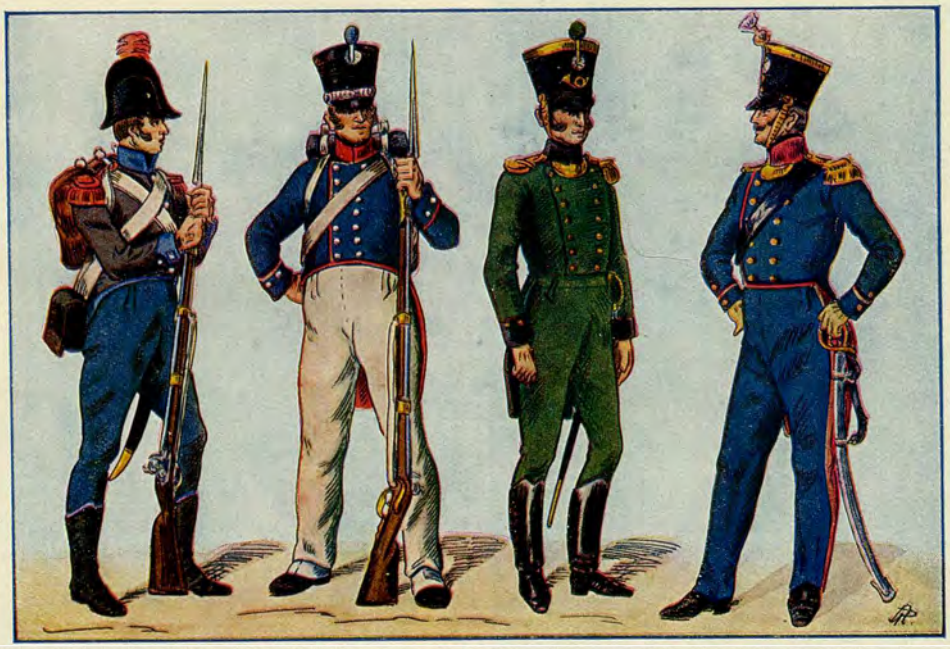

Grenadier 1804-1806. | Fusilier 1817-1842. | Officier de carabiniers 1817-1842. | Officier d'artillerie 1843-1847.

D'après la collection A. Pochon-Demme, Berne.

chael Schnyder (1859-1924) se révéla aussi un maître délicat. On ne saurait omettre dans cette nomenclature Phil.-Ant. von Segesser qui fut un historien de grand style.

Les noms de Arnold Ott († 1910) et de Karl Spitteler († 1926) sont indissolublement liés à l'histoire de Lucerne. Le spirituel oculiste schaffhousois s'était établi à Lucerne en 1876. C'est dans cette ville qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages. Karl Spitteler vint habiter sa maison des Muses à la Halde en 1892. L'auteur de l'*Olympischer Frühling* fut nommé bourgeois d'honneur de la ville en 1908.

Voir les articles consacrés aux personnages cités ci-dessus et en outre : Jenny et Rossel : *Hist. de la litt. suisse.* — Bächtold : *Gesch. der deutschen Literatur in der Schweiz.* — Th. von Liebenau : *Der Franziskaner Thomas Murner.* — E. Steiner : *Die dramat. Werke des Luzerners Zacharias Bletz.* — B. Fleischlin : *Die Schuldramen an Gymnasium u. Lyzeum von Luzern*, dans *KSB* 1885. — J. Ehret : *Das Jesuitentheater zu Freiburg*, avec un aperçu sur le théâtre des jésuites en Suisse. [R. Moser.]

D. Histoire de l'art. C'est dans la zone d'activité de l'ancien couvent de bénédictins du Hof qu'il faut chercher les premiers témoins de l'art lucernois. Certains objets qui font partie du trésor de l'église nous renseignent sur les goûts artistiques de cette époque lointaine, notamment le *plenarium* roman du prieur Ulrich von Eschenbach qui date du XIIe s. (1175). Malheureusement cette reliure en argent repoussé et doré des Évangiles a subi en 1588 une fâcheuse restauration. Le couvent des franciscains a été fondé au XIIIe s. et porte le sceau de l'art gothique. Le cintre du chœur de l'église des franciscains abrite une crucifixion de la première période gothique. La fontaine monumentale du Marché aux vins marque la transition entre l'art religieux et l'art profane bourgeois. Elle est l'œuvre du maître bâlois Konrad Lux et date de la fin du XVe s. La chronique de Diebold Schilling (à la Bibliothèque bourgeoise) avec ses 400 illustrations enluminées donne de précieux renseignements sur la vie locale à la fin du XVe et au début du XVIe s. ; on y trouve la représentation de tout ce qu'il y eut d'artistique à Lucerne, y compris le domaine de l'art industriel. Les dernières recherches tendent à démontrer que Lucerne comme Bâle et Zurich, fut un centre de culture artistique suisse à cette époque-là. L'œuvre monumentale de Schilling fait déjà supposer qu'à cette époque régnait à Lucerne une vie artistique très intense. La présence à Lucerne du jeune Holbein et l'œuvre qu'il y a laissée, aujourd'hui complètement détruite, ne doivent pas être considérés comme des faits isolés. Toutefois la peinture et la sculpture de cette époque attendent encore une étude scientifique.

Il reste peu de témoins de l'œuvre d'Holbein commandée par Jakob v. Hertenstein. Le musée des Beaux-Arts de la Musegg possède une peinture représentant un chevalier de grandeur naturelle et qui est vraisemblablement un fragment de la fresque qui ornait la façade de la maison Hertenstein; la bibliothèque bourgeoise possède deux fragments de fresque plus petits. On voit en outre dans la même bibliothèque une série de copies faites d'après les peintures qui ornaient l'intérieur de la maison Hertenstein (scènes de chasse, fontaines de jouvence et motifs religieux). Ces copies ont été levées peu avant la démolition de cette demeure et sont exécutées dans le goût du XIXe s. L'influence d'Holbein sur le développement de l'art lucernois au XVIe s., en sa forme comme en son esprit, apparaît nettement dans la *Danse des morts*, de Jacob von Wyl (musée). La décoration intérieure de la maison Klauser se rattache aussi à l'école d'Holbein par le genre des figures.

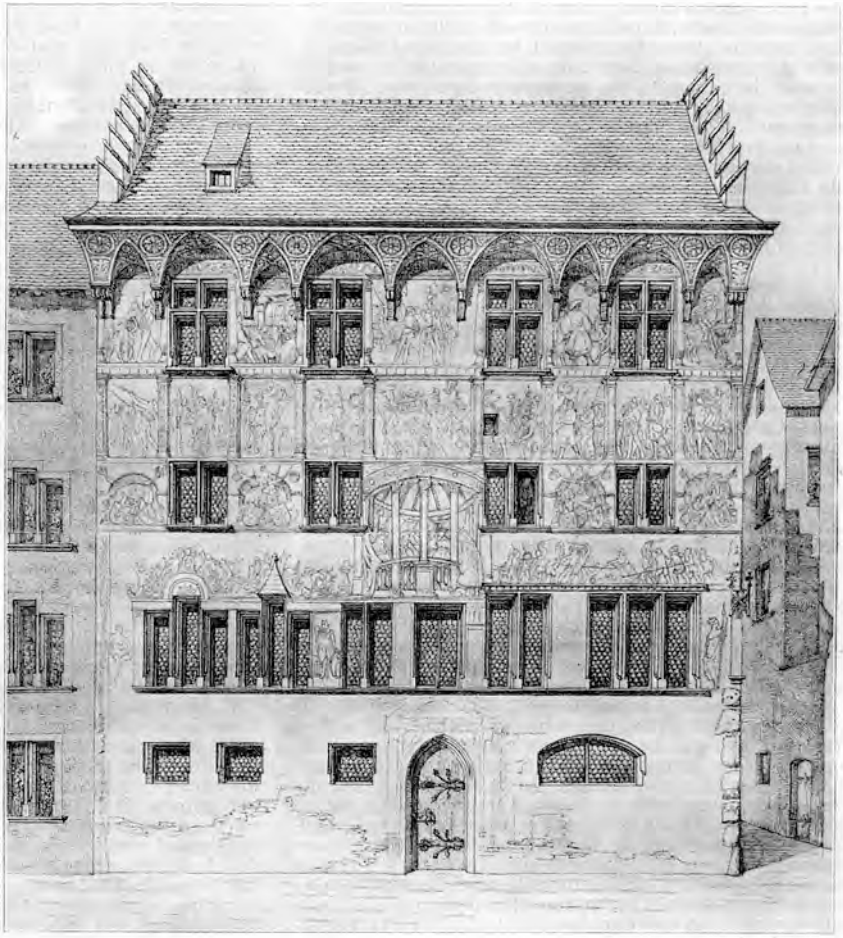

Lucerne. Façade de la maison Hertenstein.
D'après H.-A. Schmid dans *Jahrbuch der königl. preuss. Kunstsammlung*, 1913.

A côté de ces réminiscences puissantes d'Holbein, d'autres influences moins aisément déterminables d'un art voisin se font sentir dans le courant du même siècle. La fresque représentant le jugement de Pâris, enlevée à l'ancienne maison Sautier (Weggisgasse) pour orner le Musée national, se rattache plutôt à l'école de Dürer ; il en existe une copie au musée des Beaux-Arts. Les bois sculptés des autels de l'église du Hof (mort de la Vierge et descente de Croix) et l'autel de la chapelle de la maison Klauser rappellent la facture de Schongauer ;

la madone de la maison Hertenstein (musée des Beaux-Arts) et celle du cloître du Wesemlin décèlent une origine souabe ; les influences des pays du Sud sur l'architecture se retrouvent dans la cour florentine du palais Ritter et le mélange, bien lucernois, de l'art du Nord avec celui du Sud, dans la construction de l'hôtel de ville. Un maître de la seconde moitié du XVI^e s., Martin Moser, venu de Zurich, a immortalisé, en trois tableaux, dans l'ancienne chapelle de la maison Bell actuelle (Marché aux vins), les spectacles religieux, et a très probablement poussé la conscience jusqu'à donner le portrait des acteurs eux-mêmes. Martin Martini, un orfèvre et graveur d'origine grisonne, a gravé en 1597 un plan de Lucerne très fouillé qui constitue un précieux document pour l'histoire de la ville.

Les statuts de la corporation lucernoise de Saint-Luc, de 1575, nous renseignent sur la situation sociale et professionnelle des artistes dès cette époque. Beaucoup de noms d'artistes y figurent, dont les œuvres n'existent plus aujourd'hui.

Le XVII^e s. a surtout enrichi l'art lucernois d'œuvres architecturales. L'église du Hof fut reconstruite, après l'incendie de 1633, dans le style sobre de la Renaissance allemande, sous la direction du jésuite Jacob Kuhrer d'Ingolstadt. Lors de la construction de l'église Saint-Xavier (1667-1678) les jésuites eurent l'occasion de mettre à exécution leurs conceptions particulières. La peinture et la sculpture du XVII^e s. se subordonnèrent docilement à l'architecture dont l'influence était alors prépondérante. Le maître Hans Wegmann, de Zurich, apporte dans la décoration du pont dit Kapellbrücke, vers la fin du XVI^e s. la première note d'un art personnel qui rompt avec la tradition bourgeoise. Les 158 peintures du pont constituent une histoire très vivante de la petite comme de la grande patrie et présentent, au point de vue de l'histoire de l'art, beaucoup d'intérêt en ce qu'elles se séparent nettement de la tradition de Holbein. Le cycle de la *Danse des Morts*, de Kaspar Meglinger, sur la Spreuerbrücke (1632), marque un retour à la tradition des Holbein et des Wyl. Une famille d'artistes, les Raufft, apparaît totalement libérée de toute tradition locale, et leurs œuvres se rattachent complètement à l'école italienne de l'époque. C'est probablement à ces artistes qu'on doit les peintures qui ornent les plafonds de la maison Willmann, les fresques du local des archives à l'hôtel de ville et aussi les scènes d'histoire suisse qu'on voit dans la salle des portraits de ce même hôtel de ville. Dans la sculpture au XVII^e s., le maître Heinrich Krugel, l'auteur de la fontaine de la Madone de l'hôpital bourgeois (l'original est au musée des Beaux-Arts), semble avoir bénéficié, avec l'approbation de l'autorité, d'un véritable monopole technique et artistique. L'activité de Krugel s'est étendue jusqu'à Arth, Schwyz et Altdorf. A côté de cet artiste, on doit mentionner comme tailleur de pierre Ulrich Traber qui travailla à la maison am Rhyn, à l'église du pèlerinage de Werthenstein et à Blatten.

Le XVIII^e s. est caractérisé en architecture par la transition du baroque du Sud de l'Allemagne ou de l'Autriche au classicisme français (Beer : église de Saint-Urbain, gymnase, actuellement archives de l'État ; — Schumacher : palais *zum Himmelrich* ; — Singer : château Steinhof). Melchior Wyrsch fonda à Lucerne, déjà à la fin du XVII^e s., une école d'art qui fut le point de départ d'un notable développement de l'art pictural. Reinhard fut le gardien de la tradition locale chère au peuple. Il nous apparaît aujourd'hui comme l'initiateur de la peinture du costume suisse (voir l'une de ses séries de costumes à l'Hôtel National à Lucerne ; l'autre au musée historique de Berne). Reinhard fut aussi chargé par le Conseil de peindre pour l'hôtel de ville les portraits des avoyers de Lucerne. Dans cette galerie, les contemporains semblent vraiment avoir été peints de la main du maître lui-même ; les portraits des prédécesseurs, en revanche, paraissent être l'œuvre d'élèves ou de compagnons, d'après des portraits de famille. Felix Balthasar, le fondateur de la Bibliothèque bourgeoise, avait commencé à la fin du XVIII^e s. une galerie des « Lucernois célèbres » et pris ses dispositions pour qu'elle fût continuée. Cette collection qui se trouve à la Bibliothèque présente un réel intérêt tant au point de vue des costumes qu'au point de vue artistique.

Au XIX^e s. fut fondée à Lucerne une société des Beaux-Arts qui devint une section (société plastique) de la « Grande société » fondée en 1817 par l'avoyer Rüttimann. C'est dans son sein que germa l'idée, inspirée par le colonel Karl Pfyffer d'Altishofen, du monument du Lion que réalisa Thorwaldsen en commémoration du 10 août 1792. L'école de Genève forma les peintres Robert Zünd et Joseph Zelger. Jost Meyer-am Rhyn et Schiffmann apportèrent à Lucerne des visions de paysages d'Allemagne. Pfyffer et Muheim furent plus tard les représentants de cette école. L'architecture du début du XIX^e s. est dominée par l'art classique français (Casino, orphelinat, théâtre).

Il est impossible d'énumérer ici les produits des arts mineurs éclos sur le sol lucernois. Beaucoup eurent pour auteurs des artistes venus du dehors. Les Lucernois montrent avec fierté des preuves du savoir-faire de ces artisans remarquables (tentures et poêles, objets en métaux nobles, vaisselle d'étain, meubles et vitraux, dont les uns sont propriété particulière, et dont les autres se trouvent au musée historique ou au musée des Arts et métiers). Dans les arts graphiques, les noms du graveur Jacob Frey de Hochdorf 1681-1752 (collection à la Bibliothèque bourgeoise) et des frères Eglin, précurseurs des lithographes, ont acquis de la notoriété au delà des limites de la ville.

*Bibliographie. SKL.* — *Gfr.* — *Repertorium* de Brandstetter et Barth. — *Gesch. der Kunstgesellschaft Luzern*. 1921. — Aug. am Rhyn : *Meister Hch. Krugel*. — Le même : *Martin Moser*, dans *ASA* 1927. — P. Hilber : *Luz. Landschaftsmalerei*, dans *Blätter für Wissenschaft und Kunst* 1922. — Le même : *Luz. Bildniskunst*, ibid. 1923. — Hugelshofer : *Zwei Luz. Maler im 1. Viertel des 16. Jahrh.*, dans *Gfr.* 1927, *Festschrift Durrer*. — J. Oberst : *Die mittelalterl. Architektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz*. — H.-A. Schmid : *Die Malereien H. Holbeins am Hertensteinhause in L.* — Uhde-Bernays : *Robert Zünd*. [P. Hilber.]

E. Militaire. 1. *Des origines à 1643. Service militaire*. Dans la première moitié du XIII^e s. Lucerne, devenu ville, est muni de fortifications et possède une organisation militaire fixée par la coutume. Le « Livre Blanc » interdit l'exercice d'un métier à tout homme qui n'est pas propriétaire d'une maison ni bourgeois de la ville et ne possède pas une armure. Le plus ancien manuel du Conseil prescrivait que tout citoyen de la ville et des localités combourgeoises devait se tenir prêt à entrer en campagne, sous peine de 10 schillings d'amende ou d'une année de bannissement. Jusqu'à la fin de la domination des Habsbourg, Lucerne ne pouvait appeler à son aide que les communes de la Haute-Argovie avec lesquelles il avait un traité de combourgeoisie. Après la conquête de l'Argovie, la ville, qui avait succédé aux droits des ducs d'Autriche, exigea tant des régions conquises que de ses anciens combourgeois le service militaire. Celui-ci était une servitude féodale qui frappait les bailliages et non les individus.

*Organisation*. La force armée se divisait en trois bans ou contingents. Ceux-ci ne formaient pas des corps de troupes réguliers, mais ils étaient constitués, d'une fois à l'autre, par des officiers et des soldats levés dans les bailliages. La « bannière » formait l'état-major d'un contingent ; elle était composée d'un capitaine, d'un banneret *(Pannerherr)* ou d'un *Venner*, d'un aumônier, d'un capitaine des arquebusiers avec le banneret des arquebusiers, de deux cors, etc. La troupe, une fois levée, était répartie en trois contingents : le premier avait pour enseigne le fanion de la ville ; le deuxième, la bannière du Grand Lucerne (le capitaine de ce corps avait le commandement suprême de toute la troupe) ; le troisième contingent accompagnait la bannière du Petit Lucerne. De petits contingents se groupaient autour du fanion des arquebusiers qui subsistait à côté des emblèmes précités. Les couleurs des bannières étaient le blanc et le bleu, disposés en coupé ; depuis 1479 les bannières portaient dans un angle l'image du

Christ au Mont des Oliviers, en vertu d'un privilège conféré par le pape Sixte IV. En 1512, Jules II autorisa Lucerne à y joindre l'image d'apôtres et de Juifs. Les deux cors constituaient une autre marque distinctive de la bannière. Les contingents fournis par les sociétés et les abbayes de la ville et ceux des bailliages étaient groupés en compagnies. Celles-ci, sous le commandement de capitaines, formaient des unités d'importance inégale ; elles se composaient d'hommes astreints au service, âgés de 20 à 60 ans et rétribués par leurs corporations.

*Armement.* Chacun était tenu de se procurer des armes suivant ses moyens ; celui qui ne satisfaisait pas à cette obligation ne pouvait pas se marier. Les ménages ne comptant personne apte au service étaient toutefois tenus de se procurer des armes. Il était interdit de donner des armes en gage ou de les vendre à des étrangers ; les armes s'héritaient de mâles en mâles. Le manuel du Conseil exigeait qu'un bourgeois, en temps de guerre prêtât son armure, s'il y était sollicité. Le rôle des armes de 1349 notait 391 *Lentner* (pourpoints de cuirs), 261 armures complètes avec brassards et cuissards, 78 cuirasses, qui se répartirent à 455 sujets chargés de l'entretien d'armes. C'est en 1383 qu'il est fait mention du premier canon. On voit mentionner en 1425 deux canons à roues *(Tarrasbüchsen)* ; à partir de ce moment on voit augmenter d'une manière sensible les dépenses faites par la ville pour augmenter ou perfectionner son artillerie. En 1471 l'arsenal contenait : 142 arbalètes, 29 canons à main, 15 boîtes à chambre, 5 arquebuses. En 1588 l'arsenal contenait 37 pièces d'artillerie.

*L'administration* était en main du Conseil de guerre, dont l'organe principal était le banneret. A la campagne, la surveillance de la milice était confiée aux baillis. En ville, les corporations étaient responsables pour leurs membres. L'instruction militaire commençait dès la seizième année et était confiée à un sergent-instructeur. La société des arquebusiers, que dirigeait l'arbalétrier, maître de tir ou capitaine des arquebusiers, présidait en ville aux exercices de tir. Dès 1300 on constate l'institution de journées spéciales consacrées au tir ; en 1354 le Conseil commença à distribuer des prix ; en 1430 on voit figurer pour la première fois, dans les comptes, un poste pour les jeunes tireurs; en 1503, ils organisèrent une fête de tir avec les garçons d'Uri. A la campagne, il y avait par an six journées officielles de tir sous la direction d'un maître de tir. Au XV^e s., une école d'escrime contribuait aussi à l'initiation de la jeunesse au métier des armes. La surveillance des armes incombait à un fonctionnaire spécial *(Harnischer)* qui inspectait, lors des revues d'armes annuelles, les armes de chaque citoyen. Les armes et effets conservés à l'arsenal étaient placés sous la surveillance du maître de l'artillerie qui dépendait lui-même de l'intendant des bâtiments; en outre, la ville avait à sa solde un armurier qui fabriquait les armes défensives.

*Les fortifications* embrassaient à l'origine la seule partie de la ville située entre la Reuss, le pied de la Musegg et le lac ; à l'Ouest, la ville était fermée par des ouvrages artificiels. Une extension postérieure englobe le Petit Lucerne et le quartier du Hof au moyen d'une palissade parallèle au lac et de la construction du Wasserturm. En 1408 le mur de la Musegg était achevé et le front Ouest de la petite ville reporté du Krienbach au Hirschengraben. Plus tard le faubourg de Lucerne fut protégé par des ouvrages construits entre le Gütsch et la Reuss. La garde de la ville incombait à la bourgeoisie dans son ensemble qui était divisée en cinq quartiers. Deux membres du Conseil exerçaient la surveillance générale ; on leur adjoignit plus tard deux membres du Grand Conseil et trois de la commune bourgeoise.

2. *De 1643 à 1798.* Au XVII^e s. on commença peu à peu à s'occuper de la réorganisation de la milice. Cette entreprise parvint à chef dans la seconde moitié du siècle, grâce aux efforts déployés sur le terrain fédéral et qui aboutirent au Défensional. Le service militaire fut institué en tant qu'obligation individuelle imposée à tous les hommes de 16 à 60 ans en état de porter les armes. L'État rétribuait les militaires ; le bailliage descendit au rang de simple district militaire.

Les trois bans furent maintenus jusqu'à nouvel ordre, mais ils se composèrent désormais chacun de 5 compagnies fortes de 400 hommes. Les capitaines étaient nommés parmi les membres des deux Conseils ; le reste des cadres était désigné, dans chaque unité, par le commandant de compagnie, parmi les bourgeois et les habitants. Lors d'une levée, un avoyer, 17 membres du Petit Conseil et 32 membres du Grand Conseil devaient en tous cas rester dans la ville pour y expédier les affaires courantes. Pour le surplus ils ne devaient rien entreprendre « sans leurs amis, les Conseillers et Cent en campagne ». La ville, elle-même, fournissait aux trois bans, outre les officiers, 200 artilleurs *(Constaffel)*. Les autres bourgeois, sous le commandement d'un *Oberstwachtmeister* formaient, avec le surplus des troupes des localités voisines, la garnison de la ville. Le directeur de l'arsenal et le quartier-maître général étaient retenus en ville par leurs fonctions. En 1682, les 10 000 hommes de troupes de la campagne furent répartis en 5 brigades de 5 compagnies chacune ; chaque compagnie comprenait 8 pelotons de 50 hommes. Chaque brigade disposait de 4 canons. On tirait de ces brigades locales l'effectif nécessaire pour former les brigades de campagne pour la levée fédérale. Les villes de Lucerne et de Sursee fournissaient les effectifs de l'artillerie et les carabiniers ; Willisau et Sempach, chacun une compagnie de cavalerie de 32 hommes. Les cavaliers, des dragons, étaient instruits de façon à combattre à pied et à cheval; leur effectif fut continuellement augmenté. En 1752, ils étaient au nombre de 225 hommes répartis en 6 compagnies fournies par Willisau, Münster et Sursee. Une réorganisation générale eut lieu en 1757 et en 1782. On institua 25 bataillons, composés chacun de 4 compagnies de cent hommes. On créa un corps de 600 grenadiers et de 600 chasseurs qui furent exclusivement recrutés dans l'Entlebuch. Le surplus des effectifs forma les compagnies de réserve.

L'armement continua à être à la charge du soldat lui-même et des familles. En 1682, on comptait par pelotons 24 mousquets, 12 hallebardes et 12 piques. En outre, l'arsenal contenait encore un matériel supplémentaire. Il se composait en 1798 de 5701 fusils, de 103 canons et de 30 fourgons.

Un Conseil de guerre composé de l'avoyer, du maître banneret, des bannerets *(Venner)*, du directeur de l'arsenal, du quartier-maître général et des membres du Petit Conseil était à la tête de l'administration militaire. Tout le territoire de la république était divisé en 5 arrondissements *(Majorats)* : Willisau, Rothenbourg, Entlebuch, Ruswil et Münster, correspondant aux cercles de recrutement des brigades. Un *Landmajor* surveillait l'instruction donnée par le sergent-instructeur ; il procédait aussi aux revues de troupes. Dans le collège des jésuites de Lucerne, on donnait des cours de science militaire aux jeunes gens ; les étudiants recevaient en outre des leçons de maniement d'armes.

*Fortifications.* Au XVII^e s., le Conseil avait l'intention d'adapter aux exigences du temps les anciennes fortifications de la ville. Il chargea l'ingénieur Pietro Moretini, spécialiste en la matière, de dresser un plan. Ces projets ne furent toutefois jamais exécutés. Depuis 1764 Lucerne entretint une garde de ville de 150 hommes qui exerça la police en lieu et place des bourgeois.

3. *De 1798 à 1848.* Sous la République helvétique, le canton leva un bataillon de légionnaires qui prirent part, sous Masséna, aux combats d'avril 1799. Une flottille de bateaux fut créée sur le lac des Quatre-Cantons, en vue de surveiller les cantons primitifs ; elle prit part en automne 1799, dans les eaux d'Uri, aux combats engagés contre Souvarov. Sous l'Acte de médiation et plus tard, plusieurs lois sur l'organisation militaire du canton furent promulguées, en 1803, 1806, 1811 et 1828. Toutes sont basées sur le service militaire obligatoire de l'âge de 16 à 45 ou 50 ans. La tendance de ces documents législatifs est d'attacher toujours plus d'importance au contingent fédéral. Les forces militaires se composaient d'une élite et d'une réserve, comptant chacune 1734 hommes ainsi que d'une landwehr. Les hommes étaient attribués à l'une ou à l'autre des deux pre-

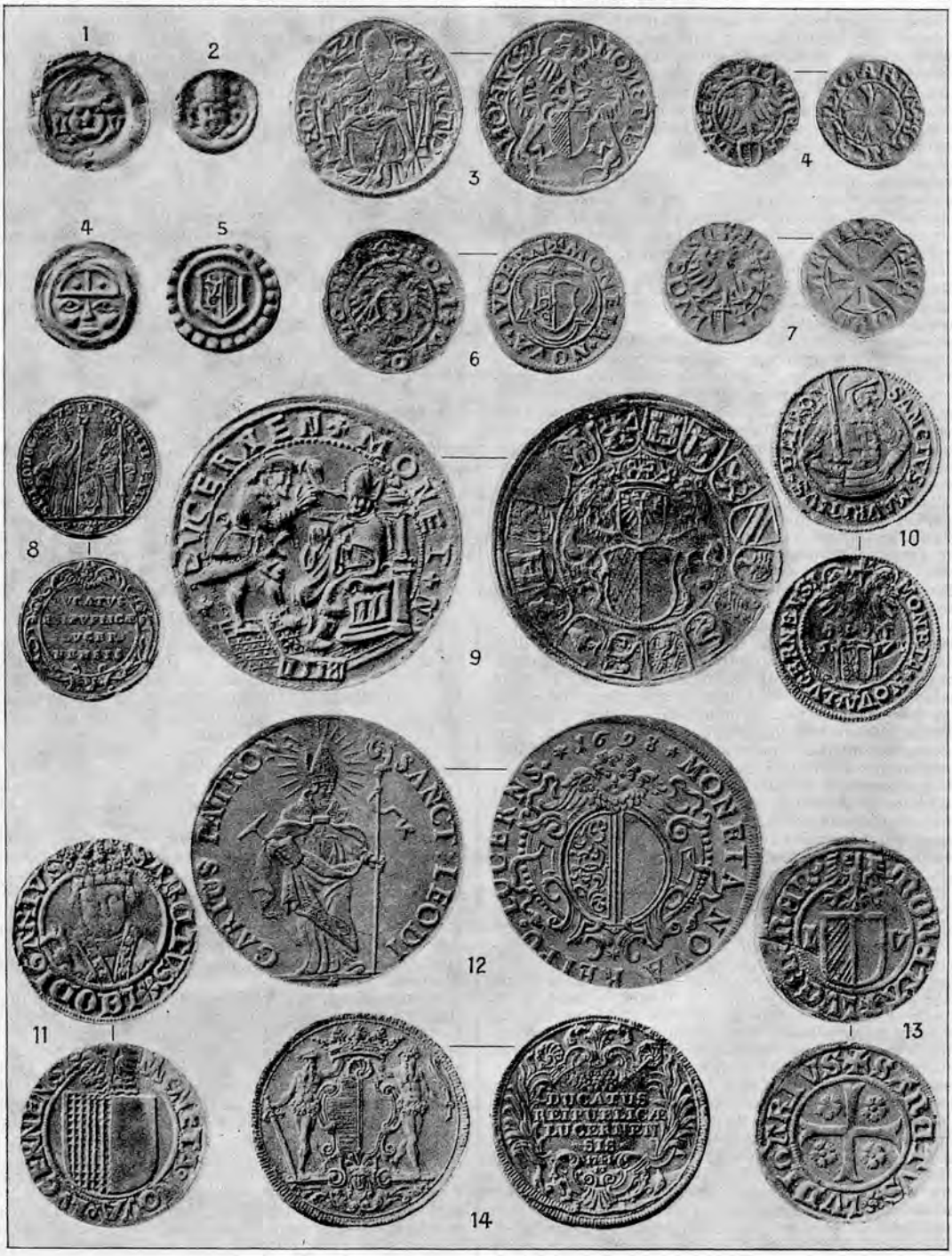


MONNAIES DE LUCERNE.

**1.** Angster (XV^e s.). — 2. Haller (XVI^e s.). — 3. Dix Schillings (XV^e s.). — 4. $^1/_3$ Creuzer ou Spagürli (XV^e s.). — 4. (à gauche) Rappen. — 5. Angster (XVII^e s.). — 6. Groschen (XVI^e s.). — 7. Creuzer. — 8. Ducat (XVII^e s.). — 9. Taler, 1518. — 10. Double ducat, 1671. — 11. Teston (fin XV^e s.). — 12. Taler, 1698. — 13. Plappart. — 14. Cinq ducats, 1741.

mières classes, sans distinction d'âge, après un temps de service de six ans Le canton mettait sur pied deux bataillons d'élite et deux de réserve, comprenant chacun 4 compagnies de fusiliers, 2 de chasseurs, une compagnie de carabiniers, 1 compagnie de canoniers et un demi-escadron de dragons.

Une chambre militaire remplaçait l'ancien Conseil de guerre. La direction technique était confiée à un inspecteur en chef auquel étaient subordonnés les commandants de quartiers qui avaient la responsabilité de l'instruction et de l'équipement des hommes de leur quartier. Une école d'instruction, à Lucerne, fournissait les cadres. Les hommes faisaient l'exercice dans chaque commune les dimanches de printemps et d'automne. Sous le régime de cette organisation, les troupes de Lucerne firent souvent campagne ; en 1802 le bataillon Segesser de Brunegg dans les Grisons ; en 1809, le bataillon Dürler prit part à l'occupation des frontières, en Thurgovie et la compagnie de carabiniers Marbacher en Engadine. En 1813, le bataillon Müller fut dirigé sur Samaden, en 1815 les bataillons Pfyffer-Wyher, Göldlin de Tiefenau et Schindler furent à Pontarlier, le bataillon zur Gilgen prit part au siège de Huningue. Il y eut d'autres levées cantonales lors de l'expédition des corps-francs et de la guerre du Sonderbund.

*Bibliographie*. *Gfr*. 13, 16, 23, 30, 56, 65, 68, 69, 71, 73, 77. — *ASA* 12, 14, 27, 29. — *Auszug kurzer und Anordnung dessen wie die Burger und Landsässen der Staat Lucern in den Kriegswehren sollen geübt werden*, 1682. — *Kriegsexerzitium der luz. Landmilizen*, 1747. — *Kriegsexerzitium der luz. Inf. oder Landmilizen*, 1753. — Hertenstein : *Architectonica militaris defensiva Lucernæ* 1635. — v. Segesser : *Rechtsgesch*. II, p. 405, III, p. 151. — Kas. Pfyffer : *Der Kt. Luzern* II, p. 182. — Poten : *Gesch. des Militärerziehungs- und Bildungswesens* V. — C. v. Ellger : *Kriegswesen u. Kriegskunst*. — *Bürgerhaus* VIII. — *Festzeitung des centralschweiz. Schützenfestes in L.*, 1889. — Gurdi : *Die Schützenges. d. Stadt L.* [H. ZUR GILGEN.]

F. MONNAIES. Lorsque Lucerne était sous la domination de Murbach, la monnaie légale était celle de Zurich ; sous la domination de l'Autriche, la monnaie zuricoise fut remplacée par celle que les ducs frappèrent à Zofingue. Au milieu du XIVe s., des conflits éclatèrent à cause de la dépréciation de cette dernière. Les efforts incessants de Lucerne pour parvenir à l'autonomie furent dirigés aussi dans le domaine de la législation sur les monnaies. Durant le XIVe s., des ordonnances du Conseil interdirent l'exportation de l'argent et menacèrent de peines la falsification et la fonte des monnaies. En 1383, immédiatement avant la rupture avec l'Autriche, les monnaies furent tarifées et les opérations de change exercées par la ville. En 1387, Lucerne n'était plus soumis à l'Autriche en matière monétaire ; elle avait pleine liberté dans ce domaine. Le 9 août 1418, le roi Sigismond lui accorda le droit de frapper monnaie, mais le 24 août 1416 la ville avait déjà rendu une ordonnance monétaire avec un tarif spécial des monnaies. Les premiers deniers lucernois furent émis le 10 février 1422. Jusqu'en 1490, Lucerne n'a probablement pas frappé d'autres pièces que des deniers ou angster. Dès cette date apparurent des haller, des angster, des schillings, des pièces de cinq et de dix schillings; en 1495 furent frappés des *Dickplapparts*. Les plus anciens creuzers, schillings, batz et demi-batz sont mentionnés dans l'ordonnance monétaire de 1517. On ne connaît des taler de deux florins que des années 1518 et 1557. En 1520, de nouvelles pièces de monnaie virent le jour : les *Vierer* (4 haller) ou demi-creuzer, appelés aussi *Spagürli*, et les plapparts. Les monnaies d'or, du poids d'un ducat et plus, ont été émises à partir de 1603. En 1794 on frappa des doublons, empruntés au système monétaire français de la valeur de 12 et 24 florins de Lucerne ; en 1804 des pièces de dix francs et en 1807 des pièces de vingt francs. Les dernières monnaies, *Rappen*, furent frappées en 1846.

Comme monnaie de compte on employait au moyen âge le florin du Rhin, de 20 sous de 12 deniers. En 1487, le florin du Rhin fut compté à Lucerne pour 40 sous lucernois de 12 haller chacun ; il fut remplacé en 1588 par le florin de Lucerne de la même valeur de 40 sous de 12 haller. Cette unité monétaire fut employée jusqu'en 1848. Dès 1798, on compta aussi en francs de dix batz de dix rappen ; ces derniers disparurent avec la loi fédérale sur les monnaies. Les plus anciennes monnaies, surtout les taler, demi-taler, testons, portaient, soit au droit, soit au revers, le patron de la ville, saint Léodegar assis ou debout, avec les instruments de son supplice. Sur les demi-testons on voyait l'autre patron de la ville, saint Maurice. Le double ducat de 1659 portait un homme sauvage assis. Dès le milieu du XVIIIe s., l'écu de la ville fut tenu, sur les monnaies, par deux sauvages. Sur les pièces d'or et d'argent émises au XIXe s., figurait un ancien guerrier. L'aigle impériale, simple ou à double tête, orna les monnaies de Lucerne jusqu'au milieu du XVIIe s. Les deux patrons, saint Léodegar et saint Maurice figurent ensemble sur un seul ducat, non daté (1656).

*Bibliographie*. Joh.-Heinrich Waser : *Abhandlung vom Geld*. — G.-E. v. Haller : *Schweiz. Münz- und Medaillen Kabinet*. — H. Meyer : *Die ältesten Münzen von Zurich*. — Le même : *Die Brakteaten der Schweiz*. — D.-H. Custer : *Die Gewichte, Gehalte und Werte der alten schweiz. Münzen*. — Frey und Blaser : *Münzbuch*. — Th.-L. Lüthert : *Versuch einer Münzgesch. der fünf Orte*, dans *Gfr*. XXII. — Segesser : *Rechtsgesch*. II-III. — Kasimir Pfyffer : *Der Kanton Luzern* I. — Th. v. Liebenau : *Die Luzerner Dukaten von 1656*, dans *BSN* 1888. — Le même : *Die Münzmeister von Luzern*, dans *BSN* 1890. — Le même : *Luzerner Münzwirren im Jahre 1621*, dans *BSN* 1887. — F. Haas-Zumbühl : *Die Münzen des Standes Luzern*, dans *RSN* 1895. — Le même : *Beiträge zu einer luzern. Münzgesch.*, dans *RSN* 1897. — Le même : *Die Tätigkeit der Münzstätte Luzern von 1803-1848*, dans *RSN* 1915. — Le même : *Die Goldmünzen des Kts. Luzern*, dans *Gfr*. 1921. — Coraggioni : *Münzgesch. der Schweiz*. — Hans Altherr : *Das Münzwesen der Schweiz bis 1798*. [FRANZ HAAS-ZUMBÜHL.]

**LÜCHINGER.** Famille d'Oberriet (Saint-Gall), citée dès 1404, répandue au XVe s. dans le Rheintal saint-gallois, mentionnée à Oberriet depuis 1448. Une de ses branches y remplit de père en fils les fonctions d'ammann durant 280 ans. *Armoiries* : de sinople à un sauvage au naturel. Les suivants furent ammanns du domaine impérial de Kriessern : — 1. RUDOLF, 1601 ; — 2. JAKOB, fils du nº 1, 1639-1662 ; — 3. JAKOB, fils du nº 2, 1688 ; — 4. JOHANNES, fils du nº 3, 1715 ; — 5. JOHANN-JAKOB, petit-fils du nº 4, 1795 ; il obtint que la commune fût affranchie du droit de meilleur catel et du chapon. — 6. JOHANNES, fils du nº 5, ammann de cercle, conseiller d'administration. — 7. JAKOB, petit-fils du nº 5, 1816-1881, député au Grand Conseil. — 8. JAKOB-MARTIN, * 14 novembre 1859, ingénieur à l'Union des chemins de fer suisses à Saint-Gall 1886-1887, ingénieur en chef de la maison Locher & Cie à Zurich depuis 1905 ; il fut chargé de la direction de grands travaux hydrauliques en Italie, France et Espagne. Privat-docent à l'École polytechnique fédérale 1906-1913. A publié des ouvrages sur les installations d'accumulation et de pompage de l'eau. — Voir *UStG* VI, p. 198. — *MVG* XXXV, p. 24. — Göldi : *Hof Bernang*, p. 95. — Wartmann : *Hof Widnau-Haslach*, p. 116. — Hardegger et Wartmann : *Hof Kriessern*. — Arch. du couvent. — [J. M.] — ADOLF, * 1870 à Alt St. Johann (Toggenbourg), d'abord typographe, juge cantonal à Zurich 1917. — *ZWChr*. 1917. [H. BR.]

**LUCHSINGEN** (C. Glaris, V. *DGS*). Village qui constitue une commune bourgeoise avec Adlenbach et un certain nombre de fermes isolées. Première mention dans le rentier de Säckingen de la première moitié du XIVe siècle. Sur la pente de la montagne à l'Ouest du village se trouve une source sulfureuse ; un établissement de bains était situé auprès ; il disparut au XVIIIe siècle. L'eau est encore actuellement utilisée pour des usages médicaux. Luchsingen fit partie de la paroisse de Schwanden depuis 1349 ; il s'en sépara en 1752 et éleva sa propre église. *Population* : en 1920, 750 hab. Registres de paroisse dès 1752. [NZ.]

**LUCHSINGER.** Famille protestante très répandue

dans le canton de Glaris. Elle est bourgeoise dans les communes de Glaris, Schwanden, Sool, Mitlödi, Nidfurn-Leuggelbach, Linthal, Mühlehorn, Engi et Bilten ; un rameau catholique à Näfels s'est éteint en 1808. *Armoiries:* d'argent au lynx contourné au naturel, lampassé de gueules. — 1. CONRAD, de Glaris, tondeur de drap, bourgeois de Zurich 1501, prévôt de corporation 1524, administrateur du couvent de Stein am Rhein 1526, ami de Zwingli, † 1531. — 2. FRIDOLIN, de Glaris, se fixa à Näfels lors de la Réforme et fut l'ancêtre du rameau catholique ; bailli d'Uznach 1540, 1544. — 3. BALTHASAR, secrétaire baillival à Locarno 1572, 1577. En 1577, il prit l'initiative, à l'insu du gouvernement lucernois, de demander au pape l'envoi d'un nonce à Lucerne. Cette affaire fit l'objet d'une longue discussion. — Steffen-Reinhardt : *Die Nuntiatur Bonhomini.* — 4. DAVID, prieur du couvent de Muri 1577. — 5. DAVID, d'Engi, sautier 1597, bailli de Werdenberg 1604. — 6. ZACCHARIAS, de Näfels, 1685-1745, membre du tribunal catholique des Neuf, bailli du pays de Gaster 1734. — 7. FABIAN, de Glaris, 1682-1747, trésorier, conseiller, banneret. — 8. KASPAR, de Glaris, 1807-1880, président du tribunal civil. — 9. JOHANN-RUDOLF, 1835-1898, consul à Rio Grande do Sul (Brésil). — 10. JOHANNES, de Schwanden, 1839-1922, avocat à Monroe (Wisconsin U. S. A.), il y fut bourgmestre, grand maître de la loge maçonnique. Auteur de *Neu-Glarus.* — 11. FRIEDRICH-KASPAR, 17 novembre 1864-9 janvier 1927, petit-fils du nº 8, conseiller d'État 1908-1927, vice-landammann 1923-1927. — *LL.* — *JHVG* 23. — G. Heer : *Glarn. Geschl.* 1921. — [J.-J. K.-M.] — — 12. BALTHASAR, * 6 septembre 1849 à Glaris, Dr med. 1875, professeur à l'école vétérinaire de Berne 1878, professeur ordinaire de pharmacologie à l'université de Berne 1881, de physiologie à celle de Zurich de 1884 à sa mort, 20 janvier 1886. Auteur d'environ 80 publications scientifiques. — *NZZ* 1886, nº 25. — *Vierteljahrsschrift d. nat. Ges. Zür.* 31, p. 204. — G. Meyer v. Knonau : *Hochschule Zür.* 1914, p. 40. [H. Br.]

**LUCINGE.** Grande famille de Savoie, issue des Faucigny, dont une branche hérita en 1309 de la sénéchalie de Lausanne, laquelle passa en 1339 aux Compeys. — 1. FRANÇOIS, † 1338, sénéchal de Lausanne, reconstruisit en 1325 le château appelé plus tard de Menthon. — 2. GODEFROY, † vers 1350, neveu du nº 1, chanoine 1318 et chantre 1331 de l'église de Lausanne ; rédigea en 1327 le *Livre rouge*, registre censier et manual du chapitre ; administrateur de l'évêché (et non évêque) pour Geoffroy de Vairol, il renouvela en 1344 une convention conférant au comte de Savoie la moitié de la juridiction temporelle à Lausanne. — Voir B. Dumur : *Les Sénéchaux de Lausanne.* — M. Reymond : *Dignitaires.* [M. R.]

**LUCK,** GEORG, * 26 septembre 1869 à Coire, † 5 avril 1925 à Berne, d'abord instituteur, puis, dès 1896, rédacteur au *Bund*, à Berne. Auteur du *Calvenfestpiel*, 1899, en collaboration avec M. Bühler ; *Rätische Alpensagen*, 1901 ; *Waltari*, festival saint-gallois, en collaboration avec M. Bühler, 1903 ; *Augen auf !*, avec G. Fatio, 1904 ; *Festspiel zur Hundertjahrfeier der Bündner Kantonsschule*, 1904 ; *Bergfahrt der Jugend*, 1914 ; *Jagdsagen- und Jagdgeschichten aus Graubünden* 1923. — Voir *DSC.* — *BM* 1925, p. 157. — *Der Bund*, avri 1925. [F. P.]

**LUDE, LOUDE.** Famille vaudoise, à Château-d'Œx avant 1436. — 1. ALEXIS, 1834-1903, professeur de mathématiques aux écoles normales de Lausanne 1873-1903. — 2. ALEXIS, * 1866, neveu du nº 1, bourgeois de Hirslanden (Zurich), député au Grand Conseil de Zurich de 1902 à 1917. — Voir aussi LUDER. — *Livre d'Or.* [M. R.]

**LÜDEMANN,** HERMANN, de Kiel (Allemagne), professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Berne 1884, de théologie systématique et d'histoire de la philosophie 1890-1927, recteur 1900-1901. Auteur entre autres, de *Reformation und Täufertum*, 1896 ; *Das Erkennen und die Welturteile*, 1910 ; *Das Christentum der kirchl. Reform*, 1917 ; *Christl. Dogmatik*, 1924. [H. Tr.]

**LUDER.** Famille originaire de Château-d'Œx, établie à la Réformation en Valais, où elle acquit la bourgeoisie de Sembrancher. — 1. JEAN-FRANÇOIS, banneret d'Entremont, membre du tribunal d'appel, grand châtelain d'Entremont 1815-1816. — 2. LOUIS-ANTOINE, frère du nº 1, 1743-1803, prévôt du Grand Saint-Bernard 1775, assita et collabora au passage du col par les troupes de Bonaparte en 1800. — 3. JOSEPH-FRANÇOIS, vice-président du dizain d'Entremont 1802-1827, maire de Sembrancher sous le régime français. — 4. LOUIS-JOSEPH, 1797-1873, chanoine de Saint-Maurice, recteur de l'hôpital, procureur ; habile agronome. — 5. JOSEPH-ANTOINE, † 1873, frère du nº 4, juge au tribunal du dizain d'Entremont 1831-1848, député à la Diète cantonale 1837-1848, puis au Grand Conseil, député à la Diète fédérale 1843, au Conseil national 1857-1860, membre du tribunal cantonal 1843-1847, conseiller d'État 1857-1863. Chef de bataillon lors de la mobilisation de 1847. — Duc : *Les prévôts du Grand Saint-Bernard.* [J.-B. B.]

**LÜDI** et **LÜDY.** Très ancienne famille de Heimiswil (Berne), d'où elle se ramifia dans d'autres communes du district de Berthoud, et à Berne, Thoune, Meiringen et dans d'autres cantons. Le nom est issu du prénom alémannique *Liuto.* — 1. ARNOLD, * 1871, lieutenant-colonel dans l'infanterie, directeur de l'arsenal fédéral à Berne. — 2. RUDOLF, de Heimiswil, Dr phil., * 9 mars 1873, rédacteur de la *Schweiz. Bürgerzeitung* à Zurich 1906-1912, de la *Schweiz. Gewerbezeitung* à Berne 1913-1918, directeur de l'agence télégraphique suisse à Berne depuis 1920, membre du Conseil général de Zurich 1908-1911, de Berne depuis 1917. Liste de ses œuvres dans *DSC.* — 3. WERNER, de Heimiswil, * 1888, Dr phil., privat-docent de géographie botanique à l'université de Berne depuis 1927, auteur de publications scientifiques. — *DSC.* [H. Tr.]

**LUDIANO** (C. Tessin, D. Blenio. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1351, *Luguyano* ; 1357, *Lugliano* ; 1375, *Lugutiano* ; 1567, *Luglianum.* On y trouva en 1926 des objets gallo-romains. En 1351 Ludiano apparaît déjà comme *vicinanza* et appartenait à la *fagia de subtus* ou de Malvaglia. En 1351 il avait des terrains en commun avec Semione. Sur son territoire s'élevait jadis le château de Serravalle, dont on voit encore les ruines. On ignore la date de la fondation de la paroisse. L'église de S. Secondo est déjà mentionnée en 1293. *Population* : 1567, environ 250 hab. ; 1920, 249. Registres de paroisse dès 1767. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina.* — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* [C. T.]

**LÜDIN.** Nom de famille issu du prénom *Ludinus* et cité à Bâle dès 1289, aux XIVe et XVe s. aussi à Liestal et Bubendorf (Bâle-Campagne). La famille est devenue depuis lors bourgeoise de Ramlinsburg, puis de Muttenz, Lampenberg et Hölstein. — Arch. d'État Bâle-Campagne. — Socin : *Mhd. Namenbuch.* — *UB.* — *ULB.* — Seiler-Rosenmund : *Bürgergeschlechter v. Liestal.* [O. G.]

**LUDIN.** Familles des districts de Lucerne (XIVe s.), Sursee (depuis le XVe s.) et Willisau (Lucerne). — 1. HANS, du Conseil de Sursee, ammann du couvent de Muri 1480-1497. — 2. GEORG, de Sursee, avoyer de cette ville 1517. — Arch. d'État. — *Gfr.* Reg. — Liebenau : *Gesch. von Willisau* I, 86. — Attenhofer : *Denkwürdigkeiten von Sursee.* [P.-X. W.]

**LUDLOW,** EDMOND, * 1620, général anglais qui, en 1660, vota la mort du roi Charles Ier d'Angleterre. Il se réfugia à Lausanne, puis à Vevey où il mourut en 1693. On le donne comme l'inspirateur de la Marche de Berne. Ses *Mémoires* ont été publiés à Amsterdam en 1699. — Cérésole : *Notes historiques sur la ville de Vevey.* — A. Stern : *Briefe engl. Flüchtlinge in der Schweiz.* — H. Thiersch : *Edm. Ludlow und seine Unglücksgefährten.* [M. R.]

**LUDWIG.** Familles des cantons de Berne et Thurgovie, Lucerne et Grisons.

A. **Cantons de Berne et Thurgovie.** De la famille Ludwig d'Ellighausen (Thurgovie), citée dès le commencement du XVIIe s. et encore représentée en ce

lieu, le pasteur EMANUEL, 1791-1867, devint bourgeois de Cerlier en 1816, pasteur à la collégiale de Berne en 1831 ; il reçut en don la bourgeoisie de la ville en 1835. Ses descendants se vouèrent surtout à l'état ecclésiastique ou au commerce. ALBRECHT, son fils, 1814-1880, † professeur à Erié (États-Unis). Un autre fils — GOTTFRIED, 1832-22 mai 1889, voyagea beaucoup, fut pasteur à Diesbach près de Berne jusqu'en 1878, puis à l'hôpital des bourgeois ; publiciste et éditeur du *BT* 1870-1875. — *Berner Tagblatt* 1889, nº 142. — Un petit-fils — OTTO, * 1853, est négociant à Kehrsatz, colonel d'administration. *Armoiries* : d'azur au chevron ployé d'argent accompagné en pointe d'une fleur de lys du même. [H. T.]

B. **Canton des Grisons.** Famille de Schiers, Coire et Untervaz. — 1 JOHANN-MELCHIOR, fils du pasteur Paulus, * 23 avril 1798 à Arbon, pasteur à Felsberg 1823-1841, à Langwies-Arosa 1841-1848, à Grüsch 1848-1862, à Davos-Frauenkirch 1862-1883 ; † 25 septembre 1883. — Ludwig : *Pfr. Johann-Melchior Ludwig.* — E. v. Engelhardt: *Der Herr siehet; Erinnerungen aus dem Leben des Pfarrers Ludwig in Davos.* — 2. DANIEL-AUGUST, fils du nº 1, * 9 octobre 1843, pasteur à Langwies 1866-1871, à Churwalden 1871-1876, à Fideris 1876-1878 et 1913-1916, maître à l'institut de Schiers 1881-1883 et 1883-1913, en même temps pasteur de Schuders ; pasteur de Zizers 1881-1883 ; † 16 juillet 1916 à Fideris. Auteur de *Quellenbuch zur Kirchengeschichte* ; *Der Prättigauer Freiheitskampf* ; *Der Versuch der Gegenreformation im Unterengadin u. Prättigau*, dans *JHGG* 1905 ; *Verhandlungen über die Prättigauer Angelegenheit... 1621*, dans *JHGG* 1906 ; et de la biographie de son père citée ci-dessus. [J.-R. TRUOG.]

Daniel-August Ludwig.
D'après une photographie.

C. **Canton de Lucerne.** Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne, originaire de Ruswil. — JOHANN (?), participa à la seconde alliance des bourgeois le 13 octobre 1330 (sceau dans *Gfr.* 62, table nº 6). Il était en 1352 parmi les plus riches bourgeois de la ville. — KLAUS et PETER, membres du Grand Conseil 1396. — Arch. de la ville. — *Gfr.* 62 et Reg. [P.-X. W.]

**LUEGETEN** (C. Schwyz, D. Höfe, Com. Freienbach. V. *DGS* sous Lugeten). Ferme. Vers 1190, *Luogatun*. L'abbé Wernher II d'Einsiedeln y fit planter une vigne vers 1190, mais celle-ci avait déjà de nouveau disparu au XVe s. Un combat eut lieu non loin de là le 5 mai 1439 durant la guerre de Zurich. Station climatérique estivale depuis 1868. [R-r.]

**LUFINGEN** (C. Zurich, D. Bülach. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1157, *Luvingin*. Établissement romain au Heidenbrunnen. L'église est mentionnée en 1157 comme propriété du couvent de St. Blasien qui vendit ses droits en 1628 à son intendant Gerold Edlibach. Le droit de patronage fut dévolu en 1765 à la ville de Zurich, qui se libéra en 1835 de ses obligations relatives à l'entretien du bâtiment en payant 5350 fl. à la commune. L'église actuelle a été construite en 1842. Au cours de travaux de restauration entrepris en 1916, grâce à l'appui financier d'Aug. Weidmann, bourgeois de Lufingen, on découvrit, dans la tour, des fresques de la seconde moitié du XVe s. Depuis 1812, l'ancien château, construit en 1663 par le bailli Waser, de Kibourg, sert de presbytère. La haute et la basse juridiction, ainsi que l'administration de l'église appartenaient aux Wagenberg, ministériaux des Kibourg-Habsbourg. Dans le comté de Kibourg, Lufingen forma un cercle spécial de basse juridiction qui, en 1765, passa à Zurich avec la souveraineté. Lufingen fit d'abord partie du bailliage d'Embrach, puis pendant la République helvétique du district de Bassersdorf. Sous l'Acte de médiation le village fut attribué au district de Bülach, en 1815 à celui d'Embrach. Coutumier du XVIe s. *Population* : 1836, 262 hab. ; 1920, 368. Registres de baptêmes dès 1600, de mariages et de décès dès 1612. — Voir Koller : *Einweihungsfeier der... Kirche in Lufingen*, 1917. — *NZZ* 1916, nº 1776. [HILDEBRANDT.]

**LUGAGGIA** (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Tesserete. En 1467, *Lugatia* ; 1548, *Lugazia* ; 1583 *Lugagia*. Au XVe s. Lugaggia apparaît déjà comme commune et dans la première moitié du même siècle il devait fournir 16 soldats et du matériel de guerre au duc de Milan. Saccagé le 10 et en partie brûlé le 15 mars 1500 par les gens de Sonvico lors des luttes entre Guelfes et Gibelins. *Population* : 1779, 362 hab. ; 1900, 312. — *BStor.* 1885 et 1890. — Vegezzi : *Esposizione Storica.* [C. T.]

**LUGANO** (all. LAUIS) (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Ville et chef-lieu du district du même nom, ancien bailliage. En 724, *Lequano* ; 804, *Luvano* ; 1002 *Luano* ; dès 1300, *Lugano*. *Armoiries* de la ville : de gueules à la croix d'argent cantonnées des quatre lettres L U G A du même ; le val Lugano et le bailliage portaient les mêmes armes sans les lettres.

LE VAL LUGANO, LA PIEVE CIVILE ET LE BAILLIAGE. 1. *Jusqu'à la conquête par les Confédérés.* Le Val Lugano comprenait quatre *pievi* : Lugano, Agno, sans les paroisses de la rive gauche de la Tresa, Capriasca et Riva S. Vitale. Cette dernière en fut détachée en 1814 ; les communes d'Isone et de Medeglia furent rattachées en 1499 à Bellinzone. Au XVe s. Capolago était considéré comme partie intégrante du Val Lugano.

Des palafittes auraient été découvertes entre Riva S. Vitale et Maroggia. A Aranno, Bedigliora, Davesco, Maroggia, Sonvico, Sorengo et Tesserete, on a trouvé des inscriptions nord-étrusques ; une tombe gauloise à Dino en 1911, des tombes, des inscriptions, des objets et des monnaies romaines en diverses localités. La tradition attribue aux Lombards la construction d'ouvrages fortifiés dans le Val Lugano, entre autres celui du Monte Generi ; à cette époque on trouve les traces d'un *sculdascius*. D'après un document de 724, dont l'authenticité est mise en doute, Luitprand aurait donné à l'église S. Carpoforo de Côme plusieurs terres du Val Lugano, entre autres Sonvico. Les Lombards vaincus par Charlemagne, le Val Lugano passa sous la domination franque. L'évêque de Côme reçut des empereurs au IXe s. des privilèges et la juridiction au moins partielle sur Lugano et son territoire, et en 1055, il obtenait la douane de Lugano. Henri VI soumit Lugano à la juridiction de l'évêque de Côme. Ce dernier avait à Lugano, dès le XIIIe s., un palais qu'il garda jusqu'en 1842. En 1186, il fit bâtir le château de Trevano près de la ville et conserva ses droits fonciers sur Lugano jusqu'au XIXe s. Le Val Lugano prit parti pour Milan dans la guerre entre cette ville et Côme (1118-1127) ; le château de Saint-Martin fut pris en 1122. Le Val fut entraîné dans les longues luttes entre les Rusconi et les Vitani, les Gibelins et les Guelfes. Durant cette période sanglante, il fut tantôt l'allié, tantôt l'esclave de Côme. Cette ville avait à Lugano un podestat déjà en 1222. En 1282, les Rusconi, ou Rusca, de concert avec Simone Orelli, enlevèrent Lugano à l'évêque de Côme et obligèrent les habitants à se soumettre aux Rusconi, seigneurs de Côme. Deux années plus tard, le même Simone reprit Lugano pour l'évêque, mais les Rusconi et Côme s'en emparèrent à nouveau en 1285 et signèrent la paix en 1286. Matteo Visconti s'empara de Lugano en 1303. Lugano revint aux Rusca en 1337 et y resta jusqu'en 1412, puis passa au duc de Milan.

Pendant le XVe s., le Val Lugano fut le théâtre de luttes sanglantes et changea de maître à plusieurs reprises. En 1416, Loterio Rusca reçut, avec le titre de comte, entre autres, le Val Lugano et Balerna contre la cession de Côme au duc de Milan. Vers 1434, le duc

investit Luigi Sanseverino, son capitaine général, du Val Lugano, dont les Rusca reprirent possession deux ans plus tard. En 1438, les Sanseverino furent replacés à la seigneurie de Lugano, mais en 1447, à la mort de Luigi Sanseverino, Lugano s'unit à la République ambrosienne, qui le céda à Côme. Côme envoya un podestat pour Lugano, Agno et Capriasca ; il garda sous sa domination immédiate Mendrisio, Balerna et Riva S. Vitale. En 1448, Frédéric III érigea Lugano en fief impérial, qu'il inféoda à Franchino Rusca, mais ce dernier, battu par les troupes de Côme, fut chassé la même année de Lugano. Le duc de Milan, Francesco Sforza, rendit Lugano en 1450 aux enfants de Luigi Sanseverino. Lugano se révolta contre ses seigneurs en 1466 et 1467 ; les Sanseverino durent céder, et Lugano et Balerna passèrent sous la domination immédiate du duc. Nouvelle investiture à Ugo Sanseverino en 1475-1476 ; investiture à Ottaviano-Maria Sforza le 5 mars 1477. Le 3 déc. 1478, les Confédérés envahirent une partie du Val Lugano, qui fournit environ 150 hommes aux troupes ducales pour la bataille de Giornico. En 1479-1482 investiture à Roberto Sanseverino ; 1482-1484 à Ascanio-Maria Sforza ; 1484 de nouveau à Roberto Sanseverino. Les luttes entre partisans et adversaires des Sanseverino, entre Guelfes et Gibelins ne cessèrent pas. A partir de 1485, Lugano et Balerna furent gouvernés par un capitaine ducal. En 1498, Ludovic-le-More décrétait la construction du château. L'année suivante, Lugano prêtait serment de fidélité au roi de France, et le 7 septembre, François Trivulce en prenait possession.

La *pieve* de Lugano dut former dans le haut moyen âge une seule communauté, dont se détachèrent par la suite les *vicinanze* rurales. En 1198 la vallée possède ses statuts et on possède encore ceux de 1441. Dans la première moitié du XV^e s., on trouve le congrès ou Conseil général, qui se réunissait à Lugano ou à Loreto, ou à Sorengo. Il était composé d'un représentant de chaque famille de la ville et de la campagne. Le Petit Conseil comptait huit membres élus chaque année par le Conseil général, à raison de deux par quartier ou *squadra* de la ville ; deux membres du Petit Conseil étaient à la tête de la commune, à tour de rôle, avec le titre de procureur, conjointement avec le lieutenant ou vicaire du gouverneur. Les Sforza favorisèrent à plusieurs reprises le Val Lugano par des concessions et des privilèges. En 1473, ils libérèrent Lugano de la contribution aux frais de défense de la ville de Côme. D'autre part, la vallée devait fournir au duc, dans la première moitié du XV^e s., 1892 soldats et un nombreux matériel de guerre.

2. *Conquête et domination suisse.* Promis aux Suisses par Louis XII en 1495 et 1499, afin d'obtenir leur aide contre le duc de Milan et contre l'empereur Maximilien, mais jamais cédés par le roi, Lugano et sa vallée furent une première fois occupés le 19 août 1501, à l'exception des châteaux de Lugano et de Sonvico, par 600 Confédérés aidés par des gens du pays. Ils furent chassés, après 17 jours d'occupation, par Trivulce. La ville et la vallée furent mis à sac aussi bien par les Suisses que par les Français. Nouvelle tentative de prise de possession en 1509. En 1510, le Val Lugano est dévasté par les Confédérés de retour de l'expédition de Chiasso. Finalement, la ville est prise en juin 1512 par les troupes suisses. Le 28 septembre, le duc Maximilien Sforza renonce à Lugano en faveur des Confédérés ; le château, qui est encore en mains des Français, est abandonné par eux le 26 janvier 1513 et occupé le même jour par les Suisses. En partie détruit à cette occasion, le château fut complètement rasé en 1517, par des mercenaires et des volontaires. Lugano devint un bailliage auquel la Diète de Baden accorda le droit de battre monnaie, mais il ne paraît pas avoir fait usage de cette régale. Les statuts furent confirmés en 1513. Le bailliage comprenait les quatre anciennes *pievi* de Lugano, Agno, Riva S. Vitale et Capriasca, et en outre les communes séparées de Carabbietta, Carona, Monteggio, Morcote et Vico-Morcote, Ponte-Capriasca, Ponte-Tresa, Sonvico et Vezia, ainsi que le fief de Magliaso appartenant à la famille Beroldingen. Les trois dernières *pievi* furent séparées de Lugano de 1598 à 1608 et de 1658 à 1663. Le bailliage payait aux cantons un impôt global de 761 couronnes d'argent ; il devait fournir un contingent de 1200 soldats en trois corps de deux compagnies chacun. Le premier était commandé par le bailli, le deuxième par son lieutenant et le troisième par son banneret. Chaque *pieve* avait son Conseil particulier, qui nommait les *reggenti* et le chancelier de la *pieve*. Les *reggenti* étaient les organes exécutifs des décisions du Conseil général du bailliage et de celui de la *pieve*. Les communes séparées jouissaient d'une certaine autonomie ; elles n'envoyaient pas de députés au Conseil général du bailliage et ne payaient d'impôts qu'aux cantons. Les communes étaient administrées par un consul assisté d'un vice-consul, d'un notaire et d'un trésorier *(caneparo)*. A la tête du bailliage se trouvait le bailli, qui avait le titre de capitaine général parce qu'en temps de guerre il commandait les troupes des quatre bailliages tessinois des XII cantons. Pour l'administration de la justice criminelle il était assisté de deux conseillers, un du bourg et un de la campagne, qui avaient seulement voix consultative. Il était à la tête de la *Camera magnifica*, formée du lieutenant du bailli, du chancelier, de deux avocats fiscaux et de deux greffiers. La charge de chancelier fut héréditaire dans la famille Beroldingen de 1576 à 1798. Le Conseil général du bailliage, ou congrès était composé de deux représentants de la ville et d'un député de chaque commune rurale. L'autorité exécutive, ou Conseil des *reggenti*, était nommée pour deux ans. Le nombre des *reggenti* a varié. Au XVI^e s., ils étaient au nombre de 13, quatre de la ville et neuf des quatre *pievi* ; vers 1680, ils n'étaient plus que sept. Sous la présidence du bailli, les *reggenti* formaient le Conseil de la communauté. La vallée avait, en outre, un chancelier, un *caneparo* ou trésorier, des juges des approvisionnements et des *procuratori* pour la défense des privilèges.

3. *Sous la République helvétique.* C'est de Lugano que partit le mouvement d'émancipation du Tessin. Le 15 février 1798, la ville repoussa une attaque des cisalpins et des «patriotes» et la population proclama son adhésion à la Suisse et planta un arbre de liberté. Le 18, le Conseil général nommait une *reggenza provvisoria*, tandis que le 23, la *pieve* de Riva S. Vitale proclamait son indépendance. Un nouveau gouvernement provisoire fut nommé à fin mars, et le Val Lugano, auquel s'était rallié Riva S. Vitale, accepta la constitution helvétique. Lugano devint le chef-lieu du canton du même nom, comprenant Lugano, Mendrisio, Locarno et Vallemaggia. Durant l'année 1799 et particulièrement les 28 et 29 avril, Lugano fut en proie aux luttes entre partisans de la France et de la Suisse ; il fut occupé tour à tour par les armées françaises et impériales. Les autorités helvétiques furent rétablies le 18 août 1800. L'année 1802 fut une période de troubles politiques : soulèvement armé de la *pieve* de Capriasca ; occupation militaire du pays, congrès de Poverò, qui proclama l'indépendance et la souveraineté du peuple luganais, chute du gouvernement unitaire, nomination d'un gouvernement provisoire, état de siège à Lugano et dans le district le 3 octobre et capitulation les 4-5 octobre des troupes helvétiques; rétablissement des autorités helvétiques, le 14 octobre. La constitution cantonale du 19 février 1803 fit de l'ancien bailliage le district de Lugano. Riva S. Vitale en fut détaché en 1814 pour être réuni au district de Mendrisio. Actuellement le district compte 12 cercles de justice de paix et 99 communes. Au spirituel, le Val Lugano releva jusqu'en 1884 de l'évêché de Côme pour les *pievi* de Lugano, Agno et Riva S. Vitale ; de celui de Milan pour la Capriasca.

Le Val Lugano a donné un nombre considérable d'artistes ou *maestri comacini*. Les architectes et les maîtres constructeurs du Luganais établis à Turin formaient une corporation particulière, dont les privilèges et les exemptions furent reconnues par les ducs de Savoie jusqu'en 1739. La corporation existe encore à présent, congrégation de Sainte-Anne ; elle possède une maison pour les jeunes gens du district qui étudient les Beaux-Arts à Turin. *Population* du district : 1801, 27 330 hab. ; 1920, 52 483.

La ville. La première mention de Lugano remonte au VIe s. ; c'était un bourg fortifié. Une tour y est mentionnée en 1198, un château en 1284. Ballarini indique trois châteaux : celui de S. Angelo, dont on ignore la position et que Rahn place au-dessus de Cassarate ; celui de S. Martino sur la route de Melide et le *castello maggiore*, situé sur l'emplacement de la villa Ciani actuelle, et mentionné en 1301. Des murailles existaient en 1438, au moins du côté du quartier de Verla. Le château que fit construire Ludovic-le-More en 1498 fut élevé sur l'emplacement du *castello maggiore*; rasé par les Suisses en 1513-1517, son emplacement fut vendu en 1558 et on y bâtit le palais Beroldingen, au XIXe s. la villa Ciani. Dans la première moitié du XVe s. Lugano devait fournir au duc de Milan 270 soldats et du matériel de guerre. Anciennement le bourg était divisé en quatre quartiers ou *squadre* : Canova, Verla, Cioccaro et Carona ou Nassa, qui étaient des circonscriptions électorales, administratives et militaires. Dans la première moitié du XVe s., Lugano était administré par deux Conseils : le Conseil communal, de 24 membres nommés par les quartiers, et le Petit Conseil, de 8 membres, nommés par le premier à raison de deux par quartier. Sous la domination suisse, le Conseil communal comptait 36 membres ; le Petit Conseil 12. Le Conseil communal nommait les deux *reggenti* du bourg et les deux députés au Conseil général du bailliage. La ville conserve les actes du Conseil communal de 1440 à 1800. La ville comptait trois classes d'habitants : les *vicini*, les *cittadini antichi* et les *avventizi*. La première formait une espèce de patriciat et dès 1467 détenait tous les pouvoirs. En 1797, les familles patriciennes étaient au nombre de 98, la plupart tombées dans la misère. Les *cittadini antichi* établis après 1449 formaient de même une classe fermée, tandis que les *avventizi* étaient considérés comme des étrangers.

Chef-lieu du canton de Lugano sous la République helvétique, Lugano devint une des trois capitales du Tessin de 1814 à 1878. Le gouvernement et le Grand Conseil y siégeaient pendant six ans, à tour de rôle avec Bellinzone et Locarno.

Une école latine est mentionnée au XVe s. En 1596, Clément VIII imposa au prévôt de S. Antonio l'obligation de tenir les classes latines ; ce fut l'origine du collège des somasques devenu dès 1852 gymnase et lycée cantonal. En 1694 on agita la question d'une université. La bibliothèque de la ville, fondée en 1841, devint la Bibliothèque cantonale. La première imprimerie fut fondée à Lugano en 1746.

Le marché de Lugano est connu dès le Xe s. ; ses foires de septembre et d'octobre étaient, suivant Bonstetten, parmi les plus grandes de l'Europe. La corporation des marchands est signalée déjà en 1303. L'industrie du drap, introduite au commencement du XVIe s., était en décadence au XVIIIe s. ; l'industrie et le commerce de la soie florissaient déjà au XVIIe s. Après l'ouverture du Gothard, Lugano devint un centre d'étrangers. Il fut relié à l'Italie par chemin de fer en 1874, à Bellinzone et au Gothard en 1882. Parmi les édifices civils on doit signaler l'ancien hôtel suisse (XVe s.) ; la maison Lucchini *al Forte* (XVe s.) ; les palais Riva (XVIIe s.). Lugano fut ravagé par la disette en 1417, par la peste à de nombreuses reprises de 1422 à 1636, par le choléra en 1836. Population : 1438, 1500 hab. ; 1634, 3278 ; 1801, 3982 ; 1920, 13 281.

La pieve ecclésiastique et paroisse. On ne connaît pas son origine. L'église-mère de Saint-Laurent est mentionnée dans la donation de 724. Vers l'an 1000 existait un chapitre, dont le nombre des chanoines a été fixé à dix en 1486 ; statuts de 1345. Le territoire de la *pieve* ecclésiastique était identique à celui de la *pieve* civile, à laquelle d'ailleurs elle a donné naissance. Elle embrasse actuellement 34 paroisses groupées en trois décanats. La paroisse de Lugano se confondit d'abord avec la *pieve*. Au cours des siècles les paroisses rurales se constituèrent. En 1724, Lugano comprenait encore Lugano, Biogno-Breganzona, Sorengo, Savosa et Massagno. Biogno-Breganzona et Sorengo en furent détachés en 1773, Savosa en 1801. En 1920, le territoire de la paroisse, qui comprenait, outre Lugano, Massagno, Rovello et Cassarate, fut divisé en cinq rectorats ; celui de Massagno a été érigé en paroisse le 17 sept. 1927.

La Réforme fut prêchée à Lugano par Cornélius Siculus vers 1533-1536, mais sans grands résultats. Au XIXe s., les protestants utilisaient comme lieu de culte l'ancienne chapelle de Sainte-Élisabeth ; un temple protestant et une église anglaise ont été élevés au XXe s. Registres de baptêmes dès 1569, de mariages dès 1572.

*Églises*. L'église Saint-Laurent avait depuis une date inconnue le titre de semi-cathédrale. En 1888 elle devint église cathédrale du diocèse de Lugano. L'édifice actuel remonte, dans ses parties primitives, à une époque reculée ; le clocher lui fut ajouté au XIe ou XIIe s.

Lugano en 1642. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de Matth. Merian.

Agrandie au XIIIe ou XIVe s., transformée dans la suite et restaurée de 1904 à 1910. L'église possède des fresques de 1280, du XVe s., de Torricelli (1764), et des toiles de Morazzone et de Tencalla. La façade de Saint-Laurent a été exécutée de 1517 à environ 1590.

Santa Maria degli Angeli a été construite en 1499-1500 et consacrée en 1515. Elle est remarquable par les fresques de B. Luini, et la chapelle Camuzio avec les peintures de Bramantino découvertes en 1891 et restaurées en 1921 ; une restauration artistique de l'église est en cours. L'ancienne église de Saint-Blaise, construite en 1344 fut remplacée par l'église actuelle de Saint-Roch, bâtie en 1580. Autres églises : Saint-Antoine, bâtie en 1608 sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des humiliés ; église sur le mont San Salvatore mentionnée en 1258, reconstruite en 1819. Immaculée Conception, construite vers 1556 sur l'emplacement de Sainte-Catherine (XIIIe s.), Saint-Charles Borromée 1640, Saint-Joseph 1748-1759, la Madonnetta 1725, le Sacré Cœur en construction. Ont été démolies : Saint-François en 1812, l'église de l'Immaculée anciennement de San Geminiano en 1842, Sainte-Marthe avec la chapelle de Sainte-Marie mentionnée en 1364, en 1914.

*Couvents*. Le couvent de Saint-François, des mineurs conventuels, dont la fondation remonte selon la tradition à saint Antoine de Padoue en 1216 ou 1230. Supprimé en 1812. Les humiliés avaient plusieurs maisons à Lugano. En 1228, ils dirigeaient l'hôpital Sainte-Marie mentionné en 1222, qu'ils avaient peut-être fondé eux-mêmes. Ils furent réunis aux humiliés de Verla ; à leur suppression en 1571 leurs biens furent attribués à l'hôpital. Le couvent de Sainte-Catherine, bâti en 1334, à l'usage des hommes passa en 1504 aux religieuses humiliées. Supprimé en 1848. La maison de Saint-Antoine est mentionnée en 1298 comme couvent de femmes ; en 1504 elle fut réservée exclusivement aux hommes. Supprimés en 1571, les biens du couvent furent en partie attribués aux humiliées de Sainte-Catherine, en partie aux Pères somasques. A la place des humiliés de Saint-Antoine, les somasques ouvrirent un couvent, supprimé en 1852, et un collège en 1608. Le couvent de Santa Maria degli Angeli, en 1473 des mineurs observants et à partir de 1602 des mineurs réformés. Suppression temporaire en 1810, définitive en 1848 ; la riche bibliothèque passa à la Bibliothèque cantonale. Le monastère des augustiniennes de Sainte-Marguerite, fondé en 1614 par Mauro Giovio, supprimé en 1848. Celui des Pères capucins, fondé en 1646, et celui de Saint-Joseph, fondé en 1747-1748 par la famille Conti.

Plusieurs conventions entre l'Italie et la Confédération, ou quelques cantons, ont été signées à Lugano : en 1847 au sujet du chemin de fer du Lukmanier ; en 1861 pour la rectification des frontières tessinoises ; en 1910 pour la réglementation du lac de Lugano ; en 1923, pour régler la navigation sur les lacs Majeur et de Lugano. Le 12 octobre 1925 eut lieu une conférence pour la réglementation des rapports entre la Pologne et la Lithuanie.

*Bibliographie*. *BStor*. 1879-1895, 1898, 1903, 1915, 1921, 1926, 1927. — *Per. d. Soc. Stor. com.* I-IV, IX, XII. — *AS* I. — *ASHR*. — *Riv. arch. com.* 1902, 1907. — *Arch. S. G.* 1888. — *ASA* 1891, 1906. — *AHS* 1895, 1923. — Monti : *Atti*. — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — Weiss : *Die tess. Landvogteien*. — Rahn : *I Monumenti*. — E. Motta : *Effemeridi*. — St. Franscini : *La Svizzera italiana*. — Le même : *Storia d. Svizzera italiana*. — A. Baroffio : *Dell' invasione francese*. — L. Brentani : *Miscellanea storica*. — Le même : *Lugano e il Ceresio*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — Torricelli : *Orazioni e dissertazioni storico-polemiche*. — C. Cantù : *Storia di Como*. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — Le même : *Die Capitanei von Locarno*. — *Monitore di Lugano* 1920-1925. — Dierauer. — *LL*. — A. Bürgler : *Die Franziskus Orden in der Schweiz*. — *Arch. stor. Svizzera italiana* 1926. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *ZSR* 1892. — D. Moroni-Stampa : *L'architettura civile di Lugano*. — A. Guidini : *La cattedrale di San Lorenzo in Lugano*.

[C. Trezzini.]

**LUGANO (DIOCÈSE).** Le territoire du canton actuel du Tessin relevait primitivement de la juridiction de l'évêque de Côme pour les districts de Mendrisio, Lugano (moins la Capriasca), Bellinzone (moins Gnosca, Preonzo et Moleno), Locarno (moins Brissago) et Val Maggia, et de celle de l'archevêque de Milan pour les districts de Blenio, Léventine, la Riviera, la *piève* de Capriasca et les paroisses de Brissago, Gnosca, Preonzo et Moleno. La question de la séparation des territoires tessinois de Côme et de Milan remonte au XVIe s. Pour des raisons politiques, la Diète envisageait en 1595 la séparation de Côme et la création d'un diocèse avec Lugano comme chef-lieu. Les conflits entre l'évêque et les cantons, surtout à propos de la collation des bénéfices et de l'exercice de la juridiction épiscopale, entretinrent l'idée de la séparation pendant le XVIIe s. Tantôt on se contentait d'un vicaire général de l'évêque de Côme spécial pour les bailliages des douze cantons, comme en 1608 ; tantôt d'un commissaire indépendant de l'évêque et relevant immédiatement du Saint-Siège, comme en 1642 et 1664 ; tantôt on voulait l'institution d'un nouveau diocèse pour tous les bailliages tessinois, comme en 1634 et en 1636. La question fut reprise au début du XIXe s. Des démarches furent faites auprès du Saint-Siège en 1803, 1813, 1815, 1819 et 1833. La question financière et des complications avec le gouvernement autrichien, maître de la Lombardie, rendirent vaines ces tentatives. Les lois nettement antireligieuses votées par le Grand Conseil tessinois à partir de 1848 furent un grave obstacle à la réalisation de la séparation. Le gouvernement demanda en 1855 la séparation de Côme et de Milan, non plus pour constituer le Tessin en un diocèse particulier, mais pour rattacher ce canton au diocèse de Bâle ou de Coire. Le clergé tessinois s'opposa à ce projet dans une conférence du 22 janvier 1856. Le Conseil fédéral prit parti pour le gouvernement tessinois, intervint auprès du représentant du Saint-Siège, Mgr. Bovieri, et lui laissa entendre qu'en cas de refus, les autorités fédérales pourraient détacher elles-mêmes le Tessin de toute juridiction épiscopale étrangère. C'est ce qui se produisit effectivement, sur les sollicitations des radicaux tessinois, par le décret des Chambres fédérales du 22 juillet 1859. Cette rupture violente ne résolvait pas le conflit. Si l'on voulait une solution stable et normale, il fallait nécessairement s'entendre avec Rome, ce que comprit l'autorité fédérale. Du 5 au 9 novembre 1860 eut lieu à Berne une conférence avec le représentant du Saint-Siège ; elle échoua, car le Conseil fédéral tenait à l'incorporation du Tessin à un diocèse existant, tandis que le Saint-Siège voulait un diocèse ou pour le moins une administration apostolique autonome. Entre temps, le 17 août 1860, le gouvernement tessinois avait suspendu le paiement des rentes provenant des biens épiscopaux sis sur territoire tessinois dues au chapitre et à l'évêque de Côme. Le gouvernement piémontais intervint et une convention signée à Turin le 30 novembre 1862, dans laquelle l'autorité ecclésiastique n'avait pu intervenir, stipulait que le Piémont cédait au Tessin tous les biens de la mense épiscopale de Côme situés en territoire tessinois.

Le parti conservateur tessinois étant arrivé au pouvoir en 1875-1877, la question fut reprise. Interrogés par le Saint-Siège, les évêques de Côme et de Milan se déclarèrent d'accord en principe avec la séparation (1880). Le gouvernement cantonal proposa au Conseil fédéral l'érection du Tessin en diocèse. Le Conseil fédéral répondit le 24 octobre 1882 qu'il ne pouvait adhérer à ce projet et proposait la réunion, au moins provisoire, du Tessin au diocèse de Coire, ce que le gouvernement tessinois refusa (21 février 1883). Dès lors la question tessinoise fut liée à l'affaire du diocèse de Bâle et de Mgr. Lachat. En juillet-août 1883 le Conseil fédéral et le Saint-Siège acceptèrent la suggestion de Martin Pedrazzini, conseiller d'État tessinois, de transférer Mgr. Lachat au gouvernement spirituel du Tessin, ce qui permettait de réorganiser le diocèse de Bâle et rendait possible la solution de la question tessinoise. A la suite de conférences tenues à Berne entre le Conseil fédéral et le représentant du Saint-Siège, Mgr. Ferrata, une

première convention, du 1er septembre, régla la question de Bâle. Une deuxième, de même date, prévoyait la séparation canonique des territoires tessinois des diocèses de Côme et de Milan et, en attendant le règlement définitif, la nomination par le Saint-Siège d'un administrateur pour le Tessin. Une autre convention, du 23 septembre 1884, entre le Saint-Siège et le gouvernement tessinois garantissait à l'administrateur le libre exercice de la juridiction spirituelle, la libre organisation du séminaire diocésain, fixait provisoirement le siège de l'administrateur à Balerna et réglait la question financière. Mgr. Lachat, nommé administrateur, prit possession de sa nouvelle charge le 1er août 1885. De son côté l'autorité tessinoise réglait la situation juridique de l'Église catholique au Tessin par la loi du 28 janvier 1886 qui abolissait les lois anticléricales et est encore actuellement en vigueur. La mort prématurée de Mgr. Lachat, le 1er novembre 1886, ouvrit à nouveau la question. Le Saint-Siège confia l'administration apostolique à un délégué, Mgr. Giuseppe Castelli, en attendant la nomination du nouvel administrateur, Mgr. Vincenzo Molo, qui fut désigné le 20 septembre 1887. Le règlement définitif de la question eut lieu dans les conférences de Berne des mois de février et mars 1888. La solution intervenue par la convention du 16 mars 1888 est un compromis entre le point de vue du Conseil fédéral de rattacher le Tessin à un diocèse déjà existant et la volonté du Saint-Siège de donner au canton une administration spirituelle autonome. En effet, la convention prévoit l'érection du Tessin en diocèse, mais réuni canoniquement et à égalité de droits *(æque et principaliter)* au diocèse de Bâle, dont l'évêque portera le titre de Bâle et Lugano. L'église Saint-Laurent de Lugano sera érigée en église cathédrale et par ce fait Lugano deviendra le chef-lieu du nouveau diocèse ; celui-ci aura à sa tête un administrateur apostolique, ayant le caractère épiscopal, nommé par le Saint-Siège parmi le clergé tessinois d'entente avec l'évêque de Bâle. Finalement le Tessin fut érigé canoniquement en diocèse, au sens de la convention, par bulle de Léon XIII du 7 septembre 1888.

Le diocèse compte actuellement 246 paroisses, dont 55 de rite ambrosien et le restant de rite romain, groupées en 8 *pievi* et en 24 décanats.

*Administrateurs apostoliques de Lugano.* — Eugène Lachat, dès le 1er août 1885, † 1er septembre 1886. — Giuseppe Castelli, délégué intérimaire. — Vincenzo Molo, élu 20 septembre 1887, † 15 mars 1904. — Alfredo Peri-Morosini, élu 24 mars 1904, démissionne 29 décembre 1916. — Aurelio Bacciarini, élu 12 janvier 1917.

*Bibliographie.* *AS* I. — *ASHR.* — D. Ferrata : *Mémoires.* — A. Peri-Morosini : *La questione diocesana ticinese.* — E. Maspoli : *La legge ticinese del 28 gennaio 1886.* — Le même : *Il diritto ecclesiastico dello Stato d. C. Ticino.* — Raccolta generali d. leggi d. C. Ticino 1865 et 1886 ; Atti d. Grand Consiglio. — *La question du Tessin par un citoyen genevois*, 1863. [C. Trezzini.]

**LUGANO.** Plusieurs artistes tessinois, des XVe et XVIe s., sont connus sous le nom de leur ville d'origine. — 1. Andrea, architecte, signalé à Rome en 1544 et à Venise en 1577. Il serait identique à Andrea de Côme, mentionné à Rome en 1535. — 2. Angelo, sculpteur, travaillait en 1489 à Brescia. — 3. Antonio, dit Stephano, sculpteur à Sienne en 1473, un des négociateurs de la paix entre les sculpteurs de Sienne et les sculpteurs lombards. — 4. Antonio, maître-constructeur, mentionné à Rome en 1463, travaillait au Castelletto de Gênes en 1466. — *SKL.* — *BStor.* 1885, 1893. [C. T.]

**LUGARDON.** Famille de la colonie française établie à Berne, reçue à l'habitation de Genève en 1776. — 1. Jean-Léonard, 1801-1884, peintre d'histoire et portraitiste. On lui doit des toiles connues sur des sujets bibliques ou religieux. Il peignit aussi pour Versailles et Fontainebleau. — 2. Albert, 1827-1909, élève de son père, de Calame et de Scheffer. Peintre de la montagne et animalier. — *SKL.* [C. R.]

**LUGEON.** Famille vaudoise, à Chevilly dès le XVIe s. — 1. David, 1818-1895, sculpteur ornemaniste. Collabora à la restauration de Notre-Dame de Paris, de la Sainte-Chapelle, d'autres cathédrales et églises françaises, du donjon de Vincennes, et enfin dès 1876 à celle de la cathédrale de Lausanne, où il exécuta les sculptures de la nouvelle flèche et du porche des apôtres. — 2. ***Raphaël,*** * 16 décembre 1862, sculpteur, fils du no 1, travailla avec son père, puis à Paris à l'Hôtel de Ville et au Sacré-Cœur, revint à Lausanne où il refit en entier le grand portail de la cathédrale, dirigea des travaux de sculpture aux églises Saint-François de Lausanne, de Grandson, de Lutry, au château et au palais de Rumine à Lausanne, auteur des monuments de Gleyre, à Chevilly, Jomini, à Payerne, Juste Olivier, à Lausanne, et de nombreuses médailles. Professeur de modelage et de dessin au collège scientifique et d'histoire de l'art au gymnase scientifique, directeur de l'école des beaux-arts de Lausanne. — 3. Maurice * 10 juillet 1870, frère du no 2, géologue, professeur de géologie et de paléontologie à l'université de Lausanne dès 1898, recteur 1918-1920, auteur de deux cents mémoires scientifiques, directeur du Musée géologique de Lausanne. Collaborateur à la carte géologique de France, commandeur de la Légion d'honneur et membre correspondant de l'Institut de France. — *SKL.* [M. R.]

Jean-Léonard Lugardon. D'après une eau-forte (collection Maillart).

**LUGGEN.** Famille venue de Milan au XVIe s., et bourgeoise de Brigerberg en 1614. — Joseph, châtelain de Brigue 1794. — *BWG* III. [D. I.]

**LUGINBÜHL.** Familles du canton de Berne, surtout nombreuses dans le district de Konolfingen ; bourgeoises aussi de Berne, Vechigen, Æschi, Krattigen, Langnau et Spiez. — Rudolf, * 1854 à Obertal, maître secondaire à Bâle 1883, Dr phil. à Berne 1892, privat docent 1893, professeur extraordinaire d'histoire à l'université de Bâle 1905 ; † 1912. Auteur d'une biographie et de plusieurs articles sur *Ph. Alb. Stapfer*, d'une *Gesch. der Schweiz für Mittelschulen*, 1903, et de nombreuses études sur des chroniques suisses. — *ASG* 13, p. 70. — Barth III, p. 737. [H. Tr.]

**LUGNEZ** (C. Berne, D. Porrentruy. V. *DGS*). Commune et village de la paroisse de Damphreux. En 610, *Lugdanicum* ; en 1181, *Lunigie* ; en 1303, *Ligne* ; en 1386, *Lugney*. On a trouvé à Lugnez des sarcophages en pierre, brisés malheureusement, dont on n'a pu déterminer l'âge, ainsi que des fondations d'édifices romains. D'après une tradition fort possible, c'est à Lugnez que naquit saint Imier ou Himier, l'apôtre de la vallée de la Suze où fut fondé le village qui porte son nom. Imier était noble et sa famille possédait le château de Lugnez démoli par ordre de l'évêque de Bâle, Frédéric ze Rhein, en 1440. L'abbaye de Bellelay possédait des propriétés à Lugnez, ainsi que le chapitre de Moutier-Grandval. Une chapelle, dite de Saint-Imier, existait non loin de l'emplacement du château ; elle fut saccagée pendant la guerre de Trente ans et reconstruite en 1700. *Population* : 1818, 235 hab. ; 1920, 298. — Voir Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire* I. [G. A.]

**LUGNEZ** ou **LUGNETZ** (C. Grisons. V. *DGS*). Vallée et cercle. L'expression *Lugnezer Tal* est le nom que la géographie moderne a donné à toute la vallée du Glenner. L'usage populaire désigne sous ce nom le territoire de l'ancienne haute juridiction, soit la partie inférieure du val jusqu'à sa division en Vrinertal et Valsertal près d'Obercastels. *Leunicia*, portion inférieure du Glenner, est déjà cité avec de nombreuses colonies au commencement

du IXe s. dans le rentier impérial (*Cod.* I, nº 193), et aussi l'église de la vallée, à Pleif, dédiée à saint Vincent. La donation d'Otto II à l'évêque Hiltebald en 976 fit passer les églises de *Raine* (Rhein) et *Pictaso* (Pitasch), avec le fief impérial, du vassal Bernhard à l'évêché (*Cod.* I, nº 65). Ce dernier possédait donc déjà de bonne heure au moyen âge un grand nombre de domaines, dont le plus important était celui de Schiflans près de Villa. Les gens de l'évêché dans le Lugnez devaient assister au plaid à Sagens, tenu deux fois l'an, à la Saint-Jean et à la Saint-Hilaire. Dans la seconde moitié du XIVe s. fut créée une juridiction à Ilanz pour les gens de l'évêché de la Gruob et une autre à Villa pour ceux du Lugnez. Les barons de Belmont furent baillis épiscopaux de la vallée jusqu'à leur extinction en 1371. En 1390, l'évêque céda ses droits dans le Lugnez à l'héritier des Belmont, Albrecht de Sax-Mesocco. En 1457, le bailli et la communauté du Lugnez édictèrent une loi intéressante pour l'histoire linguistique, interdisant sous de graves peines à ceux qui n'étaient pas de souche romanche, soit aux Walsers allemands de Vals, de venir s'établir dans la vallée (Arch. d'Ilanz). En 1483, Johann-Peter de Sax-Mesocco céda à l'évêque, pour 4000 fl., ses droits sur Lugnez et la Gruob, et en 1538, les habitants de ces deux régions les rachetèrent eux-mêmes pour 1800 fl. En 1510, lorsque fut conclue l'alliance des Confédérés avec le pape Jules II, le Lugnez reçut une petite bannière. La charge de banneret fut une fonction honorifique héréditaire exercée d'abord par la famille Lumerins, puis par les Mont, enfin durant près de deux cents ans par les Cabalzar. Au spirituel, le Lugnez forma d'abord une seule paroisse dont le centre était l'église de Saint-Vincent à Pleif. La lettre d'indulgence du 4 janvier 1345 cite les églises filiales suivantes : Sainte-Marie à Igels, Saint-Jean Baptiste à Vrin, Saint-Sigismond à Peiden, Saint-Maurice à Cumbels, Saints-Jacques et Philippe à Morissen, Saints-Florin et Gaudence à Vigens, Saint-Laurent à Uebercastels, Saint-Apollinaire à Tersnaus, Saint-Martin à Vals et Saint-Martin à Lumbrein. Un rentier de l'église de Pleif, de 1443, contient d'importantes notes d'histoire locale. L'ancienne haute juridiction de Lugnez comprenait les communes suivantes : Camuns, Cumbels, Duvin, Furth, Igels, Lumbrein, Morissen, Neukirch, Obercastels, Peiden, St. Martin, Tersnaus, Vigens, Villa et Vrin ; Vals, jusqu'en 1851 juridiction autonome, fait actuellement aussi partie du cercle de Lugnez. — Voir P. C. Planta : *Die currätischen Herrschaften*. — P. Tuor : *Die Freien von Laax*. — Purtscher : *Gesch. des Vorderrheintales im Mittelalter*. — Archives de la commune de Lugnez. — Papiers Muoth à la Bibl. cantonale. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Sprecher : *Chronik*. — Campell : *Zwei Bücher rätischer Gesch.* — C. Muoth : *Banner und Bannerherren von Lugnez* dans *JHGG* XVIII. [L. J.]

**LUGNORRE** (C. Fribourg, D. Lac, Com. Vully-le-Haut. V. *DGS*). Section de commune et ancienne seigneurie. Celle-ci comprenait la commune actuelle de Vully-le-Haut composée des villages de Motier, Lugnorre, Joressens et Mur-Guévaux. Elle passa, sous les Zähringen, au sire Ulrich de Glâne et plus tard, par mariage, aux comtes de Neuchâtel. Sous Pierre II de Savoie, elle passa sous la domination des sires de Grandson. Le 11 décembre 1350, Othon II la céda à Louis de Neuchâtel, mais se réserva le droit de réemption moyennant le payement de 1000 fl. or. Louis accorda à la seigneurie les mêmes franchises qu'à la ville de Neuchâtel. Les franchises furent confirmées le 2 mai 1398 et un tribunal de 12 jurés à nommer par le peuple institué à Lugnorre. Le comte y tenait deux plaids, en mai et en novembre, où il percevait les redevances et procédait au jugement des affaires pendantes. Un repas solennel terminait le plaid. Amédée IX, duc de Savoie avait obtenu le droit de rachat par la confiscation des biens des seigneurs de Grandson. Il le céda, en 1469, à Morat, malgré les protestations du comte Rodolphe de Neuchâtel. Le 19 septembre 1470, Morat fut formellement mis en possession de la seigneurie. Mais l'occupation de Morat et de son territoire par les Confédérés en 1475 et l'adjudication de ce bailliage à Berne et Fribourg par le traité de Münster en 1484, étant intervenues, la seigneurie fut soumise à la domination des deux villes et leur demeura sujette jusqu'à la Révolution de 1798. Pendant la guerre de Morat, Rodolphe avait repris la seigneurie et ce n'est que par le traité de 1505 que son successeur, Louis d'Orléans, céda tous ses droits à Berne et à Fribourg contre le payement des 1000 fl. Morat dut abandonner ses prétentions ; toutefois il obtint que la seigneurie fût tenue à contribuer à l'entretien des remparts comme les autres communes du bailliage et à suivre la bannière de Morat. Par contre Lugnorre conserva son tribunal et son Conseil, mais la procédure devait se faire selon le coutumier de Morat. Le bailli de Morat était d'office le président ; il pouvait se faire remplacer par un lieutenant pris dans la seigneurie et nommé à vie. En 1577, fut institué un Conseil communal composé des 12 membres du tribunal et de 12 bourgeois nommés par les premiers. Les formalités des nominations étaient déterminées par le règlement du 9 mai 1739.

Pendant la période helvétique (1798-1803), la seigneurie fut partagée en deux districts : Motier qui fut attribué à celui de Morat ; Lugnorre et Joressens à celui d'Avenches. L'Acte de médiation rétablit l'état antérieur. Le *curial* était le greffier du tribunal et du conseil des 24. L'hôtel de ville sur Roche, à Lugnorre, était le siège de la justice et du Conseil.

L'église de Motier dont la collation passa du comte de Neuchâtel aux deux États et après la Réforme à Berne, servit de tout temps d'église à la seigneurie et à la Rivière ou Vully-le-Bas. Sur le Mont Vully se trouvait une maison de garde où logeait un surveillant qui en cas de guerre ou d'émeute, devait allumer le feu d'alarme. Elle fut démolie en 1789. La seigneurie de Lugnorre fut une des premières communes qui après la Réforme ouvrirent des écoles ; celle de Motier est déjà mentionnée en 1561. Dans la suite il y en eut trois à Motier, à Lugnorre et à Joressens. — Arch. de Lugnorre, de Berne et de Fribourg. — *AF* 1913. [R. M.]

**LUGON, HUGON.** Famille valaisanne bourgeoise de Finshauts où elle est signalée dès 1400, et Salvan ; elle essaima à Martigny au XVIIIe s. Elle a donné à Finshauts de nombreux présidents et quelques juges, des religieux au Grand Saint-Bernard. — Coquoz : *Salvan, Finshauts*. [J.-B. B.]

**LUGRIN.** Famille vaudoise, au Lieu dès 1370. — 1. PROSPER, * 1862, professeur de chant à Lausanne, puis peintre et sculpteur ornemaniste à Genève, fondateur de l'*Artisan pratique*. — 2. ERNEST, * 17 août 1849, numismate, auteur de manuels d'enseignement, de monographies numismatiques, professeur à Bâle. — *Livre d'Or*. [M. R.]

**LÜGSTENMANN.** Famille du pays de Gaster, citée à Benken déjà en 1457. — 1. GEORG, trésorier du pays de Gaster 1645, conseiller et juge du pays à Benken, † 1654. — 2. JOHANNES, fils du nº 1, banneret du pays de Gaster ; † 1662. — 3. JAKOB, 1632-1684, fils du nº 1, capitaine du comté d'Uznach 1680-1682. — 4. KARL-PEREGRIN, fils du nº 3, 1663-1707, banneret, juge et secrétaire du comté d'Uznach. — Rentier de l'église paroissiale d'Oberkirch, 1614. [J. F.]

Bernardino Luini par lui-même, d'après la tradition (détail de la Passion à S. Maria, Lugano).

**LUINI, LOVINI, LUVINO.** Famille d'artistes dont l'origine est incertaine. Lugano, Pura et Luino (Italie), où les Luini sont mentionnés aux XVe et XVIe s. se disputent cette famille. — 1. ***Bernardino***, *vers 1485 ou 1490, † 1531 ou 1532, peintre, auteur de nombreuses fresques et tableaux, dont plusieurs sont

très célèbres. L'académie de Brera à Milan possède une galerie spéciale de ses œuvres. Luini a travaillé à Milan, Chiaravalle, Monza, Legnano, Saronno, Côme et Pavie. A Lugano, où il travailla de 1529 à sa mort probablement, il a peint, entre autres, la grande fresque de la Crucifixion dans l'église Santa Maria degli Angeli. — 2. EVANGELISTA, fils du nº 1, peintre, mentionné à Gênes en 1544 ; on connaît de lui un tableau d'autel à Milan. — 3. GIOVAN-PIETRO et — 4. AURELIO, † 6 août 1593 à Milan, à 63 ans, fils du nº 1, peintres. En 1553, ils s'obligeaient à continuer les fresques commencées par leur père dans l'église du Monastero Maggiore de Milan. Ils travaillaient encore ensemble en 1578 dans l'église de Vigano-Certosino. — *SKL*. — *BStor*. 1894, 1901. — Luca Beltrami : *Bernardino Luini e l'opera sua a Lugano*. [C. T.]

**LUINO, LUVINO.** Grosse bourgade sur le lac Majeur (Italie), qui fut occupée en 1512 par les Confédérés, en même temps que le Valtravaglia et la Valcuvia. Luino et le Valtravaglia furent organisés en bailliage ; en 1521, le premier se trouvait déjà sous la domination de ses seigneurs, les Rusca, mais la même année il était occupé à nouveau par le bailli de Locarno et ses troupes. En 1526, Charles-Quint aurait provoqué l'échange de Luino contre Mendrisio et Balerna. Luino et la région de Valtravaglia devaient toujours rester ouverts aux Confédérés ; en cas de conflit entre le comte Rusca et les habitants, et qu'un accord n'ait pu intervenir, les Confédérés jugeaient sans appel. — *AS* I. — De Vit : *Il Lago Maggiore* — E. Pometta : *Come il Ticino*. [C. TREZZINI.]

**LUINS** (C. Vaud, D. Rolle. V. *DGS*). Com. et Vge qui dépendit de la seigneurie de Cossonay et bénéficia en 1398 de ses franchises. En 1409, le comte de Savoie inféoda Luins à Amédée de Viry, seigneur de Mont-le-Vieux. Il passa ensuite aux Steiger, barons de Rolle et Mont-le-Vieux, puis aux Watteville qui le possédaient en 1798. Le château de Luins, qui est du XVIIIe s., a dès lors passé, avec son fameux vignoble, dans d'autres familles. L'église Saint-Pierre de Luins dépendait dès le XIIe s. du prieuré de Payerne ; sauf le clocher, elle a été rebâtie en 1673, et est devenue l'annexe de Begnins. — *DHV*. [M. R.]

**LUISONI, LUVISONI.** Famille de Stabio (Tessin). — 1. PIETRO, membre du gouvernement provisoire de Mendrisio 1798, du congrès de Mendrisio, du 24 avril de la même année ; signa les deux adresses, des 26 avril et 22 mai, au Directoire helvétique pour demander l'annexion de Mendrisio. — 2. GAETANO, 1822-21 janvier 1880, ingénieur à la construction de la ligne du Gothard, député au Grand Conseil 1863-1871; élu député au Conseil national en 1854, son élection, de même que celle des autres députés tessinois, fut cassée. — S. Dotta: *I Ticinesi*. — *Educatore* 1880. — *ASHR*. — A. Baroffio : *Dell' Invasione francese*. [C. T.]

**LUITO.** Comte dans le duché de Souabe 924-925 et 946-960 ; vers 950 aussi *advocatus*, c'est-à-dire probablement bailli impérial de Zurich. — F. v. Wyss : *Abhandlungen*, p. 373. — K. Speidel : *Beiträge zur Gesch. des Zürichgaus*, p. 26. [F. H.]

**LÜKEN, von.** Famille considérée du pays d'Unterwald, communière de Dallenwil, établie en 1336 à Wiesenberg où un alpage porte encore le nom de Lüken. — WELTI, témoin 1336. — WELTI, † à Arbedo 1422. — JENNI, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444. — *Gfr. Reg*. — *Beitr. z. Gesch. Nidwaldens*. — Documents d'archives. [R. D.]

**LUKMANIER** (ital. LUCOMAGNO) (C. Grisons et Tessin. V. *DGS*). Groupe de montagne et col reliant l'Oberland grison au Tessin. En 1136, *Loco magno* ; 1371, *in monte Lucumonis*. D'après *LL*, le massif s'appelait aussi montagne de S. Barnabé. Le passage était connu probablement des Romains, mais en tout cas depuis le VIe s., et avait une valeur stratégique de premier ordre. La fondation de l'abbaye de Disentis lui donna encore plus d'importance. La colonne que Childebert II envoya en 584 contre les Lombards traversa le Lukmanier. Il est probable que Charlemagne le franchit aussi en 801. Y ont passé sûrement saint Colomban en 613, Othon-le-Grand en 965, Henri II en 1004, Frédéric Ier en 1162, 1164 et 1186 ; Sigismond en 1413 et 1431. Le trafic par le Lukmanier, sans être comparable à celui du Gothard, a dû être assez intense, surtout aux XIVe et XVe s. à en juger par le tarif de 1390 pour les marchandises qui le traversaient et les hospices bâtis le long de la route : S. Gallo (1261) et Santa Maria (1374) sur territoire grison, et Casaccia (mentionné en 1104) et Camperio (1303) sur territoire tessinois.

Un premier projet de chemin de fer par le Lukmanier est celui de l'ingénieur Gaetano Bagutti, de Rovio, en 1845. Le 30 octobre de la même année les cantons du Tessin, Grisons et Saint-Gall signèrent un concordat en vue de la construction de la ligne. Une première concession du 19 janvier 1846 fut suivie de plusieurs autres ; au projet de Bagutti succédèrent ceux de La Nicca, Welti, Michel et Pestalozzi, etc. Le 16 janvier 1847 les cantons du Tessin, Grisons et Saint-Gall signaient à Lugano une convention avec le roi de Sardaigne pour la construction du chemin de fer. La construction de la ligne du Gothard a fait enterrer le projet du Lukmanier. La route reliant Olivone à Disentis a été construite de 1871 à 1877. — *BStor*. 1882, 1891, 1897, 1906, 1908 et 1909. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — *LL*. — L. Lavizzari : *Escursioni*. — Güterbock : *Die Lukmanierstrasse und die Passpolitik der Staufer*. — G. Riva : *Brevi note sulla storia e politica ferroviaria*. [C. T.]

**LULLIER** (C. Genève, Rive gauche, Com. Jussy. V. *DGS*). Hameau divisé en Petit et Grand Lullier ; autrefois Lully. Cité dans un acte de 1269. Le fief releva du chapitre de Saint-Pierre jusqu'à la Réforme. Il fut alors incorporé au Mandement de Jussy-l'Évesque, dont les fourches patibulaires se dressèrent jusqu'à la Révolution sur Lullier, au lieu dit les Fourches. Vers 1568, plusieurs sorciers y furent brûlés. Les Jussy avaient leur château au Petit Lullier ; plusieurs prirent le nom de Lullier. Une famille rurale a porté ce nom. — Voir André Corbaz : *Un coin de terre genevoise*. [A. C.]

**LULLIN** et **LULLIN DE CHATEAUVIEUX.** Le nom de Lullin apparaît dès le début du XIVe s. parmi les familles possédant la bourgeoisie de Genève. *Armoiries* : de gueules au château de deux tours crénelées et portail d'argent maçonné, ajouré et hersé de sable, accompagné en pointe d'un croissant d'argent. Le rameau de Châteauvieux a porté depuis 1777 le château d'or. — GIRARD, syndic en 1343. — *MDG* I, 388. — La filiation ininterrompue commence avec — 1. HUMBERT, en 1402. — 2. PIERRE, petit-fils du nº 1, du Petit Conseil 1526-1529, 1536, auditeur 1536-1537. — 3. ***Jean***, arrière-arrière-petit-fils du nº 1, patriote eidguenot, fugitif à Fribourg 1525, prit une part active à la conclusion de la combourgeoisie du 8 février 1526 avec Fribourg et Berne ; du Petit Conseil 1528, chargé de fréquentes missions auprès des cantons suisses ; syndic en 1538. L'un des premiers réformés, mais bientôt adversaire de Calvin et de Farel ; il fut le principal auteur du traité du 30 mars 1539 avec Berne, qui fut désavoué par les Conseils de Genève ; il fut condamné par contumace en 1540 avec ses deux co-négociateurs, les *Articulans*, à avoir la tête tranchée. Il obtint sa grâce en 1544 et mourut au plus tard en février 1546. — Amédée Roget dans *Démocratie suisse*, 1866, 10, 20, 25 déc. — 4. FRANÇOIS, frère du nº 3, seigneur de Tournay 1558, du Petit Conseil 1538-1540 et 1559-1561 ; auteur des quatre branches de la famille Lullin.

*Première branche*. — 5. PIERRE, fils du nº 4, coseigneur de Tournay, † av. octobre 1570. — 6. JEAN, fils du nº 5, 1567-1609, auditeur 1601-1609, capitaine de cavalerie 1603, membre du Petit Conseil 1604, secrétaire d'État 1608-1609. — 7. PYRAMUS, fils du nº 6, 1603-1644, auditeur 1634-1636, châtelain de Saint-Victor 1642. — 8. LÉONARD, fils du nº 7, 1638-1703, châtelain du chapitre 1682-1684. — 9. PIERRE, fils du nº 5, 1569-1639, auditeur 1606, conseiller 1610, syndic 1616, 1623, 1627, 1631, 1635, 1639 ; lieutenant de la

justice 1638. — 10. FRANÇOIS, fils du nº 9, † châtelain de Peney 1631.

*Deuxième branche.* — 11. JACQUES, arrière-petit-fils du nº 4, 1599-1664, capitaine de la garnison.

*Troisième branche.* — 12. JEAN, petit-fils du nº 4, 1582-1627, auditeur 1623. — 13. EZÉCHIEL, arrière-petit-fils du nº 12, 1698-1763, directeur de l'hôpital 1735-1740, contrôleur 1740-1745, 1752-1763, receveur des graines 1746-1751. — 14. PAUL, fils du nº 13, 1734-1804, propriétaire à Chassagne près Versoix d'un domaine qui fut réquisitionné en 1768, puis morcelé pour les aménagements de la nouvelle ville de Versoix construite sur l'ordre du duc de Choiseul. Directeur de l'hôpital 1773-1774, auditeur 1775-1777, de la Chambre des appellations 1780-1783. — 15. JEAN-JACQUES-PIERRE, fils du nº 14, 1767-1837, banquier, juge au tribunal de commerce 1811-1815, directeur de l'hôpital 1816-1823 ; du Conseil représentatif 1814-1830. — 16. PAUL-ÉLISÉE, fils du nº 15, 1800-1872, avocat, auditeur 1828, juge au tribunal civil 1833, à la cour de justice 1839 ; du Conseil représentatif 1828-1841, du Grand Conseil 1844-1846, conseiller d'État 1845-1846. Auteur de publications historiques, en particulier avec Charles Le Fort du *Regeste genevois*, 1866. — *MDG* XVII, 391. — 17. Charles-ÉDOUARD, fils du nº 16, 1832-1912, ingénieur, chroniqueur scientifique du *Journal de Genève* 1896-1912. — *JG*, 11 déc. 1912.

*Quatrième branche.* — 18. PIERRE, petit-fils du nº 4, 1590-1654, Dr en droit, secrétaire des appellations 1619, auditeur 1621, conseiller 1624, syndic 1637, 1648, 1645, 1649, lieutenant 1647, 1648, général de la monnaie 1649-1653. — 19. JEAN, fils du nº 18, 1619-1676, auditeur 1644, secrétaire d'État 1657-1660, 1662-1663, syndic 1661, 1665, 1669, 1673, député en 1662 à la cour de France pour la défense des droits de Genève dans le bailliage de Gex, en particulier sur Chancy, Avully et Mœns, à Zurich et à Berne en 1666, à la Diète d'Aarau, puis à Paris en 1667, lors d'un conflit avec la Savoie, à Chambéry en 1668 au sujet de l'observation du traité de Saint-Julien, de nouveau à la Diète d'Aarau en 1673, en Suisse en 1674. — 20. PIERRE, fils du nº 18, 1621-1679, auditeur 1657, procureur général 1662-1668, châtelain de Peney 1670-1672, conseiller 1678. — 21. PIERRE, fils du nº 19, 1646-1717, avocat, châtelain de Peney 1670-1672, auditeur 1679, conseiller 1685, trésorier 1693-1696, syndic 1697, 1701, 1705, 1709, 1713, 1717, député à Turin 1699. — 22. JEAN-ANTOINE, fils du nº 19, 1666-1709, banquier, du Conseil des Deux-Cents 1693, fit construire l'hôtel de la Cité, aujourd'hui hôtel Saussure, commencé en 1705. — 23. JEAN, fils du nº 21, 1675-1750, auditeur 1713, conseiller 1718, trésorier 1726-1727, syndic 1728, 1732, premier syndic 1736, lieutenant 1739. — 24. ***Ami,*** dit Amédée, fils du nº 22, 1695-1756, pasteur à Genève 1726, professeur d'histoire ecclésiastique 1737-1756, recteur de l'académie 1753-1756. Bibliophile, il acquit à Paris une partie de la collection Petau, manuscrits du moyen âge, qu'il laissa avec ses livres et la somme de 1000 l. à la Bibliothèque publique. Ses sermons ont été publiés en 1761-1767, 2 vol. — Senebier : *Histoire littéraire* I. — Le même : *Catalogue*. — De Montet : *Dictionnaire*. — Bouvier et Heyer : *Catalogue*. — Borgeaud : *L'Académie de Calvin*, 545. — H. Aubert, dans *Bibliothèque École des Chartes* 1909-1911. — Le même : *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque de Genève*. — 25. PIERRE, fils du nº 23, 1712-1789, avocat, professeur de droit à l'académie 1740-1756, directeur de l'hôpital 1754-1756, conseiller 1756, secrétaire d'État 1762-1781, syndic 1782. — Borgeaud : *L'Académie*.

Ami, dit Amédée Lullin.
D'après une gravure sur cuivre de Tardieu (coll. Maillart).

*Rameau de Châteauvieux.* — 26. JEAN-ANTOINE, fils du nº 18, 1627-1708, banquier, auditeur 1662, conseiller 1680, syndic 1688, 1692, 1696, 1700 ; acquit en 1685 la seigneurie de Châteauvieux et Confignon. C'est grâce à son legs de 30 000 fl. que put être entreprise dès 1713 la construction du Temple neuf de la Fusterie. — 27. CHARLES, fils du nº 26, 1669-1761, seigneur de Châteauvieux, Dardagny, Confignon et Bruel, coseigneur de Russin et de Malval ; vendit en 1721 à Jean Vasserot les fiefs et juridictions dépendant de ces seigneuries sur les terres de Genève et se réserva les fiefs de Chalex, Confignon, Châteauvieux et Marsan rière France. Conseiller 1714, syndic 1725, 1729, 1733, général de l'artillerie 1725-1734 ; déposé et exilé en 1734 à la suite de l'affaire du Tamponnement, rétabli comme conseiller déchargé par le Règlement de la médiation de 1738. — 28. JEAN-ANTOINE, 1691-1761, avocat, auditeur 1728. — 29. MICHEL, fils du nº 27, 1695-1781, seigneur de Châteauvieux, avocat, auditeur 1726, conseiller 1738, syndic 1740, 1744, 1748, lieutenant 1746, 1750, 1754, 1758, 1762 ; premier syndic 1752, 1756, 1760, 1764, 1768, 1772, 1776, agronome distingué, expérimentateur et auteur de publications sur l'agriculture. — Senebier : *Hist. litt.* III, 173. — De Montet : *Dict.* — 30. JEAN-LOUIS, dit de Vercourt, fils du nº 28, 1730-1792, capitaine au service de France. — 31. ANTOINE, fils du nº 29, 1721-1758, capitaine au service de France, tué au combat de Sondershausen, 23 juillet 1758.— 32. JEAN-LOUIS, fils du nº 29, 1725-1773, dit de Chalex, capitaine au service de France. — 33. ***Jaques-André,*** fils du nº 29, 1728-1816, seigneur de Châteauvieux, créé marquis en 1785 par Louis XVI, capitaine au service de France, régiment de Diesbach, 1754, colonel 1759, major au régiment Waldner 1766, brigadier 1767, maréchal de camp 1780, commandeur du mérite militaire ; colonel-propriétaire du régiment de son nom, de 1783 à 1792 (voir art. CHATEAUVIEUX). — 34. CHARLES-JEAN-MARC, fils du nº 31, 1752-1833, capitaine au service de France 1773-1780, chef de cohorte à la Légion du Léman 1806-1813, du Conseil représentatif 1814-1833, maire de Compesières 1821-1827, propriétaire du domaine d'Évordes, agronome, publia divers travaux sur l'agriculture. — De Montet : *Dict.* — 35. Michel-Jacob-FRÉDÉRIC, fils du nº 33, 1772-1841, conseiller général du Département du Léman, inspecteur principal des dépôts de mérinos ; chef de cohorte de la Légion du Léman 1806-1813, du Conseil représentatif 1814-1827, 1828-1837, agronome, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, littérateur, auteur des *Lettres écrites d'Italie*, 1816 ; du *Manuscrit venu de Ste-Hélène*, 1817 ; des *Lettres de St-James*, etc. — De Montet : *Dict.* — Broglie : *Écrits et discours* I. — Kohler : *Madame de Staël et la Suisse*. — Cavour, dans *BU* 47, 134. — 36. CHARLES-MICHEL, petit-fils du nº 31, 1777-1858, employé au Foreign-Office de Londres, en 1814 chef de l'Alien-Office. — 37. ADOLPHE, frère du nº 36, 1780-1806, peintre cité dans *SKL*. — *Nos anciens et leurs œuvres* 1920, p. 33. — *Genava* I. — 38. Anne-Charlotte-Adelaïde, dite ANNA, sœur des nos 36 et 37, épousa en 1810 Jean-Gabriel Eynard, qu'elle accompagna au Congrès de Vienne 1814, et seconda activement dans ses entreprises philanthropiques. — Edmond Pictet : *Pictet de Rochemont*, p. 161. — Jules Crosnier dans *JG*, 4 et 11 mai 1903. — Philippe Monnier : *La Genève de Töpffer*, p. 174-175. — Ed. Chapuisat : *Journal de Jean-Gabriel Eynard*. — J. Crosnier : *La Société des Arts*. — Art. EYNARD. — 39. Michel-François-THÉODORE, fils du nº 35, 1799-1850, capitaine au service de France 1827-1830, du Conseil représentatif 1833-1841, de la Constituante et du Grand Conseil 1841-1846, maire de Satigny 1846 ; lieutenant-colonel commandant le bataillon de la Rive droite, blessé à Cornavin lors de la Révolution du 7 octobre 1846. — *JG*, 29 oct. 1850.

*Rameau dit d'Archamp.* — 40. DOMAINE, fils du nº 18, 1630-1712, châtelain de Jussy 1644-1646, auditeur 1669. — 41. MICHEL, fils du nº 40, 1682-1755, capitaine au service de Sardaigne, puis dans la garnison. — 42. ***Ami,*** 1748-1816, avocat 1770, châtelain de Jussy 1780-1781,

conseiller 1781-1792, l'un des chefs du parti aristocratique et constitutionnaire, emprisonné comme otage par les Représentants d'avril à juillet 1781 ; syndic 1790, l'un des négociateurs du traité de Carouge du 22 octobre 1792 avec le général de Montesquiou. Après la Révolution de décembre 1792, il fut condamné à quatre ans de prison par les Comités provisoires en janvier 1794, évadé le 24 février, condamné à mort par contumace le 4 août par le tribunal révolutionnaire. Retiré à Archamp pendant l'occupation française de Genève, il ne cessa de préparer activement le retour de sa patrie à l'indépendance. Membre du comité secret d'indépendance de 1813, chef du gouvernement provisoire le 31 déc. 1813 ; premier syndic 1814 et 1815, ancien syndic et conseiller d'État jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1816. Il fut le plus ferme artisan de la restauration de la république. — Mns. Ed. Pictet à la Soc. d'histoire. — Albert Rilliet : *Hist. de la Restauration*. — Ch. Borgeaud : *Genève, canton suisse*. — Grenus : *Étr. patriotiques* 1792. — Cornuaud : *Mémoires*. — Ph. Monnier : *La Genève de Töpffer*. — De Montet : *Dict.* — 43. CHARLES-Léonard, fils du n° 42, 1781-1847, maire d'Archamp avant 1814, secrétaire de la députation genevoise envoyée à Bâle auprès des souverains alliés en 1814, du Conseil Représentatif 1814-1842, du Grand Conseil 1842-1846, auditeur 1816, conseiller d'État 1817-1842, secrétaire d'État 1819-1832, syndic 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1842. — *JG*, 28 sept. 1847. — Lucie Achard et Édouard Favre : *La Restauration de la République de Genève* II, 275. — 44. Charles-AMÉDÉE, fils du n° 43, 1825-1896, conseiller municipal de Genève 1858-1868, 1870-1878, conseiller administratif 1861-1869, 1870-1874, président du Conseil administratif 1865, 1867. — *JG*, 7 nov. 1896. — Voir en général Galiffe : *Notices gén.* I. — Paul-Élisée Lullin : *Généal. histor. de la famille Lullin* (mns.). — C. Picot : *Généal. mns.* — Archives d'État Genève. [PAUL-E. MARTIN.]

Ami Lullin.
D'après une gravure sur acier de P. Audoin (coll. Maillart).

**LULLY** (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com. et Vge. En 515, *Luliacum* ; 1011, 1017, *Lulliacum* ; 1285, *Lulye* ; 1520, *Lulliez* ; 1578, *Lullie*. Découverte archéologique. Ce village paraît remonter à l'époque romaine. Les rois burgondes avaient des domaines à Lully, alors situé dans le comté du Vully, qui furent donnés en 516 au monastère d'Agaune par le roi Sigismond. Le couvent de Romainmôtier y possédait des terres et la dîme ; il amodia cette dernière en 1382. En 1280, les seigneurs de Font devinrent possesseurs de fiefs ayant appartenu au comte Philippe de Savoie. Lully était une ancienne seigneurie qui appartenait aux dynastes d'Estavayer, dont une branche, issue de celle d'Estavayer-Mollondin, porta le nom d'Estavayer-Lully aux XVII^e et XVIII^e s. Cette commune devint définitivement fribourgeoise au XVI^e s. et fit partie du bailliage d'Estavayer jusqu'en 1798, puis du district du même nom et dès 1848 de celui de la Broye. Lully était régi par le coutumier d'Estavayer.

Avant le XI^e s. déjà l'église de Lully, avec ses revenus, était la propriété de l'abbaye de Romainmôtier qui en fut dépossédée plus tard ; mais Rodolphe III de Bourgogne la lui restitua en 1011. Elle est considérée comme la plus ancienne des églises du diocèse de Lausanne dédiées à saint Léger, évêque d'Autun. Le pape Innocent II, la prit sous sa protection en 1139. Lully fut très tôt érigé en paroisse, laquelle releva jusqu'en 1522 de l'abbaye de Romainmôtier ; elle fut ensuite incorporée au clergé d'Estavayer. En 1860, Lully fut de nouveau érigé en paroisse distincte avec les villages de Bollion et Châtillon et la collation passa à l'évêque. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — *ASHF* VII. — M. de Diesbach : *Regeste frib.*, dans *ASHF* X. — Kuenlin : *Dict.* — Fuchs-Raemy : *Chronique frib.* — Dellion : *Dict.* VII. — N. Peissard : *La Broye archéologique*, dans *AF* 1925. — *DHV*. — *DHBS* III, 29, 216. — J.-P. Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen des K. Freiburg*, dans *FG* XXIV, 118. — M. Benzerath : *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne*, dans *FG* XX. — Arch. d'État Fribourg. [G. CX.]

**LULLY** (C. Genève, Rive gauche, Com. Bernex. V. *DGS*). Vge genevois depuis 1816. Il est composé de plusieurs hameaux ; au centre s'élevait un prieuré rural de bénédictins, cité vers 1344, qui relevait de Talloires. Au commencement du XVI^e s. Talloires l'échangea pour le prieuré de Saint-Torioz, avec le chapitre de la chapelle des Macchabées. Les biens, après la Réforme, passèrent à Genève. Trois maisons fortes entouraient le village. Les ruines de la première, du côté de Confignon, appelées « château Tuard », ont disparu à la fin du XVIII^e s. Près de l'Aire, sur la même rive, s'élevait encore au siècle dernier le château de Pesse, entouré de fossés, que Gaudy-le-Fort disait dater du XVI^e s., mais son origine est beaucoup plus ancienne. C'était une maison forte des Lullier. Le troisième château, le plus vieux, celui du Bois, bordait la rive droite de l'Aire. La famille du Bois (de Bosco), citée en 1173 s'est éteinte au XVI^e s. Après le XV^e s., la seigneurie du Bois, avec haute et basse justice, se subdivisa à l'infini entre les Trombert, seigneurs des Terreaux, auxquels succédèrent les Rossillion, marquis de Bernex, les de la Mar ; d'autre part les Sciouzier et les Faucon, etc. [L. B.]

**LULLY** (C. Vaud, D. Morges. V. *DGS*). Vge et Com. où l'on a trouvé des monnaies romaines. Il était dès le XIII^e s. la propriété de l'abbaye de Saint-Maurice, puis au XVII^e s. fut rattaché à Vufflens-le-Château. Il fut acheté en 1726 par l'assesseur baillival Mayor, de Morges, et constitué en 1746 en seigneurie au profit de sa famille. Autrefois, église Saint-Martin, dépendant du Grand Saint-Bernard, qui fut rattachée à Lully avant 1285. — *DHV*. [M. R.]

**LULLY, de.** Famille noble très ancienne du Genevois et du Faucigny. — GÉRARD et son fils GUILLAUME sont cités vers 1124 ; le comte de Genevois leur interdit de commettre des exactions dans les terres de Saint-Victor. Ils semblent tenir de près à la famille comtale. — PIERRE, est qualifié en 1228, avec Pierre du Bois, de vidomne du comte de Genevois, Guillaume. — JACQUES, prieur de Saint-Victor 1301. La famille s'éteignit au début du XV^e s. en la personne de Aymon. [L. B.]

**LUMAGA,** JOHANN-ANTON, de Chiavenna, officier au service de France en 1689 dans le nouveau régiment de Salis-Soglio, capitaine en 1702 ; lieutenant-colonel au régiment Reding 1706. Au décès du colonel Reding en 1706, il acquit son régiment, mais tomba le 24 septembre 1707 au siège de Carthagène. — Voir Zurlauben : *Hist. militaire* III, p. 26. — *LLH*. [L. JOOS.]

**LUMBREIN** (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Lugnez. V. *DGS*). Com. et Vge. Le rentier épiscopal de 1290-1298, cite plusieurs établissements dans cet endroit. L'église Saint-Martin de Lumbrein était en 1345 et encore en 1513 une chapellenie de l'église de la vallée, à Pleif. Le premier pasteur de la paroisse devenue autonome est cité en 1565. L'église actuelle, construction importante en style baroque, fut inaugurée en 1649 par l'évêque Johann. Au tournant Sud-Est du village se trouve un bâtiment, genre château, appartenant à la famille Capaul, et considéré comme le berceau des Lumbrins. Registres de baptêmes dès 1638, de mariages dès 1641, de décès dès 1638. — Voir Nüscheler : *Die Gotteshäuser der Schweiz*. — Gaudy : *Die kirchl. Baudenkmäler der Schweiz*. — *Regesten von Lumbrein*. [L. J.]

**LUMBRINS, von** (LUMBRINSER), **LUMBRISER** (LOMBRISER, LOMBRIS). Très ancienne famille de l'Oberland grison, établie à l'origine au Lugnez (Lumbrein), d'où elle émigra à Ilanz, Löwenberg près de Schleuis, Truns et Somvix. Elle est encore florissante actuellement à Villa (Lugnez), Truns et Somvix. *Armoiries* les plus anciennes : de sinople au pal ondé d'argent ; elles sont identiques à celles de Lumbrein où la famille avait

son château patrimonial. RUGO, *de villa de Lumarine*, est cité par le rentier des biens d'empire du IXe s. De

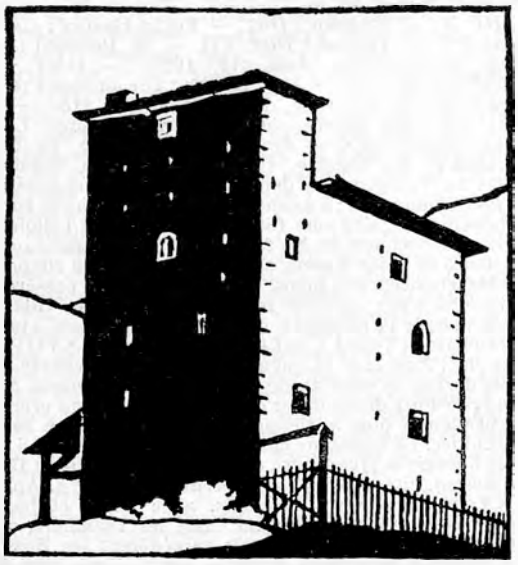

Le château de Lumbrins au XIIIe s. D'après une gravure sur bois.

1331 à 1333, les Lumbrins émirent des prétentions sur le château et la seigneurie de Rietberg, et pénétrèrent dans Hochjuvalt dont ils furent cependant chassés ; mais ils obtinrent 2500 fl. en dédommagement de leurs droits de l'évêque Johann de Coire. Ce furent probablement les seigneurs de Belmont qui enlevèrent à la famille sa situation prépondérante ; elle devint par la suite vassale de l'évêque de Coire et des seigneurs de Sax-Mesocco ; elle obtint le bailliage épiscopal de Sagens et revêtit en permanence, au plus tard au XIVe s., la charge de bailli du Lugnez. Elle acquit en 1429 de Rudolf von Werdenberg-Sargans la seigneurie de Löwenberg près de Schleuis. — HENRICUS, témoin 1231. — KONRAD, abbé de Disentis 1235-1247, † 9 novembre 1247.

Sceau de Konrad v. Lumbrins, abbé de Disentis 1235-1247.

I. *Branche du Lugnez*. — 1. HANS, l'aîné, bailli du Lugnez 1384 et 1385, fonda en 1384 un anniversaire à Coire, † 1387. — 2. HANS, le cadet, fils du nº 1, bailli du Lugnez 1388, 1391 et 1400, obmann, scella la sentence d'arbitrage des compagnons d'armes au tribunal épiscopal de Coire dans les affaires de l'évêque Hartmann avec le bailli Ulrich von Matsch 1395, ainsi que le traité de paix entre le baron de Rhäzüns et l'évêque Hartmann en 1400 ; premier *Landrichter* de la Ligue Grise 1424. — 3. HEINRICH, frère du nº 2, bailli du Lugnez 1406, 1410 et 1438, acquit en 1429 la seigneurie de Löwenberg, † 1445. — 4. BENEDIKT, un des propriétaires de la seigneurie de Löwenberg 1440, *Landrichter* de la Ligue Grise 1451. MAGDALENA, mère de Benedikt Fontana, fut probablement sa sœur. — 5. WILHELM, bailli du Lugnez 1472 et 1473, *Landrichter* de la Ligue Grise 1483. — 6. MARTIN, fils du nº 4, bailli du Lugnez 1480. — 7. HANS, fils du nº 4, bailli du Lugnez 1493, 1495, 1497, 1505, 1507, 1537, *Landrichter* de la Ligue Grise vers 1485 ; scella pour le Lugnez l'alliance perpétuelle de la Ligue Grise avec les VII cantons en 1497 ; chef de la colonne enveloppante dans la bataille de Calven 1499, commissaire des pays sujets des Grisons 1513. — 8. ALBIN, fils du nº 7, commissaire dans les pays sujets des Grisons 1519, bailli épiscopal de l'Oberhalbstein 1521.

II. *Branche de Truns*. L'ancêtre est HEINZ (Heinrich), bourgeois d'Ilanz 1410. — 9. HUGO, petit-fils du précédent, banneret de Disentis, *Landrichter* de la Ligue Grise 1495. — 10. PETER, frère du nº 9, landammann de Disentis 1500, fit d'importantes donations à diverses fondations pieuses de Truns. — 11. ***Konrad***, neveu du nº 9, landammann de Disentis 1520, 1532 et 1537, premier avoué de Disentis 1522-1529 et 1540, député de la Ligue Grise à la première paix nationale 1529 ; *Landrichter* 1534, podestat de Morbegno 1523, premier *Landeshauptmann* de la haute juridiction de Disentis en Valteline 1537. — 12. ***Gaudenz***, frère du nº 11, l'un des hommes les plus notables de la Ligue Grise de son temps, landammann de Disentis 1526-1531, avoué de Disentis, chef des gens de Disentis dans la seconde guerre de Musso 1531 ; député au renouvellement de l'alliance de la Ligue Grise avec Glaris 1532, auprès de l'ambassadeur de France à Soleure 1533 ; *Landrichter* 1537, 1540, 1543, 1546 et 1549. Député la même année à Baden pour sceller l'alliance avec le roi Henri II de France, il périt durant une tempête sur le lac de Zurich lors de son retour. — 13. HANS, podestat de Traona 1541. — 14. NIKOLAUS, * 1764, préfet de Disentis, membre du Grand Conseil 1816 et 1818. — 15. PETER-ANTON, * 1860, président du cercle de Disentis 1909-1913, député au Grand Conseil 1909-1917.

III. *Branche de Somvix*. Dans la seconde moitié du XVIIe s., MARTIN *Lumbriser* émigra de Lumbrein à Somvix où son fils Julius acquit en 1706 le droit de bourgeoisie de Disentis. — 16. JAKOB-ANTON, fils du prénommé, 1712-1795, podestat de Morbegno 1759. — 17. JAKOB-ANTON Lombris, 1749-1819, fils du nº 16, officier au service de France 1778-1792, commandant de la garnison grisonne du val Poschiavo 1797 ; sous la République helvétique président du district des sources du Rhin, lieutenant-colonel et commandant du premier bataillon grison de l'armée fédérale 1811-1812. — 18. JULIUS-MICHAEL, frère du nº 17, 1751-1835, podestat de Bormio 1787. — 19. JAKOB-ANTON, fils du nº 18, 1788-1875, landammann de Disentis 1825-1826, député au Grand Conseil 1825 et 1830. — 20. BRUNO, fils du nº 19, 1830-1908, officier recruteur au service napolitain, président du cercle de Disentis 1867-1869, député au Grand Conseil. — 21. BENEDIKT, frère du nº 20, président du cercle de Disentis et député au Grand Conseil, † 1870. — Voir en général *Urk.-Reg. des bischöfl. Stiftes Chur*. — Regestes des actes communaux de Lugnez, Ilanz et Truns. — Arch. de Truns et Somvix. — Wartmann : *Urk.* — v. Juvalt : *Necrologium Cur.* — Th. et Conr. v. Mohr : *Codex dipl.* — Mohr : *Reg. v. Disentis*. — C. Jecklin : *Urk. zur Verfassungsgesch. v. Graub.* — R. Hoppeler : *Studien zur Gesch. des Stiftes*

Jakob-Anton Lombris (nº 17). D'après un portrait à l'huile.

*Disentis*. — Campell : *Rätia descriptio*. — F. v. Sprecher : *Chronik*. — J.-C. Muoth : *Zwei sog. Æmterbücher*. — F. Jecklin : *Die Amtleute in den... Untertanenlanden*. — *Bündn. Staatskalender*. [P.-A. VINCENZ.]

**LUMINO** (C. Tessin, D. Bellinzone. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1168, *Lugumino* ; 1242, *Ligomino* ; 1566, *Lugmini*. En 1907 on y découvrit une tombe de l'âge chrétien primitif. La première mention de Lumino est de 1168 ; il était déjà une *vicinanza* comprenant aussi Castione. L'évêque de Côme y avait alors des terres qui étaient inféodées aux frères Besozzo, de Locarno. La dîme, propriété du chapitre de Bellinzone, fut inféodée avant 1244 à la commune. De longs conflits surgirent à ce sujet entre le chapitre et la commune ; ils prirent fin en 1466, par une transaction qui fut confirmée par les cantons en 1502. Lumino eut plusieurs conflits de frontières avec ses voisins, entre autres avec San Vittore et Roveredo, ce qui mit aux prises les juridictions de Bellinzone et des Grisons. Après plusieurs règlements, le conflit qui durait depuis le XV^e s. fut réglé par un accord accepté en 1776. Castione se sépara de Lumino en 1599, pour une durée inconnue, puis, définitivement, en 1818, pour être réuni à Arbedo. Au spirituel Lumino formait déjà une paroisse en 1583 ; Castione s'en détacha en 1626. L'église de S. Mamette est mentionnée en 1244 ; la chapelle de la Visitation serait la plus ancienne de la Mesolcina. *Population* : 1583, 350 hab. ; 1698, 358 ; 1920, 595. Registres des baptêmes dès 1637, des mariages dès 1623, des décès dès 1638. — *BStor.* 1902, 1907, 1909. — S. Borrani : *Ticino Sacro*. — Le même : *Bellinzona e i suoi arcipreti*. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Le même : *Blenio u. Leventina*. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — Rahn : *I Monum*. — *AS* I. [C. TREZZINI.]

**LUNÉVILLE (PAIX DE),** 9 févr. 1801. Voir articles FRICKTAL et HELVÉTIQUE (RÉPUBLIQUE), puis K. Müller-Friedberg : *Hist. Skizze der Vollziehung des L.-Friedens*, 1802.

**LUNGE, *Georg*,** chimiste, * 15 septembre 1839 à Breslau, D^r phil., professeur de technologie chimique à l'École polytechnique fédérale de Zurich 1876-1907, bourgeois de Zurich 1894, † 3 janvier 1923. Auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques, et de *Zur Gesch. der Entstehung u. Entwicklung der chem. Industrien in der Schweiz*, 1901. — *VSNG* 1923, avec bibliographie. — *Vierteljahrsschr. d. naturf. Ges. Zürich* 68, 1923. — *SB* 81. — *NZZ* 1923, n° 30. [H. BR.]

**LUNGERN** (C. Obwald. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : taillé d'azur à une étoile à six rais d'or et palé de gueules et d'argent de six pièces, au dauphin contourné d'argent brochant sur le tout ; au chef d'or à l'aigle éployée de sable. Lungern dut faire partie autrefois du domaine de Giswil. Du moins l'église semble avoir été une annexe de celle de Giswil, citée la première fois en 1275. Johann von Wolhusen en donna en 1302 la collation au couvent de femmes d'Engelberg ; en 1328, la question des dîmes dues à Engelberg fut réglée à nouveau ; un démêlé éclata encore à leur sujet entre le monastère et la paroisse en 1392. Lungern fut mis à l'interdit en 1350 avec tout l'Unterwald pour avoir pris le parti de Schwyz dans son litige avec Einsiedeln. Dans la seconde moitié du XVI^e s., la collation était la possession de l'Obwald ; un siècle plus tard environ, elle appartenait aux paroissiens. L'église doit avoir été reconstruite à la fin du XV^e ou au commencement du XVI^e s. ; on l'orna de vitraux armoriés. L'ossuaire portait la date de 1496. On agrandit l'église vers 1620 et 1776 ; en 1621 elle fut inaugurée et dédiée à Dieu, à la Vierge Marie et aux saints Jean-Baptiste, Gall et Catherine. Un débordement de l'Eibach, qui emporta l'ossuaire, emplit l'église de sable et de boue le 22 juillet 1887, aussi fut-elle transférée sur l'emplacement actuel, et inaugurée en 1893. Dans la paroisse de Lungern se trouvent quelques chapelles, entre autres, au village, celle de Notre Dame, dont la fondation est inconnue ; celle détruite par le grand incendie de 1739 (avec 29 maisons) et rebâtie au même lieu ; celle dédiée au bienheureux Nicolas de Flue ; celle du Brünig élevée en 1537, etc. Registres de paroisse dès 1626. — Voir R. Durrer : *Kunst- und Architekturdenkmäler*. — Küchler : *Kollektaneen*. — *Gfr.* 6, 9, 17, 18, 21, 43, 47, 48, 51-53, 55, 68. — Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr.* 48. — A. Truttmann : *Glasmalerei in Obwalden*. [AL. TRUTTMANN.]

**LUNGERN, von.** Famille éteinte de l'Obwald. HEMMA fonda vers 1280 un obit à Sarnen ; IDA à Engelberg aussi vers 1300 ; JOST, témoin 1321. — ANTON, prieur de Saint-Urbain, † 1486. — Küchler : *Geneal. Not.* — *Gfr.* Reg. — Durrer : *Kunstdenkm.* (supplément). [AL. T.]

**LÜNING.** Famille de Westphalie. — 1. AUGUST, médecin, * 2 mars 1813 à Gütersloh, † 18 juin 1896 à Rüschlikon (Zurich), vint en Suisse en 1834 comme réfugié politique, fut soupçonné en 1836 d'avoir assassiné l'espion Lessing, s'établit en 1840 à Rüschlikon dont il devint bourgeois en 1845. Ami de Herwegh, C.-F. Meyer, Gottfr. Keller, François Wille ; médecin de district 1853-1893, médecin d'état-major cantonal 1854-1874, lieutenant-colonel 1862. — Otto Lüning : *Zum Gedächtnis an A. Lüning*, 1896. — *KSA* 26. — *NZZ* 1896, n° 181. — 2. HERMANN, philologue, * 5 novembre 1814 à Gütersloh, † 12 août 1874 à Zurich, se fixa à Zurich en 1845 et y devint en 1853 professeur à l'école industrielle. A publié l'*Edda* en 1859 et une *Neuhochdeutsche Schulgrammatik*. — *Progr. der Kant.-Schule Zürich* 1875. — 3. OTTO, fils du n° 1, * 28 mai 1858, † 22 octobre 1920 à Saint-Gall, professeur aux écoles cantonales de Coire 1890, et Saint-Gall 1897, auteur entre autres de *Franz Liszt* et *Richard Wagner*, dans *Nbl. der Allg. Musikgesellschaft Zürich* 1896 et 1900. — *Progr. der St. Galler Kantonsschule* 1921-1922. [E. DEJUNG.]

**LUNKHOFEN (OBER- et UNTER-)** (C. Argovie, D. Bremgarten. V. *DGS*). Deux Vges et Com., constituant ensemble une paroisse. *Armoiries* d'Ober-Lunkhofen : de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Vers 850, *Lunchuft*. Dès le XIII^e s., le nom apparaît sous les formes les plus variées : *Lunkuft*, *Lunkoft*, etc. On a découvert d'importants établissements romains sur l'Eichbühl près d'Ober-Lunkhofen et sur la Mürgenzelg à Unter-Lunkhofen : en 1890, des bains avec dallages de mosaïque ; on a trouvé aussi au Bärhau près d'Unter-Lunkhofen

Le château de Lunkhofen (Trostburg) vers 1840. D'après une lithographie de J.-F. Wagner.

l'une des plus importantes nécropoles préhistoriques de la Suisse. Les tombeaux, qui fournirent de nom-

breux objets et plusieurs squelettes, appartiennent à l'époque de Hallstatt. Le domaine de Lunkhofen fut donné probablement en 694 par le prêtre Wichardus au couvent de Lucerne et vendu en 1291 aux Habsbourg-Autriche. La cour du *meier* et le cellier du couvent furent l'origine de communautés politiques et de bourgeoisies indépendantes ; la première forma Unter-Lunkhofen, le second Ober-Lunkhofen. La mayorie et le droit de juridiction appartenaient au XIVe s. aux seigneurs de Trostberg et furent vendus en 1414 à la ville de Bremgarten. Le château, sis près de Lunkhofen et plus tard nommé Trostburg, était le siège de la famille des chevaliers de Lunkhofen, qui s'établit de bonne heure à Zurich. Cette dernière ville acquit Lunkhofen en 1415 et le rattacha au Kelleramt. La collation de Lunkhofen fut vendue en 1291 par Murbach à l'Autriche. Le duc Léopold en fit don au couvent de Muri en 1406, et ce dernier la conserva jusqu'à sa suppression en 1841. L'église fut reconstruite en 1515. — Voir Merz : *Gemeindewappen*. — Le même : *Burgen und Wehrbauten*. — *Gfr.* 39, p. 84. — E.-L. Rochholz : *Die Waldgräber von Unter-L.*, dans *Arg.* 5. — J. Hunziker : *Die Ausgrabungen in L.*, dans *Arg.* 24. — Heierli, dans *NZZ*, 24 juillet 1903. — *Arg.* 27, p. 68 et 80, avec bibliogr. — *ASA* N. S. 20, p. 190. [H. Tr.]

**LUNKHOFEN, von.** Famille éteinte de chevaliers du canton d'Argovie, émigrée à Zurich vers le milieu du XIIIe s. *Armoiries* : fascé d'argent et d'azur de 8 pièces, au pal de gueules brochant. — RODOLFUS de Lunchunft 1167. — CUNRADUS, cité de 1222 à sa mort avant 1254, bourgeois de Zurich, membre du Conseil de la ville, ainsi que ses frères HUGO, cité de 1220 à 1275, et HEINRICH, cité de 1225 à 1257. — W. Merz : *Burgen und Wehrbauten* II, p. 397, avec table généalogique. [L. S.]

**LÜEND.** Famille du Neuviertel (Schwyz). Plusieurs de ses membres appartiennent au Landrat. JOHANN, † 1515, à Marignan. — JOHANN, bailli du pays de Gaster 1444. — DOMINIK, de Biberegg, * 1822, juge de district, député au Grand Conseil 1872, conseiller de district 1877. — Voir *LL.* — F. Dettling : *Histor.-genealog. Notizen*, mns. [D. A.]

**LUONI,** CARLO, prêtre, de Bellinzone, * 1847, † à Bellinzone le 20 décembre 1908. Curé de Cugnasco, professeur au collège de S. Abbondio à Côme, curé de Camorino et depuis 1883 chanoine de Bellinzone et en même temps professeur au gymnase de cette ville. En 1903 président de l'exposition d'art sacré à Bellinzone. — *Rivista Arch. Com.* 1910. [C. T.]

**LUPFEN (COMTES DE).** Famille noble de Souabe dont sortirent les landgraves du Klettgau résidant à Stühlingen de 1251 à 1582. *Armoiries* : coupé d'azur et d'argent. Les landgraves furent d'ardents partisans de l'Autriche dans ses guerres contre les Confédérés et de dangereux voisins pour Schaffhouse. Selon la vie de saint Meinrad, furent abbés d'Einsiedeln : — 1. HEINRICH, de 1065 à 1070, et — 2. RUDOLF, de 1142 à 1171. — 3. MANGOLD, abbé de Saint-Gall 1122-1131. — 4. BRUNO devint en 1438 échanson de l'évêque de Bâle. — 5. HANS, d'une branche illégitime, gentilhomme, du Conseil de Schaffhouse, † 1496. — A la lignée des Lupfen-Stühlingen appartiennent : — 6. EBERHARD, chef du contingent saint-gallois qui aida en 1273 Rodolphe de Habsbourg contre Bâle, fit des dons au couvent de St. Katharinental en 1278, à celui de Paradies en 1294. — 7. JOHANN, bailli autrichien de Weesen 1399, fit prisonnier l'évêque de Côire durant l'hiver 1404-1405, membre de la ligue de la noblesse contre les Appenzellois 1407 ; commandant en chef des troupes autrichiennes dans une entreprise sur Bâle 1409, dirigea l'exécution de Jérôme de Prague 1416, chef des hommes de Steckborn, Reichenau et Berlingen durant la guerre des Hussites de 1430. — 8. HEINRICH, fils du n° 7, bailli de Schleitheim 1439, landgrave de Thurgovie 1456. — 9. JOHANN, incendia Oberhallau et Niederhallau en 1480, les Suisses ayant envahi avec succès le territoire de Stühlingen. — 10. SIGMUND pilla Neunkirch et Hallau en 1440, dévalisa près de Stein un grand convoi de marchandises, ce qui lui valut la démolition de plusieurs châteaux. — 11. HEINRICH fut en guerre contre les Confédérés en 1499 ; ils assiégèrent sa ville d'Engen. — 12. JOHANN, fils du n° 11, évêque de Constance 1532-1537. — 13. CHRISTOPH céda à Schaffhouse en 1530 Beggingen et sa moitié de Schleitheim. — Voir *LL.* — *OBG.* — *Schriften des Vereins für Geschichte der Baar* I. [LEISI.]

**LUPFIG** (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1273, *Luphang* ; dans le *Habsburg. Urbar*, *Lupfang*. Lupfig fit partie de l'Eigenamt et passa à Berne en 1415 ; il fut rattaché au bailliage de Königsfelden. Attribué d'abord, au spirituel, à Windisch, puis à Birr en 1586. *Armoiries* : d'azur à un chaume portant trois épis d'or, accosté de deux gerbes d'or, soutenues d'une terrasse de sinople. — W. Merz : *Gemeindewappen*. [L. S.]

**LUPICHIUS** (nom latinisé de WŒLFLINGER). Famille de Berne dont l'ancêtre est — GEORG, pasteur à Amberg (Palatinat). Son fils — CYRIACUS fut pasteur de Spiez en 1637 ; son petit-fils — JOH.-JUSTUS, pasteur à Berne, devint bourgeois de cette ville en 1645, † 1659. Presque tous ses descendants furent ecclésiastiques ; le dernier en 1768. *Armoiries* : d'azur à une main au naturel issant d'une champagne ondée d'argent, accompagnée en chef de nuages portant une inscription hébraïque. [H. T.]

**LUPINIS.** Voir MAIENFELD.

**LUPO,** fils de *maestro* Giroldo, de Lugano, sculpteur. Il fit l'autel de l'Annonciation et d'autres travaux dans la cathédrale de Carrare. Mentionné en 1282. — *BStor.* 1903 [C. T.]

**LUPSINGEN** (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1339, *Lubsingen*. Lupsingen devait être colonisé à l'époque romaine, preuve en soient le Wolstall (qui rappelle un bâtiment romain) et le Steinenweg, qui souvent ailleurs relie des villas romaines. Il doit son nom à une famille alémannique. On y a retrouvé beaucoup de tombeaux alémanniques. Au spirituel, il se rattachait à St. Pantaleon, aussi les trois quarts de la dîme allaient-ils au couvent de Beinwil, qui possédait le patronage de St. Pantaleon, et plus tard à celui de Mariastein. Le dernier quart était réservé à l'évêque, puis il passa à Heinrich Rich de Richenstein, dans la famille de qui il resta jusqu'au XVIIIe s. Les Schauenburg avaient des serfs à Lupsingen. Les Autrichiens incendièrent le village en 1448, sauf une maison. Lors de la Réforme, le village fut annexé au spirituel à Ziefen. Lorsqu'en 1535 Ziefen et Bubendorf eurent été réunis en une même paroisse, les habitants de Lupsingen fréquentèrent alternativement leurs deux églises. Après la séparation de Ziefen et Bubendorf en 1795, Lupsingen continua à dépendre du premier. Un maître d'école fonctionna depuis le commencement du XVIIIe s. — Voir *ULB.* — Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 1795. — R. Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel* I, 594. — *UB* II, 388. — *Baselbieter Kirchenbote* 1910, p. 12. [K. GAUSS.]

**LUPULUS.** Voir WŒLFLIN, HEINRICH.

**LUQUET,** JEAN-FRANÇOIS-ONÉSIME, * 1812, prêtre 1842, évêque de Hébron, légat du pape en Suisse 1848, † à Rome le 2 sept. 1858, auteur de *Sur l'état de la religion catholique en Suisse*, traduit en allemand par J.-B. Leu en 1861 : *Ueber die kirchl. Zustände in der Schweiz.* — J.-R. Steiger : *Mgr. J. F. O. Luquet und dessen Unterredung mit J. R. Steiger.* — C. Pfyffer : *Der Kt. Luzern* II, 263. — *Hist.-polit. Blätter*, vol. 21. [J. T.]

**LUQUIENS.** Famille vaudoise à Juriens avant 1533. — JULES, † 1899, professeur à l'université de Yale, aux États-Unis. — *Livre d'Or.* [M. R.]

**LUR.** Famille schwyzoise éteinte. HARTMANN, † 1444, à Saint-Jacques ; JOST, du Nidwässerviertel, † 1515, à Marignan. — ADRIAN, sautier 1603-1608, bailli de Sargans 1609-1611, † 1619. — *LL.* — F. Dettling : *Hist.-geneal. Notizen*, mns. [D. A.]

**LURATI.** Famille de Canobbio, où elle est mentionnée en 1588, et de Lugano. — 1. CARLO, 3 mai 1804-30 avril 1865, de Lugano, médecin et professeur, un

des chefs radicaux tessinois. Rédacteur de l'*Osservatore del Ceresio* dès 1830, député au Grand Conseil 1838-1849, président 1842, conseiller d'État 1849-1851. Il suivit les guerres d'Italie comme médecin, en 1859, avec Henri Dunant. Professeur d'histoire naturelle au lycée de Lugano 1859-1865. Membre de plusieurs académies scientifiques et littéraires. A publié entre autres : *Sulla istituzione delle condotte medicte*, 1845 ; *Le acque minerali del Ticino*, 1845 ; *Lugano, il suo lago ed i suoi dintorni*, et en collaboration avec Carlo Perrini : *Illustrazione del Tirolo italiano e della Svizzera italiana* (mns.). — 2. BERNARDINO, * 5 nov. 1829, † à Berne 29 juin 1880, un des fondateurs du parti libéral-conservateur en 1860. Fonda et rédigea en 1859 la *Voce del Popolo*, fut ensuite rédacteur de *La Libertà* et collaborateur au *Credente cattolico*. A publié : *Ricordi ai Ticinesi*, 1875. Député au Grand Conseil dès 1860, au Conseil national dès 1875 à sa mort. — 3. GIOVANNI, fils du nº 2, 22 oct. 1858 - 2 févr. 1918, avocat, député au Grand Conseil 1885-1916, président 1887, 1906 ; aux constituantes de 1891 et 1892, au Conseil des États 1892-1893, au Conseil national 1899-1908. Membre du tribunal cantonal de cassation. — S. Dotta : *I Ticinesi*. — *BStor*. 1906. — *Popolo e Libertà*, 1918 nº 29. [C. T.]

**LURBIGNY,** CLAUDE de Coussaye, seigneur de Lurbigny, souvent confondu, notamment par la *France protestante*, avec son gendre, Jacques de Chandieu, seigneur de Lurbigny. Il fut envoyé à Genève par Henri IV pour diriger la guerre contre la Savoie entreprise par le roi et Genève. Arrivé le 24 août 1589, il fut nommé général, et prit le commandement exercé par le premier syndic Ami Varro. Sous lui, les Genevois s'emparèrent successivement du château de Veigy, de la ville et du fort de Versoix, du château de la Bâtie, de la ville de Gex, du château de Monthoux et du fort de la Cluse, ce qui lui valut un grand prestige. En mai 1590, l'ennemi ayant envahi le pays de Gex par le Jura, Lurbigny se laissa impressionner par les nouvelles alarmistes et donna l'ordre d'évacuer la Cluse, ce qui permit au bâtard de Savoie de ravager le pays. Le discrédit qui en résulta pour lui et les suites d'une chute de cheval l'engagèrent à se démettre de son commandement. Il fut remplacé le 23 août par le baron de Conforgien et se rendit auprès de Sillery, puis revint à Genève, où il resta jusqu'au commencement de 1591. — Gautier : *Hist. de Genève*. — Rott : *Inv. somm.*, I. — Le même : *Représ. diplom.* II. [A. Ch.]

**LURTIGEN** (franç. LOURTENS) (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Morat, autrefois *Lurtingen* et *Lurtin*. *Armoiries* : d'argent à trois roses de gueules boutonnées d'or et pointées de sinople. La famille bernoise de Diesbach-Liebistorf y possédait un vaste domaine qui passa par héritage aux Kilchberger, lesquels le vendirent en 1787. La famille Diesbach avait le droit de dîme sur tout le village à quelques petites exceptions près. Lurtigen fonda en 1683 une école allemande avec Altavilla et Burg, et se détacha de la communauté en 1812 pour instituer sa propre maison d'école. La plus ancienne route de Berne passait par Lurtigen ; on trouva, en 1801, non loin du village, les murailles d'une tour et les restes d'une conduite d'eau. — Voir Engelhard : *Chronik*. — Arch. locales. [R. M.]

**LÜSCHER.** L'une des plus anciennes familles du canton d'Argovie, originaire de Muhen et également répandue à Kölliken, Entfelden, Zofingue, Niederwil-Rothrist, Seon, Kulm, Moosleerau, Bâle et Berne. *Armoiries* : d'or à une plante (laîche) de sinople issant de trois coupeaux du même et accompagnée de deux étoiles de gueules. — 1. JOHANN-GEORG, de Möriken, † 1756, laissa 8000 fl. aux bains des pauvres de Baden et Schinznach. — 2. WOLF-FRIEDRICH Löscher, lieutenant-colonel du génie sous les ordres du général H.-L. d'Erlach de Kastelen à Rheinfelden 1638. — A. v. Gonzenbach : *H. L. v. Erlach*. — 3. FRIEDRICH, Dr med., * 17 nov. 1862 à Langenthal, privat-docent 1896, professeur extraord. 1907, ordinaire dès 1923 de médecine à l'université de Berne, directeur de la clinique otolaryngologique dès 1908. — 4. GOTTLIEB, de Moosleerau, Dr phil. à Aarau, * 1868, ingénieur, colonel du génie, député au Grand Conseil et conseiller communal d'Aarau. — *LLH*. — *DSC*. [H. T.]

**LÜSCHERZ** (franç. LOCRAS) (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Vinelz (Fenis). La première colonisation de Lüscherz remonte à l'âge de la pierre taillée. Deux stations de palafittes de cette époque, superposées, se trouvent en aval du village sur la plage aujourd'hui à sec. La station inférieure très profondément enfouie, n'a pas encore été explorée. Une troisième, plus proche du lac, a fourni, outre des objets de pierre, des armes et des ornements en cuivre, entre autres la célèbre hache double de cuivre, qui provient, à en juger par sa forme, de la Méditerranée orientale. Un crâne de cette station porte les traces d'une trépanation opérée à l'âge de la pierre. Deux autres stations de la même période sont situées à l'Est, entre Lüscherz et Hagneck. Les stations de Lüscherz ont surtout été étudiées par le Dr V. Gross, E. v. Jenner et E. v. Fellenberg. Les restes d'animaux ont été examinés par Th. Studer. Des trouvailles isolées de l'âge de bronze, une épée de Hallstatt et une de la Tène montrent que la région fut aussi occupée ultérieurement. — Th. Ischer : *Die Erforschungsgesch. der Pfahlbauten des Bielersees*, dans *ASA* N. S. XIII. — [Th. ISCHER.] — Au XIIIe s., *Lüschiers*, *Luscrat* ; au XIVe s., *Lüscherez*, *Lustraz*, *Lüschretz*. L'étymologie remonte très probablement à Lysicrates, nom gréco-romain d'un colon de l'époque romaine. Le nom de la localité de Gurzelen, dans la commune de Lüscherz, dérivant du latin *corticellum*, appuierait cette hypothèse. On a peu de renseignements sur l'histoire de la localité au moyen âge. Les ministériaux de Bienne y possédaient des vignes qu'ils transférèrent en 1271 au couvent de Frauenkappelen. Le couvent de Frienisberg y possédait des biens-fonds, ainsi que les comtes de Neuchâtel-Nidau ; une remise appartenant à ces derniers fut cédée en 1277 à l'abbaye de Saint-Jean. Le moulin de Lüscherz avec ses dépendances relevait du fief de Cerlier ; en 1704, il fut acheté par le général Nicolas de Diesbach. Aujourd'hui encore Lüscherz est, par excellence, le village de pêcheurs du lac de Bienne. Ce caractère est fort ancien, ainsi qu'en témoignent de nombreux documents relatifs à la pêche. En 1434, les pêcheurs de Lüscherz figurent comme témoins dans une instruction relative aux droits de propriété sur le lac. A maintes reprises, les gens de Lüscherz adressèrent à Berne des requêtes demandant des atténuations à la sévérité des ordonnances sur la pêche ; admise en 1487, leur requête fut écartée en 1715. Au XVIIIe s. encore se trouvaient près du village de grands viviers à brochets. Lüscherz faisait partie de la seigneurie, et dès 1474 du bailliage de Cerlier, juridiction d'Anet. — Voir *BT* 1905. — Aeschbacher : *Gesch. der Fischerei im Bielersee*.— Le même : *Lüscherz, Dorfgesch.* — v. Mülinen : *Beiträge* VI. — Arch. de Nidau. — Friedli : *Bärndütsch*, Vol. *Ins* et *Twann*. [AESCHBACHER.]

**LUSSER.** Très ancienne famille uranaise qui tire son nom de son lieu d'origine, aujourd'hui disparu, de am Lussen à Unterschächen. Elle est actuellement établie à Erstfeld, Schattdorf et surtout Altdorf. Des branches existent à Lucerne et à Zoug. *Armoiries* : de sinople à deux lions affrontés d'or soutenus de trois coupeaux du même, tenant une fleur de lys d'argent en chef, une croix pattée d'argent placée entre eux (variantes). L'ancêtre commun est WERNHER, 1458, député à la Diète. — 1. WALTHER, d'Unterschächen, partisan des Gruoba 1257, témoin en 1275, un des fondateurs de la paroisse de Spiringen 1290, † vers 1300. — 2. WERNHER, du Conseil, bailli de la Léventine, bailli en Thurgovie,

porte-drapeau, député à la Diète et arbitre 1458-1490, ambassadeur en France 1478, à Milan 1482, † vers 1495. — 3. JAKOB, petit-fils du nº 2, capitaine, membre du tribunal des Quinze, bailli de Blenio 1560-1562. — 4. JAKOB, 1580 - 20 sept. 1651, capitaine, du Conseil, trésorier 1636, bailli du Rheintal 1638-1640, député à Locarno 1608, député à la Diète 1626-1642. — 5. JAKOB, fils du nº 4, du Conseil, colonel à Modène et en Toscane 1647, à Venise et au Portugal, bailli de Lugano 1660-1662, député à la Diète 1652-1664, † 2 août 1679. — 6. JOHANN-JAKOB, bailli de la Riviera 1684, de Bellinzone 1686, député à la Diète 1689, † 1694. — 7. KARL, frère du nº 5, du Conseil, lieutenant-colonel en Portugal, député à la Diète, bailli de Blenio 1662-1664, † 1698. — 8. JAKOB-JOSEF, 1651-1726, fils du nº 5, du Conseil, bailli de Locarno. — 9. ANDREAS, bénédictin, 1663-1726, fils du nº 7, le premier apothicaire du couvent de Muri 1706, possédait en pharmacopée des connaissances extraordinaires pour son époque. — 10. KARL - FRIEDRICH, Dr med., frère du nº 9, 1662-1739, du Conseil, député à la Diète. — 11. JOSEF-CHRISTOPH, chevalier de Saint-Louis, lieuten. dans une expédition française en Louisiane, capitaine d'une compagnie de marine, † dans un combat contre les Indiens 1736. — 12. JAKOB-JOSEF, frère du nº 11, commandant français au Mississipi 1742. — 13. KARL-BALTHASAR, capitaine, bailli du Rheinthal 1719, député à la Diète 1714-1727. — 14. GREGOR, bénédictin, 1686-1768, frère du nº 13, conventuel d'Einsiedeln, archiviste, prévôt de Fahr, préposé à Sonnenberg. — 15. JOSEF-MARIA, 1748 - 29 déc. 1798, du Conseil, préfet de district sous la République helvétique. — 16. FLORIAN, 1784-1824, fils du nº 15, directeur de la chancellerie 1803, archiviste d'État 1814, député à la Diète 1813-1824, délégué pour la conclusion du Pacte de 1815, dont il fut le défenseur ardent et très combattu. Auteur de : *Kurze geogr. Darstellung des Kantons Uri*, dans l'*Almanach helvétique* 1805 ; membre de la commission diocésaine uranaise 1813. — 17. ***Karl-Franz***, Dr med. frère du nº 16, 7 mars 1790 - 21 août 1859, conseiller d'État et vice-landammann 1846, landammann 1848-1850, naturaliste et historien connu, président de la Société suisse des sciences naturelles 1842, membre correspondant de plusieurs sociétés d'histoire, de sciences naturelles et d'autres corps savants ; il rendit d'éminents services à l'histoire et aux sciences naturelles du canton d'Uri. Auteur de : *Gesch. des Kantons Uri*, 1862 ; *Leiden und Schicksale der Urner während der Revolutionszeit 1798-1803*, 1845 ; *Der Kanton Uri*, 4me vol. des *Gemälde der Schweiz* ; *Die Neue St. Gotthardstrasse*, 1830 et 1833, etc. — 19. JOSEF, fils du nº 16, 1816-1882, rédacteur de l'*Alpenbote* 1848, conseiller d'État et *Landeshauptmann* 1848-1853, directeur des postes à Lucerne 1852, † à Fribourg-en-Brisgau. — 19. FRANZ, frère du nº 18, 1818 - 12 nov. 1885, conseiller d'État 1867, vice-landammann 1871, landammann 1874-1878, conseiller aux États 1865-1882. — 20. FLORIAN, frère du nº 19, 1820-13 juillet 1889, procureur général, conseiller national 1848-1860, auteur d'un journal de la guerre des corps-francs, éditeur de la *Gesch. des Kts. Uri* de K.-F. Lusser, poète et journaliste. — 21. FLORIAN, fils du nº 20, 1851 - 25 nov. 1923, conseiller d'État et vice-landammann 1894, landammann 1896-1898, 1902-1904 et 1905-1907, conseiller aux États 1891-1915. — 22. FRANZ, fils du nº 19, à Zoug, 1849 - 19 sept. 1927, ingénieur au service de la construction du tunnel du Gothard 1876-1881, ingénieur en chef et directeur d'arrondissement des C. F. F., ingénieur en Anatolie et aux chemins de fer de l'État serbe, constructeur du tunnel de l'Albis et des grands tunnels alpins des nouvelles lignes de l'État autrichien, chevalier de Takovo. — 23. JOSEF-WERNER, frère du nº 22, * 1861 conseiller d'État 1916, vice-landammann 1920-1922, 1924-1926, landammann 1922-1924, 1926, 1927, conseiller national depuis 1925. — Schmid : *Uraniens Gedächtnistempel*, Mns. — Girard : *Hist. des officiers*. — Lutz : *Biographien*. — *Festgabe auf die Eröffnung des hist. Museums von Uri*. — *Gfr.* Reg. — *Nbl. v. Uri*. — Willi : *Album Wettingense*. — Kiem : *Geschichte des Klosters Muri-Gries* II. — *RHE* IV, V. — *Das Bürgerhaus in Uri*. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*. — Lusser : *Geschichte des Kantons Uri*, préface. — Le même : *Leiden und Schicksale*. — *Urner Wochenblatt* 1885, nº 46-47 ; 1889, nº 22, 29-31 ; 1890, nos 1 et 2, 25 ; 1891, nos 15 - 16 ; 1896, nº 29 ; 1906, nº 25 ; 1911, nos 25-26 ; 1923, nº 48 ; 1927, Numéro jubilaire, 2e fasc. et nº 40. — *Gotthard-Post* 1927, nº 39. — E. Osenbrüggen : *Wanderstudien* V, p. 221. — *AGS* IV. — *SKL*. [J. MÜLLER, A. et E. WYMANN.]

Florian Lusser (nº 16). D'après une lithographie dans *Schweiz. Monatschronik* 9 oct. 1825.

Karl-Franz Lusser. D'après un portrait à l'huile au Musée histor. d'Altdorf.

**LUSSERY** (C. Vaud, D. Cossonay. V. *DGS*). En 1147, *Luseri* ; 1228 *Lussurie*, *Luxirie*. Vge et Com. où l'on a trouvé les restes d'une importante villa romaine. Le chapitre de Lausanne y avait des biens au XIIe s. Au siècle suivant, le village appartenait aux sires de Joux. Il passa aux Gléresse, puis au XVIe s. aux Asperlin et enfin aux Gingins. Il devint dès lors l'un des apanages des cadets de cette famille. — *DHV*. [M. R.]

**LÜSSI.** Famille d'Ægust, Affoltern am Albis et Wila (Zurich), citée la première fois dans la région en 1491 avec ANDREAS Lüssig et connue à Ægust depuis 1515. [J. FRICK.]

**LÜSSLINGEN** (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse réformée. En 1307, *Lüsselingen*. Il faisait partie de l'ancienne seigneurie de Buchegg, avec laquelle il passa à Soleure en 1391. De 1406 à 1798 la haute juridiction, comme dans tout le Bucheggberg, appartint à Berne dont l'influence aida aussi Lüsslingen à adopter la Réforme. En 1433, Berne étendit ses prétentions sur tous les droits et voulut incorporer le village à la seigneurie de Büren. Soleure l'abandonna et ne le recouvra que par le traité de 1539. Les Münzer de Berne tenaient la collation de l'église au XIVe s. en fief de Nidau. Elle passa en 1416 à Hans von Ergöw et fut cédée moitié en 1494 et moitié en 1537 à l'hôpital inférieur de Berne. Après 1803 le pasteur fut nommé par le gouvernement soleurois sur présentation du Conseil des bourgeois de Berne ; actuellement sa nomination est ratifiée par les gouvernements des deux cantons. L'église actuelle fut bâtie au XVIIIe s. Incendies du village en 1554 et 1593. — *MHVSol.* 8. — Rahn : *Kunstdenkm.* — *LL.* — Lohner : *Kirchen*. — Wagner : *Streithandel*, 5 2, 237. [H. TR.]

**LUSSMANN.** Famille uranaise, citée la première fois le 22 mars 1440 à Silenen, où elle est encore actuellement bourgeoise. HEINI, † à Marignan 1515. — 1. HANS, du Conseil, membre du Conseil de guerre, bailli de la Léventine 1589-1592, député à la conférence de Brunnen 1594, 1613, banneret du pays et député à Baden le 30 juin 1613. — 2. MELCHIOR, 1724-1799, chirurgien, maître d'école et organiste de Silenen, du Conseil, dernier bailli uranais de Sargans 1787-1789. — Arch. d'État Uri. — *Gfr.* 43. — *AS* I, V. — *ZSK* VI,

162. — *Nbl. v. Uri* XVI, p. 178. — *LLH.* [J. MÜLLER, A.]

**LUSSY** (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge. Au XIIe s., *Lussiei, Luxie, Luxye* ; aux XIIe et XIIIe s., *Lussie* ; 1432, *Lussiez*. Une statue en bronze représentant Minerve, trouvée à Lussy en 1867, et un cimetière burgonde, contenant plus de 150 tombes renfermant de nombreux et importants objets, découvert sur le territoire de cette commune, prouvent que cette contrée fut habitée déjà au temps des Romains et des Burgondes. Le couvent d'Hauterive possédait des terres, des fermes et une partie de la dîme de Lussy, qui lui avaient été données aux XIIe et XIIIe s. par les familles seigneuriales de Villa, Surpierre, Pont, Rue, d'Englisberg, etc. Le monastère étendit ensuite ses propriétés par des achats au XIVe s. et aux siècles suivants. Lussy releva du Pays de Vaud, puis fit partie du bailliage de Romont de 1536 à 1798, du district du même nom jusqu'en 1848 et dès lors de celui de la Glâne. Le coutumier en vigueur était celui de Vaud. Statuts communaux en 1700 et 1805. Lussy appartint de tout temps à la paroisse de Villaz-Saint-Pierre ; une chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, y fut érigée en 1649, dont le chapelain-recteur est le curé de la paroisse. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Diesbach : *Regeste frib.*, dans *ASHF* X. — *MDR* VII. — *ASHF* IV, VII. — Kuenlin : *Dict.* — *Étr. frib.* 1909. — *FA* 1910. — *FG* XV. — Dellion : *Dict.* XII. — *La Liberté* 1908, nos 79, 91, 131. — *ASGA* 1867. — *Le Chamois* 1869, I. — *DHBS* III, 215. [G. Cx.]

**LUSSY** (C. Vaud, D. Morges. V. *DGS*). En 1026, *Lusiaco*. Vge et Com., propriété de l'abbaye de Saint-Maurice du XIe au XVIe s. Le monastère inféoda Lussy aux Torney de Vevey, dont héritèrent les Tavel, au profit desquels il fut constitué en seigneurie en 1746. Église Saint-Pierre, dépendant dès 1177 du Saint-Bernard ; paroissiale dès 1228, reconstruite en 1759. Registres des baptêmes et des mariages dès 1705. — *DHV*. [M. R.]

**LUSSY** ou **LUSSI.** Vieille famille de l'Unterwald qui apparaît d'abord au XIVe s. à Beckenried, au milieu du XVe s. à Obbürgen et devint en 1501 et en 1511 communière de Stans. *Armoiries* : 1520 (Johann I) coupé au 1 à une marque de maison, au 2 à un bélier. Dans le courant du XVIe s. les armes se modifièrent en : d'azur à l'agneau pascal. Dans la ligne du chevalier Melchior (no 5), peut-être d'après un diplôme papal ou vénitien, l'écu est généralement bordé d'or. HARTMANN Lussi, témoin en tribunal 1370 ; JENNI (1373-1399) ; WELTI, † Arbedo 1422. — 1. HANS (Johannes) communier de Stans 1501, trésorier 1522, landammann 1523, 1525, 1530, 1532, 1535, 1538, 1541, † entre le 21 mai et le 11 nov. 1541. Ancêtre de toute la famille. Son fils aîné — 2. ARNOLD, suppléant de son père dans sa charge de landammann 1541, landammann 1544, 1547, 1551. Ses frères — 3. PETER, capitaine en France 1542, commissaire à Bellinzone 1546, et — 4. JOHANN, bailli d'Engelberg 1551. — 5. ***Melchior,*** fils du no 4, * 1529, secrétaire d'État 1551-1555, secrétaire général des troupes suisses au service de France en 1553 dans la campagne de Picardie, député des cantons catholiques au pape Paul IV et créé chevalier en 1556, colonel des troupes suisses au service du pape dans la guerre contre les Colonna à Palliano, où ses troupes subirent une défaite en 1557. Commissaire à Bellinzone 1558, entre au service vénitien avec rang de colonel en 1560. Landammann du Nidwald 1561, 1565, 1570, 1575, 1579, 1582, 1583, 1586, 1588, 1595, député des cantons catholiques au concile de Trente, auprès des papes Pie IV, Grégoire XIII et Grégoire XIV en 1565, 1566, 1572, 1581, 1590 et 1591, député à Paris à l'occasion de l'alliance avec Henri III en 1582, chargé de missions politiques en 1585, auprès de Philippe II à Madrid en 1589, auprès du duc de Savoie et du grand-duc de Florence, etc. Premier *Landeshauptmann*, pour l'Obwald et le Nidwald 1593, bailli de Lugano 1580, fondateur du couvent de capucins de Stans 1582. Il fit le pèlerinage de Jérusalem et fut créé chevalier du Saint-Sépulcre en 1582. Melchior Lussy est, à côté de Ludwig Pfyffer, l'homme politique suisse le plus important de la seconde moitié du XVIe s. Ami personnel du cardinal Charles Borromée, il joua un rôle de premier plan dans la contre-réformation suisse. En politique, il défendit les intérêts du pape, tandis que Pfyffer représentait les intérêts français. Ayant acquis une grande fortune il fut, pendant un demi-siècle, pour ainsi dire, le dictateur de son canton. † 14. nov. 1606. — 6. WOLFGANG, fils du no 4, vice-landammann 1561-1576, bailli de Baden 1577, landammann 1593 et 1596, † 1597. — 7. JOHANN, fils du no 4, chevalier, bailli 1563, trésorier 1565-1571, bailli de Locarno 1572, de Lugano 1580 et mort en charge cette même année. — 8. JOST, fils du no 4, capitaine en France aux régiments Pfyffer et Tanner 1565, secrétaire d'État 1569-1574, † 1575. — 9. ANDREAS, fils du no 5, chevalier, secrétaire d'État à Locarno, landammann 1598 et 1604, † 1605. — 10. MELCHIOR, frère du no 9, chevalier, capitaine en France, orateur d'une députation suisse à Grégoire XIII en 1576 qui lui promit le chapeau de cardinal, † la même année. — 11. KASPAR, fils du no 7, colonel en Savoie 1593, 1595, 1597, au service d'Espagne à Milan 1600 et 1607, landammann 1600 et 1607, † 1608. — 12. JOHANN, fils du no 5, demi-frère des nos 9 et 10, chevalier et comte papal, landammann 1607, 1608, 1612, 1616, 1620, 1622, 1623, 1626, 1629 et 1630, banneret 1610, acquit la seigneurie de Hilfikon en Argovie en 1629, † 25 nov. 1633. — 13. MELCHIOR, fils du no 9, bailli en Thurgovie 1624. — 14. MELCHIOR, fils du no 12, chevalier, capitaine en France 1638, colonel au service d'Espagne à Milan 1642, secrétaire d'État à Locarno, † 1643 à Pavie. Ses héritiers vendirent en 1644 la seigneurie d'Hilfikon. — 15. JOHANN-WALTER, fils du no 12, intendant des bâtiments 1629, banneret 1633, landammann 1633, 1634, 1637, 1640, 1642, † 30 mai 1643. — 16. JOHANN-LUDWIG, frère du no 15, nommé à vie intendant des bâtiments en 1654, vice-landammann 1662-1665, landammann 1665, 1669, 1670, 1677, 1680, 1685, 1690, 1693, 1697 et 1701 ; *Landeshauptmann* d'Obwald et de Nidwald 1676, bailli en Thurgovie 1666, dans le Rheintal 1674, chevalier du Saint-Sépulcre 1691, † 12 juin 1705. — 17. KARL-LEODEGAR, frère des nos 15 et 16, secrétaire d'État 1653-1664, bailli de Sargans 1667 et de Baden 1673, vice-landammann 1669-1671, landammann 1671, 1672, 1676, 1681, banneret 1675, † 11 mars 1682. — 18. JOST, petit-fils du no 6, intendant des bâtiments 1623, bailli de Blenio 1636, vice-landammann 1643-1651, landammann 1651, † 5 janvier 1661. — 19. KARL-JOSEF, fils du no 17, * 1655, banneret à la place de son père 1682, chevalier, landammann 1689, 1691, 1695, † 11 juil. 1698. — 20. FRANZ-JOSEF, petit-fils du no 8, Dr med., porte-bannière 1708, vice-landammann 1725-1729, † 27 avril 1730. — 21. JOHANN-MELCHIOR-REMIGI, neveu du no 20, * 1661, secrétaire d'État 1690-1699, chancelier du couvent d'Einsiedeln 1699-1704, vice-landammann 1704, landammann 1705, 1709, 1716, 1720, 1724, 1728 1729, 1733, 1737, 1741, † 25 mai 1743, dernier landammann de la famille. — 22. MAURUS-JOSEF, fils du no 21, * 1712, capitaine en France au régiment Planta, intendant des bâtiments et de l'arsenal 1740, vice-landammann 1761-1763, † le 8 mars 1764. — 23. JOHANN-LUDWIG-ALOYS, fils du no 19, * 1699, bailli de Blenio 1714, de Lugano 1724, commissaire à Bellinzone en 1732, banneret déjà en 1717, capitaine au régiment

Melchior Lussy.
D'après un portrait au couvent des capucins de Stans.

impérial de Nideröst et plus tard au régiment espagnol de Sury, † 17 déc. 1766. Avec ses fils — 24. NIKOLAUS, capitaine de grenadiers et — 25. VIKTOR, premier-lieutenant au service d'Espagne s'éteignit dans la ligne masculine la branche principale de la famille de Melchior Lussy complètement appauvrie à cette époque. La maison familiale dite *Winkelriedhaus* passa par la seconde femme du nº 23, Franziska Fetz, à son fils du premier lit le futur landammann Jos.-Remigi Traxler. Les autres branches latérales issues de Hans héritèrent aussi de la fortune, de la noblesse et de la situation politique de Melchior, de sorte que la famille put pendant deux siècles jouer un rôle considérable dans son canton, auquel elle donna treize landammanns. Elle perdit sa situation en vue au milieu du XVIIIe s. — 26. BENNO (Kaspar Remigi), capucin, provincial de l'ordre 1738, 1747, 1750, un des descendants du nº 7 et l'auteur d'une *Biographie* de Nicolas de Flue 1732. † 1755. — 27. KASPAR-JOSEF, * 1758, chapelain d'Ennetmoos 1783-1787, vicaire à Stans 1787, adversaire fanatique de la constitution helvétique et l'âme de la résistance contre les troupes de Schauenbourg le 9 sept. 1798. Il parvint à s'enfuir ; rentré au pays en 1801, il fut nommé curé de Stans en 1802, mais non confirmé par le gouvernement helvétique ; chapelain à Stans 1805, chapelain de Rickenbach en 1806, curé de Stans en 1810 où il prit une position conciliante dans les troubles de 1814-1815 et 1818, † 28 mai 1826. — 28. NIKLAUS, * 30 juin 1825, conseiller d'État 1868-1870, vice-landammann 1874, président du tribunal cantonal 1877-1883, conseiller aux États 1876-1884, † 24 déc. 1897. — 29. MATHYS, * 28 avril 1828 à Stans, étudia la médecine à Paris en 1846, mais se voua à la musique; il fut pendant 40 ans professeur de piano au couvent de femmes et pensionnat de jeunes filles de Picpus. Auteur de nombreux ouvrages de théorie musicale et d'histoire de la musique, chevalier de la Légion d'honneur, † janv. 1910 à Paris. — Voir Bünti : *Stammbücher und offiz. Stammbuch von Nidwalden*.— *LL*. — R. Durrer : *Urkundenbuch v. Nidw.* (Mns.). — A. Odermatt : *Collektanea*. — *Gfr*. Reg. — *AS* I. — Richard Feller : *Ritter Melchior L.* — Melchior Leuw dans *Balthasars Helvetia* VII, 336. — Wymann : *M. L.*, dans *Gfr*. 61. — Durrer : *Kunstdenkm. v. Unterwalden*. — P. Richard Stettler : *P. Benno L.* dans *BGN* 9. — Ed. Monod : *Mathis L. et le rythme musical*. [R. DURRER.]

**LUSTDORF** (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Thundorf. V. *DGS*). Com. municipale et paroisse. La paroisse de Lustdorf, comprenant les sections communales de Lustdorf, Wetzikon et Strohwilen est mentionnée pour la première fois en 1275. La collation passe en 1368 du couvent de Reichenau à Henri Goldast de Constance ; son fils Ulrich la vend en 1427 à Cunégonde de Montfort, comtesse de Toggenbourg ; en 1482 elle appartient aux Muntprat de Spiegelberg. En 1629 elle fut déférée avec cette seigneurie au couvent de Fischingen par la veuve et les enfants de Hans-Rudolf von Breiten-Landenberg. Ce fut l'origine d'une longue querelle entre la commune et le collateur. La basse juridiction du village de Lustdorf appartenait à parts égales au couvent de Reichenau et à la seigneurie de Wellenberg (Coutumier publ. dans *TB* 61, p. 49) ; celle de Wolfikon et Strohwilen à la seigneurie de Griessenberg, celle de Wetzikon à Spiegelberg. La basse juridiction des fermes de Hessenbohl, Grub et Wald relevait des tribunaux inférieurs des cantons souverains de la Thurgovie. — Voir Sulzberger : *Gesch. der ev. Kirchgem.* (Mns. de la Bibliothèque cantonale thurgovienne). — Sulzberger : *Verzeichnis d. ev. Geistl.*, dans *TB* 4 et 5. — Nüscheler : *Gotteshäuser*, p. 211. — Pupikofer : *Collectanea* VI. [Alb. SCHEIWILER.]

**LUSTDORF (AFFAIRE DE).** De la Réforme au commencement du XVIIe s., la commune de Lustdorf avait été presque continuellement de religion évangélique. Avec le transfert de la collation au couvent de Fischingen (1629), il y eut des cas isolés de conversion et d'établissement de sujets catholiques. En 1638 commencèrent des tentatives de rétablissement du culte catholique pour les trois ménages de cette religion. En 1644, les V Cantons décidèrent l'établissement d'un autel et d'un prêtre, ce qui provoqua un vif mécontentement chez les évangéliques. Zurich, qui dans les querelles confessionnelles des bailliages communs refusait de se soumettre à la majorité, menaça d'empêcher par la force l'introduction de la messe. A la suite d'une nouvelle requête des catholiques de la commune de Lustdorf (1648), les V Cantons entreprirent pour la seconde fois en faveur du catholicisme des démarches auxquelles Zurich s'opposa en faisant des menaces de guerre. Berne empêcha l'ouverture des hostilités en décidant de prendre parti pour celui qui serait attaqué le premier ; cette attitude fut appuyée par tous les cantons qui ne participaient pas au gouvernement de la Thurgovie. En 1651, les parties convinrent que l'église de Lustdorf serait exclusivement affectée au culte réformé. — Voir *AS* I, vol. V, VI. — Nater : *Aadorf*. — Kuhn : *Thurg. Sacra* 2, 75. — *Pup. Th.* — Sulzberger : *Gesch. der ev. Kirchgem.* [Alb. SCHEIWILER.]

**LUSTENBERGER.** Famille de l'Entlebuch (Lucerne), originaire du domaine de ce nom près d'Entlebuch. KUENI et JENNI von Lustenberg, députés de l'Entlebuch à Lucerne 1392. — HANS (?), secrétaire du pays d'Entlebuch 1477, 1485. — HANS, sautier du pays 1590. [P.-X. W.]

**LUTERBACH** (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1255, *Lutirbach*. On a trouvé une hache de pierre, une épée de bronze, une lance du même métal et des vestiges romains près du Wilihof. Vers 1300 et auparavant, la basse juridiction appartenait, avec la dîme, au chapitre de Saint-Ours à Soleure. L'avouerie de Luterbach et la basse justice passèrent à Soleure avant 1362. Celle-ci y exerçait aussi en 1365 la juridiction criminelle, mais Berne lui contesta ce droit après 1406, parce qu'il prétendait englober Luterbach dans la « petite Bourgogne » nouvellement acquise. Le traité de 1516 laissa définitivement le village à Soleure. Il se rattacha au spirituel à Zuchwil jusqu'en 1724. En 1717, le chanoine Johann-Theobald Hartmann avait créé une prébende pour l'installation d'un curé à Luterbach. A l'époque moderne, Luterbach a pris un grand développement industriel. Registres de paroisse dès 1725. — Voir *MHVSol.* 8, p. 56. — O.-A. Schmid : *Kirchensätze*. — Heierli : *Arch. Karte des Kts. Soloth.* — Flury : *Die industrielle Entwicklung des Kts. Soloth.*— J.-G. Wagner : *Streithandel*, p. 45. [H. Tr.]

**LUTERBACHER.** Famille de Lohn (Soleure). Elle tire son nom du village soleurois de Luterbach. — FRANZ, Dr phil., * 1850, maître de langues classiques au gymnase de Berthoud de 1876 à sa mort 19 oct. 1924, auteur de travaux sur l'histoire romaine. — *DSC*. — *Jahrbuch des Ver. schweiz. Gym.* — *Lehrer* 1925, p. 15. — *Burgdorfer Tagblatt*, oct. 1924. [H. Tr.]

**LUTERBERG** (C. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. Oberwangen. V. *DGS* sous *Luttenberg*). Château disparu près de la ferme de Luterberg. Les seigneurs de Luterberg étaient ministériaux des Toggenbourg et de Reichenau, plus tard de Saint-Gall ; ils sont cités de 1236 à 1429. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois roses du même et de deux en pointe. L'abbé Konrad de Saint-Gall enleva en 1231 le château de Luterberg au comte Diethelm III de Toggenbourg, et le lui restitua en 1236. JOHANN, RUDOLF et WILHELM v. Luterberg soutinrent en 1344 une guerre contre l'abbé Hermann de Saint-Gall, durant laquelle le château fut détruit. On cite dans la famille Luterberg : — IBER, connu sous le nom de Johann II, abbé de Fischingen 1236-1244. — JAKOB, bourgeois de Zurich et membre du Conseil 1358. — HEINRICH, bienfaiteur du couvent de Fischingen, † à Näfels 1388. — ANNA, abbesse de Magdenau 1343, 1350. — Voir *Pup. Th.* — Sailer : *Chronik von Wil.* — Nater : *Aadorf*. — Rahn : *Architekturdenkmäler*, sous *Littenheid*. — *OBG*. — Beyerle : *Kultur der Reichenau*. [LEISI.]

**LUTERER** (abrégé en LUTER). Famille d'horlogers de Zurich au XVIe s. — ***Hans***, de Waldshut, serrurier et horloger, fut reçu gratuitement bourgeois de Zurich à cause de son talent le 1er déc. 1516. Il doit être identique à Niklaus Luterer, de Zurich, qui installa à Lucerne avant 1520 deux horloges à l'hôtel de ville et la

grande horloge de la Musegg. Il exécuta en 1523 l'horloge du couvent de Zurzach. Son principal ouvrage est l'horloge, avec sonnerie, du St. Peterturm de Zurich de 1538, dont le cadran est encore actuellement le second d'Europe pour la grandeur ; il rattacha à son mécanisme un mouvement astronomique. — *LL.* — *ZT* 1885, p. 125 ; 1901, p. 168. — *SKL.* — J. Huber : *Gesch. des Stifts Zurzach*, p. 61, note 2. — F. Hegi : *Gesch. der Zunft z. Schmiden.* [F. H.]

**LÜTERKOFEN** (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Lüsslingen. En 1315, *Lüterkon*. Politiquement, la localité partagea de tout temps le sort du Bucheggberg avec lequel elle passa à Soleure en 1391. Comme annexe de Lüsslingen, elle possédait une chapelle dont le clocher ne fut démoli qu'en 1863. La dîme de Lüterkofen passa en 1494, avec la collation de Lüsslingen, à l'hôpital inférieur de Berne. — Rahn : *Kunstdenkm.* — *MHV Sol.* 8. [H. Tr.]

**LUTERNAU, von.** Très ancienne famille de noblesse ministériale dont le château ancestral s'élevait près de Luthern (D. Willisau). *Armoiries* : de sable à un mur crénelé de trois pièces d'argent. Une filiation n'est possible qu'à partir du XIIIe s., alors que les possessions de la famille s'étaient étendues assez loin vers le Nord-Ouest, dans la région de Langenthal. Le premier ancêtre mentionné dans les documents est — 1. WERNER, qui ouvrit, en 1226, l'hostilité, d'une dizaine d'années, de sa maison contre le couvent de Saint-Urbain, lequel fut souvent surpris et pillé. Il possédait les droits de basse juridiction à Langenthal. — 2. WERNER, fils du nº 1, ministérial du comte Hartmann de Kibourg - Berthoud, coseigneur de Langenthal, pilla Saint-Urbain avec ses frères en 1255. — 3. RUDOLF, frère du nº 2, 1249-1280, bourgeois de Sursee. — 4. HEINRICH, fils du nº 3, capitaine autrichien de la troupe de Zofingue envoyée à la poursuite des meurtriers du roi Albert 1308 ; avoyer de Zofingue 1313-1316, bourgeois de Soleure. — 5. HANS, fils du nº 4, 1339. — 6. RUDOLF, petit-fils du nº 3, coseigneur de Kastelen, près Willisau, seigneur d'Ettiswil, Schötz, Wolhusen ; † 1385. — 7. PETERMANN, fils du nº 6, seigneur de Kastelen, Liebegg (par sa femme Marguerite), Ettiswil, coseigneur de Dagmersellen, Egolzwil, Wauwil ; membre du corps des chevaliers de la bannière de Saint-George ; bourgeois de Lucerne en 1416 ; résida à Dagmersellen. — 8. HEMMANN, fils du nº 7, commandeur de l'Ordre teutonique à Sumiswald, Hitzkirch, Mainau et Beuggen, 1458-1487 ; commandeur provincial d'Alsace et de Bourgogne à Altshausen en Souabe 1476, † 1487. — 9. RUDOLF, fils du nº 7, frère du nº 8, seigneur de Liebegg et Schöftland, coseigneur de Kastelen, bourgeois de Berne, † 1467. — 10. HANS-ULRICH, fils du nº 7, frère des nºs 8 et 9, seigneur de Kastelen, Schöftland, du petit château d'Aarau, de Fischbach, bourgeois de Berne ; des Deux-Cents; se battit à Héricourt en 1474, bourgeois de Zofingue, † 1475, fondateur de la branche de Schöftland. — 11. ***Hans-Rudolf***, fils du nº 9, seigneur, par sa femme Barbara de Mülinen, des biens des Grünenberg à Langenstein, Madiswil, Melchnau, Wildenbaumgarten, Rohrbach, Eriswil, Wildenstein, Auenstein, Gondiswil ; coseigneur de Liebegg, Dagmersellen, Egolzwil, Kastelen, Ruchenstein, Villnachern, Brittnau ; bourgeois de Zofingue, bourgeois de Berne 1466 ; des Deux-Cents 1473 ; combattit avec la noblesse argovienne et ses vassaux à Héricourt, Grandson, Morat. Il fut un des seigneurs les plus riches du pays, mais dut vendre à Berne en 1480, par suite de mauvaise administration, les seigneuries des Grünenberg, † 1515 (ou 1511). — 12. MELCHIOR, demi-frère du nº 11, fils du nº 9, seigneur de Liebegg, coseigneur de Belp, bourgeois de Berne 1480 ; des Deux-Cents 1493, bailli de Lenzbourg 1495, bourgeois de Zofingue, capitaine dans la guerre de Souabe 1499. — 13. HANS-SEBASTIAN, fils du nº 10, seigneur de Kastelen, Villnachern, Schöftland, Fischbach, du petit château d'Aarau ; par sa première femme, Ursula von Rot, seigneur de Wynigen et Grimmenstein, seigneuries qu'il vendit en 1497 à Berne (ainsi que Kastelen à l'avoyer Feer, de Lucerne) ; avoyer d'Aarau 1484. — 14. ANDREAS, fils du nº 12, chanoine de Beromünster et Schönenwerd, prévôt à Zofingue de 1510 à sa mort 1521. — 15. ANTON, fils du nº 12, seigneur de Liebegg, coseigneur de Belp ; des Deux-Cents 1507, prit part en 1513 à l'expédition de Dijon, † 1517. — 16. HIERONYMUS, fils du nº 13, seigneur de Schöftland ; à la Réformation s'établit à Soleure, où il devint bourgeois et membre du Conseil en 1530, bailli du Lebern 1531, de Kriegstetten 1535, trésorier 1540, capitaine dans la guerre de Rottweil 1540 et en France 1542, ambassadeur en France lorsque les XIII cantons furent parrains d'une princesse royale 1547, † 1547. Sa femme, Barbara von Roll, * 1502, grande philanthrope, versée dans l'herboristerie et l'art médical, citée avec éloges par Glaréan, a laissé un souvenir bienfaisant, † 1571. — 17. BÉAT, fils du nº 13, frère du nº 14, seigneur de Schöftland et du petit château d'Aarau, avoyer d'Aarau 1533, 1547, 1553, 1560 ; combattit en 1544 pour François Ier à Cérisoles. — 18. VALENTIN, fils du nº 13, frère du nº 16, coseigneur de Schöftland, colonel en France. — 19. ***Augustin***, fils du nº 15, seigneur de Liebegg et Belp ; des Deux-Cents de Berne 1527, premier bailli bernois de Chillon (Vevey) 1536, bailli de Gex 1547 ; envoyé en 1555 avec l'avoyer Nägeli et d'autres à Gessenay pour tranquilliser la population excitée par l'introduction de la Réforme. Envoyé en 1559 dans le Pays de Vaud pour mettre la population en garde contre les menées françaises ; député en 1561 pour complimenter le duc de Longueville, † 1563. — 20. PAULUS, fils du nº 16, coseigneur de Schöftland, capitaine au service de France dans la campagne de Navarre (*Tampiskrieg*) 1587, † la même année en Lorraine, victime d'une épidémie. — 21. CHRISTOPH, petit-fils du nº 18, * 1582, seigneur de Schöftland ; colonel en France ; vendit Schöftland en 1634 ; en 1640 maire pour l'évêque de Bâle à Bienne dont son père, du même nom que lui, était devenu bourgeois ; trésorier, † 1658. — 22. VALENTIN, frère du nº 21, * 1583, seigneur de Schöftland, maire de Bienne 1619, † 1634. — 23. HANS-FRANZ (dans Tillier : Franz-Ludwig), * 1571, seigneur de Belp, coseigneur de Liebegg ; des Deux-Cents de Berne 1596, bailli de Chillon 1612, capitaine lors de l'expédition de la Valteline 1620, gouverneur d'Aigle 1623, † 1629. — 24. HANS-FRANZ, fils du nº 23, * 1592, seigneur de Belp (Selhofen), châtelain de Frutigen 1631, membre du conseil de guerre 1640, colonel du régiment de l'Oberland 1641, gouverneur d'Aigle 1647, † 1654. — 25. FRIEDRICH, * 1624, grand sautier 1654, capitaine dans la première guerre de Villmergen 1656, bailli de Romainmôtier 1657 ; du Petit Conseil 1669, banneret de la corporation des tanneurs 1672, † 1673. — 26. HIERONYMUS, fils du nº 24, * 1628, seigneur de Belp (Selhofen), gouverneur de Payerne 1673, † 1681. — 27. SEBASTIAN, * 1620, capitaine au service de France, combattit à Rocroy 1643, passa dans la suite au service de Suède jusqu'en 1648 ; intendant de l'hôpital de Villeneuve 1652. Au service de Venise 1658-1661, il se signala dans la guerre de Candie ; retiré comme colonel, fut bailli d'Oron 1675, † 1692. — 28. HANS-RUDOLF, fils du nº 25, * 1647, bailli d'Yverdon 1684, † 1707. — 29. ABRAHAM, fils du nº 25, * 1659, forestier en chef dans le duché des Deux-Ponts, *Landhauptmann* de Lichtenberg ; fut plus tard au service de la cour de Hesse-Cassel, † 1720. — 30. HANS-RUDOLF, fils du

Augustin v. Luternau. D'après un tableau à l'huile au Musée histor. de Berne.

n° 28, * 1678, gentilhomme de la cour de Prusse, enseigne dans la garde suisse au service de Prusse, major ; des Deux-Cents 1710, colonel dans la guerre du Toggenbourg 1712, bailli de Schenkenberg 1717, du Petit Conseil 1729, banneret des tanneurs 1732, † 1746. — 31. HANS-RUDOLF-REINHARD, fils du n° 29, forestier en chef, puis *Landhauptmann* dans les Deux-Ponts ; intendant de l'hôpital de Villeneuve 1730, où il mourut en 1746. — 32. FRIEDRICH, fils du n° 30, * 1727, officier en Hollande, plus tard avoyer de Berthoud, † 1797. — 33. RUDOLF-SAMUEL-KARL, fils du n° 31, * 1769, officier au régiment d'Ernst au service de France, capitaine d'artillerie 1795 ; officier d'ordonnance de l'avoyer N.-F. de Steiger en 1797 ; en 1798, se trouvant en position près de Morat, il conseilla inutilement, après la chute de Fribourg, une résistance énergique contre les Français ; du Grand Conseil 1803, inspecteur général de l'artillerie suisse 1809, commandant de l'artillerie 1815, membre du Petit Conseil 1816, se retira en 1831, † 1849. — 34. FRIEDRICH, * 1834, officier au service de Naples, puis fonctionnaire au commissariat fédéral des guerres, † 1901, dernier représentant masculin de sa famille à Berne. Son frère cadet GOTTFRIED (1842-1919) émigra comme ecclésiastique dans l'Illinois (U. S. A.), laissant des descendants au Texas et dans l'Oklahoma. — Voir Gr. — v. Werdt. — Arbre généalogique (en possession de Mme Dänikerde Luternau à Berne). — Chronique de famille écrite vers la fin du XVIIe s. (même possession). — *LL.* — *LLH.* — Tillier. — *SBB* IV. — *FRB.* — *AGS* I. — W. Merz : *Burgen und Wehrbauten* II, p. 388. — Le même : *Wappenbuch... Aarau.* — *Bürgerbuch Bern.* [Th. IM HOF.]

Sebastian v. Luternau (n° 27). D'après un tableau à l'huile au Musée histor. de Berne.

**LUTERNAUER.** Familles lucernoises des districts de Lucerne et Willisau, depuis le XVe s. — RUDOLF, 1846-1911, commandant d'arrondissement 1883, administrateur de l'arsenal 1895, lieutenant-colonel 1896. — 54e *Bull. GEB* 1922. — Arch. d'État. [P.-X. W.]

**LÜTERSWIL** (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse d'Oberwil-Schnottwil ; bains réputés. En 1276, *Lüterswile.* Ce nom dérive (comme Lüthi) d'un nom de personne alémannique. On a trouvé une pierre à écuelles près de la Balm et à l'Est du village des traces d'une colonisation romaine. L'endroit partagea politiquement le sort du Bucheggberg avec lequel il passa à Soleure en 1391. Les bains de Lüterswil se sont beaucoup développés depuis 1812. — *MHVSol.* 8. — Heierli : *Arch. Karte des Kts. Solothurn.* [H. Tr.]

**LUTERTAL** (C. Lucerne, Com. Dagmersellen). Colonie romaine découverte vers 1800 et décrite dans un rapport du prof. Jos.-Aug. Isaak au Conseil d'éducation de Lucerne. — *Gfr.* 76, p. 35. [P.-X. W.]

**LÜTHARD** (LÜTHARDT, autrefois LEUTHARDT). Famille bourgeoise de la ville de Berne depuis 1554. *Armoiries* : coupé de gueules à deux chevrons d'argent, l'un renversé, et d'azur à trois étoiles d'or. — 1. CHRISTOPH, pasteur de Zweisimmen 1556, d'Aarberg 1564. † 1577 ; probablement le plus érudit de tous les pasteurs bernois de son temps. — *Haller-Müslin Chronik.* — Blösch : *Gesch. der schweiz. ref. Kirchen* I, p. 287. — 2. CHRISTOPH, fils du n° 1, * 1558, pasteur de Köniz 1585, d'Aarberg 1588, vicaire à Berne 1591, doyen de l'église bernoise 1610, † 1622. — Blösch : *Kirchen* I, p. 287, 420. — 3. ***Christoph,*** fils du n° 2, * 1590, professeur de philosophie 1616, puis de théologie ; déploya une grande activité pour la formation du corps pastoral bernois et pour l'organisation des écoles ; il tenta inutilement, lors de la guerre des Paysans de 1653, de s'interposer entre les deux partis avec le doyen Hummel. Il se fit le champion des idées d'Olivier Cromwell tendant à une union de tous les États protestants, † 1663. Liste de ses œuvres dans *LL.* — v. Mülinen : *Prodromus.* — Blösch : *Kirchen* I. — Trechsel : *Markus Rüttimeyer,* dans *BT* 1868, p. 180. — 4. ***Samuel-Friedrich,*** 1767-1823. Dr jur. à Göttingue 1791, avocat à Berne, membre de l'assemblée extraordinaire des députés 1798, du gouvernement provisoire du 4 mars de la même année ; député par celui-ci à Paris où il combattit avec succès la division prévue de la Suisse en deux républiques. Membre de la Cour suprême de justice de la République helvétique, du Sénat helvétique 1799, des autorités législatives 1800 ; chef du département helvétique de la justice durant quelque temps 1802, membre du Grand Conseil sous l'Acte de médiation. Il se retira ensuite de la politique et s'associa au mécanicien Ulrich Schenk en vue de la fabrication d'instruments d'astronomie et de physique. — Lutz : *Biographien.* — Rengger : *Biogr. Nachricht über S. F. Lüthard,* dans *Helvetia* II, p. 3. — *ADB.* — *SBB* II. — H. Schlunegger: *S. F. Lüthard.* — J. Sterchi : *Die Sendung des... S. F. Lüthard nach Paris... 1798,* dans *Nbl. des Hist. Vereins* 1898. — 5. FRIEDRICH, 1821-1894, premier directeur de la Société suisse pour l'assurance du mobilier 1867-1891. — *Geschichte der schweizerischen Mob.-Vers.-Anstalt,* 1926. [A. HALLER.]

**LUTHERN** (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1275, *Lutrun* ; en 1309, *Lutara.* On y a trouvé quelques objets romains. Le château ruiné de Waldsberg près du village était l'une des places fortes des barons d'Affoltern dans l'Emmental, qui possédaient aussi la vallée de la Luthern avec la basse juridiction. La haute justice était exercée par les ducs d'Autriche et leurs vassaux. Au décès du dernier baron d'Affoltern, vers 1282, ses biens de Luthern passèrent par sa fille Agnès au chevalier Pierre de Hünenberg. Götz von Hünenberg vendit en 1414 la basse juridiction à Uli Hugi et Hensli Bircher. Ce dernier la céda à Lucerne, sur quoi la vallée fut rattachée au bailliage de Willisau. Le domaine de Schwarzenbach et le patronage de l'église passèrent en 1414 au couvent de Trub, en 1577-1579 à Saint-Urbain et en 1848 à Lucerne. L'église fut reconstruite en 1752. La source curative de Maria Heilbronn derrière le village fut découverte en 1581 par Jakob Minder ; une première chapelle exista en ce lieu en 1590, celle d'aujourd'hui date de 1752. Le 18 mai 1572, on représenta dans la vallée un drame religieux. La commune comptait en 1583, 150 hommes et 102 ménages. Les grosses eaux de la Luthern occasionnèrent des ravages en 1664, 1707, 1758, 1764, 1781. Registres de paroisse dès 1588. — Voir Segesser : *Rechtsgesch.* I, 649. — Kopp : *Geschichte* III, 1, 399. — *Gfr.* Reg., surtout vol. 2, 230. — Bürli : *Stammbaum-Chronik,* 36. — Ringholz : *Wallfahrtsgesch. von Einsiedeln,* 172. [P.-X. W.]

**LÜTHERT** (autrefois LÜTHART). Familles des districts de Rothenbourg, Sursee et Lucerne depuis le XVe s. HANS et HEINI, mercenaires à Grandson 1476. — 1. NIKLAUS, du Petit Conseil 1552, † 1563. — 2. VEIT, sous-bailli de Merischwand 1574, bailli 1580. — 3. THEODOR, 1803 - 7 avril 1883, recruteur pour le service de Naples 1827, capitaine, numismate à Lucerne depuis 1850. Sa collection de monnaies lucernoises passa en 1882 à la bibliothèque des bourgeois. — Voir *Versuch einer Münzgesch. der V Orte,* dans *Gfr.* 20 et 21. — *Vaterland* 1883, n° 80. — *BSN* 1883, p. 79. — Brandstetter : *Die Bürger und Hintersassengeschlechter von Münster.* — Arch. d'État. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

**LÜTHI** et **LÜTHY.** Nom de famille répandu dans les cantons de Berne, Soleure et Zurich. Il doit remonter à un nom de personne alémannique *(Luito ?).*

A. **Canton de Berne.** De très anciennes familles Lüthi sont bourgeoises des districts d'Aarwangen, Konolfingen, Signau et Trachselwald, ainsi que de Berthoud, Thierachern, Thoune et Berne (depuis 1911). Les premiers Lüthi sont cités à Berne en 1371. — *FRB.* — 1. ***Emanuel,*** de Kurzenberg, * 8 octobre 1843 à Neuenegg, maître d'école à Courtepin (Fribourg) 1863-1870, puis à l'école du Sulgenbach à Berne, maître d'allemand et d'histoire à l'école cantonale 1874 ; fondateur et premier administrateur du Musée scolaire suisse à Berne 1878-1879, directeur de cette institution de 1887 à sa mort, fondateur et rédacteur de son organe : *Der Pionier.* † 18 janvier 1924. Historien, il a publié entre autres : *Bern. Politik in den Kappelerkriegen*, 1880; *Berns Politik in der Ref. von Genf*, 1885 ; *Bernische Chuzen*, 1905 ; *Die Alamannen in der Westschweiz*, 1906. Auteur de la chanson populaire : *Im alte Landgricht Stärnebärg.* — Voir *E. Lüthi, Seine Lebensbeschreibung*, publié par A. Schrag. — *AHVB* 27, p. XLVII. — Barth III, p. 737. — 2. KARL-JAKOB, de Rüderswil, * 22 juil. 1876, fut d'abord typographe, puis dès 1909, employé à la Bibliothèque nationale. Directeur du Musée Gutenberg et de sa revue dès 1918. Collectionneur, il a formé une « collection internationale de la presse » donnée au Musée Gutenberg, et une collection de Bibles. Auteur de travaux bibliographiques et sur l'histoire de l'imprimerie. — Voir Catal. de la Bibl. nationale. — [H. Tr.] — THÉODORE, * 20 nov. 1869 à Genève, sculpteur établi à Fribourg. — *SKL.* [J. N.]

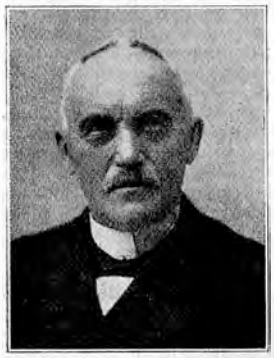

Emanuel Lüthi.
D'après une photographie.

B. **Canton de Soleure.** LÜTHY. Famille d'anciens bourgeois de Soleure. RUDOLF, de Kriegstetten, devint bourgeois en 1517. *Armoiries* primitives : de gueules au taureau d'argent soutenu d'une terrasse de sinople, surmonté d'une hache de boucher d'argent emmanchée d'or et accompagné en chef d'une croix d'argent entre deux étoiles d'or. Nouvelles armoiries : d'azur à la croix de Malte d'argent. — 1. ULI, du Grand Conseil 1564-1565. — 2. BENEDIKT, du Grand Conseil 1647, 1666, bailli de Gilgenberg 1659, †1670. — *LL.* — *Bestallungsbuch.* — Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter.* — *St. Ursenkalender* 1898. — [v. V.] — 3. ***Urs-Joseph,*** dit *Stumparm*, 1765-1837, attaqua violemment la ville de Soleure dans son pamphlet *Theodorus Rabiosus über den schweiz. Freistaat Solothurn*, dans le *Schwäbisches Museum* 1785. Il fut condamné à trois mois de prison et huit ans d'exil, publia à Vienne des *Fabeln* en 1787, et *Scherzhafte Gedichte* en 1788, se fixa à Lucerne en 1789 fut gracié et revint à Soleure où il se joignit en 1798 aux patriotes. Secrétaire général du gouvernement provisoire, puis membre du Sénat helvétique qu'il présida deux fois. Vers 1800, il était l'un des chefs de la politique suisse ; préfet à Soleure 1801, membre de la Chambre soleuroise d'administration 1802, conseiller d'État à partir de 1803 et président du Conseil d'éducation jusqu'en 1837. Préfet du Lebern 1803-1809, il rendit de grands services à l'histoire soleuroise comme rédacteur du *Solothurner Wochenblatt*, et déploya dans divers domaines publics une grande activité. — Ad. Lätt : *Ratsherr U. J. Lüthi* ; *Vierzig Jahre soloth. Gesch.* [H. Tr.]

Urs-Joseph Lüthi.
D'après un dessin de Heinrich Jenny (Musée de Soleure).

C. **Canton de Zurich.** I. Vieille famille de Richterswil, citée dès 1425. — II. Vieille famille de Stäfa, mentionnée en 1467 ; elle habitait aussi Männedorf depuis le milieu du XVII^e s. — [J. FRICK.] — 1. HEINRICH, lat. *Lucius*, de Wädenswil, vicaire de Zwingli au Grossmünster à partir de 1521, prédicateur à Winterthour 1523, participa à la dispute de Berne 1528 et fut un remarquable promoteur de la Réforme, † 1552. — A. Ziegler : *Die kirchl. Zustände in Winterthur*, p. 73. — *Zw.* 3, p. 278. — *Zwinglis Werke* VIII, p. 78 ; IX, p. 40. — 2. GREGORIUS, pasteur à Richterswil 1520, à Töss 1523-1529, champion de la Réforme. — E. Egli : *Schweizer. Ref.-Geschichte.* — Wirz : *Etat.* — 3. ALBERT, * 1858 à Zurich d'une famille reçue à la bourgeoisie en 1845, architecte, peintre et verrier, directeur de l'école d'art industriel et du musée professionnel de Zurich de 1901 à sa mort, 11 décembre 1903. — *SB* 42. — *ZWChr.* 1903. — *SKL.* [H. Br.]

**LUTHIGER** (LUTIGER, LUTINGEN). Famille du canton de Zoug. *Armes* : d'azur à deux bâtons passés en sautoir et accompagnés de deux étoiles à six rais (autrefois 3). La famille est probablement originaire du domaine de Lutingen (Com. Eschenbach, Lucerne). Dans le canton de Zoug elle est représentée à Hünenberg, Risch, Cham et Zoug. HEINRICH Luthiger à Hünenberg 1416 ; HEINRICH, ULRICH et HARTMANN, de Zweiern (Risch), vers 1435 ; KASPAR, de Zweiern, bourgeois de Zoug 1665. Plusieurs Luthiger ont servi en France et à Naples, d'autres ont fait partie du clergé. — 1. ***Johann-Kaspar,*** 29 oct. 1710-9 févr. 1797, capitaine dans les services étrangers, inspecteur général de la milice de Zoug, conseiller de ville 1735, député à la Diète, juge au tribunal suprême 1739-1740, ammann 1749-1752, 1758-1761 ; lors de l'affaire du sel à Zoug (1764-1768), il dut s'enfuir, gagna Saint-Louis et Thann en Alsace ; il y écrivit un ouvrage anonyme : *Gegenbericht der Verteidigung der Privaturheber der Empörung zu Zug*, Strasbourg 1766. Cette publication fut mise à l'interdit et brûlée à Zoug. Un jugement des cantons catholiques en mars 1768 le rétablit dans ses droits et ses charges, † dans sa propriété de St. Karl, près de Zoug, où Zwyssig composa plus tard son *Cantique suisse.* — 2. VIKTOR, descendant du précédent, * 1852, juge cantonal, un des principaux collectionneurs d'objets relatifs à l'histoire locale de Zoug. Il rendit de précieux services au musée et à la bibliothèque de la ville. Auteur de : *Die Münzen und Münzmeister von Zoug*, etc. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* 23, p. 290. — Kd. Bossard : *Zugerische Zeitbilder*, dans *Gfr.* 14, p. 105. — K.-F. Stadlin : *Gesch. des Kts. Zug* I, 101, 104. [W.-J. MEYER.]

Johann-Kaspar Luthiger en 1744. D'après un portrait à l'huile de C.-I. Keiser.

**LÜTINGER,** FRANZ-JOSEF, d'Oberbüren (Saint-Gall), 1803-1879, chanoine de la cathédrale de Saint-Gall, curé de Rapperswil 1834-1879, dont il obtint en 1855 la bourgeoisie d'honneur, en raison de ses services dans le ministère et dans l'école. — Archives de Rapperswil. [M. Schn.]

**LÜTISBURG** (C. Saint-Gall, D. Alttoggenburg. V. *DGS*). Château disparu, Vge, Com. et paroisse. En 1214, *Liutinsburch.* L'emplacement de Lütisburg avait une importance stratégique ; c'est là probablement que l'abbé de Saint-Gall Ulrich III établit une forteresse en

1079 lors de sa lutte contre le parti du pape ; il la détruisit cependant en 1083 comme trop exposée. La vallée en aval du Gonzenbach et du Necker formait le noyau des possessions des comtes de Toggenbourg, aussi rebâtirent-ils eux-mêmes le manoir, et l'occupèrent-ils de temps à autre. Lorsqu'en 1468, le Toggenbourg passa à l'abbaye de Saint-Gall, Lütisburg devint la résidence d'un bailli. Les serfs du village étaient rattachés à la juridiction de Bazenheid (Niederamt), l'une des trois de l'« Unteramt » (*armoiries* du bailliage : d'or à la tour de sable). La commune fut instituée le 14 juillet 1803. Un curé est cité en 1214 déjà, l'église paroissiale en 1316. La paroisse est paritaire depuis 1528. L'église, utilisée par les deux confessions, a été rebâtie en 1810, à l'aide de pierres du château ruiné. Une école est citée depuis 1680. L'orphelinat catholique de St. Iddaheim, au hameau de Gonzenbach, date de 1876. *Population* : 1860, 1361 hab. ; 1920, 1182. — *UStG*. — M. Gmür : *Rechtsquellen* II. — *MVG* XVII, p. 125, 128, 219 — *JSG* XXII, p. 268, 271 ; XXIX, p. 12. — Wegelin : *Gesch. des Toggenburg* I, 151 ; II, 58. — Aug. Naef : *Chronik*. — Rothenfluh : *Toggenb. Chronik*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — *St. Galler Nbl.* 1907. — *AHS* 1919, 92. [Bt.]

**LÜTISHOFEN, von.** Famille patricienne éteinte de Lucerne, citée de 1386 à la seconde moitié du XVI^e s. *Armoiries* : de gueules au poisson volant d'argent posé en pal. L'ancêtre, venu du bailliage badois de Messkirch, est — 1. HANS von Lütishofen, dès 1363 greffier baillival et sous-bailli de Rothenbourg, bourgeois de Lucerne 1389. Il acquit de nombreux biens dans les territoires de Lucerne et de Berne, ainsi qu'en Argovie ; il en reçu d'autres en fief, fut cité en 1398 et 1399 à comparaître devant le tribunal zuricois et déclaré banni, † 1404. — Ses fils, n^os 2-5, furent — 2. HANS, bailli de Habsbourg 1414, membre du Petit Conseil 1416, bailli de Richensee, Meienberg, Villmergen 1416-1418, intendant de la mayorie de Sempach 1417, † 1428. — 3. HEINRICH, 1409 à 1469 environ, bourgeois 1412, tenait en fief les domaines libres d'Inwil, possédait le bac d'Emmen ; bourgeois de Bâle 1430, seigneur justicier de Wangen. — 4. ULRICH, bourgeois 1401, bailli de Habsbourg 1410-1412, juge 1411, 1415, du Petit Conseil 1415, bailli d'Entlebuch, Willisau, Wolhusen 1415, 1416, de Willisau 1417, ammann 1417, 1418, † vers 1447. — 5. PETERMANN, *Meier* de Sempach 1424, du Petit Conseil 1423, capitaine dans la guerre de Zurich 1437, 1440, 1443, ammann 1439, bailli de Willisau 1435, avoyer 1441 et 1444 ; député à diverses Diètes et au duc Philippe de Bourgogne en 1443. — 6. RUDOLF, petit-fils du n° 2, mercenaire dans les campagnes de Bourgogne, tué en 1508 par le conseiller Feer. — Voir Estermann : *Gesch. der Pfarreien Grossdietwil u. Grosswangen*, dans *Gfr.* 49. — Liebenau : *Schlacht von Sempach*. — Le même : *Akten zur Gesch. d. Sempacherkrieges*, dans *ASG* XVII. — Le même : *Das alte Luzern*. — Segesser : *Rechtsgeschichte* I et II. — *AS* I, vol. II, 177. — *AHS* 1900 et 1904. — *ASG* 1872. — *Gfr.* Reg. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

**LÜTOLD,** évêque de Bâle de 1191 à sa mort 1213. Voir AARBOURG (BARONS D').

**LÜTOLD.** Famille de l'Obwald, paroissienne d'Alpnach. Elle fournit plusieurs membres au Conseil et sept jurés de 1585 à 1747 au tribunal des XV. — Manuels du Conseil et registres des tribunaux d'Obwald. — Al. Truttmann : *Das XVer Geschw. Gericht*. [Al. T.]

**LÜTOLF.** Familles des districts de Sursee (XVI^e s.) et Willisau, bourgeoises de Lucerne depuis 1830. — HANS, meunier de Triengen, sous-bailli du district de Büron 1572. — HANS-HEINRICH, sous-bailli de Triengen 1583, banneret du bailliage 1591-1612. — Arch. d'État. — [P.-X. W.] — ***Alois,*** D^r phil. et theol., historien, de Gettnau (Lucerne), * 23 juillet 1824, prêtre 1850, professeur à Saint-Gall 1852, *Sentipfarrer* à Lucerne 1856, professeur d'histoire de l'église et chanoine à Lucerne 1868, président de la Société d'histoire des V cantons 1876, † 8 avril 1879. Œuvres principales : *Die Schweizergarde in Rom*, 1859 ; *Leben und Bekenntnisse des J. L. Schiffmann*, 1860 ; *Sagen, Bräuche und Legenden aus den fünf Orten*, 1865 ; *Jos. Eut. Kopp*, 1868 ; *Die Glaubensboten der Schweiz vor St. Gallus*, dans *Forschungen und Quellen zur schweiz. Kirchengesch.*, 1871 ; *Der Gottesfreund im Oberland*, dans *JSG* 1877 ; suite de J.-E. Kopp : *Gesch. der eidg. Bünde* V, 2, 1882 ; enfin de nombreux travaux dans *Gfr.* — Voir J. Schmid : *Erinnerungen an Dr. Alois Lütolf*, dans *Jahresber. d. Kantonsschule Luzern*, 1880. — *Gfr.* 34, VII. — *ASG* III, 279. — *ADB*. [J. T.]

**LUTRY** (C. Vaud, D. Lavaux. V. *DGS*). Ville et Com. En 908, *Lustriacum*. *Armoiries* : coupé de gueules et d'argent. Des refuges et des tombeaux de l'époque néolitique ont été trouvés au Châtelard et à Montagny ; une station lacustre, au-dessous de Montagny. Des vestiges d'habitations romaines ont été relevés en plusieurs lieux ; au Châtelard, notamment, un tronçon d'aqueduc, avec des tuiles et des monnaies. Sépultures burgondes au même lieu. En 908, Lutry est l'une des résidences des rois de Bourgogne. Le roi Rodolphe III distribua une partie de son domaine à l'abbaye de Savigny et à l'abbaye de Saint-Maurice. C'est ainsi que celle-ci devint propriétaire de Montagny, qu'elle céda en 1263 au prieuré de Lutry. L'abbaye de Savigny reçut l'église de Lutry, construite, semble-t-il, sur des fondements romains et dédiée à saint Martin, et il y adjoignit un prieuré de bénédictins qui subsista jusqu'à la Réforme.

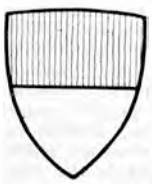

Le gros du domaine royal passa, après la mort de Rodolphe III, à l'empereur Henri III, qui en fit don au duc Rodolphe de Rheinfelden. Le souverain le lui reprit en 1079 et le donna à l'évêque de Lausanne, Burcard d'Oltingen. C'est ainsi que Lutry et ses dépendances, « la Vaux de Lutry » furent incorporés à la mense épiscopale. La demeure royale se trouvait probablement où est maintenant la tour de Bertolo. En 1043 l'empereur Henri III remercie l'archevêque de Besançon de ce que ses tenanciers de Cully ont aidé son *minister* à défendre le *castrum* de Lutry. L'évêque en fit la demeure de ses mayors ou intendants, qui eurent aussi une maison en ville, le château actuel.

La ville de Lutry fut entourée de murs par l'évêque Berthold vers 1220. Au XIV^e s. apparaît une administration locale — avec deux syndics — indépendante des mayors épiscopaux et des métraux du prieuré. Lutry bénéficiait des franchises de Lausanne, marchait sous son ressort. En 1282, l'évêque Guillaume de Champvent, en guerre avec ses sujets lausannois, se réfugia à Lutry, y fut attaqué par eux, mais ses partisans les battirent à Taillepied, et ils furent dès lors astreints à une redevance perpétuelle spéciale. En 1482, les gens de Lutry se révoltèrent contre l'évêque, et allèrent jusqu'à attaquer à Lausanne le château épiscopal. En 1488, à la suite des violences commises par le mayor Jean de Lutry, l'évêque le destitua et supprima son emploi. Au début du XVI^e s., les gens de Lutry eurent de gros conflits avec les Gruyériens. En 1524, ils conclurent avec les Lausannois un traité de combourgeoisie, visant à limiter les droits de l'évêque. Cependant, en 1536, la conquête bernoise et l'établissement de la Réforme — le prédicant Doubté avait été molesté l'année avant — ne s'accomplirent pas sans une vive résistance. Sous le régime bernois, Lutry accueillit nombre de réfugiés français. L'un d'eux, le baron de Lais, avec son gendre le banneret Blanchet, tenta en 1705 d'enlever un trésor que le roi Louis XIV envoyait en Italie. L'entreprise échoua, mais sur plainte du roi, Berne condamna à mort Blanchet et le fit exécuter.

Le prieuré de Lutry, fondé en 1025, fut l'un des plus importants du Pays de Vaud. De lui dépendaient les prieurés de Cossonay (Vaud), Broc (Fribourg), Saint-Paul (Savoie), la mayorie de Vionnaz (Valais) et nombre d'églises. En 1464, le prieur, Gui de Rochette, accorda à ses sujets de Lutry un affranchissement général. Au XVI^e s., le prieuré devint une commande au profit des

Montfalcon. Le prieur Jean de Montfalcon prit une part importante aux mouvements politiques de 1525-1536 à Lausanne et à Genève. A la Réforme, Berne s'empara des biens du prieuré. Vionnaz fut cédé en 1550 à l'État du Valais.

L'église des saints Martin et Clément a été reconstruite après un incendie survenu en 1344, transformée en 1569, et restaurée en 1907. C'est un intéressant spécimen d'architecture gothique, orné de peintures du XVIe s. Il a remplacé une église romane plus vaste, qui elle-même avait dû succéder à un édifice païen. Hôpital construit à la fin du XIVe s. Le château a passé des mayors de Lutry aux Crousaz qui le transformèrent vers 1623-1642 ; la bourse des pauvres de Lutry en a hérité en 1854. Dans une grange, qui paraît être un reste de la maison du prieur, on voit des peintures du XVe s. Registres des naissances et mariages dès 1607, des décès dès 1791. — *DHV.* — Benj. Dumur : *Dossiers du Vieux Lausanne.* — Reymond: *Le château royal de Lutry.* [M. R.]

**LUTRY (MAYORS DE).** Famille qui devait son nom à l'office de mayor qu'elle exerça à titre héréditaire à Lutry. — FRANÇOIS, dernier prévôt de la cathédrale de Lausanne en 1536, vicaire général, qui se retira à Évian, puis à Annecy où il mourut en 1550. La famille accepta le régime bernois et s'éteignit au XVIIe s. Il existait aussi une famille Métral de Lutry, qui tirait son nom d'un office héréditaire du prieuré ; un de ses membres possédait en 1335 la seigneurie d'Illiez et de Champéry au Val d'Illiez. [M. R.]

**LUTSCHEN** (LUTZO, LUZSCHEN). Ancienne famille valaisanne, citée au XIVe s. à Naters et Mund, au XVIe s. aussi à Rarogne. — Gremaud. — Imesch : *Gesch. v. Naters.* [D. I.]

**LÜTSCHG.** Familles des cantons de Glaris et Zurich.

A. **Canton de Glaris.** Famille protestante répandue, venue de Zurich et bourgeoise de Mollis. HANS, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — 1. JOHANNES, bailli du Gaster 1558. — 2. MELCHIOR, conseiller de Beglingen, bourgeois de Mollis 1578. — 3. JAKOB, 1793-1848, industriel à Saint-Pétersbourg. — 4. JAKOB, 1 mai 1841-16 mars 1914, directeur de l'assistance à Berne. — Hs. Buchmüller : *J. L., Waisenvater.* — 5. JAKOB-ALEXANDER-RUDOLF, * 1854, diplomate russe, consul général de Corée. — 6. Friedrich-OTTO, * 12 mai 1872, ingénieur-chef du service fédéral des eaux à Berne. — *LL.* — G. Heer : *Zur Gesch. von Mollis.* [J.-J. K.-M.]

B. **Canton de Zurich.** LÜTSCHG (ancienne forme LÜTSCHGO, LUTSCHGO, etc.). Famille de prévôts de la corporation des forgerons à Zurich, citée de 1307 au XVIe s. *Armoiries* : d'azur à un cor d'or lié de gueules. L'ancêtre est KONRAD, cité de 1362 à 1400, forgeron. — 1. RUDOLF, cité de 1469 à 1504, serrurier, membre du conseil de corporation 1489-1504, bailli de Birmensdorf et Urdorf 1491, 1493, 1495. — 2. HANS, cité de 1504 à 1531, fils présumé du nº 1, du Petit Conseil 1522, bailli d'Erlenbach 1522, 1524, 1528, 1530, † selon *LL* à Cappel 1531. — *Stadt- u. Steuerbücher.* — F. Hegi : *Gesch. der Zunft zu Schmiden.* — Le même : *Glückshafenrodel v. 1504.* — *Dok. Waldmann.* [F. H.]

**LUTSTORF.** Famille bourgeoise de Berne, citée la première fois avec PETER, des Deux-Cents 1446. Au XVIe s., elle fut encore plusieurs fois représentée au Grand Conseil. *Armoiries* : taillé d'argent et de gueules à une étoile à six rais, de l'un à l'autre. L'ancêtre de la branche actuelle est — 1. WOLFGANG, 1595-1642, meunier, des Deux-Cents 1621. — 2. KARL-FR., 1785-1835, fit les campagnes d'Espagne et de Russie au service de Napoléon, reçut la croix de la Légion d'honneur à la Bérésina; entra à Berne au Grand Conseil en 1830, devint commandant de garnison et instructeur. — *Allg. Schweizer Ztg.* 1835, nº 11. — *Berner Volksfreund* 1835, nº 7. — 3. KARL-OTTO, * 1854, architecte, colonel et chef du génie du 2me corps d'armée, auteur de nombreux édifices privés et publics, † 10 avril 1908. — *Bund* 1908, nº 174. — Voir *LL.* — Gr. — v. Werdt. — *AGS* I. — Tillier III, 525. [H. Tr.]

**LUTTA.** Famille de Flond et Ilanz (Grisons). — 1. MAURIZ, * 30 oct. 1805, antistès d'Ilanz-Strada 1831-1864, pasteur de Scharans 1864-1865, de Kästris 1865-1880, † 29 décembre 1880. — 2. MATHIAS-GOTTHILF, * 27 oct. 1841, pasteur à Trins 1868-1876, à Feldis-Scheid-Truns 1876-1880, à Seewis 1880-1889, à Zuoz-Scanfs 1889-1904, à Zuoz 1904-1910, à Saas 1910-1918, † 8 mai 1918. Auteur de *La sabienscha tier il salid* ; *Nadal en la camonna* ; *Uraziuns.* — 3. MARTIN-KONRAD, fils du nº 2, * 3 sept. 1886 à Seewis, Dr phil., depuis 1911 collaborateur à l'*Idiotikon* rhéto-romanche, † au service militaire le 27 nov. 1918 ; auteur de *Der Dialekt von Bergün*, dans *Zeitschr. für romanische Philologie*, annexe 71. [J.-R. TRUOG.]

**LUTTENBERG.** Voir LUTERBERG.

**LUTTERBACHER,** JOHANNES, de Ruswil (Lucerne), curé d'Ernen 1616-1630, chanoine de Sion 1618. — *BWG* III. — Arch. de Valère. [D. I.]

**LUTTRINGSHAUSEN.** Famille établie à l'origine dans le Palatinat rhénan, à Bâle depuis 1793 avec — 1. JOHANN-JAKOB, 1742-1816, maître de dessin. — 2. JOHANN-JAKOB, fils du nº 1, 1777-1852, miniaturiste, membre fondateur de la société des artistes bâlois 1812, aussi poète. — 3. JOHANN-HEINRICH, frère du nº 2, 1783-1857, aquarelliste, paysagiste. — *SKL.* [L. S.]

**LUTZ.** Famille des cantons d'Appenzell, Bâle, Berne et Saint-Gall.

A. **Canton d'Appenzell.** Ancienne famille répandue dans les deux Rhodes, citée à Appenzell dès 1433. — GOTTFRIED, * 1841 à Thal (Saint-Gall), pasteur à Speicher 1872-1905, président de diverses autorités, fit beaucoup en faveur des aliénés, † à Männedorf 1908. — HEINRICH, de Wolfhalden, 1845-1915, directeur général des postes fédérales 1893-1909. — *AU.* — *AM* 1840. — *AJ* 1909. — E. Koller : *Geschlechterbuch.* [A. M.]

B. **Canton de Bâle.** — MARKUS, de Bâle, * 9 juillet 1772, instituteur à Büren (Berne) 1795, pasteur à Läufelfingen 1798-1835, auteur de nombreux écrits historiques et géographiques, entre autres de *Neue Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel* ; *Basl. Bürgerbuch* ; *Geogr. statist. Handlexikon der Schweiz.* † 19 octobre 1835. [O. G.]

C. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise de Berne depuis la Réforme, et qui doit être originaire du Rheintal (Rheineck). *Armoiries* : de gueules au compas d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe de trois coupeaux de sinople. La famille a donné un grand nombre de pasteurs à l'église bernoise. — 1. EMANUEL, professeur de grec à l'académie de Berne 1659, pasteur à Kirchdorf 1664-1713, poète lauréat. — 2. KARL, fils du nº 1, colonel du pays, intendant de l'arsenal 1733. — 3. ***Samuel,*** dit *Lucius*, * 1674 à Biglen, pasteur allemand d'Yverdon 1703-1726, pasteur d'Amsoldingen 1726-1738 et d'Oberdiessbach de 1738 à sa mort 1750. L'un des chefs du mouvement piétiste, il acquit comme prédicateur un renom qui dépassa les frontières de la Suisse, mais vécut toute sa vie en opposition complète avec les autorités et ses collègues. Son ouvrage le plus caractéristique est *Das schw. Canaan.* Liste de ses autres œuvres dans *LL.* — C. Wyss : *Leben des S. L.*, 1863. — F. E. Schlachter : *S. L.*, 1889. — *ADB.* — *BT* 1853, 1858 et 1859. — *SBB* II. — Herzog : *Realenzyklopädie.* — Wernle : *Gesch. d. Pietismus.* — 4. JOHANN-JAKOB, 1753-1791, peintre. — *SKL.* — 5. JAKOB-ABRAHAM, 1756-1817, pasteur à Lichtensteig 1783-1794, à Gsteig près d'Interlaken 1794-1817 ; a laissé beaucoup de renseignements manuscrits historiques, géographiques et statistiques sur le pays du Toggenbourg. — 6. GOTTLIEB-EMANUEL, frère du nº 5, 1762-1834, pasteur de Brienz 1797-1810, d'Hilterfingen 1810-1834 ; a laissé de nombreux documents historiques sur ces deux paroisses. — v. Mülinen : *Prodromus.* — 7. SAMUEL, fils du nº 4, 1785-1844, professeur de langues anciennes au gymnase de Berne 1812-1824, pasteur à Wynau 1824-1830, à l'église du Saint-Esprit à Berne 1830-1833, professeur de théologie à l'académie, puis à l'université de Berne 1833-1844 ; plusieurs fois président du synode, auteur de *Biblische Dogmatik* et *Biblische Hermeneutik.* — *BT* 1855. — *ADB.* — Barth II, p. 260. — 8. FRIEDRICH-BERNHARD-JAKOB,

fils du nº 5, 1785-1861, Dr med., médecin à Berne dès 1807, premier médecin-chef de l'armée fédérale 1815, député au Grand Conseil 1831 ; membre de la commission des Sept 1832, déploya une grande activité publique. — *BT* 1863, p. 270. — 9. FRITZ, 1804-1832, peintre et graveur, cité par *SKL*. [H. Tr.]

D. **Canton de Saint-Gall.** Vieilles familles de Thal, Rheinegg, bourgeoises aussi de Sargans et depuis 1874 de Saint-Gall, venues de Thal, Rehetobel et Lutzenberg. HANS, de Gossau, habitant d'Appenzell 1432 ; HÆNI Lutzi, de Thal, 1473. — 1. JOHANNES, ammann de la ville de Rheinegg 1778-1789, † 1800. — 2. ADRIAN, fils du nº 1, ardent partisan des idées nouvelles, second trésorier de l'éphémère État libre du Rheintal le 26 mars 1798. — 3. JAKOB-KONRAD, 1797-1870, fils du nº 2, juge cantonal, lieutenant-colonel. — 4. GEBHARD, de Thal, Dr jur., * 3 août 1835, avocat à Thal 1861, député au Grand Conseil 1867-1909, dont il fut huit fois président, à la Constituante 1889-1890 ; membre du Conseil d'administration catholique, député au Conseil national 1878-1909, de longues années suppléant au tribunal fédéral, l'un des chefs du parti catholique conservateur, † 12 mai 1910. — *USt G.* — Göldi : *Der Hof Bernang.* — Th. Holenstein : *Erinnerungen an Nationalrat Dr. Lutz.* — *St. Galler Nbl.* 1911, p. 80. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen.* — Henne am Rhyn : *Gesch. des Kts. St. Gallen* II. — *St. Galler Bürgerbuch.* — [Bt.] — 5. JAKOB, * 30 avril 1845 à Thal, directeur de l'asile de Wiesen près Herisau 1868, administrateur de la maison de travaux forcés de Uetikon 1874, directeur de l'école d'agriculture du Strickhof 1885. Député au Grand Conseil zuricois 1881, président 1894, conseiller d'État 1897, conseiller national, fondateur et directeur de la Soc. suisse d'assurance contre la grêle, rédacteur du *Zürcher Bauer*, † 1921. — *NZZ* 1921, nº 700. — *ZP* 1921, nº 105 — *Landbote* 1921, nº 102, 103. — *Schweiz. Porträtgallerie* nº 208. — *ZWChr.* 1904. — [H. Br.] — 6. ADOLPHE, † 1922, régisseur du château de Greng près Morat, député au Grand Conseil de Fribourg 1896-1911. Élu président du Grand Conseil en 1908, puis membre du Conseil d'État en 1909, il déclina ces deux fonctions et se retira de la vie politique en 1911. — Voir *Étr. frib.* 1923. — *Liberté*, 7 juin 1922. [J. N.]

**LÜTZELAU** (C. Schwyz, D. Höfe. V. *DGS*). En 744 *Luzilunavvia*. Ile dans le lac de Zurich, dans laquelle existait au VIIIe siècle, un petit couvent de femmes, auquel en 741, Beata, femme de Landolt, fit donation de riches propriétés dans les environs de la partie supérieure du lac de Zurich. En 744, le petit monastère, avec l'île et d'autres propriétés, furent donnés à l'abbaye de Saint-Gall. La maison des moniales a dû disparaître tôt après. Plus tard, Lützelau devint propriété des comtes de Rapperswil ; vers la fin du moyen âge, la propriété de l'île passa à la ville de Rapperswil, qui avait succédé aux droits des comtes. Au XVIe s., l'île appartint à l'hospice communal de an der Fluh, près de Kempraten, dès 1810 à l'hôpital bourgeois ; aujourd'hui elle fait partie de la commune de Rapperswil. La ville paraît avoir exploité pendant des siècles les carrières de pierre de l'île dont la surface s'est ainsi trouvée réduite. — Voir Fr. Keller : *Gesch. der Inseln Ufenau und Lützelau*, dans *MAGZ* VII. — Rickenmann : *Geschichte der Stadt Rapperswil*, page 120. [M. Schn.]

**LÜTZELBURGER,** HANS, graveur sur bois à Bâle. Avant de s'établir dans cette ville, il a travaillé peut-être à Augsbourg et probablement aussi à Mayence. A Bâle, de 1522 à sa mort 1526, il a presque exclusivement gravé dans le bois des dessins d'Holbein, notamment les illustrations de l'Ancien Testament et la Danse des Morts. — *SKL.* — *Jahrbücher der preussischen Kunstsammlungen* 1899 et 1907. [C. Ro.]

**LÜTZELFLÜH** (C. Berne, D. Trachselwald. V. *DGS*). Com. et paroisse comprenant, outre Lützelflüh, plusieurs villages et hameaux. Le plus ancien propriétaire de Lützelflüh était la famille noble du même nom, qui avait de riches domaines dans tout l'Emmental et jusqu'au lac de Bienne. Sont connus : THÜRING, fondateur du couvent de Trub en 1129-1130, et son frère DIETHELM, premier avoué du dit couvent. La famille disparaît de l'histoire en 1162. Elle a probablement donné naissance aux seigneurs de Brandis, qui, dès le milieu du XIIIe s., possédèrent le village de Lützelflüh ainsi que le château situé au-dessus. Ce château, qui prit dans la suite le nom de Brandis, fut détruit en 1798. Sur le Münnenberg entre Lützelflüh et Sumiswald existent des vestiges d'un autre château ou d'une tour de garde. Lützelflüh et la collation de l'église passèrent en 1607, avec la seigneurie de Brandis, à Berne. Il fut attribué en 1803 au bailliage de Trachselwald. Lützelflüh eut à souffrir à plusieurs reprises des inondations de l'Emme, en particulier en 1764. Jérémias Gotthelf (Albert Bitzius) qui fut pasteur de Lützelflüh de 1832 à sa mort, en 1854, a fait connaître le village, où un monument lui a été élevé. Registres de baptêmes et de mariages dès 1555, de décès dès 1726. — *FRB.* — *LL.* — *LLH.* — Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, 432. — — v. Mülinen : *Beiträge* I. — Lohner : *Kirchen.* — J. Imobersteg : *Emmental.* — E.-F. v. Mülinen : *Die weltl. u. geistl. Herren des Emmentals.* — v. Wurstemberger: *Die alte Landschaft Bern* II, 362. — *BT* 22, p. 175. [H. Tr.]

**LÜTZELSCHWAB.** Famille de Rheinfelden. — GREGOR, 1793-1860, juge de district 1819, député au Grand Conseil 1822, administrateur de district 1826, juge d'appel 1829, conseiller d'État 1831, juge cantonal 1836, président de la Haute-Cour 1849, conseiller national 1848. — Barth II, p. 259. [L. S.]

**LUTZENBERG** (C. Appenzell Rh.-Ext., D. Vorderland. V. *DGS*). Com. dans la paroisse de Thal (Saint-Gall). Elle comprend les hameaux de Haufen, Brenden, Tobel et Wienacht. Ces deux derniers devaient la dîme aux Rorschach et sont déjà cités en 1366. Lorsque Wolfhalden et Heiden constituèrent en 1652 une paroisse autonome, les hameaux précités restèrent attachés à l'église-mère de Thal et constituèrent la commune de Lutzenberg. *Population* : 1734, 847 hab. ; 1920, 1274. Registres de paroisse dès 1761. — *AU.* — Walser : *Chronik.* — Gabr. Rüsch : *Kt. Appenzell.* [A. M.]

**LUTZI.** Famille glaronnaise venue de Mutten (Grisons), bourgeoise de Schwanden 1611, plus tard aussi de Mitlödi et Hätzingen. N'ayant que des droits communiers sans bourgeoisie cantonale, elle faisait partie des *Neulandleute* qui ne furent reçus bourgeois cantonaux que par la landsgemeinde de 1834. [J.-J. K.-M.]

**LUVEN.** Voir LUVIS.

**LUVINI, LUVINO.** Famille signalée à Lugano dès 1510 et à Pura. *Armoiries* des Luvini de Lugano : coupé d'or à une aigle de sable couronnée, et d'azur à un loup passant d'argent tenant de la patte antérieure dextre une étoile d'or. — 1. Giacomo-Filippo-Antonio, en religion GIUSEPPE-MARIA, 8 février 1724 - 3 septembre 1790, capucin, gardien du couvent de Lugano 1768-1770, définiteur de la province ; prédicateur de la cour pontificale 1773-1784, conseiller du pape et examinateur des évêques, évêque de Pesaro 1785. Orateur de renom, il a prêché dans les principales villes d'Italie et laissé des volumes de sermons. — 2. ANTONIO-MARIA, de Lugano, avocat, secrétaire du gouvernement provisoire 1798, puis de la Chambre administrative du canton de Lugano ; député à la Diète cantonale 1801-1802, au Grand Conseil 1803-1815, secrétaire 1803-1806. Auteur en 1805 d'un projet de Code pénal tessinois. — 3. AMBROGIO, fils du nº 2, 17 mai 1767 - 28 janvier 1839 à Lugano, notaire, député au Grand Conseil 1813-1830, conseiller d'État 1815-1817, 1821-1829 et de 1830 à sa mort, député à la Diète fédérale 1814-1815. Commandant général des troupes tessinoises 1813-1834. — 4. FRANCESCO, fils du nº 2, * 2 janv. 1801 à Lugano, † 7 févr. 1832 à Alger, architecte, fit avec son frère GIULIO, les plans du théâtre d'Alger. — 5. ***Giacomo,*** fils du nº 3, 23 février 1795 - 24 mai 1862 à Lugano, avocat. Procureur général 1824, il prit une grande part à la lutte contre le gouvernement dit des « landammann » et en faveur de la revision constitutionnelle de 1830. Député au Grand Conseil 1830-1862, avec une interruption de quelques mois en 1865 où il fit partie

du Conseil d'État ; président du Grand Conseil à plusieurs reprises, syndic de Lugano de 1830 à sa mort, député à la Diète à plusieurs reprises de 1830 à 1848, au Conseil national dès 1848, sauf en 1854 où il siégea au Conseil des États. Colonel 1832, membre du Conseil de guerre fédéral 1847 ; pendant le Sonderbund, il commanda la sixième division des troupes fédérales et se laissa surprendre, le 17 nov. 1847, à Airolo par les troupes du Sonderbund. En avril-juin 1848, Luvini représenta la Suisse auprès du gouvernement provisoire de Milan. Il fut avec Franscini à la tête du parti radical tessinois, et comme chef des carabiniers dès 1832, marcha à leur tête en 1839 contre le gouvernement ; en 1841, il fut à la tête de la répression de la contre-révolution. — *AHS* 1914, 1916. — *ASHR*. — *AS* II. — A. Baroffio : *Dell' Invasione francese*. — Le même : *Storia del C. Ticino*. — *PJ* 1915. — *Educatore* 1862. — S. Dotta : *I Ticinesi*. — *BStor*. 1925. — G. Rossi : *Il Sonderbund nel Ticino*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — Oldelli : *Dizionario*. — *LL*. [C. Trezzini.]

Giacomo Luvini.
D'après une photographie.

**LUVIS** (rom. Luven) (C. Grisons, D. Glenner. V. *DGS*). Vge et paroisse. En 766, *Lobene*. Des tombes de la période de La Tène ont été découvertes au Val Pilacus. Le rentier de l'évêché, de 1290 à 1298, cite à Luvis des biens et des revenus. Outre le village, il y avait un certain nombre de métairies en partie habitées par des hommes libres ; elles se sont confondues avec lui au cours des derniers siècles. L'église, dédiée à saint Florin, dépendait de celle de Saint-Martin d'Ober-Ilanz. Luvis fut détaché de ce dernier par le pape en 1491, mais la séparation ne fut exécutée que par sentence du tribunal d'Ilanz en 1526. Registres de paroisse dès 1767. — Voir Mohr : *Codex dipl*. — E. Camenisch : *Reformationsgesch*. — Reg. d'Ilanz et de Luvis. [L. J.]

**LUXBURG** (C. Thurgovie, D. Arbon, Com. Egnach. V. *DGS*). Château sur le lac de Constance, séparé autrefois de la terre ferme, selon Stumpf, par la Salmsach. L'ancien nom est *Lustbühel* ; c'était probablement une maison d'été. Les Hainzel de Linden l'acquirent en 1390 ; il s'appelait alors encore Büchel zu Niederstadt (Niederstaad). Ils élevèrent le château et obtinrent de l'empereur Frédéric une lettre de protection en 1471. Le domaine passa vers la fin du XVe s., par une héritière, à Oswald Kroel, de Lindau, puis en diverses mains. Il était en 1606, et en partie déjà en 1592, en possession de la branche des Hallwyl redevenue catholique. Vers 1650, une des Hallwyl l'apporta aux barons de Westernach, qui possédèrent le château durant environ un siècle sans toutefois l'habiter. Johannes Girtanner, bourgeois de Saint-Gall, l'acquit en 1762 et accéda du même coup à la noblesse (Johann von Girtanner, noble de Luxburg, 1776). Son fils devint comte de Luxburg en 1790. Par la suite, le château fut vendu à l'encan et, de 1810 à 1921 passa en de nombreuses mains. — Voir Ernst Götzinger : *Schloss Luxburg*. — Näf : *Collectanea*. — Rahn : *Denkmäler d. Thurgaus*. [J. Rickenmann.]

**LUXEMBOURG.** Sur les relations de la Suisse avec les empereurs allemands de la maison de Luxembourg (1347-1437) voir article Saint-Empire Romain-Germanique. Le grand-duché de Luxembourg n'a entretenu avec la Suisse que des rapports occasionnels ; la Suisse n'a pas participé à la reconnaissance de la neutralité du Luxembourg par les puissances en 1867. Elle n'a aucun représentant accrédité au Luxembourg. La colonie résidant dans ce pays comprend environ 100 personnes et relève du consulat de Nancy. En Suisse, le Luxembourg n'a eu que temporairement une légation (1917-1923) dirigée par un chargé d'affaires, Antoine Lefort. Il y a des consulats luxembourgeois à Berne (dès 1918), à Genève (dès 1922) et à Lausanne (dès 1925). [Bzr.]

**LUXEMBOURG-MARTIGUES,** François, vicomte de Martigues, tenait de sa femme, Louise de Savoie, fille de Janus, la seigneurie de la Tour de Peilz et une partie de celle de Vevey. Les Bernois les lui enlevèrent, lors de la conquête du Pays de Vaud, pour les restituer, en fief, sur la demande du roi de France, à son fils François II en 1547. Mais les hoirs de ce dernier durent les céder à leurs créanciers en 1558. — Voir Rott : *Représ. diplom*. I, p. 292 et 410. — *DHV* II, p. 697 et 754. — Charlotte, fille cadette de Pierre, épousa en 1484, Philippe d'Estavayer († 1526), et fut une des aïeules de Mme de Warens. Cette brillante alliance, autrefois mise en doute, a été prouvée par F. Brülhart dans *RHV* 1922, p. 51. [M. G.]

**LUY.** Vieille famille valaisanne, bourgeoise de Bagnes, d'où elle essaima à Sembrancher et à Martigny. Citée à Martigny en 1351. [J.-B. B.]

**LUYA.** Famille du Dauphiné, dont plusieurs rameaux sont venus s'établir à Genève. — 1. Daniel, † 1666, bourgeois 1644, Dr en droit, du Conseil des Deux-Cents 1658. — 2. Jean-Pierre, * 1735, fils de David, reçu habitant en 1707, s'occupa de mathématiques et publia : *Amusements arithmétiques et algébriques*. — 3. Jean-Étienne, neveu du no 2, * 1766, bourgeois, capitaine au service de France. — 4. Pierre, habitant en 1735, homme de talent et d'énergie, un des principaux chefs des Natifs, banni après l'émeute du 15 février 1770. — Sordet : *Dict*. [C. R.]

**LUYET.** Famille bourgeoise de Savièse (Valais), connue dès le XIVe s. A donné des magistrats et des ecclésiastiques. — 1. Jean Luyat, député de Savièse à l'accord avec Bonne de Bourbon en 1392. — 2. Perrinus, témoin dans un arrangement entre les Rarogne et les patriotes en 1415. — 3. Barthélemy, Dr theol., curé de Saint-Léonard 1665, de Savièse 1668, chanoine de Sion 1679, † 1681. — Gremaud. — Ritz : *Décanat de Sion*. [Ta.]

**LUZ,** Anton, * 7 mai 1737 à Hüfingen près de Donaueschingen, curé de plusieurs paroisses relevant du couvent de Kreuzlingen, abbé de Kreuzlingen 1779-1801. Auteur de *Theolog. Grundsätze* ; *Das einzige Mittel wider die Revolution* ; *Das einzige System der zweckmässigen Glückseligkeit* ; *Kernlehre der praktischen Andacht*. — Voir Schmider : *Syllabus* (Ms. à la Bibl. de Frauenfeld). — Kuhn : *Thurg. Sacra* 2, 328. — *Thurg. Nbl*. 1838, p. 16. [Albert Scheiwiler.]

**LUZ,** Johannes, organiste, * 12 août 1859 à Güglingen (Wurtemberg), établi depuis 1861 à Männedorf (Zurich), dont il est bourgeois ; directeur de musique à Coire 1882, organiste à Zurich 1885 (au Fraumünster 1887), professeur d'orgue au conservatoire 1887, † 8 nov. 1918 à Männedorf. En Suisse son nom fait autorité en matière d'orgues. — Voir *ZWChr*. 1918. — *H. Jelmoli : Festschrift*, p. 64. — P. Bachofner : *J. L. Nachruf* 1918. [E. Dejung.]

**LUZEIN** (C. Grisons, D. Oberlandquart. V. *DGS*). Com. et paroisse réformée, chef-lieu du cercle de Luzein. Il est composé de quatre fractions : Luzein, Pany, Putz et Buchen. Ce dernier a toujours été rattaché au spirituel à Jenaz. La commune relevait avec la juridiction de Castels et jusqu'en 1649 de la seigneurie de Castels. L'église, élevée en 1493 par Stefan Klein, possède encore le plafond original en bois peint ; les fresques de la voûte du chœur sont bien conservées. Sur la colline, au Nord de l'église, se trouvent quelques restes du château de Stadion. Les plus beaux domaines de Luzein : Bargis, Tomis, Langraus, Galenna, appartinrent autrefois au chapitre de Coire. Pany éleva en 1705 une église, qui a été rebâtie et agrandie après l'incendie du village en 1907. Registres de paroisse dès 1720. [J.-R. Truog.]

**LUZERNER,** Konrad, de Villingen (Bade), abbé de Kreuzlingen (Konrad III), de 1423 environ à sa mort, 1434. — v. Mülinen : *Helv. sacra*, p. 155. — Kuhn : *Thurg. sacra* II, p. 370. — *OBG*. — Schmider : *Syllabus*. — Ott : *Chronica*, mns. à la Bibl. cant. Frauenfeld. [Alb. Scheiwiler.]

**LUZERNER INTELLIGENZBLATT.** Journal hebdomadaire paru depuis le 6 février 1781, continué sous le nom de *Luzerner Wochenblatt* 1782-1789, de *Gemeinnütziges Luzerner Sonntagsblatt* 1790-1793. — La feuille officielle du canton porta aussi le nom de *Luzerner Intelligenz-Blatt* de 1807 à 1836 ; le libraire Rud. Jenni de Lucerne, donna ce même nom en 1842 à un hebdomadaire continué du 7 janvier au 25 mars 1843 sous le nom de *Schweiz. Charivari.* [F. Bi-r.]

**LUZERNER TAGBLATT.** Journal quotidien de la ville de Lucerne, fondé par Xavier Meyer von Schauensee, paraissant dès 1852. Organe radical-démocratique. — Voir numéro jubilaire 1901. [Bi-r.]

**LUZERNER ZEITUNG.** Voir VATERLAND.

**LUZI** (LUZZI, LUCIO). Nom de famille très répandu aux Grisons, surtout à Schleins, Jenaz, Scheid et Tinzen. — 1. MATHIAS, de Scheid, * 4 novembre 1821, colonel-instructeur en chef des troupes d'occupation des frontières à Bâle en 1870, plusieurs fois landammann du cercle de Domleschg et député au Grand Conseil ; † 16 avril 1901. — 2. ***Giovanni***, de Schleins, * 8 mars 1856 à Strada, directeur de l'orphelinat réformé des Vaudois à Florence 1880-1886, pasteur de leur communauté 1887-1901, professeur à la faculté de théologie protestante de Florence, doyen 1904; Dr theol. h. c. d'Edimbourg 1905, de l'université Mac Gill de Montréal 1917, membre d'honneur du synode évangélique rhétique 1923 et dès lors pasteur de Poschiavo. Œuvres principales : *Il nuovo Testamento tradotto del testo originale* ; *I Salmi, tradotti dal ebraico* ; des commentaires des actes des apôtres, des épîtres de saint Paul et du livre de Job, etc., etc. *The struggle for Christian truth in Italy* ; *The Waldensian Church and the Edict of her emancipation.* Il fonda la revue *Fede e vita*, et dirigea longtemps la *Rivista Christiana* ; depuis 1926 il travaille à un remaniement du Nouveau Testament en ladin. [J.-R. TRUOG.]

**LYB** (LIB). Famille bourgeoise de Schaffhouse, éteinte au XVIe s. *Armoiries* : une feuille de tilleul issant d'un mur crénelé posé en bande (émaux incertains). HEINRICH, cité de 1368 à 1401 ; KONRAD, cité de 1392 à 1448, fils du précédent, achète en 1492 le petit château de Löwenburg im Urwerf ; HANS, licencié en droits, maître ès arts libéraux, avocat à la cour de Constance, acquit l'Oberhaus en 1474. — ERHARD, prieur d'Allerheiligen 1460. — HANS, licencié et Dr jur., fils de Hans prénommé, prieur de Haslach et chanoine de Strasbourg 1518, se rendit durant la Réforme à Ueberlingen, devint prieur et chanoine de Constance, protonotaire apostolique 1553 ; laissa une étude sur les origines du couvent d'Allerheiligen. — Voir Rüeger : *Chronik.* — Harder : *Die Ges. zu'n Kaufleuten.* — *LL.* — *US.* — *OBG.* [W.-K.]

**LYKOSTHENES,** KONRAD, philologue et théologien, * 1518 à Ruffach (Haute-Alsace), neveu de l'humaniste Pellican, maître ès arts d'Heidelberg 1539, professeur de grammaire et de dialectique à Bâle 1542, diacre à St. Leonhard 1545. Il laissa un nombre important d'ouvrages de philologie, † à Bâle 1561. — *LL.* — *Athenæ Rauricæ.* — *ADB.* [C. Ro.]

**LYN,** JOHANN **von** (VON LYNZ ou MOTSCHONE), architecte et sculpteur de Persen (Pergine), près de Trente, vint en 1558 à Zurich où il acheva le fût de la fontaine de Samson et se fit remarquer par ses opinions religieuses. A Lucerne, il construisit pour l'avoyer Lukas Ritter, en 1558-1559, un palais dans le style du commencement de la Renaissance florentine ; il eut des contestations financières et des difficultés avec l'avoyer au sujet de ses opinions hérétiques ; accusé de sorcellerie, il fut exécuté le 8 mai 1559. — Voir *Gfr.* 25. — *SKL*, avec bibliogr. — *BSL* V, 5. [P.-X. W.]

**LYON-GENÈVE.** Compagnie de chemin de fer qui fut chargée de la construction de la gare de Cornavin, à Genève, et du tronçon Genève-La Plaine. Ce dernier, ainsi que le tronçon Bellegarde-La Plaine, furent inaugurés le 16 mars 1858. La compagnie prolongea sa ligne jusqu'à Versoix de 1856 à 1858 ; cette dernière année elle céda ce secteur à la Compagnie d'Oron. — Rapp. des compagnies précitées. [TERRIER.]

**LYONARD, LIONARD.** Famille du Genevois. — 1. ANTOINE, bourgeois de Genève 1480, notaire, secrétaire de la ville 1483, 1491 ; syndic 1490, 1498, 1500, procureur général 1504-1515. — 2. CLAUDE, neveu du no 1, bourgeois reçu gratuitement en 1490, accompagna son oncle à Vienne pour y soutenir auprès de l'empereur un procès entre la ville et le clergé. — 3. ÉTIENNE, bourgeois 1517, notaire, conseiller des Cinquante 1525, député et emprisonné à Chambéry cette année.

Un MICHEL Lyonard, † 1518, bourgeois 1482, qui devint *Portitor consilii*, était originaire de Florence. Persécuté par le parti ducal, privé de sa place, il fut rétabli en 1514. — Galiffe, mns. [C. R.]

**LYRER, LIRER.** Famille uranaise connue depuis le XVe s., bourgeoise d'Altdorf, Erstfeld et Göschenen. WALTER, de Lucerne, † à Sempach 1386. — 1. N. Lirer, ammann du Fraumünster à Altdorf 1426. — 2. JOHANN, bailli du Freiamt 1479-1481. — 3. AMBROS, d'Erstfeld, capitaine en France au service de la Ligue 1591, du Conseil, député à la Diète 1578, 1589, bailli du Freiamt 1581-1582. — 4. HANS, secrétaire d'État, *Meier* d'Altdorf 1612-1614, † 1629. — *AS* I, V. — *Nbl. v. Uri* XVI, p. 133. — Huber : *Korporation Uri*, p. 40. [J. MÜLLER, A.]

**LYSS** (C. Berne, D. Aarberg. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse comprenant plusieurs hameaux. On a trouvé des tumulus de la période de Hallstatt dans le Dreihubelwald, à Huttirain ou Kilchhubel, au Sud de Lyss ; dans la gravière Häberli, on découvrit un scramasax, en 1909-1910, cinq tombeaux pré-germaniques, le second avec une épée courte et une boucle de ceinture. — *ASA* 1909, 260 ; 1910, 69. — *JSGU* 3, 136. — [O. T.] — En 1009, *Lissa* ; en 1187, *Lisso* ; au XIIIe s., *Liso, Lise, Lisa, Lisse(n), Lys, Liss.* *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys d'argent. Immo et Petrus de Lisso, cités par des actes de 1185 et 1187, semblent avoir été des ministériaux, l'un des comtes de Saugern et l'autre de ceux de Neuchâtel. Le château de cette famille, éteinte de bonne heure, devait se dresser sur le Kilchhubel. Lyss appartenait à la seigneurie d'Aarberg, dans le comté de la «Petite-Bourgogne». Outre le comte d'Aarberg, beaucoup d'autres nobles et couvents y possédaient des terres, aux XIIIe et XIVe s. Rudolf von Balm, Heinrich von Schüpfen, Hemman von Mattstetten, les écuyers von Spins, le couvent de Frienisberg, le prieuré de l'île de Saint-Pierre et les chevaliers de Saint-Jean de Buchsee, le couvent des nonnes d'Interlaken. Le comte Pierre d'Aarberg vendit en 1367 sa seigneurie à Rodolphe de Neuchâtel-Nidau. La même année, elle fut hypothéquée à la ville de Berne laquelle l'acquit définitivement, en 1377 et 1379, des Tierstein et des Kibourg, héritiers de Rodolphe de Neuchâtel-Nidau. Lyss devint ainsi bernois. La majorité de ses habitants étaient cependant des mainmortables des seigneurs du voisinage. Un grand nombre relevait de la seigneurie d'Oltigen, et lorsque celle-ci passa à Berne en 1412, ils ne tardèrent pas à se racheter de leur servitude. Les autres mainmortables se rachetèrent aussi vers 1500. Lyss était au moyen âge le siège d'un tribunal ; un *Landtag* y eut lieu en 1437. Jusqu'en 1798, il forma avec Busswil une juridiction du bailliage d'Aarberg.

Les inondations de l'Aar causèrent de grands dégâts en 1336 et 1794 ; l'incendie en 1691, 1694 (16 feux), 1705 et 1713. Lyss posséda durant des siècles deux églises. L'une est citée en 1009 et appartenait alors au couvent de Saint-Maurice, qui la remit en échange à un nommé Hupald. Deux églises apparaissent dès 1238, celle d'Ober-Lyss et celle de Nieder-Lyss. La collation d'Ober-Lyss appartenait à Rudolf von Balm, qui la céda en 1282 au couvent de femmes d'Interlaken ; ce dernier la vendit en 1336 au comte Pierre d'Aarberg. Elle passa définitivement à Berne en 1377 avec la seigneurie d'Aarberg. Cette église devait être située sur le Kirchbühl au Huttirain, peut-être sur les ruines d'un château disparu de bonne heure. Elle était dédiée à la sainte Vierge. Celle de Nieder-Lyss était vouée à saint Jean. La collation fut cédée en 1371 par les Gisenstein à

Konrad von Durrach. Mais le pape incorpora cette église en 1375, avec ses riches possessions, au couvent de Frienisberg. Lyss est cité dès 1353 comme siège d'un décanat. Les deux églises avaient déjà perdu de leur importance avant 1500 ; elles furent réunies lors de la Réforme. Une reconstruction eut lieu vers 1493. *Population* : en 1475, 30 feux ; 1588, 50 feux ; 1764, 567 hab. ; 1846, 1467 ; 1920, 3417. Registres de baptêmes et de mariages dès 1555 et 1562 (avec lacune de 1614 à 1691) ; registre de décès dès 1701. — Voir *FRB*. — Arch. d'État Berne. — Welti : *Stadtrechnungen*. — Th. Schöpf : *Topographia*. — Haller : *Bern. Ratsmanuale*. — Renseignements de Lyss. [AESCHBACHER.]

**LYSSACH** ou **LISSACH** (C. Berne, D. Berthoud. V. *DGS*). Vge et Com. Un groupe de tumulus du Hallstatt se trouve dans le Birchiwald ; G. de Bonstetten les avait déjà en partie fouillés ; le Musée historique de Berne les explora aussi en 1911-1912. — *Jahresber. des Hist. Museums Bern* 1911-1912. — Bonstetten : *Recueil*. — [O. T.] — Au XIIIe s. *Lyssacho*, *Lissache* ; au XIVe s. *Lissach*. Le nom pourrait dériver du ahd. *lisca* = herbe de marais, s'il n'était pas d'origine celto-romane. Première mention 1255 : l'abbaye de Saint-Urbain acquit par échange des terres à Lyssach ; la comtesse Elisabeth von Kiburg donna en 1275 deux remises en ce lieu à l'abbaye de Fraubrunnen. Au XIVe s., les grands propriétaires fonciers étaient encore le couvent de Frienisberg et surtout Rudolf Kerro, bourgeois de Berne. Le couvent de Selz en Alsace y prélevait des dîmes par les soins de l'église de Kirchberg, dont Lyssach dépend encore. Des vignobles doivent avoir encore existé au XVIIe ou XVIIIe s. aux environs du village, ainsi que l'atteste le lieu-dit *der Rebberg*. Lyssach passa à Berne en 1406, fut rattaché à la juridiction d'Alchenflüh, puis au bailliage de Wangen et en 1471 à celui de Berthoud. Le village comptait 30 maisons vers 1780. — *FRB*. — F.-E. Welti : *Gesch. von Kirchberg*, dans *BBG* 1905. [AESCHBACHER.]

# M

**MAAG.** Familles zuricoises. — I. Vieille famille d'Oberglatt où elle habitait déjà en 1384, répandue actuellement dans la région d'Oberglatt à Bülach. Le nom vient du mhd. *mâc*. = collatéral, cousin. CUNRADUS dir Mag à Rorschach 1278. — [J. FRICK.] — RUDOLF, de Bülach, * 2 déc. 1866 à Zurich, bourgeois de la ville 1875, Dr phil. 1891, maître à l'école supérieure de Glaris 1890, au gymnase de Berne 1896-1899, † 30 oct. 1899 à Zurich, historien, auteur de *Die Freigrafschaft Burgund*, 1891, éditeur du *Habsburgisches Urbar*, dont il ne put achever toutefois que le premier volume, 1894, et la première partie du second. — *NZZ* 1899, no 303. — *ASG* 9, p. 94*a*. — *ZWChr*. 1918. — ALBERT, * 13 juin 1862 à Berne, Dr phil., professeur au gymnase de Bienne, historien, auteur d'ouvrages sur les troupes suisses au service de France de 1813 à 1830. — *DSC*. — Barth III. [H. Br.]

II. Famille de Greifensee où elle est citée dès 1612, originaire du bailliage de Grüningen, où trois Maag étaient en 1332 témoins au couvent de Rüti. — *UZ*, no 4440. [J. FRICK.]

Melchior Maag.
D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat. Berne).

III. Ancienne famille patricienne de Zurich, éteinte à la fin du XIXe s. KONRAD, cordonnier, d'Oberglatt, bourgeois 1490. — 1. RUDOLF, 1538-1596, tisserand, *Amtmann* de Winterthour 1594, du Conseil par libre élection 1594. — 2. MELCHIOR, 1565-1643, cordonnier, *Amtmann* de Winterthour 1599, du Conseil par libre élection 1607, député dans les bailliages tessinois 1608, intendant des bâtiments 1611, bailli de Kibourg 1613, *oberster Meister* et vice-bourgmestre 1620. — 3. MATHIAS, fils du no 2, 1589-1656, orfèvre, bailli de Greifensee 1631. — 4. MELCHIOR, fils du no 2, 1597-1674, cordonnier, *Amtmann* de Winterthour 1636, intendant des bâtiments 1656. — 5. MELCHIOR, fils du no 3, 1624-1685, bailli de Pfyn 1658. — 6. MELCHIOR, fils du no 4, 1638-1689, bailli de Hegi 1672. — C. Keller-Escher : *Promptuar*. — *LL*. — *SKL*. [H. Br.]

**MABILLE.** Famille vaudoise, à Baulmes avant 1532. — 1. ADOLPHE, 1836-1894, missionnaire au Lessouto (Afrique). [M. R.]

**MABILLARD.** Famille bourgeoise de Grimisuat, Saint-Léonard, Lens, Grône, Bagnes (Valais) connue au XIVe s. — CHRISTIAN, député du dizain de Sierre à la Diète en 1516. — JOSEPH, bourgeois de Sion 1711, châtelain du Bouveret. — JEAN-JOSEPH, 1720-1777, Dr theol., prieur du Grand Saint-Bernard. [J.-B. B.]

**MABUT,** JULES, 1841-1925, d'une famille autochtone, reconnue genevoise à Compesières, maire de la commune de Bardonnex 1908-1925, député au Grand Conseil de 1901 à sa mort ; un des chefs du parti indépendant (= catholique). — *JG*, 3 janv. 1925. — *Courrier de Genève*, 6 janv. 1925. [A. de M.]

**MACAIRE.** Famille de Pont-en-Royans dont plusieurs membres furent reçus à l'habitation ou à la bourgeoisie genevoise de la fin du XVIIe au XIXe s. Un seul, LÉONARD, * 1707, bourgeois 1732, fit souche d'une famille nombreuse qui compta quelques députés aux Conseils législatifs et quelques hommes de science. *Armoiries* : d'or au lion de gueules, au chef chargé de trois étoiles d'or. — 1. ÉTIENNE-MARC, 1765-1848, pharmacien, auteur d'analyses chimiques d'eaux naturelles et de minéraux. — 2. JEAN-FRANÇOIS dit Isaac-François, 1796-1869, professeur de chimie à l'académie 1836, député au Conseil représentatif, à la Constituante et enfin au Grand Conseil, maire de Veyrier 1832, cons. 1837-1843. — *JG*, 3 avril 1869. — Sordet : *Dict*. — Gautier : *Médecine*. — Galiffe : *Notices* VII. [C. R.]

**MACCHABÉES.** Chapelle de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève, fondée sous le vocable de Notre-Dame par Jean de Brogny, qui la dota en 1406. Elle reçut la dépouille de son fondateur et, après 1444, celle de son neveu François de Mies. Elle fut désignée sous le nom de Macchabées au XVIe s. Transformée après la Réforme en dépôt de sel et de munitions, elle fut, en 1760, divisée en plusieurs étages pour être utilisée comme auditoires de l'académie et tomba en décrépitude. La restauration qu'on en fit fut achevée en 1888 et ne conserve que très peu d'éléments anciens. — Voir Camille Martin : *Saint-Pierre*. — Archives de Genève : Mns Dufour. — *JS*, 6 oct. 1888. — *Tribune de Genève*, 26-28 mars 1903. — *Jewish Chronicle*, 15 décembre 1922. [C. R.]

**MACCHI,** VINCENZO, * 1770, archevêque de Nisibi, nonce en Suisse 6 oct. 1818 - 9 oct. 1819 ; il eut surtout à s'occuper de la question de l'évêché de Bâle. Nonce à Paris 1819, cardinal 1827, † 30 sept. 1860. — Voir Steimer : *Die päpstl. Gesandten in der Schweiz.* — Moroni : *Diz.* — Migne : *Dict. des Cardinaux.* [J. T.]

**MACCONNENS** (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse de Villarimboud. En 1320, *Masconens* ; 1343, *Macconens*, c'est-à-dire chez les descendants de *Mascon*, nom propre germain. Macconnens, qui se trouvait, pendant le moyen âge, à la limite des territoires fribourgeois et savoyard, formait une petite seigneurie. Les Billens la possédèrent dès le XIVe s.; à l'extinction de la famille, Macconnens passa aux du Moulin (de Payerne), Lyon (de Pontarlier), Brayer (de Romont), puis aux Ammann dès 1673. — Voir Alfred d'Amman : *La seigneurie de Macconnens*, dans *AF* 1922 et 1923. — *LL.* — Kuenlin : *Dict.* II. — Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF* VII. [J. N.]

**MACHE.** Voir METT.

**MACHEREL.** Famille fribourgeoise, bourgeoise de nombreuses communes du canton ; elle est mentionnée à Autigny dès le début du XVIe s., fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1668; elle posséda au XVIIe s. la seigneurie de Grenilles. *Armoiries* : de gueules à une croisette d'argent accompagnée de trois étoiles d'or et en pointe d'un pied d'argent posé sur trois coupeaux de sinople. — JOSEPH, * 1775, notaire, membre du Grand Conseil 1814, préfet de Montagny 1822, membre du Petit Conseil 1826, juge d'appel 1831-1847. — Dellion : *Dictionnaire* I, 246, 277. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MACHERET.** Famille bourgeoise de Fribourg, Rueyres-Saint-Laurent et Vuisternens-en-Ogoz, qu'il est malaisé, dans les anciens textes, de distinguer de la famille Macherel. On trouve un PIERRE Machere mentionné à Fribourg en 1372. — Archives État Fribourg. [J. N.]

**MACHET.** Famille éteinte de la ville de Soleure, descendant de BARTHOLOMÆUS venu de la vallée d'Aoste en 1620. — 1. JOHANNES-BARTHOLOMÆUS, au service de France en 1648, commandant de la compagnie générale de la Garde 1665, capitaine de la Garde 1674, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, chevalier de Saint-Louis, du Grand Conseil de la ville de Soleure, † 25. juin 1695. — 2. ROBERTUS, frère du no 1, capitaine en France dans le régiment Sury jusqu'en 1650. — 3. ROBERTUS, fils du no 2, major dans le régiment suisse de la Garde en 1694, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, brigadier 1719 et maréchal de camp 1734, du Grand Conseil de la ville de Soleure depuis 1686, † à Paris le 5 août 1744. *LL.* — May : *Histoire militaire.* [L. S.]

**MACHINES (INDUSTRIE DES).** En Suisse comme en Angleterre, l'industrie des machines est sortie de l'industrie textile. Dans les dernières années du XVIIIe s. déjà, le Directoire commercial de Saint-Gall avait étudié la question du remplacement de la filature à la main par la filature mécanique. Marc-Antoine Pellis, qui en avait reçu mission du Directoire, parvint avec l'aide de mécaniciens anglais, à ouvrir en 1801, dans le bâtiment du couvent de Saint-Gall, la première filature mécanique de coton. En 1804, les filatures Zellweger furent fondées à Trogen, et en 1809, le canton de Saint-Gall comptait déjà cinq maisons similaires. Le passage de l'exploitation manuelle à la filature mécanique en Suisse orientale eut lieu sans heurts ; il fut favorisé par l'absence de la concurrence anglaise, grâce au blocus continental. Mais le bouleversement des conditions de travail, provoqué par l'introduction des machines, eut entre autres pour conséquence un appauvrissement de la population industrielle. L'hostilité que rencontra dès lors la machine dans les milieux ouvriers trouva son expression dans le formidable incendie de la filature de coton Corrodi & Pfister, à Oberuster, le 22 novembre 1832. Outre cette antipathie, l'industrie mécanique indigène eut à surmonter, dans le premier stade de son développement de nombreuses difficultés techniques ; au commencement du XIXe s., elle n'occupait encore qu'un rang fort inférieur. Aux expositions de l'industrie et des métiers à Berne, en 1804 et 1810, elle ne présenta que de simples pompes, des pompes à feu, des cylindres de moulins, des ouvrages à crémaillères, marteaux de fer, etc., mus par la traction animale, le vent ou l'eau. Aussi les inventeurs de nouvelles machines durent-ils les fabriquer de leurs propres mains, sans secours mécanique, et concevoir, puis établir généralement aussi, l'outillage nécessaire. — La plupart des ateliers de construction mécanique ont pris naissance directement dans des entreprises textiles. Les premières améliorations apportées aux procédés de fabrication, conduisirent à l'invention de nouvelles machines. Dès que l'une d'elle avait fait ses preuves, elle était immédiatement demandée par d'autres fabriques, ce qui entraînait à entreprendre la construction de nouvelles machines. C'est ainsi que des fabriques de machines furent annexées aux filatures et aux ateliers de tissage ; dans quelques localités, elles devinrent plus importantes que les maisons mères, dont elles se libérèrent complètement. Les registres du commerce du canton de Zurich de 1837 et 1842, comptent encore les ateliers mécaniques parmi les filatures de coton.

L'histoire de l'industrie des machines en Suisse se résume en celle des principales maisons de construction mécanique, dont quelques-unes ont acquis un renom mondial. Au nombre des pionniers de notre fabrication mécanique, il faut citer avant tout Hans-Kaspar Escher vom Felsenhof, à Zurich, 1775-1859, et Kaspar Honegger, 1804-1883. Escher fonda en 1805 à la Neumühle à Zurich, sous la raison sociale Escher Wyss & Cie une grande filature mécanique pourvue en partie de machines nouvelles de sa propre fabrication. L'impossibilité de se procurer ailleurs les métiers à filer, obligea Escher à installer des ateliers mécaniques, origine de la fabrique de machines, qui donna à la maison son renom mondial. En 1836 déjà, celle-ci construisait le premier bateau à vapeur, le « Linth Escher », pour le lac de Walenstadt, puis une série d'autres pour les divers lacs suisses ; plus tard d'autres machines à vapeur, des turbines, etc. — Kaspar Honegger, inventeur d'un métier à tisser, fut le fondateur du tissage mécanique en Suisse. Il ouvrit en 1842 à Siebnen un atelier mécanique transféré en 1847 à la Joweid près de Rüti (Zurich), dont sortit l'entreprise actuellement connue sous le nom de *Maschinenfabrik Rüti*. Ses produits principaux sont encore aujourd'hui les métiers à tisser et les machines auxiliaires ou préparatoires nécessaires aux fabriques de tissages. Durant les 80 premières années de son existence, la maison a livré plus de 150 000 métiers mécaniques. — D'une manière analogue à celle de la maison Escher Wyss, naquirent en 1824, avec la grande fabrique de tissages de Niedertöss, les ateliers mécaniques J.-J. Rieter & Cie, de Winterthour, et en 1828 la Fonderie et ateliers mécaniques de St. Georgen (Saint-Gall), fondée par la maison Michael Weniger & Cie. Celle-ci se voua plus tard à la construction de roues hydrauliques, turbines, moulins, etc. — En 1834, les frères Johann-Jakob et Salomon Sulzer posèrent les bases de la fabrique de machines connue encore actuellement sous le nom de « Sulzer Frères ». En 1836, elle occupait 12 ouvriers, en 1920 environ 6000 dans ses ateliers du canton de Zurich. Le principal client de l'atelier primitif était l'industrie textile, qui avait besion de pièces coulées les plus diverses pour ses machines. La maison construisit en 1841 sa première chaudière à vapeur ; par la suite, avec la collaboration de l'ingénieur anglais Charles Brown, 1827-1905, qui introduisit et développa en Suisse la construction des machines à vapeur, la maison Sulzer s'est mise à fabriquer d'autres machines, des presses, pompes, etc., et dès 1850 environ, des machines à vapeur qui lui valurent son renom mondial. — Grâce à ces entreprises et à d'autres encore, l'industrie des machines suisse avait acquis vers le milieu du XIXe s. une grande capacité de production.

L'amélioration des relations commerciales après 1848, due à l'établissement des chemins de fer et à l'unification douanière, provoqua un grand essor de

l'industrie suisse des machines. En 1853, l'exportation des machines terminées et des pièces détachées dépassait l'importation de 35 415 quintaux ; toutes les grandes fabriques accroissaient leurs moyens de production, d'une façon notable. Selon le rapport de l'exposition industrielle suisse à Berne en 1857, on comptait alors plus de cent ateliers mécaniques et environ 50 fonderies. Après le milieu du XIXe s., les maisons suivantes acquirent aussi de l'importance : Rauschenbach à Schaffhouse, Georg Kunz et J. Grüningen à Saint-Gall, Benninger Frères et Adolf Bühler à Niederuzwil, Franz Burkhart à Bâle, Ferdinand Schenk (pompes à incendie) à Worblaufen près de Berne, Ott et Mahler à Berne, la Société industrielle à Thoune, Rudolf Eberhard près de Lenzbourg, N. Osterwald à Frauenfeld, F.-J. Greuter à Niederurnen, Schwytter Frères à Näfels, Lullin & Cie à Genève, Roy & Cie à Vevey, F. Wunderli à Uster, et bien d'autres. — De 1854 à 1856, la maison Rittmeyer installa et ouvrit à l'exploitation à Bruggen (Saint-Gall) la première grande fabrique de broderies, équipée avec une centaine des machines nouvellement inventées, ouvrant ainsi une nouvelle branche d'activité à l'industrie des machines. Parmi les maisons qui s'y intéressèrent, Saurer à Arbon devint la plus importante. Une entreprise de tressage de crin donna naissance en 1854 à la fabrique de machines Bell à Kriens, qui se fit connaître en particulier par la construction de ponts. — Les maisons suivantes eurent dès le début le caractère de grandes entreprises : la fabrique suisse de wagons, puis, en 1863, Société suisse d'industrie de Neuhausen (armes) et la fabrique suisse de locomotives et de machines de Winterthour, fondée de 1871 à 1873. Le développement de la technique électrique à forte tension provoqua la construction d'un certain nombre de maisons vouées à la construction des machines électriques ; il faut citer la fabrique de machines d'Œrlikon, fondée en 1872 et qui a acquis une très grande importance, la Société électrique Alioth à Bâle, fondée en 1883, et surtout Brown, Boveri & Cie, à Baden, fondée en 1891, et qui devint propriétaire des usines Alioth en 1913. En 1895 naquit la fabrique suisse de wagons de Schlieren. Dans le domaine spécial des appareils de télégraphe et de téléphone, la maison Hasler à Berne, acquit dès les années 1870 un renom mondial. — En dehors du cercle de la véritable industrie des machines, il existe en Suisse des usines métallurgiques et fonderies généralement plus anciennes, telles les usines de Louis de Roll à Gerlafingen, Olten, Rondez et Berne, les aciéries Georg Fischer à Schaffhouse, et les usines Moos à Lucerne; elles se sont adjoint des ateliers spéciaux pour la fourniture de certains articles nécessaires à l'industrie des machines. — L'industrie suisse des machines remporta de grandes distinctions dans diverses expositions internationales, surtout à Vienne en 1873 et à Paris en 1889 et 1900. Elle se présenta d'une façon encore plus importante aux expositions nationales suisses, en dernier lieu à Berne en 1914. Pour la statistique jusqu'en 1909, voir surtout B. Lincker : *Die schweiz. Maschinenindustrie*, avec abondante bibliogr. — *BSL*. — M. Hottinger : *Geschichtliches aus der schweiz. Metall- und Maschinenindustrie*. [H. Tr.]

**MACHOUD,** Maurice, Dr theol., de Bagnes (Valais), * 1794, boursier du collège germanique à Rome, professeur de théologie morale 1822, chanoine titulaire de Sion 1829 et résident 1836, official 1840 ; plusieurs fois procureur général et secrétaire du chapitre ; † 16 nov. 1870. Auteur de : *Les Jésuites en Valais*, 1844. — *BWG* III. — Arch. de Valère. [D. I.]

**MACIOTI,** Alessandro, archevêque de Colosse, nonce en Suisse 13 oct. 1845 - 29 janv. 1848, résolut la question des jours fériés au Tessin, † janvier 1859. — *KKZ* 1846-1848. — J.-G. Mayer : *Graf Th. Scherer-Boccard*, 140. — Gschwend : *Errichtung des Bistums St. Gallen*. [J. T.]

**MACKER** ou **MAKER.** Famille bourgeoise de Delémont dont plusieurs membres exercèrent des charges dans l'ancien évêché de Bâle. Udalric, * 1724, capucin, vicaire du couvent de Porrentruy, secrétaire du procureur général, gardien. — *LLH*. [G. A.]

**MAD, MAAD.** Famille glaronnaise catholique éteinte. — 1. Rudolf, secrétaire d'État 1460, chroniqueur. — 2. Marx, *Landeshauptmann* de Wil 1502-1510, landammann 1515-1522 et 1524-1526, député à Fribourg pour conclure en 1516 la paix perpétuelle avec la France, participa à la dispute de Baden en 1526, † 6 septembre 1526. — 3. Franz, fils du no 2, bailli du Gaster 1554. — 4. Rudolf, bailli du Val Maggia 1534. — 5. Balthasar, bailli d'Uznach 1604 et 1620, bailli du Gaster 1610. — Voir *LL*. — *Gemälde der Schweiz* VII, p. 320. [J.-J. K.-M.]

**MADER.** Familles des cantons de Berne et de Thurgovie.

A. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise de Berne depuis le milieu environ du XVIe s., venue probablement de Fribourg. Elle fournit quelques ecclésiastiques à l'église bernoise. *Armoiries* : d'azur à une faux d'argent, emmanchée d'or et accompagnée à dextre d'une étoile du même à six rais. — Voir *LL*. — Gr. — v. Werdt. [H. Tr.]

B. **Canton de Thurgovie.** Famille éteinte de Frauenfeld, citée à Kurzdorf dès 1455. — Theophil, 1541-26 janvier 1604, médecin, professeur de médecine et de physique à Bâle, Altdorf, Amberg (ou Nuremberg) et Heidelberg. — *LL*. — *LLH*. — *Pup. Th.* [Leisi.]

**MADERNA, MADERNI, MADERNO.** Famille de Capolago (Tessin), originaire de Milan, où elle est signalée au XIIe s. ; mentionnée à Bissone en 1584, à Lugano au XVIIe s. et à Mendrisio. Une branche est établie dès le XVIIIe s. en Bavière, une autre à Vicence. La famille a donné des artistes, des prêtres et des religieux en grand nombre et des magistrats. *Armoiries* : losangé (les losanges formés par un chevronné et un fascé) de sable et d'argent au mantel d'argent, chargé d'un château de gueules ouvert et ajouré du champ, mouvant d'un mont de sinople ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable (lettres de noblesse de l'empereur Ferdinand III en 1649) (variante). — 1. Johannes-Antonius, habitait Capolago en 1447. C'est lui probablement, qui avait demandé en 1470, avec son frère Manfredus, la châtellenie de Capolago pour dix ans. Ils l'obtinrent en 1482. — 2. Giovanni-Angelo, *1520, capitaine, lieutenant du bailli de Lugano. — Son fils, Giovanni-Angelo, * 1563 lui succéda dans cette charge. — 3. ***Carlo,*** architecte, ingénieur et stucateur, neveu de Domenico et Giovanni Fontana, * à Capolago (et non à Bissone comme la plupart des auteurs l'affirment) en 1556. † à Rome 31 janvier 1629. Il fut un des plus grands architectes de son temps ; Rome possède des œuvres de lui en grand nombre, sans parler de celles qu'il fit en collaboration avec ses oncles précités. Il est l'auteur de nombreux palais et églises, mais ce qui le rendit célèbre, ce fut l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, 1604-1612. Paul V le chargea de ce travail grandiose, et sur son ordre Maderni rejeta les plans de Michel-Ange ; des plans de Bramante, il ne conserva que la forme d'ensemble, la croix latine. Maderni fut alors élevé à la charge d'*architetto di palazzo*. Comme stucateur il laisse notamment les stucs du portique de la basilique de Saint-Pierre. Comme ingénieur civil et militaire, on lui doit les corrections du Tibre à Fiumicino (1608) et de la Chiana à Pérouse, ainsi que les plans des fortifications de Ferrare. A Capolago, il construisit et dota la chapelle de l'Anonciation de patronage Maderni dans l'église paroissiale. Dans l'histoire de l'art, C. Maderni fait époque, car il fut le premier à construire

Carlo Maderni.
D'après un tableau à l'huile.

en style baroque. Chevalier de l'éperon d'or. Voir la liste de ses œuvres dans *SKL*, et dans Antonio Muñoz : *Carlo Maderno*. — 4. STEFANO, sculpteur, frère, dit-on, du nº 3, * 1576, † 1636 à Rome. On lui doit entre autres les anges du tombeau du monument de Clément VIII à Saint-Jean de Latran, cinq bas-reliefs du monument de Paul V à Sainte-Marie Majeure, la statue de saint Charles Borromée à Saint-Lorenzo in Damaso et celle de sainte Cécile dans la basilique de Sainte-Cécile in Trastevere. Il travailla de 1615 à 1622 dans les palais de Saint-Pierre et de Montecavallo à Rome. — 5. POMPEO, frère du nº 3, maître-constructeur, mentionné à Rome avec ses frères Carlo, Alessandro, Gerolamo et Santino dès 1595. En 1597, il recevait de la Chambre apostolique 4300 écus pour des travaux exécutés dans les jardins du Quirinal. Vivait encore en 1622. — 6. GIOVANNI-DONATO, * 1560, colonel. — 7. SEBASTIANO, maître-constructeur, travaillait à Rome en 1584 à l'église de S. Andrea dei Funari. — 8. CARLO-FRANCESCO, * 1598, capitaine au service de Venise. — 9. PIETRO-MAGNO, sculpteur, fils du nº 3, anobli par Ferdinand III en 1649 pour les travaux qu'il avait exécutés pour l'Autriche et la Hongrie. Les dates de naissance et de mort (1649-1735) données par Bertolotti sont inadmissibles. — 10. PIETRO, dit de Bissone, stucateur mentionné à Rome de 1610 à 1615. — 11. ALESSANDRO, * 1610, probablement de Lugano, prévôt d'Albaredo, fondateur d'une chapellenie sous le patronage des Maderni dans l'église Saint-Laurent de Lugano. — 12. ALESSANDRO, de Capolago, religieux barnabite, * 1605 (suivant d'autres en 1618), † 1684, procureur général de son ordre ; théologien de valeur, examinateur des évêques sous Clément IX, 1667-1669. Publia en 1671 un *Cursus theologicus*. — 13. CARLO-ANTONIO, de Capolago, * 1645, officier du roi d'Espagne à la chancellerie secrète de Milan. — 14. GIOVANNI-FEDERICO, de Capolago, * 1630, capitaine et auditeur au gouvernement de Milan. — 15. GIOVANNI-FEDERICO, * 1650, capitaine dans un régiment en Sicile. — 16. SEBASTIANO, * 1653, lieutenant-colonel, combattit dans la Navarre ; juge des approvisionnements de Lugano. — 17. PIETRO, *lapicida* à Vienne 1645. — 18. GIOVANNI-ANTONIO *1654, reçu dans la noblesse de Venise. — 19. ***Diego***, cité de 1646 à 1687, fiscal de Lugano 1653-1667 environ, premier organisateur d'un service postal régulier en Suisse. En 1653, il établit le service régulier hebdomadaire entre Lucerne et Milan ; en 1663, il se chargea du service jusqu'à Bâle, obtint l'année suivante le titre de *Oberster Courrier* de la Confédération. Il étendit ensuite son service à Venise et à la Savoie ; en 1684, les frères Maderni étaient administrateurs de la poste de Milan. Zurich avait essayé à plusieurs reprises de faire enlever le service postal à Maderno, qui ne le détenait plus en 1687. Maderno introduisit l'industrie de la soie à Lucerne ; il fut reçu bourgeois de cette ville en 1655 pour services rendus pendant la guerre des Paysans. — 20. CRISTOFORO-RODOLFO, de Capolago, * 1687, capitaine et commissaire impérial de l'armée autrichienne. — 21. SEBASTIANO, capitaine, était autorisé en 1695 à recruter dans les bailliages tessinois les étrangers indésirables pour le service de Venise. — 22. HIERONYMUS, mentionné de 1703 à 1711, cette dernière année comme directeur de la poste de Zurich ; un Maderni, peut-être Hieronymus, était aussi en 1711 à la tête du service postal de Lugano. — 23. SANTINO, de Capolago, colonel au service de Modène, commandant de la citadelle de cette ville pendant plusieurs années. C'est peut-être le même que celui que la Diète autorisa en 1733, à lever 600 étrangers pour le service d'Espagne, dans les bailliages tessinois des XII cantons. † vers le milieu du XVIIIe s. — 24. GIOVANNI-BATTISTA, frère du nº 23, prêtre, * 1708 à Capolago, fut d'abord à Rome au service du cardinal Valenti-Gonzaga, conclaviste en 1740. Il se rendit ensuite à Vienne, fut envoyé par Charles VI auprès du roi Jean V de Portugal. Rentré au pays 1745, prévôt de Mendrisio de 1759 à sa mort, 1778. — 25. DIEGO-GIROLAMO, de Lugano, capucin, gardien, définiteur et provincial de son ordre. † à Lugano 20 août 1761. — 26. FELICE, * 1719, et — 27. FRANCESCO, * 1732 à Capolago, artistes, travaillèrent dans plusieurs églises de Vienne, Vérone, Desenzano, etc. — 28. PIETRO, * 1728 à Capolago, sculpteur, travailla particulièrement à Vérone. — 29. GIOVANNI-BATTISTA, fils du nº 28, * 1758 à Capolago, † 1803 à Stockholm, peintre à l'huile et à la fresque ; étudia à Florence et à Rome, décora le théâtre de Tordinona, travailla pendant huit ans à la cour de Paris, puis à celles de Berlin, Londres, Hollande, Russie et dès 1801 à celle de Stockholm. — 30. FERDINANDO-FRANCESCO-ANTONIO, de la branche de Bavière, * 4 octobre 1768, † 13 mai 1833, créé baron en 1808 par le roi de Bavière. — 31. ALOISIO, fut admis en 1794 au collège de la noblesse de Milan. — 32. ALESSANDRO, fils du nº 23, lieutenant du bailli de Mendrisio 1782, président du gouvernement provisoire de Mendrisio 1798, juge au tribunal cantonal de Lugano ; membre du sénat helvétique 1802, de la commission chargée de l'administration provisoire du nouveau canton du Tessin, député au Grand Conseil 1803-1808, 1813-1815, conseiller d'État mai-août 1803. † 14 octobre 1817 à l'âge de 82 ans. — 33. VINCENZO, * 1798 à Capolago, † 1843, sculpteur, se rendit jeune à Saint-Pétersbourg, travailla à la restauration du palais d'hiver brûlé en 1837. Reçut une médaille d'or de Nicolas Ier. Ses descendants vivaient encore en Russie en 1914. — 34. ANTONIO, de Capolago, 1800-1868, prêtre, curé à Cabbio, Morbio Superiore, Morbio Inferiore et Capolago. Fut emprisonné en 1843, par haine politique, lors des troubles du Mendrisiotto. — 35. DOMENICO, de Capolago, † peu après 1834, sculpteur, auteur d'une statue de la Vierge à S. Nicolao de Mendrisio. — 36. PIETRO, de Lugano, dessinateur, élève de l'académie de Brera à Milan, dont il gagna le prix en 1805, 1806 et 1808. — 37. GIOVANNI-BATTISTA, de Capolago, * 1813, député au Grand Conseil 1839-1859, 1861-1867, commandant d'une compagnie au Sonderbund. — *AHS* 1914, 1926. — *AS* I. — *ASHR*. — *LL*. — *SKL*. — *BStor*. 1879, 1880, 1883, 1885, 1891, 1892, 1904, 1926. — Oldelli : *Dizionario*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — F. Chiesa : *Attività artistica*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — E. Torriani : *Storia ecclesiastica di Mendrisio*. — *Per. Soc. Stor. Comense* IV, XII. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *Pagine Nostre* III. — Weiss : *Die tess. Landvogteien*. — Füsslin : *Geschichte d. besten Künstler*. — Benois-Simona : *Lugano ... semenzaio d'artisti*. — *Educatore* 1884. — Renseignements de la famille. [C. TREZZINI.]

**MADIIS, de.** Famille éteinte de l'évêché de Côme, établie depuis la seconde moitié du XVe s. à Sion et aux environs. — JOHANNES, de Côme, greffier apostolique 1467, chanoine de Bellinzone, prévôt de la Trinité à Pavie, curé d'Ardon 1473, doyen de Valère, prieur d'Ayent et Granges 1476, curé de Viège 1485, de Conthey 1489 ; † à Rome 1493. — *BWG* VI, 102. — Arch. Valère. [D. I.]

**MADIOT.** Famille issue de Guillaume, émailleur, natif d'Orléans, reçu habitant de Genève en 1555, éteinte à la fin du XVIIIe s. Huit de ses membres sont cités dans le *SKL* comme orfèvres, dont DAVID, fils du précédent, 1565-1640, admis gratuitement à la bourgeoisie genevoise le 22 sept. 1602. [C. R.]

**MADISWIL** (C. Berne, D. Aarwangen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 795, *Madalestwilare* ; 1185, *Madeswile* ; 1194, *Madiswilare* ; 1221, *Madelswile* ; 1316, *Madolswile*. *Armoiries :* d'azur à un faucheur vêtu d'argent portant une faux du même sur une terrasse de sinople. Un des villages bernois les plus anciennement connus. Heribold donna en 795 des biens à Madiswil à l'église de Rohrbach. Du XIIe au XIVe s., les abbayes de Saint-Gall, Saint-Jean près de Cerlier, Saint-Urbain et Engelberg y eurent des droits et des possessions, ainsi que les comtes de Kibourg, les barons de Langenstein et Grünenberg, et le chevalier Johann von Aarwangen. Berchtold et Petermann von Grünenberg déclarent en 1333 que le comte Eberhard de Kibourg leur a hypothéqué la basse juridiction de Madiswil et Gondiswil. Ces deux villages constituèrent plus tard la seigneurie de Grünenberg, avec Melchnau et Bleienbach. En 1444, Berne acheta de Wilhelm von

Grünenberg sa demi-part à cette possesssion et la réunit en 1447 au bailliage d'Aarwangen. L'autre moitié passa de la fille de Johann der Grimme von Grünenberg aux Mülinen, puis à Hans-Rudolf von Luternau et en 1480 à Berne. L'église est citée la première fois en 1275 (décanat de Rot). La collation paraît avoir appartenu à l'origine aux barons d'Utzingen. En 1358 elle était en mains de Gerhard von Utzingen, et de son neveu Ulrich v. Stein. La part du premier passa dans la suite aux Grünenberg, puis aux barons d'Aarbourg, en 1390 à Saint-Urbain. En 1413 et par la suite, cette abbaye s'appropria aussi la seconde part, qui parvint à Berne en 1579. Reconstruction de l'église en 1661-1662. Registres de baptêmes et de mariages dès 1566, de décès dès 1687. « L'homme qui fauche de la main gauche » qui figure dans les armoiries de Madiswil fit le sujet d'un poème de H. Brugger et d'un drame du pasteur Mayü. — Voir A. Plüss : *Die Freiherren von Grünenberg*, dans *AHVB* 16. — P. Kasser : *Aarwangen*, dans *AHVB* 19. — Jahn : *Chronik*. — v. Mülinen : *Beiträge* V. — R. Schedler : *Wanderbuch Oberaargau*. — Friedli : *Bärndütsch, Aarwangen*. [P. K.]

**MADLAINA** (MADLENA, MAGDALENA). Famille bourgeoise du Samnaum et du val Münster (Grisons). Plusieurs de ses membres furent landammanns du val Münster, d'autres pasteurs. [J.-R. TRUOG.]

**MADONNA DEL SASSO** (C. Tessin, D. Locarno, Com. Orselina. V. *DGS*). Lieu de pèlerinage, sanctuaire national tessinois, qui doit son existence au frère mineur Bartolomeo d'Ivrea, lequel eut en cet endroit une vision de la Vierge le 15 août 1480. Bartolomeo s'y établit dans une grotte ; il construisit une chapelle en 1481, remplacée en 1485 par une plus grande. Une maison des pères mineurs fut l'origine du couvent (1490) érigé canoniquement en 1663. L'église fut agrandie et embellie à partir de 1569. La *Compagnia fiorentina* lui fit don du tableau de Bramantino, *La fuite en Egypte*. L'église possède une statue de la Sainte-Vierge du XVe s. ; elle est riche en œuvres d'art. Le couvent fut tenu de 1490 à 1848 par les franciscains ; dès cette date par les capucins. — L. Brughelli : *Madonna del Sasso*. — G. Buetti : *Cenno storico-cronologico sul santuario d. Madonna del Sasso*. — *AS* I. — Rahn : *I Monumenti*. — P. Leone de Lavertezzo : *La Madonna del Sasso illustrata*. [C. T.]

**MADRAN.** Famille uranaise éteinte, originaire de Madrano en Léventine, répandue du XVIe au XVIIIe s. à Altdorf et Silenen, et qui s'illustra de 1570 à 1631 dans l'industrie minière uranaise, dans l'extraction du minerai de fer dans les vals Kärschelen et Isental. PETER obtint la bourgeoisie cantonale en 1509 et HEINI en 1532. — 1. JOHANN-JAKOB, maître de la fabrique d'Altdorf 1578-1580, député à la Diète de Lucerne 1587, capitaine en France au service de la Ligue 1590 ; plusieurs fois envoyé auprès des légats du pape à Côme et auprès du pape pour discuter des prétentions des soldats enrôlés pour la Ligue. La landsgemeinde lui octroya en 1576 le droit d'exploiter toutes les mines d'Uri. — 2. HEINRICH, capitaine au service de la Ligue 1589, fut autorisé en 1602 à rechercher durant dix ans des gisements miniers dans le pays de Schwyz ; † 1611 ou 1612. — 3. JOHANN-PETER, avocat, capitaine, député à la Diète, entreprit en 1596 l'exploitation des mines d'Isental ; † 1631. — Voir *Gfr.* 80. — *AS* I. — *Nbl. von Uri* 16. — *Die Alpen* 1925, p. 203. — Segesser : *Ludwig Pfyffer*. [J. MÜLLER, A.]

**MADRANERTAL** (C. Uri, Com. Silenen. V. *DGS*). Vallée qui tire son nom de la famille Madran, l'ancienne désignation *Kärschelental* n'a pas disparu du parler populaire. Kärschelen, en 1291 *Chersolon*, plus tard *Kerselen, Kerseren*, ne s'appliquait d'abord qu'à la partie moyenne de la vallée ; celle de l'Est se nommait *Ruppleten*. — *Gfr.* 8, 22, 80. — Lusser : *Gemälde der Schweiz* ; *Kt. Uri*. — Georg Hoffmann : *Panorama des Maderaner-Tales*. [J. MÜLLER, A.]

**MADRANO** (C. Tessin, D. Léventine, Com. Airolo. V. *DGS*). Vge de la paroisse d'Airolo. En 1227, *Maduranum* ; 1567, *Madran* ; 1783, *Maderano*. Vers 1840 découverte de monnaies romaines. En 1282 il existait déjà un château dominant la route du Gothard, restauré par Jacques Annexia. En 1329 l'église Saint-Michel de Giornico y avait des biens. La chapelle des SS. Gervais et Protais existait déjà en 1567 ; fondation de la chapellenie 1706. *Population* 1567, 27 ménages ; 1920, 159 hab. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — *BStor.* 1882. [C. T.]

**MADRETSCH** (C. Berne, D. Bienne. V. *DGS*). Com. et Vge, paroisse de Mache. En 1341, *Madrez*. Les abbayes de Gottstatt et de Bellelay y avaient des biens au XIVe s., ainsi que St. Alban de Bâle, qui céda les siens à l'église de cette ville. Une famille Seriant de Bienne y possédait la dîme. Grand incendie en 1854. Madretsch a été réuni à la commune de Bienne et séparé du district de Nidau le 1er janvier 1920. — v. Mülinen : *Beiträge* VI. [L. S.]

**MADRUTZ,** FRÉDÉRIC **de,** comte d'Avy. Voir AVY.

**MADULEIN** (C. Grisons, D. Maloja, Cercle Oberengadin. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1139, *Madulene*. Vendu en 1139 par les comtes de Gamertingen à l'évêque de Coire, il appartint jusqu'au commencement du XVIe s. à la grande communauté de la Haute-Engadine. Lorsque celle-ci se divisa en deux, Madulein se rattacha à Unter der Amselquelle. Lors de la dissolution de ce nouvel organisme, en 1543, Madulein devint une commune autonome. L'église gothique actuelle date de la fin du XVIe s. ou du commencement du XVIIe. Ce n'était d'abord qu'une chapelle, dédiée à saint Bartholomé, annexe de la paroisse de Zuoz, citée la première fois en 1441. Le village est dominé par le château de Guardaval, important pour l'histoire de la vallée. [B. MATHIEU.]

**MADUTZ.** Famille glaronnaise de Matt (Sernftal), où elle fut reçue bourgeoise en 1851 (à l'origine bourgeoise d'Undingen près de Reutlingen en Wurtemberg). — [J.-J. K.-M.] — JOHANN, 1800-1861, bourgeois de Matt 1851. Tailleur de son métier, chasseur de chamois, l'un des meilleurs guides de son temps. Premières ascensions : Piz Linard et Palü 1835, Scesaplana et pointe frontière du Mont-Rose 1846, Diablerets 1850, Tödi glaronnais 1853. — Voir W.-A.-B. Coolidge : *Joh. Madutz*. [H. ROTH.]

**MÆCHLER.** Famille de Rapperswil, bourgeoise en 1802, originaire d'Altendorf (Schwyz). — ALBERT, * 2 avril 1868, Dr jur., ammann de Rapperswil 1897-1902, conseiller d'État saint-gallois dès 1902 (département de police et militaire), conseiller national dès 1905 et président 1926. A déployé une grande activité dans le domaine de la législation sociale fédérale et cantonale. — Registres de bourgeoisie de Rapperswil. — *Centenarbuch*, p. 158. — *DSC.* — *St. Galler Tagblatt* 1924, no 232. [M. Schn.]

**MÆDER.** Familles des cantons d'Argovie, Fribourg, Schaffhouse et Saint-Gall. Voir aussi MEDER.

A. **Canton d'Argovie.** Ancienne famille répandue surtout dans le Freiamt. — ANNA, abbesse de Gnadental 1544. — ALPHONS, * 1882, Dr med., à Zurich, auteur d'ouvrages de médecine et de psychanalyse, ainsi que d'études sur Ferdinand Hodler. — Voir *LL.* — *LLH.* [L. S.]

B. **Canton de Fribourg.** Ancienne famille du Moratois, bourgeoise de plusieurs communes. *Armoiries* : d'azur à une faux d'argent posée en bande accompagnée de trois étoiles d'or. Des membres de cette famille sont mentionnés à Ried et dans la bourgeoisie de Morat dès 1409, dans la bourgeoisie de Fribourg dès 1438. — 1. GEORGES, du Conseil et bourgmestre de Morat 1542, 1554, 1558, 1563, banneret 1561. — 1. JEAN-PIERRE, * 1784, du Petit Conseil de Fribourg 1814, chef de bataillon et commandant du district militaire de Morat. † septembre 1838. — Engelhard : *Der Stadt Murten Chronik*. — Le même : *Darstellung des Bezirks Murten*. — Welti : *Das Stadtrecht von Murten*. [J. N.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Mörswil et Kirchberg. HANS, d'Oberuzwil 1425 ; HAIN de Muolen, 1467. — 1. JOHANN-JAKOB, de Sirnach et Wuppenau (Thurgovie), * 1831 à Bazenheid, vétérinaire à Oberuzwil, membre du Grand Conseil, du Conseil d'administration catholique, du tribunal de district d'Unter-

toggenburg ; † 29 oct. 1914 à Oberuzwil. — 2. JOHANN-JAKOB, Dr med., * 1868, fils du nº 1, médecin à l'hôpital d'Uznach, député au Grand Conseil. — 3. EMIL, Dr med. vétérinaire, * 1875, frère du nº 2, à Gossau, député au Grand Conseil 1915, conseiller d'État 1920. — 4. RUDOLF-JOHANN-GOTTLIEB, de Mörswil, * 1871, pharmacien à Saint-Gall, dont il devint bourgeois en 1905, colonel d'infanterie. — *UStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* I. — *St. Galler Nbl.* 1915, p. 44. — Livre des bourgeois 1920. [Bt.]

D. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille bourgeoise de Schaffhouse, éteinte au XVIIIe s. *Armoiries* : parti d'or et de sable, à la faux brochant de l'un à l'autre. L'ancêtre est — 1. BASCHION (Bastion, Sebastian), vint à Schaffhouse en 1531 et acheta l'hôtel de la *Krone*; fut blâmé en 1551 par les autorités pour avoir accepté de l'argent français. — 2. GEORG, fils du nº 1, * 1538, secrétaire du Conseil 1582, bailli de Merishausen et Bargen 1589, vice-bourgmestre 1591, bourgmestre 1599, député auprès du roi de France Henri IV, † oct. 1604. Chercheur et collectionneur zélé d'antiquités, fut en relations avec Basilius Amerbach. — 3. HANS, frère du nº 2, *Hofmeister* 1589 et administrateur d'Allerheiligen, juge de la ville, † 12 mai 1604. — 4. BARTHOLOMÆUS, petit-fils du nº 1, * 2 sept. 1565, administrateur d'Allerheiligen 1608, juge baillival 1614. — 5. HANS, fils du nº 3, 20 mai 1572 - 5 août 1661, *Amtmann* de St. Agnes 1610, bailli de Neunkirch 1619, intendant général des bâtiments 1629, juge baillival 1632, bailli de Herblingen 1653. — 6. HANS-JAKOB, 10 avril 1595 - 28 sept 1660, juge baillival 1644. — 7. JOHANNES, fils du nº 5, 3 oct. 1607 - 2 oct. 1683, juge baillival 1649, député dans les bailliages tessinois 1656, trésorier 1659, vice-bourgmestre et bailli de Thayngen 1659, bourgmestre 1660, député à Paris en 1663. Il acquit le domaine de Hofen (actuellement village) avec la basse juridiction en 1660. — Voir *LL*. — Im Thurn-Harder : *Chronik*. — Rüeger : *Chronik*. — Reg. généal. de Schaffhouse. [W.-K.]

**MÆGENWIL** (C. Argovie, D. Baden. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Wohlenswil. En 893, *Maganwilare*. *Armoiries* : de gueules (?) à une capsule de pavot d'or (?). La carrière de molasse fut déjà exploitée par les Romains. On y a trouvé une hache de pierre. Mägenwil se rattachait sous les Habsbourg au bailliage de Lenzbourg ; il passa en 1415 aux Confédérés, et fit partie du Freiamt. Nüscheler cite une chapelle de la Vierge à l'Ouest du village. — Merz : *Gemeindewappen*. — *Argovia* 23, p. 102 ; 27, p. 58. [H. Tr.]

**MÆGIS.** Vieille famille bourgeoise de Schaffhouse. *Armoiries* : d'azur à trois fleurs d'argent et de gueules, tigées et feuillées, issant de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANNES, prévôt de corporation, fut fait prisonnier en 1531 à la bataille du Gubel. — 2. HEINRICH, bailli de Neuhausen 1543. — 3. HANS-CONRAD, 7 sept. 1591 - 14 oct. 1662, juge baillival 1651. — 4. HANS-JAKOB, 29 nov. 1649-13 avril 1721, juge baillival 1710. — 5. JOHANN-GEORG, 24 mars 1814 - 17 mars 1885, pasteur au Münster 1850-1885, homme remarquable par ses connaissances astronomiques, exécuta un grand globe terrestre conservé au musée. — 6. KONRAD, 1814-1885, d'abord pasteur à Ramsen, puis bibliothécaire de la ville de Schaffhouse, auteur de *Schaffhauser Schriftsteller von der Reformation bis zur Gegenwart*, 1869. — Voir *LL*. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. — *Mitteil. d. naturf. Ges. Schaffh.*, cahier 2. — Reg. généal. de Schaffhouse. [W.-K.]

**MÆGLIN** ou **MŒGLIN**, SIMON, de Saint-Gall, étudia à Fribourg-en-Brisgau 1504, Bâle 1506, prédicant à Winterthour 1517, poursuivi juridiquement par le Conseil de Zurich en 1522 et retenu prisonnier à Constance en novembre par l'évêque Hugo, il renonça le 23 déc. 1522 à son bénéfice et fut exilé du territoire zuricois. Curé de Soleure 1523, chanoine 1532. — *Zwinglis Werke*, p. 629. — A. Ziegler : *Die kirchl. Zustände in Winterthur*, p. 73-77. — *LL*. [H. Br.]

**MÆHLY.** Famille de Glattfelden (Zurich), établie à Bâle depuis 1670 environ, bourgeoise depuis 1816. *Armoiries* : d'argent au fer à cheval accompagné de trois fleurs, de gueules, d'argent et d'azur. — 1. JOHANN-FRIEDRICH, 1805-1848, paysagiste et lithographe. Son ouvrage principal est le *Malerische Plan der Stadt Basel*, en lithographie, de 1847. — 2. JAKOB, 1828-1902, neveu du nº 1, professeur de latin à l'université de Bâle 1875. — Voir Weber : *Nationalliteratur* 3. — *ASG* 10, 85. — Teichmann : *Die Universität Basel 1835-1885*. [C. Ro.]

**MÆNDLY (MANNLIN, MENLY).** Famille actuellement bourgeoise de Fribourg, Vesin et Aumont. Une famille de ce nom fut reçue dans le patriciat de Fribourg au XVIe s. *Armoiries* : de gueules à deux besants d'argent en chef et une molette d'or en pointe. — 1. BENOIT, armurier 1559, maître de l'artillerie, † 1578. — 2. ÉTIENNE, fils du nº 1, maître de l'artillerie 1564. — 3. THOMAS, inspecteur de l'arsenal 1578-1609, du Conseil des Soixante 1593-1613. — 4. ANTOINE-BONAVENTURE, cordelier, lecteur au couvent de Fribourg 1600, gardien 1603-1606, dernier prédicateur français du couvent de Fribourg, † 28 juin 1606. — 5. JEAN-JACQUES, directeur de l'arsenal 1632-1642, des Soixante 1636, grand-sautier 1643-1646, bailli d'Attalens 1646-1651, du Petit Conseil 1659-1668, bourgmestre 1660-1663. — 6. FRANÇOIS, fils du nº 5, directeur de l'arsenal 1643-1669, bailli d'Illens 1659-1664, des Soixante 1667, bailli de Schwarzenbourg 1670-1674, † 14 mai 1674. — 7. JEAN-PIERRE, fils du nº 5, directeur de l'arsenal 1670-1693. La famille Maendly fut propriétaire du domaine des Muèses et y fonda une chapelle dédiée à l'Assomption de la Vierge. — *LL*. — Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Bernard Fleury : *Catalogue*, dans *ASHF* VIII. — Archives d'État Fribourg. [J N.]

**MÆNNEDORF** (C. Zurich, D. Meilen. V. *DGS*).

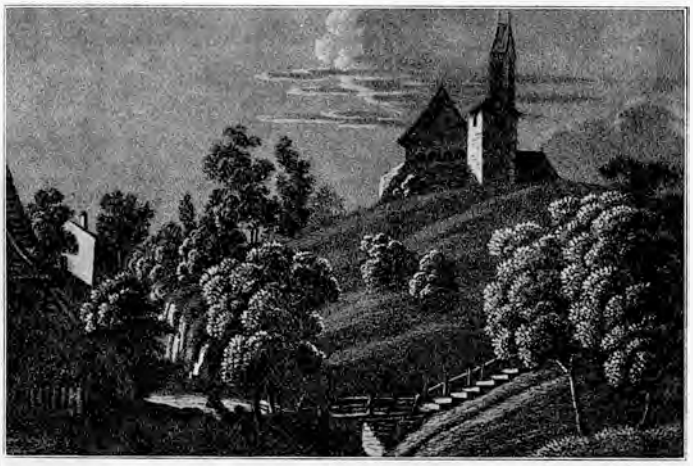

L'église de Männedorf au commencement du XIXe s. D'après une aquatinte (Biblioth. de la Ville, Winterthour).

Com. et Vge. *Armoiries* : d'or au chien rampant au naturel à la queue d'azur, tenant un poisson dans la gueule. En 933, *Mannidorf*, *Manindorf* = village de *Man(n)o*. Plusieurs stations de palafittes, des trouvailles de l'époque romaine, des tombes alémanniques attestent une ancienne colonisation, surtout dans des domaines isolés. Les gens de Männedorf appartinrent de bonne heure au couvent de Pfäfers qui possédait

la basse juridiction, la dîme, l'impôt foncier et la collation de l'église. Einsiedeln y eut aussi des terres dès le Xe s., il acheta de Pfäfers la dîme et la collation en 1494. Les comtes de Rapperswil, puis leurs héritiers, les comtes de Habsbourg-Rapperswil, exercèrent la haute juridiction. Ces derniers cédèrent, en 1354, leur seigneurie au duc Albert IV d'Autriche, qui la réunit au bailliage de Grüningen, et l'hypothéqua peu après à Heinrich Spiess, puis à son camérier, le chevalier Heinrich Gessler. En 1384 Zurich reçut 45 bourgeois externes à Männedorf et occupa le village ensuite, mais dut le rétrocéder à la suite d'une sentence arbitrale. Hermann, fils de Heinrich Gessler, hypothéqua le bailliage de Grüningen à Zurich en 1405 et ne racheta jamais Männedorf, dont Zurich fit un bailliage. Il faut citer le Zieglerhof, bâti en 1729 par le capitaine J.-C. Ziegler de Zurich. L'église réformée, élevée en 1657, fut rénovée en 1863. Dorothea Trudel entreprit en 1856 la construction, à Männedorf, du grand institut d'évangélisation et de guérison qui fut repris plus tard par Samuel Zeller. Un nouvel orphelinat fut ouvert à Männedorf en 1914, l'hôpital du district en 1917. Registres de baptêmes et de mariages dès 1549, de décès dès 1629. — Voir *LL.* — A. Largiadèr dans *Festschrift f. P. Schweizer.* — *ZWChr.* 1914, p. 219 ; 1917, p. 400. — *Zürichseeztg.* 1921, n° 246. — *Der Zürichsee : kleine Chronik*, 1922. — *JSGU* 15, 1923, p. 49. — *Rapp. du Musée national* 1923. [E. DEJUNG.]

**MÆR** (aussi MŒR, MEHR et MERUS), LAURENZ, latinisé en *Fabula*, de Feldkirch (Vorarlberg), pasteur de Saint-Martin, à Coire 1521-1522, à Zurich 1523, puis à Baden, s'y fit catholique et démissionna en 1527, curé à Ueberlingen 1527-1532, à Feldkirch de 1533 à sa mort, 1545. — E. Egli dans *Zw.* 2, p. 147-151. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen.* [H. BR.]

**MÆRSTETTEN** (C. Thurgovie, D. Weinfelden. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse au point de croisement de l'ancienne route commerciale Ouest-Est et du chemin que suivaient les pèlerins de Constance se dirigeant vers la Suisse centrale. En 1155, *Marsteten* ; sous le régime des VII cantons aussi *Märgstetten*. La route romaine Winterthour-Arbon n'a pas encore été retrouvée en ces parages, mais des monnaies en bronze de Titus, Adrien, Gallien et Maximien, des tessons de terre sigillée et les vestiges d'une maison découverts en 1862, avec hypocauste, attestent une colonisation romaine. On a trouvé en outre, en 1925, un cimetière à rangées de tombes du temps des invasions. Le domaine de Märstetten appartenait en 1155 avec son église de St. Jakob à la cathédrale de Constance. En 1242, pour des raisons inconnues, St. Jakob n'était plus qu'une chapelle annexe de Wigoltingen ; elle n'obtint un curé qu'en 1482, du pape Sixte IV, et fut détachée en 1487 de Wigoltingen. La basse juridiction releva jusqu'en 1798 des propriétaires d'Altenklingen. Selon un accord de 1515, la paroisse pouvait élire son curé, sous la ratification du seigneur justicier. Il en résulta plusieurs violents conflits aux XVIe et XVIIe s. La réforme fut adoptée par toute la paroisse. Quand le curé Meier voulut s'y opposer, on mit à sa place le prédicant Hauser, qui fut toutefois chassé du pays après la bataille de Cappel. Quoique le village fût resté protestant et ne comptât en 1594 qu'un ménage catholique, la messe fut réintroduite cette année-là à côté du culte évangélique et célébrée jusqu'en 1795, tous les quinze jours, par un conventuel de Kreuzlingen. Depuis lors, l'église ne sert plus qu'au culte réformé. Le beau cadran solaire qui orne la tour fut créé et peint en 1791 par Bornhauser. Le *Hohes Haus*, de 1613, était anciennement la maison des dîmes du chapitre de la cathédrale de Constance. Registres de paroisse dès 1658. — Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurg.* — *LL.* — *Pup. Th.* — Sulzberger : *Ev. Kirchgem. des Thurgaus*, mns. — Rahn : *Kunstdenkmäler.* — Renseignements du pasteur A. Michel. [LEISI.]

Cadran solaire sur la tour de l'église de Märstetten de 1791. D'après une photographie.

**MÆRSTETTEN, von.** Famille noble, éteinte de bonne heure, dont le château ancestral se dressait en amont de l'église de Märstetten. On connaît : — 1. ADELGOZ, qui fit des donations au couvent de Petershausen vers 990. — 2. ADELGOZ, cité en 1086, 1092, 1100. — 3. BERTOLD, comte de Märstetten, dans la suite de Berchtold II de Zähringen en 1100 et 1102. Les biens de la famille passèrent en partie aux barons de Klingen et le reste aux Güttingen ; en 1278, la part de ces derniers parvint au chapitre de la cathédrale de Constance. HEINRICH von Märstetten, cité en 1235, n'appartient pas à l'ancienne famille ; il doit avoir été écuyer des Klingen. — *Pup. Th.* — E. Heyck : *Zähringer.* [LEISI.]

**MÆRWIL** (C. Thurgovie, D. Münchwilen. V. *DGS*). Vge annexe de la paroisse d'Affeltrangen. Le couvent de Saint-Gall reçut en 827 des possessions à *Marinwilare*, et St. Johann dans la vallée de la Thur en 1178 à *Marwile*. L'église St. Georg et Magdalena était primitivement autonome ; en 1215 on cite un curé. La collation et les biens de l'église furent cédés en 1275 par Diethelm de Toggenbourg à la commanderie de Saint-Jean de Tobel ; celle-ci posséda aussi toute la basse juridiction à partir de 1490. Lors de la Réforme, Märwil adopta la nouvelle foi, un prédicant habita même quelque temps la maison des chevaliers à Tobel. Après la bataille de Cappel, le commandeur essaya sans succès de s'en défaire. Märwil a été rattaché au spirituel dès 1569 à Affeltrangen. La répartition des places à l'église provoqua de 1725 à 1732 de violentes luttes entre les villages de Märwil et Toos. Registres de mariages et de décès dès 1612, de naissances dès 1621. Rôle coutumier de 1441 pour Tobel et Märwil, dans *TB* 28. — *Pup. Th.* — Sulzberger : *Gesch. der ev. Kirchgem. des Thurgaus*, mns. [LEISI.]

**MÆSS.** Famille patricienne éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1575. — GUILLAUME, maître ès-arts de l'université de Fribourg-en-Brisgau 1571, surveillant des écoles de Fribourg (Suisse) 1571. Nommé imprimeur du gouvernement de Fribourg en 1595, il n'entra cependant en possession de l'atelier d'imprimerie d'Abraham Gemperlin, son prédécesseur, qu'en 1597. Il fonda, en 1598, avec François Werro et Albert Lapis, une société d'édition et publia des œuvres de Guilliman, du prévôt Werro, etc. Membre du Conseil des Deux-Cents de 1599 à 1619, † août 1619. — Heinemann : *Gesch. des Schul- und Bildungslebens.* — Büchi : *Freiburger Studenten auf auswärtigen Hoch-*

*schulen*, dans *FG* XIV. — Braunsberger : *Canisii epistulæ et acta* VIII. [J. N.]

**MAESTRANI, MAYSTRANI.** Nom d'une famille considérée de Blenio mentionnée déjà en 1372. De cette famille descendent les chocolatiers Maestrani de Saint-Gall. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. [C. T.]

**MAFFEI** (MAFFEY, MAFFIEN). Famille éteinte, citée au XV^e s. à Naters et Mund, plus tard à Viège. — 1. JAKOB, de Viège, à Naters, notaire 1488-1501. — 2. MICHAEL, chanoine titulaire 1599, curé de Mund 1616-1638 ; † 1643. — *BWG* III. — Imesch : *Gesch. von Naters*. — Le même : *Landratsabschiede* I. [D. I.]

**MAFFEO** ou **MATTEO,** de Lugano, maître constructeur, travailla de 1450 à 1454 à la citadelle d'Ostie pour le pape Nicolas V. — *SKL*.— *BStor*. 1885. [C. T.]

**MAFFIORETTI,** CESARE, de Brissago, médecin, † 7 mai 1892 à Plaisance. En 1859 il entra dans l'armée italienne comme médecin volontaire et parvint au grade de colonel. Il publia en 1882 : *Contribuzione alla cura dell'oftalmia purulenta e blennorogica*. — *BStor*. 1893. [C. T.]

**MAFFIORINI.** Famille éteinte de Torricella (Tessin). — CARLO-ANDREA-ISIDORO, * 15 avril 1809, † à Torricella 3 avril 1854, obtint en 1829 la médaille de l'université de Bologne pour ses travaux de botanique. — Franscini : *La Svizzera italiana*. [C. T.]

**MAGADINO** (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et paroisse. Magadino fit partie de la commune du Gambarogno et plus tard de celle de Vira ; il en fut détaché en 1843 pour former, avec Quartino et Orgnana, une commune autonome. Jusqu'à l'ouverture du chemin de fer Bellinzone-Locarno (1874) et Bellinzone-Luino (1882), il eut une grande importance au point de vue commercial, surtout après la destruction du pont de Bellinzone en 1515. Les nobles de Locarno possédaient dès le XIII^e s. le péage du port, qui avait un trafic important ; les cantons le rachetèrent vers 1514. Aux XVII^e et XVIII^e s. un conflit surgit avec les bailliage de Bellinzone, Riviera, Blenio et Léventine, qui prétendaient être exemptés de ce péage. Des conventions furent signées à ce sujet en 1662, 1683, 1796. Les *capitanei* de Locarno possédaient des droits de dîme à Magadino, en fief de l'évêque de Côme. Les droits fonciers de S. Vittore de Locarno-Muralto sont mentionnés dès 1254. En 1365, Galeazzo Visconti fit construire aux frais de la *pieve* de Locarno un château à Magadino, lequel, suivant Ballerini, aurait été détruit par les Suisses en 1518. En 1497, Magadino fut rattaché au comté d'Angera par Ludovic-le-More. Au spirituel, Magadino appartint d'abord à l'église S. Vittore de Locarno-Muralto, puis à la paroisse de Vira-Gambarogno. Il fut érigé en paroisse en 1846. L'église, bâtie vers 1845 sur les ruines de l'ancienne chapelle de Saint-Jacques, possède une *pietà* de Ciseri. Inondation le 14 août 1874. *Population* : 1920, 784 hab. — K. Meyer : *Die Capitanei v. Locarno*. — *BStor*. 1879, 1894. — De Vit : *Il lago Maggiore*. — Monti : *Atti*. — *ASI*.— G. Buetti : *Note storiche religiose*. [C. T.]

Massimiliano Magatti.
D'après une photographie.

**MAGATTI.** Famille éteinte de Lugano, mentionnée à Sessa en 1672. *Armoiries* : tiercé en fasce : au 1 d'or à une aigle de sable, au 2 de gueules à un chat rampant d'argent tenant dans les pattes antérieures une épée d'or, au 3 d'argent à trois étoiles de gueules rangées en fasce. — 1. PIETRO-ANTONIO, * 1687 à Vacallo, † 1769 à Varèse (Italie), peintre, travailla à la fresque et à l'huile à Milan, Pavie, Varèse, Côme, etc. Son chef-d'œuvre est le tableau de la Passion dans l'église Saint-François à Côme ; tableau de lui dans l'église paroissiale de Vacallo. — 2. GIUSEPPE, * 1748, 1797-1798 premier-lieutenant du corps des volontaires de Lugano qui joua le rôle décisif lors des événements du 15 février 1798, capitaine au service de France. — 3. GIOVANNI-MARIA, fils du n° 2, 25 août 1777-28 févr. 1826 à Lugano ; dès 1799 au service de France, capitaine 1811, fit la campagne de Russie, cité à l'ordre du jour pour sa conduite à la Bérésina. A la chute de Napoléon, il passa dans la garde royale ; chevalier de Saint-Louis 1814, de la Légion d'honneur 1815. Recut la médaille *Treue und Ehre*. Commandant de bataillon 1818 — 4. MASSIMILIANO, 1821-20 octobre 1894. Avocat, chef du parti conservateur qu'il conduisit au pouvoir en 1875-1877 ; il prit une part très vive à la lutte pour la liberté d'enseignement en 1864 et fut un des négociateurs pour le règlement de la question diocésaine tessinoise. Député au Grand Conseil 1859-1893, président 1875, 1880, 1881 ; conseiller d'État 1877-1878, conseiller national 1873-1881. Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand 1889. — A. Baroffio : *Storia*. — *BStor*. 1910. — *SKL*. — *AHS* 1926. — *Popolo e Libertà*, 21 août 1923. [C. TREZZINI.]

**MAGDEN** (C. Argovie, D. Rheinfelden. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1036, *Mageton*. *Armoiries* : d'argent à un arbre de sinople accosté de deux ceps du même. On croit avoir trouvé un poste de garde romain sur le Lanzenberg ; une colonisation de la même époque existait à Hallmatt. Au Talhof deux tombes en pierres ont été découvertes. Magden appartint sous la domination autrichienne à la seigneurie de Rheinfelden ; il passa à celle de Möhlinbach et en 1803, avec le Fricktal, au canton d'Argovie. Une inondation détruisit en 1748, 17 maisons et fit périr 60 personnes. Le comte Ulrich de Lenzbourg donna en 1036 l'église au chapitre de Beromünster, qui la vendit en 1349 au couvent d'Olsberg. La collation passa en 1805 au canton d'Argovie. L'église date de 1620. Registres de paroisse dès 1784. — Merz : *Gemeindewappen*. — *Argovia* 23, p. 213 ; 27, p. 59. — *JSGU* 17, p. 72. [H. Tr.]

**MAGDENAU** (mieux MAGGENAU) (C. Saint-Gall, D. Untertoggenburg. V. *DGS*). Vge, couvent de femmes. On ne sait pas avec certitude si le lieu *qui dicitur in curte Magaduninse*, que l'évêque de Constance et l'abbé de Saint-Gall remirent en fief en 804 à un certain Morand, était vraiment Magdenau ; toutefois il existait en 1244 une localité du nom de *Magginouwe* avec une église, dont la basse justice et le patronage furent remis cette année-là à l'abbesse du couvent qui y avait été fondé. L'histoire de Magdenau se rattache dès lors à celle du couvent ; le village fut enlevé à la juridiction de ce dernier en 1798, rattaché en 1803 à la commune de Ganterswil, le 9 mai 1804 à celle de Degersheim. Les fondateurs du couvent des cisterciennes de Magdenau sont Rudolf Giel von Glattburg et son épouse Gertrud. Ils firent don en 1244, à un béguinage du Brühl près de Saint-Gall, de l'église et de la collation de Magdenau, ainsi que de nombreux biens dans la région, en partie fiefs du couvent de Saint-Gall. Ils rendirent ainsi possible la fondation du monastère. Par sa propre activité, par les dons et faveurs suivis des Giel et des comtes de Toggenbourg, le couvent devint rapidement l'un des plus riches de la contrée. Il exerçait la basse justice sur le village du même nom et sur quelques domaines de la région, et possédait en outre de nombreux domaines et revenus dans un vaste rayon, qu'il remettait en fief. Les réformés du Toggenbourg supprimèrent le couvent en 1528, mais il fut rétabli en 1532 ; il souffrit de pillages et de pertes dans la guerre du Toggenbourg de 1712 et lors de la Révolution de 1798 à 1803.— *UStG*. — M. Gmür : *Rechtsquellen* II. — A. Hardegger : *Die Cistercienserinnen zu Maggenau* dans *St. Galler Nbl*. 1893. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Rothenflue : *Toggenb. Chronik*. — — Aug. Naef : *Chronik* — P. Bütler : « *Die Giel* » dans *SVB* 1927. [Bt.]

**MAGE** (C. Valais, D. Hérens. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Vers 1100, *Magis*, *Magi*, *Magy*. Au XII^e s., il relevait des feudataires de la Savoie, les Conthey, les Gryon, les Bex, puis passa aux de la Tour-Châtillon. Henri de la Tour remit ses droits en 1290 au chapitre de Sion ; en 1353, Pierre de la Tour

céda aussi ce qu'il possédait à Mage à l'église de Sion. Un métral administrait le village au début ; il fut remplacé au XIVe s. par un vidomne. Un plaid de trois jours avait lieu chaque année ; cette réunion, à laquelle tous les hommes devaient assister, arrêtait les statuts concernant les pâturages, les forêts, liquidait les affaires courantes et rendait la justice. La communauté de Mage forma dans la suite, avec Bramois, Nax et Vernamiège, le quartier des quatre villes, avec ses officiers, banneret et capitaine. Au militaire, ces localités dépendaient de la grande bannière du dizain de Sion. En 1802 Mage a été incorporé au district d'Hérens. Il forme depuis le XIIe s. une paroisse, qui relevait du chapitre et fut rattachée à l'évêché en 1918. L'ancienne église Sainte-Madeleine fit place à une nouvelle église paroissiale vers 1910. — Gremaud I-VIII. — Arch. locales. [Tx.]

**MAGERAN.** Ancienne famille de Loèche, éteinte au XVIIIe s., florissante au XVIe et dont Peter fit souche à Berne. — 1. MICHAEL, major 1617, banneret de Loèche 1620, bailli de Monthey et secrétaire d'État 1624, grand bailli 1631-1637 ; † 29 avril 1638. — 2. MICHAEL, major 1674, banneret de Loèche 1679-1688. — Furrer III. — *BWG* IV, 144. — Grenat : *Hist. du Valais.* [D. I.]

Branche † de la famille valaisanne venue à Berne pour cause de religion. PETER Magran, bourgeois de Berne en 1658. Son fils PHILIPP, 1681-1758, bailli de Lausanne 1737, fut le dernier de cette branche. *Armoiries* : d'argent au chêne de sinople. — *LL.* — Gr. [H. Tr.]

**MAGGENBERG** (C. Fribourg, D. Singine, Com. Alterswil). Ancien château, fondé par les Zähringen au XIIe s., détruit par les Bernois dans la guerre de Sempach en 1387, il ne fut jamais rebâti. — *FA* XX. — *FG* XV. [A. B.]

**MAGGENBERG, von.** Ministériaux des Zähringen, Kibourg et Habsbourg, qui habitaient le château de Maggenberg. Des tombes se trouvent dans le cloître de l'abbaye cistercienne d'Hauterive. *Armoiries* : une fleur de lys (émaux inconnus). — 1. ULRICH, cité de 1150 environ à 1180. — 2. CONO, cité de 1180 à 1182, fils du nº 1. — 3. KONRAD, avoyer de Fribourg, cité de 1257 à 1261. — 4. WILHELM, avoyer de Fribourg, cité en 1266, fils du nº 3. — 5. ***Ulrich,*** avoyer de Fribourg, cité de 1266 à 1298, fils du nº 3, principal partisan des Habsbourg ; Rodolphe de Habsbourg lui remit en fief, pour son fidèle dévouement, les possessions de sa maison sur la rive gauche de la Singine en 1267 ; châtelain de Laupen et Gümmenen et bailli impérial d'Uechtland 1288, chef des Fribourgeois au combat du Dornbühl contre les Bernois en 1298, † vers 1304. — 6. JOHANN, avoyer de Fribourg, cité de 1319 à 1338, chef des Fribourgeois dans les guerres de Gümmenen et de Laupen, † à la bataille de Laupen. — 7. JOHANN, succéda à son père, nº 6, comme avoyer, cité de 1343 à 1358. La famille, dont la décadence s'accéléra sous le nº 7, s'éteignit avec ses fils HEINRICH et WILHELM, qui devinrent ecclésiastiques. Dans la seconde moitié du XIVe s., les biens et les fiefs des Maggenberg passèrent avec le bailliage d'Alterswil aux Felga de Fribourg. — Voir A. Büchi : *Die Ritter von Maggenberg*, dans *FG* XV. — F. Ducrest : *Ruines du château de Maggenberg*, dans *FA* 1909. — *AHS* 1893, 1910. — *AF* 1927. — Zurich : *Les avoyers de Fribourg.* [A. BÜCHI.]

**MAGGENBERG,** PETER **von,** peintre, de Fribourg, depuis 1409 bourgeois de la ville, fut chargé d'importants travaux de peinture à Fribourg 1453, à la cathédrale de Lausanne 1445 et à Valère à Sion 1435, † vers 1466. — A. Büchi : *Die Ritter von Maggenberg.* — Ducrest dans *FA* 1909. — *SKL.* [A. BÜCHI.]

**MAGGETTI, de MAGETTIS.** Famille d'Intragna connue dès 1599. *Armoiries* : d'azur à un château de gueules donjonné de deux pièces accompagné en pointe d'une étoile de gueules et accosté de deux pins de sinople fûtés d'or et issant d'une champagne de sinople ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée. — 1. GIUSEPPE-GAETANO, 1721-22 mai 1799, prévôt d'Intragna dès 1758. Notaire apostolique. — 2. ANGELO, † 1814, médecin, membre du gouvernement provisoire de Locarno 1798, juge au tribunal cantonal de Lugano 1802, député dès 1803. — 3. CARLO-SECONDO, de Golino, † 1835, médecin, député au Grand Conseil 1815-1830 ; juge au tribunal criminel de Locarno 1831-1835. — 4. CARLO-ANTONIO, 3 nov. 1782-1er avril 1877, député au Grand Conseil 1815-1839, juge au tribunal cantonal. — 5. MATTEO, 1820-31 mars 1874, député au Grand Conseil 1848-1859 et dès 1866. — 6. AMEDEO, † 15 août 1893, médecin, juge au tribunal de Locarno, député au Grand Conseil 1863-1875. — 7. CARLO, * 1855, ingénieur, un des promoteurs du chemin de fer des Centovalli, député au Grand Conseil 1881-1889 et dès 1893, à la Constituante 1892. — *AHS* 1916, 1919. — Dotta : *I Ticinesi.* — *Educatore* 1893. — *BStor.* 1880, 1886, 1887. [C. TREZZINI.]

**MAGGI.** Familles du Tessin et de Zurich.

A. **Canton du Tessin.** Anciennement *Madiis.* Nom de famille signalé dans plusieurs communes tessinoises : Aurigeno, 1484 ; Lugano, 1429 ; Rancate, 1563 ; Cabbio, 1578, etc. *Armoiries* : de gueules à un lion d'or tenant un rameau d'olivier de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée. — 1. GIANBONO de Madiis, Dr en droit, membre de la commission chargée de revoir les statuts de Lugano 1429, vicaire de Lugano pour les Sanseverino en 1440. — 2. FABRIZIO, de Lugano, se chargea, avant 1593, avec Giovan-Pietro Castagna, des travaux de fortifications de Casale-Monferrato. Il se désintéressa de l'entreprise en 1593. — 3. LORENZO, que l'on dit archiprêtre de Riva S. Vitale, publia en 1557, pour la première fois, le *Sacramentarium patriarchale secundum morem sanctæ Comensis Ecclesiæ.* — 4. GIOVANNI-ANTONIO, de Castel S. Pietro, chancelier et *reggente* de la *pieve* de Balerna ; prit part en 1798 aux troubles en faveur des Cisalpins. Député à la Diète tessinoise 1801. — 5. ***Giovan-Battista,*** fils du nº 4, * 21 juin 1775-23 avril 1835 à Castel S. Pietro, avocat et notaire, lieutenant de justice du bailli de Mendrisio. Partisan de la Cisalpine et chef des « patriotes », il invita le bailli suisse, le 20 févr. 1798, à quitter ses fonctions ; le 21, il faisait planter l'arbre de liberté des Cisalpins, le 22, il devenait président du gouvernement provisoire et le 25 était délégué à Milan pour la réunion de Mendrisio à la Cisalpine. Vice-préfet national et commandant de l'arrondissement militaire de Mendrisio 1799. Recherché après les événements d'avril 1799, il se retira à Milan et à Gênes, passa ensuite en France et revint en Italie avec Napoléon. Il se distingua à Marengo. Rentré au pays, il fut député au Grand Conseil dès 1803, conseiller d'État 1803-1811 et 1815-1827 ; landammann *reggente* 1815, 1817, 1824, président du gouvernement pendant douze ans, membre du tribunal cantonal 1811-1814, président du tribunal administratif 1809, député à la Diète fédérale dix-sept fois de 1805 à 1826, colonel 1810. En 1825, il devint le chef du parti opposé au landammann G.-B. Quadri ; en 1829 chef des partisans de la réforme constitutionnelle réalisée en 1830. — 6. GIUSEPPE, fils du nº 5, député au Grand Conseil 1834-1839, député à la Diète fédérale 1839. — *AS* I. — *ASHR.* — *AHS* 1914. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — *BStor.* 1880, 1890, 1902, 1923, 1924. — A. Baroffio : *Dell' Invasione francese.* — Le même : *Storia.* — Respini-Tartini : *Storia.* — *In Morte di Giambattista Maggi.* — Corte : *Famiglie patrizie del C. Tessin.* [C. TREZZINI.]

Julius Maggi.
D'après une photographie.

B. **Canton de Zurich.** Famille d'origine italienne, de Monza, immigrée en 1828 avec — 1. MICHAEL, 1807-1881, bourgeois d'Affoltern a. Albis, qui acquit le moulin zum Hammer à Kempttal-Lindau (Zurich). — 2.

*Julius*, fils du nº 1, * 9 oct. 1846 à Frauenfeld, négociant, remarquable organisateur, technicien et inventeur. Il exploita le moulin de Kempttal, avec un frère, puis celui de la ville de Zurich et un autre à Schaffhouse. A l'instigation de la Société suisse d'utilité publique, il chercha à mettre sur le marché un aliment d'une préparation rapide et facile, destiné à toutes les classes de la population ; il le trouva dans des farines de légumineuses spécialement travaillées, et plus tard dans les soupes qui portent son nom. Il fonda et dirigea par la suite des établissements pour la fabrication de ses produits, au pays et à l'étranger, et à Paris la Société laitière Maggi, qui devint l'un des plus importants établissements d'approvisionnement en lait du continent. † 19 oct. 1912 à Küsnacht (Zurich). — *NZZ* 1912, nº 1507. — *ZWChr.* 1912, nº 47. — *Sonntagsblatt der Thurg. Ztg.* 1912, nº 49. — 3. HARRY, fils du nº 2, * 1890 à Kempttal, directeur de la Société Maggi à Paris, † 1926 à Zurich. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de cette famille. [L. FORRER.]

**MAGGIA** (C. Tessin, D. Valle Maggia. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1333, *Madia* ; 1591, *Magia*. On y a trouvé des objets préhistoriques en 1905. Au moyen âge, Maggia formait une *vicinanza*; il prit part à la guerre du Val Maggia inférieur contre Cevio et Bosco, terminée par la paix de 1403 ou 1404. Suivant Leu, sous les ducs de Milan, le podestat du Val Maggia y administrait la justice. Sous la domination suisse, Maggia nommait le chancelier du bailliage lorsque Schaffhouse désignait le bailli ; il envoyait trois députés au Conseil de la vallée et nommait un des co-juges, suivant un rôle déterminé. Maggia doit avoir été le premier centre religieux de la vallée ; la sous-paroisse, qui remonte à une époque inconnue, a été transformée en paroisse en 1925. L'église Saint-Maurice remonte, dit-on, à l'an mil environ ; elle a été agrandie et restaurée à plusieurs reprises. La chapelle S. Maria delle Grazie possède des peintures remarquables du XVIe s. ; celle qui est au-dessus de la cascade, agrandie en 1715, a des fresques en gothique tardif. Registres de baptêmes et de mariages dès 1651, de décès dès 1735. *Population* : 1591, 420 hab. ; 1765, 395 ; 1920, 310. — *ASA* 1905. — *AS* I. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — Rahn : *I Monumenti*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — *BStor.* 1880, 1885, 1892, 1894. — Monti : *Atti*. — *Tessiner Blätter* 1917. [C. T.]

**MAGGIA (VALLÉE).** Voir VAL MAGGIA.

**MAGGINI.** Famille tessinoise originaire de Cevio mentionnée à Tegna en 1460, connue à Malvaglia en 1603 et à Pontirone. — 1. GIUSEPPE, d'Aurigeno, † 7 janvier 1895 à 76 ans, avocat, député au Grand Conseil 1855-1859 et 1863-1873, juge d'instruction 1873, membre suppléant du Tribunal fédéral. — 2. CARLO, de Pontirone, * 15 janv. 1877 à Giornico, avocat, rédacteur de l'*Unione*, puis de la *Gazetta Ticinese* jusqu'en 1912, dès 1921 directeur du *Dovere*, député au Grand Conseil 1901-1912 et dès 1921, président 1904, 1909, 1911, conseiller d'État 1912-1921, conseiller national 1922-1925, président de la constituante 1921, un des chefs du parti radical tessinois. — S. Dotta : *I Ticinesi*. — *AS* I. — *BStor.* 1911. — *Educatore* 1895. — *PS* 1916. — *DSC*. [C. T.]

**MAGHETTI.** Famille éteinte de Lugano. — 1. PRIMO, premier-lieutenant au service de France, fit la campagne d'Espagne 1810. — 2. ANTONIO-MARIA, * 17 juillet 1752 à Lugano, président du gouvernement provisoire de Lugano 22 mars 1798 et après les troubles d'avril 1799 ; président de la Chambre administrative du canton de Lugano 1798-1802, député à la Diète cantonale 1802. Membre de la commission chargée de l'administration provisoire du Tessin 1803, député au Grand Conseil 1803-1805. Légua sa fortune en 1831 à l'orphelinat Maghetti à Lugano et 6000 lires à l'hôpital de la ville. — 3. ANGELA, fille du nº 2, alliée Pizzigalli, † 1830, fonda l'orphelinat Maghetti à Lugano. — *BStor.* 1912. — *ASHR*. — A. Baroffio: *Dell' Invasione francese*. — St. Franscini : *Storia d. Svizzera italiana*. [C. T.]

**MAGISTRETTI, DE MAGISTRETO.** Famille mentionnée à Torricella au XVIe s. et à Lugano au XVe s. Une branche, de Torricella, s'établit à Milan. *Armoiries* : d'argent à une fasce de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée en chef d'une croix pattée de gueules et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. ANTONIO DEL MAGISTRETTO DE DAVERIO, de Locarno, maître d'école à Lugano, bourgeois 1490, † av. 1525. — 2. PIETRO-ANTONIO, * 1728 à Torricella, † 1778 à Milan, chirurgien en chef de l'hôpital Santa Corona de Milan. — 3. PIETRO-ANTONIO-BARTOLOMEO, neveu du nº 2, * 24 août 1765 à Torricella, † 5 mai 1837, professeur d'anatomie à l'académie de la Brera 1803-1837. — 4. ANGELO, * 29 juin 1785 à Torricella, † en juillet 1855, professeur de médecine à l'université de Macerata 1837, membre de plusieurs sociétés scientifiques et auteur de nombreuses brochures sur la médecine. — 5. GIOVANNI-GIUSEPPE, * 29 octobre 1775, de Torricella, architecte, a construit le théâtre d'Imola et l'hôpital de Ravenne. Chevalier de l'éperon d'or. — 6. BIAGIO, frère du nº 5, * 17 juin 1779 à Torricella, † 9 juillet 1846, architecte, professeur d'architecture au lycée de Côme. A publié : *Nozioni di architettura civile*, 1842. — 7. MARCO, petit-fils du nº 3, † 1921 à Lecco, à 70 ans, Dr theol., chanoine du Dôme de Milan, professeur au grand séminaire de Milan, conservateur en chef de la Bibliothèque ambrosienne, camérier secret 1904 et prélat domestique 1907 du souverain pontife. Il publia plusieurs travaux sur l'histoire du rite ambrosien, dirigea l'édition du *Missale ambrosianum duplex* du prof. Ceriani, et édita, avec Ugo Monneret de Villard, le *Liber notitiæ sanctorum Mediolani*, de Goffredo da Bussero (XIIIe s.). — *AHS* 1916, 1918. — *SKL*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — L. Brentani : *Miscellanea storica*. — *BStor.* 1879. [C. TREZZINI.]

**MAGISTRI** (MAÎTRE, MAISTRE). Famille d'Entremont (Savoie), bourgeoise de Genève en 1510. — JEAN-GASPARD, 1510-1590, conseiller 1557, procureur général 1566. Au début de son activité politique, il lutta contre Berthelier et les Eidguenots, puis après la réforme qu'il adopta, contre le parti ennemi de Calvin. Chargé de mission à Berne 1558, Annecy 1567. C'est lui qui, avec Michel Roset fit arrêter Pierre Savoie, bourgeois de Genève et de Berne, ancien premier syndic, près de Céligny et le fit pendre dans ce village. Les Bernois le condamnèrent pour attentat à leur juridiction. — Gautier : *Hist. de Genève* IV. [C. R.]

**MAGLANS, de.** Famille savoyarde qui a donné : — 1. ANTOINE, † 1444, médecin, chanoine de Lausanne après avoir été marié. — 2. JEAN, † 1471, fils du nº 1, chanoine de Lausanne, Genève et Verceil, chapelain du pape Félix V, curé d'Yverdon. — Reymond : *Dignitaires*. [M. R.]

**MAGLIASINA** (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Vge qui relève au civil et au spirituel, par quartier, des communes et paroisses de Caslano, Magliaso, Pura et Neggio. En 1221, *Malliaxina*. Le 13 févr. 1859 eut lieu dans le village une grave bagarre politique lors des élections au Grand Conseil, ce qui entraîna l'occupation militaire de Pura, Curio, Magliaso et Neggio. L'église remonte au XVIe s. ; la chapelle qui est auprès, de 1442, fut agrandie et décorée de fresques remarquables en 1534. Chef-lieu du cercle de justice de paix de Magliasina. *Population* : 1920, 172 hab. — *BStor.* 1892. — Monti : *Atti*. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. [C. T.]

**MAGLIASO** (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 929, *Maliace* ; 1244, *Maliaxio* ; 1591, *Maliasio*. D'après un document qui est considéré comme faux, le roi lombard Luitprand aurait donné Magliaso à l'abbaye de S. Pietro in cielo d'oro de Pavie ; cependant celle-ci possédait le village au Xe s. L'évêque de Côme et le couvent de Sainte-Catherine de Lugano y avaient des droits de dîme et des possessions. Le château remonte à une date inconnue ; pendant la lutte entre Guido Grimoldi et Landolfo de Carcano pour le siège épiscopal de Côme, Landolfo, évêque simoniaque élu par Henri IV se réfugia au château de Magliaso. Les Comasques vinrent l'y assiéger, prirent le château en 1116 et tuèrent Landolfo, ce qui fut l'occasion de la guerre de dix ans entre Côme et Milan. Carlo-Corrado de Beroldingen acquit le château en 1667 et deux ans après obtint le village en fief des cantons,

avec droits de juridiction civile et de basse juridiction criminelle. Les Beroldingen placèrent un podestat à la tête de leur fief, qu'ils conservèrent jusqu'en 1798.

Le château de Magliaso. D'après une ancienne gravure.

Carlo-Corrad bâtit l'église paroissiale en 1680, et en 1687 le palais entre celle-ci et la vieille tour. De l'ancien château il ne reste que la tour, transformée au XVII^e s., avec des restes de fresques du XII^e ou XIII^e s. Au spirituel, Magliaso fit partie de la paroisse d'Agno. Une chapelle S. Quirino est mentionnée en 1352, elle fit place en 1680 à l'église San Biagio. Magliaso devint vice-paroisse en 1748, les capucins y avaient ouvert un hospice en 1692. *Population* : 1591, 12 ménages ; 1801, 243 hab. ; 1920, 484. Registres de paroisse dès 1747. — *BStor.* 1882, 1890, 1893. — *AS* I. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno.* — Monti : *Atti.* — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — Rahn : *I Monumenti.* [C. Trezzini.]

**MAGNE (LA)** (C. Fribourg, D. Glâne, V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Vuisternens-devant-Romont. En 1364 : *Alamania ;* Jaccard donne comme étymologie *magna* (villa), grande ferme ; Æbischer voudrait y voir un nom dérivé d'un nom de personne tel que Alaman. La Magne appartenait au bailliage de Romont ; le coutumier du Pays de Vaud y était en vigueur. — Jaccard : *Essai de toponymie* dans *MDR* VII. — Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le C. de Fribourg,* dans *Bibl. dell'Archivum Romanicum* II. — Kuenlin : *Dict.* II. [J. N.]

**MAGNEBERT,** Pierre, peintre, peignit le porche « des Apôtres » à la cathédrale de Lausanne en 1444. — Dupraz : *La Cathédrale de Lausanne.* [M. R.]

**MAGNEDENS** (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Écuvillens. Au XII^e s. : *Manoldens* ; 1238, *Mannudens,* c'est-à-dire chez les descendants de *Maginold,* nom propre germain. Mentionné déjà au XII^e s., Magnedens eut une résidence des chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jérusalem ; vers 1229, l'établissement de Magnedens fut absorbé par la commanderie de Fribourg. Un document du XII^e s. mentionne un petit lac à Magnedens ; une charte de 1238 parle de la chapelle de Magnedens. L'abbaye de Hauterive avait des droits dans ce village. Magnedens fit partie de la seigneurie d'Arconciel, puis du bailliage fribourgeois d'Illens. — Jaccard : *Essai de toponymie* dans *MDR* VII. — Stadelmann : *Études de toponymie,* dans *ASHF* VII. — Kuenlin : *Dict.* II. — Seitz : *Die Johanniter-Priester-Komturei Freiburg i. U.* dans *FG* XVIII. [J. N.]

**MAGNENAT.** Famille vaudoise à Vaulion dès 1396. — 1. Alfred-David, 1803-1882, professeur, auteur de manuels scolaires, entre autres de *Leçons de cosmographie.* — 2. Jules, 1837-1906, maître d'histoire et de géographie aux Écoles normales de Lausanne, auteur d'une *Histoire suisse,* d'une *Histoire générale* et d'une *Histoire contemporaine* pour les écoles. — 3 Louis-Henri, 1843-1900, ingénieur, intendant des poudres à Aubonne. — *Livre d'Or.* [M. R.]

Plusieurs familles vaudoises de ce nom sont venues se fixer à Genève. A l'une d'elle, originaire de Vaulion, naturalisée genevoise depuis le XVIII^e s. appartient : Elisabeth-Jeanne, 1833-1889, qui légua à Carouge, sa ville natale, un immeuble et un capital destinés à un asile (ouvert en 1900) portant son nom. A une autre, naturalisée en 1840, appartient — Paul, * 1875, avocat, député au Grand Conseil 1904-1916, conseiller d'État 1912-1915. — Archives de Genève. [C. R.]

**MAGNÈRE,** évêque de Lausanne 947-968. — *Cart. de Lausanne.* [M. R.]

**MAGNI.** Famille de Castel S. Pietro Tessin). — 1. Francesco, orfèvre signalé à Milan 1561-1563. — 2. Pietro, † 1720, architecte, travailla surtout en Allemagne, fit les plans de l'église S. Giovanni de Mendrisio. — Voir Oldelli : *Dizionario.* — *SKL.* — *BStor.* 1879, 1885. [C. T.]

**MAGNIN.** Familles des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Nom répandu dans de nombreuses communes fribourgeoises, mentionné à Villarlod en 1322, à Fribourg en 1327, à Lentigny en 1381, à Vaulruz en 1433. *Armoiries* : échiqueté de gueules et d'or à la barre d'argent brochant, chargée d'une ancre de sable. — 1. Jean, de Hauteville, jésuite en 1720, missionnaire à San Francisco de Borja 1743, à Quito 1744-1764. Dans son voyage d'études en Amérique du Sud, le savant français La Condamine apprécia fort les renseignements que lui fournit sur le pays le P. Magnin, surtout une carte géographique qu'il avait faite des missions espagnoles de Maynas et une description des mœurs et des coutumes des nations voisines. — 2. Nicolas, en religion *Venustus,* capucin, * 1736, † à Sion 1804, gardien du couvent de Sion. — 3. Jean-Joseph, notaire 1756, curial du bailliage de Corbières ; sa fidélité au gouvernement patricien, pendant les troubles de 1781, lui valut une pension d'État en 1782 et l'emprisonnement à Chillon en 1799, † à Hauteville 1806. — Gumy : *Regeste de Hauterive.* — Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille de Fribourg,* dans *Biblioteca dell'Archivum Romanicum* II. — *ASHF* IV 87, 287. — *LLH.* [J. N.]

B. **Canton de Genève.** Nom de famille fortement représenté à Genève à toutes les époques. — 1. Joffred, bourgeois en 1473, verrier, de Châlons-sur-Saône. — 2. Pierre, syndic en 1476 et 1481, d'une famille originaire de Chambéry. — 3. Lambert, conseiller en 1474, d'une famille originaire de Crassier. — 4. Claude, du Conseil des Deux-Cents en 1537, de Vienne en Dauphiné. — 5. Dominique, seigneur du Martheray, du Conseil des Deux-Cents 1602, de Mâcon. — 6. Jaques, 1711-1783, orfèvre, d'une famille venue du Pays de Vaud, mais originaire de Mâcon. — 7. Jean-Daniel, 1733-1806 et son fils Jean-Marc, * 1762, orfèvres, de Coppet. — 8. Deodate, 1828-1896, peintre sur émail, de Coppet. — 9. Jean-Henri-Auguste, 1841-1903,

frère du nº 8, auteur du relief de Genève. — Archives de Genève. — *SKL*. [C. R.]

C. **Canton de Neuchâtel.** Nom d'une famille bourgeoise de Neuchâtel au XVIe s. et d'une famille de Coffrane connue dès la même date. [L. M.]

D. **Canton de Vaud.** Nom de plusieurs familles vaudoises connues dès le XIVe s. Plusieurs membres de celles de Commugny, de Founex, de Corcelles sur Chavornay, ont été députés au Grand Conseil. — PIERRE, de Blonay, était garde suisse aux Tuileries en août 1792. — *Livre d'Or*. [M. R.]

**MAGNUS,** moine de Saint-Gall, qui fut envoyé en 725, avec un autre moine du nom de Theodor, pour évangéliser l'Allgäu oriental. Il fonda dans le Lechtal le couvent de Füssen, où il mourut le 6 sept. 750. Dans la suite, il est qualifié de saint. Il a été confondu avec Magnoald, compagnon de saint Gall, de sorte que la *Vita sancti Magni* présente des contradictions chronologiques. Cette *Vita*, publiée dans *Canisius*, *Ant. lect.* V, I, 2, et en abrégé dans Goldast : *Rer. Alam. Scriptores*, 2, en 1606, a fait l'objet de nombreuses études critiques, notamment dans Mabillon : *Acta SS. ord. s. Benedicti* II. Elle s'est révélée tout d'abord une des plus « lourdes falsifications du moyen âge », mais des études postérieures ont permis de reconnaître dans la seconde partie un fonds historique. — Voir *ADB* VIII, 346 ; XX. — Steichele : *Das Bistum Augsburg* IV, 338. — Baumann : *Gesch. des Allgäus* I, 93. — *MVG* XV-XVI. — *UStG* II. — Stückelberg : *Gesch. der Reliquien* II, 120. — *ZSK* VIII. [J. M.]

**MAGORIA.** Famille noble de Locarno, mentionnée au XIIe s. déjà. *Armoiries* : parti de gueules et d'argent à l'aigle à deux têtes de l'un à l'autre (1460). La famille appartenait au groupe des Orelli ; elle tire probablement son nom d'un quartier de Locarno. Dès le XIVe s. elle est une des trois familles de la corporation des nobles ou *capitanei* de Locarno ; elle nommait un des trois podestats de cette corporation. Une branche s'établit au XIIIe s. à Rivapiana, une autre à Gnosca, où elle fut la souche de la famille noble de ce nom ; une troisième à Bellinzone. En 1265 la famille avait des fiefs en Valteline. Les Magoria reçurent en fief de l'évêque de Côme, au XIIe s., une partie du château des SS. Abbondio et Biagio de Locarno ; ils possédaient des droits fonciers nombreux dans la *pieve* de Locarno, et tenaient en 1368 le château de Magadino. En 1514, les cantons les indemnisèrent pour la perte du péage de Magadino et de Gordola. — 1. FILIPPO, 1176, homme de guerre. — 2. ANTONIUS, cité dès 1262, † 1296, reçut en 1265, de l'évêque de Côme, la confirmation de nombreux fiefs. — 3. TAZUS, fils du nº 2, cité de 1311 à 1334, recevait en 1311 d'Henri VII de Luxembourg la confirmation des anciens privilèges de la famille. — 4. ANTONIOLUS, cité de 1335 à 1370, représenta Locarno en 1367 au règlement de la frontière sur le Monte Ceneri entre les trois juridictions de Locarno, Bellinzone et Lugano. — 5. BARACIUS, cité de 1301 à 1340 env. ; *caneparius* de Locarno 1301, obtint en 1311, avec ses frères Ardricus et Ubertus, la confirmation des anciens privilèges de la famille par l'empereur Henri VII. — 6. TAZINUS, cité de 1390 à 1398, ancêtre de la branche Magoria-Tazini. — 7. EUXEBIUS, petit-fils du nº 5, cité de 1355 à 1405, du Conseil 1375, protonotaire de Locarno, un des rédacteurs des nouveaux statuts de Locarno 1391. — 8. DONATUS, cité de 1374 à 1405, traitait en 1403, au nom d'Albert de Sax-Mesocco, avec le duc de Milan, pour les possessions de Bellinzone, Blenio et Monte Dongo. — 9. JOHANNOLUS, fils du nº 8, cité de 1409 à 1446, † av. 11 déc. 1448 ; témoin en 1426 au traité de paix entre le duc de Milan et les cantons après la campagne d'Arbedo. Du Conseil 1431, procureur de Bellinzone 1433, souche de la branche de Bellinzone. — 10. ANTONIUS, fils du nº 9, cité de 1444 à 1497, † av. 1501, représentant de Bellinzone au traité entre le comté et Uri, Urseren et la Léventine, en 1449. Du Conseil de Bellinzone, *caneparius* 1449, 1452. — 11. JACOBINUS, cité dès 1475, † av. 5 juin 1518. Du Conseil de Bellinzone, peut-être identique à GIACOMO qui se distingua dans la révolte de Bellinzone contre Louis XII en 1500. — 12. PETRUSMARTIR, cité dès 1490, † 1523-1524, procureur et surintendant des routes 1494, onze fois membre du Conseil de Locarno de 1492 à 1523. — 13. ELISEO, orfèvre, travailla à Milan, en 1579 pour la maison de Bavière, de 1580 à 1605 pour le prince de Mantoue et la maison de Savoie, en 1601 pour la maison d'Este. — 14. STEFANO, de Bellinzone, * 1726, bénédictin, maître des cérémonies de l'abbaye d'Einsiedeln. — *AHS* 1905, 1914, 1918. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Oldelli : *Dizionario*. — *BStor*. 1904. — *SKL*. [C. TREZZINI.]

**MAGY.** Famille valaisanne originaire probablement de Mage, signalée dès le XIIIe s. à Sion, à Grimisuat, à Saint-Léonard, à Saillon, etc. — 1. PIERRE, de Sion, lieutenant du vidomne, puis syndic de Sion en 1348. — 2. PIERRE, fils du nº 1, châtelain de Tourbillon 1382. — 3. GEORGES, châtelain de Sion 1409. — Gremaud V-VIII. [Ta.]

**MAHAIM,** ALBERT, 13 janvier 1867 - 29 mars 1925, originaire du Hainaut, médecin, directeur de l'asile de Cery dès 1899, professeur de psychatrie à l'université de Lausanne de 1899 à 1925, auteur de plusieurs publications scientifiques. [M. R.]

**MAHLER.** Familles des cantons de Berne et de Zoug. Voir aussi MALER.

A. **Canton de Berne.** MAHLER ou MALLER, DE. Famille bourgeoise de Delémont (Jura bernois), originaire de Villingen (Argovie). — 1. BERNARD, banneret des Waldstätten à la bataille de Morat. — 2. GEORGES, fils du nº 1, * 16 juin 1563, anobli par l'empereur Ferdinand II. — 3. GEORGES, fils du nº 2, conseiller et représentant de l'Autriche à Ensisheim. — 4. PHILIPPE-CHRISTOPHE, fils du nº 3, conseiller à la Chambre des Finances du prince-évêque Jean-François de Schönau qui le récompensa des services rendus en lui accordant quelques fiefs en Ajoie, † 12 juin 1667. — 5. JEAN-WERNER, fils du nº 4, prévôt du chapitre de Moutier-Grandval 1667. — 6. JEAN, fils du nº 4, conseiller aulique et lieutenant du prince-évêque à Moutier-Grandval. — 7. HENRI-SÉBASTIEN, fils du nº 6, occupa les mêmes fonctions. — 8. JEAN-GERMAIN, lieutenant du prince-évêque 1734. — 9. FRANÇOIS-XAVIER, Dr theol., chanoine de Moutier-Grandval et du chapitre de Bâle. — *LL*. — *LLH*. [G. A.]

B. **Canton de Zoug.** MAHLER. Famille éteinte de Cham et de Zoug. Selon Stadlin (*Gesch. des Kts. Zug* II, p. 289), les Mahler de Zoug sont originaires de Villmergen et Schaffhouse. A cette famille appartiennent plusieurs ecclésiastiques, tels que — 1. OSWALD, peintre, qui exécuta de 1545 à 1557 les décorations (aujourd'hui rénovées) de l'église St. Oswald à Zoug et celles de la tour de l'horloge. — *SKL*. — 2. JOHANN, chapelain, organiste et maître d'école à Zoug jusqu'en 1629, remplit ensuite ces diverses fonctions à Bremgarten, † 30 mai 1634. Auteur entre autres, de trois grands drames : *Bruder Klaus*, vers 1615 ; *Sankt Stanislaus*, vers 1620, et *Sankt Oswald*, vers 1630. — W. Burgherr : *Joh. Mahler, ein schweiz. Dramatiker*. [W.-J. MEYER.]

**MAHUET,** GIRARD, d'origine française, † 1610, régent au collège 1588, professeur d'hébreu à l'académie de Lausanne ; eut de longs démêlés avec le corps professoral. — 2. GABRIEL, † 1667, Dr med., régent à Vevey. — W. Heubi : *L'académie de Lausanne au XVIe siècle*. [M. R.]

**MAIENFELD** (C. Grisons, D. Unterlandquart. V. *DGS*). Com. et petite ville ; château, ancienne seigneurie.

I. *Ville et seigneurie*. Il faut chercher ici et non à Schan dans le Lichtenstein la *Statio Maiensis* ou *Magia* des Romains. Ceux-ci transfèrent plus tard leur ancien péage de *Turicum* (Zurich) à Maienfeld, à l'embranchement de la route du St. Luzisteig vers *Brìganzium* (Bregenz) et vers Zurich (Heierli et Œchsli : *Urgesch. Graub. mit Einschluss der Römerzeit*). La région fut toutefois colonisée longtemps avant l'arrivée des Romains, ce dont témoignent les trouvailles d'objets en bronze et une pierre à écuelles murée dans la voûte d'une cave de

Maienfeld. Tout document fait défaut jusqu'à la rédaction du rentier impérial de l'époque de Louis-le-Pieux, en 831. Cet acte cite des possessions royales à *Lupinis*, nom que portait alors la colonie. L'endroit s'appelle en 998, *Maganze* ; en 1087 et 1089, de nouveau *Lupinis* ; en 1105, *Lopine* ; en 1149, *Maging* ; en 1156, *Magen* ; en 1189, encore *Luppins* ; en 1210, *Lupins* ; en 1290, *Lupis*. En 1295 apparaît enfin le nom de *Maienvelt*. Maging et Lupinis devaient être des noms de personne à l'origine. A la fin du XIe s., le domaine royal de Maienfeld disparut. Le comte Burkhard von Nellenburg donna vers 1087 la métairie de Lupinis au couvent de St. Salvator à Schaffhouse. Avant la fin du même siècle, l'ensemble du domaine royal, avec les droits sur l'église royale de Saint-Amédée, à Maienfeld, ont été détachés de l'empire, et ont passé par héritage aux maisons des comtes de Nellenburg et d'Achalm, qui en ont fait don aux couvents d'Allerheiligen à Schaffhouse et de Zwiefalten dans le Wurtemberg (Jecklin : *Jahrzeitbuch der St. Amanduskirche zu Maienfeld*). Le Rhin, éloigné actuellement d'un quart de lieue, coulait autrefois proche de la partie inférieure de la petite ville ; un bac se trouvait à proximité immédiate du château et les droits de passage avaient aussi été donnés aux susdits couvents. L'histoire de la ville est étroitement mêlée à celle du château. Nul acte ne dit quand Maienfeld fut entouré de murailles et acquit le droit de cité. Son enceinte se reliait à celle du château, mais celui-ci était séparé de la ville par un mur et un fossé. Elle n'avait que trois portes : le *Lindentor* ou porte de Coire, celle de Sargans et celle du Rhin. Toutes trois sont démolies depuis longtemps. On n'entendit de nouveau parler d'une barrière douanière à Maienfeld qu'en 1388 sous les comtes de Toggenbourg, qui l'avaient organisée d'entente avec les autres dynastes rhétiques, sans droit, et à l'encontre des prescriptions impériales (A. von Castelmur dans *BM* 1927). Une Diète des seigneurs de la Ligue, à Ilanz en 1539, accorda à Maienfeld le droit de tenir deux foires annuelles. Le tribunal se réunissait sous les tilleuls devant la porte de Coire ; le gibet de la haute-juridiction de Maienfeld se dressait à un quart de lieue au Sud, entre la route de Coire et le chemin carossable de Malans. Le directeur des travaux, le bailli de la ville et cinq conseillers étaient à la tête de la commune et de la bourgeoisie. Au temps des baillis, le *Werkmeister* était élu par l'assemblée des bourgeois, le bailli n'ayant que le droit de présentation. Au spirituel, Maienfeld se rattachait au décanat de Unterlandquart. L'église de Saint-Amédée, appartenait déjà au XIe s. avec ses dîmes, à l'évêché de Coire. Les églises de Fläsch, de la colonie des Walser de Stürwis et la chapelle de Marie au château dépendaient d'elle. L'église de St. Luzi sur la Steig est encore désignée en 1457 comme église-mère de celles de la localité ; elle tombe au XVIe s. au rang de filiale. La Réforme fut introduite en 1529, les images et tableaux furent brûlés cette année-là sur le cimetière. Le premier pasteur fut Samuel Frick, auparavant chapelain à Saint-Amédée. Maienfeld eut beaucoup à souffrir des guerres et de la peste. De grands incendies eurent lieu en 1458, 1514, 1622, 1720, 1762, 1870 et 1883. En 1622, annnée de guerre, la petite ville fut brûlée en entier sauf le château. La peste ou d'autres épidémies la ravagèrent en 1494, 1507, 1565-1566 et 1622. La peste enleva près de la moitié des habitants de 1507 à 1508. Maienfeld eut en 1797 sa propre milice, vêtue d'uniformes aux couleurs de la ville. *Armoiries* : d'azur à 3 étoiles d'or à six rais. Le premier sceau date de 1610. Registres de paroisse dès 1720. — Voir Jecklin : *Burgen und Schlösser*. — Camenisch : *Bündner Reform*. — Kuoni : *Maienfeld*. — *LL*.

II. *Château*. La tour de Maienfeld, que les anciens historiens attribuaient à l'époque romaine, a très probablement été construite sous la domination des comtes de Bregenz, X-XIIe s. Par Elisabeth, héritière du dernier comte de Bregenz, Maienfeld passa au comte palatin Hugo von Tübingen, nommé en 1158 comte en Rhétie. De cette union est issu Hugo, le premier comte de Montfort, à qui échut l'héritage des Bregenz. Par sa fille Adelhait, Maienfeld passa avec le pays qui s'étend de St. Luzisteig à Davos, dans la seconde décade du XIIIe s., à Walter von Vaz. Ursula, fille de Donat, le dernier baron de Vaz,

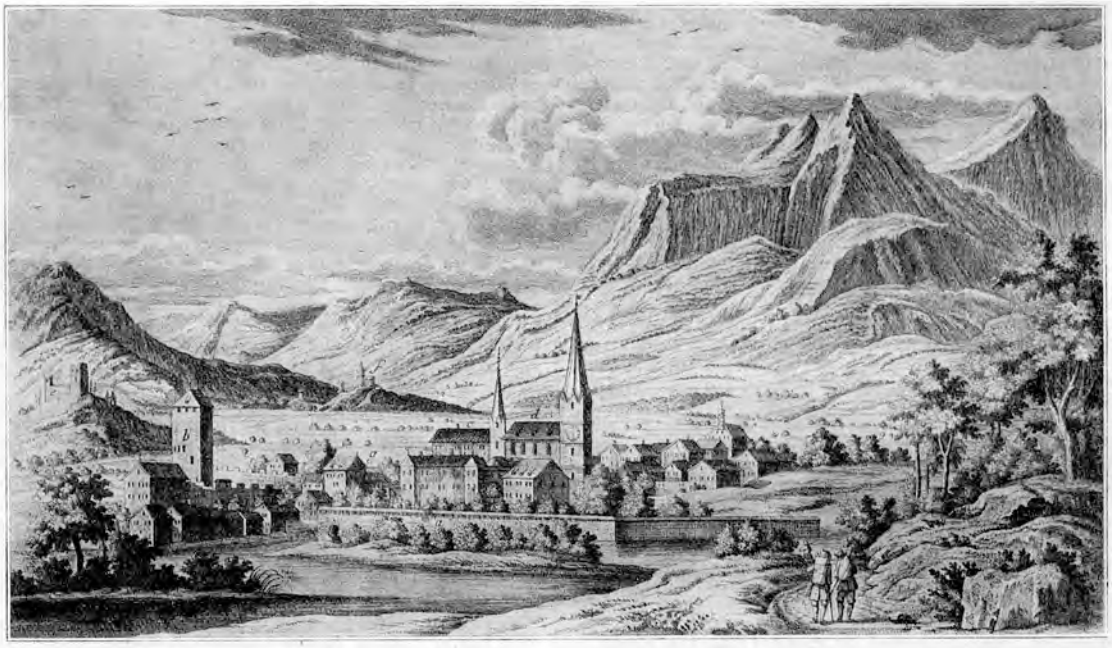

Maienfeld avant l'incendie de 1720. D'après une gravure sur cuivre d'André Hoffer (Bibliothèque Nationale Berne).

apporta en dot, vers 1338, Maienfeld à son époux Frédéric V de Toggenbourg. Quoique les précédents possesseurs du château eussent déjà fait élever divers bâtiments autour de la tour massive, les Toggenbourg ne reculèrent devant aucune dépense pour embellir et agrandir la forteresse, surtout Frédéric VII, qui fit bâtir le grand *palas*. Frédéric partagea le gouvernement avec son oncle Donat de Toggenbourg jusqu'à la mort de ce dernier en 1400. Décédé lui-même sans enfants, en 1436, le château et la seigneurie de Maienfeld passèrent en 1438, par héritage, au baron Wolfart von Brandis et au comte Thüring von Arburg. La part du second fut rachetée en 1446 Maienfeld souffrit beaucoup de la guerre sous les Brandis, toujours favorables à l'Autriche. Durant celle de Souabe, en 1499, le château fut pillé et brûlé par les Confédérés et les Grisons, mais non rasé. On l'agrandit encore par la suite. Le prieur Jakob von Brandis vendit en 1509, pour 20 000 florins, le château et la seigneurie aux III Ligues. Celles-ci firent gouverner ce territoire par des baillis jusqu'à l'Acte de médiation de 1803 ; les baillis habitaient au château et changeaient tous les deux ans. Le premier fut Johann-Karli von Hohenbalken ; le dernier Johann-Ulrich Sprecher von Bernegg zu Jenins. Durant les troubles des Grisons, les troupes de Baldiron occupèrent aussi le château et la petite ville, mais ils en furent chassés par les gens du Prätigau. Maienfeld tomba encore une fois au pouvoir de l'Autriche en 1623, mais le traité de 1624 remit le château et la ville aux troupes de secours françaises et confédérées. Les Autrichiens se retirèrent du 1er au 2 mai 1624 en mettant le feu au château. Les III Ligues le remirent en état pour leurs baillis. Faute d'entretien, il tomba peu à peu en ruine et devint inhabitable vers le milieu du XVIIIe s. Le château passa au premier tiers du XIXe s. aux mains de particuliers et fut reconstruit en partie. La tour fut reconstruite en 1868, et une auberge y fut aménagée sous le nom de *Schloss Brandis*. — Voir Amhorn : *Graubünd. Krieg*. — Sprecher : *Unruhen*. — *LL*. — Jecklin : *Burgen u. Schlösser*. — *BM* 1918. [A. M.]

**MAIENFISCH** (MAYENFISCH, MEYENFISCH). Famille notable de Kaiserstuhl (Argovie), où elle était représentée depuis une époque très ancienne dans les hautes fonctions de la ville. — JOHANN-JAKOB, * 8 oct. 1726, capitaine au service de France 1759, chevalier de Saint-Louis durant la guerre de Sept ans, dans laquelle il se distingua particulièrement, lieutenant-colonel 1766, brigadier 1780, maréchal de camp 1784, † à Berne le 24 janv. 1802. Il fit bâtir la maison Marschall à Kaiserstuhl. — *LLH*. — May : *Hist. militaire* VI, p. 228. — Binder : *Kaiserstuhl*, p. 26. — ERNST, Dr med. à Zurich, † 1900. Auteur de travaux scientifiques. — *NZZ* 1900, nos 184 et 199. [H. Tr.]

**MAIER** et **MAYER**. Familles des cantons des Grisons, Saint-Gall, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton des Grisons.** MAIER. Famille de Trimmis et Sais. — JOSEF-ANTON, * à Trimmis 1745, Dr phil. et theol., curé de Bonaduz 1771-1782, chanoine 1779, curé d'Altenstadt 1782-1795, de Feldkirch 1795-1811, fut fait prisonnier par les Bavarois et conduit à Lindau en 1809 ; doyen du chapitre des prêtres du Vorarlberg 1804, curé de Balzers 1811-1818, de Schaan jusqu'en 1825 ; † 1827 à Feldkirch. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen Graubündens*.

***Johann-Georg*** Mayer, * 1er avril 1845 à Deuchelriet (Wurtemberg), curé d'Oberurnen (Glaris) 1872-1889, professeur de droit ecclésiastique à Coire 1889, Dr theol., bourgeois d'Ems, chanoine 1889, recteur du séminaire 1908-1912 ; † déc. 1912. Historien, auteur de *Gesch. des Bistums Chur*, 2. vol., 1907-1914 ; *St. Luzi bei Chur*, 1876 ; *Biogr. des Grafen Theod. Scherer-Boccard*, 1900 ; *Das Konzil von Trient und die Gegenreformation*, 2 vol., 1901-1903 ; *Das öffentliche Kirchenrecht* ; *Die Regierung der Kirche* ; *Das Eherecht*. Liste de ses publications de moindre étendue et biographie dans sa *Gesch. des Bistums Chur* II. [J. SIMONET.]

B. **Canton de Saint-Gall.** MAYER. Famille de négociants et d'artisans de Saint-Gall dont plusieurs membres revêtirent des fonctions municipales. — 1. KONRAD, gentilhomme, membre du *Notenstein* 1492, acquit le petit château de Winkelbach près de St. Fiden (fief abbatial) en 1531. — 2. KONRAD, gentilhomme, fils du no 1, ardent partisan de la foi nouvelle, ammann de la ville dès 1520, bourgmestre 1527, ce qui signifia pour la Réformation la victoire définitive à Saint-Gall ; † 1531 au combat du Gubel. — 3. ULRICH, frère du no 2, resta catholique, au service de l'abbé, reçut Winkelbach, qui passa à son fils Ulrich, † 1572. — 4. JOHANN-JAKOB, 1744-1828, banquier, vice-bourgmestre 1792, représentant fédéral à Bâle 1793, député à la Diète d'Aarau, député à Schwyz, conseiller municipal 1798, commandant de la ville 1799, président de la municipalité, syndic 1800, député au Grand Conseil 1808, président du Directoire commercial 1816, etc. — 5. JOHANN-BARTHOLOME, 1784-1836, fils du no 4, Dr jur., député au Grand Conseil 1815, conseiller d'État 1821-1831, puis ammann de district, député à la Diète, etc. — 6. DANIEL, 1778-1864, pharmacien, député au Grand Conseil, l'un des plus ardents promoteurs et fondateurs de la Société des sciences naturelles et de ses collections. — 7. ***Karl*** (-Eduard), 1828-1884, pasteur et doyen, théologien éminent. Il remplit de nombreuses fonctions ecclésiastiques et scolaires, siégea au Conseil d'éducation cantonal, publia *Kinderlehrbuch* et le *Nbl. Antistes Scherrer und seine Vorfahren*. — 8. KARL-DAVID Mayer-Eymar, 1826-1907, professeur extraordinaire à l'université de Zurich et conservateur des collections géologiques de l'École polytechnique fédérale ; paléontologue éminent, auteur de nombreux travaux scientifiques. — *USt G*. — *MVG* XXXIII, p. 274. — Kessler : *Sabbata*. — Vadian : *Chronik*. — *LL*. — *LLH*. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1827, p. 88 et 1835, p. 560. — *St. Galler Nbl*. 1885, p. 41 et 48 ; 1899, p. 66 ; 1927, p. 114. — *SKL*. — *Zum Gedächtnis an Dekan Karl Mayer sel*. — *Schweiz. theolog. Zeitschrift* 1. — *Protestant* VII, 308 — *TSRG* 1885. — *VSNG* 1907. [Bt.]

C. **Canton de Thurgovie.** MAYER. Famille d'Ermatingen devenue bourgeoise en 1689 avec ABRAHAM Meier de Saint-Gall. — AUGUST, 11 nov. 1818-6 déc. 1902, notaire et historien local, auteur d'études historiques sur les châteaux de Wolfsberg, de Hard et sur la commune d'Ermatingen, dans *TB* 16, 18, 26, 31 et 38. Sa collection historique, formée principalement d'objets lacustres, est déposée au Musée thurgovien — Voir *TB* 43. [LEISI.]

D. **Canton de Zurich.** — HANS-WOLFGANG Maier, * 26 juillet 1882 à Zurich, bourgeois depuis 1900, Dr med., médecin en chef du Burghölzli 1909, professeur ordinaire de psychiâtrie et directeur de la clinique de psychiâtrie de l'université de Zurich, directeur de l'asile d'aliénés du Burghölzli 1927, écrivain fécond. [H. Br.]

**MAIGRAUGE** ou **MAGERAU.** Couvent de cisterciennes *(Macra Augia)* près de Fribourg, fondé en 1255 par sœur Richenza, doté de terres en 1260 par le comte Hartmann-le-Jeune de Kibourg. La supérieure reçut la dignité d'abbesse en 1262. En 1265, le couvent fut admis dans la combourgeoisie de Berne, en 1457 dans celle de la ville de Fribourg. L'église est un spécimen intéressant de style ogival primitif (Rahn dans *ASA* 1883 ; Zemp, ibid. N. S. VIII). Parmi les conventuelles se distinguèrent particulièrement Anne-Elisabeth Gottrau († 1657), Elisabeth Castella († 1611), Marie Reiff († 1615), Catherine Castella († 1770). — Voir Moreau-Ruédin : *Vie de... A.-E. Gottrau*. — Sur le couvent en général ; Schmitt dans *MF* II, 41. — Paul de Courson dans *Revue de Fribourg* 1904. — *FA* 1891, 1892, 1904, 1910. [G. Sch.]

**MAIGRET,** LAURENT, dit Le Magnifique, à cause de ses prodigalités, gentilhomme de Lyon, bourgeois de Genève en 1538, gratuitement pour services rendus Du Conseil des Soixante 1544, souvent consulté par le Petit Conseil. Il fut déposé en 1547 à cause de son rôle équivoque auprès de la Savoie et de la France, cassé de sa bourgeoisie et expulsé. Son frère — AIMÉ, * vers 1500, théologien et orateur distingué. Condamné à la rétractation pour certain discours en Sorbonne, il se convertit en 1542 au protestantisme et vint à Genève. Pasteur de Genève 1542, de Moens 1544, fut déposé en

1546 pour avoir soutenu son collègue Henri de la Mare contre Calvin et peut-être aussi à cause de la suspicion où était tombé son frère. Pasteur à Ville-la-Grand 1549. *Armoiries* : d'azur à trois besants d'argent, deux et un, au chef d'or chargé d'une tête de lion arrachée de gueules. — Gautier : *Hist. de Genève*. — Heyer : *Église de Genève*. [C. R.]

**MAIHUSEN** (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Gunzwil. V. *DGS*). Hameau ; en 1323, *zem Einhus* ; 1344, *zu Meinhuse*. On y fit d'importantes trouvailles romaines en 1817. — Estermann : *Pfäffikon*, p. 206. — *Gfr.* 74, p. 68. [P.-X. W.]

**MAILLARD.** Nom de famille des cantons de Fribourg, Genève et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille très répandue dans le canton de Fribourg, où elle possède une vingtaine de droits de bourgeoisie, et mentionnée très anciennement dans plusieurs localités du district de la Glâne. — 1. JACQUES, prêtre, professeur de théologie à Martigny, curé de Cressier-sur-Morat 1761-1796, doyen du décanat de Sainte-Croix 1777, † 5 septembre 1796. — Dellion : *Dict.* IV. — *LLH.* — 2. GASTON, * 1870, vétérinaire cantonal 1918, professeur à l'Institut agricole de Fribourg et à Grangeneuve, † 1924. — Voir *Étr. frib.* 1925. [J. N.]

B. **Canton de Genève.** Famille de Noville, bourgeoise de Genève en 1442. — 1. JEAN, syndic en 1483, 1492, 1496. — 2. ABRAHAM, petit-fils du n° 1, 1551-1614, capitaine d'une compagnie genevoise pendant la guerre de 1589, syndic en 1610 et 1614. — Voir Galiffe (mns.). [C. R.]

C. **Canton de Vaud.** Famille de Chesalles sur Oron en 1544, admise à la bourgeoisie de Vevey en 1683. — 1. JEAN-PIERRE, † 1826, de Vevey, lieutenant au service de France, a laissé des *Mémoires* publiés dans *Soldats suisses au service étranger*. — 2. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, 1828-1878, de Chesalles, professeur aux Écoles normales, auteur d'un *Manuel de comptabilité*, d'une *Notice sur Ollon*. — 3. LOUIS, * à Vevey 28 septembre 1867, directeur de l'École industrielle cantonale 1892-1902 ; professeur d'astronomie et de mathématiques à l'université de Lausanne 1902 ; auteur d'une histoire des cosmogonies : *Quand la lumière fut...* 1922-1923. — 4. JULES, * 1863, industriel à Lausanne, inspecteur fédéral des fabriques dès 1911, député au Grand Conseil dès 1921. [M. R.]

**MAILLARDET.** Famille signalée à Fontaines (Neuchâtel) dès le XV^e s., bourgeoise de Valangin ; une branche est devenue bourgeoise de Neuchâtel en 1640. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'or soutenue d'un croissant du même. — 1. PERRENET, lieutenant de Valangin 1518. — 2. OTHENIN, notaire 1521-1536, commissaire de Valangin. Aux XVIII^e s. et XIX^e s., la famille a compté plusieurs penduliers et constructeurs d'automates. — 3. HENRI, * à Greng (Fribourg) en novembre 1745, associé des Jaquet-Droz et directeur de leur succursale de Londres 1783-1787. L'entreprise ayant dû liquider, Maillardet se fit montreur d'automates; on perd sa trace vers 1810. — 4. JEAN-DAVID, * vers 1748, † vers 1834-1835, frère du n° 3, pendulier à Fontaines. Il construisit, avec le concours de son fils JULIEN-AUGUSTE, 1779-1852, un certain nombre d'automates dont trois existent encore : une tabatière avec oiseau chantant au Musée de Neuchâtel et deux magiciens au Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Jean-David s'était adonné un moment à la recherche du mouvement perpétuel. — *MN* 1916-1917. — Perregaux et Perrot : *Les Jaquet-Droz et Leschot*. — A. Chapuis : *Hist. de la pendulerie neuchâteloise*. [L. M.]

**MAILLARDOZ, MALLIARDO, de.** Vieille famille noble de Rue (Fribourg) dont le premier membre connu est ULRICH en 1230. *Armoiries* : d'argent à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or. Des branches de la famille essaimèrent à Grandvaux au XV^e s. et dans la Maurienne au XVI^e s. — 1. PERRONETTE, abbesse des cisterciennes de Bellevaux près Lausanne 1488-1503. — 2. PANCRACE, châtelain de Rue, reçu dans la petite bourgeoisie de Fribourg en 1607. — 3. NICOLAS, fils du n° 2, reçu dans le patriciat en 1627, bailli de Surpierre 1631. — 4. BÉAT-LOUIS, 1625-1678, bailli de Châtel-Saint-Denis 1676-1678. — 5. JEAN-PIERRE, frère du n° 4, en religion *Hilaire*, capucin, * 1632, lecteur et vicaire, auteur de *Manuductio ad meditationem*, † à Fribourg 1691. — 6. MARIE-JOSEPH, sœur des n^os 4 et 5, 1643-1707, abbesse de la Fille-Dieu 1673-1707. — 7. FRANÇOIS-AUGUSTIN, petit-fils du n° 2, des Soixante 1654, bailli de Grandson 1660-1665. — 8. CHARLES, fils du n° 4, * 1675, jésuite 1693, célèbre prédicateur et catéchiste, † à Ratisbonne 1735. — 9. FRANÇOIS-JOSEPH, fils du n° 7, des Soixante 1688, du Petit Conseil 1691-1709, bourgmestre 1706-1709, † 1709. — 10. JEAN-EMMANUEL, avoyer d'Estavayer 1682-1687. — 11. FRANÇOIS-XAVIER, petit-fils du n° 4, * 1693, jésuite 1712, aumônier du doge à Gênes, procureur à Trente, précepteur à la cour de Saxe, † à Fribourg 1754. — 12. CONSTANTIN, 1698-1754, cistercien, directeur de la Maigrauge, abbé d'Hauterive 1742 ; en dépit du mauvais état des finances, il réussit à embellir l'église, à rebâtir l'abbatiale et à enrichir la bibliothèque du monastère. — 13. HENRI, fils du n° 10, bailli de Surpierre 1718, des Soixante 1728, du Petit Conseil 1730-1757. — 14. NICOLAS-EMMANUEL, fils du n° 10, avoyer d'Estavayer 1723, des Soixante 1726, † 1733. — 15. ANTOINE-CONSTANTIN, fils du n° 9, * 1691, des Soixante 1732, bailli de Grandson 1740-1745, du Petit Conseil 1753-1768. — 16. ***Jean-Roch-Frédéric***, fils du n° 15, * 1727, officier au service de France, chevalier de Saint-Louis 1756, capitaine, avec rang de colonel 1757, maréchal de camp 1770, lieutenant général 1784 ; Louis XV lui accorda en 1763 le titre de marquis. Maillardoz fut tué à la Conciergerie dans les massacres de septembre 1792. Il est l'auteur de *Considérations et réflexions sur une république aristocratique*, 1766. Du Conseil des Soixante à Fribourg. — 17. JEAN-JOSEPH-EMMANUEL, fils du n° 13, des Soixante 1757, bailli de Montagny 1757, du Petit Conseil 1766, bailli de Corbières 1786, † 1792. — 18. FRANÇOIS-PIERRE-NICOLAS, 1737-1796, avoyer d'Estavayer 1769, du Petit Conseil 1782, avoyer de Fribourg 1795-1796. — 19. NICOLAS-JOSEPH-ALBERT, 1758-1833, garde suisse en France 1778-1792, bailli de Rue 1793-1798, du Grand Conseil 1803, conseillet d'État 1824. — 20. JEAN-PIERRE-PHILIPPE-IGNACE, fils du n° 18, 1768-1813, du Petit Conseil 1803, avoyer de Fribourg 1811, 1813. — 21. ANTOINE-CONSTANTIN, fils du n° 16, * 1765, † 1832 à Fribourg, capitaine aux gardes suisses en France 1791. Envoyé extraordinaire de la Confédération auprès du Premier Consul 1803, et après l'avènement de Napoléon, ministre plénipotentiaire à Paris jusqu'en 1814. Maréchal de camp 1816, grand' croix de Saint-Louis 1824, colonel fédéral. — 22. ***Philippe***, fils du n° 16, * 1783, † à Lucerne 1853, officier au service de France, prit part aux batailles d'Iéna et d'Auerstedt, se distingua à Eylau et au siège de Stralsund. A la restauration il devint lieutenant-colonel dans la garde royale, chevalier de Saint-Louis 1830. Rentré au pays, il fut nommé en 1831 colonel fédéral et, la même année, préfet de Fribourg. Conseiller d'État 1836-1842. En 1847, le gouvernement fribourgeois lui confia le commandement en

Philippe de Maillardoz. D'après une lithographie (Biblioth. Nat. Berne).

chef des troupes du canton ; après la capitulation de Fribourg, on l'accusa, à tort, d'avoir trahi le Sonderbund. Cette inculpation fut déclarée fausse soit par le général Dufour, soit par Salis-Soglio et les officiers fribourgeois qui servaient sous les ordres de Maillardoz. — Voir Amman : *Lettres d'armoiries et de noblesse*, dans *AHS* 1923. — Chavannes : *Notice sur l'abbaye de Bellevaux*, dans *MDR* XXXIV. — Dellion : *Dict.* X. — Castella : *Hist. du C. de Fribourg*. — Ducrest : *Le combat du fort Saint-Jacques*, dans *AF* 1921. — Genoud : *Hauterive*, dans *Rev. suisse cathol.* XVII. — *LL.* — Mülinen : *Helvetia sacra*. — Vevey : *Les anciens ex-libris*, dans *AF* 1923. — Arch. d'État Fribourg. [M. de M.]

**MAILLART.** Famille originaire de Belgique, arrivée en Suisse au XIXe s., bourgeoise de Carouge 1858, de Bremgarten 1886 et de Berne 1918. *Armoiries* : burellé d'azur et d'argent de 10 pièces, au chef de gueules. — 1. Hector-Adolphe, * 13 mars 1866 à Plainpalais, Dr med., un des promoteurs du Sanatorium populaire genevois de Clairmont sur Sierre ; commandant, puis officier sanitaire dirigeant la région de Genève pour les prisonniers de guerre internés en Suisse 1916-1918. Président de la commission arbitrale mixte franco-allemande pour les pensions militaires d'Alsace et de Lorraine; président de la fédération des médecins suisses dès 1926, continuateur de la collection de portraits genevois de son beau-père, le Dr Hipp.-J. Gosse. Auteur de publications scientifiques et collaborateur à l'*Iconographie calvinienne* de Doumergue. Chevalier de la Légion d'honneur. — 2. Alfred, cousin du no 1, * 1er septembre 1869 à Berne, médecin-dentiste dans cette ville, chargé de cours à l'Institut dentaire de l'université de Berne dès 1921. — 3. Robert, frère du no 2, * 6 février 1872 à Berne, ingénieur, inventeur d'un système spécial de ponts et de poutres en ciment armé, appliqué par lui en Suisse et en Russie (1914-1918), établi à Genève dès 1918. [C. R.]

**MAILLEFER.** Famille vaudoise à Ballaigues dès le XVe s. — 1. ***Paul***, * 14 octobre 1862 à Ballaigues, historien et homme politique. Privat-docent 1892, puis professeur extraordinaire en 1905 d'histoire suisse à l'université de Lausanne, conseiller municipal de Lausanne 1894-1899, professeur à l'École normale 1900-1910, syndic de Lausanne 1910-1921. Député au Grand Conseil 1897-1899 et dès 1912, président 1919-1920 ; député au Conseil national dès 1911, président 1927. Président du parti radical vaudois depuis 1924. Un des fondateurs de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, a dirigé avec Eug. Mottaz la *Revue historique vaudoise*. Auteur d'une *Hist. du canton de Vaud*, d'un *Cours élémentaire d'histoire générale*, de *Vacances en Suisse*, etc., et de nombreux articles de revues. — 2. Arthur, * 25 juillet 1880, privat-docent, puis, dès 1919, professeur de botanique à l'université de Lausanne. [M. Reymond.]

**MAILLET.** Plusieurs familles de ce nom jouèrent un rôle politique important à Genève au XVIe s. La principale descend de — 1. Aymon, syndic en 1407 et 1418 et de — 2. Mermet, frère du no 1, seigneur de Choulex et de Livron. *Armoiries* : de gueules à un dextrochère d'argent armé d'un maillet d'or accompagné d'un trépied d'argent surmonté d'un cœur enflammé d'or. — 3. Jean, 1550-1625, conseiller et secrétaire du roi de Navarre et, après avoir résigné ces fonctions, syndic de Genève en 1589, 1593, 1597, 1603. Il avait été chargé en 1582 de mission en Angleterre. Poursuivi pour dettes par David Tscharner, il fit appel au parlement de Dijon, et fut déposé et emprisonné. Libéré en 1611, il se réfugia à Chambéry. — 4. Étienne, 1562-1615, conseiller en 1609. Une autre famille descend de — 5. Guido (Guigues), de Tencin en Dauphiné, bourgeois en 1530 dont les fils — 6. Janin, et — 7. Jean, furent du parti des Libertins, s'enfuirent et furent condamnés à mort en 1555. Une troisième famille, originaire de Cluses en Savoie, bourgeoise vers 1535 donna — 8. Jaques, 1572-1634, du Conseil des Deux-Cents 1606, déposé en 1624, hospitalier 1620-1624. Des malversations commises pendant ses fonctions le firent condamner à mort, peine commuée en censures et excommunication. Auteur d'une *Histoire de Genève*, dont on ne connaît que des fragments. — Voir Galiffe : *Not. gén.* — Gautier : *Hist. de Genève*. — Lucien Cramer : *La mission de Jean Maillet en Angleterre, 1582-1583*. — *BSHG* III. [C. L.]

**MAINERI.** Famille bourgeoise de Mendrisio en 1539. — Danesio, ingénieur militaire du duc de Milan, cité de 1450 à 1479, restaura les châteaux de Bellinzone 1450-1466 et travailla aux fortifications de plusieurs villes du duché de Milan. — *SKL*. [C. T.]

**MAINI,** Andrea (?), de Lugano, architecte et stucateur, travailla comme architecte en 1725 à l'abbaye de Ottobeuren (Bavière) ; auteur en 1731 des plans de la nouvelle église de Bré. — *SKL*. [C. T.]

**MAINIER.** Architecte du comte Pierre de Savoie, donna, de 1256 à 1265, au château de Chillon, ses principales caractéristiques : il suréleva le donjon, construisit la chapelle et tout un ensemble de bâtiments, notamment ceux réservés au bailli-châtelain, ainsi que la salle de réception du comte. Il travailla aussi aux châteaux de Romont et d'Yverdon. — Voir Naef : *Chillon*. [M. R.]

**MAINMORTE.** Voir Serf.

**MAINO,** Andrea, d'Arogno, travailla comme aide-ingénieur aux fortifications de Pizzighettone (XVIIe s.). — Pompeo, de Lugano, peintre contemporain, décora entre autres les églises de Gordola et de Cavergno. — *BStor*. 1899. [C. T.]

**MAINONI** (Maynonus), Franz-Anton, de Griante (Italie), d'abord moine dans un couvent de l'évêché de Côme, adopta la Réforme, s'enfuit aux Grisons et fut admis au synode en 1695. Arrêté en avril 1696, sur la Bernina, il fut conduit à Côme, mais malgré de longues négociations avec l'évêque de Côme et des décisions populaires, Mainoni disparut dans les cachots de l'inquisition. — Recès du synode grison. — Jecklin : *Materialien*. [J.-R. Truog.]

**MAINONI,** Giuseppe-Antonio, d'une famille milanaise qui possédait aussi la bourgeoisie de Lugano, * dans cette ville 29 sept. 1754, † 1807, général de brigade dans l'armée française, se distingua à Marengo. Il occupa en 1799, avec sa brigade, Bellinzone et Lugano, commandant de Brescia, Novare, Côme et Mantoue, officier de la Légion d'honneur. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris. — *BStor*. 1879, 1898 et 1915. — Oldelli : *Dizionario*. — Vallière : *Honneur et fidélité*. [C. T.]

**MAIRE.** Sous le nom de *mayor* dans le Pays de Vaud, de *major* dans le Valais, de *maieur* ou *maire* dans le comté de Neuchâtel et l'évêché de Bâle, de *Meier* dans la Suisse allemande, on désignait autrefois un régisseur, un receveur revêtu de certaines attributions judiciaires. Tandis que le *Meier* est resté surtout un intendant, le maire est devenu dans la Suisse romande avant tout un officier chargé de rendre la justice. Ses fonctions variaient d'une contrée à l'autre. Dans le Pays de Vaud, les mayors étaient généralement attachés à une seigneurie ecclésiastique ; c'étaient des régisseurs chargés de l'administration de la justice inférieure en matière civile dans leurs ressorts. Par contre, à Lausanne, le mayor se plaçait à la tête des bourgeois en armes, mais ses fonctions étaient surtout d'ordre juridique en matière civile. Le major du Valais représentait l'autorité de l'évêque ou du comte dans une commune ; il administrait la justice pendant certains mois de l'année et le vidomne pendant les autres mois. Dans le comté de Neuchâtel, le maire fut d'abord un receveur, puis le président de la cour de justice ; ses fonctions étaient primitivement amodiées pour une durée déterminée. Dans la suite, il ne fut plus qu'un chef de juridiction, appelée mairie, et dut sa nomination au prince. Les fonctions du maire dans l'évêché de Bâle devaient être identiques à celles de son collègue neuchâtelois. Les maires, mayors ou majors disparurent

avec l'ancien régime à la fin du XVIIIe s., à Neuchâtel en 1848 seulement. Genève connaît encore des maires, mais ceux-ci ont des attributions fort différentes des maires d'autrefois ; ils sont placés à la tête de

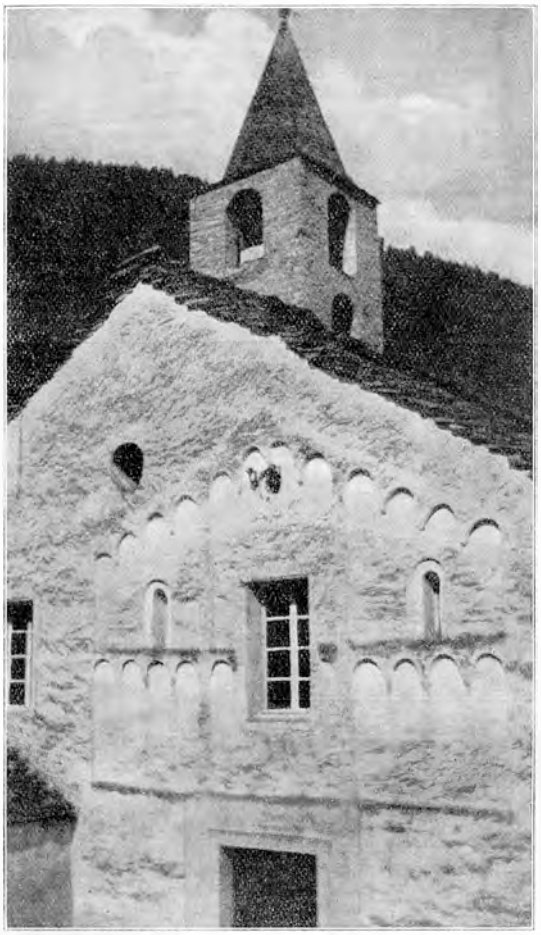

Façade de l'église paroissiale de Mairengo. D'après une photographie.

l'autorité exécutive d'une commune. — Voir *DHV*. — W. Pierrehumbert : *Dict. du parler neuchâtelois*. — A. Heusler : *Hist. des constitutions suisses*. — G.-A. Matile : *Hist. des institutions judiciaires*. [L. M.]

**MAIRE.** Nom de famille des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

A. **Canton de Neuchâtel.** Famille de La Sagne connue dès le début du XVIe s. — JEAN s'est fixé aux Ponts-de-Martel dans la première moitié du XVIe s., où il a donné naissance à la famille JeanMairet. Plusieurs membres de la famille se sont rendus, avec d'autres Suisses romands, en Lithuanie vers 1722, et même en Pologne. Ils y ont porté le nom de *Mehr*.

D'une famille Claude-Maire des Brenets, appelée communément Maire, ABRAHAM partit en 1725 pour le Danemark. Un de ses descendants fut le général danois LOUIS LE MAIRE, 1836-1913, dont le fils M., Dr med. et professeur, est médecin ordinaire de la cour. — Siegfried Maire : *Rück- und Weiterwanderungen von Schweizern*. — Le même : *Beiträge zur Besiedlungsgesch. des Oderbruchs*. [L. M.]

B. **Canton de Vaud.** Famille de Saint-Antoine près Pontarlier, à Vaulion en 1560. A donné des fonctionnaires locaux. [M. R.]

**MAIRENGO** (C. Tessin, D. Léventine. V. *DGS*). Com. et paroisse. Au XIIIe s. *Mairenelo* ; 1510, *Maderencho* ; 1567, *Mairenco*. Anciennement *degagna* de Faido, Mairengo est aujourd'hui, en fait, une *vicinanza*. En 1814, il demandait la réunion de la Léventine à Uri. Il forme une paroisse depuis une date inconnue ; en 1171, celle-ci embrassait aussi les paroisses actuelles de Faido, Osco et Calpiogna. En 1567, Osco prétendait jouir de l'autonomie paroissiale ; Faido fut détaché en 1579 et Calpiogna à une date inconnue. L'église paroissiale de S. Siro, mentionnée en 1171, a été transformée au XVIe s. ; elle conserve un tryptique en gothique tardif et sur la façade, se voient encore les traces de l'édifice roman primitif. Une autre église, dédiée à saint Jean-Baptiste est mentionnée au XIIIe s. *Population* : 1567, 31 ménages ; 1920, 175 hab. Registres de paroisse dès 1704. — *ASA* 1889. — Rahn : *I Monumenti*. — *Liber notitiæ sanct. eccl. Mediolani*. — *Monitore di Lugano* 1921. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. [C. T.]

**MAIRET.** Famille neuchâteloise. Voir JEANMAIRET.

**MAISON (ÉTUDE DE LA).** Elle s'occupe de l'étude des habitations humaines ; elle cherche à déterminer leurs origines et à suivre le développement de leur style jusqu'aux formes typiques de la demeure paysanne. L'habitation est le témoignage le plus fidèle de la manière de vivre d'un peuple. L'étude de la maison qui est une des branches du folklore, a pris une importance particulière à notre époque, de sorte qu'elle peut être envisagée comme une science indépendante en raison de la multiplicité des aspects que présente l'étude des formes de construction des maisons.

Maintes publications ont déjà paru en allemand. L'ouvrage d'Aug. Meitzen : *Das Deutsche Haus in seinen volkstümlichen Formen*, Berlin 1882, a ouvert des voies nouvelles. L'auteur a montré l'importance de la maison paysanne dans l'histoire de la civilisation et stimulé d'autres travaux dans ce domaine. Puis vinrent en Allemagne les ouvrages de R. Meiborg, Karl Brandi, K. Rahm, Chr. Ranck, F. Ostendorf, K. Stephani. Le territoire autrichien, particulièrement la région des Alpes orientales, fut étudié entre autres par Gustav Bancalari, A. Dachter, J.-W. Deiniger, Otto Aufleger, Georg Baumeister. Pour la Suisse il faut surtout signaler les travaux d'Ernest Gladbach, J. Hunziker et Hans Schwab. Ces auteurs appartiennent aux sciences les plus diverses. Les archéologues sont restés dans leur domaine en s'occupant spécialement de l'habitation primitive, des origines de la demeure humaine. Les philologues, à l'aide de l'étymologie, ont pu déterminer l'origine et la destination des parties constitutives de l'habitation, des pièces, etc. La géographie humaine s'est attachée à établir le rôle du climat et du terrain dans la construction de la maison. Les historiens de la civilisation et les folkloristes ont montré les relations entre les particularités de l'habitation et les mœurs des peuples. L'architecte a voué son attention aux particularités constructives des différents types de maison. Il appartient à l'étude de la maison de recueillir les résultats de ces recherches, partant de points de vue si différents. En utilisant ces travaux et en se servant des plans réunis par les sociétés d'architectes de divers pays, Schwab est parvenu à formuler une théorie du développement des formes constructives, à remonter à la hutte primitive et à déterminer l'évolution des différents types de maisons. Il résulte de ses recherches que la maison n'est pas seulement conditionnée par l'emplacement qu'elle occupe, mais que la forme primitive du toit a été déterminante pour son évolution (voir Hans Schwab : *Die Dachformen des Bauernhauses in Deutschland und in der Schweiz*, ainsi que : *Das Schweizerhaus, sein Ursprung und seine konstruktive Entwicklung*). En application de cette théorie, A. Haberland a pu dresser une carte géographique des diverses formes de maisons dans les territoires de langue allemande (voir *Wiener Zeitschrift für Volkskunde* 31).

Pour l'étude de la maison, la Suisse offre une matière particulièrement riche, d'une part, parce que des populations romanes et germaines se sont rencontrées et mélangées sur son territoire, apportant les formes particulières de leurs maisons, de l'autre, parce que l'es-

prit conservateur des habitants des hautes régions a permis de garder bien des éléments originaux. Aujourd'hui, on rencontre encore les genres suivants de construction :

A. *La maison de montagne*, issue de la hutte murée, avec les types : 1. Maison alpestre, construction en troncs, d'origine germanique. — 2. Maison alpestre en pierre, de construction romane. — 3. Maison jurassienne du type celto-romain. — 4. Maison de l'Engadine, construction rhéto-romaine.

B. *La maison du plateau*, sortie de la hutte toiturée, avec les types : 5. Construction alémanne. — 6. Maison franque, en colombage, dérivée des constructions toiturées. [H. Schwab.]

**MAISON (INSCRIPTIONS DE).** Cette expression, distincte de celle de « marques domestiques », désigne soit les indications se rapportant au constructeur de la maison et à l'époque où elle fut bâtie, soit les sentences et les bénédictions gravées et peintes ou simplement peintes sur le bois de la façade des maisons, la plupart du temps sur le fronton. Aux XV^e^ et XVI^e^ s., les inscriptions en majuscules romaines dominent ; on en trouve encore une, datée de 1777, sur le plus beau type de la maison du XVIII^e^ s., au Lötschental en Valais. Dans d'autres régions, les inscriptions en caractères gothiques datent de la première moitié du XVII^e^ s. ; au début, les lettres sont gravées, mais bientôt on ne trouve plus que des lettres peintes. Cette coutume était autrefois répandue dans toute la Suisse allemande ; elle s'est maintenue le plus longtemps dans l'Oberland bernois, le Valais, la Suisse primitive et les Grisons. — Voir O. Sutermeister : *Schweiz. Haussprüche. Ein Beitrag zur epigrammatischen Volkspoesie aus d. Landschaft Zürich*. — W. Larden : *Inscriptions of Swiss chalets*, Oxford 1913. — E. Friedli dans *Bärndütsch*, vol. *Lützelflüh*, p. 129 ; *Grindelwald*, p. 448 ; *Guggisberg*, p. 338 ; *Ins*, p. 453. — H. et K. Anneler : *Lötschen*, p. 98. — D. Gempeler : *Heimatkunde d. Simmentals*, p. 120. — F.-W. Schwarz, dans *Am häuslichen Herd* XXIII. — *SAV* VII, 53 ; XIII, 140 ; XXIII, 1 ; XXIV, 241. — *BM* 1917. — *BSL* V, 5. p. 467-469. [O.v.G.]

Maison du Jura neuchâtelois.

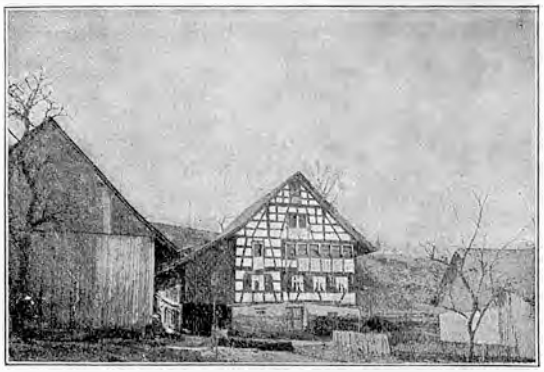

Maison en règle-mur à Tobel, Zurich.

Étude de la Maison. Types de maisons de paysans.

**MAISONNEUVE (DE LA).** Famille bourgeoise de Genève, probablement originaire de Laques (Valais).

*Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4, d'azur à la maison garnie de deux girouettes d'argent ; aux 2 et 3, d'argent à la main droite de gueules ouverte et montrant la paume, posée en pal. — 1. Baudichon, * vers 1488, † 1551, un des premiers adeptes de la Réforme pour la cause de laquelle il alla solliciter les Bernois en 1533 ; sa maison des rues basses devint le quartier général des évangéliques. C'est là que fut célébré par Viret leur premier baptême, scène représentée sur le monument de la Réformation. Emprisonné à Lyon en 1534 pour hérésie, il dut son salut à l'intercession de Berne. Capitaine général 1535. — 2. Jean, † 1588, fils du n° 1, syndic. — 3. Claude, † 1579 à 70 ans, fut cinq fois syndic. — 4. Pierre, petit-fils du n° 3, * 1582, tailleur d'histoires à Lyon et imprimeur à Genève ; a publié un traité sur sa conversion au catholicisme en 1616. — 5. Jean, fils du n° 2, 1552-1608, syndic, prit une part active à la guerre contre la Savoie et commanda une compagnie d'arquebusiers à cheval. — 6. Gabriel, petit-fils du n° 5, 1618-1686, trésorier, lieutenant, trois fois syndic et quatre fois premier syndic. — 7. François, fils du n° 1, † 1609 à 82 ans, six fois syndic, capitaine de cavalerie. — 8. Jacques, fils du n° 7, 1561-1622, syndic et capitaine dans la guerre contre la Savoie ; en 1603, il s'empara à Thonon de 14 bateaux savoyards, à la même date il fit admettre le droit d'initiative du Conseil des Deux-Cents. — 9. Pierre, fils du n° 7, 1565-1637, fut fait prisonnier dans la guerre en Dauphiné, se distingua dans la guerre contre la Savoie, notamment au combat de Chatelaine et à la journée des vendanges de Bonne. — 10. Jacques, fils du n° 9, † 1658 à 64 ans, syndic, lieutenant-colonel en Suède, officier supérieur au service de Schaffhouse. — 11. Jacques, 1629-1679, lieutenant-colonel au service de Venise. — 12. Isaac, 1640, lieutenant-colonel au service de Brandebourg et gouverneur de Mansfeld. — *Rec. gén. suisse* I. — *Procès de B. de la Maisonneuve*. — Grenus : *Glanures*. [A. Ch.]

Une famille de la châtellenie de Sierre (Valais) a donné au dizain de nombreux magistrats, entre autres un châtelain en 1518. [Ta.]

**MAISPRACH** (C. Bâle-Campagne, D. Sissach. V. *DGS*). Vge. En 1247, *Mesbrache* ; 1273, *Meinspracho* ; 1277, *Meispracha*, devrait son nom à une colonie gallo-romaine, comme Buus et Magden, et comme le confirment les lieux-dits Strick (lat. *striga*) et Einach, cités en 1277, à proximité desquels on a trouvé des tuiles et monnaies romaines. Maisprach était composé de deux domaines. Le premier, un alleu et comme tel encore fief impérial en 1360, passa des anciens comtes de Homberg ou de Frobourg aux Tierstein, puis aux Falckenstein ; il parvint à Bâle, en 1461, avec la seigneurie de Farnsbourg. L'autre, était la propriété de l'église bâloise, de ce fait, l'église, qui en dépendait, était aussi dédiée à la Vierge Marie, patronne de la cathédrale de Bâle. Vers 1290 déjà, le comte Sigmund von Tierstein chercha à s'emparer par la force de ce domaine, banni par le prévôt de la cathédrale de Bâle, il y dut renoncer. Mais en 1313, il le possédait à titre de fief. En 1408, Otto von Tierstein donna l'église de Maisprach à l'ordre de Saint-Paul. Quand Bâle eut acquis Maisprach avec

Cour intérieure d'une maison tessinoise à Pura.

Maison de l'Engadine (Filisur).

Maison tessinoise à Arbedo.

Maison souabe à Rüdlingen, Schaffhouse.

Maison bernoise à Schangnau.

Chalet de l'Oberland bernois à Dubental près de Boltigen.

Étude de la Maison. Types de maison de paysans.

la seigneurie de Farnsbourg, cette ville éleva aussi des prétentions sur le droit de patronage de l'église, mais elle dut se désister devant le comte Oswald von Tierstein. Elle l'obtint cependant peu après, en 1535 elle signait avec la commanderie de Beuggen, à qui Buus appartenait, un accord réunissant ces deux communes en une seule paroisse. Maisprach en fait encore partie ; deux églises servent alternativement au culte. En 1546, un incendie détruisit le village, qui subit de grands dégâts dans l'inondation de 1748. Durant les troubles des années 1830, Maisprach resta fidèle à la ville, contrairement à Buus, dont il accueillit le pasteur exilé Johann Hoch. — Voir Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 2393. — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel*, p. 27. — Archives d'État Bâle-Campagne. — *ULB*. [K. Gauss.]

**MAISSEN** ou **MEISSEN.** Famille de Somvix (Grisons), où elle est citée depuis 1495. Elle semble être venue à l'origine de Truns, où sa présence est attestée dans la seconde moitié du XIVe s. *Armoiries* : d'azur à une étoile d'or à huit rais, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Le plus ancien représentant connu de la famille est — 1. Heinrigett, témoin 1377. — 2. Ragett, arbitre entre les seigneurs de Rhäzüns et les habitants de l'Oberland grison 1425, maître de la fabrique de Truns 1428. — 3. Julius (Gilli), *Landrichter* de la Ligue Grise 1558, capitaine général de la Valteline 1561. — 4. Julius, *Landrichter* 1618 et 1620. — 5. Johannes, podestat de Teglio 1691. — 6. ***Nikolaus*** (Clau), *Landrichter* 1663, 1669, 1672 et 1675, capitaine général de la Valteline 1665, personnalité éminente ; il fut en opposition avec le parti dominant de l'Oberland grison et fortement soutenu dans son attitude par le doyen de la cathédrale Mathias Schgier. Tous deux n'hésitèrent pas à recourir aux actes de violence, mais leurs adversaires finirent par l'emporter. Maissen fut condamné au bannissement, mis hors la loi en 1677 ; il s'enfuit à Ems et dans la seigneurie de Rhäzüns où son ami Schgier gouvernait presque sans contrôle. Mais lorsque l'étoile de ce dernier commença aussi à baisser, les autorités de Disentis firent assassiner Nikolaus par deux hommes de Tavetsch. — Voir Arch. communales de Truns et Somvix. — *QSG* X. — C. Decurtins : *Landrichter N. Maissen*. — Arch. épiscopales de Coire. — A. v. Castelmur : *Nikolaus Maissen* (en préparation). [A. v. C.]

**MAJEUX, MAYEUX.** Famille de Pont (Fribourg), qui porta, à l'origine, le nom de *Boczel*, puis, au cours du XVIe s., indifféremment ceux de Boczel, Favre et Mayeux ou *Majeux*, pour adopter définitivement celui de *Majeux* dès 1631. Une branche de cette famille fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1857. — 1. Joseph, de Pont, fondateur de la chapelle de Notre-Dame du Bois près Drognens, au début du XIXe s. — Voir P. Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le C. de Fribourg*, p. 68. — Archives de la Ville et de l'État Fribourg. — [G. Cx.] — 2. François-Auguste, * 27 nov. 1828 à Bulle, † 26 févr. 1885 à Fribourg. Professeur à l'école cantonale de Fribourg 1848, directeur de l'école secondaire de Bulle 1855, professeur à Fribourg 1857, rédacteur au *Journal de Fribourg*, professeur à La Chaux-de-Fonds 1862, directeur de l'école secondaire des jeunes filles de Fribourg 1863, conseiller communal, directeur des écoles, 1871-1878. A publié *Souvenirs de la Gruyère*, 1856, et collaboré à l'*Émulation*, à l'*Éducateur*, etc. — *Étr. frib.* 1886. — *Journal de Fribourg*, février 1885. [Aug. Sch.]

**MAJOR,** Emil, historien de l'art, * 1879 à Strasbourg, à Bâle depuis 1902, Dr phil. 1906, conservateur du Musée historique dès 1911 et directeur dès 1927. Auteur de nombreuses publications d'histoire de l'art sur Urs Graf, la sculpture sur bois au XVe s., l'orfèvrerie bâloise, etc. A collaboré à la rédaction du *SKL*. — Barth III, p. 740. — *DSC*. [C. Ro.]

**MAJORIE** (C. Valais, D. Sion. V. *DGS*). Château sur la pente Ouest de l'arête rocheuse descendant de Tourbillon. Dans la seconde moitié du XIXe s., il fut transformé en caserne. Dans les temps anciens, c'était le siège des plus hauts fonctionnaires de la ville de Sion, plus tard de tout le Valais. Dans la partie Ouest du château, appelée *Vogtei*, habitaient le sénéchal de l'évêque et le vidomne (cité en 1179) ; dans la partie Est se trouvait la majorie *(Meierei)*, qui doit avoir donné son nom au château. La chronique fixe la construction du château à l'année 1140. La tour est citée en 1221, en même temps que la chapelle attenante de Saint-Michel, que l'évêque Supersaxo embellit en 1462 et qu'un de ses successeurs, H. Roten, fit orner en 1755 de fresques dorées. Tous les bâtiments souffrirent fréquemment et durement du feu, surtout en 1529 et la dernière fois le 24 mai 1788. Le château fut alors abandonné. Les échauguettes de la tour menacèrent de s'effondrer en 1841, elles furent abattues. Dans son ensemble, les murailles se sont cependant maintenues jusqu'à nos jours. Majorie fut le témoin d'une grande partie de l'histoire de la ville et du pays. La tour de la majorie fut un fief héréditaire des seigneurs de la Tour 1179-1265, puis des Greysier (Grisiaco) dit Langins 1265-1373. Le major de Sion exerçait tous les droits de justice sur la ville, excepté la nuit et durant les mois de mai et d'octobre. Le 15 janvier 1373, l'évêque G. Tavelli acheta la Majorie, avec tous ses droits, de Barth. de Greysier. La tour de la majorie fut dès lors administrée par un châtelain éligible, de 1373 à 1798. L'évêque lui-même transféra son habitation à la Majorie en 1373. En 1628, en son absence, le grand bailli J. v. Roten y fit frapper des demi-batz et des creutzer. A partir de cette époque, le *Landrat* y tint aussi dans la règle ses séances, jusqu'à l'incendie de 1788. L'évêque M. Roten vendit la Majorie le 2 sept. 1840 au gouvernement valaisan. — Gremaud I-VIII. — Rameau : *Vallais historique*. — Arch. d'État Valais. [L. Mr.]

**MAJORIS.** Branche aînée de la famille de Monthey (Valais), qui doit son nom à la fonction de major exercée par elle dès environ 1200 à 1524. — 1. Boson, major de Monthey 1233, † vers 1256. Il acquit vers 1249 la métralie de Bagnes que ses descendants possédèrent jusqu'en 1527. — 2. Guillaume, petit-fils du no 1, fonda la chapelle Saint-Théodule dans son château de la Tour à Monthey (aujourd'hui arsenal), † vers 1316. C'est à partir de Guillaume qu'elle est connue sous le seul nom de Majoris. — 3. Nicod, remit en 1524 la majorie à sa sœur Pernette, femme de Pierre-Antoine Trollieti, mais cette vente ne fut pas ratifiée par le duc de Savoie, et Pernette en fit cession à son cousin, Pierre Veteris, de Genève. Le dernier Majoris, Guillaume fils de Nicod, donna son droit de patronage sur la chapelle Saint-Théodule à la famille Vanthéry. Quant à la majorie, elle fut rachetée par l'État du Valais en 1572. — Voir aussi Monthey, de. [P. Bioley.]

Des Majoris sont aussi mentionnés à Drône.— Pierre, major de cette localité en 1431. Une branche de cette famille s'est fixée à Conthey, après la conquête du Bas-Valais ; elle a pris dans la suite le nom de Vergère, sous lequel elle est encore connue. [Ta.]

**MAKER.** Famille du Jura bernois. Voir Macker.

**MALACRIDA.** Famille de la région du lac de Côme, établie en Valteline où elle fut victime du massacre de 1620. *Armoiries* : d'azur à deux tours d'argent essorées de gueules, reliées par un portail du premier, couvert du second, accompagnées de deux lions d'or, l'un passant le portail ouvert entre les tours, l'autre devant la tour senestre. — Elisaeus, parvint à s'enfuir lors du massacre de 1620, atteignit Paris où il fit connaissance de quelques officiers bernois qui adoptèrent son fils, né durant la fuite. Ce dernier — 1. Peter, pasteur de Reutigen 1649, de Wyl 1659, aumônier du régiment français d'Erlach 1671, obtint en 1671 le droit d'habitant perpétuel de Berne, † 1684. — 2. Elisaeus, fils du no 1, premier pasteur de la colonie suisse de Potsdam, plus tard professeur de grec, d'éthique et de théologie à Berne, † 1719. — 3. ***Nikolaus***, fils du no 1, d'abord horloger, propriétaire de la fabrique de papier et d'un domaine à Worblaufen, fonda en 1701 la banque Malacrida, à Berne avec la collaboration de plusieurs patriciens. L'établissement jouit dans toute l'Europe d'une grande

confiance, mais la chute du système de Law en France l'entraîna dans la débâcle financière. Il cessa ses paiements en novembre 1720, causant de grosses pertes à bien des familles bernoises, même de condition modeste. Le beau-fils de Nikolaus, David Gruner, racheta en 1722 toute la masse en faillite et satisfit aux exigences de l'État en payant du 25¼% à ses créanciers. — 4. ELISAEUS, fils du nº 2, pasteur de Mühleberg 1723, † 1756, légua sa bibliothèque à la ville de Coire. — 5. NIKOLAUS, fils du nº 3, vendit la fabrique de papier et le domaine de Worblaufen à son beau-frère David Gruner. La famille s'éteignit à Berne avec les deux derniers nommés. — Voir *LL*. — Gr.— Chronik, mns. Hist. Helv. III, 48, 319. — *Genealogia Malacrida*. — Tillier V, 343, 408. — *BT* 1897, p. 137. — v. Mülinen : *Beiträge* III, 2, p. 150, 178 ; 3, p. 334. [Th. IM HOF.]

Une branche des Malacrida de la Valteline devint bourgeoise de Malix (Grisons). — JOHANN-PETER, 1683-1764, pasteur de Malix-Churwalden 1706-1708, pasteur du désert parmi les Huguenots de France 1708-1718, à Sagens 1718, à Tamins 1719, Flims 1720-1764. Auteur de divers ouvrages en langue romanche. — GEORG, dernier podestat grison de Teglio 1795. [J.-R. TRUOG.]

A une famille Malacrida de Lugano, mais originaire probablement de Côme, appartiennent : — 1. DANIELE, peintre du duc de Milan, travaillait en 1474 dans le val Lugano. — 2. GEROLAMO, prévôt d'Agno 1508-1526. — Voir *BStor*. 1880. — *Riv. arch. com*. 1919-1921. [C. T.]

**MALADERS** (C. Grisons, D. Plessur, Cercle Schanfigg. V. *DGS*). Com. et Vge. Alors que le reste de la vallée du Schanfigg constituait un fief épiscopal aux mains des seigneurs de Vaz et de leurs successeurs, Maladers faisait encore partie au XVe s. de la juridiction de Coire ; c'était ainsi un des derniers vestiges du bailliage impérial des Grisons. Les principaux propriétaires fonciers y étaient le chapitre de la cathédrale de Coire, depuis le XIIe s., le couvent de St. Luzi, dont les biens à Maladers sont déjà cités par une bulle du pape Adrien IV de 1156 ; enfin les couvents de St. Nicolai à Coire et de Churwalden. Au spirituel, Maladers formait une paroisse autonome. On n'a pu entièrement établir si la petite église de saint Eusèbe, dans le Schanfigg, donnée en 841 par l'empereur Lothaire à l'évêque Verendarius de Coire, doit être recherchée à Maladers. L'église du village était dédiée vers le milieu du XIIe s. à saint Didier. Elle était à l'origine propriété du chapitre de la cathédrale, car le prévôt y exerçait le droit de présentation. Il reste encore la nef de l'ancienne construction en style roman du XIIe s. Le chœur est gothique et date de la fin du XVe s. Maladers fut la dernière position du catholicisme dans le Schanfigg. On y parlait encore le rhéto-romanche vers 1570. Il adopta le protestantisme dans la seconde moitié du XVIIe s. La loi de 1850 sur les naturalisations lui rendit des familles catholiques dont l'accroissement permit la construction en 1922-1923 d'une chapelle catholique. Registres de paroisse dès 1670. — Voir A. von Castelmur : *Maladers und die kirchl. Verhältnisse in Schanfigg*, dans *BM* 1923. [A. v. C.]

**MALADERS.** Famille de *Meier* du chapitre de la cathédrale de Coire, établie sur ses possessions foncières de Maladers. WECILO de Maladers est cité au XIIe s. comme *Meier* du chapitre. WERNHER, cité en 1140, doyen du chapitre de Coire, appartient peut-être aussi à cette famille. — JOHANNES, fut abbé de Disentis vers 1366. La famille paraît s'être éteinte fin du XIVe ou commencement du XVe s. — Bibliographie de l'art. MALADERS. [A. v. C.]

**MALAGNY** (C. Genève, Rive droite, Com. Genthod. Voir *DGS*). Hameau. Première mention : 1295. Cette localité, ainsi que Genthod, dépendait de la mense épiscopale, soit du mandement de Peney, et, après la Réforme, devint un territoire appartenant à Genève enclavé dans le Pays de Gex. La famille féodale Genthod connue dès le XIIIe s., y possédait un fief. En 1295, les dîmes appartenaient à Léonette, dame de Gex. En 1328, l'évêque de Genève inféoda aux seigneurs de Genthod la juridiction sur les maisons de Malagny. Certains terrains y dépendaient du fief de Bellerive (à la famille Plonjon au XVIe s., puis aux Ferrier, Rilliet, Rigaud, Naville). — *Regeste genevois*. — G. Fatio : *Château de Malagny*. [Louis BLONDEL.]

**MALAMULIER** ou **WISGERWER,** nom de plusieurs personnages, originaires de Schaffhouse et de Sursee, reçus dans la bourgeoisie de Fribourg au XIVe et au XVe s. — JEAN, prêtre 1396, curé de Tavel, doyen de Fribourg et membre du clergé de Saint-Nicolas, bienfaiteur de nombreuses institutions fribourgeoises, † 1423. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MALAN.** Famille de la secte valdésienne, originaire de Mérindol en Provence, reçue à l'habitation de Genève en 1722 et à la bourgeoisie en 1790. — 1. Henri-Abraham-***César***. 1787-1864, régent au collège et ministre. Il embrassa avec ardeur les principes du Réveil, refusa de se soumettre au règlement de la Compagnie des pasteurs et substitua dans ses leçons l'enseignement de la Bible à celui du catéchisme, ce qui lui valut l'interdiction de prêcher et sa destitution comme régent. Il tint dès lors dans sa maison du Pré l'Évêque des réunions de prière et une école du dimanche. En 1820, il y éleva une chapelle, l'« Église du Témoignage » et y joignit une école et un asile pour filles repenties. Exclu du ministère en 1823, il se trouva à la tête d'une communauté dissidente, rattachée à l'Église presbytérienne d'Écosse. Dès 1830, une partie de ses adeptes l'abandonnèrent pour l'Église du Bourg de Four, et son troupeau diminua progressivement jusqu'à sa mort. Prédicateur éloquent, poète, musicien, Malan a publié d'innombrables écrits de controverse et d'édification et *Les Chants de Sion*, recueil de cantiques dont un grand nombre sont encore en usage. — 2. CÉSAR-JEAN-SALOMON, 1812-1894, fils du nº 1, professeur de langues orientales à Calcutta 1838, vicaire de Broadwindsor 1845, linguiste de premier ordre et aquarelliste. Il a publié un grand nombre d'ouvrages et de traductions sur la Bible et l'histoire ecclésiastique. — 3. CÉSAR-JACQUES, 1821-1899, fils du nº 1, pasteur à Hanau 1847, et à Gênes 1851-1854, catéchiste à Genève. Par ses ouvrages : *Les grands traits de l'histoire religieuse de l'humanité*, *Le dogmatisme*, *La conscience morale*, et par son action personnelle, il a exercé une profonde influence dans le domaine de la psychologie religieuse, notamment sur les professeurs Flournoy, Frommel et Fulliquet. — 4. CHARLES, † 1881, fils du nº 2, major dans l'armée anglaise, se distingua à la charge de Balaclava, où il fut blessé, puis donna sa démission et devint missionnaire en Cafrerie. — C. Malan : *La vie et les travaux de César Malan*. — A.-N. Malan : *S. C. Malan*. — Heyer : *L'Église de Genève*. — *Dict. of nat. biography*. [A. Ch.]

César Malan.
D'après une gravure de Freeman (coll. Maillart).

**MALANS** (C. Grisons, D. Unterlandquart. V. *DGS*). Vge et paroisse. La route du Luzisteig à Coire franchissait probablement la Landquart, à l'origine, près du village ; le pont supérieur du péage, Zollbrücke, fut construit plus tard à proximité du village actuel de Landquart. Durant tout le moyen âge et jusqu'à l'époque moderne, la route de Malans au Prätigau traversait la gorge en passant près du château de Fragstein. Malans fut de bonne heure un centre de vignobles. Otto Ier donna en 966 des vignes en ce lieu à l'évêque Hartpert de Coire (Mohr : *Cod*. I, 62); le comte Burkhard v. Nellenberg remit en 1105 à la Salvatorenkirche de Schaffhouse un vignoble à *Amelange* (*Cod*. I, 104). Le nom de Malans doit donc probablement dériver du nom masculin ahd. *Amelung* ou *Amelune* (A. Gatschet). Le pape Alexandre confirma au couvent de Schänis en 1178 ses possessions à Malans. Un grand nombre de nobles et de

fondations ecclésiastiques y avaient également des vignes ; ainsi aux XIIIe et XIVe s., le couvent de St. Luzi, l'église et le chapitre de Coire, le chanoine Rudolf von Montfort, les Unterwegen, les couvents de Pfäfers et de Churwalden, le comte Frédéric de Toggenbourg, Wolf von Brandis, etc. Vers 1321, le chapitre de la cathédrale de Coire détenait le célèbre vignoble de Malans (*Cod.* II, 188). Malans forma avec Jenins la seigneurie d'Aspermont, issue des petites seigneuries d'Aspermont-Jenins et Klingenhorn-Malans. A la fin du XVIIe s., Malans et Jenins avaient chacun un tribunal civil composé de 12 membres et d'un juge-président ou bailli. Lorsque les deux villages eurent été réunis en une seigneurie, les compétences du tribunal de Malans furent augmentées. Dans la haute juridiction, ou dans la seigneurie de Maienfeld, Malans formait avec Jenins la première section, Maienfeld et Fläsch la seconde, pourvue aussi d'un tribunal civil. La cour criminelle des deux sections s'assemblait à Maienfeld. Malans y envoyait son juge (président du tribunal civil) et quatre jurés. Malans passa en 1536 aux III Ligues avec la seigneurie d'Aspermont. Il était tenu d'entretenir les digues près du pont supérieur, ce qui donna lieu à de nombreux conflits ; en 1613 il acquit de Maienfeld et Fläsch le pont de Tardis avec la régale du péage. Une école d'hiver existait à Malans en 1724 ; dès 1763 l'on songea à en ouvrir une pour l'été. L'église de St. Cassian est l'une des plus anciennes du Luzisteig à la Landquart. Otto IV la donna en 1209 à l'évêque de Coire (Mohr : *Dokumentensammlg.* XIIIe s., no 622). L'église actuelle, en gothique tardif, fut construite vers 1500 et dédiée à la Vierge Marie. Malans adopta la Réforme vers 1525. Un incendie ravagea le village le 3 oct. 1684, sauf 21 maisons et l'église. On trouverait difficilement aux Grisons un second village si riche en belles maisons patriciennes que Malans. Il faut citer notamment le château Bothmar (ou Bodmer), fief des Beeli, qui fut vendu en 1575 à Gugelberg von Moos, passa par mariage à Johann von Planta von Wildenberg, puis, à la fin du XVIIe s., à Gubert von Salis. Malans possède aussi la maison à la tour verte ou Brüggerhaus, propriété de Hartmann von Hartmannis dans la seconde moitié du XVIe s., détruite en 1622 par les Autrichiens, possession des Salis Seewis en 1760, séjour du poète Johann Gaudenz de Salis ; la maison Guler von Wyneck ; les maisons Schmid, Boner, Moos, etc. ; l'hôtel de ville. Registres de paroisse dès 1721. — Voir *LL.* — Planta : *Currätische Herrschaften.* — Mohr : *Codex diplomaticus.* — Le même : *Dokumentensammlung.* — *Regesten von Malans.* — *Bürgerhaus* ; *Graub.* II. — Sprecher : *Rätische Chronik.* — B. Hartmann : *Mitteilungen über Patrizierhäuser.* — Nüscheler : *Gotteshäuser der Schweiz.* — E. Camenisch : *Reformationsgeschichte.* — Arch. d'État des Grisons. — Bibl. cantonale. [L. J.]

**MALANS (SENTENCE DE).** Un tribunal arbitral réuni par Zurich et Berne à Malans prononça le 28 nov. 1700, une sentence appelée du nom du village, et qui mit fin aux démêlés des Salis et de la ville de Coire, pendant depuis tantôt dix ans, au sujet de leur prééminence dans la Ligue de la Maison Dieu. Coire obtint la présidence, le droit d'enquête et le sceau de la Ligue, avec les fonctions de greffier et de sautier. Le président de la Ligue ne fut plus le bourgmestre en fonctions ; les députés de la Ligue eurent dorénavant à choisir parmi les membres du Petit Conseil deux candidats à la présidence ; le sort désignait l'un d'eux. Un Salis fut par la suite presque régulièrement candidat, et la famille obtint ainsi près de 20 fois la présidence durant le XVIIIe s. — *AS* I. — C. v. Moor : *Gesch. von Currätien.* — P. C. Planta : *Gesch. von Graubünden.* — Hans Roth : *Die Gesandtschaft des Grafen Forval... 1700-1702*, dans *JHGG* 46. [Hans Roth.]

**MALAPALUD** (C. Vaud, D. Échallens. V. *DGS*). Com. et Vge dépendant au XVe s. de la paroisse d'Assens et de la seigneurie de Bottens. Le couvent de Montheron, les d'Yvoire y avaient des biens. [M. R.]

**MALBUISSON** (Malbosson, Malbois). Famille originaire de Copponex (Savoie), bourgeoise de Genève en 1439. — 1. Petremand, syndic en 1495, 1503 et 1505, année de sa mort. — 2. Jean, fils du no 1, partisan de l'indépendance, contribua beaucoup à l'alliance avec Fribourg, capitaine d'artillerie en 1529. Il devint par la suite un des chefs du parti des Peneysans et fut, comme tel, exécuté en 1535 en même temps que son frère — 3. Pierre, qui avait été syndic en 1533. — Voir Galiffe : *Not. gén.* — Gautier : *Hist. de Genève.* [C. R.]

**MALCHE (MALSCH).** Famille de Baden-Durlach, reçue à l'habitation genevoise en 1776 et à la bourgeoisie en 1792. — Albert, * 1876, professeur de pédagogie à l'université de Genève 1910, directeur de l'enseignement primaire ; réd. politique au journal le *Genevois*. Auteur, entre autres, d'une *Vie de Pestalozzi.* [C. R.]

**MALCHI.** Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1360. — 1. Jean, apothicaire, du Conseil des Soixante 1414, vendier 1420-1422, † 1426. — 2. Petermann, frère du no 1, des Soixante 1415, banneret du Bourg 1419-1421, conseiller 1423, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1423-1426, 1429-1432, recteur de la Grande Confrérie 1426-1428, bourgmestre 1428-1429, lieutenant d'avoyer 1433-1434. Il fut envoyé à Rome pour solliciter la confirmation par le pape du privilège de battre monnaie, octroyé à Fribourg par l'empereur Sigismond ; il y sollicita aussi une bulle au sujet de la comparution devant les tribunaux ecclésiastiques. Il prit une part active aux négociations relatives à l'achat des fiefs Tierstein par le gouvernement (1433). — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. — Le même : *Catalogue* dans *AF* 1918. — *Rec. diplom. du C. de Fribourg* VII et VIII. — Berchtold : *Hist. du C. de Fribourg* I. [J. N.]

**MALDONER.** Léonard-Léopold, archiviste de l'évêché de Bâle dès 1749, conseiller de la Chambre des finances à la cour de Porrentruy. Il travailla pendant 16 ans au classement des archives qui lui étaient confiées. — *ASJ* 1921. [G. A.]

**MALÈ,** Luigi, de Cadenazzo (Tessin), † 15 septembre 1922, à 55 ans, à Bellinzone, médecin à Tramelan, Cadenazzo et Bellinzone, député au Grand Conseil tessinois dès 1897, conseiller d'État de 1921 à sa mort. [C. T.]

**MALER.** Familles des cantons de Berne, Lucerne, Schwyz et Zurich. Voir aussi Mahler.

A. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise de Berne aux XVe et XVIe s. *Armoiries* : taillé d'or à une rose d'azur pointée d'or et d'azur à la fleur de lys d'or posée en bande. — Johannes, bailli de Gottstatt 1538, de Buchsee 1540, démissionnaire 1540 ; † 1547. — *LL.* — Gr. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles de Kriens et Lucerne, d'origines diverses, reçues à la bourgeoisie dès le XIVe s. — 1. Aeri, pelletier, du Grand Conseil 1408, † à Arbedo. — 2. Hans, directeur des travaux de la ville de Lucerne 1450-1456. — 3. Blasius, de Kriens, capitaine à la guerre des Paysans 1653, délégué à l'assemblée des paysans de Huttwil. — 4. Heinrich-Ludwig, Dr med., 1642-1728, médecin personnel du prince-abbé d'Einsiedeln, du Grand Conseil 1677, médecin de la ville, conseiller sanitaire dès 1708. — 5. Josef-Cornelius, chancelier 1740-1765, reçut en 1744, pour la transcription calligraphique, qui dura quatre ans, de la lettre jurée, 300 fl. et le droit de bourgeoisie ; il fit don en 1757 d'un tableau à la Hofbrücke. — 6. Franz-Rudolf-Anton, fils du no 4, 1689-1759, bailli de Habsbourg 1731, Knutwil 1740, 1752, démissionnaire 1756. — 7. Johann-Jost, * 1721, secrétaire du bailliage de Münster 1758, bailli de Knutwil 1765, 1767, Weggis 1773, Kriens 1775, 1779, Büron 1777, Malters 1781, Habsbourg 1785. — 8. Leonz-Alois-Xaver, 1756-1797, enseigne au régiment Sury au Piémont 1776, aide-major de la brigade Ruswil, bailli de Littau 1795. — Archives d'État Lucerne. — *Gfr.* Reg. — Liebenau : *Das alte Luzern.* — *JSG* XVIII-XX. — Segesser : *Ludwig Pfyffer.* [P.-X. W.]

C. **Canton de Schwyz.** Familles de Küssnacht. Uli devint bourgeois de Lucerne en 1352. Rudi, représenta au tribunal les communiers d'Immensee en 1475. — Weber : *Das älteste Steuerbüchlein.* — *Gfr.* 62. — Actes de la Kiemerallmeind. [Al. T.]

D. **Canton de Zurich.** Maler, Maaler, Mahler.

I. Diverses familles bourgeoises de Zurich depuis 1357, et dont l'une est originaire de Villingen en Forêt-Noire, éteinte. L'ancêtre est BALTHASAR, capitaine du contingent des villes forestières autrichiennes du Rhin dans les guerres de Bourgogne. Son fils— 1. BALTHASAR, 1494(?)-1585, dit *Gedescher*, d'abord moine à Königsfelden, adopta la Réforme, se rendit à Zurich, participa à ses propres frais aux guerres de Kappel et reçut en récompense la bourgeoisie en 1532.— 2. JOSUA, fils du nº 1, lat. *Pictorius*, 25 juin 1529 - 5 juin 1599, étudia à Lausanne, visita Paris et Oxford ; pasteur à Witikon, puis à Elgg 1552, Bischofszell 1571, Winterthour 1581, Glattfelden 1598, quatre fois doyen. Auteur de *Die Teutsch Spraach, Dictionarium Germanico-Latinum*, remaniement du lexique de Johannes Fries, et d'une autobiographie, souvent publiée partiellement, entre autres dans *ZT* 1885 et 1886.—Voir J. Simler : *Naeniae funeris Jehosuae Maaleri.* — *Nbl. d. Chorherren Zür.* 1804. — J. Bächtold : *Kl. Schriften.* — *NZZ* 1884, nos 33 et 35-37. — *ADB.* — *Zw.* I, 232. — 3. JOSUA, fils du nº 2, 13 janv. 1577 - 21 mars 1610, pasteur de Weinfelden 1598, Glattfelden 1599 ; auteur de poèmes latins et allemands (parmi lesquels *Historia... vom Ursprung... der von Haiminsfeld*, en l'honneur de Melchior Goldast), de sermons, d'un commentaire des psaumes et des prophètes. — Hottinger : *Schola Tigur.* [C. B.]

Josua Mahler (nº 2). D'après une gravure sur cuivre de Matthias Landolt (Bibl. Nat. Berne).

II. Famille de Thalwil, issue de HANS-JAKOB, forgeron, de Küsnacht, où sa famille est citée depuis 1501, s'établit en 1618 à Thalwil. HANS-HEINRICH était au XVIIe s. *Amtmann* du couvent de Muri à Thalwil. — [J. FRICK.]

— HANS-JAKOB, né Mathys, connu sous le nom de Maler, du nom de ses beaux-parents, condamné aux galères en France, pour avoir aidé une huguenote dans sa tentative d'évasion, semble-t-il, ne fut libéré, grâce aux efforts du gouvernement zuricois, qu'au bout de 14 ans, en 1700. Il raconta ses souvenirs de détention dans un récit de voyage publié par J. Häne dans *ZT* 1911. — Paul Keller : *Um des Glaubens willen*, dans *Relig. Volksblatt* 1914, 2e éd. sous le titre : *Der Galeeren-Jakob.* — EMMA Mahler, d'Oberstrass, * 1861, paysagiste et peintre de fleurs. — *SKL.* [C. B.]

**MALET** ou **MALETTA.** Famille éteinte des Grisons autrefois bourgeoise de Lenz, Samaden et St. Moritz. — 1. JOHANNES (Joszen) scella comme ammann de la juridiction de Belfort l'acte de fondation de la Ligue des X Juridictions en 1436. — 2. GAUDENZ, dit Schgier (non Gaudenz Scheer), podestat de Plurs 1561. — 3. THOMAS, podestat de Plurs 1597 (tous trois à Lenz). — *LL.* — Ardüser : *Hochvernampte Personen.* — F. Jecklin : *Die Amtsleute im Veltlin*, dans *JHGG* 1890. [L. J.]

**MALHERBE.** Famille vaudoise, à Chavornay avant 1505, citée dans les *Mémoires* de Pierrefleur et qui a donné de nombreux pasteurs. — 1. FRANÇOIS, † 1877, notaire, syndic, député au Grand Conseil, président du tribunal d'Orbe. — 2. FRANÇOIS, † 1885, médecin à Bonvillars, député, préfet de Grandson. — *Livre d'or.* [M. R.]

**MALIGNON.** Famille de Bagnols en Languedoc, reçue à l'habitation de Genève en 1761. — MARIE-PAULINE, 1762-1834, femme d'Aimé-Julien Fallery, auteur d'une correspondance, 1789-1797, qui raconte la Révolution genevoise tout entière dans ses grandes scènes. — Voir E.-L. Burnet : *La Révolution genevoise, d'après une correspondance privée.* — *RHV.* [C. R.]

**MALIGNY,** GUI **de,** † 1143, parent de saint Bernard de Clairvaux, archidiacre de Besançon, évêque de Lausanne dès 1134, fondateur des couvents cisterciens de Montheron et de Hautcrêt, soutint des luttes violentes contre le comte de Genevois. — *Cart. laus.* — F. de Gingins : *Gui de Marlanie.* — Reymond : *L'œuvre de s. Bernard dans le diocèse de Lausanne.* — Laurent : *Cart. de Molesmes* [M. R.]

**MALINGRE,** THOMAS ou MATHIEU, † 1572, fils de Jean, seigneur de Morvellyer, en Normandie. Ayant embrassé le protestantisme, il vint en Suisse. Pasteur à Neuchâtel 1535, Yverdon 1536, Aubonne 1546-1556, Yverdon 1556-1572. De lui descendent plusieurs pasteurs vaudois, entre autres NICOLAS, † 1643, pasteur à Cully, Ollon, Villette et Vevey. Famille éteinte à la fin du XVIIe s. — De Montet : *Dictionnaire.* — Crottet : *Hist. d'Yverdon.* — Herminjard : *Corresp. des Réform.* — Th. Dufour : *Le secret des textes*, p. 71. [M. R.]

**MALINES,** HUGUES **de,** prédicant, diacre à Yverdon 1560, pasteur à l'Abbaye 1566, à Épendes 1569-1570. — *DHV.* [M. R.]

**MALIX** (C. Grisons, D. Plessur, Cercle Churwalden. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1149, *Umblicum* ; en 1222, *Umbliges* ; en 1275, *Umblico.* Les seigneurs de Vaz y exerçaient la basse juridiction, tandis que la haute juridiction relevait du bailli impérial de Coire ou plus tard du bailli de la ville. La ruine du château de Strassberg se dresse non loin du village. Registres de paroisse dès 1790. [B. MATHIEU.]

**MALLER.** Famille du Jura Bernois. Voir MAHLER.

**MALLERAY** (C. Berne, D. Moutier. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1241, *Molrey* ; 1317, *Malre* ; 1402, *Maleroie* ; 1537, *Maleron* ; 1567, *Malleroz. Armoiries* : d'azur à un coq d'or, crêté et barbé de gueules, accompagné d'une étoile d'argent à senestre et posé sur trois coupeaux du même. Vestiges de la route romaine qui, passant par Pierre-Pertuis, se dirigeait sur Champoz et Moutier, puis sur Bâle. En 1388, Imier de Ramstein, évêque de Bâle, concède le village à Renaud de Malleray. Les Telsperg ou Delémont ayant pris le nom de leurs fonctions, Spender ou Marschalk, acquirent des terres à Malleray. Ils s'installèrent au château dit Château au Breuge, et pour se distinguer des autres branches des Telsperg, ils prirent le nom de Spender de Malleray. Le 25 décembre 1367 eut lieu près de Malleray un combat entre les troupes de l'évêché de Bâle, à la tête desquelles se trouvait le prélat Jean de Vienne, et un contingent de Soleurois venus au secours des Bernois qui descendaient la vallée après avoir incendié Tavannes. Jean de Vienne fut battu. Malleray était une des cinq mairies de la Prévôté ; elle comptait quatre villages. En 1750, une inondation, connue sous le nom de « petit déluge », causa dans le village et aux environs de graves dégâts. — Ch. Frey : *Hist. et chronique de Malleray.* [P.-O. B.]

**MALLERAY, de.** Famille noble issue des seigneurs de Tavannes dont elle conserva les *armoiries* : d'azur au coq d'or, crêté de gueules. — HUGO en 1241. — 1. RENAUD, obtint le village de Malleray en 1388 de l'évêque de Bâle ; maire de Delémont 1389. — 2. BERNARD, écuyer, maire de Bienne 1458. — Ch. Frey : *Hist. et chronique de Malleray.* [P.-O. B.]

**MALLET.** Famille de Rouen, reçue à l'habitation de Genève en 1558. Elle essaima beaucoup. La branche restée à Genève donna de nombreux membres aux conseils législatifs et quelques conseillers, elle est bourgeoise d'Arnex depuis 1859. Les branches établies hors de Genève encore représentées aujourd'hui sont : *a)* Celles des barons Mallet, à Paris, auteurs : GUILLAUME, * 1747 et ISAAC-JEAN-JAQUES, 1763-1815. *b)* Celle d'Angleterre qui descend de JAQUES Mallet-Du Pan, 1749-1800 et compte aujourd'hui des diplomates anglais distingués. *c)* Celle établie à Marseille au début du XIXe s. *d)* Celle établie en Irlande (début XIXe s.) *e)* Celle des États-Unis, auteur : PAUL-HENRI, 1756-1835, fondateur de Frenchtown,

major général de l'armée. Deux autres branches en Zélande et Australie sont éteintes dans leur postérité mâle. *Armoiries* : d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux roses et en pointe d'un trèfle d'argent. — 1. JACQUES, 1530-1598, bourgeois de Genève en 1558, auteur d'une histoire de Genève qui ne fut pas publiée. — 2. GABRIEL, * 1647, capitaine en Hollande 1686, ensuite colonel en France. — 3. GÉDÉON, 1721-1790, pasteur, auteur entre autres de l'*Abrégé de l'Histoire sacrée*, 1768 ; *Exposition de la foi chrétienne*, 1774.— 4. HENRI, 1727-1811, homme de science et géographe ; principales publications : *Carte des environs de Genève*, 1776 ; *Carte de la Suisse romande*, 1782 ; *Carte de la Suisse*, 1798. *Manuel métrologique* ; *Description de Genève ancienne et de Genève moderne*, 1807. — 5. ***Paul-Henri***, 1730-1807, professeur de belles-lettres françaises à Copenhague 1752, auteur d'une histoire du Danemark 1777, d'une histoire de Hesse et d'une histoire de Brunswick 1785, professeur d'histoire civile à l'académie de Genève. Membre du Conseil des Deux-Cents 1764, appartint au parti aristocratique et publia quelques brochures à l'appui de ses opinions. Retiré à Rolle de 1792 à 1801, il prépara une histoire de Suisse en abrégeant celle de Muller et en lui donnant une suite, ouvrage paru en 1803. Autres publications : *Mémoires sur la littérature du Nord*, 1759 ; traduction du voyage en Pologne, en Russie et en Suède de Coxe, 1786. — H. Stadler : *P. H. Mallet*. — 6. JAQUES-ANDRÉ, 1740-1790, mathématicien, professeur d'astronomie 1771, fonda un observatoire à Genève 1772. Pour ses publications (elles se rapportent à l'astronomie) voir Wolf : *Biogr.* — 7. Jaques, dit ***Mallet-Dupan***, 1749-1800, publiciste, travailla aux *Annales* de Linguet et les continua sous le titre de *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe* dès 1779. Il quitta Genève après la révolution de 1782 et vécut à Paris de 1783 à 1788 où il rédigea le *Mercure historique et politique de Genève* (réuni ensuite au *Mercure de France*). Les révolutionnaires français le considérèrent comme leur pire ennemi. De retour à Genève, il entretint, du reste, dans l'intérêt de la cause royaliste, une correspondance diplomatique avec plusieurs cours. En 1792, il quitta de nouveau Genève, se rendit à Bruxelles, y publia ses *Considérations sur la révolution de la France*, puis alla se fixer en Angleterre où il publia le *Mercure britannique*. Une partie de sa correspondance a été publiée par Auguste Blondel dans la *Revue historique* : *Lettres inédites de Mallet Du Pan à Étienne Dumont, 1787-1789*. M. Sayous a publié, d'autre part, ses *Mémoires et correspondances pour servir à l'histoire de la révolution* et A. Michel sa *Correspondance avec la Cour de Vienne*. — G. Vallette : *Mallet du Pan*. — 8. JEAN-LOUIS, 1757-1832, juge, membre du Conseil représentatif. A publié entre autres, un *Tableau historique des dissensions de la République de Genève*, 1803. — 9. GÉDÉON, 1759-1834, notaire, membre de l'administration municipale genevoise pendant la période française, du Conseil représentatif et juge à la Cour suprême. — 10. JEAN-GEORGE, 1787-1865, adjoint au maire de Genève sous l'Empire ; du Conseil représentatif. A publié quelques œuvres littéraires : *Genève et les Genevois*, 1814 ; *Le Conteur genevois*, 1851, des voyages, des promenades, etc. — 11. ***Édouard-Félix***, 1805-1856, avocat, juge 1837, membre du Conseil représentatif, puis du Grand Conseil. Il est surtout connu par ses travaux de statistique, d'histoire et par son activité au sein de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Il a laissé quantité de copies de documents historiques originaux et publié : les œuvres de Baulacre ; *Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève*, 1837 ; *Du recrutement de la population dans les petits États démocratiques*, 1851 ; *Documents genevois inédits pour la généalogie historique de la Maison souveraine de Savoie*, 1856. — 12. HENRI, 1874-1918, Dr med., privat-docent à l'université de Genève 1910, nombreuses publications de pédiatrie. — Kohler : *Catal. de l'univ.* — Voir Galiffe : *Not. gén.* II. — *Tableau généalogique* dressé par C. Picot. — *MDG*. — De Montet : *Dict.* — Sordet : *Dictionnaire*. — Barth. — *SKL*.

Paul-Henri Mallet.
D'après une gravure sur cuivre d'Aubert (Bibl. Nat. Berne).

Jaques Mallet-Dupan.
D'après une gravure de Heath (coll. Maillart).

A une autre famille, de Carouge, reconnue genevoise après 1816, se rattachent deux députés au Conseil représentatif et Jules-Théodore-ANATOLE, 1837-1919, ingénieur de l'École centrale 1858, inventeur de la locomotive compound (brevet en 1874), officier de la Légion d'honneur. — Voir *Notice nécrologique* par Camille Barbey. — *JG*, 16 nov. 1919. [C. R.]

**MALLIARD, de.** Famille noble de Romont, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1505, dans le patriciat en 1623. Selon une tradition, conservée dans la famille, les Malliard seraient originaires de la Savoie et seraient venus s'établir à Romont, à la suite des comtes de Romont, dans le courant du XIVe s. *Armoiries* : de gueules au lion issant d'or mouvant de trois coupeaux d'argent (variantes). — 1. GÉRARD, conseiller et banneret de Romont 1453, chef du contingent romontois envoyé au duc de Savoie en 1454. — 2. JEAN, fils du nº 1, banneret de Romont 1481, seigneur de Villaranon 1484. — 3. ANTOINE, fils du nº 2, donzel, seigneur de Démoret, Châtonnaye, etc., conseiller de Romont 1496, banneret de Romont 1504, délégué de Romont aux États tenus à Moudon 1525, 1527. Reçu à la bourgeoisie de Fribourg en 1505, il fut rayé de la liste des bourgeois, probablement à cause de son attachement à la Savoie, en 1526, au lendemain de la conclusion de la combourgeoisie avec Genève, † 1529. — 4. ARTHAUD, fils du nº 3, donzel, seigneur de Châtonnaye, châtelain du sire de Challant à Bossonnens, puis à Attalens, 1542. — 5. CLAUDINE, fille du nº 4, abbesse de la Fille-Dieu 1564-1570. — 6. JEAN, fils du nº 3, banneret de Romont, Châtelain de Romont, au moment où le comté passa sous la domination fribourgeoise. † 1563. — 7. ANTOINE, donzel, fils du nº 4, conseiller de Romont 1565, banneret 1567. — 8. JEAN, fils du nº 7, * à Romont 25 janvier 1566, fit le voyage en Terre-Sainte et fut créé chevalier du Saint-Sépulcre 1588, banneret de Romont 1589, devint seigneur de Vuisternens par son mariage avec Laure de Challant. — 9. NICOLAS, fils du nº 8, donzel, banneret de Romont 1619, capitaine au service de l'empire, chevalier des saints Maurice et Lazare, un des seigneurs de Châtonnaye, reçu dans le patriciat de Fribourg 1623. Il fut le principal promoteur de l'établissement des Pères minimes à Romont. † 31 déc. 1629. — 10. JEAN, fils du nº 8, donzel, seigneur de Châtonnaye, Vuisternens et Drognens, banneret de Romont 1629, capitaine au service de France ; † 1640. — 11. MARGUERITE-CÉCILE, fille du nº 8, abbesse de la Fille-Dieu 1669-1673, † 1673. — 12. NICOLAS, fils du nº 10, * 6 novembre 1632, banneret de Romont 1656, reçu dans le patriciat de Fribourg 1655, membre du Conseil des Soixante à Fribourg 1663,

avoyer d'Estavayer 1667-1672 ; membre du Petit Conseil 1676, fit partie de l'ambassade fribourgeoise envoyée à Louis XIV, en 1687, pour réclamer les sommes dues à Fribourg par le Trésor royal, bourgmestre 1691, colonel 1700, lieutenant d'avoyer 1702, † 10 avril 1709. — 13. JEAN-IGNACE-SIMON, fils du nº 12, * 23 juillet 1682, banneret de Romont 1706, des Soixante à Fribourg 1731, bailli de Vuippens 1723, du Petit Conseil 1736, bourgmestre 1742, † 20 mai 1743. — 14. JOSEPH-NICOLAS-BRUNO, fils du nº 13, * 8 octobre 1713, officier aux Gardes suisses, des Soixante 1750, bailli de Pont 1758, banneret de La Neuveville 1774, † septembre 1789. — 15. JACQUES-NICOLAS-FRANÇOIS-JOSEPH-MATTHIEU, * 24 avril 1718, capitaine en Espagne, des Soixante 1755, major 1759, banneret de l'Auge 1763, bailli de Planfayon 1774, † 1791. — 16. FRANÇOIS-NICOLAS-JOSEPH-FRIDOLIN, fils du nº 14, * 6 mai 1759, officier aux Gardes suisses 1777, des Deux-Cents 1789, du Grand Conseil 1816-1818, † 1830. — *LL.* — *LLH.* — Dellion : *Dict.* X. — Fuchs-Raemy : *Chronique fribourgeoise.* — Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — *AHS* 1909, 1923. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MALOJA** (C. Grisons, D. Maloja, Cercle Oberengadin. V. *DGS*). Hameau rattaché à la commune de Stampa (val Bregaglia) enclavé dans la Haute-Engadine. Il a été fondé par des gens du Bregaglia qui franchirent la ligne de partage des eaux, poussés par le besoin de trouver en Engadine des prairies, pâturages et alpages. La frontière fut délimitée en 1331 (?), 1555, 1717. Maloja fut le séjour et conserve la tombe du peintre Segantini. Son essor comme station climatérique et place de sport remonte au commencement du XXe s. On s'est demandé si le passage de la Maloja est d'origine romaine. La route aurait été créée selon F. v. Duhm, au XIVe s., pour combattre la dangereuse concurrence que le Gothard faisait aux Grisons. On doit toutefois admettre que le passage fut déjà utilisé à l'époque romaine, comme voie d'accès au Julier. La route actuelle a été construite de 1827 à 1828. [B. MATHIEU.]

**MALTERS** (C. et D. Lucerne. V. *DGS*). Com. et Vge. Au IXe s. *Maltrensis marcha* ; en 1257, *Malters.* *Armoiries :* d'argent à un sapin au naturel issant d'un mont à six coupeaux de sinople, portant un écureuil de gueules. L'ancienne cour colongère relevant de Murbach-Lucerne passa en 1291 à l'Autriche. Le couvent de bénédictins de Lucerne avait en outre dans la région un beau domaine et un cellier ; son prieur y était seigneur justicier. Un *Meier* et des baillis exerçaient la haute et la basse justice. Bailliages et juridictions ayant été hypothéqués en 1333 à Jost von Moos et aux frères Freyenbach, Malters fut détaché du bailliage de Rothenbourg. Le fief retourna en 1415 de l'Autriche à l'Empire, qui laissa jusqu'en 1431 la juridiction criminelle à la famille Moos. Vers le milieu du XVe s. la propriété de la seigneurie passa à la famille Mantzet, et la ville de Lucerne l'acheta en 1477. Malters forma de 1481 à 1798 un bailliage avec Littau. La commune se rattache depuis 1803 au district de Lucerne. Les gens de Malters furent punis en 1396 pour leur entreprise guerrière contre Ruswil ; ils participèrent à la guerre des Paysans ; dans la nuit du 31 mars 1845, les corps-francs furent battus à Malters. On tenta d'exploiter des mines de fer de 1594 à 1598. Une école de tressage de la paille subsista de 1821 à 1825 ; inondations de l'Emme en 1587, 1629, 1744, 1811, 1815, 1846, etc. ; construction de ponts en 1517, 1802, 1837, 1842, etc. ; construction et rénovation d'églises en 1107, 1410, 1602, 1657 et 1834. Registres de paroisse dès 1610. — Voir Thürig : *Heimatkunde.* — Segesser : *Rechtsgesch.* I et II. — Balthasar : *Merkwürdigkeiten.* — Walter : *Bergbau in den V Orten.* — *JBG* XVIII-XX. — *Gfr.* Reg. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

**MALTERS, de.** Famille de barons qui tombèrent, par suite d'une mésalliance au rang de ministériaux du couvent de Murbach-Lucerne, des avoués de Rothenbourg-Wolhusen, puis des Habsbourg. Ils étaient celliériers de Malters et de Kriens, *Meier* de Stans et Emmen. *Armoiries* : de sable au sautoir d'argent accompagné en chef et en pointe d'une étoile du même. Les Meier d'Emmen, qui portaient des armes analogues, sont probablement de même souche. — *AHS* 1925-1927. — 1. LUDWIG, baron, marié à Regélindis issue d'une famille de ministériaux de Murbach-Lucerne, devint en 1182-1183 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem à Hohenrain. — 2. WALTHER, fils du nº 1, cité dès 1182-1183, † av. 1213, suivit le statut de sa mère et devint ministérial de Murbach-Lucerne ; *Meier* de Stans en 1199 et probablement aussi d'Emmen. — 3. HEINRICH, fils du nº 2, cité de 1209 à 1257, chevalier, *Meier* de Stans et en 1257 d'Emmen ; participa aux traités de paix de Lucerne en 1244 et 1257. — 4. HEINRICH, fils du nº 3, cité de 1271 à 1315, *Meier* de Stans, chevalier 1309. — 5. HARTMANN, fils du nº 4, cité de 1315 à 1338, chevalier, *Meier* de Stans, *Amtmann* en Nidwald 1336, landammann d'Obwald et Nidwald réunis 1335-1338. Dernier de la branche de Stans. — 6. BURKARD, fils du nº 2, cité de 1236 à 1266, vassal des Rothenbourg, conseiller de Lucerne 1261. — 7. CUNO, fils du nº 2, *Amtmann* de Wolhusen 1246. — 8. JOHANN, fils du nº 6, cité de 1261 à 1298, avoué de Lucerne pour Murbach, 1291. — 9. WALTHER, frère du nº 8, cité de 1257 à 1320, vendit en 1320 la mayorie de Kriens à Hartmann de Ruoda. — 10. NIKLAUS, cité de 1287 à 1318, maître ès arts libéraux, curé d'Eich, Pfäffikon et Affoltern, chanoine de Zofingue, Beromünster, Soleure et Saint-Pierre de Bâle, fut plusieurs fois juge épiscopal. — 11. WALTHER, cité de 1290 à 1328, avoyer de Lucerne 1313-1328. Il vendit l'avouerie d'Egg et Rennenmoos (Littau) à Jacob von Littau. — 12. ***Johann***, cité de 1314 à 1343, conseiller de Lucerne 1318, chef du parti autrichien, dont plusieurs membres adoptèrent ses armoiries comme signe de ralliement. Il scella l'entente privée conclue en 1328 par une série de membres des deux Conseils et l'entente officielle de 1330 entre les deux Conseils réunis. Ayant, avec d'autres partisans, négocié avec l'Autriche, il fut banni en 1332 et se réfugia à Sempach dont il acquit la bourgeoisie. Une sentence arbitrale de 1336 annula son bannissement, mais la puissance des Malters resta brisée. — 13. WILHELM, cité de 1314 à 1320, paraît avoir été le dernier cellérier de Malters de la famille de ce nom — 14. JOST, cité de 1359 à 1406, conseiller de Lucerne, cellérier de Kriens, vendit définitivement l'avouerie de Littau en 1359. — 15. BERCHTOLD, cité de 1346 à 1361, bailli autrichien de Wolhusen 1350-1361, fonctionna souvent comme juge et arbitre. — 16. JOHANN, fils du nº 15, cité de 1361 à 1383, bailli de Wolhusen 1383. — 17. HERMANN, frère du nº 16, cité de 1361 à 1368, bailli de Wolhusen 1367-1368. Il adopta dans son sceau l'emblème baillival (toit de tour crénelée) de son père et le nom de sa fonction *Vogt*, qui fut porté par sa descendance. — 18. ELISABETH, citée de 1410 à 1423, grande-maîtresse du couvent d'Eschenbach, de l'ordre de saint Augustin. — 19. WILHELM, cité de 1460 à 1488, donzel, conseiller de Lucerne, dernier du nom. — 20. ***Henri*** de Malters, dit Schlosser, cité de 1444 à 1463. Ses relations avec la famille noble sont incertaines. De 1450 à 1458 au service de Nuremberg d'abord comme capitaine d'une compagnie bernoise ; puis comme commandant de 1000 Suisses, instructeur général de l'infanterie de Nuremberg, vainqueur de l'armée du margrave de Brandebourg à Heimbach. En 1456 il commanda, avec Ott Herdegen, une croisade nurembergeoise contre les Turcs de Hongrie. Rentré au pays en 1458, ammann de la vallée de Hasli 1459-1463. Jusqu'en 1456 les documents l'appellent Schlosser, plus tard toujours Malters, tandis que ses sceaux portaient dès 1450 le nom et les armes de cette famille. — *Gfr.* Reg. — *UZ.* — *UB Beromünster.* — *FRB.* — Kopp : *Gesch. d. eidg. Bünde* et *Urk. z. Gesch. d. eidg. Bünde.* — *AHS* 1925-1927. — Archives d'État Lucerne. [H.-A. v. S. B.]

**MALVAGLIA** (C. Tessin, D. Blenio. V. *DGS*). Com-

et paroisse. En 1209, *Malvalia* ; 1224, *Malavalla* ; 1582, *Malvaia*. En 1852 on trouva aux Rongie 3000 monnaies romaines, d'Aurélien à Constantin. L'abbaye de Disentis y avait des biens en 1201. Au-dessus du village,

Façade de l'église de Malvaglia. D'après une photographie.

à un endroit presque inaccessible, existent les ruines d'une *casa dei pagani*. Au moyen âge, Malvaglia était le chef-lieu de la *fagia de subtus* ou de Malvaglia, comprenant outre le village de ce nom, Semione, Ludiano, Dongio, Corzoneso et Leontica. En 1219 il était une des six *vicinanze* et des six *rodarie* du val Blenio. C'est à Malvaglia qu'avaient lieu les séances supplémentaires des *placita donnegaria* de la vallée. L'hospice de Saint-Martin est mentionné en 1209 et au XIVe s. Malvaglia était une des principales stations d'entrepôts pour le trafic par le Lukmanier ; sous les ducs de Milan déjà, ses foires étaient très fréquentées. La paroisse remonte à une date inconnue. Une église Saint-Benoît est signalée en 1207, l'église paroissiale actuelle de Saint-Martin en 1298. En 1913, on découvrit dans cette dernière les fondations d'un édifice plus ancien, peut-être celles de l'église Saint-Benoît. La façade de Saint-Martin porte encore des fresques anciennes; la petite chapelle à côté a des peintures de 1551 ; celles de Grussa et de Madra possèdent des fresques du XVe s. Une ancienne maison aux Rongie, que l'on prétend être la maison de justice, porte des armoiries du XIVe s. En 1512, le village fut complètement submergé par un lac qui s'était formé à la suite de l'éboulement du Crenone lequel avait obstrué l'issue de la vallée. Des inondations graves eurent lieu en 1620, 1747 et 1868 ; une épidémie de typhus, en 1806, fit plus de cent victimes. *Population* : 1567, 740 hab. ; 1870, 2063 ; 1920, 1510. Registres de baptêmes dès 1698, de mariages dès 1700, de décès dès 1708. — K. Meyer : *Blenio und Leventina*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — Rahn : *I Monumenti*. — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — *Bollettino Storico* 1892, 1915. — *AS* I. — *Riv. arch. comense* 1913. [C. Trezzini.]

**MALVAL** (C. Genève, Rive droite, Com. Dardagny. V. *DGS*). Vge, autrefois siège d'une seigneurie très ancienne connue avant 1100. Le château, déjà reconstruit par l'évêque Aymon de Grandson avant 1227, fut réédifié en 1303 par Amédée V de Savoie et démoli, par surprise, par le sire de Gex en 1306. Son emplacement se trouvait sur la rive gauche de l'Allondon au-dessus du hameau des Baillets. Malval et Dardagny ont été réunis entre les mains des mêmes seigneurs sous la suzeraineté de l'évêque ; ils dépendaient administrativement du château de Peney. Ce territoire, dès le XVIe s. resta genevois ; ses seigneurs prêtaient hommage à la ville. Les Malval ou Marval devinrent très rapidement châtelains du château de Malval pour le compte de l'évêque et de la Savoie. Primitivement Malval était une paroisse englobant les hameaux de Malval, des Granges, Essertines, les Baillets, faisant partie du décanat d'Aubonne. De la fin du XIVe s. au milieu du XVIe s. sa population a oscillé de 25 à 18 feux. Comme paroisse protestante, elle fut rattachée à celle de Dardagny ; l'église, reconstruite au XVIIe s., a subsisté jusqu'à nos jours, à l'écart du hameau. [L. B.]

**MALVAL, MARVAL, de.** Le résultat définitif de recherches minutieuses donne trois familles de ce nom à Genève. — *a)* Les de et à Malval, châtelains du lieu. — *b)* Les Malval, originaires de Tutigny (Gex). — *c)* Les Malval originaires de Peney et dont la famille neuchâteloise est issue. — *a)* — 1. Wido, mentionné entre 1090-1100, date après laquelle les mentions sont nombreuses. On perd la trace de cette famille à la fin du XVe s. — *b)* — 2. Guy, de Tutigny, bourgeois de Gex. — 3. Bertrand, fils du no 2, notaire, secrétaire du pape Félix V et du duc de Savoie 1446, 1448. — 4. Pierre Estier, époux d'Aymonette Malval (de Tutigny) dont il prit le nom. — 5. Ansermet, fils du no 4, bourgeois de Genève 1447, syndic 1465-1467 et 1471. Famille éteinte à Genève dans sa descendance mâle. — *c)* — 6. Nicolas ou Nicod, de Peney, bourgeois de Genève 1505. — 7. François, fils du no 6, membre des Deux-Cents. — 8. Jean, auteur de la branche neuchâteloise, voir sous Marval. — Voir Galiffe : *Not. gén.* IV, 2e éd. [C. R.]

**MALVENDA, de.** Famille originaire de Valence (Espagne), fixée à Genève au XVe s. *Armoiries* : de sinople à la fleur de lys d'or accompagnée de trois girons du même mouvant du chef et de la pointe. La famille a donné plusieurs chanoines à la cathédrale de Genève. — 1. André I, évêque d'Hébron, apparaît comme évêque auxiliaire de Genève dès 1449, † vers 1467. — 2. André II, neveu du no 1, official de Genève 1471, vicaire général 1473, doyen d'Aubonne 1473, chanoine de Berne, prieur de Thonon et d'Aix. Donna un vitrail et quatre tapisseries à la cathédrale de Genève, † 21 juillet 1499. — 3. Gonzalvus, bourgeois de Genève 1479. — Gautier : *Hist. de Genève*. — Mercier : *Chapitre de Genève*, 199. — Besson : *Mémoires pour l'hist. des diocèses de Genève*. — *AHS* 1926, fasc. 3. [C. R. et D. L.]

**MALZACH.** Famille d'Ægeri (Zoug). — Werner, ammann, bailli de Sargans 1472-1474. — Alb. Letter : *Beiträge zur Ortsgesch. des Tales Ægeri* I, p. 296. — *Zuger Nbl.* 1925, p. 7. [W.-J. Meyer.]

**MAMBOURY.** Famille vaudoise, à Signy avant 1610. — 1. Alexis, † 1925, pasteur à Sainte-Croix 1911, Suchy 1918, sous-directeur de l'hospice de Saint-Loup 1923. — 2. Ernest, * 1878, dessinateur, professeur à Lausanne, puis à Constantinople. — *SKL*. [M. R.]

**MAMELOK,** Arthur, * 1876, Dr jur. et avocat à Zurich, publia avec le professeur F. Meili *Das Internationale Privat- und Zivilprozessrecht auf Grund der Haager Konventionen*, juge cantonal de 1916 à sa mort, 6 juillet 1926. Bourgeois de Zurich en 1897. — *NZZ* 1926, no 1245. — *ZSR* 1926, p. 402. [H. Br.]

**MAMELUCS (MAMELOUS).** Nom du parti opposé, à Genève, aux Eidguenots, dans les luttes politiques du XVIe s. — Voir articles Eidguenots et Genève. [C. R.]

**MAMIN.** Famille vaudoise, à Blonay dès le XVI^e s. — MICHEL, 1735-1799, chasseur de chamois, légua 2000 francs, soit tous ses biens à « tous les pauvres de l'Univers ». — *Livre d'Or.* [M. R.]

**MAMMERN** (C. Thurgovie, D. et Com. Steckborn. V. *DGS*). Vge et paroisse. Dans la baie entre le Langhorn et le Kuhhorn existait à l'époque néolithique un établissement de palafittes dont les vestiges sont encore visibles ; plusieurs centaines de haches de pierre y furent trouvées. *Manburron* dans un document de 909, par lequel Winidhere fait avec l'abbé Salomon de Saint-Gall l'échange de biens qu'il a hérités à Mammern. En 1100, 1102, 1124 et 1150 des documents de Allerheiligen font mention d'Ulrich et Walter de Manbüron, membres d'une famille de ministériaux (saint-gallois ?) ; en 1285 et 1312 Heinrich von Manbüron est désigné dans des actes du couvent de Pfullendorf. Le château était situé sur une colline abrupte dans le voisinage de Liebenfels ; il apparaît en 1475 comme une ruine (*Burgstall*, aujourd'hui Burstel). Plus tard deux juridictions, Neuburg et Mammern, apparaissent sur le territoire communal ; elles appartinrent presque toujours au même tenant. Reichenau et Saint-Gall avaient à Neuburg des fiefs, tandis que Mammern relevait de Saint-Gall seulement. Les possesseurs des droits seigneuriaux résidaient à la Neuburg. La première lettre d'investiture est en faveur des frères Albert et Albrecht von Castel 1319. Après plusieurs changements de main, les seigneuries échurent en 1413 aux Ulm, desquels elles passèrent en 1451 aux Hohen-Landenberg, qui les conservèrent jusqu'en 1522. Sous Bolay Thüringer, de Steckborn, la Réforme fut introduite (1528). En 1552 les seigneuries passèrent aux Thumb ; à la suite d'une violation de l'investiture, Joh.-Friedrich fut contraint en 1620 par l'abbé de Saint-Gall, d'établir un prêtre catholique. La même année, les deux seigneuries passèrent, par achat, pour la somme de 35 000 florins aux frères Karl-Emanuel, Joh.-Peter et Hans-Walter von Roll ; ils travaillèrent énergiquement à la Contre-Réforme, n'engageant que des catholiques comme fermiers de leurs terres qui étaient considérables. Par l'afflux des catholiques et par des conversions, le nombre des familles protestantes tomba bientôt à six. En 1627, le commandeur Hans-Walter von Roll, de Tobel, chassa le prédicateur protestant et fit administrer la paroisse par le curé de Burg. Toutefois, sur les représentations de Zurich, un pasteur fut de nouveau établi en 1632. Les Roll construisirent non loin du village, près du lac, un nouveau château avec une chapelle particulière dans la cour ; la Neuburg tomba de plus en plus à l'état de ruine. En 1667, le secrétaire du bailliage thurgovien, Wolf-Rudolf von Reding von Biberegg acheta la seigneurie de Mammern, tandis que la Neuburg passait aux Püntener d'Uri. En 1687 enfin, le couvent de Rheinau fit l'acquisition de la seigneurie pour 50 000 florins et en 1690 de celle de la Neuburg pour 14 000 florins. Les droits seigneuriaux furent désormais exercés et administrés par des conventuels délégués par le monastère ; de ces administrateurs, le plus connu est l'historien P. M. Hohenbaum van der Meer (1753-1758).

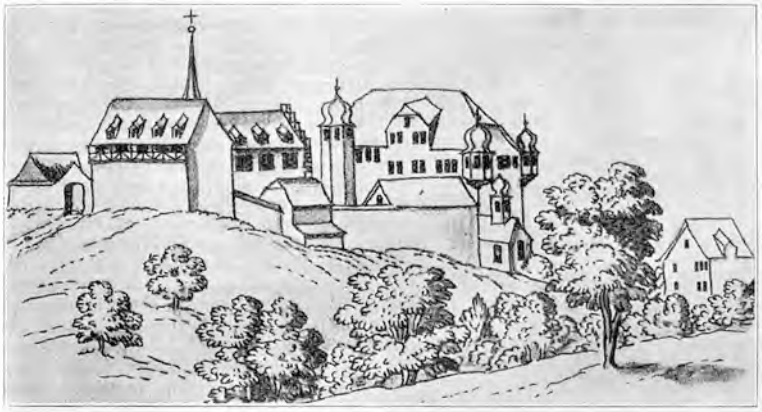

Le château de Mammern vers 1730. D'après un dessin de M. Meiss.

Le patronage et le droit de collation appartenaient à la seigneurie, qui avait à nommer les deux ecclésiastiques ; mais dès 1632, le collateur fut obligé de choisir le pasteur protestant sur une liste de trois candidats présentés par Zurich. En 1843, la collation fut détachée de Rheinau. De 1529 à 1620, il n'y eut pas de service catholique à Mammern, à partir de 1632, l'église du village fut utilisée par les deux confessions. Dès 1693, la paroisse catholique fut administrée par les conventuels de Rheinau ; un prêtre séculier apparaît à Mammern en 1264. L'église, dédiée à saint Blaise, fut construite en 1333 ; elle brûla en 1909 ; les catholiques et les réformés construisirent alors chacun leur église. En 1749, Rheinau remplaça la petite chapelle du château par une chapelle plus grande, qui fut vendue en 1906 à l'établissement balnéaire. Coutumier de 1574. *Population*, 1920 : 412 hab. dont 240 catholiques. En 1838, la commission instituée par le canton de Zurich pour liquider Rheinau vendit contre la volonté du couvent la grande propriété du château à Rud. Huber, de Bâle. De 1853 à 1864 elle servit de demeure aux moniales du couvent de Feldbach, supprimé en 1848. En 1866, le château fut acquis par le médecin H. Freuler, de Schaffhouse, qui le transforma en établissement hydrothérapique. — Voir Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus.* — Procès-verbaux du château. — Archives de l'église catholique de Mammern. — Rahn : *Kunstdenkmäler.* — Sulzberger : *Gesch. der ref. Kirchgemeinden des Kts. Thurgau* (Manuscrit de la Bibliothèque de Frauenfeld). — *TB* 18 et 31. [E. STAUBER.]

**MAMMERN,** MANEGOLDUS **von.** Abbé de Saint-Gall, élu en 1122 par une partie des conventuels avec l'appui du duc Konrad de Zähringen ennemi de l'empereur. Il parvint à l'emporter sur Heinrich von Twiel, élu déjà auparavant par le parti impérial. Immédiatement après la signature du concordat de Worms, il fut confirmé par l'empereur et fit beaucoup par la suite pour améliorer la situation économique de l'abbaye et orner l'église. — *MVG* XVII, p. 92. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen* II, 289. [Bt.]

**MAMMERTSHOFEN** (C. Thurgovie, D. Arbon, Com. Roggwil. V. *DGS*). Château. En 1296 *Mainbraehshoven* ; 1313, *Mainbrehzhoven.* Tour d'habitation en gros blocs de pierre brute dans le haut de laquelle court une galerie de bois, en saillie. Il formait un anneau de la chaîne de fortifications par laquelle l'abbé de Saint-Gall se protégeait contre l'évêque de Constance. Les seigneurs de Mammertshofen étaient écuyers des abbés, en leur qualité de représentants des comtes de Zollern. *Armoiries* : d'argent à deux pattes de lion de gueules passées en sautoir. L'affirmation de Kuchimeister, selon laquelle l'écuyer de Mammertshofen aurait passé du côté de l'évêque en 1252 dans la guerre entre l'abbé et l'évêque, ce qui aurait eu pour conséquence la prise du château par l'abbé Berthold, provient de ce que cet auteur a confondu les seigneurs de Mammertshofen avec les écuyers de Falkenstein. Le premier écuyer connu de Mammertshofen fut Konrad 1296. Avec Fluri, la descendance s'éteignit déjà dans les mâles avant 1362. Le château et la plupart des fiefs échurent avec le temps à Burkhard Schenk von Kastel. S'étant mis du parti de l'abbé dans la guerre appenzelloise, il se vit prendre le château par les Saint-Gallois en juillet 1405 et fut contraint à faire la paix. Mammertshofen resta en possession de la famille Schenk jusqu'en 1645 ; de 1649 à

1751, il appartint aux Schultheiss de Constance, de 1751 à 1792 aux Mayer von Baldegg, ensuite aux Orlandi de Bevers, comme fidéicommis et depuis 1916 à P.-K. von Planta de Zuoz. — Voir *Pup. Th.* — Näf : *Burgen* V (mns.). — Rahn : *Architekturdenkmäler*. — G. Meyer von Knonau dans *MAGZ* XVII. — P. Bütler dans *ASG* XII. [Leisi.]

Le château de Mammertshofen vers 1840. D'après une lithographie de J.-F. Wagner.

**MANATSCHAL,** Friedrich, * 20 janv. 1845 à Santa-Maria (Grisons), député au Grand Conseil 1869-1917, avec une interruption de quatre ans, président de ce corps 1898, préfet 1877, conseiller d'État 1881-1885, président de la ville de Coire 1886. Fonda en 1887 et rédigea avec C. Ebner les *Bünd. Nachrichten*, qui fusionnèrent en 1892 avec le *Freie Rätier*. Manatschal fut, en outre, juge d'arrondissement à Coire, juge au tribunal du district de la Plessur. Auteur d'ouvrages historiques, entre autres : *Graubünden seit 1815*, 1903 ; *Einiges aus Bündens öffentlichem Leben*, dans *BM* 1914-1919 ; *Human. u. gemeinnütz. Bestrebungen... in Graub.*, 1905 ; *Erinnerungen*, 1919. — *ASG* 18, p. 335. [F. P.]

**MANDACH** (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. On croit avoir découvert un poste de garde romain sur le Rotberg. Un tombeau de La Tène a été trouvé avec une épée et un umbo. La famille noble encore florissante des Mandach tire son nom de ce village, mais son berceau a entièrement disparu. Il reste à l'Ouest de Mandach des vestiges du château des barons de Wessenberg. Les *armoiries* du village sont celles des Mandach. Rattaché au bailliage habsbourgeois de Waldshut, il passa à Berne en 1415 et fut annexé au bailliage de Schenkenberg. L'église fut fondée en 1072 par les Wessenberg. La collation passa d'eux aux Hallwyl, au commencement du XVI^e s. à Berne, en 1803 au canton d'Argovie. Un incendie détruisit tout le village en 1518, la peste y régna en 1593 et 1668. Registres de paroisse dès 1587. — Voir W. Merz : *Gemeindewappen*. — Le même : *Burgen und Wehrbauten*. — *LL*. — *Argovia* 23, p. 130 ; 27, page 59. [H. Tr.]

**MANDACH** (C. Zurich, D. Dielsdorf). Emplacement de château, devant l'ancienne porte de Dielsdorf à Regensberg ; ce château était le siège des seigneurs de Mandach durant le temps qu'ils furent ministériaux à Regensberg. Dès 1412, il n'est plus question que de l'emplacement, l'ancienne tour n'était donc plus habitée. — Relevé des fondations au Musée national. — *MAGZ* 23, p. 343. — H. Hedinger : *Gesch. des Städtleins Regensberg*, p. 27. [F. H.]

**MANDACH, de.** Ancienne famille de ministériaux des comtes de Frobourg, des barons de Regensberg et de l'évêque de Constance. L'ancêtre doit être le *miles dictus villicus* de Mandach, cité en 1218. La généalogie remonte irréfutablement au chevalier Ulrich, cité en 1244. La famille quitta de bonne heure Mandach près de Brugg pour Regensberg, où elle habita un donjon portant son nom, en dehors de la cité ; elle acquit en 1320, du chapitre de Zurzach, le fief de Sidellen près de Zurzach. Elle possédait dans le Zürichgau le droit de s'approprier le bétail contaminé et égaré (voir Rüeger). Puis elle s'établit à Schaffhouse, dont elle devint bourgeoise avant 1318, et entra au Conseil en 1372 ; elle y est encore florissante ; elle se fixa aussi à Rheinau. Une branche est bourgeoise de Berne, depuis 1881. *Armoiries* : à l'origine, coupé de gueules à la tête de maure, et de sable, modifiées bientôt en : coupé d'argent à la tête de maure et de gueules. — 1. Ulrich, prieur de St. Thomas à Strasbourg 1301. — 2. Sebastian, bailli de Neunkirch 1496. — 3. Heinrich, abbé de Rheinau 1498-1529, personnalité éminente, reçut une lettre de remerciements de l'empereur Maximilien. — A. Waldburger : *Rheinau und die Reformation*, dans *JSG* 25, p. 134. — 4. Marie-Agnes, prieure de St. Katharinental 1628-1632. — 5. Johanna-Maria, abbesse de Frauenalb 1631-1643. — 6. Christoph, bailli d'Ettlingen 1586-1589, assesseur du tribunal impérial de Spire, † 1614. — 7. Christoph-Jakob, chambellan de l'évêque de Worms, † 1656. — 8. Hans-Georg, de Schaffhouse, 1591-1653, *Obherr* 1644, député en Italie 1648. — 9. Hans-Konrad, 1622-1694, *Obherr* 1682, bailli de Buch 1684. — 10. Hans-Konrad, 1652-1737, député en Italie 1686, vice-bourgmestre. — 11. Johann-Konrad, 1715-1781, bailli de Locarno 1744-1746, *Obherr* 1768. — 12. Franz, 1821-1898, D^r med., médecin de la ville, médecin en chef de l'hôpital de la ville, connu par ses recherches de préhistoire. — 13. Franz-Hermann, * 1851, D^r med., médecin en chef, puis directeur de l'hôpital cantonal. — A la branche bernoise se rattachent — 14. Jean-Conrad, * 1870, D^r phil., conservateur du musée des Beaux-Arts de Berne, privat-docent à l'université de Berne. Auteur d'ouvrages se rapportant à l'histoire de l'art. Liste dans *DSC*. Lieutenant-colonel à l'État-major général. — 15. Bernard-Frédéric, * 1871, D^r med., oculiste distingué. — Voir en général *Zürcher Wappenrolle*. — Rüeger : *Chronik* II, p. 852-856, avec arbre généal. et nombreuses annotations. — *AGS* I. — *OBG* III. — *LL*. — Merz : *Burgen und Wehrbauten*. [C. M.]

**MANDALLAZ.** Nom de famille répandu en Savoie. — 1. Mermet, lieutenant du vidomne, reçu bourgeois de Genève en 1491. — 2. François, procureur fiscal de l'évêque en 1521. — 3. Nicolas, procureur fiscal dévoué à Pierre de la Baume, arrêté en 1530 à l'instance de Vandel, procureur général. — Voir Sordet : *Dict.* — Galiffe, mns. — Foras : *Armorial de Savoie*. [C. R.]

**MANDELLI, MANDELLO.** Famille originaire de Milan, fixée à Bellinzone dès le XIV^e s., mentionnée à Lugano en 1380. *Armoiries* : d'azur à trois lions de gueules. — 1. Giovanni, archiprêtre de Bellinzone 1328. — 2. Gioannolo, chanoine 1376 et archiprêtre de Bellinzone 1385-1398 ; avec son frère Petrolo il fonda et dota la chapelle des SS. Stefano et Pietro à Bellinzone. Il est peut-être identique à Giovanni, archiprêtre de Locarno 1395-1397. — 3. Luchino, patron 1464 et connétable du duc de Milan à Bellinzone

1459-1479. — *AHS* 1918. — S. Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa.* — *BStor.* 1891. — *Pagine nostre* IV. [C.T.]

**MANDEMENT** (C. Genève. Voir *DGS*). Les mandements genevois étaient les territoires que l'évêque possédait en toute propriété. Ils étaient au nombre de trois ; celui de Jussy, celui de Thiez ou Viuz en Sallaz, enfin celui de Peney. Les annexes de ce dernier comprenaient la seigneurie de Dardagny et le territoire de Genthod après la Réforme. Jussy et Peney restèrent seuls des territoires genevois et Peney s'appelle encore le *Mandement*. La république genevoise se substitua aux droits féodaux de l'évêque et les habitants restèrent des sujets jusqu'au XVIII^e s. [Louis Blondel.]

**MANDERSCHEIT,** Sebald, facteur d'orgues, originaire de Nuremberg. De 1655 à 1657, il reconstruisit le petit orgue placé dans le chœur de Saint-Nicolas à Fribourg; bourgeois de cette ville en 1659. — Voir *SKL*. [J. N.]

**MANDONNET,** Pierre-François-Félix, * 1858 à Beaumont près de Clermont-Ferrand, dominicain, D^r theol., professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Fribourg 1891-1918, recteur 1902-1903. Auteur de nombreux ouvrages, entre autres : *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIII^e s.*, 1899 ; collaborateur à plusieurs revues et dictionnaires. [Rémy.]

**MANDROT, de.** Famille vaudoise, à Yverdon dès 1518, à Morges dès 1530. *Armoiries* : d'azur fretté d'or. — 1. Jean, procureur patrimonial et receveur à Belmont 1457 et à Orbe 1459. — 2. Jean, fils du n° 1, bourgeois d'Yverdon, procureur et commissaire du bailli de Vaud en 1518. — 3. Aimé, commissaire général en 1530. — 5. François, vidomne de Morges 1530. — 4. Emmanuel, * 1704, seigneur de Burg près Morat, colonel commandant des dragons levés au Pays de Vaud, 1615. — 5. Claude, juge à Morges, député en 1803. — 6. Jules, * 1873, avocat, député, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*. — 7. Louis-Alphonse, * 30 sept. 1814 à Paris, † 1^er oct. 1882 à Cormondrèche (Neuchâtel), fixé dès 1860 à Neuchâtel, colonel, chef d'état-major de la II^e division durant l'occupation des frontières 1870-1871. S'est occupé d'histoire, d'héraldique et de cartographie, a publié, seul ou en collaboration, les armoriaux des cantons de Neuchâtel, Genève, Vaud et Fribourg, un *Atlas historique* de la Suisse et différentes cartes. Collaborateur au *Musée neuchâtelois*. — *MN* 1886. — 8. Bernard, * 1848 au Havre, † 29 avril 1920 au Lout (Gironde), archiviste-paléographe. A publié, entre autres, *Ymbert de Batarnay* ; *Étude sur les relations de Charles VII et de Louis XI avec les cantons suisses*, dans *JSG* 1880, 1881. Éditeur du *Journal de Jean de Roye*, des *Lettres de Louis XI* (t. X et XI), des *Mémoires de Ph. de Commines*, des *Dépêches des ambassadeurs milanais à Louis* XI. — *Bibl. École des Chartes* 1920. — 9. Henry, 1861-1920, fils du n° 7, agronome, fonda de grandes exploitations agricoles au Texas, hérita du château de La Sarra, qu'il légua à la Soc. du Musée romand. Député au Grand Conseil 1905-1909, fondateur en 1912 et président de la Soc. vaudoise de généalogie. — *Livre d'Or*. [M. R. et L. M.]

**MANEGG** (C. et Ville de Zurich). Emplacement de château en amont d'Unter-Leimbach, sur une ramification de l'Uetliberg et de l'Albis ; demeure des Manesse de Zurich, auxquels il doit probablement son nom ; cité la première fois en 1303 : *castrum Manegge*. Gottfried Keller décrit, dans son *Hadlaub*, la vie joyeuse des ménestrels au temps où les Manesse habitaient ce château. Ce dernier fut vendu en 1393 par Ital Maness au juif Visli, de Zurich ; il passa ensuite, en 1400, au couvent de Selnau ; un incendie le détruisit en 1409, durant le carême. Selon la chronique, de jeunes bourgeois avaient voulu simuler un assaut du château. Gottfried Keller choisit cet épisode comme thème de son *Narr auf Manegg*. La ruine passa en 1526 à l'hôpital de Zurich et appartient depuis 1868 au canton de Zurich. A l'honneur des Manesse, Hans-Konrad von Meiss († 1820), conseiller et administrateur de l'hôpital, fit édifier dans le fossé du château une fontaine ornée d'une inscription ; en 1921, l'association zuricoise du Heimatschutz érigea au poète G. Keller une pierre commémorative sur l'emplacement de la tour. — *LL*. — *Der Höckler u. das Schlösschen Manegg*, 1840. — *MAGZ* 23, p. 343 et 391. — S. Vögelin : *Das alte Zürich* II, p. 770. — C. Escher : *Chronik der ehemaligen Gem. Enge*, p. 164. — *NZZ* 1921, n^os 891, 1001 et 1426. — *Heimatschutz* 1921, n° 2. — 37. *Jahresber. des Verschönerungs-Ver. Zür. und Umgebung* 1911, p. 17. — L. Weisz : *Studien zur Gesch. der Zürcher Stadtwaldungen*, p. 74. — *ZWChr.* 1904, p. 249 ; 1907, 139 ; 1916, p. 141. [F. H.]

**MANEGOLDUS.** Abbé de Saint-Gall. Voir Mammern, von.

**MANERA, DE MANERIS.** Famille mentionnée à Sonvico en 1326, plus tard à Cadro. — Giovanni, * 29 mai 1832 à Cadro, † 6 févr. 1895 à Lugano, curé de S. Pietro-Pambio, chanoine de Lugano, recteur du lycée cantonal de Lugano 1884-1893. Il laissa tous ses biens à des œuvres de bienfaisance et au séminaire diocésain. — *BStor.* 1911, 1912. — S. Borrani : *Ticino sacro*. [C. T.]

**MANESSE** (Maness, Manesso). Famille de chevaliers et de négociants zuricois du XIII^e-XV^e s., citée la première fois en 1219. — I. *Branche de chevaliers d'im Hard et d'auf Manegg*, citée à partir de 1224, vassaux de l'abbaye du Fraumünster de Zurich, de celle d'Einsiedeln et de l'empire. *Armoiries* : de gueules à deux chevaliers combattant d'argent, dont l'un est vainqueur (Manesse = *Mannesser*, soit tueur d'homme). — 1. Rüdiger, cité de 1224 à 1253, ancêtre de cette branche, chevalier, bailli impérial 1240, vassal d'Einsiedeln 1251 et dès cette époque investi par le Fraumünster du fief d'im Hard sur la Limmat; il possédait peut-être aussi la tour du Hard, quoique celle-ci ne soit mentionnée qu'à partir de 1336 comme possession de la famille. — *a) Rameau d'auf Manegg. Sceau* : 2 coqs. — 2. ***Rüdiger*** ou Roger, l'aîné, cité de 1252 à 1304, fils du n° 1, juriste, mécène, ami de la poésie, rassembla une collection de chansons. Johannes Hadlaub lui dédia, ainsi qu'à son fils, un poème de louanges. J.-J. Bodmer fut le premier à identifier sa collection de chansons avec le manuscrit de Paris (ou de Heidelberg), et à donner à ce dernier, sans preuves, le nom de manuscrit Manesse. Rüdiger posséda avec ses frères et sœurs, jusqu'en 1252, une maison en pierre, qui fit plus tard partie des futurs bâtiments de Wettingen. Du Conseil d'été 1264, chevalier et du Conseil de carême 1268, du Conseil d'automne 1278-1302. L'abbesse du Fraumünster le chargea en 1272 de surveiller les fermiers de son droit de battre monnaie ; souvent arbitre, homme de confiance des Waldstätten lors de leur alliance de 1291 avec Zurich ; il devait déjà posséder le Manessenturm au haut de la Schoffelgasse. Depuis 1303 certainement, mais probablement depuis 1294, devait lui appartenir le château de Manegg. — *ASG* I, p. 21, 49. — Ficker dans *Wiener Sitzungsber. der phil.-hist. Classe* LXXVII, p. 795-862 et CXVIII, 10^e partie. — G. von Wyss : *Zürich am Ausgang des 13. Jahrh.* — 3. Rüdiger, cité de 1272 à 1304, fils du n° 2, chanoine de la prévôté 1282, directeur de l'école du chapitre du Grossmünster dès 1296. — 4. Johannes, cité de 1272 à 1297, frère du n° 3, chanoine de la prévôté 1281, gardien 1296. Hadlaub le loue avec son père comme collectionneur et ami des troubadours. — 5. Rüdiger, le cadet, cité de 1285 à 1309, frère du n° 3, membre noble du Conseil de carême 1285-1309, acheta en 1304, des barons d'Eschenbach, les droits de juridiction sur le ruisseau d'Erdbrust (en amont de Wollishofen) jusqu'à Zurich et du lac de Zurich à l'Albis, en fief perpétuel (de l'empire). — 6. Rüdiger, cité de 1305 à 1331, fils du n° 5, chanoine au Grossmünster en tout cas dès 1305, quitta l'état ecclésiastique entre 1324 et 1325, devint membre du Conseil d'automne 1325-1331, écuyer 1326, chevalier 1328. Il fit avec son frère Ulrich de nombreuses donations pieuses. — 7. Ulrich, cité de 1309 à sa mort, 1344

ou 1345, frère du nº 6, membre du Conseil d'été 1317-1335, écuyer 1328, chevalier 1334, sympathisa avec la révolution de 1336 et fut membre du *Baptistalrat* 1336-1343. — 8. RÜDIGER, cité de 1336 à sa mort 1383, fils du nº 7, chevalier, se tint comme son père du côté de Rodolphe Brun lors de la révolution de 1336 et resta dès lors au Conseil, soit comme membre soit comme bourgmestre, jusqu'à sa mort, le 9 ou 10 nov. 1383. Il fut l'un des quatre chevaliers qui étaient désignés comme successeurs de Brun dans la première Lettre jurée de 1336. Membre du *Natalrat* 1336-1357, des deux Conseils 1356-1360 ; bourgmestre en 1359, probablement comme suppléant du bourgmestre Brun. Sa manière de gouverner diminua l'importance des fonctions de bourgmestre, de sorte qu'après sa mort, en 1383, on supprima l'inamovibilité de cette charge, et deux bourgmestres furent élus chaque année. — 9. ULRICH, frère du nº 8, membre du *Baptistalrat* 1347-1373, renonça le 21 janvier 1374 à son droit de bourgeoisie, † entre 1390 et 1399. — 10. RÜDIGER, fils du nº 8, avoyer et chevalier 1368-1376, † 1383. — 11. ITAL, frère du nº 10, aussi appelé *Maness*, membre du *Natalrat* 1365-1370, écuyer. Il céda ou vendit aux enchères, tant il était endetté, la plus grande partie de son bien à des Juifs et à des bourgeois : le bailliage de Wollishofen, fief impérial, en 1392, le château de Manegg et l'église de St. Gilgen en 1393, le Manessenturm à la Brunngasse à Zurich vers 1400, † avant 1415. — *b) Rameau d'im Hard.* — 12. JOHANNES cité de 1252 à 1278, fils du nº 1, reçut en héritage de son père les biens d'im Hard avec la tour du Hard, chevalier 1268, membre du Conseil de carême 1270-1277. Aucun de ses descendants ne porta plus le titre de chevalier, ils s'appelaient *armiger* (écuyer). — 13. HEINRICH, cité de 1293 à sa mort, entre 1307 et 1311, fils du nº 12, du Conseil d'automne 1304. — 14. HEINRICH, cité de 1330 à sa mort, vers 1360, fils du nº 13, du Conseil de carême 1331-1335 ; se tint plutôt du côté des ennemis de Rodolphe Brun et dut, à cause de cela, prêter serment de fidélité à la ville et au bourgmestre, en 1336, et se tenir à leur disposition avec sa maison et le pont du Hard. — 15. HERMANN, cité de 1357 à sa mort, avant 1401, fils présumé du nº 14, du *Baptistalrat* 1358-1383. — 16. ULRICH, cité de 1361 à sa mort, avant 1383, frère du nº 15, du *Natalrat* 1359-1370. — 17. FELIX, cité de 1401 à sa mort 1436, neveu des nºs 15 et 16, connu par sa richesse ; du *Natalrat* 1404-1427, bailli d'Embrach 1405, de Pfäffikon et Wollerau 1412-1425, de Maschwanden 1427, directeur des routes 1411-1428, trésorier de la ville 1412-1413. Envoyé auprès du roi en 1415, banneret de Zurich rive droite en cas de guerre, *Feuerpannerherr* du Neumarkt 1416, capitaine au siège et à la prise de Feldkirch 1417, intervint en 1418 et 1420 entre l'évêque de Coire et le comte de Toggenbourg ; bourgmestre 1430-1434, souvent député à la Diète.

II. *Branche bourgeoise, d'auf Dorf. Armoiries* : les deux combattants. — 1. CONRAD, cité de 1240 à sa mort, avant 1274, ancêtre. — 2. HUGO, l'aîné ou l'ancien, cité de 1240 à sa mort, avant 1298, fils du nº 1, du Conseil d'automne 1256-1288. — 3. HUGO, le cadet, cité de 1261 à sa mort, 1300, fils du nº 2, du Conseil d'automne 1278-1296. — 4. RUDOLF, cité de 1261 à sa mort, avant 1299, fils du nº 2, du Conseil de carême 1276-1287. — 5. RUDOLF, cité de 1299 à sa mort, avant 1350, fils du nº 4, chanoine de la prévôté 1326, directeur de son école 1340 ; assassiné aux côtés du bourgmestre Brun dans la nuit du 23 février 1350.

III. *Branche des Otto Manesse*, depuis 1219, et des *Manesse am Stad*, 1305. — *a) Otto Manesse.* — 1. OTTO, chanoine de la prévôté 1238, prévôt 1258 ou 1259, frère prêcheur, † 1271. — 2. HEINRICH, frère du nº 1, chanoine de la prévôté 1243, prévôt 1259-1271. — 3. OTTO, neveu des nºs 1 et 2, du Conseil de carême 1299-1306, † probablement en 1306. — *b) Manesse am Stad.* — HEINRICH laissa en 1305 à la prévôté la maison dite plus tard *zur Kerze* à condition que le revenu fût employé à fournir le cierge aux prêtres allant vers les mourants, † 1313.

IV. *Divers.* Parmi ceux qu'on ne peut classer, on trouve entre autres : — RUDOLF, chanoine de la prévôté et de l'abbaye, † 1253. — HEINRICH, magister, prêtre et chanoine de l'abbaye, † 1300.

V. *Famille de merciers et prévôts de corporation.* — 1. RUDOLF, ancêtre, négociant, † avant 1350. — 2. JOHANNES, fils du nº 1, cité dès 1350, mercier 1358-1368, prévôt de corporation 1357-1371, trésorier 1363-1364, économe de l'hôpital 1367, intendant des bâtiments 1376-1377. *Sceau* de 1366 : un bras vêtu portant un sachet. Si les indications des listes de conseillers concernant l'activité d'un Johannes Manesse comme bourgmestre, durant plusieurs mois, après la trahison de Schöno en 1393, sont exactes, ce bourgmestre serait identique au nº 2. — 3. JAKOB, cité de 1335 à sa mort 1350, frère du nº 2, mercier, prévôt de corporation 1344 et 1345 ; assassiné dans la nuit du 23 février 1350 aux côtés du bourgmestre Brun. — Voir *LL.* — *Nbl. Stadtbibl. Zürich* 1849 et 1850. — *NZZ* 1879, nºs 175 et 177. — *UZ.* — *Sigelabb. zum UZ.* — *ADB.* — *Zürcher Stadt- u. Steuerbücher.* — *Mon. Germ. Necr.* I. — J. Dierauer : *Chronik der Stadt Zürich.* — *Zürcher Wappenrolle*, nouv. éd. [F. HEGI.]

**MANESSE (MANUSCRIT).** Le manuscrit Manesse, appelé aussi de Paris ou grand manuscrit de Heidelberg, est un volume in-folio sur parchemin de 426 feuillets avec 138 miniatures en pleine page. Il est déposé à la Bibliothèque universitaire de Heidelberg. Il contient en nombre rond 7000 strophes de 140 troubadours allemands et suisses-allemands, ornées de miniatures et d'armoiries (seules les œuvres de trois poètes ne sont pas illustrées). Cette collection, la plus importante pour la poésie allemande du moyen âge, remonte dans son ensemble au début du XIVe s. ; au cours des années suivantes, elle fut complétée et terminée vers 1330-1340. La dernière édition complète de ce manuscrit a été faite en 1909 par Friedrich Pfaff. Une édition facsimilé est en cours de publication à l'*Inselverlag* de Leipzig, depuis 1925. Une étude a été consacrée au mns. Manesse par Bartsch dans *Bibl. älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*, 1886. Ce mns. revêt aussi de l'importance en matière héraldique par les armes qui y sont peintes et les motifs héraldiques de certaines planches, quoique les artistes se soient laissés guider parfois par leur fantaisie. On connaît l'histoire de ce document depuis les dernières années du XVIe s. A cette époque, il était très probablement à Heidelberg, où sans doute il avait toujours été conservé, et fut emprunté de Suisse à l'électeur palatin (*Westdeutsche Zeitschrift* 1888, p. 338). Après la mort du conseiller de l'électeur, le baron Joh. von Hohensax, il se trouvait à Forsteck et fut rapporté en 1607 à Heidelberg. En 1656 le manuscrit se trouvait à Paris ; il devint propriété de la Bibliothèque royale et, en 1888, fit retour à Heidelberg. La collection Manesse a certainement été formée dans la partie du diocèse de Constance située sur la rive gauche du Rhin, dans un centre ecclésiastique comme Zurich ou Constance. Le nom de Manesse lui a été donné la première fois par J.-J. Bodmer, de Zurich, qui l'a eue entre les mains de 1745 à 1747. Bodmer l'avait identifié, à la hâte, avec le recueil de lieder que, d'après le poète zuricois Hadlaub, le chevalier Roger Manesse et son fils Johannes, gardien de la prévôté de Zurich, avaient constitué. — Voir Apfelstedt dans *Germania*, 26, 213 — Bächtold. — *ZT* 1883, 202. — J.-R. Rahn : *Gesch. der bild. Künste*, 635. — Le même dans *ASA* 1877, 774, et dans *Kunst- und Wanderstudien*, 79. — A. v. Œchelhäuser : *Die Miniaturen... zu Heidelberg* II, 90. — A. Springer : *Repert. f. Kunstwiss.* XI, 327. — Fr. Vogt : *Beiträge zur Gesch. der deutschen Sprache*, 33, 273. — E. Stange : *Die Miniaturen der M.-Liederhandschrift.* — *ASA* N. S. XI, 318. — F.-H. v. der Hagen : *Bildersaal altd. Dichter.* — F.-X. Kraus : *Die Miniaturen der M.-Liederhandschrift.* — Karl Zangemeister : *Die Wappen... der Grossen Heidelberger Liederhandschr.* — *AHS* 1925, 22. — *Zürcher Wappenrolle*, nouv. éd. [F. HEGI.]

**MANFREDO** DE RIVA S. VITALE, fut chargé en 1418, avec trois autres compatriotes, de reconstruire pour Philippe-Marie Visconti la flotte ducale du lac d'Iseo. Un autre Manfredo, de Riva S. Vitale, était un des maîtres qui travaillaient en 1489 à la construction de la Murata et à d'autres ouvrages de fortification à Bellinzone. — MANFREDO DE BISSONE, sculpteur, probablement de la famille Castelli, mentionné à Venise

dès 1484, † dans cette ville 1529-1520. Fit des sculptures dans l'église S. Zaccaria à Venise et travailla au monument Foscari. — *BStor.* 1881 et 1891. — *SKL.* — Paoletti : *L'architettura e la scultura in Venezia.* [C. T.]

**MANGEPAN** (C. Valais, D. Rarogne oriental, Com. Mörel). Château des comtes de Mörel, situé autrefois au-dessus du village du même nom. Il fut détruit avec celui de Dirrenberg vers 1250 par Pierre de Savoie, en guerre avec l'évêque de Sion, Henri de Rarogne, à cause de leurs prétentions féodales sur Mörel. Déjà en ruines en 1255 (Gremaud IV), Mangepan n'existe plus aujourd'hui, à part de maigres restes. La tradition a identifié son nom avec celui de mangepain ou de manque-de-pain *(mancapan)*, et l'a rapproché des armoiries des comtes de Mörel (celles de la commune actuelle de Mörel). [L. Mr.]

**MANGEROT,** Michel, † 1541, de la noblesse franc-comtoise, hérita de son oncle Barthélemy la baronnie de la Sarra, qu'il dut disputer de 1505 à 1512 à plusieurs rivaux, ce qui provoqua l'intervention des Ligues suisses et du roi de France. Chambellan et conseiller du duc de Savoie en 1517, il fut un des chefs de la confrérie de la Cuiller. En 1536, il défendit Yverdon contre les troupes bernoises, dut capituler et se retira en Franche-Comté. Il n'eut pas d'enfant et La Sarra passa aux Gingins. *Armoiries* : de gueules à une bande d'azur, à trois coquilles d'or. — L. de Charrière : *Les Dynastes de La Sarra.* — De Montet : *Dict.* [M. R.]

**MANGET.** Parmi les familles de ce nom établies à Genève, celle de Beaumont en Genevois compte plusieurs branches devenues bourgeoises, l'une en 1601, qui a donné : — 1. François, * 1596, pasteur, auteur d'une plaquette sur la dispute de Furbity et de Farel 1644 ; une autre, bourgeoise dès 1466, compta parmi ses membres — 2. Jean-Jaques, 1652-1742, médecin célèbre, membre du Conseil des Deux-Cents 1704, auteur en particulier de : *Bibliotheca pharmaceutico-medica* ; *Bibl. chirurgica* ; *Bibl. medico-practica* ; *Theatrum anatomicum.* Il eut quelquefois pour collaborateur, Daniel Le Clerc. — 3. Jaques-Louis, de la descendance du n° 2, * 1784, professeur de littérature en France, inspecteur de la librairie de Paris sous le gouvernement impérial. Il collabora au *Publiciste* et publia la *Revue genevoise*, 1819 ; *Description et itinéraire des bords du lac Léman*, 1822 ; *Coup d'œil sur les langues en usage dans la Suisse. Armoiries* : d'azur au sautoir rétréci d'or flanqué de deux étoiles à six rais d'or également. — Voir Archives de Genève. — Sordet : *Dictionnaire.* — Barth III, 741. — Gautier : *Médecine.* — *Gynäcologia helvet.* [C. R.]

Jean-Jaques Manget.
D'après une gravure sur cuivre (coll. Maillart).

**MANGISCH.** Ancienne famille de Betten et Visperterminen (Valais). — 1. Christian, châtelain de Viège 1760. — 2. Moritz, de Visperterminen, * 1847, du Grand Conseil, juge cantonal, rédacteur du *Walliser Bote*, † 11 janvier 1885. — 3. Moritz, fils du n° 2, * 1885 à Sion, avocat, directeur de l'école industrielle supérieure de Sion depuis 1912, auteur de *De la situation du notariat en Valais sous le régime épiscopal*, 1913. — *BWG* III. — *Walliser Bote* 1885. — Furrer III. [D. I.]

**MANGOLD.** Familles des cantons de Bâle, Lucerne et Valais.

A. **Canton de Bâle.** I. Famille de Kaufbeuren (Souabe) venue à Bâle au XVII^e s. et reçue bourgeoise. — 1. Johann-Georg, 1648-1693, D^r med. 1673, professeur intérimaire de logique 1687, professeur de rhétorique 1689. — 2. Mathias, 1650-1719, frère du n° 1, théologien, archidiacre de la cathédrale dès 1691, peintre amateur. — *LL.* — *Athenæ Rauricæ.* — *Leichenreden.*

II. Famille de Böckten (Bâle-Campagne), bourgeoise de Bâle en 1868. — Burkhard, * 1873, artiste-peintre et graveur ; ses œuvres sont à l'hôtel de ville de Bâle, au Gotthelfschulhaus, etc. ; s'est fait connaître aussi comme dessinateur d'affiches et illustrateur. — *SKL.*

III. Famille de Wittinsburg (Bâle-Campagne), bourgeoise de Bâle en 1880. — Fritz, * 1872, statisticien cantonal 1902, conseiller d'État 1910, professeur de statistique et administrateur des Archives économiques suisses à Bâle dès 1921. — *DSC.* [C. Ro.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille du bailliage de Willisau depuis le XV^e s., dont quelques membres sont mentionnés à Lucerne au XIV^e s. et à Sursee au XV^e s. — Vinzenz, de Pfaffnau, 1818-1866, juge à la cour d'assises. — *Gfr.* Reg. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

C. **Canton du Valais.** Ancienne famille valaisanne citée dès le commencement du XV^e s. à Ernen, Belwald et Lax ; elle existe encore à Binn et Grengiols. — Peter, d'Ernen, curé de Saint-Nicolas 1648-1668, chanoine 1668, curé de Sion 1669-1675, † 1^er fév. 1680. — Franz-Nicolaus, major de Conches 1701. — Johann-Joseph, major de Conches 1719. — *BWG* III. — Furrer III. — Arch. de Valère. [D. I.]

**MANGOLD,** Wolfgang, originaire du Rheintal saint-gallois, D^r en droit, à Bâle 1494, depuis 1510 à Constance, bourgeois et secrétaire de ville à Zurich 23 mai 1526, habile diplomate, accompagna Zwingli à la dispute de Berne en 1528, † au commencement de 1529. — *Zwinglis Werke* 7, p. 522 et 10, p. 2. [H. Br.]

**MANGOLD,** comte du Zürichgau, cité le 26 déc. 975, puis le 4 juil. 976, apparenté, comme son prénom l'indique, aux plus anciens comtes de Nellenburg ; il fut vraisemblablement le fils († en 991) du comte de Thurgovie Eberhard et proche parent de la duchesse Reginlinde, pour autant que celle-ci fût née comtesse de Nellenburg. — Stälin : *Wirttemb. Gesch.* I, 553. — *ZGO*, N. S. V, 425. — *UZ* I, n° 218. — *Mon. Germ. hist. Dipl.* II, n° 131. [F. H.]

**MANGOLDSBURG** (C. Zurich, D. et Com. Bülach). Refuge probablement préhistorique, dans le Bülacher Hard, au Nord-Ouest de Bülach, appelé aussi *alte Burg* ou *Schlösslibuck.* C'était un retranchement en terre sans trace de murailles, protégé sur les faces Ouest et Nord-Ouest par deux circonvallations et deux fossés. Selon une indication du rentier de l'église de Bülach, la colline se serait appelée au moyen âge Mangoldsburg. — *MAGZ* XVI, 2^e part., p. 76. — A. Wild : *Am zürcher. Rheine* I, p. 170 ; II, p. 117. — *Nbl. v. Bülach* 1860, p. 15. [F. H.]

**MANGOURIT,** Michel-Ange-Bernard **de,** * 1752 à Rennes (Bretagne), † 1829, résident de la République française au Valais du 1^er janv. 1798 au 25 juin 1798, puis à Ancône, provoqua la Révolution et les combats de 1798 et 1799 en Valais. Auteur d'écrits révolutionnaires. — Imesch : *Die Kämpfe der Walliser gegen die Franzosen.* — Grenat : *Hist. du Valais.* [D. I.]

**MANHART.** Famille nombreuse de Flums (Saint-Gall). — 1. Martin, prêtre à Flums, prit passionnément parti pour Zwingli dès avant 1526, réunit le 21 juillet 1529 une faible majorité en faveur de la foi nouvelle, qui ne put se maintenir à la suite de l'intervention du bailli catholique. Zurich le protégea contre le bailli et la majorité catholique, puis l'abandonna en 1530. Il quitta Flums et prêcha dès lors à Wald, en terre zuricoise, avec succès. — 2. Josef, 1832-1909, frère lai à Einsiedeln, excellent sculpteur sur bois. — Wegelin : *Regesten von Sargans.* — *AS* I. — Strickler : *Aktensammlung zur schweiz. Reformationsgesch.* — *JSG* XIX, p. 68 ; XX, p. 43-51 et 55-66. — *St. Galler Nbl.* 1901, p. 37 ; 1910, p. 41. — *SKL.* [Bt.]

**MANI.** Famille du Simmenthal (Berne). — Johannes écrivit *Kurze und wahrhafte Beschreibung der.. Wasseren... im Grimiberg und Färmeltal*, 1744. — Voir *LL.* [R. M.-W.]

**MANLICH, MANNLICH.** Famille d'Augsbourg, bourgeoise de Genève avec — Jacques en 1517 et Mathieu (ce dernier anobli par Charles-Quint) en 1538. *Armoiries* : coupé, au premier de sable au lion d'or ; au second d'or à la demi-roue de moulin de sable. Le

membre le plus marquant de cette famille fut — 3. JAQUES, † 1602, fils de Mathieu, syndic en 1583, 1587, 1591, 1597 ; chargé de la garde de la ville pendant la guerre de 1589, envoyé à Berne en mission, août 1589, pour connaître les sentiments de cette ville à l'égard de Genève. — Archives de Genève. — Sordet : *Dictionnaire*. — [C. R.] — Une branche s'établit dans la région de Cossonay avec — 1. CHRISTOPH, acquit la seigneurie de Daillens, plus tard celle de Bettens, ainsi que la bourgeoisie bernoise en 1571. — 2. ***Georges***, arrière-petit-fils du nº 1, seigneur de Bettens, * à Berne 1660, au service de France 1676, fit les guerres de Hollande et du Palatinat, devint colonel durant celle de Succession d'Espagne, se distingua à Ramillies en 1706 et à Barcelone en 1714. Brigadier 1719, titulaire du régiment Castella 1722, qui prit dès lors son nom, maréchal de camp 1734, lieutenant-général 1739, et colonel du régiment de May 1739 auquel il donna également son nom. Il revint à Berne en 1740, des Deux-Cents 1710-1745, † 9 mai 1751. — 3. JOHANN-LUDWIG, neveu du nº 2, * 1693, officier en France, devint lieutenant-colonel durant la guerre de Succession d'Autriche, commandant de Duisburg pendant celle de Sept ans ; † 1759 devant Münster. — Voir *LL*. — *LLH*. — *AHS* 1917, p. 56. — De Montet : *Dict*. — *SBB* I. — *Geneal. Taschenbuch der Adeligen Häuser* 1893. — May de Romainmôtier : *Hist. militaire*. [Th. IM HOF.]

**MANNENBACH** (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. *DGS*). Vge et Com. En 1221, *villula Manninbach*. Une pierre à écuelle en granit, trouvée en 1873 au débarcadère, est conservée au Musée du Rosgarten de Constance. L'église de la Sainte-Croix, depuis 1692 de Saint-Aloysius, qui possède encore actuellement un fragment de la croix, fut inaugurée en 1155. Selon la légende, un chevalier de Salenstein l'aurait fondée en reconnaissance de sa délivrance de captivité en Terre Sainte. Le couvent de Reichenau était collateur de cette église et seigneur justicier du village. Mannenbach fut complètement pillé et incendié en avril 1499 durant la guerre de Souabe, lors d'une sortie des Impériaux de Constance. Il adopta la Réforme en 1529, et la prébende du curé fut incorporée en 1559 au couvent de Reichenau, l'église transformée en léproserie. Durant la guerre de Trente ans, la flottille et 200 soldats du commandant Konrad Wiederhold furent jetés à la côte par la tempête près de Mannenbach, le 10 mars 1646. Les rescapés furent immédiatement reconduits de Steckborn sur la rive allemande. Le nombre des catholiques s'étant accru à 60 dans le village, un chapelain fut chargé de desservir l'église en 1692 ; ce service existe encore, mais a été interrompu de 1823 à 1856. Le château de Luisenberg a été élevé en 1834 sur l'emplacement de l'ancienne maison du chapelain. Rôle coutumier de 1502, aux Arch. d'État de Thurgovie. — Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus*. — *LL*. — *Pup. Th*. — Kuhn : *Thurg. sacra*. — *Rahn* : *Architekturdenkmäler*. — J. Meyer dans *TB* 31. — Art. LUISENBERG. [LEISI.]

**MANNENBERG** (C. Berne, D. Obersimmental. V. *DGS*). Château ruiné et ancienne seigneurie. En 1270, *Mamerberg*. La seigneurie, citée la première fois au XIIIe s., comprenait alors divers territoires entre la Weisse Oey près de Weissenbach et le Wildstrubel. A l'origine peut-être un bien domanial des Burgondes, elle devint fief d'empire par l'élection au trône d'Othon III, petit-fils de la reine Berthe. Les chevaliers de Rarogne tenaient Mannenberg en fief en 1270, Heinrich von Strättlingen en 1326, et Pierre de Gruyère par achat en 1336. Pour mettre fin aux guerres privées de leurs seigneurs, provoquées par les luttes de Berne contre la noblesse de la Suisse occidentale, les gens du Gessenay, du Simmental et de Frutigen conclurent en 1340 une paix à Mannenberg. Les prétentions d'Ulrich von Bubenberg sur la seigneurie, et d'autres causes, provoquèrent en 1349 une nouvelle expédition des Bernois dans le Haut-Simmental. Les châteaux de Mannenberg et Laubeck furent incendiés. Les droits seigneuriaux firent bientôt retour à la Gruyère ; Mannenberg fut rebâti un peu plus bas qu'il n'était. Pierre de Gruyère céda ses droits à Jakob von Tüdingen en 1356. Le siège seigneurial fut transféré à Blankenbourg. Mannenberg ne conserva qu'une importance stratégique comme forteresse à la frontière de la châtellenie de Simmenegg. Les fils de Jakob von Tüdingen vendirent en 1371, à Fribourg, leurs terres du Simmental, mais Berne les conquit dans sa guerre contre cette ville en 1386. On laissa le château tomber en ruines. Les biens allodiaux des chevaliers de Rarogne dans la région de Zweisimmen, près de La Lenk et dans le Fermeltal, constituèrent une seconde seigneurie de Mannenberg, dont le siège, cité la première fois en 1270, était le manoir de Reichenstein dans la vallée de la petite Simme. Johann et Ruff de Rarogne reçurent des comtes de Gruyère en 1386 l'inféodation de ce domaine qui parvint en 1441 à l'avoyer bernois Heinrich von Bubenberg. Heinzmann von Scharnachtal ayant élevé des prétentions sur la seigneurie, Berne trancha le différend en faveur de Bubenberg. La veuve du comte Louis de Gruyère céda en 1493 ses droits de suzeraineté sur Mannenberg-Reichenstein à la ville de Berne, qui réunit la seigneurie à la châtellenie d'Obersimmental. — *Nbl. des Hist. Vereins des Kts. Bern* 1907. [R. M.-W.]

**MANNENS** (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com., Vge et paroisse avec le hameau de Grandsivaz. Ce village, dépendant jadis de la seigneurie de Montagny, est mentionné dès le début du XIIIe s. Au point de vue religieux, les habitants de Mannens furent ressortissants de l'église de Montagny jusqu'en 1874, année où Mannens et Grandsivaz furent érigés en paroisse par Mgr. Marilley. La nouvelle église, dédiée au Sacré-Cœur, construite de 1875 à 1879, fut bâtie sur la place d'une ancienne chapelle datant du commencement du XVIIIe s. — Dellion : *Dict*. VIII. — *MDR* VII. — *ASHF* IV, 126 ; VII, 327. — *AF* 1925, p. 28. — Kuenlin *Dict*. II. [H. V.]

**MANNHAFT,** CHRISTOPH-JŒRY, de Camblo en Bavière, vint à Brigue, devint citoyen valaisan en 1656, châtelain de Brigue 1686, 1696, 1702, 1714, † 25 janv. 1725. Portraitiste et peintre d'églises. — Musée histor. de Brigue. — Arch. Stockalper. [D. I.]

**MANNI,** CHRISTIAN, de Schams (Grisons), * 1821 en Bavière, forestier à Samaden, puis adjoint à l'inspecteur cantonal des forêts à Coire et successeur de J. Coaz comme inspecteur forestier des Grisons, poste qu'il occupa pendant de longues années, † 17 nov. 1892. — Voir *Freier Rätier* 1892, nº 272. — *JNGG* 1893, p. 173. [F. P.]

**MANNI.** Famille de Rovio qui eut pendant environ deux siècles un important atelier de sculpture sur marbre à Albino près de Bergame. — 1. ANDREA, sculpteur, restaura en 1676 le célèbre monument de Coleoni à Bergame ; en 1707 il sculpta et donna l'autel de la chapelle de la Sainte Vierge de Rovio. — 2. GIACOMO, sculpteur, travailla à Bergame et sculpta en 1730 le maître autel de l'église paroissiale de Rovio. [C. T.]

**MANNLICH.** Voir MANLICH.

**MANNO** (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de S. Pietro de Gravesano. *Armoiries* : écartelé, au 1 de gueules à une main appaumée d'argent, aux 2 et 4 de sable plein, au 3 de gueules plein, à un pal d'argent brochant sur le tout. En 1298 l'église cathédrale de Côme y possédait des biens. Dans la première moitié du XVe s., Manno apparaît déjà comme commune ; il devait fournir 8 soldats et du matériel de guerre au duc de Milan. Suivant Simona, s'élevait au-dessus de Manno un château qui faisait partie du système de défense de la vallée de Vedeggio. La chapelle de S. Rocco fut bâtie en 1597 sur l'emplacement d'une plus ancienne. *Population* : 1920, 210 hab. — *BStor*. 1890, 1904. — G. Simona : *Note di arte antica*. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — *AHS* 1923. [C. T.]

**MANOËL, de.** Famille des Cévennes où elle possédait la seigneurie de Végobre et celle de la Blaquière. *Armoiries* : de gueules, au dextrochère armé, ailé d'or tenant une épée d'or en pal. — 1. CHARLES, † 1801, bourgeois de Genève en 1761, publia, entre autres, les œuvres d'Abauzit en 1770. — 2. Pierre-LOUIS-Joseph-Antoine, plus connu sous le nom de de Végobre, 1752-1840, avocat, membre de l'Assemblée nationale 1793.

Ruiné, il fut instituteur à Étoy. A son retour à Genève, membre du Conseil représentatif, dès sa formation. Publia une notice sur la vie et les travaux de F.-A. Naville et a beaucoup travaillé au développement des sociétés et institutions artistiques de Genève ainsi qu'à l'organisation des premières expositions suisses de Beaux-Arts à Genève. — Sordet : *Dictionnaire*. — *SKL*. [C. R.]

**MANOT** (MANO, MANOD). Famille éteinte, mentionnée à Villarimboud et à Torny 1375, à Fribourg 1403, à Salvagny 1409. — 1. ULRIC, notaire à Fribourg 1409-1437.— 2. RODOLPHE, chef du contingent moratois envoyé à Blamont 1475. — Gumy : *Reg. de Hauterive*. — Ochsenbein : *Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten*. — Büchi : *Peter von Molsheims Chronik*. [J. N.]

**MANSDORF, *Heinrich* von,** abbé de Saint-Gall (Heinrich IV), 1419-1426. Il était prieur du couvent de Skolen dans le diocèse de Naumburg lorsqu'il fut appelé par le pape Martin V à diriger l'abbaye de Saint-Gall complètement ruinée. Il défendit les droits du couvent contre les Appenzellois récalcitrants, mais sans succès notable, et ne trouva véritablement appui ni auprès des VII cantons confédérés ni auprès du roi ; il obtint la mise à l'interdit des Appenzellois qui ne s'en préoccupèrent aucunement, et mourut à Fribourg-en-Brisgau le 13 septembre 1426. — Vadian : *Chronik* I. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* II, 146-155. — T. Schiess : *Der Abschluss des Appenzellerkriegs*, dans *AJ* 1907. [Bt.]

**MANSE** (all. HUFE, HUBE). On désignait sous ce nom au moyen âge le domaine d'un habitant de village dans la plénitude de ses droits. Le manse comprenait la maison d'habitation, le jardin, les terres labourables et les droits d'utilisation de l'Allmend. Au point de vue juridique, il formait un tout, pouvait être vendu en bloc, hérité ou donné en fief. Chez les Alémannes, les manses comptaient environ 40 à 48 arpents ; les parts des colons étaient, à l'origine, probablement les mêmes et mesurées, d'une façon générale, pour les besoins d'une grande famille. Le manse servait aussi de mesure agraire ; c'est pourquoi il est cité dans des cas de *Wergeld*. D'après le droit lombard, la compensation pour un homicide devait être calculée d'après l'étendue des terres. A plusieurs reprises, on voit que les compensations ont été prises pour base d'estimation de pièces de terre. Tôt déjà, des partages et des ventes ont provoqué des divisions du manse ; on obtint ainsi des demi, des tiers, des quarts de manse. D'autre part, sous les Mérovingiens, les propriétés foncières de quelques particuliers dépassèrent de beaucoup l'importance d'un manse. Outre le manse de 40 à 48 arpents, il y avait le manse royal, obtenu par défrichement du domaine royal ou en vertu d'un privilège du roi. Le manse était à la base de toute l'organisation économique du moyen âge. Les formes latines de ce terme sont *mansus*, *pars*, *portio*, *bonum*, *praedium*, *sors*. Cette dernière rappelle le partage des terres par tirage au sort. Il existait des manses libres *(mansi ingenui)* et des manses non libres *(mansi serviles)*. Si un manse relevait d'une seigneurie, le colon était dans la dépendance personnelle et réelle de son seigneur ; il avait un impôt spécial à payer. Le nom de famille si fréquent aujourd'hui de Huber remonte à l'époque de la division des terres en manses. Le terme allemand de *Hufe* se retrouve, sous différentes formes, dans de nombreux lieux-dits des cantons de la Suisse allemande. Il désigne tantôt un hameau, tantôt une ferme isolée. D'autre part, il manque complètement dans le canton de Fribourg et dans la Suisse centrale ; il n'apparaît donc que sur le Plateau suisse et non dans les Alpes. Cette remarque est très importante pour la géographie économique et l'histoire de la colonisation. — Voir Grimm : *Weistümer* I. — *SI* II. — R. Schröder-v. Künssberg : *Lehrbuch der deutsch. Rechtsgesch.* — Kötzschke : *Grundzüge der deutsch. Wirtschaftgesch.*, 2e éd. — A. Dopsch : *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit*, 2e éd. — Hoops : *Reallexikon der germ. Altertumskunde* II. [Hans FEHR.]

**MANSER.** Vieille famille appenzelloise, répandue surtout dans les Rh.-Int. et souvent citée depuis le commencement du XVIe s. HANS, † à Marignan 1515. — GALLUS-MARIA (Joseph-Anton), * 25 juillet 1866 à Brüllisau, dominicain, professeur à l'université de Fribourg 1900, recteur 1914-1918, éditeur du périodique *Divus Thomas*, auteur de nombreux écrits théologiques. — *AU*. — E. Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

**MANSLIEB.** Famille éteinte bourgeoise de Soleure. *Armoiries* : une feuille de trèfle entourée d'un croissant. — 1. BENEDIKT, dit Drühar, bailli de Gösgen 1521, *Gemeinmann* 1529, *Thüringervogt* 1529, trésorier et bailli de Kriegstetten 1533 ; député au traité de paix avec le duc de Savoie 1529 et 1530 ; † vers 1542. — 2. URS, frère du no 1, chanoine de Schönenwerd 1536, curé d'Olten 1530, d'Obergösgen 1535, gardien à Schönenwerd 1536, curé de Gretzenbach 1542, prieur de Schönenwerd 1548, de Soleure 1551, curé d'Oberdorf 1553 ; † 1573. — 3. PETER, bailli de Flumental 1569, du Lebern 1573, *Altrat* et intendant des bâtiments 1576, bailli de Kriegstetten 1577 ; député à la conclusion de l'alliance avec Berne 1578, bailli du Bucheggberg 1581 ; † 1583. — Voir *LL*. — Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch*. — Arch. d'État Soleure. [v. V.]

**MANTEL.** Famille d'Elgg et Winterthour (Zurich). — JOHANNES, de Miltenberg am Main, prieur des augustins de Nuremberg 1500, prédicateur de Saint-Leonhard à Stuttgart 1511, où il adhéra à la nouvelle confession. Grâce à l'intervention de Zwingli, il devint pasteur d'Elgg en 1529 ; † à Elgg 1530. — BANTLI (Pantaleon), acquit la bourgeoisie d'Elgg en 1538 ; PETER, mercier, celle de Winterthour en 1554. On ne sait pas encore si ces deux hommes sont apparentés au premier. D'après certaines indications la famille semble originaire de la Haute-Italie. La branche de Winterthour s'éteignit avec PETER, auditeur des comptes, cité de 1663 à 1715. — *SKL*. — G. Bossert : *Luther u. Würtemberg*. — *Realencyclopädie f. prot. Theologie*, suppl.

A la branche d'Elgg encore florissante, appartient — RUDOLF-HEINRICH, * 1853 à Winterthour, ingénieur mécanicien, consul suisse à Riga dès 1897, qui fit beaucoup pour relever en cette ville l'industrie détruite par la guerre mondiale ; † 7 avril 1924. — *SB* 1924. — K. Hauser : *Gesch. v. Elgg*. — [A. M.] — ALFRED, * 1881, Dr. phil. 1909, historien, secrétaire du Dép. de l'instr. publ., à Zurich, bourgeois 1893, auteur d'ouvrages histor., entre autres *Gesch. der Zürcher. Stadtbefestigung* dans *Nbl. Feuerwerker Zür.* 1919-1921 ; a publié, avec G. Guggenbühl : *Aus vergangenen Tagen ; ein Lesebuch*, 1924. [H. Br.]

**MANTELLI, MANTELLO.** Famille fixée à Bellinzone au XIV s., venue de Bedigliora. — PIETRO, docteur, ambassadeur du comte Luigi Borromeo d'Arona auprès des Suisses pour obtenir leur aide en vue de la restitution par le roi de France des biens des Borromée 1522-1524. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — S. Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa ed i suoi arcipreti*. — *AS* I. [C. T.]

**MANTILLON,** serrurier, originaire de Bourgogne, bourgeois de Genève en 1475 serait l'auteur d'un mystère joué à Genève en octobre 1485, à la venue du duc de Savoie Charles Ier. Plusieurs de ses descendants firent partie du Conseil des Deux-Cents au XVIe s. — Sordet : *Dictionnaire*. [C. R.]

**MANTOVANI.** Famille de Soazza (Mesolcina, Grisons). — PASQUALE, * 1er avril 1858 à Soazza, professeur, préfet et plus tard économe du collège de Schwyz, chanoine de Coire 1913 ; fonda et dirigea durant onze ans la revue *Grüsse aus Maria Hilf*, composa une grammaire allemande à l'usage des Italiens : *Nuovo metodo per la lingua Tedesca* ; † 7 août 1922 à Schuls. — *Grüsse aus Maria Hilf*, 1922-1923, p. 17. [J. SIMONET.]

**MANTZET, von** (VON MANTZ, MANZET). Famille bourgeoise de Lucerne, originaire de Milan. *Armoiries* : d'azur au griffon d'argent armé d'or. — 1. PETER, cité de 1423 à environ 1453, bourgeois 1442, reçut de son épouse Verena von Moos la seigneurie de Malters en 1442 ; possesseur du droit de pêche dans le lac et la Reuss 1447, du Grand Conseil 1444. — 2. HANS, * après 1443, † 1504, possesseur du château de Zoug et de la seigneurie de Malters 1457, participa à la bataille de

Grandson en 1476, vendit Malters et le droit de pêche dans la Reuss en 1477-1479. Du Petit Conseil 1487, bailli de Münster 1487-1491, de Büron 1499. — 3. PHILIPP-JAKOB, du Petit Conseil 1508, bailli de Malters 1514, capitaine de l'abbé de Saint-Gall 1515, † à Marignan. — *Gfr.* Reg. — Liebenau : *Hasfurter.* — Le même: *Das alte Luzern.* — Thürig : *Malters.* — Segesser : *Rechtsgesch.* — *AHS* 1900, p. 107. [P.-X. W.]

**MANUEL.** Nom de famille des cantons de Berne et de Vaud.

A. **Canton de Berne.** Famille patricienne de Berne, originaire selon la tradition d'une ancienne famille poitevine noble, chassée par la guerre franco-anglaise du XIVe s. Elle s'établit d'abord à Lyon, à Genève en 1410. NIKLAUS vint de là à Berne comme épicier vers 1443 et y acquit la bourgeoisie. La famille aurait porté d'abord comme surnom ou nom patronymique celui d'*Allemand* ou *de Alemanis* ; le peintre Niklaus a toujours signé ses œuvres des initiales NMD (Niklaus Manuel Deutsch). *Armoiries* : palé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or. — 1. NIKLAUS, voir ci-dessus. — 2. ***Niklaus,*** arrière-petit-fils du n° 1, * 1484, le Bernois le plus notable et le plus important de son temps, grand promoteur de la Réforme. Peintre, on lui doit la *Danse des Morts* de la muraille du cimetière dominicain, des tableaux et peintures d'autel (au Musée de Berne) ; poète, il composa des jeux de carnaval dirigés contre le clergé, des chants de guerre, etc. ; homme de guerre, il prit part aux guerres d'Italie, aux batailles de Novare, de la Bicoque ; homme d'État, il fut membre du Grand Conseil 1510, bailli de Cerlier 1523, héraut et ordonnateur de la dispute de 1528, banneret 1529. Commandant de Thoune en 1528 durant le soulèvement de l'Oberland, député à Bâle pour y apaiser les luttes religieuses en 1529, capitaine dans la première guerre de Cappel 1529, † 30 avril 1530 (*AGS* 1538). — Barth II, p. 261. — Lucie Stumm dans *ADB.* — *SKL.* — *N. Manuel als bildender Künstler.* — F. Vetter : *Ein Rufer im Streit.* — S. Singer dans *Aufsätze und Vorträge.* — *Nbl. des Hist. Vereins Bern* 1905. — *BBG* 13 ; 19, p. 158. — *BT* 1867. — *ASA* N. S. 16, p. 58. — *Sonntagsblatt des Bund* 1915, nos 2-5. — *Schweiz. Reformblätter* 1919, n° 37. — 3. ***Hieronymus,*** fils du n° 2, * 1520, du Grand Conseil 1541, du Petit Conseil 1553, bailli de Romainmôtier 1544, de Lausanne 1553, banneret des tanneurs 1559, trésorier des pays romands 1562. Il fut député en 1560 à Lucerne et auprès des Waldstätten pour protester contre l'établissement d'un représentant permanent de la Savoie, prit part aux négociations du traité de Lausanne 1564 et à celles au sujet d'une alliance avec la Savoie 1569-1570, † 1579. — 4. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 2, * 1525, peintre de talent et poète, du Grand Conseil 1560, bailli de Morges 1562, où il mourut en 1571. — 5. NIKLAUS, fils du n° 2, * 1528, bailli de Chillon 1557, dernier bailli de Ternier (Chablais) 1566, d'Yverdon 1567, du Petit Conseil 1570, acquit la seigneurie de Cronay (près d'Yverdon); député en Valais 1575, en Savoie et à Genève 1582-1585, à l'occupation des frontières vaudoises 1586 ; capitaine du contingent lors des troubles de 1587 à Mulhouse, † 1588. — 6. JOHANNES, fils du n° 5, grand sautier 1571, bailli de Gottstatt 1573, † 1584. — 7. NIKLAUS, fils du n° 5, * 1553, capitaine aux Grisons 1585 pour assurer la sécurité de la Valteline, † 1590. — 8. ***Albrecht,*** fils du n° 5, * 1560, seigneur de Cronay, du Grand Conseil 1588, négociateur de la paix entre Genève et la Savoie 1590, du Petit Conseil 1591, bailli d'Yverdon 1591, de nouveau du Conseil 1595 et banneret des tanneurs, avoyer de Berne 1600-1632, il s'opposa en 1602 à l'alliance avec la France. Envoyé au Valais en 1603 pour y protéger les Réformés, il combattit les prétentions de la Savoie sur le Pays de Vaud à la Diète de Baden de 1611, ainsi que les efforts de l'évêque de Bâle pour rétablir l'ancienne foi dans le val de Moutier, en renouvelant l'acte de combourgeoisie en 1612 ; intervint à Neuchâtel en 1618 en faveur de la bourgeoisie contre le duc de Longueville, † 1637. — F. Thormann : *Schultheissenbilder.* — 9. JOHANN-RUDOLF, petit-fils du n° 4, * 1591, bailli de Romainmôtier 1628, † cette année de la peste. — 10. HIERONYMUS, fils du n° 6, * 1573, bailli de Landshut 1604, un des seigneurs de Worb, † à Worb 1620. — 11. NIKLAUS, fils du n° 8, * 1587, bailli de Chillon 1618, où il mourut en 1620. — 12. HANS-JAKOB, fils du n° 8, * 1590 (ou 1589), député à Turin 1619, bailli du Val Maggia 1626, de Lenzbourg 1628, seigneur de Cronay, se fixa à Fribourg en 1641, y devint bourgeois et catholique, † 1641 ou 1642 aux bains de Bonn. — 13. ABRAHAM, fils du n° 9, * 1614, avoyer de Morat 1650, † 1653. — 14. ALBRECHT, fils du n° 11, * 1611, avoyer de Berthoud 1640, † 1650. — 15. ABRAHAM, fils du n° 13, * 1649, châtelain de Wimmis 1692. Il fonda la verrerie d'Iseltwald et tenta de faire dériver le Glütschbach vers l'Allmend de Thoune, mais ne connut que des déboires dans ses entreprises, † 1702. — 16. ALBRECHT, fils du n° 14, * 1632, bailli d'Yverdon 1664, du Petit Conseil 1674, † 1685. — 17. FRANZ-LUDWIG, fils du n° 14, * 1633, grand sautier 1665, gouverneur de Königsfelden 1668, bailli de Nyon 1679, † 1684. — 18. KARL, fils du n° 14, * 1645, avoyer de Thoune 1686, † 1700. — 19. HANS-RUDOLF, fils du n° 14, * 1647, capitaine au régiment Stuppa en France 1671, † major devant Maëstricht 1673. — 20. NIKLAUS, petit-fils du n° 12, * 1649, seigneur de Cronay, bailli de Romainmôtier 1693, de Nyon 1711, † 1721. — 21. HIERONYMUS, frère du n° 20, * 1650 (ou 1651), capitaine au service de France, se distingua particulièrement comme colonel en Catalogne, du Grand Conseil 1691. Avoyer de Thoune 1704, où il mourut en 1710. — 22. ABRAHAM, fils du n° 15, * 1677, bailli de Gessenay 1725, † 1731. — 23. ALBRECHT, fils du n° 17, * 1656, colonel au service de France 1694, se distingua particulièrement en Catalogne, † 1701. — 24. FRANZ-LUDWIG, fils du n° 17, * 1666, capitaine en France, combattit aussi en Catalogne, commandant de l'Emmental à Trachselwald durant la guerre de Villmergen 1712, seigneur de Chavornay, † 1722. — 25. ***Johann-Rudolf,*** fils du n° 17, * 1669, capitaine et grand major au régiment de son frère Albrecht ; homme de guerre éprouvé, nommé major général lorsque éclata la guerre de Villmergen 1712. Membre du Conseil de guerre il doit avoir provoqué la malheureuse avance des Bernois vers Sins, mais se distingua brillamment à Villmergen (portrait à la Bibl. de la ville). Désigné comme bailli de Romainmôtier, il décéda en 1715 déjà, mais on laissa durant trois ans la jouissance du bailliage à sa veuve. — 26. SIGMUND, fils du n° 18, * 1670, entra au service de France en 1687, devint lieutenant-colonel, perdit son droit de bourgeoisie par son mariage catholique, † 1740 à Charleville. — 27. KARL, fils du n° 18, * 1671, capitaine et major du pays, économe de la maison d'Interlaken 1732, colonel dans les milices bernoises gouverneur de Payerne 1732, † 1740. — 28. GABRIEL, fils du n° 18, * 1685, capitaine-lieutenant en France, avoyer de Berthoud 1734, fit l'occupation des frontières comme colonel du régiment des fusiliers argoviens lors de la guerre de Succession d'Autriche 1743, du Petit Conseil 1746, directeur de l'arsenal 1749, † 1749. — 29. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 25, * 1712, bailli de Moudon 1751, du Petit Conseil 1763, banneret des tanneurs 1767, député à la Diète en 1766, 1771, 1775, à Soleure 1774, à Fribourg (lors du soulèvement de Chenaux) en 1781, † 1782. — 30. KARL, fils du n° 27, * 1702, capi-

Niklaus Manuel. D'après un portrait peint par lui-même (Mus. Beaux-Arts, Berne).

taine en France, bailli d'Aarwangen 1756, † 1769. — 31. GABRIEL, fils du nº 28, * 1720, capitaine-lieutenant en France, capitaine des milices, bailli de Grandson 1763, † 1774. — 32. KARL, fils du nº 28, * 1724, bailli d'Aarwangen 1780, † 1797. — 33. FRIEDRICH-KARL-LUDWIG, neveu du nº 22, * 1731, économe des biens du chapitre 1777, du Petit Conseil 1785. — 34. RUDOLF-GABRIEL, fils du nº 31, * 1749, membre actif de la Société économique et de la Société d'histoire naturelle, historien et économiste ; † 1829. — 35. KARL, fils du nº 31, * 1750, capitaine au service de Sardaigne, l'un des officiers les plus actifs en mars 1798, surtout à Neuenegg ; colonel et juge à la Cour d'appel, seigneur de Cronay ; † 1806. — 36. ALBRECHT, fils du nº 31, * 1756, entre au service de Hollande, major des milices 1787, † 1841. — 37. KARL, petit-fils du nº 32, * 1810, préfet de Nidau, juge de district à Berne, † 1878. — 38. RUDOLF-LUDWIG-ERNST, arrière-petit-fils du nº 31, * 1847, Dr jur., juge d'instruction 1892, procureur de district et juge cantonal 1903, † 1926. — *Bund* 1926, nº 13. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — Gr. — v. Werdt. — *SKL.* — *AHS.* — *AGS.* — Tillier. — v. Mülinen : *Heimatkunde des Kts. Bern.* — v. Steiger : *Les généraux bernois.* [Th. IM HOF.]

B. **Canton de Vaud.** Famille vaudoise d'origine française, fixée à Rolle à la fin du XVIIIe s. — 1. JEAN-LOUIS, juge cantonal, député de Rolle au Grand Conseil en 1803. — 2. LOUIS, 1790-1838, pasteur à Francfort-sur-Mein 1815-1826, chapelain du pénitencier et de l'hôpital cantonal vaudois 1826-1832, pasteur à Lausanne ; orateur remarquable, a laissé des *Sermons* édités après sa mort par Ch. Monnard. Il fut un des maîtres de Vinet. — 3. HENRI, 1824-1885 ; fondateur en 1845 d'une importante maison de commerce à Lausanne. — 4. ÉDOUARD, 1855-1902, fils du nº 3, lieutenant-colonel d'artillerie, rédacteur de la *Revue militaire suisse.* — 5. PAUL, 1856-1911, frère du nº 4, ingénieur, directeur du Ier arrondissement des C. F. F., professeur, puis directeur 1907 de l'école d'ingénieurs de Lausanne, colonel. — De Montet : *Dictionnaire.* — *Livre d'Or.* [M. R.]

**MANZ** (autrefois aussi MANTZ). I. Ancienne famille de Marthalen (Zurich), où elle est citée déjà en 1431. Le nom dérive d'un ancien prénom. — Rentier de Rheinau aux Archives d'État de Zurich. — II. Famille de Wila (Zurich), citée en 1463. — J. Lüssi : *Chronik der Gem. Wila*, p. 163. — [J. FRICK.] — ADOLF, * 1858 à Wila, bourgeois de Meilen 1895, député au Grand Conseil, juge cantonal 1894-1908, puis juge à la cour de cassation ; † 26 août 1917. — *ZWChr.* 1917. — III. Famille éteinte de Zurich, venue de Rheinau. HANS, cordonnier, bourgeois 1440 ; HEINRICH, cordonnier, bourgeois 1451, assista à la bataille de Morat 1476, du Conseil 1490-1502. — 1. ***Johannes,*** fils du prénommé, Dr jur., chanoine de Sion 1488-1499, curé de Conthey 1489, chanoine du chapitre du Grossmünster à Zurich 1493, commissaire de l'évêché de Constance ; † prévôt du chapitre le 29 octobre 1518. Il avait négocié en 1494-1495 la paix conclue entre l'évêque de Sion, Jost de Silenen, et le duc de Milan, Louis. Il acheta d'Albrecht von Bonstetten, comte palatin, une lettre d'*armoiries*, en 1492 : écartelé aux 1 et 4 d'azur au poisson d'argent posé en bande, aux 2 et 3 d'or à la roue de moulin de gueules (armoiries des Manz zuricois actuels). — *BWG* 6, p. 104-106. — 2. FELIX, fils du nº 1, * vers 1500, étudiant à Paris 1520, partisan zélé de la Réforme, devint l'un des chefs des anabaptistes à partir de 1523 ; arrêté comme tel dans le bailliage de Grüningen à fin 1526, il fut noyé à Zurich le 5 janvier 1527. — *ADB* 20. — E. Egli : *Schweiz. Reform.-Gesch.* 1. — Leo von Muralt dans *NZZ* 1927, nº 17. — 3. FELIX, du Conseil 1520, collabora à la paix de Kappel ; † 1533. — IV. Famille de Zurich, venue de Marthalen, encore florissante. MICHEL, boulanger, bourgeois 1593, prévôt de corporation de 1622 à sa mort 1639. — HANS-JAKOB, 1686-1756, bailli à Hegi 1739, directeur du service de l'assistance 1743. — C. Keller-Escher : *Promptuarium.* — *Deutsch-schweiz. Geschlechterbuch* I. — C. Wirz : *Etat.* — V. — KARL Manz-Schäppi, *1856 dans le grand-duché de Bade, relieur, président du parti social-démocrate du canton de Zurich, député au Grand Conseil, bourgeois de Zurich 1905 ; † 14 nov. 1917. — *ZWChr.* 1917. [H. Br.]

**MANZONI.** Famille d'Arogno, originaire d'Italie. — 1. ALESSANDRO, industriel, * 1820 à Arogno, † 1899, député au Grand Conseil 1851-1877, 1885-1899. — 2. ***Romeo,*** fils du nº 1, * 28 sept. 1847 à Arogno, † 23 nov. 1912 à Lugano. Professeur de philosophie pendant deux ans à Reggio en Calabre, dirigea ensuite le collège des jeunes filles de Porrentruy, puis une fabrique d'horlogerie qu'il avait fondée à Arogno 1874-1879. Il ouvrit un collège pour jeunes filles à Maroggia, et c'est là que fut organisée la révolution tessinoise du 11 sept. 1890, dont Manzoni fut un des principaux auteurs. Secrétaire d'État du gouvernement révolutionnaire, député au Grand Conseil dès 1901, au Conseil national dès 1895, où il appartint au groupe d'extrême-gauche. A publié entre autres plusieurs essais sur Renouvier et sur Darwin, et *La Storia naturale dell'uomo* ; *Il problema biologico e psicologico* ; *De Lugano a Pompei* ; la biographie de *Vincenzo Vela* (en français). Après sa mort, on publia de lui : *Gli esuli italiani nella Svizzera.* Manzoni a légué environ 100 000 fr. pour un établissement de haute culture au Tessin. — 3. MARIE-LOUISE Audemars, *le 24 déc. 1856 au Brassus, épousa Guiseppe Manzoni, frère du nº 2, et mourut à Arogno le 26 nov. 1919. Peintre, exposa à Milan, Lugano, Genève, Bâle et Berne. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — *PS* 1912. — *SKL.* — R. Manzoni : *Gli esuli italiani.* [C. TREZZINI.]

Romeo Manzoni.
D'après une lithographie.

**MAR, de.** Famille valaisanne citée à Chamoson et Leytron ; elle tenait en fief de la Savoie le vidomnat de Leytron dès le XIIe s. — GUILLAUME en 1143. — RODOLPHE, châtelain de Monthey 1251. — RENAUD, chevalier 1241. — JACQUES, secrétaire du comte Amédée de Savoie 1356. — LOUIS, 1403, dernier de la famille, qui posséda le vidomnat de Leytron. — Gremaud. — Rameau : *Châteaux et seigneuries.* — A. de Rivaz, mns. [J.-B. B.]

**MARACON** (C. Vaud, D. Oron. V. *DGS*). Com. et Vge près duquel se trouvait probablement un dolmen. En 1287 *Morascon.* Au moyen âge rattaché à la seigneurie de Palézieux, puis démembré au profit des Champion qui y avaient un château, incendié en 1735. Avant la Réforme, Maracon dépendait de la paroisse d'Attalens ; il fut ensuite rattaché à celle de Châtillens. Le temple a été construit en 1822. — *DHV.* [M. R.]

**MARAINI.** Famille de Lugano qui s'y établit au début du XIXe s. provenant d'Italie. — 1. INNOCENTE, peintre, en 1786, un des premiers décorateurs du théâtre de la Scala à Milan. — 2. GRATO, 17 oct. 1814-13 nov. 1886, peintre et professeur de dessin à Lugano. — 3. BERNARDINO, neveu du nº 2, * 24 août 1841, architecte, fit les plans du mausolée Cavallini à Maina et de plusieurs villas à Nice et ailleurs. — 4. CLEMENTE, frère du nº 3, * 17 déc. 1838 à Lugano, † 31 mars 1905 à Rome, ingénieur, travailla d'abord à Constantinople et au canal de Suez ; à son retour, il prit part aux campagnes de l'indépendance italienne. Secrétaire du cabinet civil de Garibaldi à Naples 1860, il dirigea ensuite, pendant une dizaine d'années, le journal italien *Il Diritto*, organe influent de gauche. Travailla ensuite aux chemins de fer italiens, se fit naturaliser italien ; un des fondateurs de la banque de la *Svizzera italiana* à Lugano et de la banque *Popolare ticinese* à Bellinzone. — Sa femme, ADELAIDE, * 30 juin 1836 à Milan, † 1917 à Rome, fille du sculpteur Giovanni Pandiani, fut aussi sculpteur. A laissé de nombreux bustes et bas-reliefs, notamment les bus-

tes de Carlo Cattaneo à Lugano et de Victor-Emmanuel II à Rome ; le groupe Roméo et Juliette ; les statues Amleto, Angelo consolatore, Mater dolorosa, et Saffo (liste de ses œuvres dans *SKL*). — 5. EMILIO, cousin germain des nos 3 et 4, † 5 déc. 1916. Directeur d'une fabrique de sucre en Hollande, il introduisit en Italie la fabrication du sucre de betteraves. Naturalisé italien, il fut député au parlement d'Italie, commandeur et président de la Croix-Rouge italienne pendant la guerre mondiale. En 1910, il donna 100 000 fr. à l'hôpital de Lugano, et sa veuve Carolina, 500 000 fr. à différentes institutions de bienfaisance. — 6. GIUSEPPE, frère des nos 3 et 4, † 7 mai 1921, ingénieur, fit la guerre d'Italie en 1866 comme volontaire sous les ordres de Garibaldi, travailla à la construction des chemins de fer de l'Argentine. A publié *Storia aneddotica* du 2e bataillon de volontaires dans le Tyrol. — 7. EUGENIO, frère des nos 3, 4 et 6, * 17 oct. 1852, architecte à Buenos-Ayres, fit les plans et dirigea, avec l'ingénieur Buschiazzo, les travaux de construction du nouveau palais de la Bourse. — 8. OTTO, frère du no 5, * 1859 à Lugano, architecte, député au Grand Conseil 1897, 1901, et au Conseil national ; naturalisé italien, il a été député à la chambre d'Italie. Fit en 1898 les projets du monument de l'indépendance tessinoise, travailla, avec A. Guidini, à la restauration de la cathédrale de Lugano 1904-1910. La villa Apostoli, le palais dit des douanes à Lugano, la villa Lepori à Castagnola, les villas Primavesi, Molinari et Maraini, à Lugano sont de lui. — *SKL*. — *BStor*. 1903, 1905. — *Educatore* 1905. — *Almanacco ticinese* 1918. [C. TREZZINI.]

**MARAIS (LE GRAND).** Voir GRAND MARAIS (LE).

**MARASCHI,** BARTOLOMEO, trésorier papal, évêque de Città di Castello 1474-1487, nonce en Suisse 1483, † 1487. — *LL*. — *ASG* XXI. — *Regesten z. schweiz. Gesch. 1447-1513*, 4e cahier. [J. T.]

**MARAT, MARA,** JEAN, de Cagliari (Sardaigne), * vers 1705 à Cagliari, † 1783 à Genève, prêtre, se réfugia à Genève en 1740 et y embrassa le protestantisme ; il devint dessinateur dans la fabrique d'indiennes Clerc & Cie à Boudry (Neuchâtel), fut reçu bourgeois en 1765, enseigna ensuite le dessin et pratiqua la médecine à Neuchâtel, puis retourna à Genève vers 1768. — JEAN-PAUL, le conventionnel et révolutionnaire français, fils du précédent et de Louise Cabrol, de Genève, naquit à Boudry le 24 mai 1743 et fut assassiné à Paris le 13 juillet 1793. — DAVID, frère du précédent, * 1756 à Neuchâtel, † 1829 à Saint-Pétersbourg, se fixa dans cette ville en 1794 et devint professeur au lycée impérial, avec rang de colonel. Catherine II lui fit prendre le nom de Monsieur de Boudry. — *SKL*. — *Biogr. neuch*. II. — *MN* 1864, p. 125 et 185 ; 1876, p. 97 et surtout 1891, p. 295. — J. Olivier : *La famille de Marat* dans la *Chronique médicale* 1926, XII ; 1927, I et II. [L. M.]

**MARBACH** (C. Lucerne, D. Entlebuch. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1305 *Marpach*. *Armoiries* : de gueules à la barre ondée d'azur chargée de trois têtes de poissons d'argent. La contrée relevait des seigneurs de Wolhusen et fut cédée par l'Autriche à Lucerne, avec l'ancienne seigneurie de Wolhusen, en vertu d'une créance hypothécaire, en 1405. Mais la juridiction de Ranflüh (Berne) éleva des prétentions sur cette contrée. Entre Berne et Lucerne la querelle de frontière dura de 1418 à 1470, année où Marbach fut définitivement attribué à Lucerne. Jusqu'en 1798, Marbach fit partie du bailliage de l'Entlebuch. En 1401, une chapelle existait sur les terres appartenant au couvent de Trub. Érection en paroisse 1524, réfection de l'église 1539, 1601, 1690-1693, agrandissement 1925. Registres de paroisse dès 1646. Avec la suppression du couvent de Trub, le droit de collation passa en 1528 à Berne, en 1874 à Marbach. La fabrication de sucre de lait entreprise dans la 2me moitié du XVIIIe s. produisit de gros bénéfices. Le village fut incendié le 16 juin 1788 et le 6 mai 1808, à l'exception de l'église et de trois maisons. Inondations du Marbach 1588, 1589, 1711, etc. — Voir Bölsterli : *Pfarrgesch*. — *Gfr*. 30, 196. — Segesser : *Rechtsgesch*. I, 568. — *Gfr*. Reg. — Pfyffer : *Gemälde* II, 329. — *JSG* XVIII-XX. — F. Merz : *Das Entlebuch*. — J. Suter : *Heimatkunde*. [P.-X. W.]

**MARBACH** (C. Saint-Gall, D. Oberrheintal. V. *DGS*). Vge et Com. En 831, *Marahbach* (?); en 886, *Marhbach*. Le village passa au couvent de Saint-Gall et partagea d'abord le sort politique du Rheingau, puis du bailliage impérial du Rheintal, et enfin, jusqu'en 1798, du bailliage suisse du Rheintal. L'abbé Berchtold, cité de 1244 à 1272, acquit ou racheta de Heinrich von Hardegg le domaine et la mayorie de Marbach ; ses successeurs remirent de nouveau la mayorie en fief, puis ils la rachetèrent définitivement au couvent en 1415. Au XVe s. déjà, le *Meier* était remplacé par un ammann de l'abbé, chargé, avec un Conseil, de l'administration de la commune. Un curé y est cité la première fois en 1225 et l'église en 1255 ; elle fut incorporée à l'abbaye de Saint-Gall en 1351. La Réforme fut adoptée en 1528, mais une minorité revint à l'ancienne foi en 1532 ; l'église fut dès lors utilisée par les deux confessions et le Conseil composé de deux tiers de protestants et d'un tiers de catholiques. *Population* : 1860, 1127 hab.; 1920, 1149. — *UStG*. — Aug. Näf : *Chronik*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Bütler : *Gesch. des st. gall. Rheintals bis 1500*, dans *MVG* 36. [Bt.]

**MARBACH.** Familles des cantons de Berne et Lucerne.

A. **Canton de Berne.** Famille d'Oberwichtrach, citée depuis le milieu du XIVe s., qui doit son nom à un des villages de Marbach (près d'Amsoldingen, près de Gerzensee et dans la paroisse de Buchholterberg). — *FRB* VIII. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des bailliages de Sursee et de Willisau (XIVe s.) RUOTSCHMANN, mercenaire à Grandson 1476. — HANS et GEORG fondèrent en 1576 la chapelle de Krumbach. — Archives d'État Lucerne. — *Gfr*. Reg. [P.-X. W.]

**MARBACHER.** Famille de l'Entlebuch, connue dès le XVe s. — 1. STEFAN, banneret du pays, bienfaiteur de l'église de Marbach, † 1622. — 2. STEFAN, scelleur officiel *(Landessiegler)* à Escholzmatt 1633. — 3. JOST, de Hasle, fut exécuté comme meneur dans la guerre des Paysans. — 4. ROBERT, 1845-1913, maître secondaire à Lucerne 1876-1911, auteur d'une biographie de Jos.-Eut. Kopp. — *Gfr*. Reg. — Liebenau : *Bauernkrieg*. — *Luz. Schulblatt* 1902 et 1913. [P.-X.W.]

**MARC.** Nom du poids utilisé dans les ateliers monétaires pour l'or et l'argent, et d'après lequel on indiquait la taille des monnaies. Le marc équivalait à la moitié de la livre-poids ou huit onces. Suivant les régions, différents marcs étaient employés, dont le poids variait légèrement : en France, le marc de Paris pesait 244,75 grammes ; en Allemagne, le marc le plus usité était celui de Cologne, de 233,812 gr. ; en Suisse, Zurich avait un marc de 244,$^{3}/_{10}$ gr., qu'adopta Lucerne jusqu'au XVIIIe s. ; Berne utilisa de 1506 à 1756 un marc légèrement plus lourd de 4 à 5 gr. que celui de Cologne, puis il adopta, ce qu'avait déjà fait Lucerne, le marc de France. Le marc de Bâle pesait, suivant les uns 234,40 gr., suivant d'autres 239,84 gr.

Le marc devint aussi une monnaie de compte, pour désigner une certaine quantité de deniers ; en 1240, il est compté en Suisse pour deux livres. — H. Altherr : *Münzwesen*. — Halke : *Handwörterbuch*. [L. M.]

**MARCA, a.** Famille des Grisons. Voir AMARCA.

**MARCACCI, MARCAZZIO.** Famille signalée à Locarno en 1291, éteinte au XIXe s. Une autre famille est établie à Brissago, à Brione-Verzasca, dans le val Morobbia et à Isone. La légende fait venir d'Angoulême les Marcacci de Locarno. Ils revêtirent la charge d'avocat fiscal du bailliage de Locarno de 1584 à 1798 ; ils furent podestats du val Verzasca au XVIIe s. et pendant quelque temps du Gambarogno ; bâtirent à Brione un château et furent reconnus nobles en 1774. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'azur au clocher de gueules, aux 2 et 3 à un arbre de sinople, sur le tout d'or chargé d'une aigle de sable couronnée et accompagnée en pointe de trois dés ou carrés (variantes). — 1. FRANCESCO, fonda le 1er nov. 1349 la chapelle de patronage à

S. Vittore de Muralto. — 2. CARLO, le premier Marcacci qui fut avocat fiscal du bailliage de Locarno en 1584, testa en 1609. — 3. FILIPPO, fils du nº 2, chevalier de l'éperon d'or 1610, construisit vers 1614 la tour des Marcacci à la Fraccia (Tenero). — 4. CARLO, neveu du nº 3, fiscal de Locarno 1625, bourgeois de Soleure 1641. — 5. GIOVANNI-ANTONIO, fils du nº 4, 27 nov. 1630-1680, fiscal de Locarno 1657, podestat du val Verzasca 1665, podestat à vie du Gambarogno 1676. Anobli avec le titre de baron par Jean III de Pologne 1677, il fut accrédité par ce dernier en qualité d'ambassadeur auprès des XIII cantons 1678. — 6. CARLO-FRANCESCO, fils du nº 5, * 12 déc. 1663, fiscal de Locarno 1681, podestat de Verzasca confirmé en 1698. Nommé podestat du Gambarogno, il ne fut pas confirmé en 1697 par les cantons, qui enlevèrent au Gambarogno la nomination du podestat. — 7. GIULIO-ANTONIO, peut-être frère du nº 6, capucin, gardien du couvent de Faido 1691, prédicateur et théologien de la cour de Pologne 1706. — 8. ***Giovanni-Antonio,*** 15 août 1769-10 avril 1854, dernier des Marcacci de Locarno, Dr en droit, membre du Grand Conseil helvétique 1798, présida la séance extraordinaire du coup d'État du 27 oct. 1801 ; sénateur 28 oct. 1801, juge au tribunal suprême helvétique et membre de la Cour de cassation 1802. Député à la Diète fédérale et conseiller d'État 1803, député au Grand Conseil 1803-1808. Dès décembre 1804, il fut le représentant diplomatique de la Suisse auprès du gouvernement de Milan, avec rang de colonel ; il eut spécialement pour mission d'empêcher l'annexion du Tessin au royaume d'Italie. Consul général à Milan de 1814 à sa mort. Légua une grande partie de sa fortune à Locarno. — *BStor.* 1879, 1881, 1887, 1908. — *AS* I. — *ASHR.* — De Vit : *Il lago maggiore.* — Franscini: *Storia.* — Baroffio : *Storia.* — Oldelli : *Dizionario.* — *AHS* 1914, 1918, 1924, 1926. [C. TREZZINI.]

Giovanni-Antonio Marcacci. D'après un portrait à l'huile.

**MARCEAU,** PAUL, de Castres en Languedoc, bourgeois de Genève 1610 ; imprimeur, fut emprisonné à Lyon pour avoir introduit en France des livres imprimés sous la rubrique *Anvers* et avoir réimprimé la *Somme de Thomas d'Aquin,* dont les libraires de Lyon réclamaient la propriété. — Voir Gaullieur dans *BIG* II. [C. R.]

**MARCEL.** Famille du Dauphiné, à Lausanne dès 1709. — CHARLES, 1827-1908, médecin ; amateur d'histoire et d'archéologie ; a laissé plusieurs dossiers, entre autres un sur le major Davel. — Voir *Livre d'Or.* [M. R.]

**MARCELLO.** Voir AFFRY, sous nº 18.

**MARCET.** Famille d'origine huguenote, devenue genevoise. — 1. ALEXANDRE, * 1770 à Genève, Dr med., naturalisé anglais 1800, médecin et professeur de chimie à Londres, fondateur de la Soc. médico-chirurgicale de Londres. Se voua dans la suite exclusivement à la chimie. Rentré à Genève 1815 et membre du Conseil représentatif la même année. A publié : *An Essay on the chemical history,* 1817, et de nombreux mémoires dans des revues scientifiques anglaises. † 19 oct. 1822 à Londres. Sa femme — JEANNE, 1769-1858, née Haldimand, publia de 1805 à 1847 toute une série d'ouvrages de vulgarisation scientifique. — *Dictionary of National Biography.* — Sir Archibald Garrod : *Reprinted from Gny's Hospital Reports,* 1925. — A. de la Rive dans *BU,* mars 1859. — De Montet : *Dictionnaire.* [F.-F. ROGET.]

**MARCHAND.** Nom de famille répandu dans la Suisse romande.

A. **Canton de Berne.** Vieille famille du Jura bernois, signalée en 1273 déjà. — HENRI, à Saint-Ursanne, chanoine de Saint-Imier 1341. — LOUIS, de Courgenay, maire de l'Ajoie 1345. — 1. XAVIER, inspecteur forestier à Porrentruy, professeur de sylviculture à l'École polytechnique fédérale, auteur de différents ouvrages de sylviculture. † 1859. — 2. MARCEL, * 1866 à Loveresse, directeur de l'école normale de Porrentruy, auteur d'ouvrages de pédagogie et de manuels d'école. — [G. A.] — A une famille de Chercenay (Soubey) appartiennent : — 3. DOROTHÉE, prieure des dominicaines d'Estavayer 1796-1799, procureuse 1811. † 27 nov. 1839. — 4. SÉRAPHINE, prieure des dominicaines d'Estavayer 1814, 1817. † 15 juil. 1823. — 5. **SÉRAPHIN,** * 3 nov. 1763, cordelier, gardien du couvent de Fribourg 1814-1818, de celui de Soleure 1818-1821, provincial des couvents suisses 1821-1824. Membre du Conseil d'éducation de Fribourg, il fut un des principaux collaborateurs du P. Girard dans l'organisation des écoles françaises de Fribourg, 1804. † à Fribourg 9 déc. 1832. — 6. EUGÉNIE, dominicaine à Estavayer, maîtresse des novices, puis prieure du couvent de la Croix à Paris ; elle rentra à Estavayer en 1848, fut prieure du couvent 1853-1856. † 1867. — Daubigney : *Le monastère d'Estavayer.* — B. Fleury : *Catalogue des religieux,* dans *ASHF* VIII. [J. N.]

B. **Canton de Fribourg.** Famille bourgeoise de Fribourg dès le début du XIVe s. *Armoiries* : d'argent au chef d'hermines chargé de deux bandes de gueules. — *Rec. diplom. Frib.* II. — Arch. d'État Frib. [J. N.]

C. **Canton de Genève.** Dix-sept réceptions à la bourgeoisie de Genève de 1448 à 1792, plusieurs naturalisations au XIXe s., de familles venues du Pays de Gex, du Pays de Vaud, de France. La plus importante, originaire de Collonges (Gex), devint genevoise par — JEAN, 1473, notaire, membre du Conseil des Soixante 1535, auditeur 1535-1544, conseiller 1541, † 1546. Elle a donné plusieurs autres magistrats. Une autre branche de la même famille, bourgeoise en 1514, a donné au XVIe et au XVIIIe s. deux membres du Conseil des Deux-Cents. — Arch. de Genève. — Sordet : *Dictionnaire.* — *R. C. pub.* [C. R.]

D. **Canton de Vaud.** Famille noble d'Aubonne. — 1. ÉTIENNE, † 1340, doyen d'Aubonne et chanoine de Lausanne. — 2. JEAN, châtelain d'Aubonne 1414. — 3. GEORGES, † vers 1500, acquit la métralie de Cossonay et de l'Isle. [M. R.]

**MARCHE** (C. Schwyz. V. *DGS*). District. L'ancien nom était *Terminus Helvetiorum,* car cette région était située à la frontière de l'Helvétie et de la Rhétie. C'est cette situation frontière qui donna d'ailleurs naissance au nom de *Marca* (March). La contrée était déjà peuplée au temps des Romains, ainsi que l'attestent les noms de Lachen *(ad lacum)*, Nuolen *(Naulis)*. Les Alémannes y pénétrèrent vers 406 ; les habitants fuyant devant eux se seraient réfugiés dans les vallées ; c'est alors que le Wäggital aurait vu sa première colonisation. La Marche dépendit autrefois des comtes de Rapperswil, dont le château primitif se dressait sur les hauteurs d'Altendorf (construit en 640 par le duc Rupert). En 1386, après la guerre de Sempach, les Schwyzois envahirent la Marche inférieure et conquirent Altendorf et Lachen. Après la guerre d'Appenzell, les gens de ce pays s'emparèrent de la Marche moyenne et la donnèrent aux Schwyzois en récompense de leur appui, l'Autriche en fit cession formelle à ces derniers par le traité de paix de 1412. Le reste de la Marche, soit la forteresse de Grynau et les *Höfe* de Tuggen et Wangen appartenaient au comte Frédéric de Toggenbourg, qui conclut en 1428 un traité de combourgeoisie avec Schwyz et institua les Schwyzois héritiers de ces Höfe. La métairie de Reichenburg dépendit du couvent d'Einsiedeln jusqu'à l'époque française. Quoique l'acte de donation du comte de Toggenbourg stipulât pour les habitants de la Marche une situation équivalente à celle des Schwyzois, ils devinrent avec le temps de véritables sujets de ces derniers. Ils pouvaient, à la vérité, élire un ammann dans la Marche inférieure et un vice-landammann dans la Marche supérieure, ou vice-versa. Mais leurs assemblées ne pouvaient avoir lieu sans la présence de deux députés du *Landrat*

de Schwyz. L'égalité complète des droits ne fut obtenue que sous la République helvétique. Au spirituel, la Marche se rattacha d'abord à l'évêché de Constance, et passa à celui de Coire. L'église-mère se dressait sur l'île d'Ufenau ; dans la Marche supérieure, celle de Tuggen était le centre de toutes les localités des alentours. — Voir Spiess : *Die Landammänner der March.* — Le même : *Die Gesch. der Pfarrkirchen der March.* — Le même : *Gesch. von Grynau.* [R-r.]

**MARCHENSTREIT.** Voir sous URI.

**MARCHÉS ET FOIRES.** Au moyen âge, le droit de tenir marché comportait, outre la liberté assurée du commerce, une série de privilèges variant suivant les lieux. Le plus important était la garantie de la sûreté publique pendant la foire *(Marktfriede)*. Elle pouvait s'étendre à une période précédant et suivant le marché lui-même ; elle pouvait aussi exercer son action au delà du lieu où se tenait le marché. Souvent le droit de tenir marché allait de pair avec l'institution d'un tribunal spécial devant lequel étaient évoquées les affaires commerciales. Fréquemment aussi le droit de tenir marché était accompagné de celui de battre monnaie, d'accorder libre entrée aux proscrits, etc.

Ce droit n'était pas nécessairement l'indice d'un commerce arrivé à un certain développement, mais dès que les relations commerciales gagnaient en étendue, il offrait aux marchands de tels avantages qu'il pouvait contribuer en une large mesure à leur prospérité. C'est pourquoi chaque centre commercial ou chaque endroit aspirant à le devenir cherchait à obtenir le droit de tenir un marché. C'était aussi l'intérêt des seigneurs, ce droit étant généralement lié à des redevances spéciales, établies en leur faveur. Aussi vit-on de plus en plus fréquemment les places commerciales existantes ou projetées obtenir la concession du droit de tenir marché. Il devint toujours davantage le complément indispensable de toute ville en formation. L'une des plus anciennes concessions de marché est celle accordée en 896 par Rodolphe I de Bourgogne à l'évêque de Lausanne.

Les localités les plus importantes qui, au début du moyen âge, surgirent plus ou moins directement des établissements romains, devaient posséder sans concession spéciale un droit de marché issu de la coutume. En Suisse, c'était le cas de Bâle et Zurich notamment. Mais pour les autres lieux, la concession du droit de tenir marché appartenait exclusivement, dans le haut moyen âge, au pouvoir impérial ; il en fit un usage toujours plus étendu, soit pour développer le trafic, soit simplement par faveur. C'est ainsi qu'en 947 l'abbé de Saint-Gall reçut du roi Othon Ier, le droit de tenir marché à Rorschach, ainsi que celui de battre monnaie en cette ville ; les taxes se percevaient au bénéfice du couvent. Plus tard, ce furent les seigneurs territoriaux, en essor de puissance, qui concédèrent le droit de marché. Les marchés devinrent alors légion.

Il faut distinguer les marchés hebdomadaires et les marchés annuels. Les premiers servent presque exclusivement aux besoins locaux ; les seconds sont destinés en première ligne au commerce des régions plus éloignées. Ces marchés annuels duraient généralement plus d'un jour ; au cours des siècles, ils eurent la tendance à se prolonger toujours davantage ; certains se tinrent pendant plusieurs semaines consécutives. Mais bien peu prirent une véritable importance. Dans les communes rurales, ce ne fut le cas que de quelques marchés aux bestiaux. Les marchés annuels des grandes villes par contre prirent tous une certaine ampleur, provenant surtout de ce que les autorités cherchaient constamment à réduire autant que possible le commerce étranger. C'est ainsi que dans la dernière période du moyen âge et dans les siècles suivants, les marchés annuels constituèrent pour les marchands étrangers la seule possibilité de faire leurs affaires sans trop de limitations et de s'adonner à la vente au détail.

Seuls quelques rares endroits acquirent une véritable importance pour le grand commerce et celui des pays éloignés. Ce furent ceux qui devinrent le siège de foires. Ces institutions suscitèrent non seulement des places où les marchandises s'échangeaient sur une vaste échelle, faisant accourir les commerçants de régions lointaines, mais encore des centres considérables de décomptes, permettant la liquidation d'affaires financières nombreuses et diverses. De grandes caravanes, composées à la fois de marchands et de gens pratiquant toutes sortes de métiers, se formaient dans les villes pour se rendre aux foires. Il s'y joignait la foule des curieux attirés par les divertissements variés qui sont l'accompagnement inévitable de tous les rassemblements humains. Aussi pendant des siècles, les grandes foires furent-elles des événements dans la vie économique de vastes régions.

Pour la Suisse, les premières foires importantes furent celles de Champagne qui aux XIIe et XIIIe s. se tinrent alternativement dans quatre villes de cette province et duraient à peu près toute l'année. Après le déclin de ces foires d'importance européenne, il s'en créa quelques-unes dont la valeur s'affirma au XIVe s., tandis que beaucoup d'autres restèrent toujours quelque peu limitées dans leur développement. Parmi les premières, les foires qui dès le XIVe s. se tenaient au printemps et en automne à Francfort et durèrent jusqu'à l'époque moderne, étendirent fortement leur action sur la plupart des régions de la Suisse. Elles étaient visitées régulièrement par les marchands des grandes villes, comme par ceux de presque toutes les petites localités. Beaucoup de Suisses se rendaient aussi aux foires moins importantes de Strasbourg et Nordlingue. Les foires de Leipzig même, dont l'essor date du XVe s., et qui jouaient un rôle de premier plan dans le commerce d'Orient, attiraient des Suisses. Les paysans et les marchands de bestiaux de la région des Alpes étaient des habitués des foires de la Haute-Italie, notamment de celle d'Arona. Du côté de l'Ouest, les foires de Châlons-sur-Saône voyaient, au XIVe s. déjà, arriver des Suisses.

Les foires de Champagne, en disparaissant, laissèrent à la Suisse un important héritage : les grandes foires de Genève. Au XIIIe s. déjà, elles devaient avoir une certaine prospérité qui s'accrût au siècle suivant où leur importance devint continentale. Elles se maintinrent sur ce pied jusque vers 1470. Genève était situé à la croisée des grandes routes conduisant de la Haute-Allemagne au Sud-Ouest de l'Europe et de la Haute-Italie à la France centrale et aux Pays-Bas. On y voyait échanger leurs produits et régler leurs affaires d'argent les marchands de toutes les provinces de France, ceux d'Espagne, de l'Italie du Nord et du centre, de l'Allemagne du Sud, de la Rhénanie et des Pays-Bas. Les plus grandes maisons de commerce européennes avaient leurs filiales à Genève. Il suffira de citer ici celles des banquiers Medici et Pazzi, de Florence, les établissements commerciaux des Kress, de Nuremberg, ceux de la « Grande Société » de Ravensburg, des Manlich, d'Augsbourg, de Jacques Cœur, de Bourges. De toutes les villes suisses, on venait assidûment à Genève. Certaines d'entre elles, comme Fribourg, n'auraient pu subsister sans y écouler périodiquement les produits de leur industrie. Toute la vie économique de Genève était fondée sur ces grandes foires.

Une atteinte, portée du dehors, brisa subitement, vers 1463, la prospérité des foires de Genève. Louis XI, roi de France, voulut assurer à son pays les importants avantages économiques découlant des grandes foires. Il institua à Lyon des foires dont les époques coïncidaient avec celles de Genève et qui étaient munies des mêmes privilèges ; il interdit aux marchands de France de fréquenter Genève. Ces mesures détournèrent brusquement le courant des marchands étrangers de Genève vers Lyon qui, pendant des siècles, fut une des foires les plus visitées par les commerçants suisses. Les foires de Genève perdirent très rapidement leur position ; un demi-siècle plus tard, elles n'avaient plus guère d'importance.

Toutefois, dès le XIVe s. la Suisse possédait une deuxième foire, fort courue, au bourg de Zurzach, situé à l'embouchure de l'Aar dans le Rhin. Les pèlerinages au tombeau de sainte Vérène avaient donné naissance à des foires dont le renom s'étendit peu à peu à toute l'Allemagne du Sud et à la Suisse en raison de la situation favorable de ce lieu, à l'intersection d'un vaste réseau de voies navigables. Genève, à l'Ouest, Strasbourg et Nuremberg au Nord, limitaient la zone d'at-

traction de ces foires. Elles se tenaient à Pentecôte et en septembre et jouaient, pour un domaine plus restreint, le même rôle que celles de Genève. Il s'y faisait un commerce particulièrement animé de chevaux. Zurzach eut aussi son influence comme place financière. La prospérité de cette foire dura beaucoup plus longtemps que celle de Genève : elle se maintint jusqu'au XVIIIe s. Dès le XVIe s., Zurzach étendit même considérablement sa zone d'attraction ; on y vit accourir des Français, des Italiens et des marchands d'autres pays.

Le succès de Zurzach provoqua naturellement de l'émulation dans le voisinage. C'est ainsi qu'aux XIVe et XVe s., d'autres foires firent leur apparition. Parmi les concurrents rapprochés, Baden, grâce à la célébrité de ses bains, réussit à donner à ses foires une certaine vogue, tandis que Waldshut n'y parvint pas. Les foires de Bâle et de Zurich restèrent toujours d'importance limitée. Il en est de même pour toutes les autres foires de Suisse.

Plus nous approchons de notre époque, plus restreinte devient l'importance économique des marchés d'autrefois. Au XIXe s. surtout, le commerce s'en libéra. Les marchés prirent leur caractère actuel. Depuis quelques années, des efforts ont été entrepris pour faire renaître les grandes foires. En Suisse, on a créé les foires d'échantillons de Bâle et de Lausanne ; on ne peut encore se prononcer sur le sort qui sera réservé à ces tentatives. — Outre les ouvrages généraux d'histoire économique, voir F. Borel : *Les foires de Genève au XVe siècle*. — Ammann : *Freiburg und Bern und die Genfer Messen*. — H. Herzog : *Die Zurzacher Messen*, dans *TA* 1898. — H. Ammann : *Die Zurzacher Messen im Mittelalter*. [Hektor Ammann.]

**MARCHESI.** Famille de Sessa, venue vers 1470 de Dumenza, et d'Astano. — Giovan-Domenico, de Sessa, légua en 1780 25 300 lires pour une école gratuite de garçons de la paroisse de Sessa. — En 1758, un Marchesi, dont on ignore l'origine, sculptait le maître autel de l'église paroissiale de Morcote. — *AS* I. [C. T.]

**MARCHI, de.** Voir Demarchi.

**MARCHIANDI,** Humbert, chanoine de Vienne et Romans, doyen de Sion 1363-1376. — Franciscus, 1376-1390, doyen de Sion. — Arch. Valère. [D. I.]

**MARCHIELLUS DE MARCHO,** de Sobrio, un des chefs léventinais qui aidèrent en 1292 Guido Orelli dans sa tentative de prise de possession de la Léventine. Il se soumettait le 17 février de l'année suivante, à Augera, aux chanoines du dôme de Milan, seigneurs de la vallée. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. [C. T.]

**MARCHINVILLE,** soit Morin. Famille de Blois reçue à l'habitation de Genève en 1688 et à la bourgeoisie en 1710. — 1. Lucile, 1759-1780, peintre de talent sur émail. — 2. François-Gaspard, 1815-1877, député au Grand Conseil, conseiller d'État de 1853 à 1855. — Sordet : *Dictionnaire*. — *SKL*. [C. R.]

**MARCHIOLI.** Ancienne famille de Poschiavo. — 1. Daniele, Dr med., * 31 juillet 1818 à Poschiavo, durant 56 ans médecin et médecin de district dans son village natal, bourgmestre, président de cercle et de district, député au Grand Conseil, historien et écrivain, auteur de *La viola del pensiero o la Valle di Poschiavo*, 1869, et surtout de *Storia della Valle di Poschiavo*, 2 vol., 1886. — Voir les ouvrages cités. — A. M. Zendralli, dans *Neue Bündner Zeitung* 1927, nos 86 et 87. [L. J.]

**MARCHION, von** (autrefois aussi Marquion).

Famille de la noblesse grisonne, bourgeoise de Valendas, de Trins, où elle est éteinte, de Schams et aussi de Heinzenberg, où elle possède des biens ; établie autrefois, semble-t-il, à Schams. *Armoiries* : de gueules au griffon d'or. — I. *Branche de Schams*. — 1. Johann, 1610-1686, à Zillis, landammann de Schams. — 2. Christian, fils du no 1, 1650-1719, landammann. — 3. Nikolaus, landammann de Schams. — 4. Johann-Peter, lieutenant-colonel, commissaire de Chiavenna. — 5. Christian, 1755-1823, juge de Porte à Schams, landammann. — 6. Simon, fils du no 5, 1790-1835, landammann et membre du Grand Conseil. — 7. Christoffel, à Donat, arrière-petit-fils du no 2, 1748-1810, landammann et membre du Grand Conseil. — 8. Christian, fils du no 7, 1771-1821, *Landrichter*, du Petit Conseil. — 9. Johann-Peter, frère du no 8, président de la Cour d'appel de la Ligue Grise, député à la Diète, président du Grand Conseil, *Landrichter*. — 10. Christoffel, membre du Grand Conseil, landammann de Schams.

II. *Branche de Valendas*. — 1. Benedikt, ancêtre de cette branche, reçu bourgeois en 1622. — 2. Benedikt, fils du no 1, * 1629, landammann de la Gruob, député à la Diète. — 3. Leonhard, 1660-1734, fils du no 2, secrétaire et landammann de la Gruob. — 4. Peter, frère du no 3, lieutenant-colonel au service hollandais, commissaire à Chiavenna. — 5. Johann-Peter, fils du no 3, 1695-1766, lieutenant-colonel de la Ligue Grise, bâtit la maison supérieure des Marchion à Valendas. — 6. Leonhard, 1737-1817, membre du Grand Conseil, podestat de Morbegno, *Landrichter*. — 7. Gallus, 1739-1791, frère du no 6, landammann de la Gruob. — 8. Johannes, fils du no 7, 1781-1864, landammann de la Gruob, président de la Cour d'appel de la Ligue Grise, vice-landammann. — 9. Leonhard, fils du no 8, 1815-1902, landammann et député au Grand Conseil. — 10. Gallus, fils du no 8, 1821-1892, directeur de la chancellerie du canton des Grisons. — 11. Johann-Franz, fils du no 8, 11 juil. 1831 à Valendas, † 1908, ingénieur, longtemps au service du canton de Zurich ; dirigea la correction de la Limmat. — *LL*. — *Sammlung rhät. Geschlechter*. [C. J.]

**MARCHIONI.** Voir Melchioni.

**MARCHIROLO.** Village et vallée sur la gauche de la Tresa (Italie). Il releva jusque vers 1622 de la *pieve* d'Agno. Avec le Valtravaglia et Luino, la vallée de Marchirolo appartint aux Rusca de Locarno. Elle fut occupée par les Confédérés, avec les mêmes régions, en 1512. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. [C. T.]

**MARCHISSY** (C. Vaud, D. Aubonne. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1275, *Marchisie*. Il dépendait dès 1208 de la seigneurie d'Aubonne. Église dédiée à saint Nicolas, filiale de Burtigny, puis en 1667 de Longirod. — *DHV*. [M. R.]

**MARCHON.** Vieille famille fribourgeoise, de Vuisternens-en-Ogoz, où elle est mentionnée en 1407. — Joseph, syndic de Vuisternens 1908, député du Grand Conseil 1915 ; † août 1927. — *Liberté*, 26 août 1927. — *Étren. frib.* 1928 — Arch. d'État, Fribourg. [J. N.]

**MARCHSTEIN.** Familles des cantons de Berne et d'Uri.

A. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : parti de gueules à la demi-roue de moulin d'argent et d'azur à une civière d'or dressée.— Josef, 1550 à environ 1591, peintre-verrier, bailli de Saint-Jean 1588-1591. — Sebastian, son frère, * 1561, était orfèvre. — *LL*. — Gr. — *SKL*. [H. Tr.]

B. **Canton d'Uri.** Famille éteinte d'Altdorf et surtout d'Urseren. — 1. Heinrich, ammann de la vallée d'Urseren 1411, 1412. — 2. Konrad, d'Altdorf, député à la Diète 1417, 1420. — 3. Hans (?), ammann de la vallée 1491. — *AS* I. — Furrer : *Kollektanea*, dans les arch. paroissiales de Hospental. — *Gfr.* 43, p. 37. — *Nbl. v. Uri* 15, p. 27. [J. Müller, A.]

**MARCHWART** (lat. *Marquardus*). Famille zuricoise citée aux XIIIe et XIVe s., qui fut appelée von Wollishofen à partir de 1290. *Armoiries* : d'argent à une ramure de cerf de gueules posée en bande et accompagnée de deux étoiles de sable.— 1. F(riedrich), fils de Marquard, cité de 1225 à 1240, ancêtre de la famille. — 2. Wernher, du Conseil d'automne 1256-1259, du Conseil de carême 1262-1264, 1275-1282 ; était mort en 1285. — 3. Marchwart, cité de 1273 à 1302, fils du no 2, prit, à partir de 1292, le nom de von Wollishofen, du Conseil de carême 1291-1294, d'été 1296-1298, d'automne 1301-1302. — 4. Diethelm, cité de 1280 à 1299, frère du no 3, du Conseil de carême 1287-1297, d'été 1298-1299 ; s'appela dès 1290 von Wollishofen. † av. 1305. — 5. Wernher von Wollishofen, chanoine de Beromünster 1312-1322, d'Embrach 1317, de Zurich

et magister 1319, vendit en 1322 ses livres à l'abbaye d'Einsiedeln. — *UZ.* — *Mon. Germ. Necrol.* I. — P. G. Meier : *Catalog. codicum manuscript.* I, p. 152. [F. H.]

**MARCINS** (C. Vaud, D. Nyon). Ancien village qui a donné son nom à une famille noble au XIIe s., et qui devint plus tard une seigneurie aux mains des Mestral de Begnins, puis des Diesbach. — *DHV.* [M. R.]

**MARCIONNI,** CARLO, de Brissago, † 1862 à Milan, prêtre, prévôt de Santa Maria del Carmine à Milan pendant 37 ans, examinateur prosynodal, conservateur de la Bibliothèque ambrosienne, membre fondateur de l'Institut médical lombard. — De Vit : *Il lago maggiore.* — Baroffio : *Storia.* — Borrani : *Ticino sacro.* [C. T.]

**MARCKHART** (aussi MARCUARD, MARKQUARD), HANS, orfèvre, d'origine inconnue, reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1486. Il exécuta différents travaux pour l'église Saint-Nicolas. — *SKL.* — Hilber : *Die kirchliche Goldschmiedekunst in Freiburg,* dans *FG* XXV. [J. N.]

**MARCLESY** (MARCLAY, MAULEY). Famille valaisanne originaire de Marclaz près Thonon, citée dans le val d'Illiez dès 1388 avec GIRARD de Marclaz. Elle a compté des ecclésiastiques, des notaires, des officiers au service étranger. Furent châtelains d'Illiez, les notaires — JEAN, en 1541, — LOUIS, 1589, — PIERRE, 1657, — BARTHÉLEMY, 1673, 1687. — JEAN, colonel au service de Venise 1645, prit une compagnie en France 1671. — JEAN-JOSEPH-NICOLAS, colonel en France, chevalier de Saint-Louis, tué à Fontenoy 1745. — ISAAC, de Champéry, avocat, s'établit à Monthey ; juge de district 1904, juge et président de la cour d'appel, † 1927. — Tamini et Délèze : *Essai d'hist. du Val d'Illiez.* — Arch. locales. [Ta.]

**MARCO.** Plusieurs artistes tessinois ne sont connus que par ce prénom et le lieu de leur origine. — 1. MARCO DE CAMPIONE, dit FRIXONE ou FRISONE, † 10 juillet 1390, peut être considéré comme le premier architecte du dôme de Milan, de 1387 à sa mort. — 2. MARCO DE CARONA, ingénieur et architecte, † 1405, mentionné à Milan et à Pavie depuis 1387, appartient à la famille Solari. — 3. MARCO DE LUGANO, maître-constructeur du XVe s., travaillait en 1466 au château de San-Giorgio et au Castelletto de Gênes. — 4. MARCO DE LUGANO, sculpteur du XVIe s., travailla dans la seconde moitié du siècle à la *loggia* ou palais communal de Brescia. — *BStor.* 1880, 1890, 1893 et 1912. — *SKL.* — Fr. Chiesa : *Attività artistica.* — *Archivio Stor. lomb.* XII. [C. T.]

**MARCOLI,** GIOVANNI, prêtre, * à Castelrotto le 28 mars 1858, † à Brescia le 10 avril 1914. Vicaire général du diocèse et archiprêtre de la cathédrale de Brescia, camérier secret du pape 8 janv. 1914. — GIOVANNI, * à Biogno-Beride en 1852 ; prêtre 1875, prévôt de Mendrisio 1902, camérier secret du pape 1915 ; chanoine de Lugano 1918. [C. T.]

**MARCOMBES.** Famille originaire de Marsenac en Auvergne, bourgeoise de Genève en 1647. *Armoiries* : d'or au chef d'argent chargé de trois merlettes de gueules. ISAAC, 1682-1764, contrôleur des travaux publics et procureur général. — *Rec. gén. suisse* I. [A. Ch.]

**MARCOURT,** ANTOINE **de** (pseudonyme en 1534 *Pantapole*), originaire de Lyon, pasteur à Neuchâtel de 1531 à 1538. Prit part à la Réformation de Grandson en 1531, à la dispute de Lausanne en 1536. Pasteur à Genève en 1538, puis à Cronay, Orzens, Essertines en 1540, à Versoix en 1543. Il est l'auteur d'un pamphlet fameux au XVIe s., le *Livre des marchands* (1re édit., 22 août 1533), du *Petit traité de la Sainte eucharistie* (16 novembre 1534), dont une nouvelle édition remaniée par Cephas Geranius (Pierre Viret) parut à la fin de 1534 sous le titre de *Déclaration de la messe.* Marcourt est l'auteur des *Placards* affichés à Paris et dans d'autres villes de France en octobre 1534. — Herminjard : *Correspondance des réformateurs.* — A. Piaget : *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel* I. — Th. Dufour : *Le catéchisme de Calvin.* — A. Piaget : *Les actes de la dispute de Lausanne.* [A. P.]

**MARCOZ,** ANTOINE, originaire de la vallée d'Aoste, chanoine du Grand Saint-Bernard, † 1689. C'est lui qui fit construire l'église, le prieuré et la prévôté de Martigny. — A. de Rivaz, mns. [J.-B. B.]

**MARCUARD.** Famille originaire de Grandcour (Vaud), dont une branche fut admise à la bourgeoisie de Payerne en 1543, une autre à celles d'Yverdon en 1770 et de Berne en 1805 et 1821. *Armoiries* de la branche bernoise : d'azur à deux cornes de chamois d'argent mouvantes de trois coupeaux de sinople accompagnées de trois étoiles d'or. — 1. BLAISE, † 1577, principal du collège de Lausanne 1559, professeur à l'académie 1563, recteur 1574, prof. à Berne 1576. — 2. JEAN, 1540-1602, avoyer de Payerne 1591-1602. — 3. GEORGES, commissaire général des fiefs à Berne 1574. — 4. FRANÇOIS-GABRIEL-DANIEL, 1721-1799, avoyer de Payerne avec intermittences de 1758 à 1798. — 5. ROBERT-SAMUEL, 1758-1787, graveur à Londres. — *RGV* I. [M. R.]

*Branche bernoise.* La filiation établie par Schneuwli (mns.) remonte au commencement du XVe s. — 1. JOHANN-RUDOLF, * 1722 à Payerne, fonda en 1750 la maison de banque Marcuard, à Berne, connue au loin ; il fut créé chevalier de l'empire en 1772 par l'empereur Joseph II, † 1795 à Yverdon. — 2. SAMUEL-FRIEDRICH, fils du nº 1, * 1755 à Berne, devint avec son frère Jakob-Rudolf le chef de la banque Marcuard, Beuther & Cie, à Berne, propriétaire du domaine de Cotterd au Vully, † 1820 à Berne. — 3. JAKOB-RUDOLF, fils du nº 1, * 1769 à Constantine (Vaud), banquier, fondateur de la branche cadette bernoise, † 1809 à Berne. — 4. FRIEDRICH-ADOLF, fils du nº 3, * 1798 à Bellerive près de Thoune, financier très apprécié, intéressé tant en Suisse qu'en France à la fondation de grandes sociétés industrielles et ferroviaires ; créateur de la banque parisienne Adolphe Marcuard & Cie, 1843-1863. Membre fondateur de la Société helvétique de bienfaisance à Paris, grand philanthrope ; il donna à la ville de Berne les papiers laissés par le maréchal Brune, † 1868 à Paris. — *SBB* 3. — 5. FRIEDRICH-LUDWIG, fils du nº 3, * 1799 à Constantine, officier au service de Hollande, puis capitaine et major en Sicile 1830-1844, † 1878 à Berne. — 6. ALEXANDER-FRANZ, fils du nº 3, * 1802 à Berne, longtemps inspecteur général des forêts de la ville de Berne à partir de 1833, † 1860 à Berne. — 7. ADOLF-GEORG, petit-fils du nº 2, * 1844 à Berne, banquier dans la maison Marcuard & Cie à Berne 1871-1919, jusqu'à la reprise de celle-ci par le Crédit suisse ; député du Grand Conseil 1890-1904. S'intéressa à toutes les manifestations artistiques de Berne, particulièrement en fait de musique et de théâtre. — 8. LUDWIG-ADOLF-FRIEDRICH von Marcuard, fils du nº 5, * 1845 à Berne, vécut surtout à Florence ; écrivain, s'occupa de recherches artistiques. Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts à Florence, commandeur de l'ordre de la couronne italienne, † 1917 à Berne. — *SKL.* — 9. BERNHARD-FRIEDRICH, fils du nº 6, * 1833 à Berne, au service de la Sicile 1851-1861, combattit avec distinction comme capitaine du 3e étranger contre Garibaldi, à Palerme, sur le Volturno, et à Gaëte ; devint instructeur fédéral de tir, lieutenant-colonel et adjudant de brigade lors de l'occupation des frontières de 1870-1871; travailla jusqu'en 1874 à des relevés topographiques pour l'État-major général, † 1886 à Berne. — *SBB* 4. — Renseignements de Georg Marcuard-Gonzenbach et Roger Marcuard-Stettler. [Th. IM HOF.]

**MARCUSEN,** WOLDEMAR, de Viborg (Finlande), * 1855, † 14 juin 1923 aux bains de Harzburg, privat-docent de droit romain à Berne depuis 1880, professeur extraordinaire de droit comparé et de droit privé international 1888, professeur ordinaire 1892-1913 ; aveugle depuis 1900 environ. — *Bund,* 20 juin 1923. [H. T.]

**MARCY** (C. Vaud, D. Morges, Com. Saint-Prex). Lieu dit où fut découverte une villa romaine et où fut construite l'église de Basuges ou Saint-Prex, et qui fut réunie à Saint-Prex au XIIIe s. — *DHV.* [M. R.]

**MARÉCHAL.** Familles de la campagne, reconnues genevoises. Elles sont encore fortement représentées à Aire-la-Ville et à Collex-Bossy. Elles ont donné

quelques maires et des députés aux conseils législatifs depuis la réunion des dites communes à Genève. [C. R.]

**MAREISCHEN.** Famille de Reams (Grisons). — CARL-ANTON, * 1753, curé en divers endroits, à Ems 1789-1802. Il réunit des fonds durant les invasions françaises en faveur des églises incendiées. Aumônier militaire au régiment français de Salis-Zizers après 1817 ; fonda le 7 févr. 1817 le fonds Mareischen en faveur des étudiants ; † 1840 à Reams. — LAURENZ, * 1794, curé de Samnaun et Sagens, économe au séminaire de St. Luzi et au couvent de Disentis, curé de Seewis 1824-1844, de Rhäzüns et Stürwis, chanoine 1854, † à Reams 26 mai 1889. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen Graubündens.* [J. SIMONET.]

**MAREL.** Famille d'Orbe (Vaud). — 1. DAVID, professeur de théologie à Paris en 1669. — 2. ABRAHAM, 1783-1866, médecin très réputé à Oberburg (Berne). [M. R.]

**MARENDAZ.** Famille vaudoise de Mathod et Rances, qui donnait déjà un gouverneur à Rances en 1446. — AMÉDÉE, † 1826, ministre à Montcherand 1774, pasteur à Orbe 1803-1826, député au Grand Conseil 1803. [M. R.]

**MARESCHALL,** SAMUEL, 1554-1641, de Tournai en Flandres, appelé à Bâle en 1576 où il devint professeur de musique à l'université et organiste de la cathédrale. Compositeur pour orgue. *Armoiries* : un cerf courant (émaux inconnus). — Voir Karl Nef : *Die Musik an der Universität Basel*, dans *Festschrift* de l'université 1910. [C. RO.]

**MARESCHET.** Famille vaudoise, fixée à Payerne dès le XIVe s. qui a donné à cette ville des notaires et des magistrats. Ce ne serait cependant pas à cette famille, mais à une autre, venue de Hon (Normandie), qu'appartenait — HUMBERT, † vers 1600, peintre, reçu en 1581 à la bourgeoisie de Lausanne, qui peignit les voûtes du temple de Lutry, la salle des Deux-Cents de l'hôtel de ville de Lausanne, et les panneaux des bannerets de Berne qui sont au Musée historique de cette ville. — *SKL.* [M. R.]

**MARET.** Familles des cantons de Neuchâtel et du Valais.

A. **Canton de Neuchâtel.** Nom de famille qui apparaît à Saint-Aubin dès le XVIIe s. — JULES, 25 septembre 1847-20 mai 1914 à Neuchâtel, avocat et notaire, député au Grand Conseil 1877-1880, rédacteur de l'*Union libérale* (ensuite *Suisse libérale*) 1881-1893. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1915. [L. M.]

B. **Canton du Valais.** Famille de Bagnes qui a donné des chanoines aux couvents de Saint-Maurice et du Grand Saint-Bernard. — 1. JEAN-GEORGES, premier curé d'Outre-Rhône dès 1723, puis de Leytron 1754. Vénéré par le peuple comme exorciste et thaumaturge, héros de plusieurs légendes. † 1755. — Burgener : *Die Heiligen des Walliserlandes.* — A. de Rivaz, mns. — 2. ALBERT, * 1898, ingénieur, poète, auteur de *Au flux des heures.* [J.-B. B.]

**MARETHOUD** (MARITOD, MARRETOU). Famille éteinte, mentionnée à Onnens dès 1439, et dont une branche fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1618, dans le patriciat en 1624. — BLAISE, jésuite, * 18 juillet 1636, recteur du collège de Porrentruy, puis du convict de Dillingen, † à Dillingen 4 décembre 1690. — Gumy : *Reg. de Hauterive.* — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MARFELDINGEN** (C. Berne, D. Laupen, Com. Mühleberg. V. *DGS*). Petit village. En 1280, *Marcholtingen* (March-Oltingen) ; en 1326, *Marfeltingen.* Le couvent de Frauenkappelen y acquit des biens et revenus en 1280, 1319 et 1373 et y possédait le moulin. La localité formait une petite seigneurie au XVIe s., plus tard un grand domaine auquel appartenait aussi l'hôtel zum Kreuz à Gümmenen. — Voir v. Mülinen : *Beitr.* III, 155. — Wehren : *Amtsbez. Laupen*, p. 111. [H. T.]

**MARFURT.** Familles des bailliages de Willisau et Sursee depuis le XIVe s. — HANS, sous-bailli de Reiden 1587-1595. — HANS, de même à Langnau 1731. — Archives d'État. — Korner : *Gedenkblätter der Pfarrkirche Dagmersellen*, p. 12. [P.-X. W.]

**MARGADANT** (aussi LEMM-MARGADANT). Famille de la Ligue des X Juridictions (Grisons), établie surtout à Klosters. — 1. JOHANNES, latinisé en *Emporicus*, de Klosters, 1659-1747, fut probablement le premier chirurgien de Davos. — 2. KONRAD, landammann de la Ligue des X Juridictions, ardent ami de Thomas Massner durant son affaire 1710-1711 ; † 1713. — 3. SIMON Lemm-Margadant, voir LEMNIUS. — Au sujet de la branche émigrée en Hollande, voir W.-F. Margadant : *De Nederlandsche tak van het geslacht Margadant*, La Haye 1910. [J.-R. TRUOG.]

**MARGHERITTA** (MARGARITA, aussi DE MARGARITA). Famille considérée de la vallée de Münster et d'Obervaz (Grisons), éteinte dans le Poschiavo. *Armoiries* : d'azur à trois roses de gueules accostées de deux bandes de dentelles du même posées en pal, chacune accompagnée de quatre festons. — 1. TONY (Margretta), ammann d'Obervaz 1523, 1528 et 1529, avocat réputé. — 2. ANTON, de Poschiavo, podestat de Plurs 1713. — 3. PETER, landammann de Münstertal 1763. — 4. JOHANN-DOMINIK, de Poschiavo, Dr med., auteur de *De Diarrhoea et Dysenteria epidemica quæ grassabatur Pusclavii*, 1748. Il fut avec — 5. STEFANO, Dr med., bienfaiteur de l'église de Poschiavo. — Voir *LL.* — *LLH.* — Mohr : *Dokumentensammlung*, XVIe et XVIIe s — F. Jecklin : *Amtsleute in den Untertanenlanden.* — J.-J. Simonet : *Gesch. von Obervaz.* — *Almanacco del Grigione* 1928. [L. J.]

**MARGOT.** Famille vaudoise déjà fixée à Sainte-Croix en 1397. — DAVID, 1823-1872, lecteur de langue française à l'université de Saint-Pétersbourg. — F.-R. Campiche dans *Courrier de la Montagne* 1918. [M. R.]

**MARGRET.** Ancienne et nombreuse famille d'Obervaz (Grisons). Des rameaux s'établirent à Parpan, Churwalden, Vicosoprano et probablement aussi à Poschiavo. Elle est connue depuis 1424, ses membres pour la plupart ministériaux des Werdenberg, jouèrent un rôle important dans l'administration communale d'Obervaz. — HILARIUS, podestat de Bormio 1791. — J.-J. Simonet : *Obervaz.* — JAKOB, Dr phil. et theol., * à Hambourg 1875, professeur de morale 1906-1924 au séminaire de Mayence et professeur de dogmatique 1924, † 1925. — *Korrespondenzbl. des Germanicums* 1925, p. 21-25. [J. SIMONET.]

**MARGUERAT.** Famille vaudoise fixée dans la région de Lutry dès avant 1524, peut-être d'origine valdôtaine, et qui a fourni plusieurs pasteurs et professeurs. — 1. EUGÈNE, 1829-1907, médecin à Chicago ; professeur à l'académie d'Ithaca (U. S. A.). — 2. MARC, 1840-1887, député, président du Grand Conseil vaudois en 1881, président de la Société des chanteurs vaudois. — 3. AUGUSTE, * 1880, ingénieur, directeur de la compagnie du Viège-Zermatt, reconstruisit en 1925 le chemin de fer de la Furka. [M. R.]

**MARGUERON.** Famille bourgeoise de Villaraboud, de Cottens, où elle est mentionnée en 1608, et reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1740. — 1. JEAN, syndic de Cottens, député au Grand Conseil 1872-1898 ; s'occupa activement de l'assainissement des marais de Cottens, † 1898. — 2. MAURICE, syndic de Cottens, député au Grand Conseil 1898-1920. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MARGUET.** Nom de différentes familles vaudoises. — JULES, 1818-1888, originaire de Boulogne-sur-Mer, professeur de mathématiques à l'académie de Lausanne, dès 1857, l'un des créateurs de la faculté technique de l'université. — *Livre d'Or.* [M. R.]

**MARI.** Famille de Bidogno et de Lopagno. *Armoiries* : coupé, au premier à une aigle, au 2 à une mer agitée; émaux inconnus (variante). — GIOVANNI-LUCIO, de Bidogno, * 28 février 1827, † à Lugano 10 août 1898. Instituteur à Chiasso 1867, puis bibliothécaire cantonal à Lugano jusqu'à sa mort. Il fit le premier catalogue de la Bibliothèque cantonale. Naturaliste, il écrivit : *Catalogo dei muschi del Ticino* ; publia aussi un volume de poésies : *Fiori e spine.* — *AHS* 1918. — *Educatore*, 1898. [C. T.]

**MARIABERG** (C. Saint-Gall, D. et Com. Rorschach. V. *DGS*). Ancien établissement conventuel, aujourd'hui école normale d'instituteurs. L'abbé

Ulrich Rösch de Saint-Gall fit construire au-dessus de Rorschach, de 1486 à 1489, une maison conventuelle fortifiée, dans l'intention d'y transférer l'abbaye de Saint-Gall ; mais les Saint-Gallois, les Appenzellois et les gens du Rheintal détruisirent le 28 juillet 1489 l'édifice en voie d'achèvement, ce qui amena la guerre dite de Saint-Gall de 1490 et la sévère punition des coupables par les quatre cantons protecteurs. L'abbé Ulrich commença la reconstruction du couvent de Rorschach qui ne fut terminée que par son deuxième successeur, l'abbé Franz. Ce vaste bâtiment abrita dès lors des services administratifs et un collège. A partir de 1540 et pendant plus d'un siècle, les cantons catholiques, les abbés de divers couvents et même les papes firent des efforts pour établir à Mariaberg une université catholique suisse, qui devait être opposée à l'université protestante de Bâle, mais l'affaire ne put aboutir ; finalement le collège conventuel de Mariaberg fut même supprimé et le bâtiment ne fut plus utilisé que pour des services administratifs. En 1805, il passa à la partie catholique du canton, fut vendu en 1840 à la commune de Rorschach, qui le loua au canton en 1864 et le lui vendit en 1866. En 1864, le canton y transféra son école normale d'instituteurs, jusqu'alors établie à Saint-Gall. — Voir A. Hardegger : *Mariaberg* dans *St. Galler Nbl.* 1891. — J. Häne : *Der Klosterbruch in Rorschach und der St. Galler Krieg* dans *MVG*, 26. — Bütler : *Aus der Vergangenheit von Rorschach*, dans l'*Ostschweiz. Tagblatt*, nº 226-229. — Le même : *Rorschacher Nbl.* 1925. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen.* — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — J.-V. Morger : *Zur Feier des 50j. Bestandes des st. gall. Lehrerseminars*, dans *Jahrb. des Kant. Lehrervereins St. Gallen*, 1908. [Bt.]

**MARIAHILF (COUVENT).** Voir ALTSTÆTTEN.

**MARIANI,** GIUSEPPE, * 15 avril 1850 à Bellinzone, professeur, puis directeur de l'institut Frauenstein à Zoug 1868-1878, professeur au gymnase de Locarno, inspecteur scolaire 1891-1916 ; collaborateur au DGS ; publia la statistique des alpages tessinois. [C. T.]

**MARIANO,** de Bissone, sculpteur, mentionné à Venise dès 1519 ; était mort en 1529. — P. Paoletti : *L'architettura e la scoltura in Venezia.* [C. T.]

**MARIANISTES.** Les Marianistes ou Frères de la Société de Marie ont été fondés en 1817 à Bordeaux par M. Chaminade, chanoine de cette ville. Ils forment une congrégation religieuse, composée de prêtres et de laïques, vouée à l'éducation de la jeunesse dans les écoles. Les Marianistes ouvrirent une école à Fribourg en 1839, à Lausanne 1843, à Sion et à Tavel 1845, à Altdorf 1846. Le Sonderbund provoqua la fermeture des écoles de Fribourg, de Lausanne et de Tavel. En 1876, l'école normale d'instituteurs du Valais a été confiée aux Marianistes, qui s'occupent aussi des écoles communales de Brigue et de Monthey, du collège Sainte-Marie à Martigny. A Bâle, ils ont dirigé pendant trente ans les écoles catholiques de la ville. En 1903, ils contribuèrent avec le gouvernement de Fribourg à la création de la section française (villa Saint-Jean) du collège Saint-Michel et de l'école d'agriculture de Grangeneuve. [A. FREY.]

**MARIASTEIN** (NOTRE-DAME DE LA PIERRE) (C. Soleure, D. Dorneck, Com. Metzerlen. V. *DGS*). Ancien couvent de bénédictins, lieu de pèlerinage, le deuxième en importance de la Suisse. D'après la légende il devrait sa naissance à une apparition de la Vierge qui aurait sauvé miraculeusement un enfant tombé d'une hauteur de 50 mètres. Les vieilles chroniques placent cet événement à l'année 1380, cependant les premières données historiques concernant Mariastein ne remontent pas au delà du 14 mars 1444. Le lieu où fut construit le couvent se trouvait dans la seigneurie des Rothberg qui firent élever, avant le concile de Bâle, à l'endroit appelé Im Stein, une chapelle, qui porta le nom de Mariastein. Des pèlerins y accoururent déjà nombreux pendant le concile de Bâle, de sorte qu'un chapelain y fut établi à demeure. Dans la suite, l'évêque Jean de Venningen

Le couvent de Mariastein en 1754. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

remit le pèlerinage aux augustins de Bâle, mais lorsque le château des Rothberg et toutes leurs possessions eurent passé à Soleure, le gouvernement de ce canton chargea des prêtres séculiers de desservir la chapelle à la place des augustins. En 1636, le service du pèlerinage fut confié aux bénédictins de Beinwil ; la même année deux pères s'y établirent, et en 1648 tous les religieux de Beinwil se fixèrent à Mariastein, dans un nouveau couvent commencé en 1646. La construction de l'église commença aussitôt. Jusqu'alors les seuls lieux de culte de Mariastein avaient été une chapelle, dite des Sept douleurs, construite en 1520 par les Reichenstein, et, dans une grotte à 30 mètres au-dessous, le pèlerinage primitif, avec une image miraculeuse du XIVe ou du XVe s. L'église, une des plus belles de la Suisse, possède un maître-autel, don de Louis XIV, et une chaire, don de l'abbé Gerold Heim, de Muri. Le couvent fleurit jusqu'à la Révolution française. Le 8 mars 1798, un arbre de liberté fut érigé à Mariastein, les moines chassés, les propriétés vendues, le couvent à peu près détruit. Les pères trouvèrent asile dans les couvents de bénédictins du Wurtemberg et du pays de Bade. En 1804, ils purent rentrer à Mariastein ; ils restaurèrent le couvent et rouvrirent l'école. En 1874, le couvent fut sécularisé ; les objets précieux furent en partie remis au Musée de Soleure, en partie vendus ; la bibliothèque et les archives transférées à Soleure. Le 17 mars 1875, les conventuels furent expulsés par la force publique, mais la communauté religieuse ne cessa pas pour autant ; elle établit son siège à Delle, puis à Dürrnberg près de Salzbourg et enfin à Bregenz, où elle subsiste encore. La suppression du couvent fit cesser les pèlerinages. A la fin du siècle dernier, l'église et la chapelle primitive purent être restaurées grâce à quelques bienfaiteurs. Une nouvelle vie anima Mariastein, où quelques pères fonctionnent au couvent comme chapelains du pèlerinage. L'accroissement du nombre des pèlerins, ainsi que la faveur du nonce Mgr. Maglione, firent accorder à l'église les privilèges et les droits d'une basilique mineure. Actuellement plus de 150 000 pèlerins visitent chaque année Mariastein. — *LL* — Rahn u. Durrer : *Kunstdenkm. des Kts. Solothurn.* — A. Schmid : *Kirchensätze.* — *Die Aufhebung des Klosters M.* — *AHS* 1910. [W. B.]

**MARIAZELL** (C. Lucerne, D. et Com. Sursee. V. *DGS*). Lieu de pèlerinage près du lac de Sempach. Le droit de patronage appartenait en 1379 déjà au cou-

vent d'Einsiedeln. Autrefois sur la rive du lac, la chapelle fut démolie en 1657 et reconstruite sur la hauteur. En 1807, le droit de collation et la chapellenie furent cédés par le couvent d'Einsiedeln à la ville de Lucerne. Il existe à Mariazell, depuis 1898, un asile pour enfants, avec une école primaire et ménagère. — Voir Burgener : *Wallfahrtsorte* I, 142. — Th. Felber : *Mariazell* 1886. — *Gfr.* Reg. — *ASA* 1886, 278. — O. Ringholz : *Gesch. v. Einsiedeln* I. — Zemp : *Wallfahrtskirchen des Kts. Luzern*, 67. — Fr. Bossardt : *Alt-Sursee*, 84. [J. T.]

**MARIAZELL** (C. Thurgovie). Voir KALCHRAIN.

**MARIENBERG.** Couvent de bénédictins au-dessus de Burgeis, dans le Vintschgau (Tyrol). Il avait été fondé près de Schuls en Engadine, mais construit en bois, il fut détruit par un incendie ; Ulrich IV de Tarasp transféra alors le couvent dans le village actuel de Schuls ; il y fit venir des moines d'Ottobeuren. Le couvent obtint rang d'abbaye, et son premier abbé fut Adalbert (Albert) von Ottobeuren, qui obtint l'autorisation du pape Eugène III de transférer la maison à St. Stephan près de Burgeis. Le nouveau couvent s'appela dès lors Marienberg. La construction fut entreprise en 1146 et achevée en 1150. Ulrich IV de Tarasp et son épouse avaient été et demeurèrent ses grands bienfaiteurs. Les Tarasp furent avoués du monastère ; plus tard ce furent les Matsch. Le roi Sigismond transféra en 1418 cette avouerie à l'évêché de Coire. Les guerres napoléoniennes firent perdre le Vintschgau et Marienberg à l'évêché de Coire ; ils furent rattachés en 1809 au diocèse de Brixen. — Voir P. Bas. Schwytzer : *Chronik des Stiftes Marienberg*, Innsbruck 1880. — Le même : *Urbare von Marienberg und Münster*. — P. Thomas Wieser : *Familia Mariaemontana*, Vienne 1911. — Th. von Mohr : *Codex dipl.* — Thommen : *Urk. zur Schweizer Gesch. aus österr. Archiven*. — J.-C. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur*. [A. v. C.]

**MARIÉTAN.** Famille du Val d'Illiez (Valais). *Armoiries* : d'azur au merle de sable posé sur une terrasse d'or, tenant dans le bec un anneau du même. MAURICE à Saint-Maurice en 1290. La famille a donné plusieurs syndics au Val d'Illiez et un châtelain. — JEAN, 1711-1714 et 1717-1718. — 1. ANTOINE, chanoine régulier d'Abondance et prieur d'Illiez 1589. — 2. JOSEPH-TOBIE, * 2 février 1874, chanoine de Saint-Maurice 1898, prêtre 1899, professeur de rhétorique, puis de philosophie au collège de Saint-Maurice, abbé de Saint-Maurice 1914, évêque titulaire de Bethléem, prélat de la maison du pape. A publié : *Le problème de la classification des sciences d'Aristote à Saint Thomas*, 1901. — 3. IGNACE, * 1882, chanoine de Saint-Maurice 1910, prêtre 1912, professeur de sciences naturelles, au collège de Saint-Maurice, recteur de l'École cantonale d'agriculture de Châteauneuf 1925. — Tamini et Delèze : *Essai d'hist. de la Vallée d'Illiez*. — Fr.-Th. Dubois dans *AHS* 1918. — Peissard : *Échos de Saint-Maurice*. [Ta.]

**MARIGNAC, de.** Voir GALISSARD DE MARIGNAC.

**MARIGNAN (BATAILLE DE)** 13-14 sept. 1515, entre François Ier, roi de France et les Suisses, commandés par le cardinal Schiner, évêque de Sion. Elle mit fin au rôle de grande puissance militaire de la Suisse. On l'a appelée la «bataille des géants.»

Le 12 sept., François Ier établit son camp au Sud de Milan, entre San Giuliano et Marignan (Melegnano) sur trois lignes fortifiées, défendues par 64 gros canons et 300 pièces légères. Son armée comptait 34 000 fantassins et 15 à 18 000 cavaliers. Le connétable de Bourbon, le duc de Bouillon et le duc d'Alençon commandaient les trois lignes de bataille. Le 13 sept. vers midi, les Suisses sortirent de Milan, au nombre de 26 000 avec 8 canons et arrivèrent, vers 4 heures, en face de la position ennemie. Ils se déployèrent à la hauteur de San Giuliano, au Nord de la route Milan-Lodi, en quatre corps, dans un terrain coupé de canaux. A l'aile droite les cantons orientaux et les Grisons (chevalier Roust et Rodolphe de Salis) ; au centre les cantons forestiers (Imhof et Tschudi) ; à gauche, Lucerne, Bâle et l'Alsace (chevalier de Hertenstein et Pierre d'Offenburg). L'avant-garde (Werner Steiner et Louis d'Erlach) formée des volontaires (enfants-perdus) de Berne, Fribourg, Soleure, Valais, Neuchâtel, Gruyères, Château-d'Œx, bailliages du Pays de Vaud, marcha droit aux palissades, après avoir balayé la cavalerie de Fleuranges et culbuté les lansquenets allemands. Les « enfants perdus » franchirent le canal, escaladèrent le retranchement, s'emparèrent de 7 à 8 canons. Le centre et les ailes entrèrent, alors, en action, et achevèrent d'enfoncer la première ligne française qui recula jusqu'au Sud de Zivido. Vers 6 heures du soir, le roi s'avança avec la seconde ligne et 15 000 cavaliers. Plus de trente charges de cavalerie vinrent se briser sur les piques des Suisses qui continuaient à gagner du terrain. Le cardinal Schiner combattait aux premiers rangs. Vers 10 heures, la lune se cacha. On se battit dans l'obscurité. Entre 10 et 11 heures, la deuxième ligne française, enfoncée à son tour, reculait vers Santa-Brigitta, en perdant 16 canons et 12 drapeaux. Pertes énormes des deux côtés. Résultats de cette première journée nettement favorables aux Suisses. Amis et ennemis étaient enchevêtrés. Le roi se reposa quelques heures sur un chariot d'artillerie. A l'aube, l'attaque des Suisses reprit avec le même acharnement, sous le feu de 300 canons ; pris en flanc par les charges répétées de la cavalerie, le centre commença à fléchir. Mais, la colonne de droite était victorieuse, tandis qu'à l'aile gauche, le chevalier de Hertenstein faisait reculer les Français jusqu'à Santa Brigitta. A ce moment, vers 11 heures, l'avant-garde des Vénitiens apparaissait du côté de Marignan. La bataille était perdue. Les chefs ordonnèrent la retraite sur Milan. Les carrés quittèrent le champ de bataille, emportant leurs blessés, avec les canons, les étendards et les chevaux conquis. Au passage du canal Spazzola un combat furieux s'engagea encore pour défendre les drapeaux. La bannière de Zurich, sauvée au prix de la vie de trois porte-drapeaux, se trouve au Musée national. Le célèbre cor d'Uri disparut dans la mêlée. Au delà du canal, la poursuite se ralentit, puis cessa tout à fait par ordre du roi qui craignit de pousser au désespoir de si vaillants adversaires. Les pertes étaient cruelles : 14 à 16 000 morts couvraient la plaine. Le 15 sept. les Confédérés reprirent le chemin de leur pays, en laissant des garnisons à Milan et à Crémone. François Ier fit frapper une médaille portant l'inscription : *Marignan, Vici ab uno Caesare victos* (J'ai vaincu ceux que seul César a pu vaincre).

*Bibliographie.* Anshelm : *Berner Chronik*. — W. Schodeler : *Beschreibung der Schlacht bei Marignano*. — Gisi : *Der Anteil der Eidgenossen an der europ. Politik 1512-1516*. — v. Muralt : *Der Kampf Franz I. und der Eidgenossen um Mailand*. — Cleric : *Schlacht bei Marignano*. — Vallière : *Les Suisses en Italie*, dans *RMS* 1911. — Martin du Bellay : *Mémoires*. — *Hist. du bon chevalier sans peur et sans reproche*. — Barillon : *Journal*. — Jovius : *Historiarum sui temporis* I, Florence 1550. — Prato : *Storia di Milano (1499-1519)*. — Inganni : *Origine e vicenda della capella espiatoria francese a Zivido*. — Rosmini : *Vita di Gian Giacomo Trivulzio*. — Harkensee : *Die Schlacht bei Marignano*, Göttingen 1909. — Dürr : *Puissance militaire des Suisses*, dans *Hist. mil. de la Suisse* IV. — Wymann : *Die Schlachtjahrzeit von Uri*. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1918, 57. — Fleuranges : *Histoire des choses mémorables...* [P. de V.]

**MARILLEY** (MARUGLEIR, MARRULLIER). Ancienne famille fribourgeoise, de Châtel-Saint-Denis où elle est mentionnée dès 1438, et de Remaufens, où on la trouve dès 1443. *Armoiries* : de gueules à une tour d'argent accompagnée en pointe de deux branches du même posées en sautoir. — ***Étienne,*** * 29 octobre 1804 à Châtel-Saint-Denis, prêtre 1831, directeur du séminaire diocésain 1835, nommé curé et archiprêtre de Genève 1843. Le gouvernement genevois s'opposa à cette nomination et expulsa Marilley en 1844. Il trouva un asile à Fribourg auprès de Mgr Yenni, qui le fit nommer son coadjuteur en 1845. Peu après Mgr Yenni mourait et Étienne

Marilley lui succéda. Il fut sacré le 15 mars 1846. Chevalier des SS. Maurice et Lazare 1847. Après le Sonderbund, Mgr Marilley fut arrêté par les ordres du gouvernement radical de Fribourg, livré aux autorités vaudoises et retenu prisonnier au château de Chillon du 26 octobre au 13 décembre 1848. Pendant sa détention, les gouvernements des cantons diocésains décidèrent de lui interdire l'exercice de ses fonctions épiscopales dans son diocèse ainsi que le séjour sur leur territoire. Mgr Marilley se fixa à Divonne (Gex), d'où il ne cessa de gouverner son diocèse. En 1851, le pape Pie IX l'éleva à la dignité de prélat assistant au trône pontifical. Mgr Marilley put rentrer à Fribourg le 19 décembre 1856. Il prit part au concile du Vatican de 1854, puis à celui de 1869-1870, où il fut membre de la congrégation des affaires disciplinaires. Il rétablit la liturgie romaine dans son diocèse 1854-1868, réduisit le nombre des fêtes dès 1859. Promoteur des réunions des évêques suisses. En 1873, Genève fut détaché de l'évêché de Lausanne et érigé en vicariat apostolique. Victime d'intrigues, Marilley donna sa démission à fin 1879 et mourut le 17 janvier 1889 En 1883, Léon XIII l'avait élevé au siège archiépiscopal titulaire de Myre. — *DHV* I, 714. — *Port. Gall.* n° 62. — *AHS* 1904, 1910. — J. Gremaud : *Étr. frib.* 1890. — *KKZ* 1855, p. 78 ; 1889, p. 27. — *Le Narrateur frib.* 1846, n^os 4-10, 16-18, 20. — G. Mermillod dans *Rev. Suisse cathol.* XX. — *Sem. cathol.* 1904, 1907, 1917. — *MF* I, 277. — *ASHF* IV, 83, 205. — *Le Chroniqueur* 1857, 5 janv. et 10 août. — *Gazette de Frib.* 18 avril 1849. — Dellion : *Dict.* II, III, IX. — Philipona : *Hist. de Châtel-Saint-Denis*, 308. — [J. Repond] : *Mgr Marilley.* — *GL* 18, 21, 22, 26 janv. 1889. — G. Mermillod : *Mgr Marilley ou le prisonnier de Chillon.* — *La Liberté* 1889, n° 16. — P. Esseiva : *Le Sonderbund.* — G. Castella : *Histoire du Canton de Fribourg.* [G. Cx.]

Mgr Étienne Marilley.
D'après une lithographie.

**MARIN** (C. et D. Neuchâtel. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Saint-Blaise. *Armoiries* : de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules. En 1163, Pierre d'Épagnier donne au couvent d'Hauterive son alleu à Épagnier et à *Marens*. Ce village releva de la châtellenie de Thielle jusqu'en 1848 ; une fabrique de toiles peintes y fut fondée au milieu du XVIII^e s. En 1888, il fut réuni à Épagnier pour former la commune de Marin-Épagnier. — Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel* 1^re série, III. — Matile. [L. M.]

**MARIN.** Famille de Zizers (Grisons), dont on peut suivre l'ascendance jusqu'au milieu du XVII^e s. *Armoiries*: d'azur à la bande ondée d'argent (de gueules) accompagnée de deux étoiles d'or. CHRISTIAN-HARTMANN * 28 août 1744 (fils du landammann CHR.-HARTMANN), podestat de Traona 1769-1771, appartint au cercle des intimes d'Ulysse de Salis-Marschlins et de Martin Planta. Devenu landammann de la haute juridiction des IV Dörfer, il fonda en 1776 avec J.-G. Amstein et d'autres la Société des amis de l'agriculture (société économique), dont il fut le premier président. Collaborateur au plus ancien *Sammler*, 1779-1784, il écrivit des articles sur des questions agricoles, et surtout *Etwas über Armenanstalten und ihre Notwendigkeit...* Déporté à Salins en 1799 comme partisan de l'Autriche, † 1814. La famille s'éteignit dans la descendance mâle avec ses fils. [B. H.]

**MARIN,** FRANCIS, 1821-1877, d'une famille reconnue citoyenne en 1794, D^r med., numismate, conservateur du médaillier de la ville de Genève. — *MDG* XIX, p. 346. [C. R.]

**MARINDIN.** Famille vaudoise de Corseaux, puis de Vevey. — 1. DAVID-JOSEPH, † 1816, pasteur à l'Étivaz 1765, à Vers l'Église, Montreux et Vevey de 1796 à sa mort ; auteur probable de la chanson *Por la fita dou Quatorze.* — 2. TIMOTHÉE, 1768-1816, professeur de littérature française à l'académie de Lausanne dès 1810. Une branche de la famille s'est fixée en Angleterre. — *Livre d'Or.* [M. R.]

**MARING.** Famille originaire de Phalsbourg en Lorraine, bourgeoise de Bâle en 1681. — RUDOLF-LUDWIG, architecte, 1820-1893. Ses principales œuvres sont l'ancien bâtiment de la gare du chemin de fer central suisse ainsi que les rangées de maisons, rappelant des types parisiens, vis-à-vis du casino, au Steinenberg de Bâle. Auteur de décors pour la fête de chant de Bâle en 1876 et le tir fédéral de 1879. *Armoiries* : d'azur à l'ancre de sable. — *SKL.* — Quotidiens bâlois, nov. 1893. [C. Ro.]

**MARINI,** VICTOIRE **de,** fille de François Frapoli (Tessinois), * à Odessa 1803, épouse de Paul de Marini (de Naples), † 1876. Elle donna par testament 250 000 francs pour la fondation d'un orphelinat dans le canton de Fribourg. Le château de Montet (Broye), fut achet à cet effet et l'orphelinat Marini y fut ouvert en 1881. Depuis 1908, l'orphelinat est dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes. — Genoud : *Manuel des œuvres du C. de Fribourg.*— Dellion : *Dict.* VIII. [J. N.]

**MARION.** Vieille famille fribourgeoise, bourgeoise des Friques. On trouve une famille de ce nom dans le Moratois en 1378, aux Friques en 1485. — 1. CLAUDE, de Léchelles, reçu bourgeois de Fribourg en 1560. — 2. JACQUES, châtelain de Saint-Aubin 1598-1607. — 3. ANTOINE, admis dans la bourgeoisie de Fribourg en 1622, dans le patriciat en 1629. — Dellion : *Dict.* XI. — Welti : *Das Stadtrecht von Murten.* — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

**MARIOT,** CLAUDE, † 1559, dernier prieur de la chartreuse d'Oujon (1526-1536), se retira en France. *MDV* 2^e s., VI. [M. R.]

**MARIOTTA, MARIOTTI.** Famille mentionnée à Locarno en 1583, et à Bellinzone. — 1. GIUSEPPE, de Locarno, avocat et notaire, député à la Diète 1842, au Grand Conseil 1839-1848, président 1843, 1845, 1848. — 2. GIOVANNI, de Bellinzone, † 1864, avocat et notaire, député au Grand Conseil 1821-1839, 1852-1864, juge au tribunal cantonal, conseiller d'État 1842-1850, syndic de Bellinzone de 1855 à sa mort. — 3. DAMIANO, de Bellinzone, 1 sept. 1817 - 11 oct. 1878, avocat, capitaine au Sonderbund, juge cantonal, conseiller d'État 1863-1871. — 4. GIUSEPPE, de Bellinzone, commandant de bataillon au Sonderbund, député au Grand Conseil de 1842 à sa mort 1883. — 5. AGOSTINO, de Bellinzone, 1817 - 5 août 1890, officier, prit part aux troubles politiques de 1839 et 1855. Commandant de la gendarmerie cantonale jusqu'en 1877. — 6. ENRICO, fils du n° 3, 1855 - 23 mars 1906, un des cinq otages pris par les révolutionnaires le 11 sept. 1890. — 7. CARLO, de Locarno, * 1869, lieutenant-colonel, adjoint à la direction de la fabrique d'armes à Berne. A publié plusieurs brochures sur le fusil et la mitrailleuse. — 8. GIACOMO, frère du n° 7, * 5 avril 1870, professeur à l'école de dessin de Locarno, peintre. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — *Educatore* 1874, 1878, 1890, 1897, 1916. — *SKL.* — *DSC.* [C. T.]

**MARITZ.** Famille du Valais, dont le nom était Mauritz ou Maurice, venue pour cause de religion à Berthoud (Berne), où elle acquit la bourgeoisie en 1533. Elle a donné un grand nombre de fondeurs, soit dans le canton de Berne, soit à Genève, en France, en Alsace et en Hollande, où elle poussa des rameaux. *Armoiries* : d'azur à la croix alaisée d'argent ; la branche anoblie de Jean porta, de sable à la croix d'argent cantonnée de 4 canons d'or. — 1. JAKOB, * 1639 à Berthoud, habile serrurier et fondeur, créa la sonnerie frappant les quarts de la tour de l'église de Berthoud en 1679. — 2. ***Jean***, 1680-1743, initié dans l'atelier de son père au métier de fondeur, il ne tarda pas à se distinguer. Il perfectionna la fonte